ÉVOLUTION D'UNE *INSULA* DE *SAMAROBRIVA* AU HAUT-EMPIRE

LES FOUILLES DU "PALAIS DES SPORTS/*COLISEUM*" À AMIENS (SOMME)

SOUS LA DIRECTION DE
Éric BINET

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
n° spécial 27 - 2010

LES DÉBUTS DE L'URBANISATION DU QUARTIER
1ère moitié du Ier siècle après J.-C.

L'ORGANISATION DU QUARTIER ET SES ACTIVITÉS (Éric BINET)

La découverte de ce premier état constitue incontestablement un des points forts de la fouille. Bien que perturbée postérieurement, tant aux périodes antique que moderne, cette première occupation a laissé suffisamment de traces pour en permettre une approche cohérente. Datant de la première moitié du Ier siècle, elle apparaît sous la forme de structures en creux (fossés, trous de poteaux, fosses) directement excavées dans le sous-sol géologique limoneux, créant ainsi un parcellaire aux limites souvent clairement définies (fig. 1).

Un minimum de sept parcelles couvraient les 7 000 m² ayant livré des vestiges de cette époque. De tailles variables, elles s'ordonnent cependant toutes selon une trame orthogonale nord/sud-est/ouest. Elles sont essentiellement occupées par des bâtiments en structure légère, symbolisés par les négatifs de leurs poteaux et sont parfois associées à des fosses semblant correspondre le plus souvent à des silos.

La parcelle n° 1 est délimitée à l'ouest et à l'est par deux fossés, de taille différente, distants l'un de l'autre d'environ 19 à 20 m (st. 13017 et 21019). La limite nord n'ayant pas été observée, sa superficie est par conséquent inconnue. Une série de trous de poteaux marquent l'emplacement d'un bâtiment, n° 1, auquel est accolée, vers le sud, une palissade. Ce bâtiment pratiquement carré, mesure environ 4,40 m de côté, soit un peu plus de 19 m².

La parcelle n° 2, immédiatement à l'est de la précédente, en est séparée par le fossé 21019 (fig. 2). Sa limite orientale est symbolisée par une série de trous de poteaux formant, semble-t-il, une palissade. La limite nord n'a, quant à elle, pas été mise au jour. Au moins quatre bâtiments, dont deux hypothétiques, ont été identifiés dans cet espace. Le bâtiment n°2, rectangulaire, aurait une dimension de 3,50 x 5 m, soit 17,50 m². Un autre édifice, n° 3, semble accolé à la palissade. Formé d'au moins cinq poteaux, il mesure environ 4,50 x 5 m, c'est à dire 22,50 m². Vers le sud, plusieurs trous de poteaux semblent correspondre, de manière très hypothétique, à un bâtiment n° 4 de forme rectangulaire, qui mesurerait 4 x 5 m, ayant ainsi une superficie de 20 m². Enfin, quatre trous de poteaux constituent un petit édifice n° 5, pratiquement carré, d'environ 1,70 m de côté, pouvant correspondre, par sa taille et sa forme, à un grenier, d'un peu moins de 3 m².

Dans cette parcelle se trouvent trois ensembles de structures problématiques. Celles-ci, par groupes de deux, se situent toutes à l'extrémité sud de la parcelle. Elles se présentent sous la forme de petites tranchées, ayant l'aspect de négatifs de sablières, délimitant de petits espaces d'environ 4 m². Leur fonction est difficile à comprendre. Peut-être s'agit-il effectivement des restes de bâtiments d'un type différent des autres ou marquant un léger décalage chronologique. Des structures semblables et contemporaines de celles du "Palais des Sports/*Coliseum"* ont par ailleurs été retrouvées sur un site amiénois, rue Debray, phase A4 (informations et fouilles D. Gemehl ; Bayard 2007, p. 34).

La parcelle n° 3, séparée de la précédente par la palissade, est délimitée au nord et à l'est par deux fossés (st. 65000 et 65021). Cet espace clairement défini mesure 29,50 x 32,50 m, soit environ 960 m², si l'on se fonde sur l'axe médian des fossés. Seul un bâtiment, n° 6, de forme rectangulaire y a été observé. Il mesure environ 3 x 4 m, soit 12 m². Deux fosses (st. 65043 et 70378) lui sont toutefois associées. Cependant une grande partie de ce secteur a été entièrement perturbée par le creusement d'une vaste fosse à l'époque moderne, faisant ainsi disparaître toute trace de vestige de cet état vers le centre et l'angle nord-ouest de la parcelle. De plus, la mise en place d'une maison à un état postérieur à considérablement gêné la lecture du sol dans la partie méridionale de cet espace. Rien ne prouve donc qu'un seul bâtiment occupait cette zone.

La parcelle n° 4, vers l'est, semble être la plus petite, environ 13 x 32,50 m soit 422,50 m². Elle est délimitée à l'ouest et au nord par les fossés 65021 et 65000, et à l'est par une palissade. Malgré sa faible

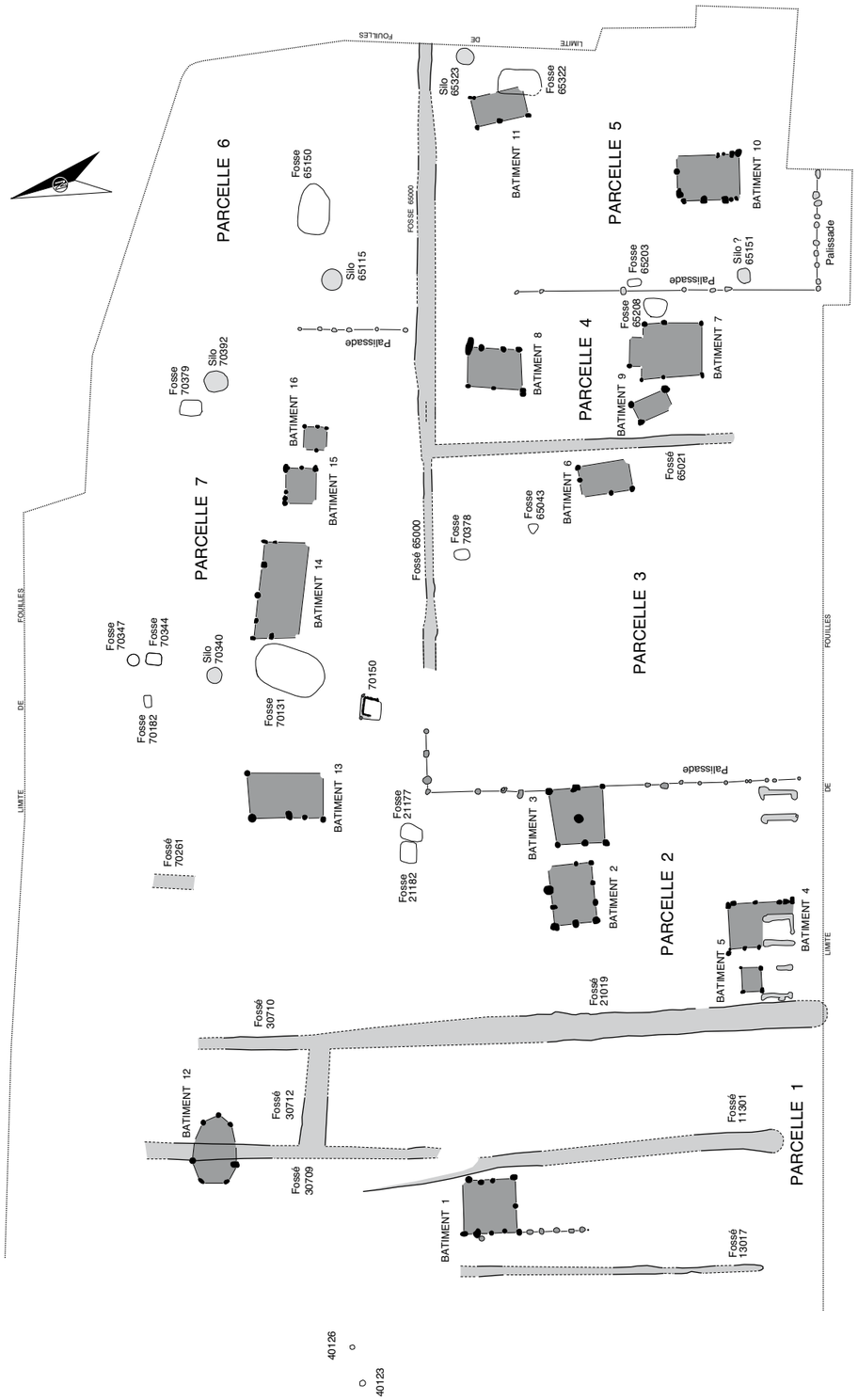

Fig. 1 - Plan général de l'état I, première moitié du I^er^ siècle après J.-C.

Fig. 2 - Coupe du fossé 21019 qui sépare les parcelles 1 et 2 (*photo Éric* BINET).

taille, trois bâtiments y ont été reconnus. Un édifice rectangulaire, n° 8, mesurant 3,50 x 4,50 m, soit 15,75 m², se situe au nord de la parcelle. Vers le sud deux autres bâtiments sont pratiquement accolés. Un grand édifice n° 7, pratiquement carré de 4,90 x 5 m de côté, c'est-à-dire 24,50 m², possédait peut-être un « vestibule » vers le nord. Immédiatement à l'ouest se trouve un petit bâtiment, n° 9, rectangulaire de 7 m², mesurant 2 x 3,50 m. Une fosse leur est associée (st. 65208). Elle pouvait correspondre à un silo, situé entre le bâtiment 7 et la palissade.

La parcelle n° 5, délimitée au nord par le même fossé 65000, est séparée de la précédente par une palissade. La limite est n'a pu être observée, celle-ci se trouvant en dehors de la zone de fouilles. Contrairement aux précédents, cet espace est fermé vers le sud par une palissade qui n'a été que partiellement observée. Du nord au sud, la parcelle mesure 33 m. Sa superficie est par conséquent d'au minimum 750 m². Un bâtiment hypothétique, n° 10, localisé vers le sud, serait de forme rectangulaire et mesurerait au moins 4 x 5 m, soit 20 m². Un second édifice, n° 11, a été observé vers le nord, formé probablement de six poteaux, ses dimensions sont de 3 x 5 m, soit une superficie de 15 m².

L'amorce d'une autre parcelle a pu être observée dans l'angle nord-est du site, parcelle 6. Elle est limitée au sud par le fossé 65000 et à l'ouest par une palissade. Si une fosse, st. 65150, et un silo, st. 65115, ont été repérés dans l'angle sud-ouest de cet espace, aucune trace de bâtiment n'y a été décelée.

Immédiatement à l'ouest de la palissade, apparaît une vaste parcelle, au minimum 1 320 m², où des ébauches de bâtiments ont été observées. D'ouest en est : un édifice probablement rectangulaire de 6,50 x 4 m, soit 26 m², n° 13, puis un alignement de poteaux est-ouest avec l'amorce d'un retour à chaque extrémité, pouvant correspondre à un grand bâtiment quadrangulaire de 8 x 4 m, soit 32 m², n° 14. L'angle d'une construction du même type, n° 15, mesurant 2,50 x 3 m, soit 7,50 m² apparaît ensuite. Enfin, une petite bâtisse, n° 16, de 4 m², 2 x 2 m, susceptible d'être un grenier, vient terminer cet alignement d'édifices vers l'est. Là encore une des structures mises au jour reste énigmatique, st. 70150. Il s'agit d'un léger surcreusement d'environ 4 m², délimité au moins sur trois côtés par des alignements de blocs de pierre calcaire auxquels sont associés deux trous de poteaux. Aucun indice ne permet d'attribuer une fonction à cet ensemble.

C'est cette parcelle qui a livré le plus de fosses et de silos d'où provient, par ailleurs, la majorité du matériel correspondant à cet état. L'étude céramologique a permis d'établir une chronologie assez précise quant aux dates d'abandon de ces excavations. En effet, qu'il s'agissent de silos ou de simples fosses d'extraction de limon, elles ont toutes eues la même utilisation secondaire : elles ont été transformées en dépotoirs, qui ont d'ailleurs peut-être été comblés en partie par des apports extérieurs au quartier comme en témoigne la découverte d'un antéfixe (fig. 3). Leur comblement couvre le deuxième quart du I^er^ siècle. À ce sujet il est intéressant de constater que par deux fois une fosse comblée semble avoir été immédiatement remplacée par une autre creusée juste à côté. C'est le cas pour les structures 70392, abandonnée vers 30/40 et 70379, dont le matériel est daté des années 40/55. Le phénomène se répète pour les fosses 21182, comblée vers 20/25, et 21170 qui a livré de la céramique des années 25 à 40. Une incertitude persiste en ce qui concerne ces dernières. Elles peuvent appartenir tant à la parcelle 7 qu'à la parcelle 2, aucune limite n'ayant été retrouvée entre elles à cet endroit.

Fig. 3 - Antéfixe à décor figuré retrouvé dans les remblais de la fosse 70379, parcelle 7, contexte 30-50 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc* JEANNETEAU*)*

Enfin, tout à fait à l'ouest de la zone contenant des structures de cette période, apparaît un secteur complexe. Il est composé de trois fossés formant un H, st. 30710, 30712 et 30709, ce dernier étant antérieur à un bâtiment sur poteaux de forme ovalaire, n° 12. S'agit-il d'une zone composée de petits espaces ou a-t-elle été souvent remaniée ? Rien ne permet d'apporter une réponse à ces questions, bien qu'au moins un remaniement soit sûr grâce au recoupement du fossé et de l'édifice.

Quoi qu'il en soit, ce premier état a probablement connu une certaine évolution. Des transformations sont intervenues, attestées par les recoupements. De même, la densité importante de trous de poteaux, (que nous avons arbitrairement choisi de ne pas faire figurer sur le plan afin d'en faciliter la lecture), surtout dans la parcelle n° 5, contribue à donner une image dynamique de ce quartier. Certains bâtiments, à structures légères, n'ont certainement eu qu'une durée de vie assez courte.

Si l'attribution d'une fonction à la majorité de ces bâtiments s'est révélée impossible, certaines observations ont cependant pu être effectuées. Tous ont une orientation générale correspondant au parcellaire, quoique très légèrement décalée. On remarque aussi l'association systématique de bâtiments interprétés comme étant des greniers avec des bâtisses quadrangulaires de taille plus importante, correspondant alors peut-être aux habitats.

D'autre part, la présence de squelettes de jeunes moutons et de fuseaux en os permet d'affirmer que ce secteur avait, entre autres, une activité pastorale et un artisanat qui lui était directement lié.

L'absence de niveaux de circulation, de structures du type foyer, autrement dit de trace d'occupation pose problème. Si ce phénomène est classique en milieu rural compte tenu de l'érosion et des labours, il est impossible d'avancer la même raison en milieu urbain, où les remblais se sont accumulés. En outre, l'ensemble des structures en creux qui composent cet état étaient comblées et scellées par un épais niveau de limon grisâtre, dont le caractère anthropique ne fait aucun doute. Même s'il présente de légères différences de composition d'un secteur à l'autre de la fouille, il semble avoir été mis en place partout au même moment. Peut-être s'agit-il d'un remblai qui tenait lieu de « plate-forme » de travail en vue d'une reconstruction postérieure. Dans ce cas pourquoi avoir totalement arasé le premier état à un point tel que les niveaux d'occupation ont disparu ?

Un phénomène identique a été mis en évidence à Nîmes, sur le site de la ZAC des Halles, où « non seulement la majorité des fosses sont comblées par le même matériau mais celui-ci apparaît identique au paléosol rapporté sur les terrasses, masquant, à l'origine, les creusements » (Monteil 1993, p. 64). Amiens n'est donc pas un cas isolé.

De plus, ces terrassements ont été effectués d'un seul coup, sur plusieurs parcelles, c'est-à-dire sur différents domaines privés. Ces travaux n'ont pu être exécutés que sur demande, ou ordre, émanant d'une autorité publique.

Compte tenu des observations effectuées antérieurement et de nos connaissances sur la ville antique, cette découverte est aussi surprenante qu'intéressante. En effet, ce secteur de *Samarobriva* n'aurait du être densément occupé que vers le milieu du I^er^ siècle, selon Didier Bayard et Jean-Luc Massy. C'est donc probablement un quart de siècle plus tôt qu'une « pré-urbanisation » s'organise dans ce secteur. Il s'agit bien ici d'un phénomène de pré-urbanisation, voir d'urbanisation, puisque nous découvrons une trame, un parcellaire, qui s'organise conformément au schéma urbain général. L'existence d'un chemin au sud, à l'emplacement du futur *decumanus*, est d'ailleurs pratiquement certaine. On assisterait alors à la même chose qu'à Reims, sur le site de la Bourse du Travail, où « un premier chemin, établi directement sur le sol naturel est transformé ultérieurement en rue » (Neiss 1984, p. 57). Quant à l'attestation de la présence d'un tel chemin sous le futur *cardo*, vers l'ouest, les indices manquent.

Au-delà de la simple organisation spatiale de ce premier état, cette découverte semble faire apparaître une volonté de contrôler l'urbanisation d'un quartier de la ville se situant bien en dehors de son noyau primitif, ainsi que la probable extension de cette cité. En effet, ce parcellaire correspond exactement au quadrillage dont la mise en place est située vers le milieu du I^er^ siècle (Bayard & Massy, 1983). Ce phénomène pourrait être assimilé aux enceintes enserrant d'autres cités antiques bien au-delà des limites même de ces villes, preuve de la prévision de leur extension comme à Autun. Il est par ailleurs similaire à celui observé à Angers et Limoges où, contrairement à Amiens, en l'état actuel des recherches, « des *insulae* tracées dès la fondation n'ont jamais été utilisées » (Bedon, Chevallier & Pinon, 1988). Il semble également que Reims ait connu un phénomène identique où « on peut imaginer que dans un premier temps, un quadrillage se soit étendu sur une superficie plus importante que celle de l'espace déjà construit, afin d'organiser l'occupation future et de prévenir des phénomènes d'extension non contrôlés » (Huot 1988, p. 153-154).

Un phénomène similaire a été mis en évidence sur d'autres sites amiénois. En effet, lors de la fouille préventive du site du Complexe Gaumont (Binet, 2002), un premier état, datant des premières années de notre ère, a pu y être observé, de manière partielle compte tenu des nombreuses perturbations postérieures. Il a cependant été possible de constater que la trame générale mise en place avec

cet état primitif, a sans doute été conservée aux états postérieures. Les traces d'un parcellaire ont également été mises au jour sur le site de "l'Îlot des Boucheries", en 2006-2007, lui aussi orienté selon le quadrillage général de la ville.

Il apparaît désormais qu'Amiens est un exemple d'urbanisation réussie, mieux sans doute que dans certaines autres villes de la Gaule.

Quoi qu'il en soit, la trame générale du quartier est établie dès le début de notre ère et sera présente jusqu'à son abandon, au moins sous une forme organisée, vers la fin du III^e^ siècle.

LA CÉRAMIQUE (Cyrille CHAIDRON)

Les ensembles julio-claudiens du Palais des Sports/*Coliseum* ont déjà bénéficié d'un article de synthèse par Stéphane Dubois et Éric Binet, à la suite du congrès de la SFECAG à Libourne en 2000. Le présent texte en reprend les principales conclusions.

La chantier a livré de nombreux ensembles céramiques d'une qualité informative fondamentale pour la définition des horizons chronologiques de la ville mais aussi pour le Nord de la France.

Pour les périodes augusto-tibérienne et tibéro-claudienne, il s'agit de cinq ensembles qui ont été divisés en deux groupes, par leurs apports chronologiques. Le premier, constitué des ensembles PDS 21182 et 70392, correspond à la période fin Auguste-début Tibère ; le second, daté du 2^e^ quart du I^er^ siècle, regroupe les ensembles PDS 21170, PDS 70379, PDS 11235.

La quantité et la qualité du mobilier céramique ouvrent sur une vision très hétéroclite des approvisionnements de la ville d'Amiens dans l'Antiquité.

Pour la période fin Auguste-début Tibère, la céramique fine se compose de sigillées, soit majoritairement de tradition italique (PDS 21182. *Consp*. 12.1.3, *Consp*. 18.2.3, *Consp*. 13 ou *Consp*. 14), soit déjà exclusivement sud-gauloises (PDS 70392. Ritt. 5a, Ha. 7, Drag. 19). Le basculement d'une production vers l'autre s'effectue donc au cours de cette période.

La céramique à paroi fine comprend de nombreux éléments de gobeleterie issus des ateliers lyonnais (Grataloup I) ainsi que, plus rare, un gobelet d'Aco.

La vaisselle de table gallo-belge est largement représentée par les productions champenoises, en *terra nigra* ou en *terra rubra* (TR1a, TR2, TR3a, TR3b) avec un répertoire particulièrement diversifié (A1, A5, A8, A17, A39, A42, C3, KL1, P6, Göse 308). Les productions régionales sont issues des ateliers du Noyonnais (*terra nigra* exclusivement) et les céramiques apparentées aux *terra rubra*, les tonnelets à pâte et surface beiges P21/22, d'origines régionales, à ressaut interne, sont systématiques dans tous les ensembles julio-claudiens, et a fortiori ici. Une petite série des produits issus d'ateliers septentrionaux donne une vision plus hétéroclite de la diffusion de la vaisselle dite « gallo-belge » à *Samarobriva*. Enfin, les *terra nigra* de Gaule centrale, témoins privilégiés des contextes julio-claudiens, s'associent à quelques très rares pendants engobés à cuisson oxydante, à « enduit lie-de-vin » (sigillée de mode A) dont la forme est ici exclusivement des plats carénés A1. Dans ces deux ensembles, le répertoire des *terra nigra* n'est composé que de trois formes, les plats Menez 22, 23 et 36b.

La céramique à engobe micacé appartient à la première génération comprenant une marmite carénée tripode à pieds cannelés, un pot globulaire indéterminé, des gobelets à décor d'arêtes à la barbotine de type *grätenbecher* (P23) mais surtout des pots ovoïdes à lèvre moulurée, dérivés du type Besançon.

La céramique commune à cuisson réductrice est largement dominée, et ce pendant toute la période julio-claudienne, par les vases à dégraissant nummulitique, de technologie tournée ou modelée. Le répertoire est directement hérité du corpus protohistorique : jatte à bord rentrant, bol/jatte à profil sinueux, pot à bord rentrant, pot à col concave, *dolium* à lèvre retroussée.

Cette production va dominer la catégorie de la céramique commune réductrice jusque vers les années 50-60, période à partir de laquelle les céramiques à pâte grise sableuse (tournées) deviennent brutalement majoritaires.

Dans les deux ensembles présentés ici, quelques céramiques à pâtes grises sableuses précoces ont été observées. Dans le premier, PDS 21182, il s'agit de vases ovoïdes à pâte sableuse B et D. Dans le second, PDS 70392, elles sont plus diversifiées : marmites ovoïdes à col concave à pâte sableuse B, C et D, marmite à col tronconique Bayard 25a en pâte sableuse C, bol à profil en esse et marmite globulaire en pâte sableuse D, cruche à bec tréflée à pâte noire à bords beiges et surface marron, deux vases indéterminés (un en pâte sableuse K, un en pâte poreuse gris-beige), et enfin, deux fusaïoles (pâtes sableuses B et D).

La céramique modelée, minoritaire, comprend encore plusieurs exemplaires, notamment dans l'ensemble PDS 70392 (2 jattes et 2 pots à col concave). Dans l'ensemble PDS 21182, il ne reste qu'un fragment de vase de stockage à pâte grossière chamottée.

Enfin, la céramique commune cuite en mode A, ne présente aucun élément régional. Il s'agit soit d'importations de Gaule centrale, à pâte orange à engobe crème (ab. PCOE), soit de productions à pâte beige calcaire dont une partie semble méridionale, et pourrait être italique. Il s'agit soit de cruches (Camulodunum 140B en PCOE, CRU 101 et PDS 164 à pâtes beiges), soit d'un mortier CL-REC 18b à pâte beige calcaire. La céramique culinaire de mode A ne compte comme seul représentant que la céramique à engobe micacée (notamment le vase tripode). Les plats à vernis rouge pompéien (VRP) sont absents de ces deux ensembles.

Quant aux amphores, nous renvoyons à la contribution d'Élise Marlière, dans ce volume.

Pour le second groupe (PDS 21170, PDS 70379, PDS 11235), correspondant au deuxième quart du I^er^ siècle après J.-C., les différences sont peu nombreuses avec le premier groupe. Il s'agit de réajustements typo-chronologiques, ainsi que quelques données fournies par la présence ou l'absence de certains éléments datant.

La sigillée italique ou de tradition italique (lyonnaise) est encore présente avec des formes principalement associées au service II de Haltern (*Consp*. 18 et 22) mais aussi encore des formes des services Ib et Ic (*Consp*. 12.1.3, *Consp*. 12.3). La sigillée sud-gauloise a maintenant la part belle et le répertoire est largement diversifié : Drag 15a, 18, 27a, 27b, 29, Ritt. 1, Ritt. 5a. Le Drag. 35 de PDS11235 est l'élément le plus récent permettant de placer le terminus de cet ensemble vers 60 après J.-C.

La céramique à paroi fine se limite à de rares éléments dont la provenance n'est pas assurée, un gobelet biconique et un gobelet à lèvre moulurée en PDS 21170, à l'exception d'un balsamaire UNGUENT D3 qui lui, est d'origine italique (PDS 70379). L'essentiel de la vaisselle de table est composé de *terra nigra* et de *terra rubra* (TR1a, TR1c et TR3) et, là encore, majoritairement champenoise (A1, A5, A14-17, A16, A17, A18, A29, A31, A38, A38/39, A41, A42, C2, C5/6, C8, C17, P6, P29). La céramique grise fine fumigée de Gaule centrale (*terra nigra*) est encore bien représentée et le répertoire se diversifie : Menez 7a, 22a, 23c, 22-23, 22-24, 41 et le vase bobine Menez 77a.

Les productions régionales prennent une part de plus en plus importante, notamment les *terra nigra* du Noyonnais (Amiens 22, 35, 36, 39, 40, 42, 48A, 48B, 49). D'autres *terra nigra*, dont l'origine n'est pas déterminée, n'apportent pas d'informations typologiques complémentaires. Les tonnelets beiges P21/22 connaissent un essor important, correspondant à l'apogée de leur diffusion à Amiens.

C'est au cours de cette période qu'apparaissent les céramiques fines régionales, de mode B, dérivées des *terra nigra*, mais avec un répertoire original. Elles sont, à Amiens, souvent réalisées dans une pâte limoneuse grise dont la parenté avec certaines productions du Noyonnais (atelier de Béhéricourt notamment) permet d'y placer une origine au moins pour certaines d'entre elles. Les formes se limitent à des gobelets globulaires et ovoïdes à décor de picots, de crépi argileux ou à décors d'incisions verticales.

La céramique à engobe micacée ne compte plus de vaisselle culinaire, uniquement des pots à lèvre moulurée et des pots à décor d'arêtes à la barbotine (*Grätenbecher*. Type P29).

Quant à la céramique commune cuite en mode B, le faciès est largement identique à celui de l'horizon précédent : domination des CDN et dérivées (pâte sableuse K) avec un répertoire de formes identiques, pléthore de céramiques tournées à dégraissant de quartz fins avec ou non d'autres dégraissants au répertoire hétéroclite (écuelle à bord rentrant, marmite à col concave, marmite ovoïde à lèvre très éversée et gouttière interne, couvercle, bol à profil en esse, plat Bayard 14, casseroles Bayard 16 et Bayard 17, casserole à profil en esse, marmite à col tronconique Bayard 25a, marmite ovoïde à lèvre éversée, marmite PDS 121). La céramique non tournée, anecdotique, se rencontre encore dans deux des trois ensembles. L'originalité provient des importations de Gaule centrale (Morvan ?), à savoir des urnes à pâte grossière micacée dites de « Besançon » existant aussi en version tournée.

La céramique commune oxydante ne présente pas de véritables originalités, si ce n'est quelques apports typologiques et la présence d'une cruche CRU 205 à pâte claire lissée.

L'essentiel du mobilier se compose de PCOE (pot ansé et cruche) mais surtout de vases à pâte beige calcaire, largement majoritaire (mortier CL-REC 18b, cruche CRU 101, pot à deux anses et lèvre en gouttière, cruche à deux anses PDS 164, cruches PDS 163 et d'une cruche indéterminée à pâte beige micacée).

LE PETIT MOBILIER
(Dominique CANNY & Annick THUET)

ÉTAT I (10-55 après J.-C.)

Parcelle n° 2 ou n° 7

Domaine personnel[1]

1. Fibule en bronze à queue de paon, type Feugère 16a2, L. act. : 55 mm. Décor de cannelures et de côtes concentriques. Le pied est brisé. Époque augustéenne (St.21182).

1 - Les numéros entre parenthèses correspondent aux objets non dessinés.

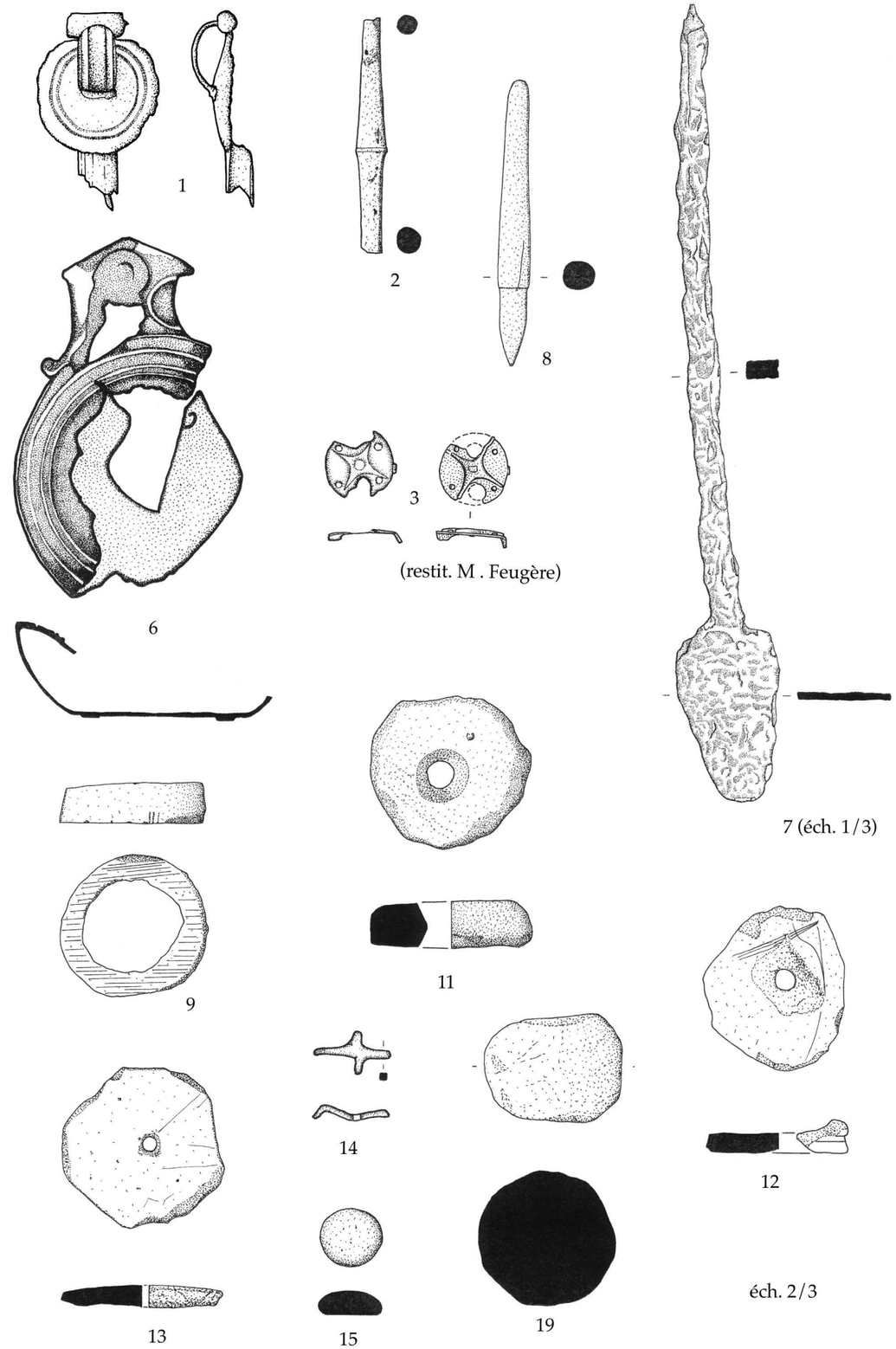

Fig. 4 - Petit mobilier de l'état I (10-55 après J.-C.).

Domaine économique

2. Fuseau fragmentaire en os, type Béal A XVIII,5, L. act. : 66 mm, ø max. : 8,5 mm. Les deux extrémités sont brisées. Une légère moulure arrondie souligne le diamètre maximal de l'objet. (St.21182).

Parcelle n° 7

Domaine personnel

3. Fibule en bronze, variante du type Feugère 24c, ø. act. : 20 mm. L'arc, de forme circulaire, est orné d'une étoile à quatre branches rivetée en 5 points. Seuls deux trous circulaires diamétralement opposés ajourent l'arc, *cf.* proposition de restitution par M. Feugère (St.70082).

Domaine domestique

(4). Tête de clou en fer, plate et circulaire, ø. act. : 48 mm. Tige de fixation fragmentée. (St.70379, C.70382).

(5). Fragment de lame à double tranchant en fer, L. act. : 90 ; l : 36 mm (St.70379, C.70382).

6. Lampe à huile fragmentée en terre cuite, type Loeschcke IB, L. act. : 102 mm, H. : 27 mm. Pâte fine claire. Présence en surface d'un engobe argileux de couleur marron non homogène. Le médaillon fragmenté est orné de cercles concentriques périphériques (St.70379, C.70387).

Domaine économique

7. Reille d'araire en fer, L. tot. act. : 455 mm, dim. act. de la pelle : 100 x 60 mm. Objet très corrodé. Manche de section quadrangulaire surmontant une forme triangulaire plate aux angles arrondis (St.70344, C.70344).

8. Fuseau fragmentaire en os, type Béal A XVIII, 6, L. act. : 85 mm, ø max. : 11 mm. L'objet trapu est brisé à une extrémité. Le ressaut bien marqué est proche de la pointe de forme ogivale (St.70340).

9. Anneau d'os, type Béal A IIb, ø ext. : 41, 5 x 40 mm, ép. max. : 11,5 mm. La surface externe est brute. Les deux bases sont presque parallèles. L'objet a été scié avec soin, pas d'esquille (St.70379, C.70383).

(10). Anneau d'os, type Béal A IIb, ø ext. : 39 x 41 mm, ép. max. : 21 mm. Les deux bases ne sont pas parallèles. Elles présentent toutes deux une faible esquille. Trace de ciseau sur la surface externe restée brute (St.70379, C.70383).

11. Fusaïole en terre cuite, ø : 45 x 42 mm, ép. : 13 mm. La pâte est beige clair chamottée. L'objet, grossièrement circulaire, a peut-être été découpé dans un fragment d'*imbrex*. Le trou central est assez large, ø : 8 mm (St.70379).

12. Fusaïole (?) en terre cuite découpée dans un fond de *terra rubra*, ø : 45 x 40 mm. Le trou central est étroit, ø : 6 mm (St.70392).

13. Fusaïole (?) en terre cuite découpée dans une panse de céramique en pâte claire, ø : 45 mm. Le trou central est très étroit, ø : 4 mm (St.70392).

Domaine social

14. Ardillon de boucle de ceinture en bronze, L. act. : 22 mm. Fil de bronze de section quadrangulaire arqué à une de ses extrémités et muni de deux bras courts latéraux. Cet objet appartient à une boucle de ceinture semi-circulaire volutée attribuée à l'équipement militaire du I^er^ s., *cf.* Deschler-Erb & Peter 1991, n° 29-34 ; Bishop 1998, n° 322 (St.70344).

15. Pion de jeu en pâte de verre noir opaque, ø : 17,5 x 16,5 mm, ép. : 6,5 mm (St.70344).

Domaine divers

(16). Anneau en bronze facetté, ø : 17 mm, ép. : 3 mm (St. 70340).

(17). Anneau en bronze de section semi-circulaire, ø : 18 mm, ép. : 1,5 mm (St. 70131).

(18). Anneau ouvert en fer, ø act. : 65 mm, ép. act. : 61 mm. Très corrodé (St.70379, C.70382).

Domaine indéterminé

19. Objet plein cylindrique en pierre calcaire, ø : 38 mm, H. : 30 mm (St.70379).

REMBLAIS POST - ÉTAT I (50 - 55 après J.-C.)

Domaine personnel

20. Fibule à charnière en bronze, type Feugère 22 b2, L. act. : 45 mm. Décor central d'une ligne longitudinale d'incisions transversales, bordée d'une fine cannelure. Type d'Aucissa (C. 70036).

(21). Fragment de fibule en bronze, L. act. : 19 mm, l. : 24 mm. Ressort à 8 spires dont 4 manquent, et corde externe (C. 70036).

(22). Ardillon de fibule en bronze, muni de 3 spires de ressort, L. act. : 56 mm (C.70036).

23. Branche de pince à épiler en bronze, type Riha variante G, L. act. : 37 mm, l. : 6 mm, ép. : 1 mm. L'extrémité inférieure est recourbée vers l'intérieur (C.62069).

24. Fût d'épingle à cheveux en os, L. act. : 41 mm. Le corps semble s'affiner régulièrement. La tête, au sommet brisé, est moulurée. Elle est séparée du corps par une rainure bien nette (C.70036). Il s'agit peut-être du type Béal A XX,13.

25. Fragment de perle en pâte de verre bleu, ø supposé : 15 mm, ép. : 12,5 mm (C.11108).

Domaine domestique

26. Clou ou bouton en bronze à tête plate circulaire, ø act. : 11 mm, L. act. : 2 mm (C.11108).

27. Clou en bronze à tête ronde pleine et tige de section losangique, L. act. : 31 mm, ø. tête : 5 mm (C.11108).

28. Clé en fer avec anneau circulaire, canon creux et panneton rectangulaire aménagé d'une bouterolle en façade, L. act. : 122 mm (C.70036).

(29). Manche de cuillère en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 117, 5 mm. Au niveau du raccord avec le cuilleron, le manche est plus large que haut (C.70036).

30. Cuilleron en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 22 mm, ø cuilleron : 20 mm. Le cuilleron est pratiquement plat. Le manche se prolonge sous le cuilleron en « queue de rat » (C.70036).

Domaine économique

31. Fuseau fragmentaire en os, type Béal A XVIII,3-6, L. act. : 81 mm, ø max. : 9 mm. L'objet est brisé à une extrémité. Le ressaut peu marqué est très proche de la pointe de forme conique (C.62069).

Domaine social

32. Jeton en os, type Béal A XXXIII,2, ø : 14,5 mm, ép. : 2,7 mm (C.70036).

33. Jeton en os, type Béal A XXXIII,3, ø : 20,5 mm, ép. : 4,5 mm (C.70036).

Domaine divers

(34). Fine rondelle de bronze percée en son centre et décorée sur le pourtour d'une couronne d'incisions en dent de scie, ø ext. act. : 32 mm, ép. : 0,5 mm. Objet légèrement déformé (C.70036).

(35). Fragment de lame en silex non retouché, L. act. : 61 mm, l. max. : 32 mm (C.11108).

36. Couteau en silex, L. : 131 mm. Le côté extérieur a été entièrement retouché (C.11108).

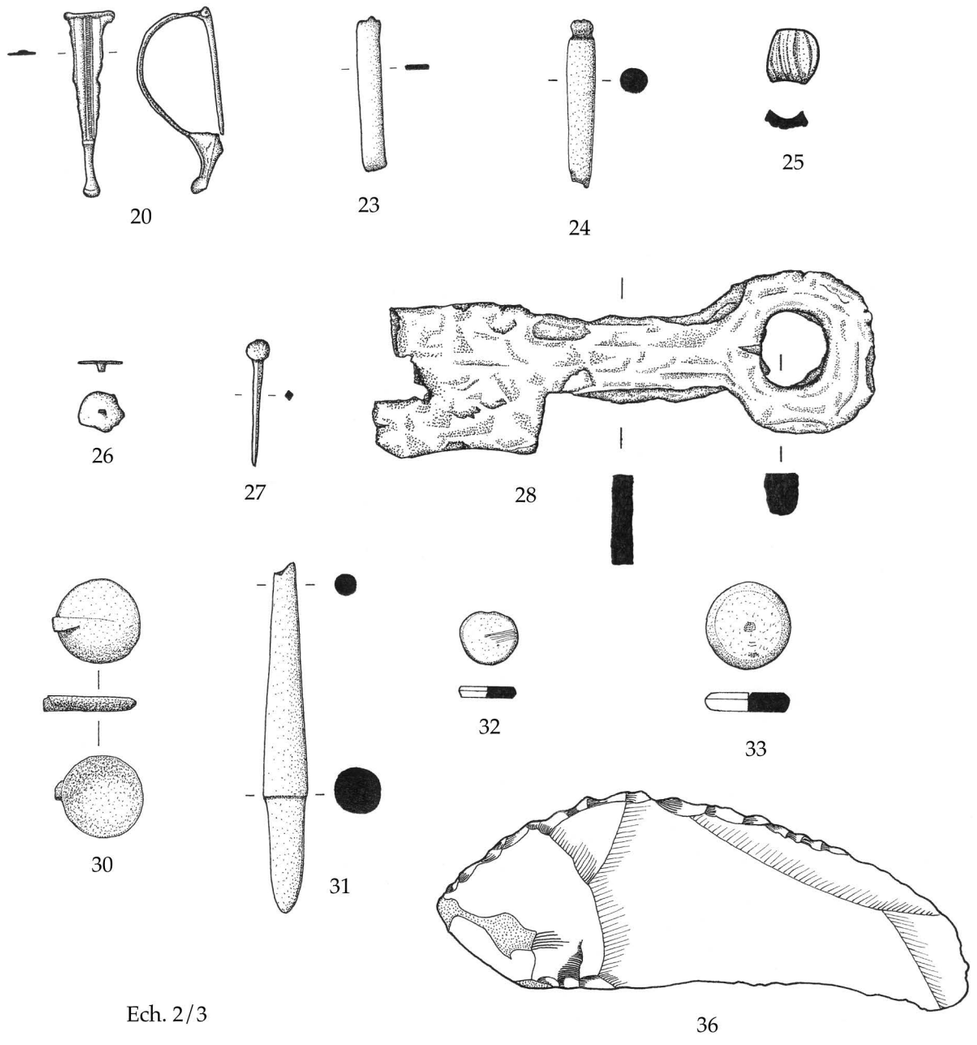

Fig. 5 - Petit mobilier provenant des remblais du post-état I (50-55 après J.-C.).

Légendes pour les plans de maisons.

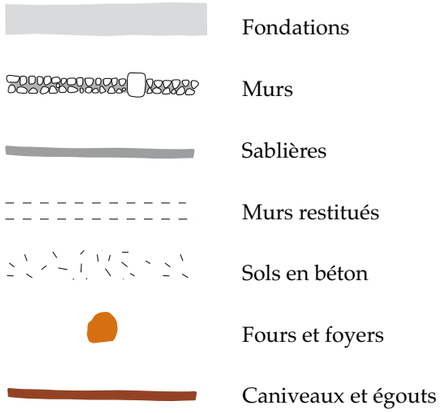

LES MAISONS 1 ET 8

ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE DES MAISONS 1 ET 8 (Éric BINET)

LA MAISON 1

Elle occupe, à quelques mètres carrés près, l'emplacement de la parcelle n° 1 de l'état précédent, et se situe, par conséquent, dans l'angle sud-ouest de l'*insula*, à l'intersection du *cardo* et du *decumanus*.

L'état II

La mise en place de cet état n'a pu être datée avec précision en raison de l'absence quasi-totale de matériel dans les niveaux d'installation. Seul le mobilier céramique recueilli dans le comblement d'une fosse d'extraction (st. 11235), permet d'apporter quelques précisions chronologiques. Située vers le sud, cette excavation perce le niveau d'abandon de l'état I, mais semble antérieure aux niveaux de l'état II. L'ensemble céramique est daté du milieu du I^er^ siècle, quelques éléments légèrement postérieurs correspondent à un comblement progressif de la partie supérieure de la fosse suite au tassement des remblais. La mise en place de cet état serait donc attribuée aux années 50/60.

Peu de traces nous en sont parvenues. Une série de cloisons et une cave attestent le plus nettement l'existence de cet état (fig. 1). Ces cloisons, notamment les structures 11339 et 11346, délimitent une pièce d'environ 3,50 x 4 m, soit 14 m^2. Il s'agit de simples murs de terre, encore conservés légèrement en élévation, reposant sur des blocs de calcaire, faisant office de fondations. Larges d'environ 15 cm, elles supportaient néanmoins un enduit, de couleur blanche avec une série de liserés rouges et noirs, retrouvé sur la face sud de la cloison 11239. Malheureusement, aucun niveau de sol n'a pu y être associé.

Immédiatement au sud-est, se situait une cave, au sol de terre battue, d'environ 7 m^2. Légèrement trapézoïdale, elle est large de 2,25 m et longue, à l'est d'un peu plus de 3 m et à l'ouest d'environ 3,25 m. Ses murs étaient composés de moellons en

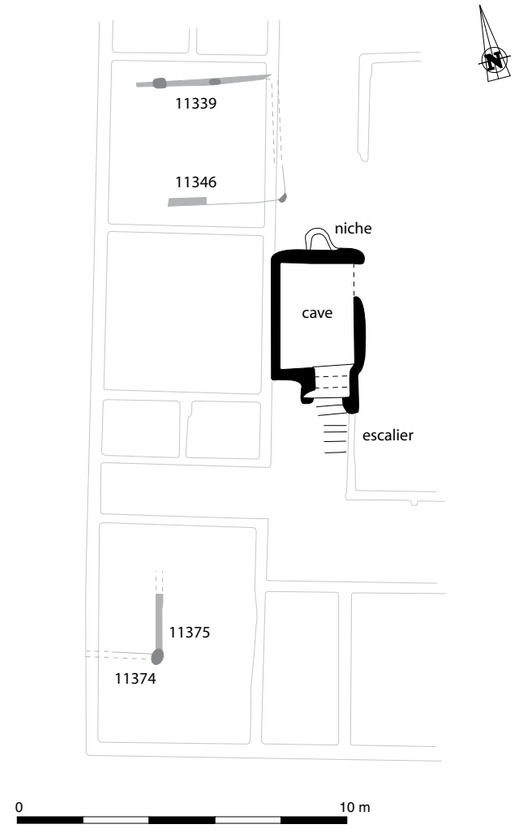

Fig. 1 - Maison 1, état II.

tuf calcaire, rectangulaires, de longueur irrégulière, et d'une largeur variant de 10 à 14 cm. L'accès se faisait par le sud grâce à un escalier, large d'un peu plus d'un mètre. Une niche voutée était aménagée dans le mur ouest. Située à une hauteur d'environ 90 cm par rapport au niveau du sol, elle était large de 60 cm, haute sous la voûte de 58 cm et profonde d'environ 30 cm. Une seconde niche, ou un soupirail, était également placé dans le mur nord.

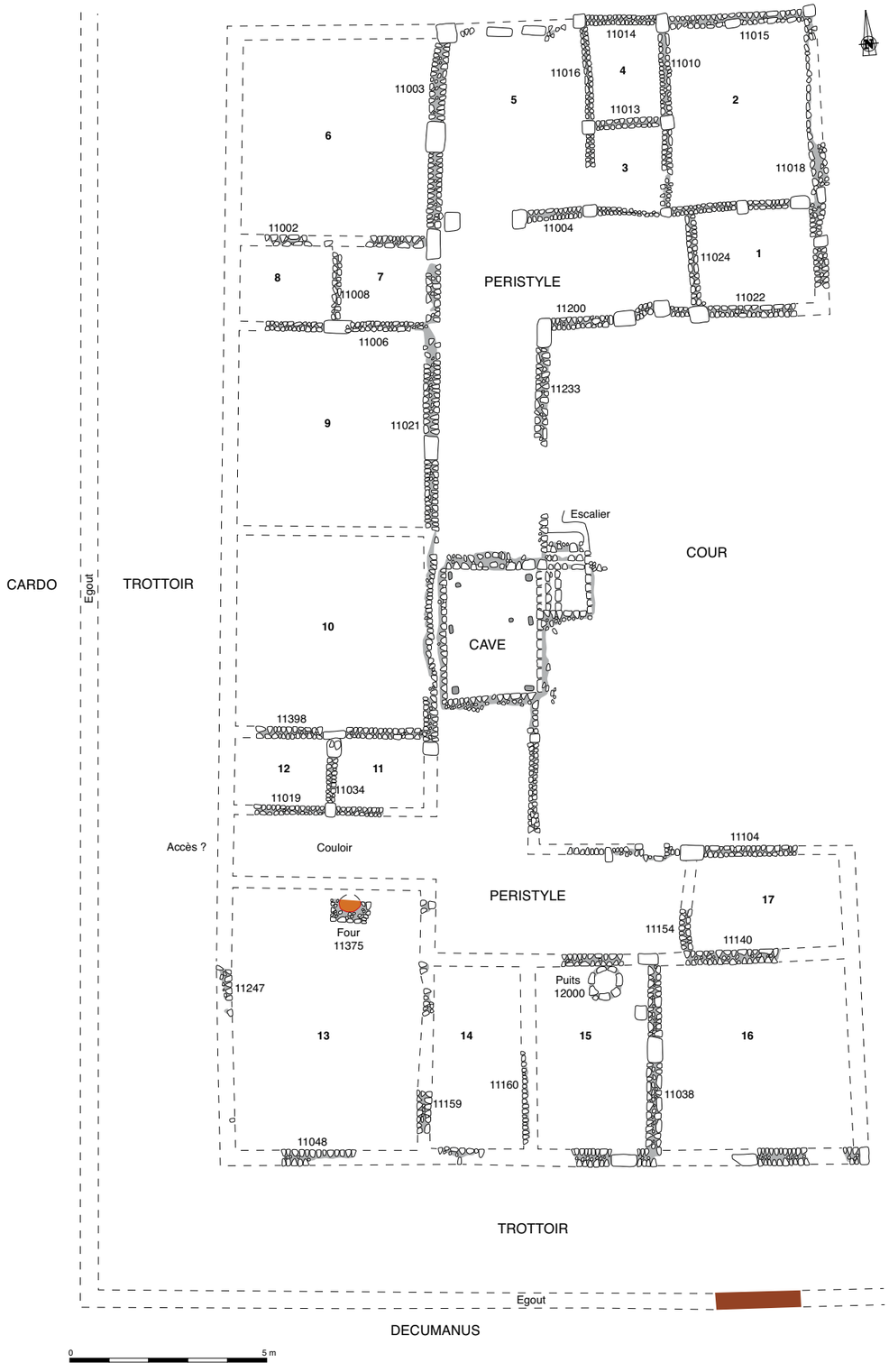

Fig. 2 - Maison , état III.

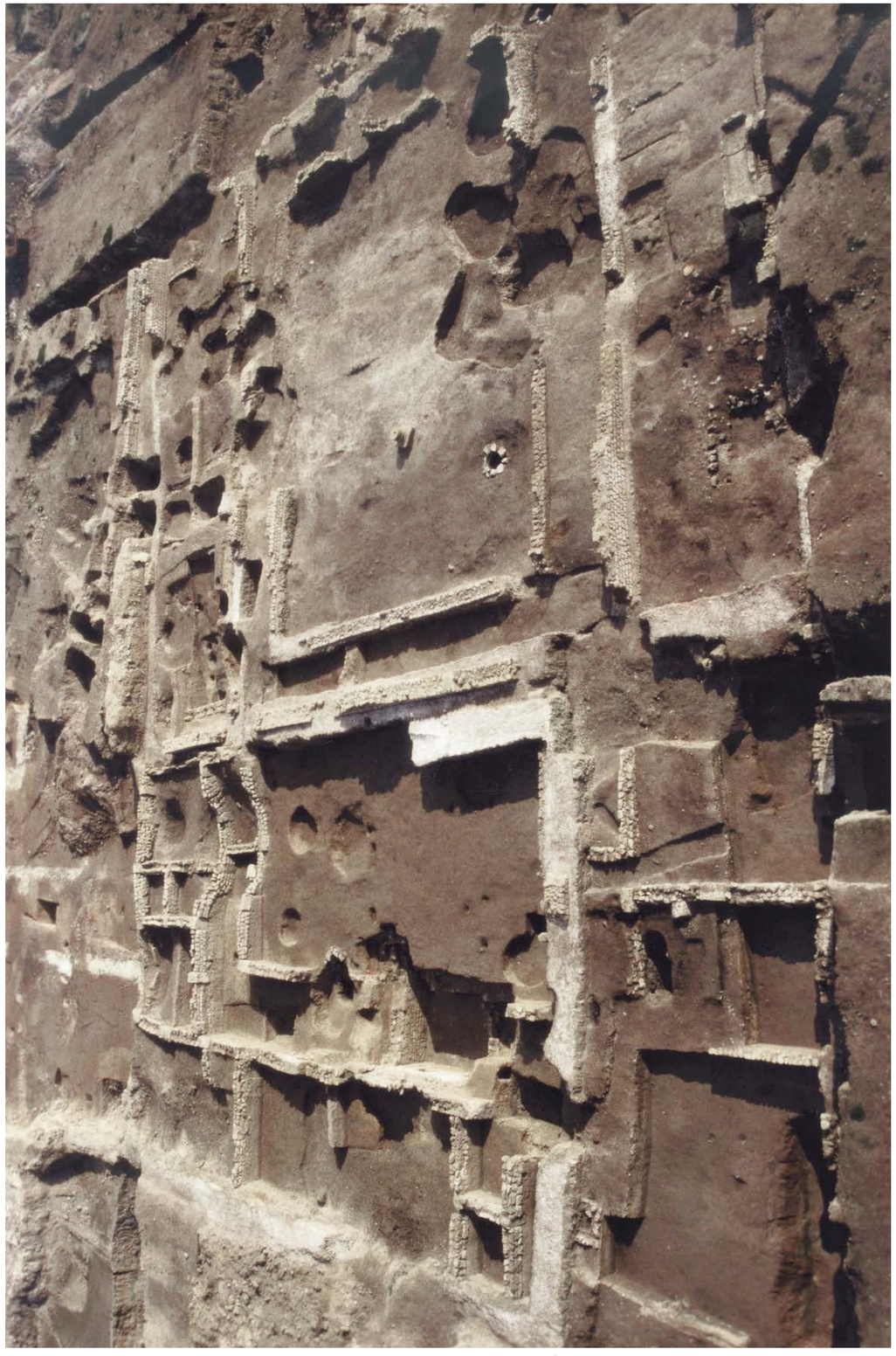

Fig. 3 - Vue générale des maisons 1 et 2, correspondant aux états III (*photo Éric* Binet).

L'aspect général de cette construction est d'assez bonne qualité et dans un bon état de conservation.

Une troisième zone, située au sud-ouest, a également livré des traces de cet état. Outre deux négatifs de cloisons perpendiculaires (st. 11374 et 11375) de nombreux petits foyers y ont été découverts. Ils étaient généralement en faible cuvette, très légèrement rubéfiés, preuve de leur existence éphémère. Y étaient associés plusieurs niveaux de cendres et de piétinements, le plus souvent lenticulaires. La présence de ces foyers et de ces structures légères suggère l'existence ici d'un secteur voué à l'artisanat, comparable à ceux découverts sur le site du complexe Gaumont (Binet 2002).

Il est possible, compte tenu du type de structures formant cet état, que certains éléments nous aient échappé. Les perturbations dûes à la mise en place des états postérieurs, mais surtout les affaissements de terrain consécutifs au mauvais remblaiement des fosses d'extraction, ont pu totalement détruire ces structures. Toutefois, deux espaces bien nets semblent se dégager avec, d'une part, la zone artisanale, vers le sud, et, d'autre part, sans doute un secteur à usage d'habitation vers le nord avec la cave et la pièce décorée d'enduits.

L'état III

Cet état correspond au premier plan complet et structuré connu. La superficie totale de la propriété, au sol, est d'un peu plus de 450 m². La forme de l'édifice, grossièrement trapézoïdale, est due à l'irrégularité du plan général, dans lequel il s'inscrit. La façade sud, sur le *decumanus*, mesure 16,40 m, alors que le mur de clôture nord ne fait que 14,85 m, soit donc un décalage de 1,55 m. Ce phénomène se retrouve, de manière beaucoup moins marquée, entre la façade ouest, s'ouvrant sur le *cardo*, d'une longueur égale à 28,70 m, et la limite est de l'habitat, mesurant 29,25 m, soit un écart de 0,55 m. Cette seconde irrégularité, donnant un angle légèrement fermé, est tout simplement due à la pérennisation de la limite entre les parcelles 1 et 2 de l'état I. En effet, l'orientation de cette limite s'est calquée sur celle du fossé précédent, n° 21019.

Le plan d'ensemble de cette maison est en U (fig. 2 et 3). Les différentes pièces, au nombre de 17, s'organisent autour d'un péristyle, encadrant une cour intérieure. De superficie légèrement supérieure à 100 m², elle occupe un peu plus de 22 % de la surface totale de la maison.

Des quelques structures liées à l'état II, seule la cave est encore utilisée (fig. 4). Quelques modifications sont toutefois intervenues. La niche, ou le soupirail, présent dans le mur nord, est rebouchée. L'accès à la cave est déplacé : l'ancien escalier, situé au sud, est abandonné et muré après

Fig. 4 - Maison 1, état III, vue générale de la cave située sous l'aile ouest du péristyle ; à noter le négatif des marches correspondant à l'état antérieur (*photo Éric Binet*).

avoir été en grande partie récupéré. Un nouvel escalier est mis en place à l'angle nord-est de la cave. Contrairement au précédent, il est disposé en L : en quittant la cave, on se dirige tout d'abord vers l'est, pour atteindre un petit palier situé trois marches plus haut. L'escalier tourne ensuite vers le nord où cinq marches permettent d'accéder à la cour. L'entrée de cette cave se trouve dans cet espace découvert, contre le muret la séparant du péristyle. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'une interruption a été observée dans le muret, indiquant la possibilité d'un passage entre le péristyle et la cour. Cette hypothèse est par ailleurs renforcée par la légère différence d'orientation entre les deux tronçons du mur situé de part et d'autre de cet intervalle. Enfin, on notera la présence dans le sol de légers surcreusements de très faible profondeur. Rectangulaires ou circulaires, ils semblent correspondre à l'emplacement de poteaux servant à soutenir un plancher permettant de circuler dans le péristyle au dessus de cette cave.

L'accès à la demeure devait s'effectuer par le *cardo*, à l'ouest. En effet, l'existence d'un couloir, large de 1,50 à 1,60 m, semble pratiquement certaine. Même si les perturbations dûes à la mise en place des états postérieurs ne permettent pas d'être catégorique, nous disposons d'observations stratigraphiques allant dans le sens de l'existence d'un accès direct au péristyle.

Ce dernier mesure entre 2,30 et 2,45 m de large et permet d'accéder, au nord, à la pièce n° 1, située dans son prolongement. Elle est de taille moyenne, 2,40 x environ 2,85 m soit un peu moins de 7 m².

L'aile nord de la maison est composée de quatre pièces organisées symétriquement (fig. 5 et 6). Deux grandes pièces, n° 2 et 5, encadrent deux espaces beaucoup plus petits, n° 3 et 4. Si les deux premières pièces sont de taille raisonnable, 3,40 x 4,40 m, soit environ 15 m² pour la n° 2 et 3,60 x 4,40 m, soit un peu moins de 16 m² pour la n° 5, il n'en est pas de même pour les suivantes. En effet, la pièce

Fig. 5 - Maison 1, état III, vue générale des pièces de l'aile nord et d'une partie du péristyle (*photo Éric Binet*).

Fig. 6 - Maison 1, état III, vue des pièces de l'aile nord avec le phénomène de déformation des murs suite au tassement des remblais d'une grande fosse antérieure (*photo Éric Binet*).

n° 3 ne mesure que 1,75 x 1,90 m soit environ 3,30 m² et la pièce n° 4 1,80 x 2,40 m, soit un peu plus de 4,30 m².

Cette symétrie se retrouve dans l'organisation des sept pièces qui composent l'aile ouest de l'habitat, c'est-à-dire la partie longeant le *cardo*. Là aussi alternent grands et petits espaces. En partant du nord, apparaît tout d'abord une grande pièce, n° 6, de 4,70 x 4,90 m, soit environ 23 m². Deux petites pièces, n° 7 et 8, lui sont contiguës. La première mesure 1,85 x 2,10 m, soit un peu moins de 4 m², la deuxième 1,90 x 2,35 m, soit environ 4,50 m². Viennent ensuite deux pièces de taille plus importante : 4,70 x en moyenne 4,90 m, soit autour de 23 m² pour la n° 9, et 4,70 x en moyenne 4,80 m, soit un peu plus de 22,50 m² pour la n° 10. Puis reviennent à nouveau deux très petites pièces : 1,65 x 2,10 m, soit un peu moins de 3,50 m² pour la n° 11 et 1,65 x 2,30 m, soit moins de 4 m² pour la n° 12.

Le couloir d'accès les sépare de l'aile sud, donnant sur le *decumanus*, où se trouve tout d'abord une vaste pièce, n° 13, sans conteste la plus grande de cette habitation. De forme trapézoïdale, elle mesure environ 4,60 x 6,50 m, soit autour de 30,50 m². Un four domestique y a été mis au jour, vers le nord (st. 11375). Perturbé par la mise en place d'une fondation postérieure, il nous est parvenu incomplet. De forme quadrangulaire, seul le côté sud a pu être mesuré : 1 m. Il est composé, sur son pourtour, d'un aménagement de blocs de craie mélangés à quelques silex. Une petite cuvette de limon, rubéfié, apparaît vers le centre. Le foyer est surélevé d'une vingtaine de centimètres par rapport au niveau du sol. Il pourrait indiquer qu'il s'agit là de la cuisine.

Immédiatement à l'est se trouve une pièce, n° 14, elle aussi en trapèze. Elle mesure environ 4,50 x 2,30 m, soit un peu plus de 10 m². Vient ensuite une pièce, n° 15, du même type mais plus large puisqu'elle mesure 4,60 x en moyenne 2,85 m, soit un peu plus de 13 m². C'est dans la partie nord de cet espace qu'un puits a été découvert (st. 12000), accolé au mur de séparation avec le péristyle. Circulaire, son diamètre intérieur oscille entre 55 et 60 cm. Le parement, pratiquement présent sur toute la hauteur du puits, est composé de gros blocs de craie taillés. Il s'évase vers le bas pour atteindre un diamètre d'environ 70 cm. au niveau du dernier rang de moellons. Le fond, en cuvette, taillé dans la craie, se situe à une à une profondeur de 5,50 m, soit une altitude d'environ 22,65 m. La mise en place de ce puits a nécessité le creusement d'une vaste fosse d'un diamètre avoisinant les 2 m (fig. 7).

L'espace suivant, n° 16, vers l'est, semble plutôt correspondre à une petite cour qu'à une pièce réellement fermée. Elle aussi en trapèze, elle mesure 4,65 x en moyenne 4,75 m, soit un peu plus de 22 m². Cet espace a été interprété de cette manière dans la mesure où, contrairement aux pièces précédentes, aucun niveau de sol n'a pu y être clairement mis en évidence. Les niveaux de circulation semblent plutôt caractéristiques des sols de cour, composés de multiples recharges. Peut-être existait-il une possibilité d'accès depuis le *decumanus*. Nous resterons cependant prudents dans la mesure où nous ne disposons que d'un faible indice pour appuyer cette hypothèse. En effet, le mur 11038 et le mur de façade 11048 semblent s'imbriquer l'un dans l'autre plutôt que s'appuyer l'un sur l'autre, comme c'est le cas dans les autres pièces, ceci pouvant éventuellement correspondre à un angle. L'interruption immédiatement à l'est pourrait alors être un accès à cette hypothétique courette de service.

La dernière pièce, n° 17, se situe à l'extrémité est de la partie méridionale du péristyle, faisant ainsi la symétrie avec l'aile nord. Elle mesure environ 3,70 x 2,30 m, soit environ 8,50 m².

Le plan et l'organisation générale de cette maison offrent un mélange de symétries et d'irrégularités (la plus flagrante étant ce plan général en trapèze irrégulier, hérité des états antérieurs). Néanmoins, une grande symétrie peut être observée dans l'organisation interne des ailes nord et ouest, avec cette alternance de petites et de grandes pièces. Trois groupes principaux apparaissent : les petites pièces, comprises entre 3,50 et 4 m², les pièces de taille moyenne, 15 à 16 m², toutes situées dans l'aile nord, et les pièces plus importantes, de 22,50 à 23 m², qui se retrouvent dans la branche ouest de la maison. Il se dégage donc une volonté apparente de symétrie. L'aile sud présente, pour sa part, un aspect moins organisé, même si deux grands espaces encadrent deux aires plus petites. Ces quatre pièces, toutes en trapèze, s'emboîtent les unes dans les autres, c'est-à-dire que la plus grande largeur se situe au nord pour les pièces 13 et 15 et au sud pour les pièces 14 et 16. Il est intéressant de noter également la régularité dans la largeur des différentes ailes de la maison, péristyle compris : 7,90 m au nord, environ 8 m à l'ouest et de 7,95 à 8,05 m au sud. Comme on peut le constater la symétrie l'emporte tout de même assez largement sur l'irrégularité.

Le mur de façade donnant sur le *decumanus* (st. 11048) est pratiquement rectiligne, malgré une très légère différence entre les tronçons encore en place au niveau des pièces 13 et 16. Par contre le mur donnant sur le *cardo*, structure 11247, est composé de deux parties d'orientation différente. Bien que celui-ci ait pratiquement entièrement disparu lors de l'installation d'une fondation postérieure, on peut remarquer, avec toutes les réserves qui s'imposent, vu son état de conservation, que les structures 11048 et 11247 sont pratiquement perpendiculaires, au niveau de l'angle sud-ouest de la maison. Or si 11247 se poursuivait selon la même direction vers le nord,

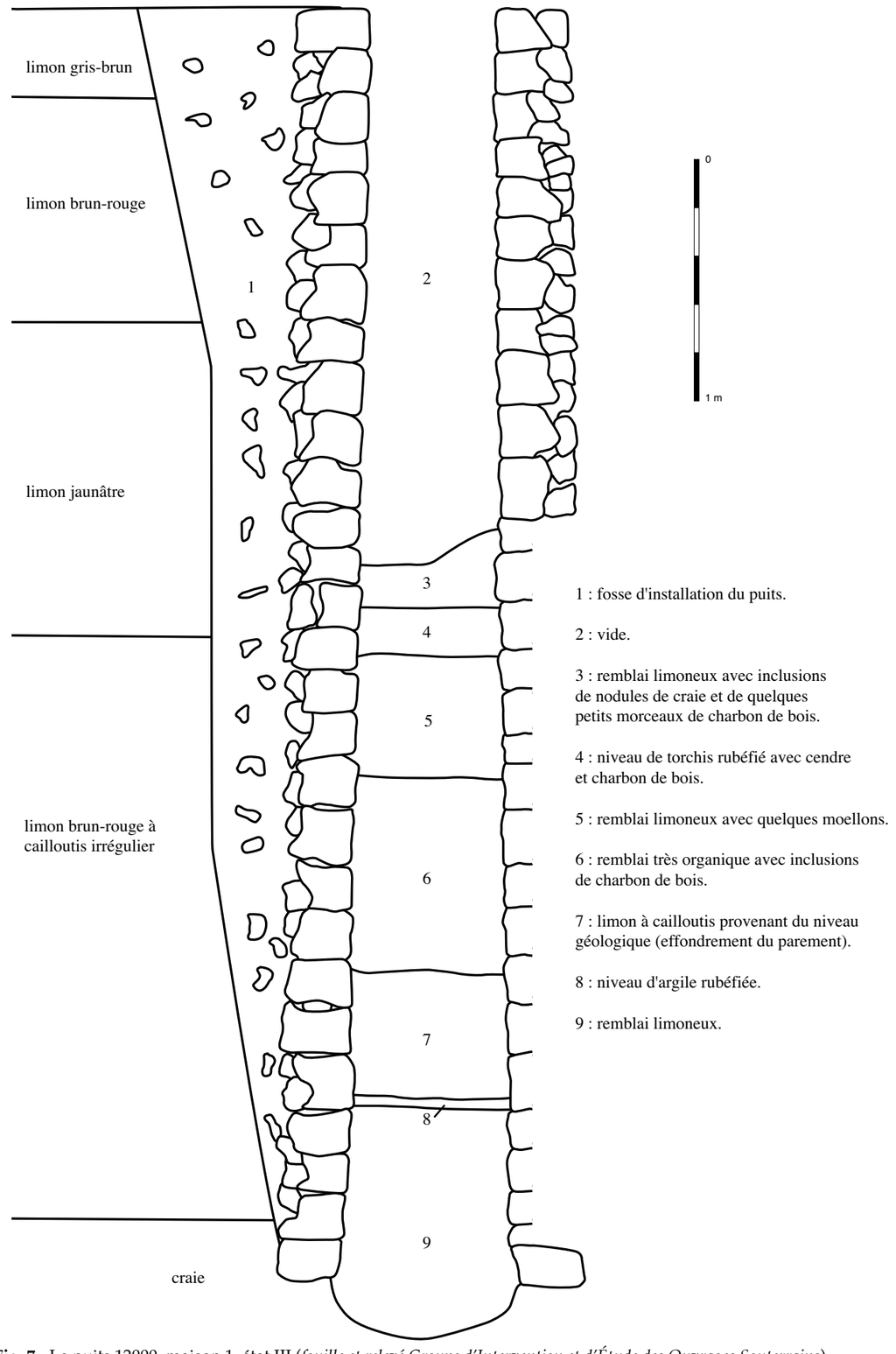

Fig. 7 - Le puits 12000, maison 1, état III (*fouille et relevé Groupe d'Intervention et d'Étude des Ouvrages Souterrains*).

il déborderait alors d'environ 55 cm sur le trottoir au niveau de l'angle nord-ouest de la maison. Cela implique forcément un changement d'orientation.

Les niveaux de sols de cette habitation sont en terre battue. Leurs altitudes varient peu, entre 27,75 et 27,90 m en général. Deux exceptions toutefois : d'une part dans l'aile sud avec les pièces 14 et 15, où les sols se situent à environ 28,20 m, et, d'autre part, dans la partie nord, avec les pièces 3 et 5, à une altitude de 27,60 m. Il faut cependant noter qu'il s'agit dans les deux cas de deux pièces contiguës.

Les solins mis au jour étaient semi-enterrés et ne reposaient sur aucune fondation, à l'exception des plots contenus dans le mur de façade 11048 qui, eux, reposaient sur une fondation de craie pilée. Ces murets accueillaient les sablières basses servant de base à la charpente de bois soutenant les murs de terre qui composaient cette maison. Bien qu'ils soient contemporains dans leur mise en place, il existe quelques légères différences dans les méthodes de construction : ils sont composés en majorité de petits moellons de calcaire liés au mortier jaune. Cependant quelques uns, formant des cloisons internes, sont simplement liés à l'argile. D'autres sont composés en grande partie de blocs de calcaire plus importants, c'est le cas notamment des structures 11038 et 11398. Certains portent la marque d'une reprise, d'une réfection, comme la partie sud du mur de séparation de l'aile ouest du péristyle avec la cour, structure 11233. Mais ils ont pour l'essentiel le même aspect : murets en petit appareil de 30 à 40 cm de large, alternant avec de gros blocs calcaires, notamment placés aux angles. Ces solins étaient en élévation sur une hauteur d'au moins 30 cm, soit environ 3 rangs de moellons. Ceci pose d'ailleurs un problème quant à l'accès et la circulation entre les différentes pièces. En effet, seule la partie nord a livré deux seuils pratiquement certains, rebouchés ultérieurement de manière très visible. Le premier permettait d'accéder à la pièce 5 à partir du péristyle tandis que le second servait de passage entre celle-ci et la pièce 3. Deux autres seuils, beaucoup plus hypothétiques, semblent apparaître, l'un situé entre les pièces 2 et 3, et l'autre assurant le passage du péristyle à la salle 9.

Si aucun mur en torchis ne nous est parvenu en élévation, nous disposons des remblais de la cave, riches en matériaux les composant, pour nous apporter quelques indices. Il ne fait aucun doute qu'ils étaient décorés d'enduits peints. Ceux-ci ont été retrouvés en grande quantité dans la couche 11256. Le décor semble des plus sommaires : fond blanc, liserés rouges et noirs, mouchetis jaunes.

La fonction des différentes pièces pose également problème car même s'il apparaît certain que la taille des petites pièces corresponde à une fonction précise, il est impossible de formuler une quelconque hypothèse à leur sujet. Toutefois, l'aile sud peut être interprétée comme étant les communs de l'habitat avec notamment une cuisine : la pièce 13 avec son four domestique, la salle renfermant le puits et la petite cour annexe.

Le trottoir correspondant à cet état a pu être partiellement observé le long de la façade sud, sur le *decumanus*. Il était large de 3,10 m et devait être abrité par un portique comme semble le prouver la présence d'un petit massif de craie pilée le long du caniveau (st. 3036), servant de fondation de plot.

Si la mise en place de cette maison n'a pu être datée avec précision, son abandon l'est. Il est marqué par l'étalement d'un niveau de remblai à caractère détritique. Il s'agit d'un dépôt au moins secondaire, d'autant plus qu'il a été retrouvé essentiellement dans les pièces d'habitation et dans le péristyle. Il est toutefois homogène chronologiquement et correspond aux années 60/85. Son étalement en guise de remblai est intervenu vers la fin de cette période. Outre la datation obtenue grâce à l'étude céramologique, nous disposons d'une monnaie nous fournissant un *terminus* fiable : une monnaie de Domitien frappée entre 84 et 91 (n° 16). Aucune monnaie postérieure n'a été découverte dans ce dépôt ou dans tout autre niveau contemporain. Nous pouvons par conséquent avancer sans trop d'hésitation le début des années 80 comme date d'abandon de cet état.

L'ÉTAT IV

Les limites de la parcelle et le plan d'ensemble de la maison restent identiques. Cependant l'organisation de certains secteurs subit des changements radicaux, qui autorisent à identifier un nouvel état et pas seulement une nouvelle phase (fig. 8).

La mise en place de cet état est contemporain de la phase d'abandon du précédent. En effet, ce sont les mêmes niveaux qui datent à la fois l'abandon de l'état III et l'installation de l'état IV. Les remblais viennent en fait combler les espaces entre les murs qui sont conservés. Cette transition s'opère donc autour des années 80.

Les solins de l'état précédent qui ont été conservés sont cette fois totalement enterrés (fig. 9). Les niveaux de sols, en terre battue à l'exception de deux pièces, viennent les recouvrir, totalement ou partiellement, et vont se plaquer contre les sablières, elles-mêmes souvent légèrement enterrées. Cela permet d'agrandir un peu la superficie des pièces directement héritées de l'état antérieur. Nous ne nous attarderons pas sur ces nouvelles dimensions dans la mesure où les écarts sont très faibles et n'influencent en aucun cas l'aspect général de l'habitat ou l'utilisation éventuelle des pièces. Pour

Fig. 8 - Maison 1, état IV, phase 1.

Fig. 9 - Maison 1, état IV, vue générale (*photo Éric* Binet).

Fig. 10 - Maison 1, état IV, le sol en béton de la pièce 1 affaissé suite au tassement des remblais d'une fosse antérieure (*photo Éric* Binet).

plus de facilité, il a été décidé de conserver la même numérotation pour les pièces qui perdurent d'un état à l'autre.

Celles-ci sont désormais au nombre de dix-sept. La pièce n° 1, dans le prolongement de l'aile nord du péristyle, est conservée. Elle est maintenant dotée d'un sol en béton, composé d'un mélange de mortier de chaux, de graviers et de petits silex (fig. 10). Les pièces n° 2 à 5 ne subissent aucun changement si ce n'est l'installation d'un foyer (st. 11025) dans la pièce n° 2, contre le mur qui la sépare de la n° 1.

Les différentes pièces de l'aile ouest, n° 6 à 12, ne subissent que peu de transformations, à l'exception de la salle n° 9. Un sol en béton y est mis en place, de même composition que celui de la salle n° 1. À l'aide des observations effectuées à la fouille et confirmées par la stratigraphie, il semble pratiquement certain que la construction de ce sol soit postérieure à la mise en place de l'état, et constitue donc une phase différente. La présence d'un premier sol, en terre battue, sous la surface bétonnée va dans le sens de cette hypothèse. Cette restructuration devait être liée à une utilisation particulière de la pièce. Il existe autour de ce sol, au moins sur trois côtés, un creusement correspondant apparemment à une tranchée de récupération (st. 10012). Large de 60 cm au nord, 20 cm à l'est et, probablement, 90 cm au sud, elle a dû servir à prélever des éléments contemporains du sol bétonné (fig. 11). En effet, le sol initial, en terre battue, est présent entre ces tranchées et les différents murs ou cloisons de la pièce. Deux hypothèses peuvent être formulées quant à la présence de cet équipement particulier. La première serait l'existence d'un *triclinium* : les deux grandes tranchées, au nord et au sud, proviendraient alors de la récupération d'éléments en dur constituant les banquettes de cette salle à manger. Le même type d'aménagement existait sans doute vers l'ouest, le long de la façade. Les traces de sa récupération auraient disparu en raison des perturbations occasionnées par la mise en place d'une fondation postérieure et le creusement d'une fosse moderne. La seconde est celle de latrines publiques comportant un système d'évacuation vers l'égout longeant le *cardo*.

Deuxième transformation importante : l'abandon du mur 11398, qui séparait la pièce n° 10 des pièces n° 11 et 12. Une nouvelle cloison est mise en place, légèrement plus au nord que la précédente. Cela entraîne l'agrandissement de ces deux petites pièces.

La partie sud, quant à elle, subit beaucoup plus de restructurations que le reste de la maison. Le couloir d'accès est supprimé et la pièce n° 13 réduite. Une nouvelle salle, n° 17, est ainsi créée, qui en fait appartient à l'aile ouest. La séparation entre ces deux espaces n'est pas clairement définie, leurs dimensions sont donc approximatives. Légèrement trapézoïdale, la pièce n° 17 mesurerait en moyenne 3,50 x 4,70 m, soit un peu moins de 17 m^2. La salle n° 13 mesure à présent 4,55 x 4,70 m, soit un peu plus de 21 m^2. Un foyer, léger, apparu sous la forme d'une cuvette très rubéfiée (st. 11063), a été mis au jour dans l'angle nord-est. Un dé calcaire, d'environ 50 cm de côté (st. 11172) a été découvert au centre de la pièce, à l'intersection des axes faîtiers des ailes ouest et sud de la maison. Il s'agit peut-être d'un bloc servant à accueillir une poutre verticale renforçant la charpente à la jonction des deux ailes.

La pièce n° 14 reste inchangée, mais correspond maintenant à un vestibule constituant le nouvel accès à la maison, qui s'effectue désormais par le *decumanus*. Par contre la pièce n° 15 est totalement reprise et le puits 12000 est abandonné. Vers le sud, apparaît désormais une pièce rectangulaire, n° 15, mesurant 2,85 x 3,30 m, soit environ 9,50 m^2. Trois niveaux de sol différents se superposant les uns aux autres, ont été identifiés dans cet espace, ce qui semble indiquer la nécessité d'un entretien important, dans un point de passage ou une pièce d'un usage intensif.

Au nord de la pièce 15, un petit espace, de 1,20 x 2,80 m, soit environ 3,40 m^2, servait probablement à accueillir un escalier, de type échelle de meunier, permettant d'accéder à l'étage. Si l'on place le plafond à environ 3 m du sol et si l'on admet qu'un passage de 80 cm devait être laissé libre pour utiliser cet escalier, celui-ci aurait alors une pente de 55°, pente qui peut paraître forte mais néanmoins réaliste si l'on se réfère à certaines structures analogues découvertes à *Herculanum*, notamment dans la boutique située dans l'*insula* IIA au n° 9, où l'escalier présente une pente de 65° (Adam 1989, p. 220).

Immédiatement à l'est, l'espace suivant, n° 16, est lui aussi conservé en l'état. Il est séparé de la pièce 15 par une cloison d'un type particulier (st. 11037). Elle est composée de piquets, de tailles

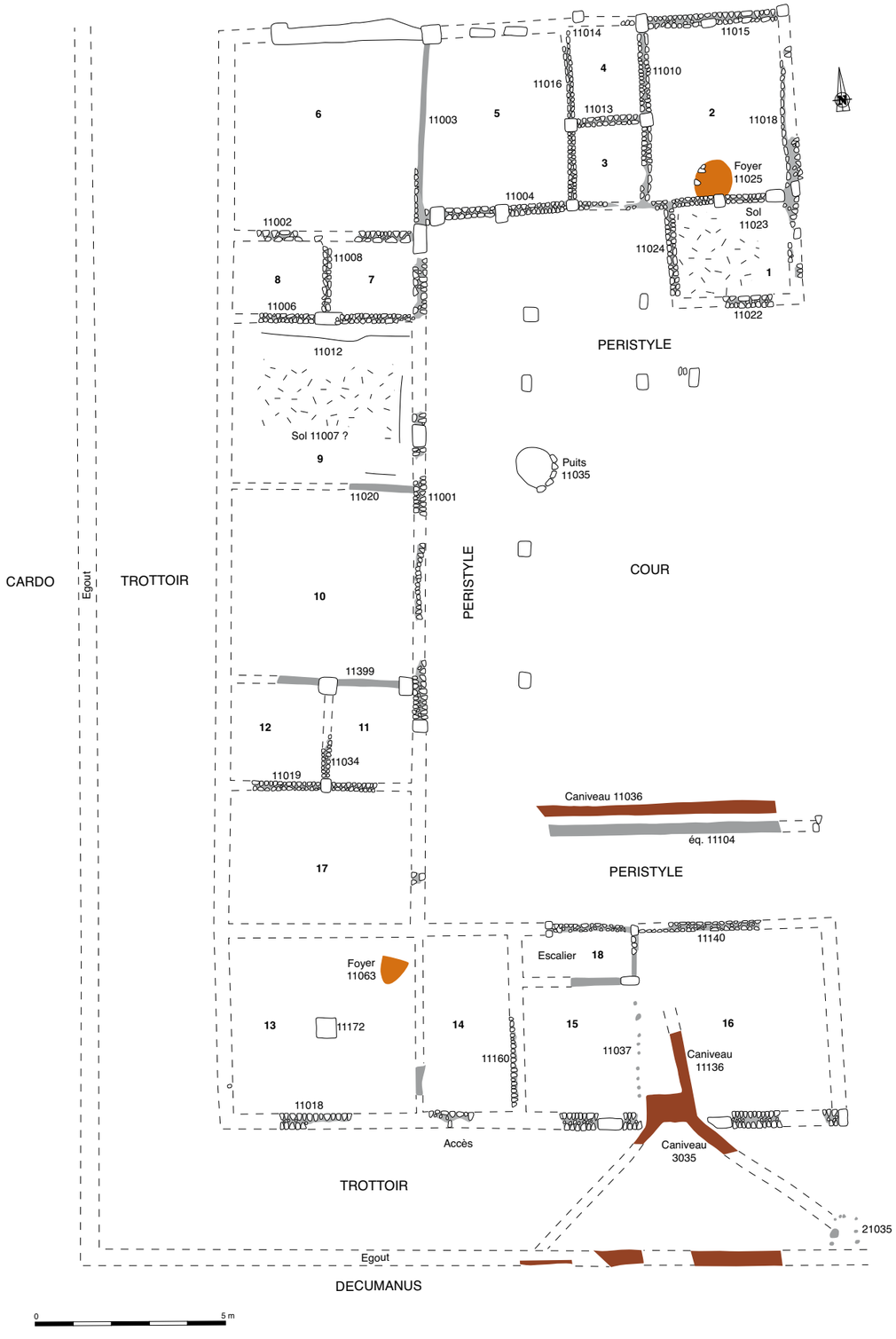

Fig. 11 - Maison 1, état IV, phase 2.

Fig. 12 - Le système d'évacuation des eaux depuis la cour vers les égouts, qui passe sous les pièces de façade de l'aile sud de la Maison 1 (état IV). Le coffrage en bois des caniveaux apparaît nettement (*photo Éric* Binet).

irrégulières, servant à accueillir le clayonnage soutenant le torchis. C'est l'unique cloison conçue de cette manière. La pièce n° 16 semble désormais correspondre à un espace fermé et couvert, à en juger par la qualité des niveaux de sol. Trois recharges successives apparaissent, d'ailleurs liées à celles de la salle voisine, à l'ouest. C'est dans cette pièce qu'a pu être observé le système d'évacuation des eaux pluviales (fig. 12), depuis la cour vers l'égout bordant le *decumanus*. Trois phases successives apparaissent, correspondant par ailleurs aux recharges. Un premier caniveau, en U, est d'abord mis en place (st. 11136). Large d'environ 65 cm et profond de 40 cm, il devait être bordé de planches, récupérées par la suite. Partant de l'angle nord-ouest de la pièce, il se dirige vers la façade avec une orientation sud-sud-est. Il est possible que la structure quadrangulaire présente dans l'angle sud-ouest de la pièce soit déjà installée à cette époque. Interprétée comme un système de type trop-plein ou filtre, elle était bordée de planches. Deux autres caniveaux en partaient pour aller se jeter dans l'égout longeant la chaussée, l'un vers l'ouest, l'autre vers l'est, ce dernier pouvant correspondre à la structure circulaire 3035, observée dans la coupe du trottoir. Il a d'ailleurs été nécessaire de casser légèrement l'angle nord-ouest d'un plot de la façade afin de permettre le passage du caniveau.

Cette première structure laisse ensuite la place à un caniveau plus petit, 11148. Cette transformation ne s'est pas effectuée avant la fin du I^er^ s. comme l'indique la présence dans les remblais de la structure 11136, d'une monnaie de Trajan frappée entre 98 et 117 (n° 23). Ce nouvel aménagement reprend exactement le tracé du précédent. Il était large d'un peu moins de 30 cm et profond d'un peu plus de 10 cm. Le fond et les bords étaient encore tapissés des traces fibreuses correspondant aux planches au moment de sa découverte.

La dernière phase, est quant à elle, un peu plus difficile à étudier (fig. 13). Il existe à ce moment deux caniveaux sous le trottoir et un autre dans la cour, mais aucune structure ne les relie directement. Le caniveau qui se trouve dans la cour (st. 11036), longe l'aile sud du péristyle. Peu profond et large d'environ 30 cm, il comportait cependant un coffrage en bois. Son installation a nécessité la mise en place d'un calage composé de blocs de craie (st. 11095). Enfin, sous le trottoir, un système identique au précédent est utilisé pour l'évacuation des eaux, avec un caniveau se dirigeant vers l'ouest et un autre vers l'est, (st. 3020). Ce dernier, quadrangulaire, devait être coffré à l'aide de planches (fig. 14).

Des modifications importantes interviennent dans le secteur du péristyle et de la cour. La cave est comblée et abandonnée. Le mur de séparation entre la cour et le péristyle disparaît pour laisser la place à une série de plots, irrégulièrement espacés, servant de base aux poutres verticales de la charpente du portique. Ils viennent par ailleurs se poser sur le mur antérieur et tout semble indiquer qu'ils ont été mis en place avant les remblais s'intercalant entre les états III et IV. La circulation s'effectuant désormais librement entre la cour et le péristyle, les constructeurs mettent à profit l'espace libre dans le muret de l'état antérieur, pour y creuser un nouveau puits (st. 11035). Profond d'environ 5,50 m, il atteint une altitude avoisinant 22,65 m. Il présente les mêmes caractéristiques que celui de l'état précédent : circulaire, d'un diamètre intérieur à l'ouverture d'environ 60 cm, il a, en s'évasant vers le bas, un diamètre de 80 cm au niveau du fond, lui aussi en cuvette. Il est également paremenété pratiquement sur toute sa hauteur à l'aide de gros blocs de craie taillés. La position de cette installation permettait de puiser de l'eau tout en restant abrité sous le péristyle.

Fig. 14 - Caniveau coffré en bois passant sous le trottoir pour se jeter dans l'égout qui longe le *decumanus* devant la maison 1 (*photo Éric* Binet).

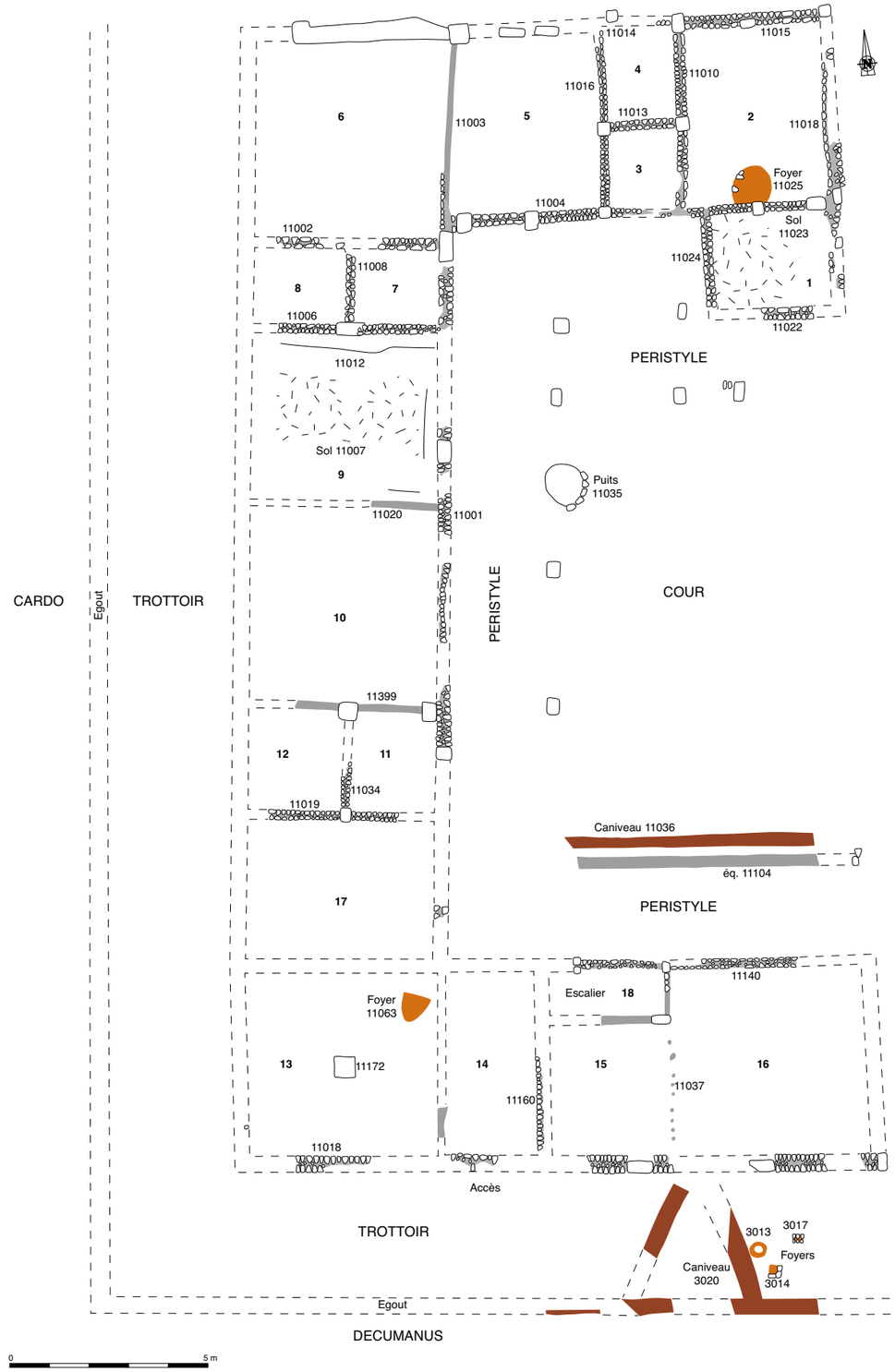

Fig. 13 - Maison 1, état IV, phase 3.

Si la circulation peut désormais se faire partout entre le péristyle et la cour dans les ailes nord et ouest, il n'en est pas de même au sud. Une cloison (st. 11104) est mise en place entre le péristyle et la cour, peut-être pour une question d'ordre climatique. Une cloison, même légère, pouvait servir à « protéger » l'aile sud des vents venant du nord.

L'organisation du péristyle, large de 2,30 m à 2,50 m à cette époque, connaît une évolution importante au niveau de l'aile nord. Il est élargi grâce à une seconde rangée de plots, pour contourner la pièce n° 1 gagnant ainsi environ 1,70 m sur la cour. Il se poursuit maintenant jusqu'à la limite est de la propriété.

La cour est donc réduite par rapport à l'état précédent. Sa superficie est désormais de 88 m^2 environ (11,50 x 7,65 m) ce qui représente 19,50 % de la surface totale de la parcelle.

Les altitudes des niveaux de sols diffèrent d'une aile à l'autre de l'habitat : de 28 m à 28,10 m au nord ; de 28,20 m à 28,25 m à l'ouest ; de 28,30 m à 28,40 m au sud, en tenant compte des différentes recharges.

À l'extérieur, le trottoir, toujours large d'environ 3,10 m, a pu être suivi sur la totalité de la façade sud et sur une partie de la façade ouest. Son niveau n'est pas horizontal, mais connaît un pendage sensiblement régulier. Le point le plus haut se situe à l'angle du *cardo* et du *decumanus*, à 28,70 m, pour atteindre 28,60 m une quinzaine de mètres plus à l'est. La régularité du pendage a surtout pu être mise en évidence sur le trottoir longeant le *cardo*. En partant du point culminant, nous obtenons une altitude de 28,60 m cinq mètres plus au nord, puis 28,50 m cinq mètres plus loin, jusqu'à descendre à 28,10 m au niveau de l'angle nord-ouest de la maison. En règle générale le trottoir se trouve donc plus haut que les niveaux de sol de l'habitation. Le décalage peut être important, il atteint, par exemple, 30 à 40 cm avec la pièce n°13. Cette différence de niveau peut éventuellement expliquer le sol en pente du vestibule, s'alignant sur le trottoir au sud, et sur les pièces voisines au nord. Seule l'aile septentrionale et une partie de la branche occidentale se trouvent approximativement au même niveau que le trottoir.

Face à la pièce n° 16, sur le trottoir longeant le *decumanus*, deux petits foyers ont été découverts. Le premier (st. 3013) se présente sous la forme d'une cuvette de limon rubéfié, ovoïde de 33 x 40 cm. Le second (st. 3014), mesurant 35 x 42 cm, légèrement surcreusé, est délimité vers l'est par une série de fragments de tuiles, des *imbrices* essentiellement (fig. 13).

Cette maison était exclusivement construite en torchis. Les sablières basses, larges en moyenne d'une quinzaine de centimètres, se trouvaient au niveau du sol, aucune élévation en dur n'était donc visible. Certains murs devaient être décorés d'enduits peints, comme l'attestent les fragments rouges et blancs retrouvés dans les niveaux de démolition. Par contre, aucun morceau de tuile n'y a été découvert, c'est pourquoi nous avançons l'hypothèse d'une toiture en chaume ou en bois pour cette habitation.

La destruction de l'habitat a été provoquée par un incendie, mais malheureusement les éléments détruits n'ont pas été retrouvés en place. Constituée essentiellement de l'argile provenant des murs en torchis incendiés (c.11000 et 106), la couche qui se trouve immédiatement sur les niveaux de sol a été remaniée. Il semblerait donc que ceux-ci aient été systématiquement nettoyés pour récupérer un maximum de choses. Pratiquement aucun objet, aucun vase n'a été retrouvé écrasé en place sur les sols. Ce phénomène interdit par ailleurs d'attribuer une fonction précise aux différentes pièces comme on aurait pu le faire en retrouvant certains objets caractéristiques. Ce remaniement est confirmé par la présence dans cette couche, pourtant essentiellement composée de matériaux ayant subi le feu, de nombreux fragments de céramiques n'en portant pas la trace et ayant un taux de fragmentation assez important, signe d'un dépôt au moins secondaire.

La datation de ce sinistre a par conséquent été relativement difficile à établir. Il a d'abord été attribué à la fin du I^{er} s. par analogie avec un incendie déjà rencontré en plusieurs endroits de la ville. Cette première hypothèse s'est révélée fausse car la couche 11000, qui est le niveau d'incendie remanié juste au-dessus des sols, a livré un Drag. 46 estampillé AVTRVS, provenant des ateliers de Lezoux, daté entre 125 et 150.

De plus, une monnaie d'Hadrien, datée de 125/128 (n° 28), a été retrouvée dans une couche de remblai (c.10034) consécutive à cet incendie.

Cette destruction n'a donc pu intervenir avant 125 et doit se situer aux environs de cette date. Il s'agirait d'un incendie qui n'avait pas été, jusqu'alors, observé sur Amiens.

D'importantes restructurations vont intervenir lors de la reconstruction consécutive à l'incendie. La parcelle se trouve désormais divisée en deux parties nettement distinctes, appelées la maison 8 vers le sud et toujours la maison 1 vers le nord. Si leur installation est contemporaine, leur évolution ultérieure est totalement différente.

LA MAISON 1

L'état V

Elle occupe les trois quarts nord de la parcelle de l'état précédent et couvre une surface d'environ 340 m^2 (fig. 15).

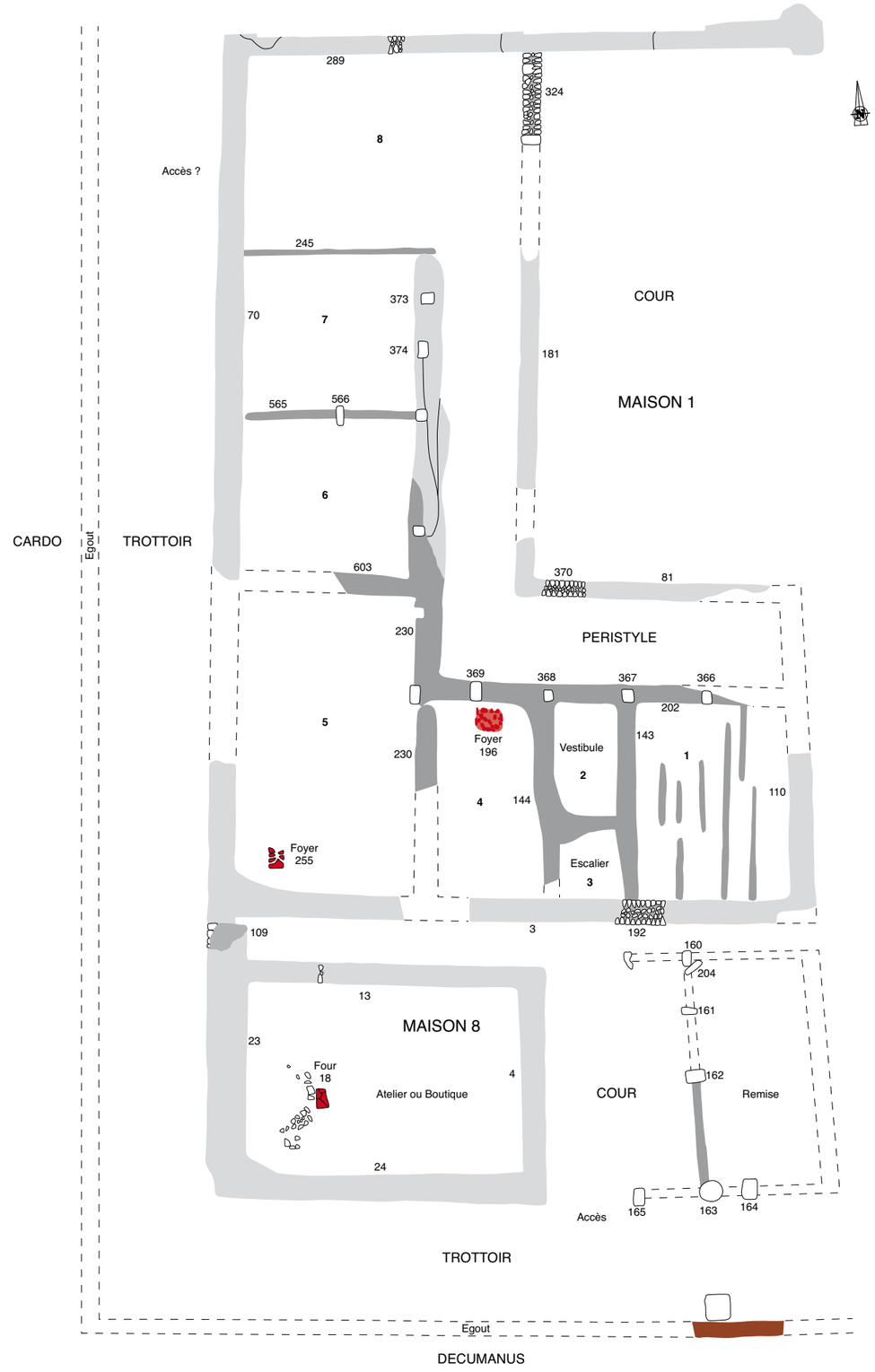

Fig. 15 - Maisons 1 et 8, état V.

Fig. 16 - Maison 1, état IV, une partie des plots en craie. Enterrés, ils reposaient sur des fondations en craie pilée et accueillaient la sablière basse de la cloison séparant le péristyle de l'aile sud de la maison. Le niveau de sol contemporain est visible en haut de la stratigraphie située en arrière (*photo Éric* Binet).

Fig. 17 - Maison 1, état V, plot en craie reposant sur les murs de l'état antérieur (*photo Éric* Binet).

La disposition générale de l'habitat est en « L », les diverses pièces s'articulent le long d'un péristyle, qui encadre une cour intérieure.

Cette maison associe des structures en dur, pour les murs porteurs ou de clôture essentiellement, et des structures légères, torchis sur ossature de bois reposant sur des plots de craie (fig. 16 et 17), réservé aux cloisons internes.

La cour, rejetée désormais dans l'angle nord-est, couvre approximativement 100 m², soit un peu moins de 28,50 % de la surface totale de la propriété. Aucun niveau de sol n'a pu y être décelé. Toutefois, d'après le matériel provenant des différents remblais, il semble qu'elle se trouve, à cette époque, légèrement en contrebas par rapport à l'habitat.

Elle est bordée par un muret, haut d'au moins 0,70 m, en moellons de craie et calcaire, liés au mortier jaune (st. 324 et 370). Il repose sur une couche de craie faisant office de fondation, correspondant aux niveaux d'installation de cet état. Ce muret devait soutenir la charpente en bois du portique couvrant le péristyle. Une partie de cette structure s'est d'ailleurs affaissée suite à l'effondrement des remblais d'une

Fig. 18 - Maison 1, état V, le mur 324, séparant la cour de la pièce 8, affaissé suite à l'effondrement des remblais d'une fosse antérieure (*photo Éric* Binet).

fosse d'extraction de limon antérieure (fig. 18). La galerie, au sol de terre battue, mesure environ 2,40 m. de large dans l'aile sud, tandis qu'à l'ouest, sa largeur est d'environ 2,60 m. C'est dans ces niveaux d'installation qu'a été mis au jour un alignement de trous de poteaux, avec blocage, le long du mur séparant l'aile ouest du péristyle de la cour. Ceux-ci correspondent à l'emplacement d'un échafaudage ayant servi à la construction de ce mur.

Huit pièces de taille variable ont été dégagées, quatre dans chaque aile. La pièce n° 1, située à l'extrémité est de l'aile méridionale, est rectangulaire avec une surface d'environ 16,50 m², c'est-à-dire 3,30 x 5 m. Deux phases successives ont été identifiées. Dans un premier temps, le sol est en terre battue. Un foyer est aménagé le long de la cloison nord. Dans un second temps, cette pièce est dotée d'un plancher, après la mise en place d'un petit remblai de limon brun. C'est sur ce niveau qu'ont été mis au jour les négatifs des lambourdes attestant l'existence du plancher. Régulièrement espacées de 25 ou 50 cm, elles étaient orientées nord-sud. Cet aménagement de sol et les fragments de corniches, en stuc décoré (fig. 19), retrouvés dans les niveaux d'arasement, font penser à une pièce d'apparat, telle qu'un salon.

Fig. 19 - Maison 1, état V, fragment de corniche en stuc retrouvé dans la pièce 1 qui était dotée d'un plancher (*photo Afan*).

Immédiatement à l'ouest sont situées deux pièces de très petite taille. La pièce n° 2, vers le nord, mesure environ 1,60 x 2,90 m, soit un peu plus de 4,60 m^2. Les nombreux niveaux de piétinement et de recharges retrouvés en font un lieu de passage de type vestibule. Celui-ci permettrait alors de passer du péristyle à d'autres pièces de la maison, au salon par exemple. Il permettrait également d'accéder à un escalier menant à l'étage. La pièce qui l'accueille, située au sud de la précédente est stérile en niveaux de piétinement et mesure environ 1,50 x 1,80 m, soit environ 2,70 m^2. Cette exiguïté n'exclut pas cependant la possibilité d'un escalier à cet endroit. En effet, celui-ci, orienté tout d'abord nord-sud, du vestibule vers le mur de clôture, serait nécessairement doté d'un palier en L et aboutirait au dessus de l'une des pièces voisines. La pente dépend, quant à elle, de la taille des marches et de la largeur du palier. Même si l'existence d'un escalier n'est pas assurée, elle est techniquement possible.

La pièce n° 4, à l'ouest, atteint un peu plus de 14 m^2, soit 2,70 m en moyenne x 5,20 m. Elle est dotée d'un sol de terre battue. Un foyer (st. 196), y a été mis au jour le long de la cloison nord. De forme quadrangulaire, il était composé de fragments d'*imbrices* et de *tegulae*.

Les différents sols de cette aile sud se situent à une altitude d'environ 29,10 m.

La partie sud de l'aile occidentale est occupée par une pièce d'assez grandes dimensions, n° 5. Elle mesure 4,60 x environ 7,90 m, soit un peu plus de 36 m^2. Un foyer y a été également découvert, dans l'angle sud-ouest (st. 255). De forme rectangulaire, il était en fait composé d'une *tegula* fragmentée.

Suivent ensuite deux pièces ayant pratiquement les mêmes dimensions, environ 4 x 4,50 m, pour la pièce n° 6 et 3,90 x 4,30 m, pour la pièce n° 7, soit un peu plus de 18 m^2 chacune.

L'extrémité nord de cette aile est occupée par une vaste pièce, n° 8, mesurant 4,90 x environ 7,20 m, soit un peu plus de 35 m^2. Elle se différencie des autres par le fait qu'elle est contiguë à la cour. En effet, le péristyle disparaît dans ce secteur pour aboutir directement à cette pièce. C'est en partie pour cette raison qu'elle est interprétée comme un espace de type vestibule, l'accès à cette maison se faisant à cet endroit. La cloison qui la sépare de la pièce n° 7 était encore en place sur une hauteur de quelques centimètres. Elle était large d'environ 15 cm, et recouverte d'un enduit peint (st. 245).

Les sols de ces pièces ont en grande partie disparu, consécutivement à l'arasement du site. De même les niveaux de trottoir n'ont pu être étudiés le long du *cardo*.

L'arasement de cet état a pu être observé dans l'aile sud (c. 134). Le matériel céramique recueilli ne semble pas antérieur au début du III^e siècle. Cette datation est confirmée par le matériel provenant d'un niveau de remblai mis en place pour l'installation de l'état suivant (c. 152). La maison aurait donc eu une durée de vie d'au moins trois quart de siècle.

L'état VI

Cette nouvelle maison ne subit que peu de changements. Son organisation générale en L reste la même qu'à l'état précédent (fig. 20).

Le plan de l'aile sud ne diffère absolument pas, les nouvelles cloisons se superposent aux structures antérieures. Cependant, et de manière générale en ce qui concerne les deux ailes, les plots servant de fondations aux sablières basses sont d'un aspect moins soigné que ceux de l'état V. Il s'agit d'ailleurs parfois d'éléments architecturaux réemployés (st. 159, 184 et 194). La pièce 4 comporte toujours un foyer vers le nord (st. 182), qui occupe exactement le même emplacement que son prédécesseur. De forme rectangulaire, 30 x 60 cm, il est formé de moellons récupérés.

Les restructurations les plus importantes interviennent dans la partie nord de l'aile ouest. La pièce 7 est divisée en deux ensembles : la pièce 7a, au sud, large d'environ 2,25 m, et la pièce 7b, au nord, large de 1,65 m. Ces deux nouveaux espaces sont séparés l'un de l'autre par une cloison en terre, décorée d'un enduit (st. 244). Elle repose sur un alignement de blocs de craie et de silex, méthode similaire à celle observée par exemple à Avenches, (Paunier 1985). La nouvelle cloison séparant les pièces 6 et 7a paraît avoir été construite selon la même méthode (st. 375). Le mur 245, entre les pièces 7b et 8 est conservé, mais semble élargi et passe de 15 à 20 cm. Une pierre quadrangulaire y est accolée au nord, dans la pièce 8. Longue de 65 cm, elle pourrait correspondre à un seuil, suggérant un passage entre les deux pièces. Toujours dans la pièce 8, une nouvelle cloison en terre est mise en place (st. 251). Longue à l'origine d'environ 2,20 m, elle vient fermer le péristyle vers le nord. Elle laisse toutefois une possibilité d'accès, large d'environ 1 m, entre le péristyle et la pièce 8.

Le mur de séparation entre le péristyle et la cour est en grande partie conservé. Il connaît cependant une reprise importante, sur une longueur d'environ 4m, à son extrémité nord. En effet, une cloison en terre (st. 325), s'y substitue, rejoignant la structure 251. Son axe est légèrement décalé vers le sud-ouest, par rapport au mur précédent. Elle supportait un enduit de couleur blanche. Cette reprise correspond en fait au tronçon de mur de l'état V qui s'est affaissé.

Fig. 20 - Maisons 1 et 8, état VI.

LA MAISON 8

L'état V

Elle occupe toute la partie sud de l'ancienne parcelle et se situe donc à l'angle du *cardo* et du *decumanus*. Sa superficie est d'environ 108 m². Les deux maisons sont séparées par un espace variant entre 1,10 et 1,20 m (fig. 15).

Elle se divise en trois parties distinctes : vers l'ouest, apparaît une vaste pièce, d'environ 4,85 x 7,15 m, soit un peu moins de 35 m², délimitée sur ses quatre côtés par des murs en dur. Ayant été entièrement récupérés après l'abandon du quartier, rien ne permet de connaître leurs dimensions respectives, hormis l'observation de leurs tranchées de récupération. Les murs nord et sud mesurent ainsi un peu moins de 50 cm. tandis que le mur ouest est large d'un mètre. Cette différence est peut-être due ici à une reprise ultérieure, nous y reviendrons. Mais l'analyse des tranchées ne permet de connaître que les dimensions des parties enterrées de ces structures, car les niveaux de sols appartenant à cet état sont placés plus haut que les fondations en craie damée, d'environ 1,10 m. Il existait donc un système de solins enterrés, tenant lieu de fondation aux parties en élévation, dont la largeur n'est connue que pour le mur est : environ 48 cm. C'est dans cette grande salle, au sol de terre battue, qu'ont été mis au jour les restes d'un grand foyer circulaire (st.18), associé à de nombreux niveaux lenticulaires cendreux. Fortement perturbé, il semblait néanmoins présenter deux phases successives : il était composé, dans un premier temps, de tuiles, puis, dans un second temps, d'un assemblage de moellons de craie de taille variable. Son aspect et ses dimensions inclinent à penser non pas à un foyer domestique mais à une structure artisanale.

Immédiatement à l'est, lui est contigu un espace d'un peu moins de 21 m², soit environ 3,60 x 5,80 m. Il est délimité à l'ouest par un mur en dur, le séparant de la première pièce, tandis que les trois autres côtés sont composés d'une série de plots et d'un tronçon de sablière (st.166). La nature de son sol, essentiellement composé de graviers, implique l'existence d'un lieu de passage ou d'un espace ouvert, comme une cour. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'a été placé, hypothétiquement, l'accès à la maison. La présence d'un plot, en façade (st.165) atteste l'existence d'une pièce de charpente, sablière basse ou poutre verticale, réduisant ainsi l'entrée à une largeur de 2 m. Aussi, l'accès pouvait-il s'effectuer soit par une porte, si cet espace était fermé sur la rue, soit directement, s'il était ouvert.

De l'autre côté de cette cour, à l'est, se situe un espace d'environ 16 m², soit 2,80 x 5,90 m, dont la composition comprend deux méthodes de construction bien distinctes : le mur de séparation entre cet espace et la petite cour qui vient d'être décrite est composé, dans sa moitié nord, d'une série de plots, régulièrement espacé d'environ 1,50 m. Deux plots sont placés côte à côte au niveau de l'angle nord-ouest.

Ce système offrait une possibilité de passage direct entre cet espace et la cour. Par contre, une sablière, large d'environ 20 cm, qui a, par ailleurs, subi une reprise, prolonge l'alignement des plots vers le sud, sur une longueur de trois mètres. Elle repose en façade sur un plot (st. 163) qui est en fait une base de colonne récupérée, de très bonne facture.

Il est probable qu'une structure du même type venait fermer cette pièce vers l'est, à environ trois mètres de la première sablière, marquant ainsi la limite de la propriété, si toutefois on attribue une organisation symétrique à l'ensemble.

Ces différents points font penser à un appentis ou une remise servant de lieu de stockage aux matériaux nécessaires à une quelconque activité artisanale.

Le mur de façade se décale vers le sud, c'est-à-dire qu'il avance sur le trottoir, qui garde néanmoins à peu près la même largeur que précédemment, environ 3,15 m. Cet empiétement s'effectue donc au détriment de la chaussée ; il est alors possible que la voie soit un peu moins large qu'aux états précédents dans ce secteur.

Sur le trottoir au sol de terre battue, la mise au jour d'un plot, le long du caniveau, atteste la présence d'un portique.

L'altitude ne varie pas ou peu entre le niveau du trottoir et celui des sols à l'intérieur de l'habitation, autour de 29,10 m, tout comme pour la maison au même moment.

L'arasement, volontaire, de cet état intervient vers le milieu du IIe siècle.

L'état VI

Cet état (fig. 20) est mis en place immédiatement après le précédent, c'est-à-dire vers le milieu du IIe s. Cette datation a été obtenue grâce au matériel recueilli dans les niveaux d'arasement de l'état précédent, et surtout dans une fosse située au sud du mur de clôture de la maison 1. Cette structure correspond sans doute à une reprise du mur qui serait intervenue lors de la mise en place de cet état. Le remblai de la fosse, la couche 146, renfermait un matériel céramique chronologiquement homogène, daté des années 140/160. C'est par ailleurs dans ce niveau qu'a été découverte une statuette en ivoire représentant Harpocrate (n° 330).

L'organisation générale de la maison reste la même. On retrouve, vers l'est, deux espaces séparés par deux plots, éloignés d'environ 3 m, dont seules les fondations en craie damée nous sont parvenues (st. 59 et 60). Toutefois, l'endroit qui semblait correspondre à une cour lors de l'état précédent est agrandi et mesure désormais 4 m. d'est en ouest, portant sa superficie à environ 22 m². La cloison a également disparu. La pièce servant d'appentis, ou de remise, est donc maintenant totalement ouverte vers l'ouest.

Le mur de façade est également restructuré dans ce secteur, tout en restant à la même place. Cette reprise est attestée par un creusement longeant la structure, côté nord, c'est-à-dire vers l'intérieur de la maison.

La grande pièce située vers l'ouest est conservée. Même si cela n'apparaît pas clairement d'un point de vue stratigraphique, deux phases semblent s'y succéder. Dans un premier temps, une structure quadrangulaire, d'environ 1,50 m de côté, de type cellier enterré, est mise en place dans l'angle nord-est de la pièce (st. 104). Le matériel qui y a été découvert ne permet pas de dater son abandon avec précision. Il semble être intervenu assez rapidement, puisque la céramique date environ du milieu du IIe siècle après J.-C., ou lui est immédiatement postérieure. Cependant, l'appartenance de cette structure à l'état VI ne fait toutefois aucun doute dans la mesure où ce creusement recoupe, de façon très nette, le sol et le niveau d'arasement de l'état précédent.

Il est également possible que la reprise du mur longeant le *cardo* date de cette période. Cette hypothèse est cependant assez fragile puisqu'elle repose uniquement sur le fait que cette structure (st. 109), est différente des trois autres murs délimitant la pièce. De plus cette différence ne peut s'observer qu'au niveau de leur largeur puisqu'ils ont pratiquement été entièrement récupérés. Par contre, que ce mur soit mis en place dès l'état V ou qu'il s'agisse d'une reprise à l'état VI, il est intéressant de noter qu'il ne va pas se coller à l'angle sud-ouest de la maison 1, mais ne comble qu'une partie de l'intervalle laissé libre entre les deux maisons. Ceci peut être un élément allant dans le sens de l'existence de deux propriétés nettement distinctes, leurs murs de clôture s'arrêtant au milieu de cet espace n'appartenant à aucune d'entres elles.

LES MAISONS 1 ET 8. RÉSUMÉ

Située dans l'angle sud-ouest de l'*insula*, au croisement du *cardo* et du *decumanus*, ses limites sont issues du parcellaire d'origine. Elle est la plus petite des maisons dégagées et ne couvre que 450 m² lors de son implantation initiale, vers le milieu du Ier siècle.

Peu d'éléments appartenant au deuxième état nous sont parvenus : une cave, reprise ultérieurement, et quelques lambeaux de cloisons, premiers aspects réellement structurés d'un habitat privé urbain gallo-romain. Cet état a du avoir une durée de vie relativement courte, de l'ordre de la décennie, voire moins, entre les années 50 et 60.

On ne peut aborder l'évolution de cette maison qu'à partir de l'état III, qui se rapporte aux années 60 à 80. À cette époque, la maison organisée en U, comporte 17 pièces réparties autour d'un péristyle encadrant une cour intérieure. La cave de l'état précédent est encore utilisée.

L'état suivant, ou état IV, est mis en place au tout début des années 80. La maison conserve dans l'ensemble la même organisation qu'à l'état précédent. Toutefois, le nombre de pièces passe de 17 à 18 tandis que la cave est abandonnée et n'est pas remplacée. L'accès à la maison s'effectue désormais par le *decumanus*, contrairement à l'état précédent où il se faisait par le *cardo*.

La méthode de construction est la même dans les deux cas : il s'agit d'édifices à ossature en bois, les murs en torchis reposant sur des solins formés de moellons de calcaire ou de craie, dont la plupart ont servi aux deux états. Les sols sont essentiellement en terre battue, à deux exceptions près.

Il y a donc peu de changements dans l'aspect général de l'habitat entre les années 60 et 125, date de l'incendie qui a mis fin à l'état IV.

Un bouleversement important intervient avec la mise en place de l'état suivant, consécutive à cet incendie. L'ancienne parcelle est maintenant divisée en deux parties distinctes, semblant correspondre à des propriétés différentes.

Dans la partie nord, le long du *cardo*, huit pièces d'habitat s'organisent en « L » autour d'un péristyle et d'une cour intérieure rejetée dans l'angle de la nouvelle parcelle. Ces éléments composent la « nouvelle » maison 1, qui couvre une superficie de 340 m². Cependant, cette nouvelle disposition provient directement de l'organisation précédente. En effet, il suffit de supprimer l'aile nord de la maison de l'état IV pour obtenir ce nouveau plan. L'organisation interne de l'aile sud est conservée ; seul l'escalier et le vestibule sont inversés. Cette observation incite à penser qu'il s'agit de l'héritière directe de la maison 1 de l'état précédent. C'est pourquoi nous avons conservés le même numéro.

Des murs en dur, composés de moellons de craie ou de calcaire, reposant sur une fondation en craie damée, sont mis en place, marquant ainsi une nouvelle évolution dans les méthodes de construction de la maison. Seuls les murs extérieurs en bénéficient, le cloisonnement interne ne s'effectuant toujours qu'à l'aide de murs en terre.

Vers le sud, le long du *decumanus*, est installé désormais ce qui semble être un local commercial ou artisanal, la maison 8. Cette nouvelle propriété est scindée en trois parties principales : une vaste pièce couverte, une petite cour et un bâtiment de type appentis.

Les plans évoluent très peu entre les états V et VI. Seul élément important, on observe un décalage chronologique entre les maisons 1 et 8 pour la mise en place de l'état VI. Ce décalage, d'au minimum un demi-siècle, confirme l'existence de deux propriétés bien distinctes, qui ont eu chacune leur propre histoire. Enfin, la disparition des niveaux les plus récents nous interdit d'avancer avec certitude une quelconque date d'abandon pour ces deux premières maisons. Néanmoins, celui-ci a dû intervenir au même moment que pour le reste du quartier, vers la fin du III^e^ siècle.

UN GROS DÉPOTOIR DES ANNÉES 60-80 : le remblai de mise en place de l'état IV, Maison 1 - couche PDS 11059 et équivalents
(Stéphane DUBOIS)

CONTEXTE ET DATATION DE L'ENSEMBLE

Vers 80 de notre ère, la maison 1 a fait l'objet d'une campagne de réaménagement, qui se traduit, entre autres, par un exhaussement des niveaux de sol sur l'ensemble de l'emprise de la demeure. Les soubassements de murs, auparavant en élévation, sont alors enterrés jusqu'à hauteur des sablières basses. Ces travaux ont nécessité un important apport de terre de remblai, que les terrassiers ont extrait au plus près. Joignant l'utile à l'effort minimal, ils ont choisi de procéder au curage des caniveaux qui bordent la maison (et les maisons voisines ?). Ces caniveaux, creusés lors de la viabilisation du quartier vers 50/60, n'avaient semble-t-il encore jamais été curés, et s'étaient fortement ensablés (dépôts sablonneux verdâtres), tout en servant de dépotoir pour les ordures ménagères (restes alimentaires, vaisselle cassée, …).

L'épandage de ce dépotoir, bien scellé entre les niveaux de sol des états III et IV, assure une certaine homogénéité à l'ensemble, même s'il a été constitué par des rejets progressifs étalés sur environ un quart de siècle. Les monnaies les plus récentes qui lui sont associées sont des bronzes émis aux noms de Vespasien et de Titus César en 77-78 ; les monnayages de Domitien et Trajan sont associés à l'occupation de l'état IV, ce qui cible bien, de fait, un épandage du dépotoir intervenu à la fin des années 70 ou, au plus tard, au début des années 80. On dispose donc ici, pour la chronologie, de bons éléments extérieurs au faciès céramique, avec une stratigraphie très cadrée et un apport numismatique significatif. De même, l'épaisse couche de nivellement qui surmonte l'occupation tibéro-claudienne a préservé les niveaux ultérieurs d'une éventuelle pollution par du mobilier résiduel.

Le dépotoir PDS 11059 (et les niveaux équivalents 11062, 11139, 11263 et 11338) peut donc être considéré comme le reflet de la vaisselle en usage dans ce quartier cossu de *Samarobriva*, durant les états II et III, soit entre 55/60 et les environs de 80. La quantité impressionnante de mobilier, près de 24000 tessons pour un minimum de 3458 vases différents (NME), fournit une image précise des courants d'approvisionnement principaux de la ville, avec quelques apports plus spécifiques et ponctuels liés aux goûts ou aux déplacements et migrations propres aux habitants de cette *insula*.

La vaisselle de table

On notera de prime abord le caractère essentiellement céramique de la vaisselle à cette époque : le verre est réduit à quelques fragments, le métal ne tient qu'une place anecdotique avec une attache d'anse de situle. La récupération des débris pour la refonte peut (en partie) expliquer le caractère très marginal de ces matériaux « nobles » dans l'équipement domestique d'une demeure qui paraît aisée (de par son plan et ses dimensions). La question reste ouverte.

Le service de table en céramique fine est à la fois abondant (un tiers des vases) et fort diversifié, dans les teintes (rouge, vert, noir, « doré » au mica, beige) comme dans les formes.

La sigillée à elle seule couvre 14 à 23 % de la vaisselle (NME et EV), avec des vases presque exclusivement originaires de La Graufesenque (ou du groupe de La Graufesenque) ; elle forme le noyau de la vaisselle de table, avec des services d'assiettes, de coupes à boire, de coupelles à sauces, de vases de présentation. La base prépondérante semble être l'association de l'assiette Drag. 18 avec la coupe Drag. 27, mais cette dominante ne doit pas masquer la forte diversité des formes représentées. Quelques types claudio-néroniens subsistent (Drag. 16 et 24/25b, Ritt. 9b), ce qui n'a rien de surprenant dans un dépotoir dont la constitution aurait débuté vers 55/60 de notre ère. On ne s'étonnera pas non plus de l'apparition des services « flaviens » A, D, E et F, du Drag. 33 et du Drag. 37, toutes formes dont la production débute dans les années 60 ou 70 à La Graufesenque. On notera enfin la présence de formes peu courantes à Amiens (et plus généralement sur les sites de consommation), comme le calice Ve. A3 (n° 38), les gobelets Déch. 57 (n° 46) et Déch. 67 (n° 47), ou une cruche dont ne nous est parvenue que l'anse (n° 48). Le gobelet Déch. 57, à corps cylindrique et décor moulé, n'est théoriquement plus en usage à l'époque de la constitution du dépotoir (le modèle est tibérien) ; sa forme particulière, comme sa belle qualité, peuvent justifier sa longévité prolongée, par transmission à la génération suivante.

Cinquante-trois estampilles ont été relevées, qui appartiennent à vingt-cinq potiers identifiés différents : Albanus, C. Val(erius) Albanus, Bio, Calvus, Elvinus (?), Frontinus, Iovis, Iunius, Licinus,

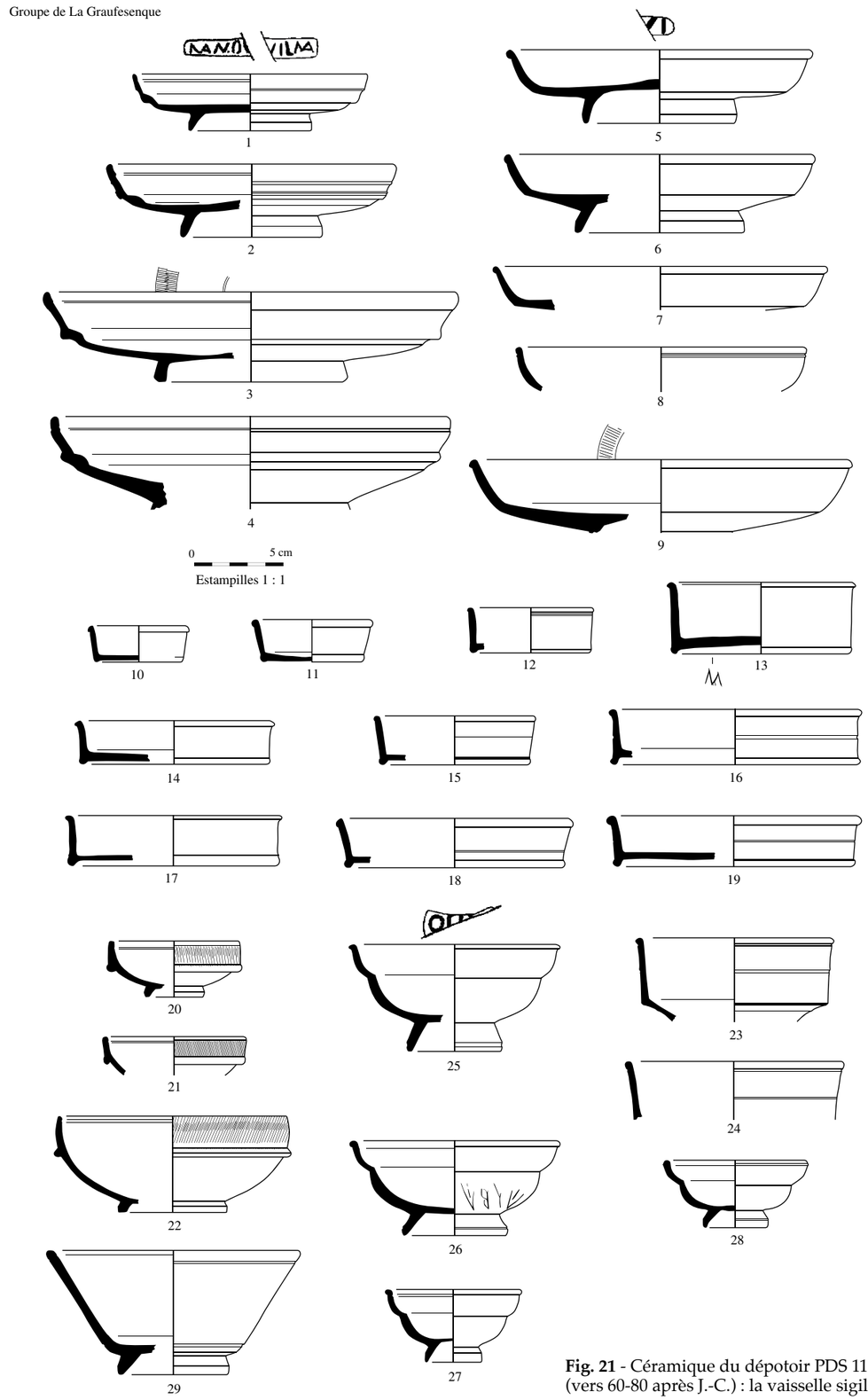

Fig. 21 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : la vaisselle sigillée.

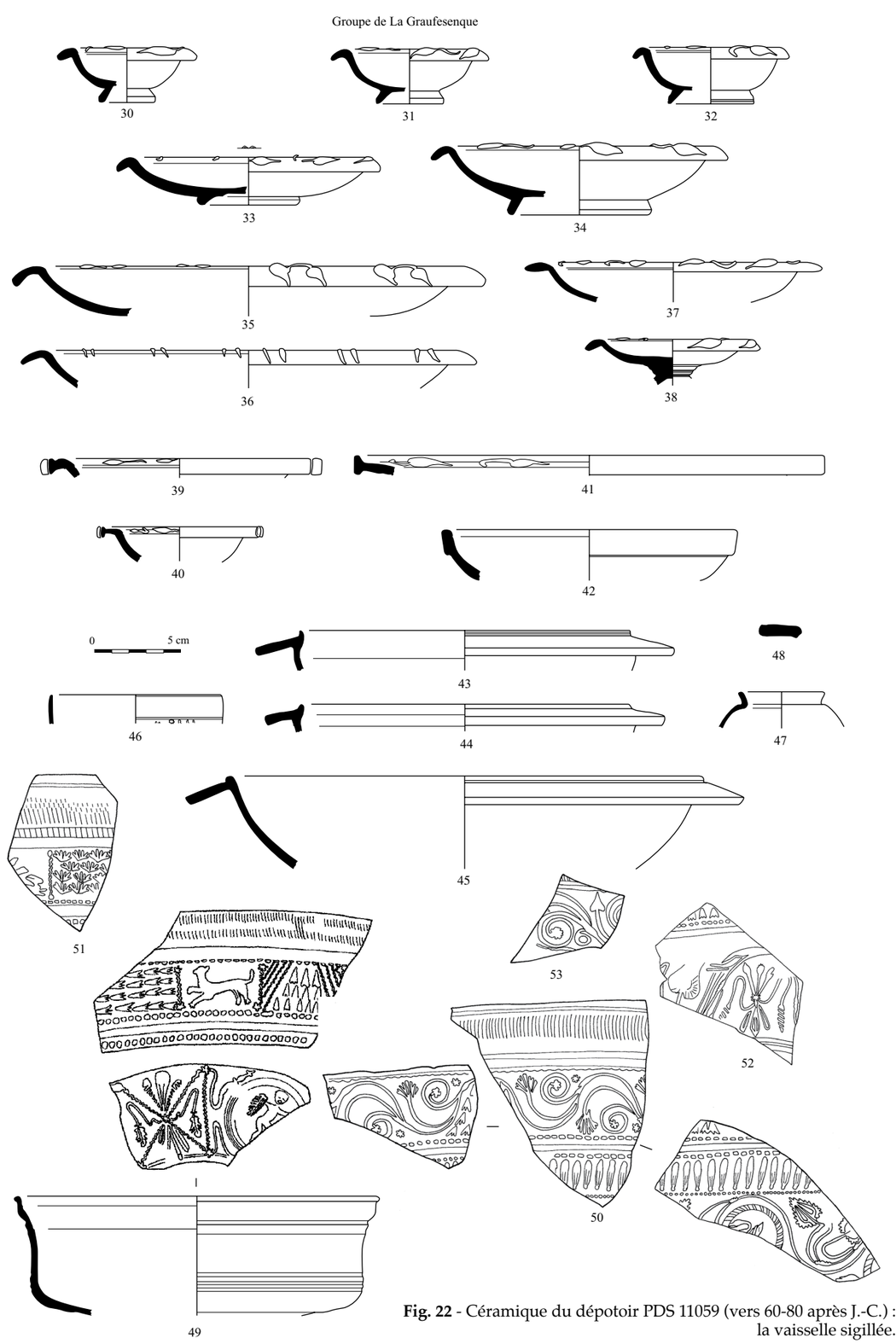

Fig. 22 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : la vaisselle sigillée.

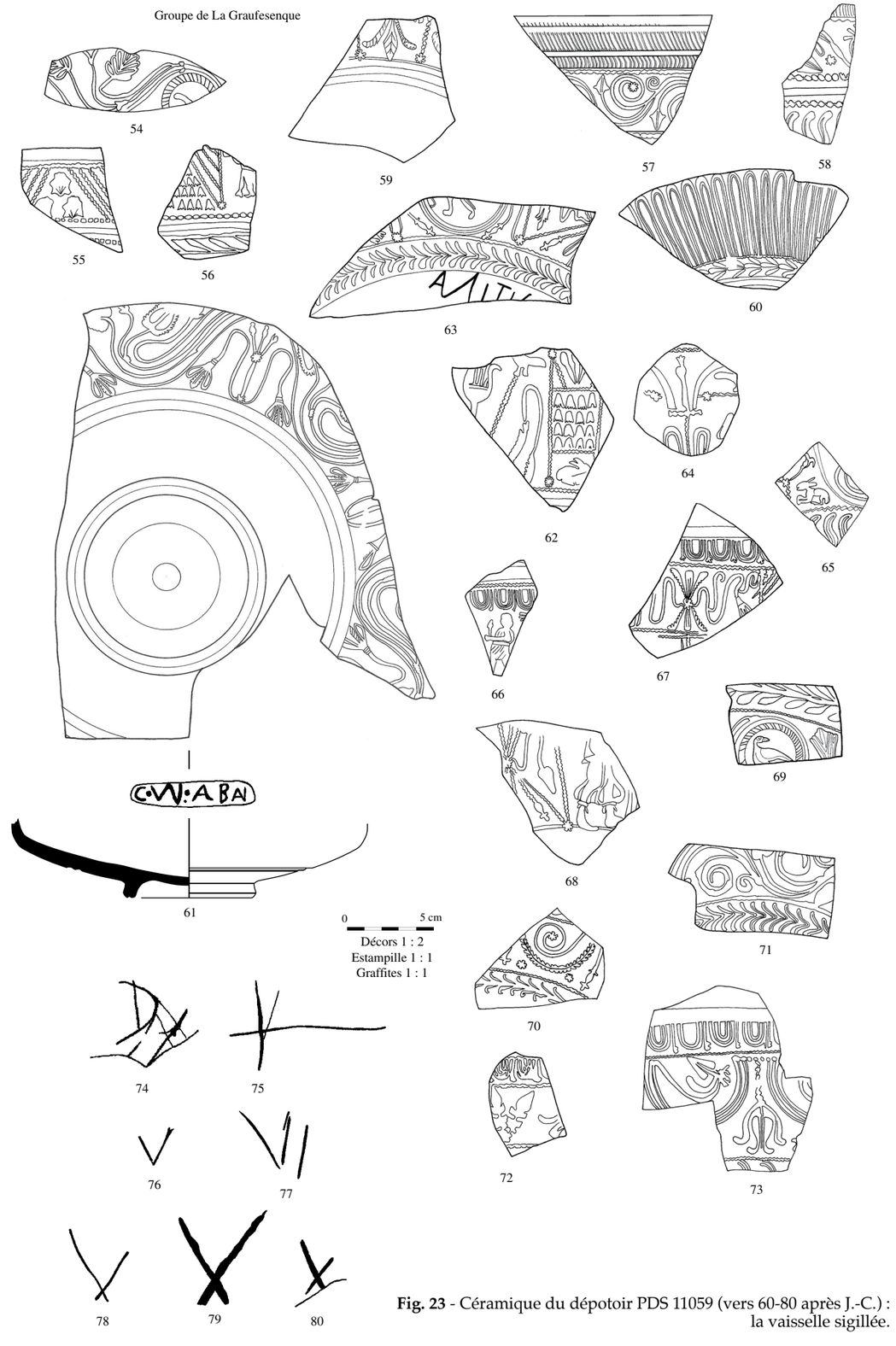

Fig. 23 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : la vaisselle sigillée.

Groupe de La Graufesenque

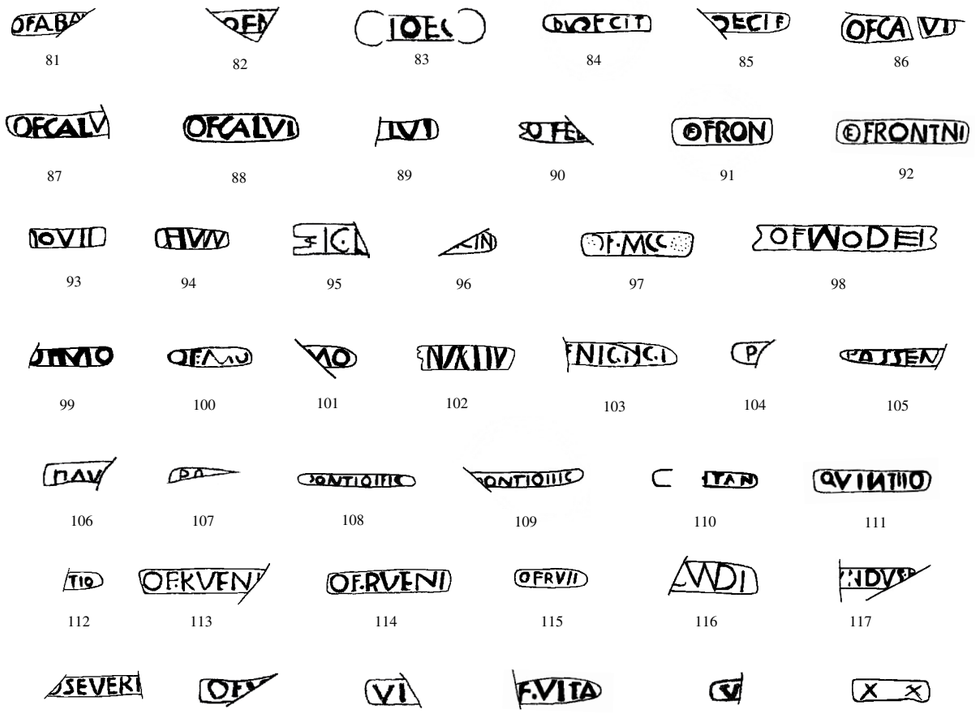

Sigillée non grésée (Lezoux, phases 3/4)

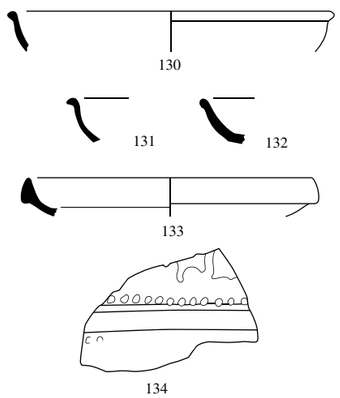

Glaçurée plombifère (Gaule Centrale)

Céramique engobée (Lyon)

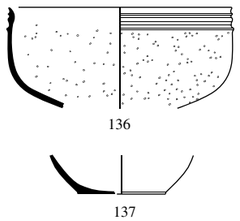

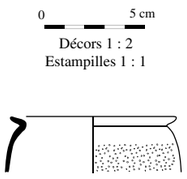

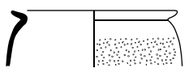

Céramique engobée (Gaule Centrale)

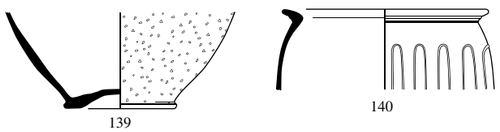

Fig. 24 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : la vaisselle sigillée et à paroi fine.

Dorée au mica B (Les-Rues-des-Vignes, groupe B)

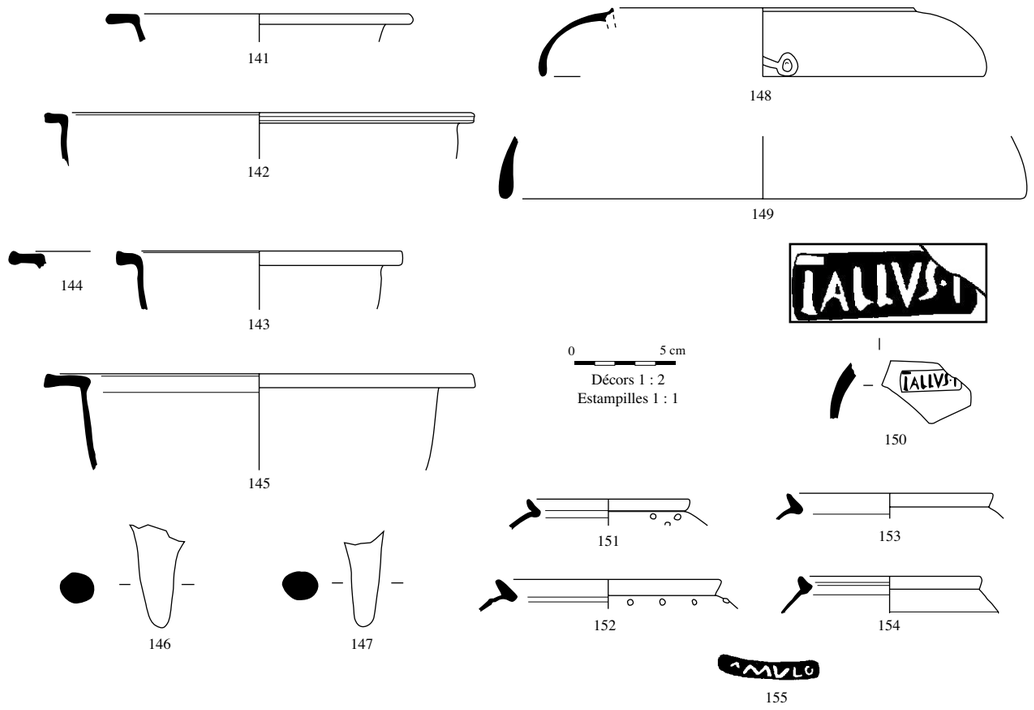

Dorée au mica A (Belgique)

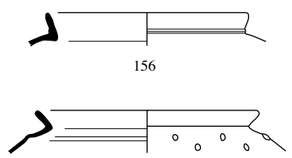

Dorée au mica en pâte claire du Noyonnais ?

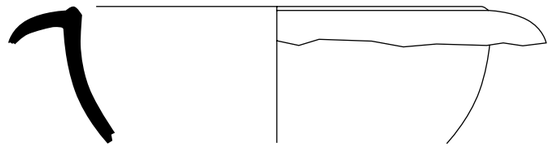

Dorée au mica, autres productions

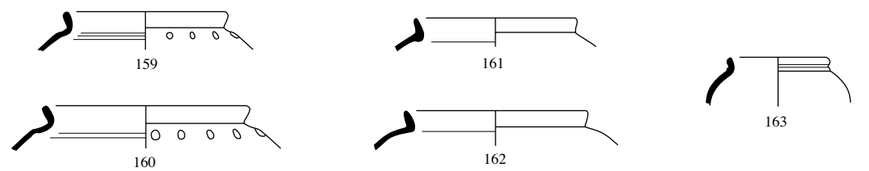

Céramique noire lustrée (Les Rues-des-Vignes, groupe B ?)

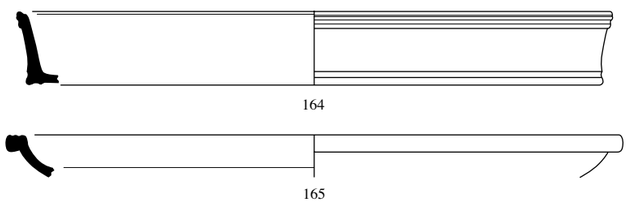

Fig. 25 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : vaisselle fine diverse.

Terra Nigra micacée (Gaule Centrale)

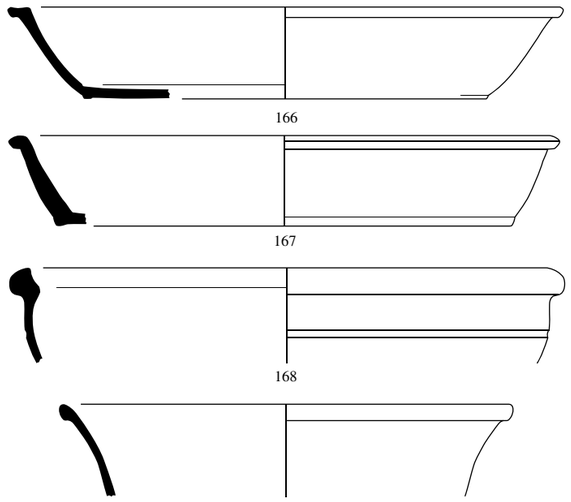

Estampilles 1 : 1
Graffites 1 : 1

Terra nigra champenoise

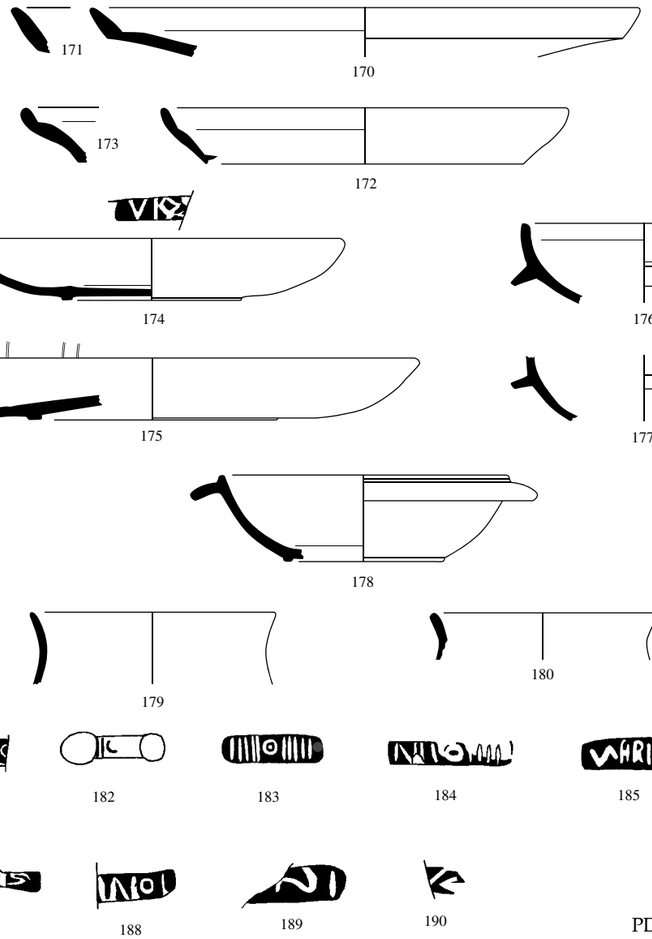

Fig. 26 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : vaisselle fine en *terra nigra.*

Terra nigra du Noyonnais

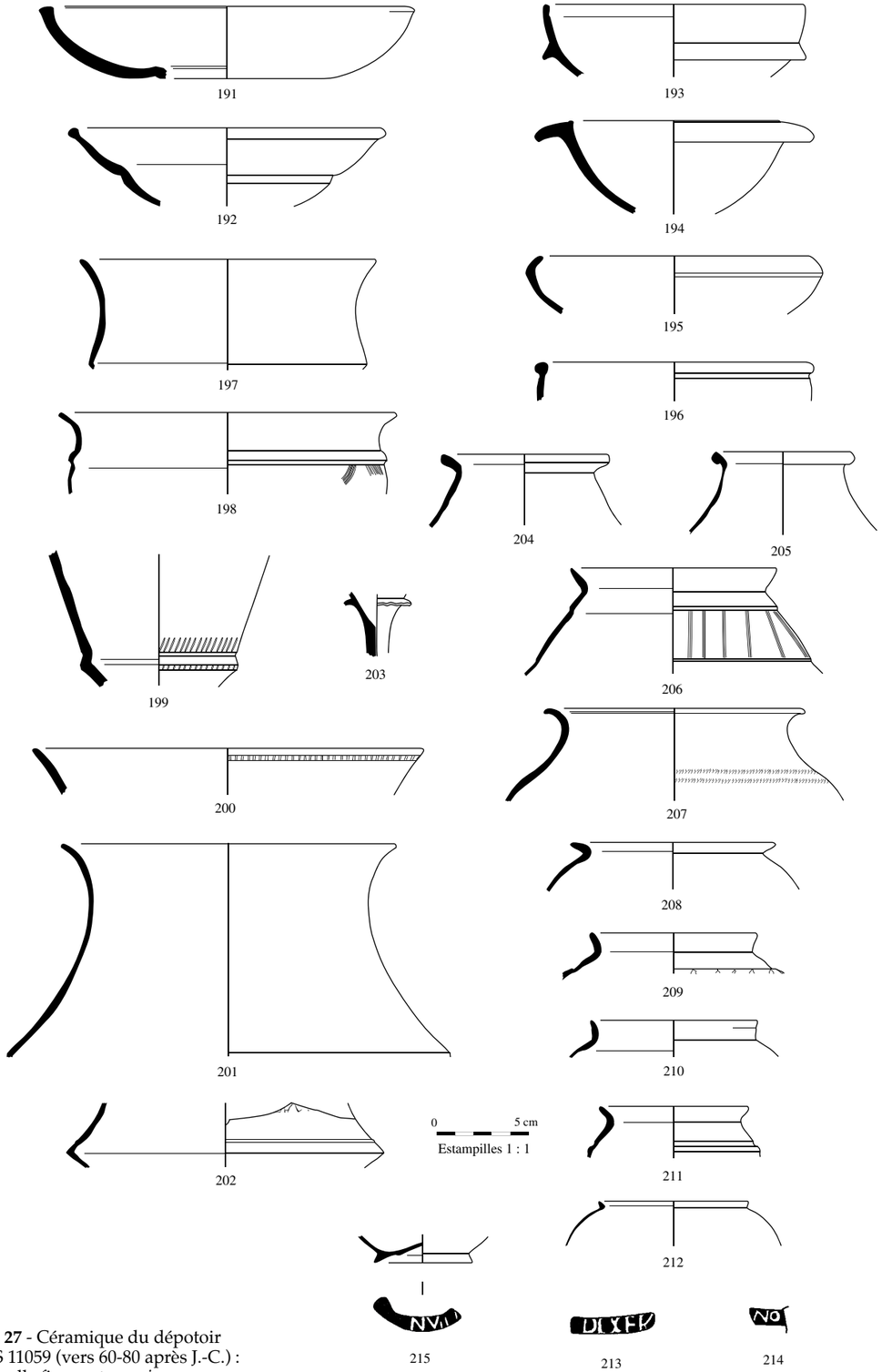

Estampilles 1 : 1

Fig. 27 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : vaisselle fine en *terra nigra.*

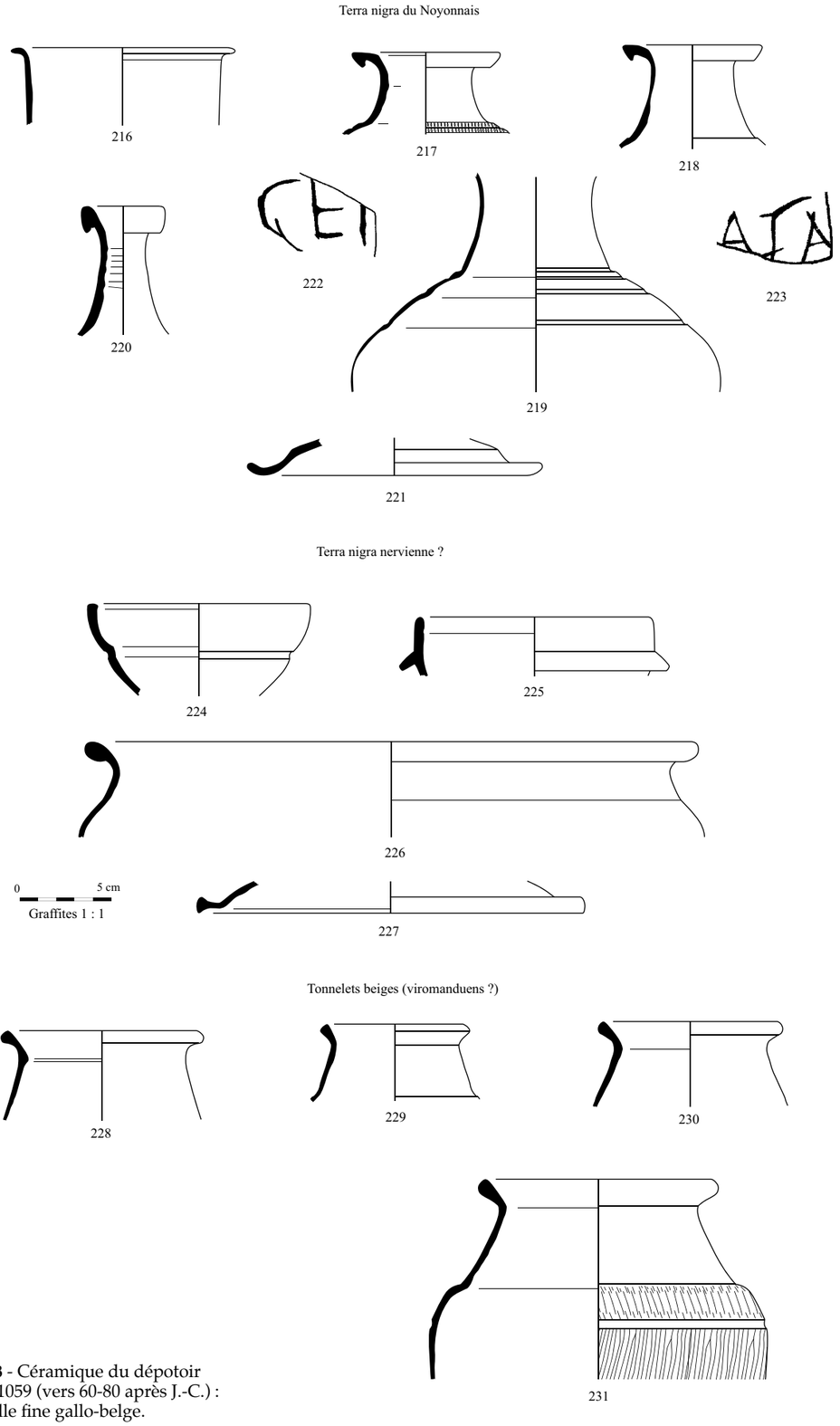

Fig. 28 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : vaisselle fine gallo-belge.

Maccarus, Manduilus Modestus, Momo, Nævius, Niger, Passenius, Paullus ii, Pontus, Quintanus, Quintio, Rufinus ii, Rufus, Secundus, Severus et Vitalis ii. L'association de ces potiers est bien représentative des officines en activité sous Néron-Vespasien. Seule la marque de C. Val(erius) Albanus (n° 61) pose problème. Cet artisan est en effet connu pour son activité de mouliste pour bols Drag. 37, avec un style daté des années 80 à 100 environ (Mees 1995 : 67-68, Taf. 2-3), période un peu récente par rapport à la chronologie proposée ici. Toutefois, cette datation domitienne doit être tempérée : la signature est apposée sur le fond d'un bol moulé Drag. 29b, une forme en usage jusque vers 85/90 au plus tard, et dont le décor, non figuré et de belle qualité, se rattache par le style au principat de Vespasien, sinon à l'époque pré-flavienne. Il s'agirait donc là d'une œuvre précoce dans la carrière de C. Val(erius) Albanus, probablement antérieure à son travail de mouliste. Les autres vases ornés, partagés à hauteur de deux-tiers / un tiers entre les formes 29b et 37 (avec un unique Déch. 57, et quatre Drag. 30 : n° 62), appartiennent de même aux styles en vogue sous Néron et Vespasien. Les surmoulages, les empâtements et craquelures de vernis propres à la fin de l'époque flavienne sont absents de cet ensemble. Les décors figurés sont rares, et les poinçons anthropomorphes exceptionnels, en dehors d'une Diane, d'un Cupidon et d'un porteur de torche. Le faciès sigillé confirme donc bien l'ancrage chronologique de ce mobilier avant le principat de Domitien.

En outre, quelques vases sigillés sont parvenus dans cet ensemble depuis les ateliers arvernes (un vase pour mille, 0,6 % de la sigillée). Il s'agit surtout d'assiettes (Lez. 058A, Lez. 033 ?) qui appartiennent à la phase 3 ou 4 du groupe de production de Lezoux (milieu et deuxième moitié du I^{er} siècle). S'y ajoute, fait actuellement unique à Amiens, un fragment moulé de coupe Drag. 29, très érodé (n° 134), attribuable à la phase 2 (Tibère-Claude).

Ces sigillées suffiraient à elles seules pour former un service de table homogène et standardisé. Pourtant, de multiples productions s'y ajoutent et confèrent à l'ensemble un caractère plutôt dépareillé. On compte notamment quelques gobelets et une coupe hémisphérique à surface engobée brun-noir, originaires de Gaule Centrale et de Lyon (n° 136-140). L'absence des productions engobées de l'Est de la Gaule est également un indice chronologique, les vases de Cologne étant diffusés à partir des années 90, ceux d'Argonne probablement dès le début du II^{e} siècle. Est présente également une cruche moulée à surface vert-jaune, obtenue par l'ajout d'une glaçure au plomb (n° 135). Il s'agit d'une production du Centre de la Gaule, bien connue de l'époque tibérienne à la fin du I^{er} ou au début du II^{e} siècle.

Le service doré au mica est bien représenté (environ 1 % des vases, pour 39 exemplaires) ; peut-être se substitue-t-il à la vaisselle métallique dont il imite l'éclat « doré » ou « bronzé ». Il comprend des bols et des bols tripodes, et une belle série de gobelets (n° 141-163). Les deux tiers proviennent de l'atelier des Rues-des-Vignes, près de Cambrai, et on note ici la signature de deux artisans ce cet atelier, inconnus par ailleurs, Amulo( ) sous un fond de gobelet, et Tallus qui a apposé sa marque sur une collerette de bol. X. Deru estime que ces productions sont diffusées à partir des années 70 (Deru 1994) ; les contextes amiénois, régulièrement, témoignent d'une présence un peu plus ancienne, dès la mise en place de l'état II du Palais des Sports, dans la décennie 50/60. Plusieurs autres ateliers ont alimenté la ville en céramique dorée, et ils restent à localiser. Le bol à collerette n° 158, par sa pâte, semble appartenir au groupe des pâtes claires produites autour de Noyon et dans le *vicus* viromanduen lui-même : il serait le premier témoignage d'une production marginale de vaisselle dorée dans ce groupe.

La vaisselle fine gallo-belge est également bien attestée, et couvre au total 11 à 15,5 % des vases (NME et EV), avec essentiellement de la *terra nigra*. La vaisselle noire est ainsi légèrement en retrait par rapport à la sigillée, situation qui contraste avec les contextes contemporains observés plus au nord, par exemple à Velzeke en pays ménapien (de Mulder *et alii* 2001 : 20 à 30 % de TN contre 2 à 6 % de sigillée).

Les approvisionnements sont là aussi diversifiés. Si la *terra rubra* champenoise à pratiquement disparu, hors quelques exemplaires tout à fait minoritaires, les ateliers du groupe Marne-Vesle restent encore présents sur le marché ambien avec la *terra nigra*, fournissant l'essentiel des formes basses à surface noire (assiettes A42, coupes C13.1 et B1). Quelques modèles anciens sont encore en service, probablement transmis depuis la génération précédente (assiettes A1, A5 et A39). Pour la première fois à Amiens sont également apparues, dans ce dépotoir, des formes hautes (probablement) champenoises, sous forme de deux gobelets biconiques P54 (n° 179-180). Une belle série d'estampilles accompagne ce mobilier, et la plupart s'apparentent à des suites de lettres sans signification.

Mais de multiples productions de *terra nigra* sont représentées également dans le dépotoir. On relève ainsi quelques plats et coupes micacés « ardoisés » de Gaule Centrale (n° 166-169), dont la diffusion à Amiens, en petite quantité, est attestée depuis l'époque augustéenne (Dubois & Binet 2000). Figurent ici également deux plats de très belle qualité, à surface noire lustrée (n° 164-165), dont la pâte rappelle les productions des Rues-des-Vignes (groupe B), tandis que les formes sont proches de modèles attestés sur l'atelier voisin de Crèvecœur-sur-Escaut (Gaillard *et alii* 2001, fig. 6) : on peut donc envisager sérieusement une provenance

depuis le Cambrésis. En outre, une petite série à pâte calcaire gris-brun, à surface savonneuse, nous semble correspondre à des apports de Bavay ou du pays nervien (n° 224-227).

Mais le gros de l'approvisionnement, et notamment l'essentiel des formes hautes en *terra nigra*, provient des ateliers de Noyon (et/ou du Noyonnais ?). Les formes basses, quoiqu'attestées par une quinzaine d'exemplaires, sont minoritaires dans ce groupe, leur qualité étant assez loin du rendu soigné des vases champenois. En revanche, de véritables séries de gobelets, pots et bouteilles ont été recueillies (n° 200-220) ; à noter, sous le fond de trois gobelets (P54 ?), des marques de potiers inconnues par ailleurs, DIXER, NO[et NVIII (n° 213-215). Des formes absentes au répertoire local (Ben Redjeb 1985 ; Ben Redjeb 1989) sont apparues dans le dépotoir de la Maison 1, telles la coupe Drag. 27 (n° 192), l'écuelle à bord rentrant (n° 195), le bol mouluré à décor de festons au peigne (n° 198), le calice biconique (n° 199), le couvercle caréné (n° 221), ou encore l'énigmatique tesson n° 203, peut-être un fragment d'entonnoir ou de filtre (d'alambic ?). Il s'agit là d'exemplaires uniques, probablement des formes marginales dans la production du Noyonnais.

La gobeleterie est enfin complétée par quelques vases-tonnelets, héritage de l'époque augustéenne où ils s'étaient imposés en masse dans le répertoire du Nord-Ouest de la Gaule. Les productions du troisième quart du I^er^ siècle, plus trapues, sont en général dépourvues du ressaut interne à la lèvre (n° 229-231), qui subsiste toutefois ponctuellement, peut-être sur les éléments les plus anciens du dépotoir (n° 228).

Divers éléments témoignent d'autres apports ponctuels, encore mal identifiés. On notera entre autres quelques fragments d'une forme haute en céramique lustrée ou brossée « Rouge à Pâte Rougeâtre », dans la tradition des productions diffusées dans l'ouest de l'Île-de-France et en pays éburovice (Adrian 2001). Il s'agit d'une seconde attestation dans la région, un col de lagène ayant été identifié antérieurement sur l'agglomération antique de Ribemont-sur-Ancre (Somme).

La vaisselle culinaire

Les productions culinaires sont quasi exclusivement réalisées au tour dans ce contexte, ce qui n'a rien de surprenant en territoire ambien où l'usage massif de vaisselle tournée est déjà acquis à la fin de l'époque augustéenne (Dubois & Binet 2000). Six vases modelés (ou de technique mixte) très fragmentaires, figurent toutefois au sein du matériel de la maison 1 ; on notera parmi eux un apport extérieur à la région, un récipient à feu à inclusions noires bien caractérisé, et typique du Sud de la « Nervie » et du Nord du pays atrébate où son groupe figure en bonne place à l'époque flavienne (identification R. Clotuche).

Le groupe prédominant (42 à 44 % de la vaisselle en NME et en EV) correspond aux productions de la périphérie d'Arras, notamment à celles identifiées dans les ateliers de Dainville, Roclincourt, Anzin-Saint-Aubin et Saint-Laurent-Blangy. Il s'agit d'une pâte siliceuse, grise ou noire (très souvent « sandwich » grise à cœur noir), et dégraissée avec un fond de quartz abondants, émoussés, fins à moyens (pâte grise sableuse dite « granuleuse »). Le répertoire est constitué de façon écrasante par les deux marqueurs de la vaisselle culinaire de Gaule septentrionale, 366 bords de « bols carénés » (n° 244-246) pour la cuisson mijotée (équivalent local du *caccabus*), et 880 bords de « gobelets tronconiques » (n° 255-257) pour la cuisson bouillie (forme locale de l'*olla*). Le répertoire est toutefois plus varié qu'il n'y paraît, et nous avons délibérément insisté au niveau de l'illustration sur les formes marginales, méconnues ou mal connues par ailleurs. On remarque en particulier l'absence de standardisation des formes d'« assiettes » (en fait des récipients de cuisson mijotée comme en témoignent les fréquents dépôts de suie à l'extérieur), dont les bords sont ici très variés (n° 232-243) ; les pots à cuire à panse aplatie montrent également une certaine variété tant dans les types de bords que dans les décors (n° 259-263). Quelques récipients plus rares complètent le répertoire, « bols » en S (n° 249-252) ou à col cylindrique et lèvre horizontale (n° 247-248), pot à panse moulurée (n° 258), bouilloire à bec tréflé (n° 264), couvercles carénés (n° 265-268). Un fragment de vasque hémisphérique appartiendrait en outre à un candélabre (ou vase à encens ?). Ces formes et variantes peu fréquentes permettront peut-être, à terme, de rattacher l'approvisionnement aux particularismes de tel ou tel des petits ateliers de la couronne d'Arras.

La domination massive de l'Artois dans l'approvisionnement en vaisselle commune ne doit toutefois pas masquer une extrême diversité des sources observées dans ce dépotoir. En dépit du tessonnier en cours de constitution à Amiens, nombre de pâtes n'ont pu être déterminées. Plusieurs groupes ont cependant été reconnus :

- la pâte de La Caloterie (groupe de la basse vallée de la Canche), pour une assiette à décor rayonnant (Ketels 2000 : type 2 ; n° 289) et un fragment de forme haute ;

- celle du Pays de Bray, avec quelques vases en pâte blanche à quartz de catégorie B (Dubois & Mille 1994 : types B9 et C9a ; n° 293-294) ;

- celle du Noyonnais (groupe Cuts-Babœuf) à dégraissant nummulitique, avec quelques bassins, pots à cuire et vases de stockage (Dubois & Binet 2000 : types CDN 1.5, 1.7, 1.8 et 1.10 ; n° 303-311) ; l'appendice de fixation d'un couvercle (n° 305) suggère que certains des pots ont servi au stockage alimentaire plutôt qu'à la cuisson. Le n° 310 correspond à un graffite avant cuisson réalisé sur l'épaule d'un *dolium* CDN 1.10. Par analogie avec une marque sur un autre exemplaire trouvé au "Palais des Sports", il est probable qu'il s'agisse d'un fragment d'abréviation du nom de l'artisan.

- Les céramiques à pâte calcaire dite « limoneuses » (n° 269-288) évoquent la production de Béhéricourt dans le Noyonnais par l'aspect de leur pâte (Dubois & Bourson 2001). Pour l'essentiel, le répertoire diverge toutefois sensiblement de celui de l'atelier. Plusieurs centres de productions doivent donc être envisagés, ce que suggère d'ailleurs la diversité du dégraissant (avec ou sans mica blanc, avec ou sans point de chaux). Il est d'ailleurs possible qu'une partie de ces céramiques à pâte calcaire aient été produites sur place, à Amiens, où une pâte de texture assez proche a été reconnue pour le dépotoir d'atelier médiéval de la rue Lamartine.

- D'autres céramiques, à pâte brune siliceuse et surface fumigée, sont également susceptibles de provenir du Cambrésis ou de la région de Saint-Quentin.

Nombre d'autres groupes, une vingtaine au moins, sont également représentés, parfois par un seul exemplaire, voire par un unique tesson de panse ; il est donc évident que la majeure partie des productions régionales d'époque Néron-Flaviens sont attestées ici.

Des céramiques à feu sont même ici clairement d'origine extra-régionale, car elles sont inconnues dans la tradition de Gaule du Nord, en dehors des contextes militaires de Boulogne-sur-Mer (Dhaeze à paraître) : il s'agit des céramiques claires culinaires. Ce groupe hétérogène compte notamment un *caccabus* à pâte brun-orange calcaire, dégraissé au quartz et au calcaire (n° 312), une *olla* à pâte brune siliceuse, à dégraissant de quartz moyens abondants, avec une surface enfumée (n° 313) ; un pot à lèvre complexe en pâte siliceuse brune à surface brun-orange, à dégraissant de sable fin et d'oxydes (n° 314). Ces éléments renvoient à des productions méridionales, ou à une tradition italique implantée en milieu militaire. La présence de quelques « gamelles » de l'armée n'aurait rien d'étonnant dans ce quartier d'Amiens, où des éléments de fourniment ont été relevés en contextes Néron-Trajan dans la plupart des maisons : poignée de glaive, applique de *cingulum* et boucles de cuirasses segmentées de la légion, pendants de harnais de la cavalerie auxiliaire.

On compte aussi, au sein de la céramique claire culinaire, les plats à four (*patinæ*) à enduit rouge pompéien (auparavant classés en Picardie dans la céramique fine). Ces récipients, qui relèvent d'une tradition culinaire de l'Italie centrale, sont attestés à Amiens depuis le milieu de l'époque augustéenne (Massy & Molière 1979). Ils connaissent localement leur apogée dans cet ensemble, où la proportion de plats et couvercles attestés (1,5 à 2 %) est sans équivalent dans la ville dans les contextes antérieurs comme dans les niveaux postérieurs. Leur usage semble avoir connu à cette époque une mode fort prisée, qui témoigne de l'adoption en profondeur des pratiques alimentaires italiques (tourtes et *patinæ*, des préparations à base d'œuf de type *tortillas*).

Cet engouement passager génère une certaine variété dans la forme et la taille des plats (cinq types de plats attestés, Blicquy 1, 3, 4A, 5 et 7, et divers couvercles), comme dans les sources d'approvisionnement. On note :

- deux exemplaires probablement italiques (n° 317-318), d'origine non campanienne (la pâte brune chargée en quartz est dépourvue de pyroxènes) ;

- une série originaire de Gaule Centrale (n° 319-325), qui couvre environ 30 % de l'approvisionnement, et dans laquelle plusieurs centres de productions semblent impliqués : les formes renvoient pour partie au répertoire des ateliers arvernes (Lezoux ?), pour partie aux ateliers éduens d'Autun ou Domecy-sur-Cure (c'est le cas des petits plats n° 320-321) ;

- une forte représentation des productions régionales des Rues-des-Vignes (groupe B), qui font dans ce contexte Néron-Vespasien une apparition brutale et massive, avec 45 exemplaires de plats et couvercles, soit 60 % de l'approvisionnement local ;

- on remarque également la présence, plus timide (9 % du lot), d'une autre production régionale, en pâte calcaire beige à cœur gris, dont l'origine reste pour l'heure indéterminée. Une certaine parenté avec le groupe A des Rues-des-Vignes doit être soulignée, mais la qualité de pâte et de cuisson est nettement inférieure aux « RDVA » diffusées à partir du début du II^e^ siècle.

Le reste de la céramique claire n'est pas destiné à un usage au feu ; il s'agit de récipients culinaires (mortiers), de vases de stockage ou de service (pots, cruches), voire de vases à usage domestique (candélabres). Une majorité écrasante d'entre eux provient de Noyon (Ben Redjeb 1989 ; Hartley 1998), avec des batteries complètes de mortiers et de cruches aux variantes multiples. Trois signatures sur mortiers Gillam 238 ont été relevées, deux du potier Cassarius (n° 340-341), la dernière du potier Q. Valerius Veranius (n° 342). Ces récipients à longue collerette horizontale dominent largement dans ce contexte, avec 60 % des mortiers environ. La forme paraît être une spécificité de l'atelier de Noyon ; seule une imitation, de grande taille, en a été réalisée, dans une pâte grossière beige à cœur noir, semblable à celle des *dolia* de la région lilloise. Les mortiers à bord en bandeau (n° 336-338), hérités et dérivés des importations rhodaniennes d'époque

augusto-tibérienne, restent fortement représentées (un tiers de mortiers), avec une série de variantes dans la mouluration du bandeau et dans l'aspect du bord rentrant. Les quelques autres mortiers noyonnais consistent en une imitation des formes de Gaule Centrale (n° 339), et dans les premiers exemplaires à collerette courte du type Bushe-Fox 22-30, promis à un bel avenir au IIe siècle, mais limités ici à une position ultra-minoritaire (4 % des mortiers).

Un autre mortier, dont ne nous est parvenu qu'un tesson de panse cannelé très épais et qui dénote un module très imposant, présente une pâte beige calcaire, très chargée en gros cristaux siliceux anguleux opaques et translucides, avec quelques nodules calcaires. Un examen par Sonja Willems a permis de le rattacher aux productions de la vallée du Rhône (région viennoise ?). De même, un fragment de mortier à pâte blanchâtre kaolinitique a pu être attribué aux ateliers de la région de Cologne, toujours grâce à l'obligeance de notre consœur flamande. Un autre tesson à pâte kaolinitique appartient à une forme haute, probablement une cruche, avec un dégraissant sableux abondant, qui évoque les productions de la vallée de la Meuse, où celles de l'Eifel (S. Willems). Il s'agit là d'apports pour le moins inattendus à Amiens, quoiqu'un autre mortier de Rhénanie y ait déjà été identifié en contexte flavien, dans les fouilles de la rue Lamartine (Chaidron & Binet 2005). La mise en évidence de ces contacts, même limités, entre Amiens et l'Est de la Gaule Belgique (et le district militaire de Germanie Inférieure) est une nouveauté et mérite d'être soulignée.

Cruches et pots à miel relèvent de même massivement des productions de la région de Noyon. Une série plus modeste, en pâte fine à surface lissée, avec des teintes variées du blanchâtre au beige-orangé, n'est pas clairement attribuable ; on se limitera pour l'heure à envisager un rapprochement avec le groupe de pâte champenois, hypothèse qui reste à vérifier. Enfin, quelques exemplaires se démarquent là encore des centres d'approvisionnement principaux, et témoignent d'apports variés : on a évoqué à l'instant un exemplaire mosan ou rhénan ; des tessons lustrés « Rouges à Pâte Rougeâtre » signalent une cruche de l'ouest francilien probablement (production Carnute) ; une petite lagène en pâte beige non micacée et engobe crème semble se rattacher à la tradition du val de Loire (n° 360) ; un pot à miel à pâte beige siliceuse (n° 357) reste d'origine indéterminée.

Conclusion

Le dépotoir 11059 constitue un ensemble de référence particulièrement riche et varié de la vaisselle en usage à *Samarobriva*, au moins en milieu aisé, dans les années 55/60-80 environ. Il témoigne d'une intégration poussée des traditions méditerranéennes, tant au niveau alimentaire (préparations, modes de cuisson, condiments importés en amphores : *cf* E. Marlière *infra*) qu'au niveau technique (usage quasi-exclusif de vaisselle tournée).

Hors amphores, l'approvisionnement de la ville repose sur trois zones principales. L'Artois fournit plus de 40 % de la vaisselle, avec une spécialisation dans la céramique culinaire réductrice ; le Noyonnais, avec un peu moins de 30 % alimente la ville en pâte claire (mortiers et cruches), en *terra nigra* (formes hautes surtout) et de façon minoritaire, en vaisselle culinaire réductrice ; la Gaule méridionale enfin, livre la sigillée et peut-être de rarissimes récipients de cuisson à pâte claire. Ces trois pôles comblent à eux seuls environ 80 % des besoins de la ville. Mais des centres secondaires parviennent à s'imposer et détiennent de petites parts du marché local : le pays rème fournit de la *terra nigra* et peut-être des céramiques claires lissées (4 à 5 % de la vaisselle), le Cambrésis est également bien implanté (4,5 %) grâce à des productions spécialisées (dorée au mica, plats à enduit rouge pompéien, belle *terra nigra* noire lustrée, et quelques céramiques culinaires réductrices). La Gaule Centrale, malgré des produits variés (sigillée, engobée, glaçurée, *terra nigra*, enduit rouge pompéien), détient moins de 1% du marché.

Les autres apports, dont beaucoup ne sont pas identifiés, restent anecdotiques. La vallée du Rhône (Lyon-Vienne) est à peine attestée (deux céramiques engobées, un mortier), celles de la Loire, de la Meuse et du Rhin plus discrètes encore (un ou deux vases représentés), tout comme le bassin de la Seine (un vase rouge lustré carnute ?). Un resserrement du cercle au niveau régional révèle des apports discrets du Beauvaisis (commune sombre de type « Blanche à Quartz »), des côtes de la Manche (groupe de La Caloterie), de la région lilloise (non tournée à inclusions noires, mortier à pâte grossière), de la région de Bavay (*terra nigra*, mais absence des mortiers et cruches). La quantité de groupes de pâtes non identifiés parmi les céramiques communes (une vingtaine) suggère la mise en évidence, dans un avenir proche, d'autres contacts avec certaines des régions voisines… ou plus éloignées ?

Le terme de « contacts » semble de fait ici plus approprié que celui d'échanges : les quantités impliquées, insignifiantes en termes statistiques, ne s'accordent guère avec l'image d'un commerce organisé. On peut dès lors envisager de petites cargaisons parvenues ponctuellement et vendues sur place, ou des tentatives avortées d'implantation sur le marché local. Mais une partie au moins de ces éléments disparates doit être mise en relation avec les flux migratoires. En effet, l'expansion de la ville, dont témoigne la restructuration de l'*insula* dans les années 50/60, se traduit probablement par un brassage de populations, et l'arrivée de migrants venus d'horizons variés. La vaisselle apportée dans leurs bagages, seul vestige matériel bien typé, peut alors pointer l'origine de certains des habitants

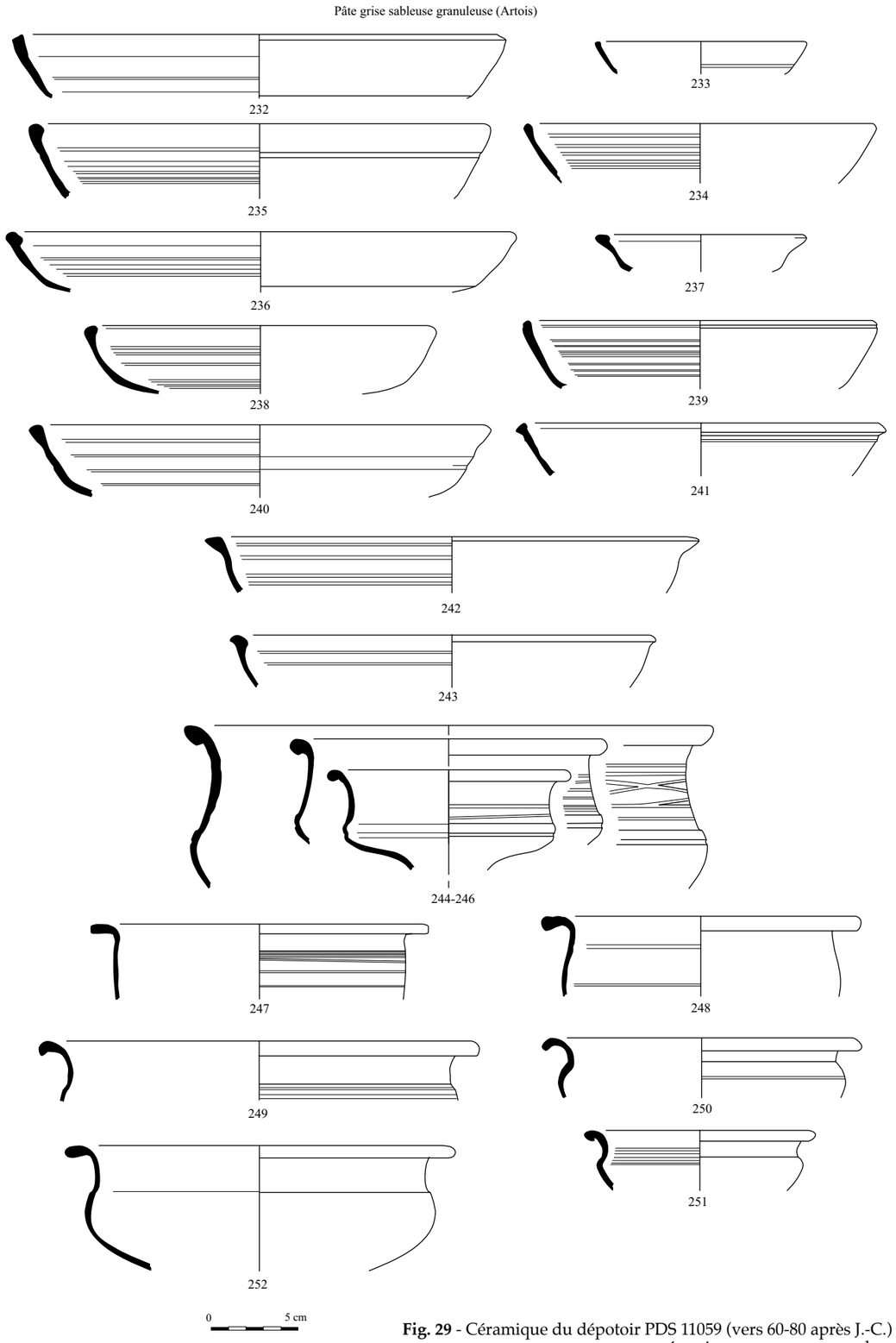

Fig. 29 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes sombres.

Pâte grise sableuse granuleuse (Artois)

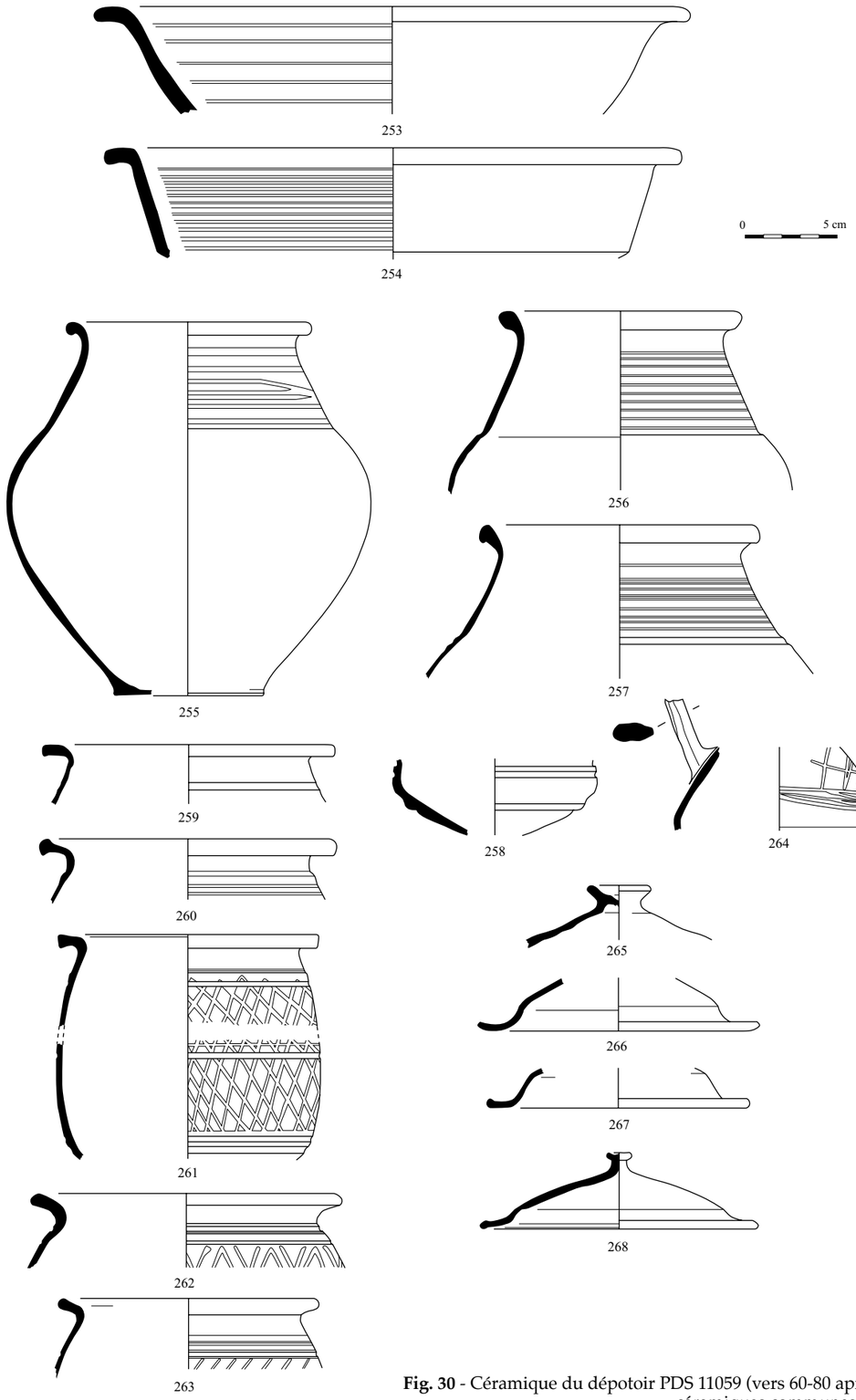

Fig. 30 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes sombres.

Pâte calcaire dite "limoneuse" (pays viromanduen ?)

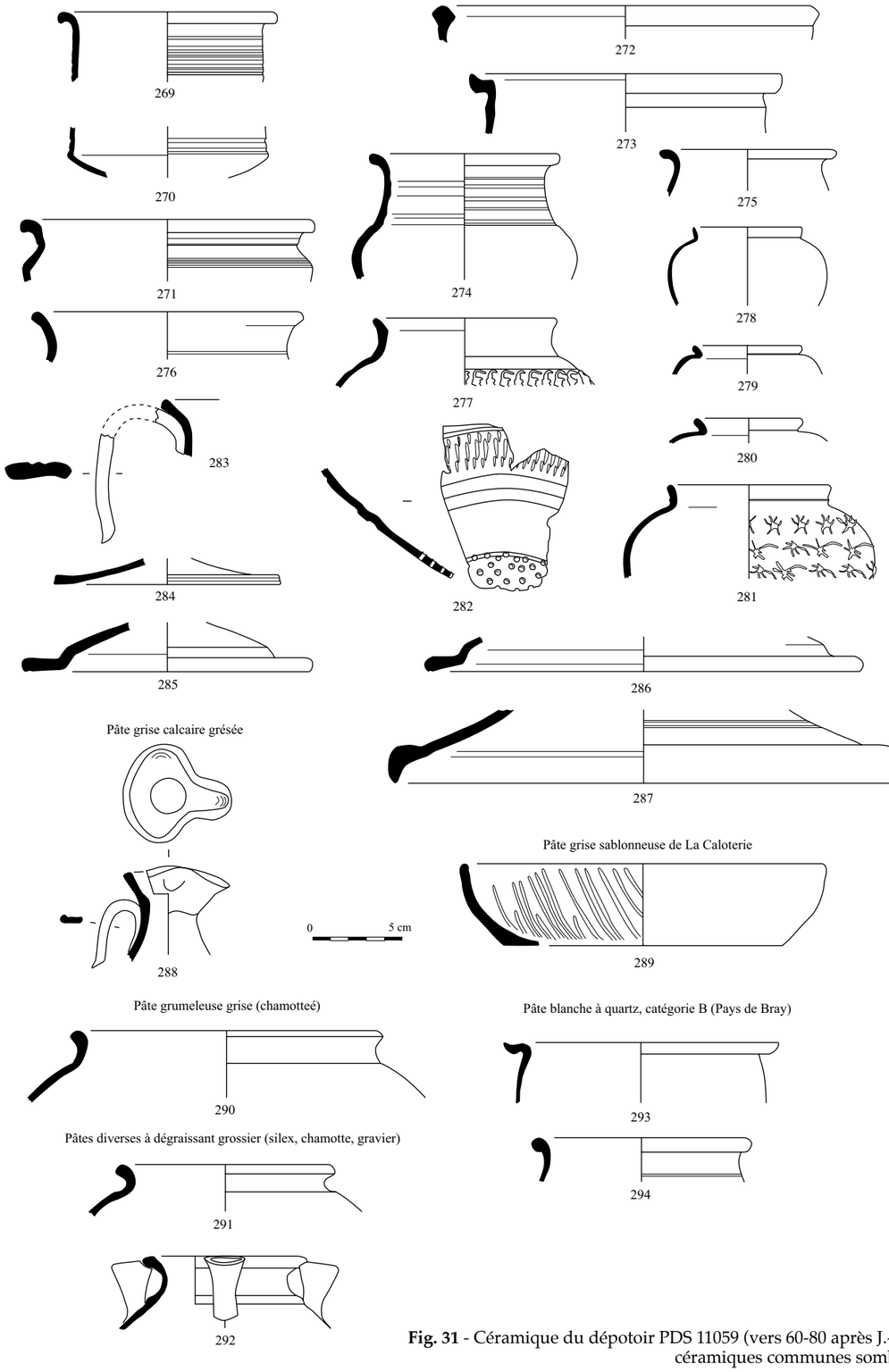

Fig. 31 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes sombres.

Autres productions de commune sombre à inclusions sableuses

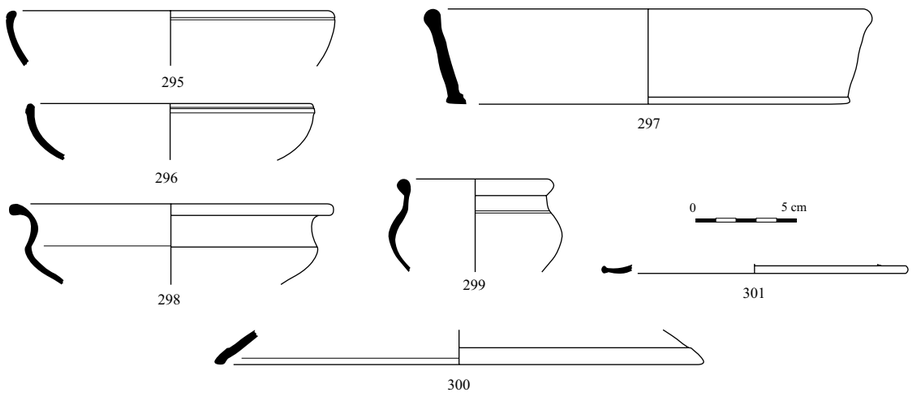

Céramique à dégraissant nummulitique (Noyonnais)

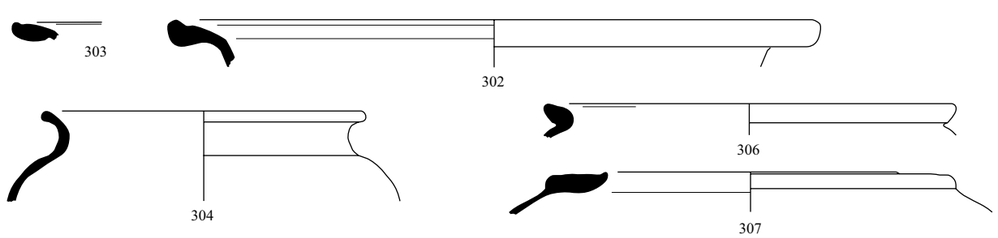

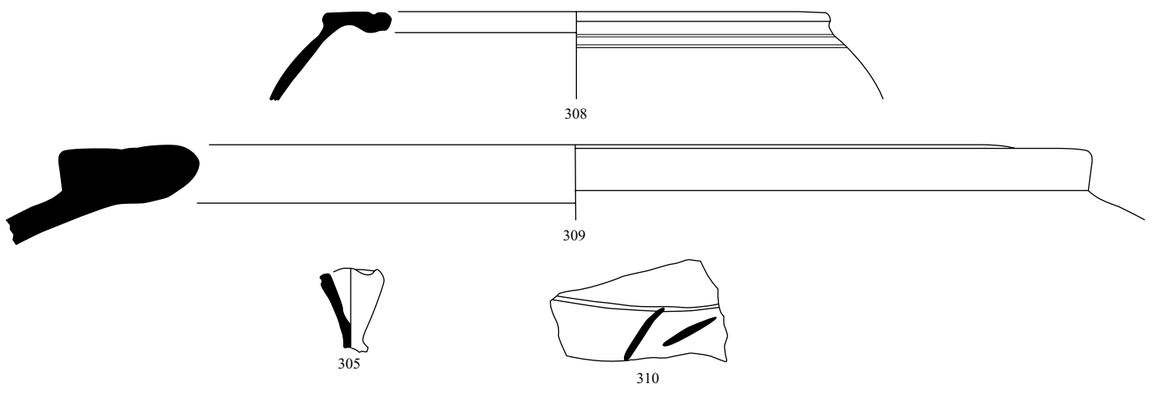

Céramique claire culinaire (productions variées)

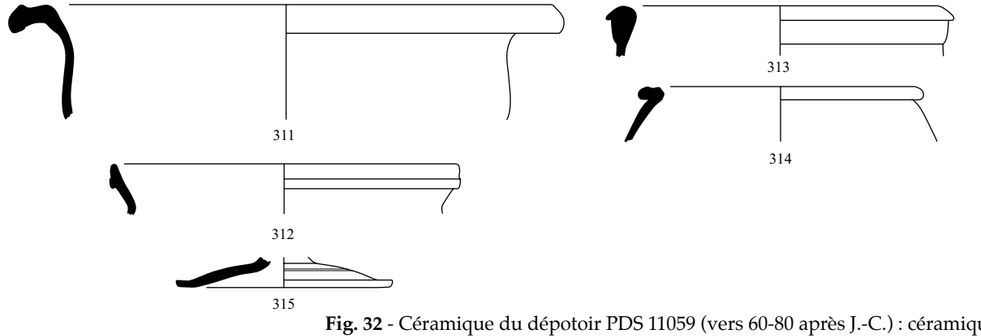

Fig. 32 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes sombres et céramiques claires culinaires.

Production italique d'origine non localisée (hors Campanie ?)

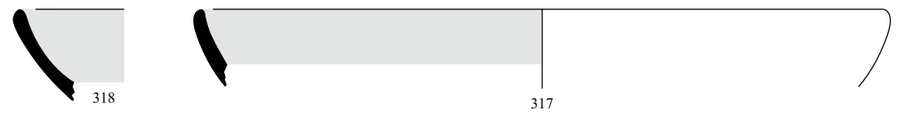

Production de Gaule Centrale (Lezoux ?)

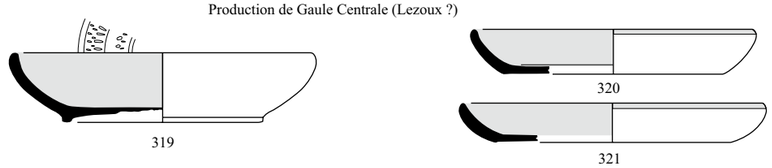

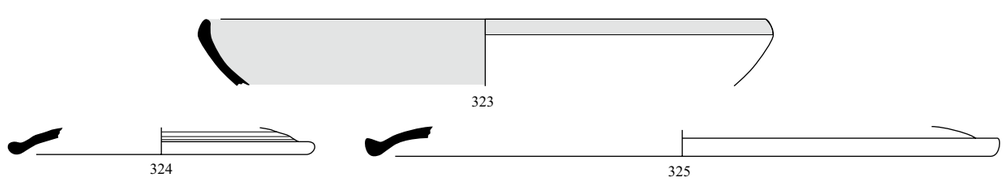

Production des Rues-des-Vignes, groupe B

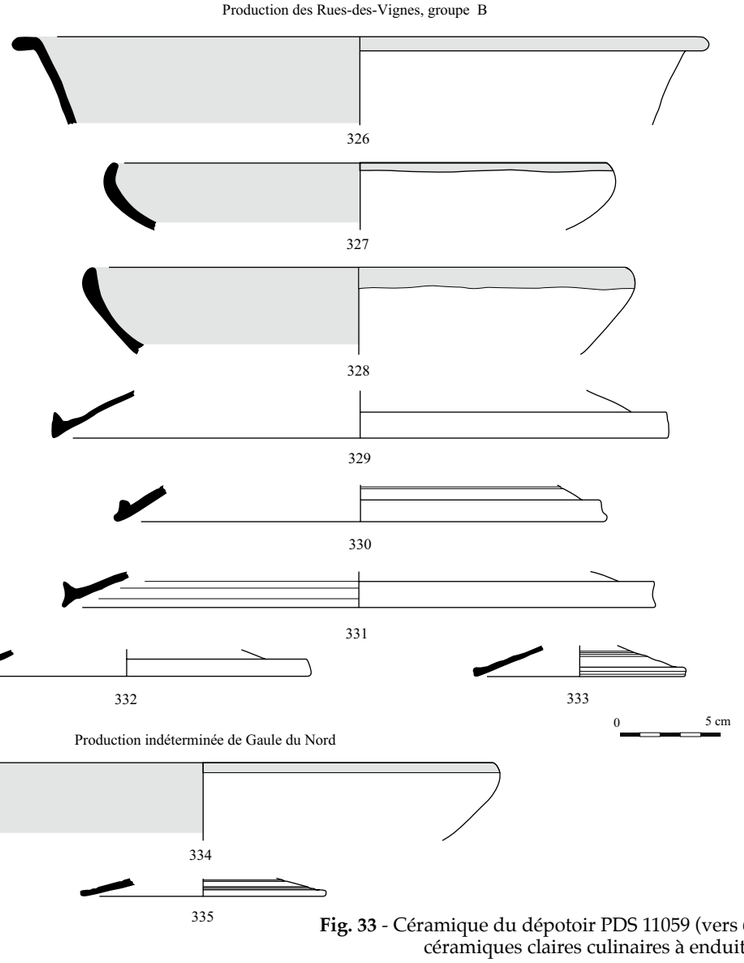

Production indéterminée de Gaule du Nord

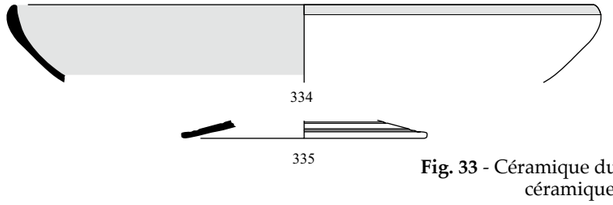

Fig. 33 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques claires culinaires à enduit rouge pompéien.

Céramique claire calcaire de Noyon ou du Noyonnais

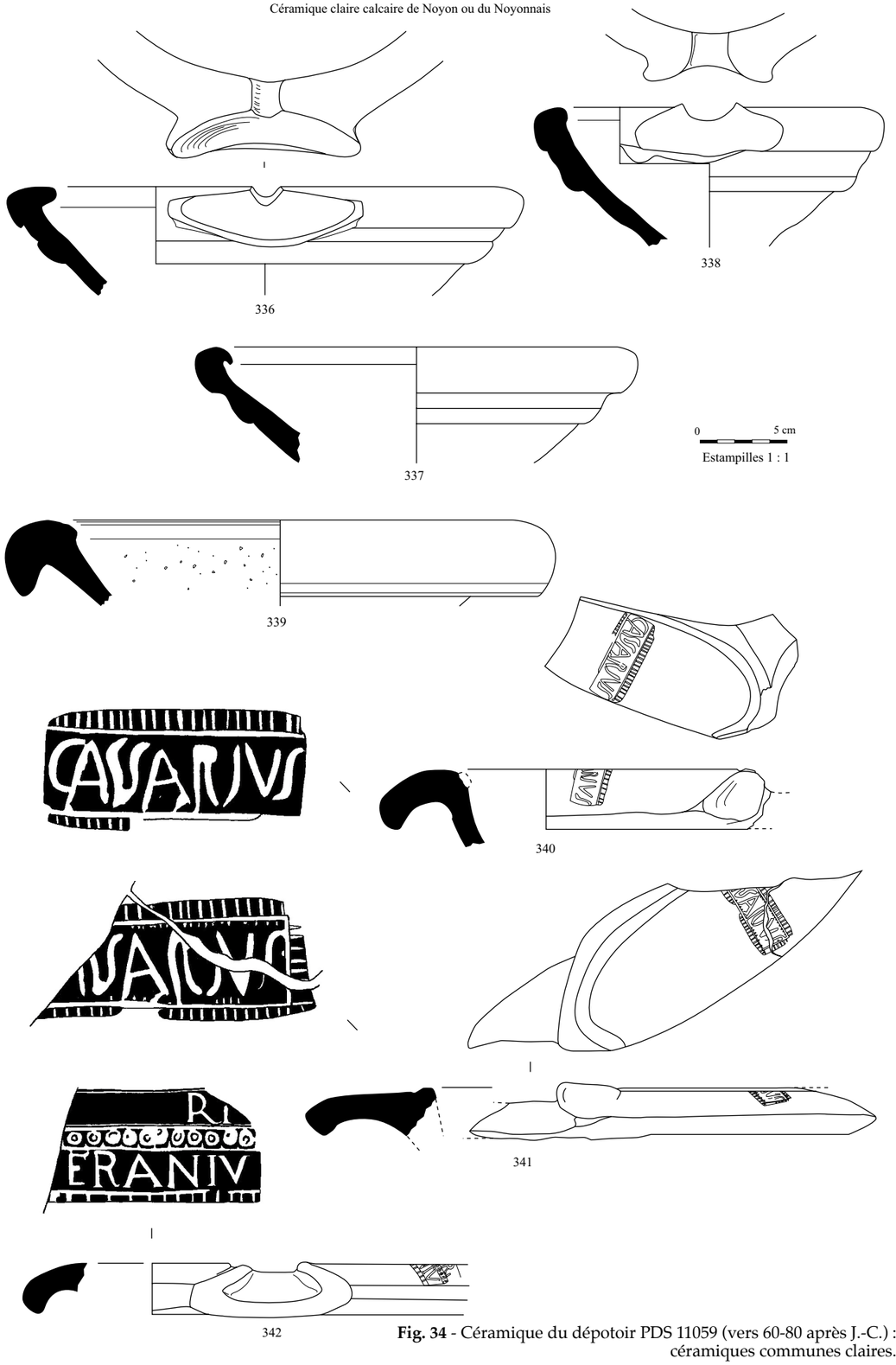

Fig. 34 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes claires.

Céramique claire calcaire de Noyon ou du Noyonnais

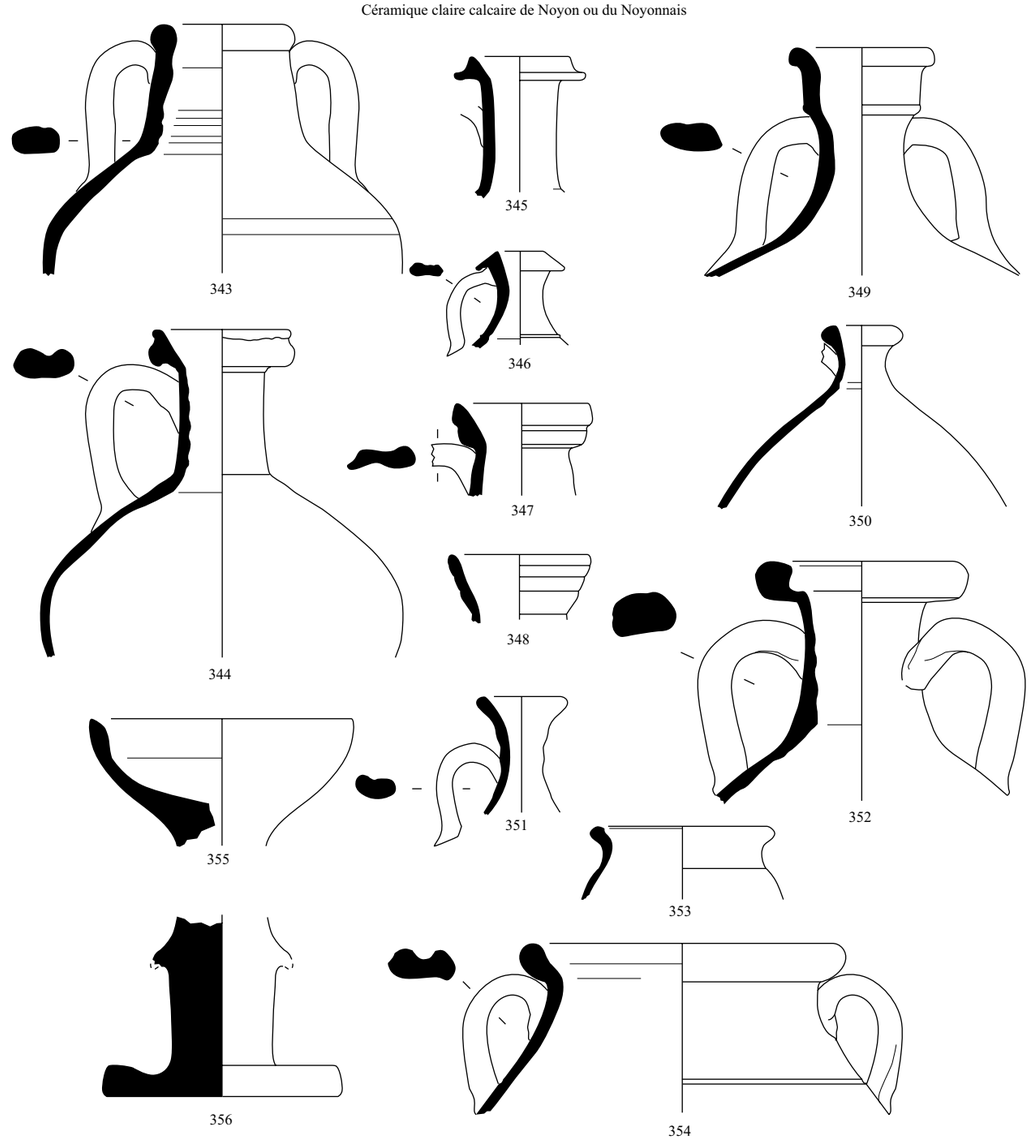

Pâte claire beige à dégraissant de quartz abondants

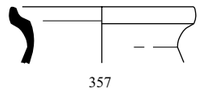

Pâte claire engobée (Val de Loire ?)

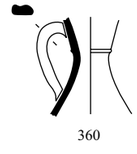

Pâte claire fine lissée

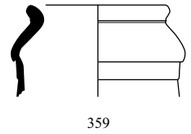

Couvercle d'amphore (origine italique ?)

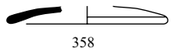

Pâte claire engobée (régionale ?)

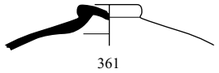

0 5 cm

Fig. 35 - Céramique du dépotoir PDS 11059 (vers 60-80 après J.-C.) : céramiques communes claires.

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	1525	*6,5*	787	*22,8*	57,55	*14*	
- 43 assiettes Drag. 15b1							1-2
- 8 plats Drag. 15b2							3-4
- 1 assiette Drag. 16							
- 309 assiettes et plats Drag. 18							5-9
- 1 assiette Ritt. 1 ?							
- 12 assiettes Drag. 4/22 (Ritt. 11A)							16-19
- 23 coupes Drag. 22 (Ritt. 11B)							10-15
- 1 coupe Drag. 22c							
- 7 coupes Drag. 24/25b							20-22
- 5 coupes Ritt. 9b							23-24
- 184 coupes Drag. 27b							25-28
- 3 coupes Drag. 33							29
- 31 coupes Drag. 35 (Ve. A1)							30-32
- 39 assiettes Drag. 36 (Ve. A2)							33-36
- 2 coupes Ve. D1							39-40
- 1 assiette Ve. D2							41
- 1 assiette Ve. E2							42
- 5 assiettes Ve. F2							37
- 1 calice Drag. 50 (Ve. A3)							38
- 13 jattes Ritt. 12							43-45
- 1 gobelet moulé Déch. 57							46
- 1 gobelet Déch. 67							47
- 58 bol moulés Drag. 29b							49-61
- 4 bols moulés Drag. 30							62
- 31 bols moulés Drag. 37							63-73
- 1 anse de cruche indéterminée							48
- Estampilles d'Albanus, C. Val. Albanus, Bio, Calvus, Elvinus (?), Frontinus, Iovis, Iunius, Licinus, Maccarus, Manduilus, Modestus, Momo, Naevius, Niger, Passenius, Paulus, Pontus, Quinrtanus, Quintio, Rufinus, Rufus, Secundus, Severus, Vitalis, non littérales et indéterminées							
Sigillée du Centre (Lezoux, phases 3/4) :	10	*0,05*	5	*0,14*	0,37	*0,1*	
- 3 assiettes Drag. 18/Lez. 058A							130-132
- 1 assiette proche Lez. 033							133
- 1 bol moulé Drag. 29b							134
Céramique à glaçure plombifère (Gaule Centrale) :	1	*0,005*	1	*0,03*	0	*0*	
- 1 cruche Déch. 60/62							135
Céramique fine engobée :	23	*0,1*	8	*0,23*	0,13	*0,03*	
- 1 bol hémisphérique lyonnais Greene 1.5							136
- 1 gobelet lyonnais à projections sableuses							137
- 3 gobelets du Centre à projections d'argile							138-139
- 1 gobelet du Centre à décor en épingles							140
- 2 gobelets sablés d'origine non déterminée							
Céramique dorée au mica, technique B (Les-Rues-des-Vignes) :	97	*0,4*	26	*0,75*	3,05	*0,75*	
- 6 bols à collerette DOR.2-14.1							148-150
- 9 bols à marli DOR.2-15							141-145
- 3 bols à marli tripodes DOR.2-15.4							146-147
- 1 gobelet à dépressions DOR.2-20							
- 5 gobelets à bossettes DOR.2-22.1							151-153
- 1 gobelet DOR2-22.3							154
- 1 cruche DOR2-24.1							
- Estampilles AMVLO (sous un fond de gobelet) et TALLVS. F (sur une collerette)							155 150

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Céramique dorée au mica, technique A (Belgique ?) :	27	*0,1*	2	*0,06*	0,27	*0,07*	
- 2 gobelets à bossettes DOR.2-22.1							156-157
Autres céramiques dorées au mica :	67	*0,3*	11	*0,3*	1,24	*0,3*	
- 2 bols à collerette DOR.2-14							158
- 6 gobelets à bossettes DOR.2-22.1							159-162
- 1 gobelet à bossettes DOR.2-22.4							
- 2 gobelets ovoïdes à bord vertical							163
- 1 panse de pot à cuire (usage au feu)							
Céramique noire lustrée, première génération :	31	*0,15*	2	*0,06*	1,08	*0,25*	
- 1 plat à bord mouluré							164
- 1 plat à lèvre en marli mouluré							165
Autres céramiques fines :							
- Céramique à engobe rouge lustré ou brossé (forme haute)	4	*0,02*	1	*0,03*	0		
- Céramique beige micacée à engobe orangé	2	*0,01*	1	*0,03*	0		
- Productions régionales sombres (à pâte siliceuse, à pâte calcaire, pseudo-TN)	13	*0,05*	4	*0,1*	0,07	*0,02*	
- Céramique orange à surface lustrée	1	*0,005*	1	*0,03*	0		
Terra Nigra micacée (Gaule Centrale)	7	*0,03*	4	*0,1*	0,38	*0,1*	
- 1 plat Ménez 89-6c							167
- 1 plat à bord en marli Ménez 89-7							166
- 1 bol à bord en gouttière Ménez 85-103							168
- 1 coupe carénée Joly-Barral 76							169
Terra Nigra champenoise :	439	*1,85*	173	*5*	14,46	*3,5*	
- 3 assiettes A1							170-171
- 2 assiettes A5.4 ou A5.5							
- 4 assiettes A39							172-173
- 129 assiettes A42.1							174-175
- 29 coupe C13.1							176-177
- 4 coupes B1.1 ou B1.2							178
- 2 pots P54							179-180
- Estampilles AVIS[, IIO[, IIIIIOIIIII, NIIOIIII, NARIA, ARIA, QNUS,]INOI, [ ]NI, VIR[, et]/							174 et 181-190
Terra Rubra champenoise :	5	*0,02*	3	*0,1*	0,04	*0,001*	
- 2 calices (KL1 ?) en TR1A							
- 1 tonnelet P6 ou P8 en TR3							
Terra Nigra savonneuse (Nervie ?) :	8	*0,03*	4	*0,1*	0,57	*0,15*	
- 1 coupe C18.1 (imitation Drag. 27)							224
- 1 coupe C13 var.							225
- 1 bol à profil en S B22							226
- 1 couvercle							227

du quartier. On note ici, à titre d'anomalies, des éléments nerviens de la région lilloise isolés de leur zone de diffusion habituelle, quelques apports des secteurs Meuse/Rhin, et la présence de céramiques claires culinaires, étrangères à la tradition régionale, et qui évoquent plutôt des « gamelles » de l'armée. Cette attribution est renforcée par la présence de pièces de fourniment légionnaire et auxiliaire dans l'*instrumentum*.

La mise en évidence d'un fort brassage de marchandises, et sans doute de populations, est l'un des apports majeurs des travaux en cours sur la vaisselle utilisée à Amiens dans l'Antiquité.

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Terra Nigra du Noyonnais :	2703	*11,5*	302	*3,7*	37,15	*9,1*	
- 4 assiettes A42							191
- 1 écuelle convexe à bord rentrant							195
- 2 coupes C18.2 (imitation Drag. 27)							192
- 3 coupes C13.1							193
- 5 coupes B1.2							194
- 1 bol B14.2							197
- 1 bol à lèvre en baguette B18							196
- 1 bol B22 ?							
- 1 bol à épaule moulurée et décor peigné							198
- 1 calice à carène guillochée							199
- 85 pots biconiques P54							200-202
- 14 tonnelets P22							204-205
- 13 pots P3/P6							206
- 53 pots P36/37							207
- 3 pots P47							
- 14 gobelets P41							209-211
- 7 pots P48							
- 6 gobelets ovoïdes à lèvre aplatie							212
- 11 gobelets tronconiques Amiens 42							216
- 50 bouteilles Amiens 48B (BT 10 ?)							217-219
- 1 bouteille Amiens 48C							
- 1 bouteille BT 4.4							220
- 2 couvercles coniques à bord horizontal							221
- 6 formes non déterminées							
- 1 tube d'entonoir ou de filtre ?							203
- Estampilles [ ]NVII, DIXER et NO[							213-215
Tonnelets beiges de Picardie (viromanduens ?) :	403	*1,7*	67	*1,9*	9,93	*2,5*	
- 9 tonnelets P21 (Amiens 30)							228
- 58 tonnelets P22 (Amiens 31/33)							229-231
Pâte grise sableuse « granuleuse » (Artois) :	10756	*45,5*	1458	*42,2*	180,28	*44,3*	
- 66 assiettes carénées, 6 variantes							232-243
- 2 écuelles à paroi oblique							
- 2 plats à paroi oblique et bord horizontal							253-254
- 366 bols carénés Bayard 16							244-246
- 25 bols à profil en S							249-252
- 18 bols carénés à lèvre rectangulaire							247-248
- 880 gobelets tronconiques Bayard 25a							255-257
- 1 pot à cuire à panse moulurée Bayard 30							258
- 62 pots à cuire Bayard 32							259-263
- 2 cruches ou bouilloires							264
- 1 calice ou candélabre							
- 31 couvercles coniques							265-268
Pâte grise sablonneuse de La Caloterie :	3	*0,01*	2	*0,06*	0,27	*0,07*	
- 1 assiette à décor rayonnant LC 2							289
- 1 tesson de forme haute non id.							
Pâte blanche à quartz (catégorie B) du Pays de Bray :	9	*0,04*	5	*0,15*	0,83	*0,2*	
- 1 bol PBQ-B9							293
- 1 bol à lèvre en boudin							
- 3 gobelets PBQ-C9a (Bayard 25)							294

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Pâte grise calcaire dite « limoneuse » :	648	*2,75*	129	*3,75*	14,23	*3,5*	
- 1 bol Bayard 16							270
- 3 bols carénés Bayard 18							269
- 3 bols à col cylindrique							
- 1 bol caréné à profil en S							271
- 1 bol à bord rentrant anguleux							272
- 1 bol à bord en marli							273
- 2 bols à collerette à mi-panse							
- 15 gobelets Bayard 25							274-275
- 2 gobelets Bayard 25 à bord en gouttière							
- 19 gobelets ovoïdes à bord étiré							278-280
- 5 gobelets du même type à décor de crépi argileux							281
- 5 pots à col concave et lèvre éversée							276
- 2 pots à col concave et lèvre mousse et décor de crépi argileux							277
- 63 couvercles à bord en marli							285-286
- 2 couvercles coniques							284
- 1 couvercle à bord en baguette							287
- 1 bouton de couvercle							
- 1 passoire à panse moulurée et décorée de guillochis							282
- 2 bouilloires à bec tréflé							283
- 4 tessons de gobelets à décor guilloché							
Pâte brun-rouge fumigée (pseudo-TN du Noyonnais) :	65	*0,3*	5	*0,15*	0,55	*0,15*	
- 3 pots à col concave							
- 1 pot à col concave et appendices de fixation							
- 1 *dolium* à bord rentrant trilobé							
Pâte grise calcaire grésée :	7	*0,03*	1	*0,03*	1	*0,25*	
- 1 bouilloire à bec tréflé							288
Pâte siliceuse brune fumigée (Cambrésis ?) :	33	*0,15*	3	*0,1*	0,32	*0,1*	
- 2 gobelets Bayard 25							
- 1 pot à col concave							
Commune sombre à dégraissant grossier :	141	*0,6*	15	*0,5*	1,10	*0,25*	
- 7 pots à col concave							291
- 1 pot à col concave avec baguette proéminente sur l'épaule							
- 3 pots à col concave et appendices							292
- de fixation							
- 1 vase indéterminé							
- 2 *dolia* à bord rentrant							
- 1 couvercle à lèvre horizontale							
Céramiques à dégraissant nummulitique :	480	*2*	45	*1,3*	3,45	*0,85*	
- 19 bassins CDN 1.5							302-303
- 2 pots CDN 1.7							306
- 18 pot s CDN 1.8							304
- 2 appendices de fixation sur pot s 1.8b							305
- 5 *dolia* CDN 1.10							307-309
- Marque avant cuisson sur épaule de *dolium*							310
- Décor peigné sur épaule de *dolium* (ondulations et chevrons)							

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Autres communes sombres tournées diverses :	112	*0,5*	22	*0,6*	2,31	*0,6*	
- 1 plat à bord oblique et lèvre en baguette							297
- 2 bols en S							298
- 1 bol à lèvre en marli							
- 6 gobelets Bayard 25							
- 3 pots à col concave							299
- 1 pot à col concave en pâte gris fer grumeleuse							290
- 1 bouilloire à bec tréflé							
- 5 couvercles carénés à bord plat							301
- 2 couvercles coniques à bord plat							300
Céramique non tournée :	23	*0,1*	6	*0,15*	0,06	*0,01*	
- 1 forme haute ovoïde lissée en CNT-nervienne à inclusions noires							
- 1 vase en CNT chamottée grossière							
- 1 vase en CNT à inclusions calcaires							
- 1 pot en CNT noire à surface rouge à inclusions rouges							
- 1 coupelle à bord oblique en CNT claire chamottée sous-cuite							
- 1 fragment d'auget à sel							
Céramique à enduit rouge pompéien :							
- Fabrique 2 de Peacock (Italie ?) :	3	*0,01*	2	*0,06*	0,09	*0,02*	
- 2 plats Blicquy 5							317-318
- Fabrique 3 de Peacock (Gaule Centrale) :	71	*0,3*	23	*0,6*	2,02	*0,5*	
- 7 plats Blicquy 5							322-323
- 6 plats Blicquy 6							319-321
- 10 couvercles Peacock 11							324-325
- Fabrique 6 de Peacock (Les Rues des Vignes, groupe B) :	115	*0,5*	45	*1,3*	3,71	*0,9*	
- 1 plat Blicquy 1							326
- 1 plat Blicquy 4A							
- 3 plats Blicquy 5							328
- 2 plats Blicquy 6							327
- 2 plats Blicquy 7							
- 1 couvercle bombé à enduit rouge							
- 28 couvercles non enduits à bord triangulaire ou en poulie							329-333
- Fabrique 7 de Peacock (production régionale non identifiée) :	13	*0,05*	7	*0,2*	0,65	*0,15*	
- 2 plats Blicquy 5							334
- 3 couvercles à bord plat							335
- 3 couvercles à bord triangulaire							
Céramique claire culinaire :	8	*0,03*	4	*0,1*	0,42	*0,1*	
- 1 *caccabus* en S à bord en marli							311
- 1 olla à bord en bandeau							312
- 1 pot à lèvre complexe en pâte brune							313
- 1 pot dérivé du type Besançon							314
Pâte beige micacée à engobe crème (val de Loire ?)	1	*0,005*	1	*0,03*	0	*0*	
- 1 col de cruche							360
Pâte claire orange à engobe crème (avec 4 pâtes différentes) :	4	*0,02*	4	*0,1*	0	*0*	
- 1 bouton de couvercle							361
- formes hautes							

Céramiques du dépotoir PDS 11059 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessins
Pâte claire beige à gros quartz et mica doré (vallée du Rhône, région de Vienne ?) :	1	*0,005*	1	*0,03*	0,24	*0,06*	
- 1 panse cannelée de grand mortier							
Céramique claire fine à surface lissée :	233	*1*	26	*0,75*	5,40	*1,3*	
- 3 bols à collerette							
- 1 mortier à bord en bandeau							
- 1 gobelet ovoïde à lèvre étirée							
- 1 gobelet à panse polylobée							359
- 1 pot à miel à bord rectangulaire							
- 4 pots à miel à bord arrondi							
- 4 pots à miel à lèvre anguleuse							
- 1 pot à panse moulurée							
- 4 cruches à double lèvre							
- 3 cruches à col étroit et bord évasé							
- 1 bouilloire à bec tréflé							
- 1 pot à panse cylindrique (fond)							
- 1 couvercle							
Céramique commune claire (Noyonnais) :	4823	*20,3*	246	*7,1*	63,62	*15,6*	
- 41 mortiers à bord en bandeau							336-338
- 72 mortiers Gillam 238							340-342
- 5 mortiers Bushe-Fox 22-30							
- 1 mortier imitant le répertoire de Gaule Centrale							339
- 9 cruches trapues à col tronconique et deux anses							343
- 21 cruches à bord en bandeau incisé							347
- 2 cruches à col cannelé							348
- 15 cruches à lèvre en collerette sous un listel							345
- 18 cruches à double lèvre							
- 4 cruches à lèvre en collerette triangulaire							344
- 4 cruche à lèvre rectangulaire							346
- 2 cruches à lèvre annulaire							
- 1 cruche à lèvre en bobine							350
- 1 cruche à col en entonnoir							349
- 1 cruche à lèvre en gouttière							351
- 17 pots à miel à lèvre arrondie							352
- 15 pots à miel à lèvre anguleuse							353-354
- 5 candélabres							355-356
Céramique commune claire kaolinitique :	2	*0,01*	2	*0,06*	0	*0*	
- panse de mortier de la région de Cologne							
- panse de cruche à pâte blanche granuleuse, de la région mosanne ou Eifel							
Céramique commune claire beige siliceuse :	1	*0,005*	1	*0,03*	0,13	*0,03*	
- 1 pot à miel à lèvre anguleuse							357
Céramique commune claire grossière beige à cœur noir (région lilloise ?) :	1	*0,005*	1	*0,03*	0,06	*0,01*	
- 1 mortier Gillam 238 grand module							
Céramique commune claire très cuite beige à fort dégraissant de chamotte :	15	*0,005*	1	*0,03*	0	*0*	
- 1 *dolium* à paroi interne peignée							
Amphores (*cf.* E. Marlière *infra*) :	789	*3,3*	n.c.	-	n.c.	-	
- Gauloises 3/5, Dressel 2/4, Dressel 20, Rhodiennes, amphores-carotte							
- 5 opercules d'amphores CL-REC 16b							358
TOTAL :	23696	*100*	3457	*100*	407,03	*100*	

UN ENSEMBLE CÉRAMIQUE DES ANNÉES 120/130 à 150 après J.-C. : PDS 146

La fosse PDS 146 a été creusée lors de travaux de réaménagement de la maison 8. Elle semble liée à une reprise de maçonnerie du mur méridional de la maison 1 (st. 192), lors de la mise en place de l'état VI. Dès lors, le comblement a dû intervenir rapidement, au plus tard à la fin de ce chantier de reconstruction.

Il semble qu'on ait profité de l'occasion pour évacuer, dans l'excavation, des déchets accumulés durant tout ou partie de la phase d'occupation de l'état V, mis en place après l'incendie des années 125/130. Parmi ces rejets détritiques figurent des restes émanant de 250 vases distincts (NME), en terre cuite et en verre (2 140 tessons), qui constituent un échantillon représentatif du mobilier amiénois entre les années 120/130 et le milieu du IIe siècle. Cette période faisait jusqu'alors largement figure de hiatus entre l'horizon Néron-Trajan (Dubois & Binet 1996) et celui de la fin de l'époque antonine (Bayard 1980 ; Bayard 2001, groupe 2). La fosse PDS 146 vient ainsi opportunément combler l'ultime lacune de la chronologie amiénoise pour le Haut-Empire.

LES CÉRAMIQUES SIGILLÉES

La chronologie du mobilier de la fosse repose en premier lieu sur la vaisselle sigillée. L'absence totale des productions sud-gauloises du groupe de La Graufesenque, comme celle des productions trajaniques des Martres-de-Veyre en Gaule Centrale, suggère d'emblée une datation postérieure aux années 120/130 qui marquent le terme de leur diffusion en Gaule du Nord. Les sigillées arvernes du groupe de Lezoux disposent ici d'une position exclusive, en l'absence des productions argonnaises qu'on ne connaît guère, à Amiens, avant le milieu du IIe siècle. Parmi les potiers identifiés (fig. 36, n° 9-12), les estampilles renvoient à des potiers lézoviens connus entre les règnes de Trajan/Hadrien et Antonin le Pieux : Briccus, entre 120 et 160 (Oswald 1931, 48), Peculiaris, entre 120/140 et 170 (Hofmann 1971, n° 251 ; Hartley 1972, 256), Suobnillus, entre 100 et 160 (Oswald 1931, 297), Capellio ou Capellianus enfin, entre 120-160 ou 140-160 (Oswald 1931, 59). Le potier Rufus, quant à lui, semble actuellement inconnu en Gaule Centrale (Bémont & Jacob 1986), mais la pâte du présent exemplaire le rattache sans équivoque au groupe de Lezoux.

De même, les décors sur vases moulés Drag. 37 ont pu être assimilés aux styles de moulistes en activité sous Hadrien et au début du règne d'Antonin le Pieux : Silvio II-X5 (fig. 36, n° 8), daté des années 120-145 (Rogers 1999) ; Sacer II ou X-14 (style de Donnaucus-Sacer II), vers 120-145/150 (fig. 36, n° 5) ; Drusus II, entre 130 et 150 (fig. 36, n° 7); Cinnamus A / Cerialis (fig. 36, n° 6) enfin, dont les produits dateraient des années 135-145 environ. Un descriptif détaillé de ces vases s'impose pour justifier leur attribution stylistique, et la préciser ultérieurement si besoin est :

5. Sacer II (S) ou X-14 (style de Donnaucus-Sacer II)
Drag. 37 à décor libre représentant une scène de chasse.
Ove B12 (Stanfield & Simpson 1990, fig. 22-2), perles A2, cavalier O.241, lion O.1595, lionne O.1573c (S), rocher (Stanfield & Simpson 1990, fig. 11, n° 14).
Le poinçon au « rocher » (sans serpent), n'est connu que sur des vases attribués à X-13 (ex-Donnaucus) et X-14 (style de Donnaucus et Sacer II) ; l'ove B12 (S) appartient plutôt, quant à elle, au potier Sacer II, qui utilise également le cavalier O.241 et le lion O.1595, poinçon dont il a hérité du potier X-13.
Ces interconnections désignent probablement ici le moule d'un successeur de X-13, probablement Sacer II ou X-14, en activité en Gaule Centrale, l'un vers 125-145, l'autre avant 150 (Rogers 1999).

6. Cinnamus A/Cerialis (S)
Drag. 37 à décor de métopes.
Ove B144, perles A2, coq O.2361, Vulcain à gauche O.66 (sans la pince), Neptune à droite O.13, plume J178, astragale R8.
Ce vase est issu du même moule que Rogers 1999, pl. 29, n° 5, un vase attribué à Cinnamus A/Cerialis, mouliste de Gaule Centrale, vers 135-145.

7. Drusus II (S)
Drag. 37 à décor de panneaux simples séparés par des lignes ondulées A24 surmontées de rosettes C55.
Ove B36, Diane O.106, Bacchus O.571 (poinçon encore inconnu pour ce mouliste).
Les poinçons et l'organisation des panneaux témoignent du style de Drusus II, mouliste en Gaule Centrale, vers 130-150 (Rogers 1999).

8. Silvio II-X5 (S)
Drag. 37 à décor de métopes séparés par des lignes ondulées A.
Masque R. 3100 dans un double médaillon, trifides G17, feuilles J33, astragale R3 ?
L'usage conjoint des poinçons G17 et J33 semble désigner le mouliste Silvio-X5 comme auteur de ce décor, notamment par analogie avec un vase publié dans Rogers 1999, pl. 133, n° 18 ; Gaule Centrale, vers 120-145 (Rogers 1999).

Tous ces éléments constituent un ensemble de sigillées homogène, attribuable à l'époque d'Hadrien et au début du règne d'Antonin le Pieux, datation que renforce l'examen du reste de la céramique.

LES AUTRES CÉRAMIQUES FINES

Les autres céramiques fines appartiennent principalement au service à boire, qui comprend une cruche en pâte claire à surface soigneusement lissée (fig. 37, n° 39), et une vingtaine de gobelets très variés dans leur couleur et leur décor : deux exemplaires à décor « sablé » de projections d'argile (fig. 36, n° 14-15), produits en Argonne (Bocquet 1999), un troisième gobelet, beige à décor guilloché (fig. 36, n° 23), originaire de Beuvraignes dans le sud-est de la Somme (Bayard 1980, type 3), un quatrième vase à surface dorée au mica, une série enfin d'exemplaires à surface lissée grise ou noire (fig. 36, n° 24), avec des formes caractéristiques du début de l'époque antonine (Bayard 1980, types 2b, 4 et 5).

Plusieurs formes basses en céramique fine ont néanmoins été reconnues. Si la présence de plats à vernis rouge interne (fig. 36, n° 16-17), ou à engobe doré au mica, n'est guère surprenante dans un ensemble amiénois du IIe siècle, il n'en va pas de même du groupe d'assiette et écuelles à préhensions ocellées (fig. 36, n° 19-22), en céramique noire lustrée.

En effet, le recours à des formes basses de couleur noire va à l'encontre des traditions gallo-romaines, qui privilégient la teinte rouge pour les assiettes et les coupes ; le noir, selon cette codification des couleurs, est habituellement réservée à la gobeleterie (Symonds 1992). De fait, ces formes s'avèrent particulièrement rares à Amiens, où seule la coupelle a été reconnue par ailleurs. Deux autres exemplaires figurent parmi le mobilier du Palais des Sports, l'un en contexte trajanique (maison 2, mise en place de l'état IV), l'autre datable du règne d'Hadrien (maison 4, mise en place de l'état V). On en connaît également quatre individus sur le chantier du Boulevard de Belfort / Multiplexe Gaumont (Dubois, dans Binet 2002), tous attribués au IIe ou au début du IIIe siècle. En dehors d'Amiens, les parallèles se limitent à une unique coupe trouvée dans le lit de la Canche, à Maresquel, dans le Pas-de-Calais (Dilly & Piton 1988, fig. 4, n° 3). La provenance de cette production reste donc pour l'heure indéterminée.

LES CÉRAMIQUES COMMUNES

La céramique commune sombre, qui connaissait, jusque vers 120/130, une prédominance massive des céramiques sableuses dites « granuleuses » (*cf. infra* Dubois), est marquée ici par une brutale mutation.

La production « granuleuse », qui représentait à elle seule 60 % de la vaisselle dans les ensembles des années 90-120, se voit désormais réduite à une position très marginale, de l'ordre de 3 à 4 % des vases (fig. 37, n° 25-28). Son remplacement par les céramiques grises fabriquées dans l'atelier de Beuvraignes (Somme) semble avoir été un phénomène rapide et massif, puisque cette dernière production, virtuellement absente sous Trajan, atteint 53 % (EV) à 61 % (NME) de la vaisselle de la fosse PDS 146. Le répertoire, très pauvre, se limite ici à quatre formes principales et quelques sous-types : des assiettes carénées (fig. 37, n° 29), diverses variantes de bols carénés (fig. 37, n° 30-32), des gobelets tronconiques de toutes tailles (fig. 37, n° 33-34), et des marmites à panse aplatie (fig. 37, n° 35).

Les potiers de Beuvraignes disposent alors d'une position proche du monopole à Amiens en matière de céramiques communes sombres : outre les six vases à pâte « granuleuse » évoqués ci-dessus (d'origine atrébate ?), on ne compte guère que trois autres céramiques qui ne proviennent pas de Beuvraignes.

Deux d'entre elles sont rattachables de façon incontestable, par leur pâte, à l'officine de La Caloterie, sur la zone littorale du Pas-de-Calais. Une assiette (fig. 37, n° 36), décorée d'un décor rayonnant de bandes lissées, appartient au réperoire typique de cet atelier à partir de l'époque flavienne (Ketels 2000, forme 2) ; le gobelet tronconique (fig. 37, n° 37) figure également parmi les produits de La Caloterie, à la fin du Ier et au début du IIe siècle (Ketels 2000, forme 23).

Le troisième vase exogène est un bol à lèvre plate (*Flat-Rim Bowl*) d'origine romano-britannique, produit en *Black-Burnished Ware* 1 dans le Sud-Est du Dorset, autour du bassin de Poole (fig. 37, n° 38). Cette origine s'est vue confirmée par des analyses minéralogiques réalisées au Laboratoire de Recherche des Musées de France (Bouquillon, dans Tuffreau-Libre *et alii* 1995, 106). La forme, un bol Gillam 220 (Gillam 1970) ou Exeter 38.1 (Holbrook & Bildwell 1991), est caractéristique en Grande-Bretagne des années 120/125 à 150/160, datation qui rejoint et confirme la chronologie fournie par la sigillée. La présence de *Black-Burnished Ware* à Amiens durant l'époque antonine relève toutefois de l'anecdote : il s'agit ici du deuxième exemplaire connu, avec celui, en BB2 (?), de la rue Vanmarcke (Bayard 1980, fig. 4).

Les céramiques communes claires, enfin, se rattachent aux productions du Noyonnais, à pâte calcaire beige-jaune, avec une surface savonneuse. Le répertoire est peu évolutif, et les formes représentées ici existent à Amiens dès l'époque flavienne. On peut même s'étonner de la subsistance (peut-être résiduelle ?) d'une forme archaïque de mortier à bord en bandeau. La seule innovation de ce deuxième quart du IIe siècle est l'apparition du mortier à lèvre en bourrelet demi-circulaire (fig. 37, n° 40), une forme appelée à devenir majoritaire par la suite (*cf. infra* Dubois), et à le demeurer jusqu'au milieu du IIIe siècle.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HORIZON CHRONOLOGIQUE DES ANNÉES 120/130-150

Cet examen du mobilier du deuxième quart du IIe siècle met en évidence des mutations réelles et significatives dans les sources d'approvisionnement d'Amiens, mutations que l'on peut dater de la décennie 120/130. Ces changements touchent les deux tiers du vaisselier, principalement la sigillée (10 % de la vaisselle environ) et les céramiques communes sombres (environ 60 % de la vaisselle). Leur signification toutefois est strictement commerciale. Seule l'origine des vases est modifiée : les proportions, formes, couleurs, fonctions, restent inchangées, dans la tradition du vaisselier en usage dans la ville depuis l'époque de Néron. Seul le cas des assiettes et coupes à préhensions ocellées, en céramique noire lustrée, semble contraire à la codification des couleurs du Haut-Empire, et vient tempérer ce propos ; mais il nous semble s'agir d'un cas exceptionnel, car ces formes ne sont connues qu'en dix exemplaires parmi l'ensemble du mobilier étudié à Amiens. On connaît, du reste, à la même époque, une tentative des potiers de Gaule Centrale pour lancer un service d'assiettes en « sigillée noire » (Symonds 1992, groupe 4). Ces deux exemples relèvent peut être d'un même phénomène, avorté, visant à assouplir ou modifier la normalisation de l'équipement domestique.

D'autres changements sont perceptibles, notamment au regard de la vaisselle fine non sigillée. On notera en particulier que les céramiques gallo-belges se réduisent désormais à des productions dérivées, en proportion anecdotique : gobelet beige guilloché Bayard 3, dernière évolution des vases-tonnelets de Picardie orientale (Ben Redjeb 1985, types 31-33), et gobelets noirs lissés Bayard 4, en «*pseudo-Terra Nigra*», dérivés eux-aussi d'une forme en vogue à l'époque flavienne (Ben Redjeb 1985, type 42). Les formes basses, les pots ovoïdes ou biconiques, les bouteilles, encore bien représentés dans les ensembles d'époque trajane (*cf. infra*), ont ici totalement disparu. De même, il semble que les importations de gobeleterie se raréfient, et que les sources d'approvisionnement se réduisent aux ateliers argonnais, dont les produits étaient apparus tardivement, dans les ensembles d'époque trajane. Les vases engobés ou métallescents de Gaule Centrale et de Cologne, absents entre 120 et 150 environ, ne réapparaissent que timidement, dans certains ensembles, après le milieu du IIe siècle.

Le mobilier de la fosse PDS 146 se distingue ainsi de l'horizon Néron-Trajan par des caractères qui touchent une grande partie de la vaisselle : la décennie 120/130 marque donc le passage vers un nouvel horizon chronologique amiénois bien différencié. Cette nouvelle période nous semble perdurer, avec des changements mineurs qui affectent surtout la sigillée, jusqu'à l'époque de Commode, vers 180/190. Des changements importants se manifestent alors de nouveau dans les sources d'approvisionnement de la ville, qui permettent de définir un « horizon sévérien » (Bayard 2001, troisième groupe ; *cf.* également *infra*).

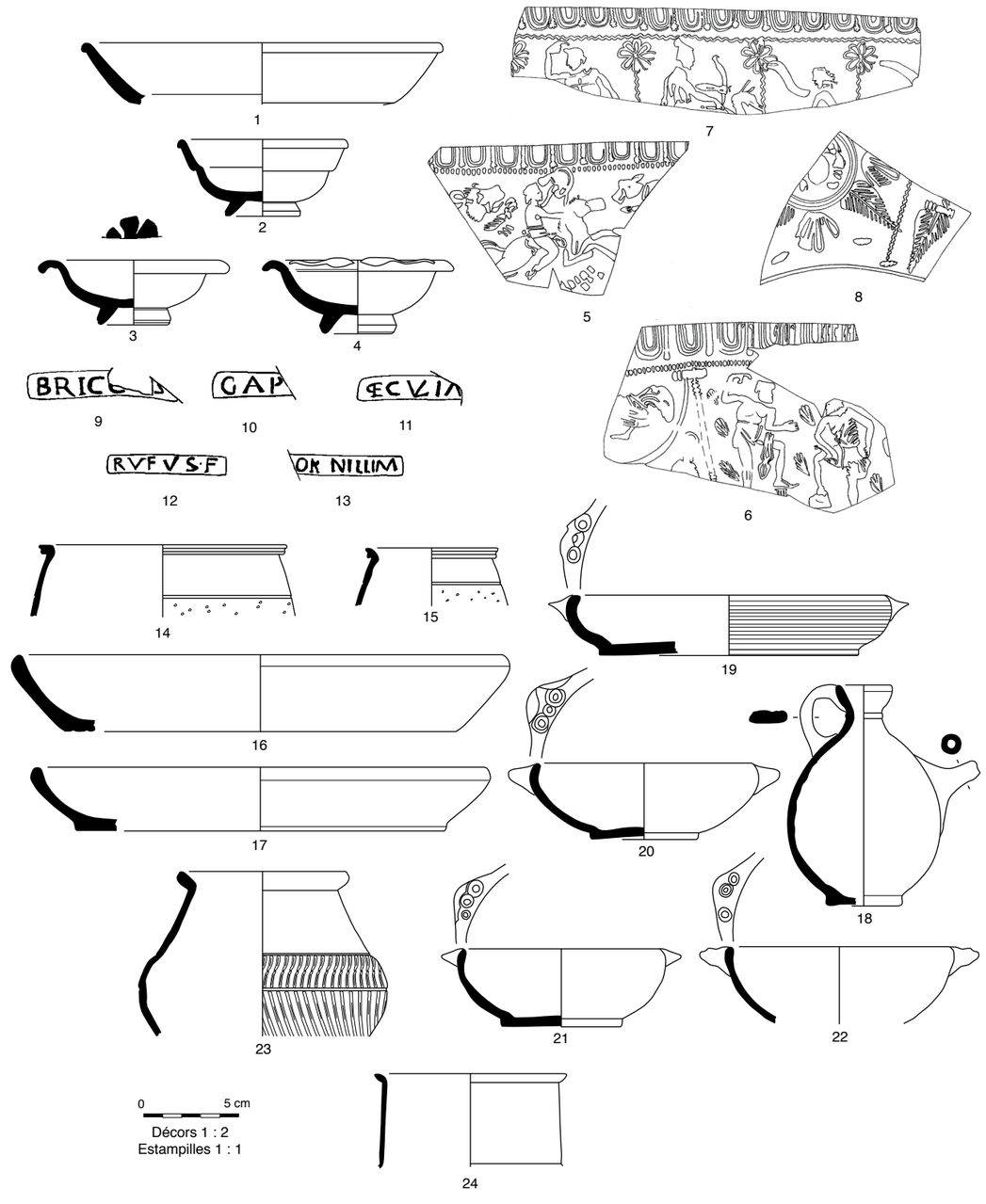

Fig. 36 - Céramiques fines de la fosse PDS 146 (vers 120/130-150).

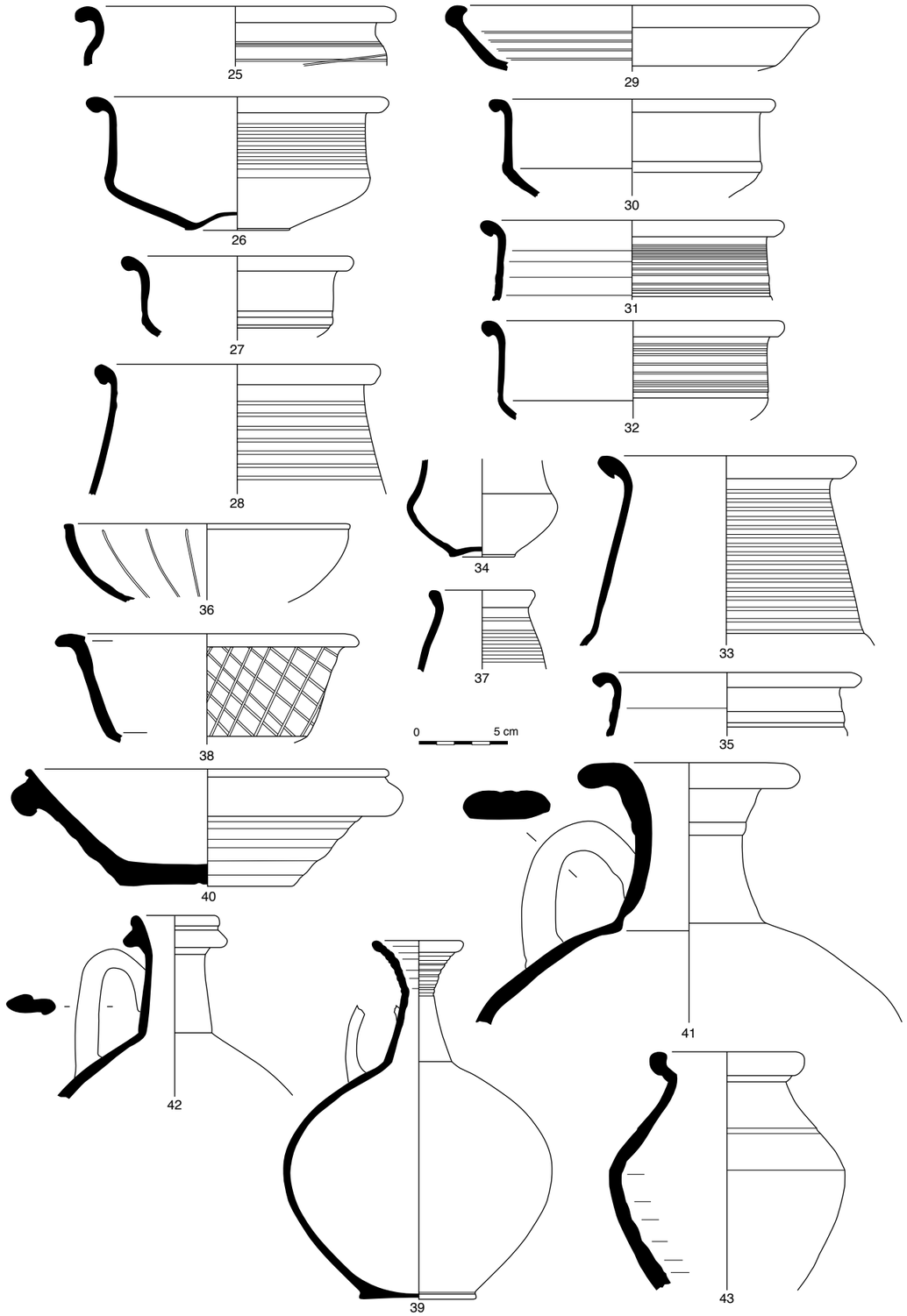

Fig. 37 - Céramiques communes de la fosse PDS 146 (vers 120/130-150).

Céramiques de la fosse PDS 146 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Centre (groupe de Lezoux) :	97	*5*	27	*11*	5,25	*10*	
- 2 assiettes Drag. 31							1
- 11 coupes Drag. 27							2
- 5 coupes Drag. 35							3-4
- 1 coupe Drag. 42							
- 1 coupe Lezoux 042							
- 1 coupe Drag. 38							
- 5 bols Drag. 37 avec décors de Sacer II ou X-14, Cinnamus A, Drusus II, , Silvio II-X5							5 6-8
- Estampilles de Briccus, Cap[...], Peculiaris, Rufus, Suobnillus, et rosette							9-10 11-13
- Céramique fine engobée :	34	*2*	2	*0,5*	0,86	*1,5*	
- 2 gobelets Hees 2 (Argonne)							
- Céramique à vernis rouge pompéien :	14	*0,5*	3	*1*	0,39	*1*	14-15
- 1 plat Bayard 1b (Gaule Centrale)							
- 2 plats Bayard 1a (Les-Rues-des-Vignes A)							
							16
- Céramique dorée au mica :	13	*0,5*	3	*1*	1,16	*2*	17
- 1 bol DOR.2.15 (pâte beige)							
- 1 gobelet DOR.2.22.5 ?							
- 1 biberon DOR.2.25 (pâte orangée)							
- Céramique noire lustrée :	23	*1*	4	*1,5*	2,00	*4*	18
- 1 assiette à préhensions ocellées							
- 3 coupes à préhensions ocellées							
							19
- Céramique fine régionale :	198	*9,5*	17	*7*	3,48	*6,5*	20-22
- 1 gobelet à lèvre en corniche Bayard 2b							
- 1 gobelet à panse guillochée Bayard 3							
- 13 gobelets Bayard 4							
- 2 gobelets Bayard 5							23
							24
- Pâte grise sableuse granuleuse d'Artois :	23	*1*	6	*2,5*	2,15	*4*	
- 1 bol à profil en S PDS 119							
- 1 bol caréné à profil en S PDS 118							
- 1 bol caréné Bayard 16							25
- 3 gobelets Bayard 25							26
							27
- Pâte grise sableuse de Beuvraignes :	1395	*65*	167	*67*	28,37	*53*	28
- 7 assiettes Bayard 14							
- 3 bols carénés Bayard 16							
- 9 bols carénés Bayard 17							29
- 2 bols carénés Bayard 18							
- 13 gobelets tronconiques Bayard 25							30-31
- 1 gobelet miniature Bayard 27							32
- 128 bols et gobelets indéterminés							33
- 5 marmites Bayard 32							34
- Pâte grise sablonneuse de La Caloterie :	7	*0,3*	2	*0,5*	1,05	*2*	35
- 1 assiette à décor rayonnant LC 2							
- 1 gobelet proche LC 23							
							36
- *Black-Burnished Ware* 1 (SE Dorset) :	6	*0,2*	1	*0,5*	0,66	*1*	37
- 1 *Flat-Rim Bowl* Gillam 220 / Exeter 38.1							
- Céramique claire fine à surface lissée :	25	*1*	1	*0,5*	0,82	*1,5*	38
- 1 cruche à col cannelé							
- Céramique commune claire du Noyonnais :	259	*12*	12	*5*	6,75	*12,5*	39
- 1 mortier à lèvre en bandeau							
- 2 mortiers à collerette Bushe-Fox 22-30							
- 1 mortier à bourrelet Gillam 255							
- 2 cruches à lèvre annulaire							
- 1 cruche à lèvre en baguette							40
- 4 cruches à double lèvre							41
- 1 pot dit "à miel"							
							42
- Amphores (*cf.* E. Marlière *infra*) :	21	*1*	2	*1*	0	*0*	43
TOTAL :	**2115**	***100***	**247**	***100***	**52,94**	***100***	

CATALOGUE DU PETIT MOBILIER DES MAISONS 1 ET 8

(Dominique Canny & Annick Thuet)

FOSSES D'EXTRACTION (milieu du Ier s. après J.-C.)

Domaine personnel

37 : Épingle à cheveux en bronze, type Riha 19 var. 1, L. act. : 48 mm, ø tête : 4 mm. Tige de section circulaire surmontée d'une tête semi-conique au sommet plat (C.11235).

Domaine divers

38 : ornement incomplet en bronze, L. act. : 40 mm, l. max. : 36 mm. Un anneau fragmentaire est pourvu d'une branche centrale à terminaison moulurée et bouletée (C.11235).

ÉTAT II (50/60 après J.-C.)

Mise en place (50 après J.-C.)

Domaine domestique

(39) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse, L. act. 4, d. tête 12,5 (C.11107).

Domaine divers

40 : tige moulurée en bronze, L. act. 36, l. max. 4,5 mm. Tige à balustre central, à extrémité hémisphérique et coudée de l'autre côté (C.11091).

Abandon (60 après J.-C.)

Domaine personnel

41 : fibule en bronze, type Ettlinger 53, *Kniefibel mit Kopfplatte*, L. 34. Fibules à arc coudé tel un genou fléchi, bien représentées sur le *limes* rhénan où elles sont rattachées à l'équipement militaire. Elles apparaissent moins fréquentes en Gaule (C.11283).

Domaine divers

(42) : tige en bronze de section losangique incomplète à extrémité pointue, L. act. : 135 mm (C.11283).

ÉTAT III (60 - 80 après J.-C.)

Mise en place (60 après J.-C.)

Domaine personnel

43 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. act. : 44 mm. Le pied est ployé (C.11239).

(44) : pied de fibule en bronze de type indéterminable, L. act. : 13 mm. Extrémité filiforme à petit bouton terminal (C.11344).

(45) : ardillon de fibule en bronze, L. act. : 32 mm. Ressort à quatre spires dont trois subsistent et corde interne (C.11323).

46 : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu clair, ø act. : 16 mm, ép. : 8 mm (C. 11106).

(47-48) : fragments de perles côtelées en pâte de verre bleu, ø indéterminé, ép. : 10 mm (C.11165) ; d. act. : 12, ép. 10 mm (C.11287).

Domaine domestique

(49) : applique de meuble en tôle de bronze, H. act. : 21 mm. Cabochon conique avec tige de fer scellée à l'intérieur et munie d'une rondelle en fer (C.11323).

(50) : clou en bronze, L. act. : 13 mm. La tête hémisphérique creuse est ornée sur le pourtour de fines incisions rayonnantes. Tige de section ronde (C.11373).

Domaine social

51 : passant de harnais en bronze, L. : 20 mm, l. max. : 8,5 mm. Passant rectangulaire à branche transversale munie d'une protubérance bouletée à chaque extrémité (C.11325).

(52) : jeton en terre cuite grossièrement découpé dans une paroi de vase en pâte claire, dim. : 26 mm x 23 mm (C.11344).

53 : pion de jeu en pâte de verre opaque bleue foncée, ø : 14 mm, ép. : 6 mm (C.3036).

Domaine divers

(54) : plaque rectangulaire, en bronze pliée et fragmentée, L. act. : 73 mm, l. max. : 12,5 mm ; ép. : 3 mm (C.11226).

(55) : anneau en bronze à section en D, ø ext. : 17 mm (C.11325).

Occupation (60 - 80 après J.-C.)

Domaine personnel

56 : fibule en bronze de type *Headstud-brooch*, L. : 39,5 mm. Fibule au couvre-ressort orné d'un petit anneau sommital non articulé. Arc orné d'une loge excavée longitudinale à l'origine émaillée. Ces fibules d'origine britannique (Cool & Philo 1998, n° 28-30, n° 34-35) sont connues également sur le continent (C. 4015).

(57) : élément de ressort de fibule en bronze, L. act. : 8 mm (C.4015).

Domaine divers

(58) : anneau en bronze de section en D, ø ext. : 22 mm (C.11287).

Abandon (80 après J.-C.)

Domaine domestique

59 : élément de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 25,5 mm, ø max. : 24,5 mm (C.11376).

Domaine économique

60 : fusaïole en pierre calcaire tendre, ø : 30 m, ép. : 11 mm (C. 11379).

Domaine divers

61 : tige pleine en bronze de section en D et au profil arrondi, L. act. : 99 mm. Élargissement central de forme losangique concave (l. : 14 mm). L'extrémité pourrait se terminer en crochet (C. 11376). Parallèles en fer (Manning 1985, pl. 47), anse de seau.

Domaine indéterminé

62 : fragment d'instrument en fer ? L. act. : 51 mm, ø : 35 mm. Tête circulaire très corrodée munie d'une tige scellée au revers. Objet qui ressemble à un cuilleron plat dont la fonction reste inconnue (C.11382).

ÉTAT IV (80 - 125 /130 après J.-C.)

Mise en place (80 après J.-C.)

Domaine personnel

63 : fibule en bronze, type Feugère 19f, L. : 49 mm. Plaque intermédiaire rhomboïdale à collerette découpée de petites dentelures. Arc à figure zoomorphe représentant deux protomés de lion adossés très stylisés et frustres (C.11214).

64 : fibule en bronze, type Feugère 22a2a, L. : 21,5 mm. Arc tendu en arc-de-cercle, de section quadrangulaire, non décoré. Des exemplaires similaires ont été découverts au Vieil-Evreux (Fauduet 1992, n° 385 à 387) (C.11182).

65 : fibule en bronze, type Feugère 23b, L. : 44 mm. Arc triangulaire orné de trois moulures transversales dans sa partie supérieure (C.11059).

66 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. act. : 36 mm. Arc trapézoïdal, bipartite, à décor central en ocelle, bordé en haut et en bas par des moulures transversales (C.11059).

67 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. : 42,5 mm. Arc bipartite, de section en U, aux bords latéraux décorés d'incisions transversales. Arc et pied séparés par une moulure (C.11059).

68 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. : 42 mm. Arc bipartite, filiforme, à deux carrés séparés par une moulure transversale. Chaque carré, bordé de petites incisions rayonnantes, est orné d'un ocelle (C.11263).

69-70 : Une paire de fibules en bronze, type Feugère 23c3, L. : 37 mm et 40 mm. Arcs quadrangulaires parés de quatre ocelles disposés en carré, bande médiane guillochée (C.11062).

71 : fibule en bronze, type Feugère 23c3, L. act. : 40,5 mm. Arc circulaire, séparé en 4 quartiers par deux lignes perpendiculaires, bordé de fines incisions rayonnantes. Le centre de l'arc et chaque quartier est orné d'un ocelle (C.11062).

72 : fibule en bronze, type Feugère 23c3, L. : 45 mm. Arc circulaire, à bord dentelé, orné d'un ocelle central et séparé en 8 quartiers par de fines incisions diamétralement opposées (non visibles, compte-tenu de l'état de conservation). L'arc devait comporter à l'origine un disque rapporté (C.11059).

73 : fibule en bronze étamé, type Feugère 29a16, L. : 34 mm (fig. 38). Arc en forme d'oiseau (pigeon ou aigle) de face, tête à droite, ailes déployées. Deux cercles oculés sont incisés dans le haut de l'aile gauche et sous le cou. Le plumage est stylisé par un décor pointillé incisé, comme la queue rectangulaire (C.11059).

Fig. 38 - Fibule (n° 73) en bronze étamé en forme d'oiseau, pigeon ou aigle - Maison 1, c. 11059, mise en place de l'état IV, vers 80 après J.-C. ((*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau)*.

(74) : fragment de fibule en bronze non identifiable, L. act. : 32 mm. Très mauvais état de conservation (C.11338).

(75) : pied de fibule en bronze, L. act. : 24 mm. Pied triangulaire à bouton terminal et porte-ardillon triangulaire (C.11059).

76 : spatule en bronze à cuilleron concave, type Riha variante E (*cyathiscomèle*), L. act. : 117 mm. Tige facettée et ornée de plusieurs moulures à la jonction avec le cuilleron fragmenté (C.11263).

77 : fragment de miroir plat en bronze, type Riha variante C ou type G de Lloyd Morgan, L. act. : 28 mm, l. act. : 34 mm, ép. : 0,5 mm. Miroir circulaire orné sur une seule face de lignes concentriques incisées (C.11094).

78 : épingle à cheveux en os, brisée à la base de la tête, au niveau du plateau, L. act. : 51,5 mm. Le plateau composé de deux moulures séparées par une rainure centrale présente un diamètre supérieur au diamètre maximal du corps (C.11198). Il pourrait s'agir d'une épingle à cheveux à tête finement ornée, style pomme de pin (Riha 1990, n° 1393, 1395 et 1398).

79 : cuillère à parfum fragmentaire en os, type Béal A XXIV, 2b ou 2c, L. act. : 93,5 mm. Le cuilleron dont l'extrémité est brisée, est très allongé, assez profond et évasé (C.11094).

80 : perle globulaire en terre cuite, ø : 15 mm, H. : 15 mm. Elle est recouverte d'un engobe rouge et décorée d'un large bandeau central composé de multiples losanges colorés en rouge, jaune, vert et blanc (C.11235).

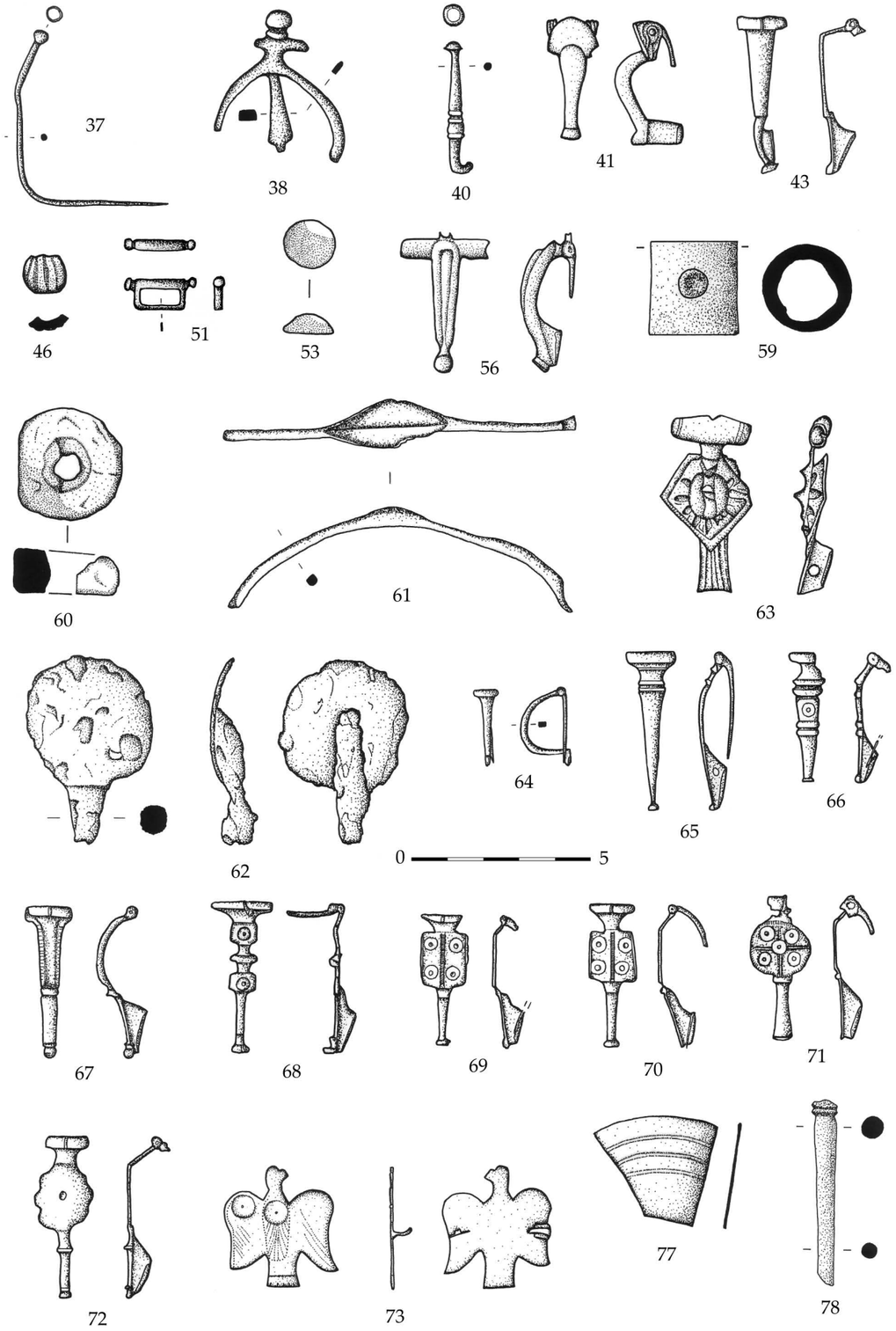

Fig. 39 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

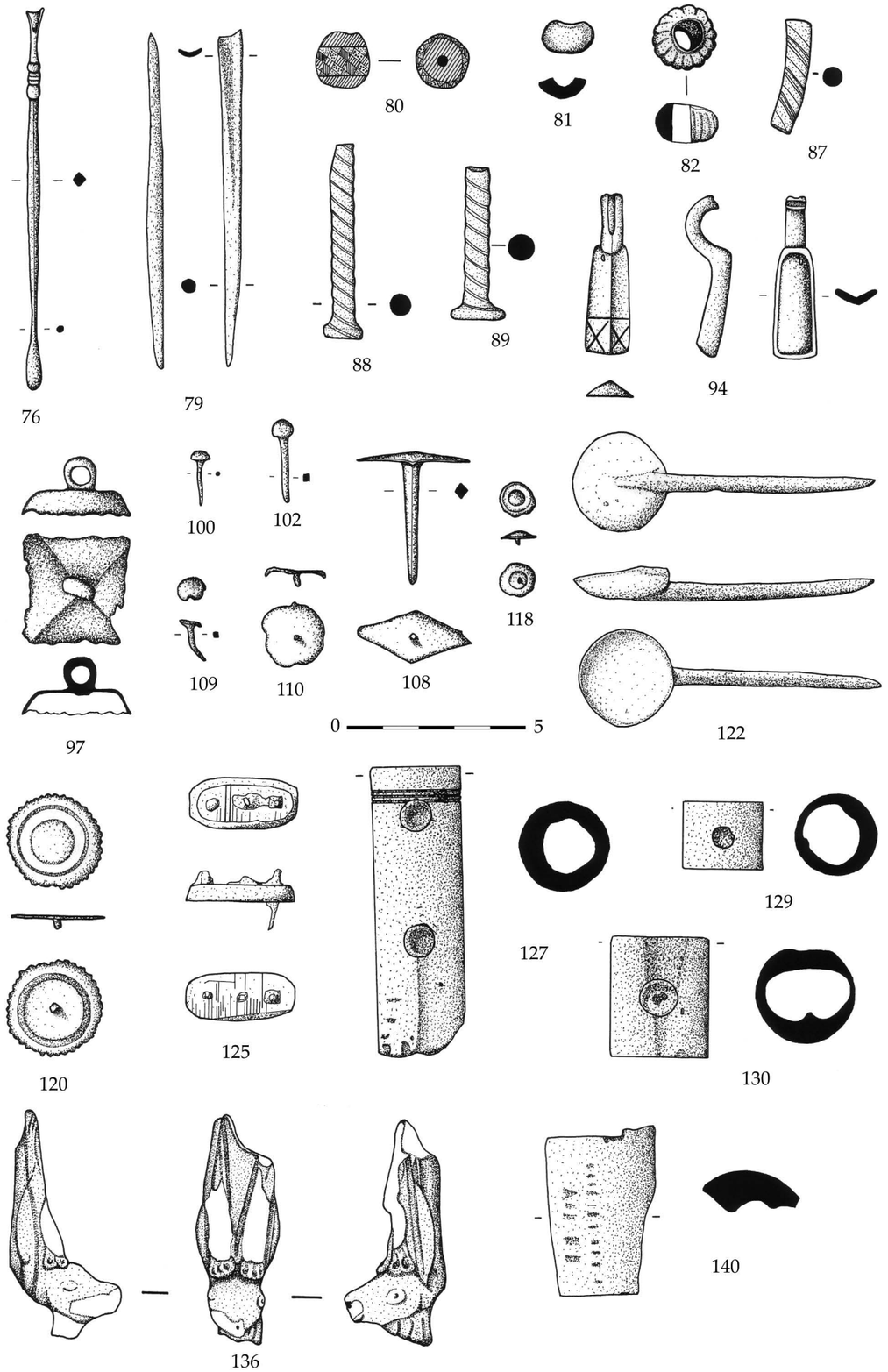

Fig. 40 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

81 : fragment de perle globulaire en verre bleu azur, ø act. : 5 mm, H. : 9 mm (C.11076).

82-83 : 2 perles côtelées en pâte de verre bleu clair, ø : 15 mm, H. : 18 mm (C.11338) ; ø : 16 mm, H. : 9 mm (C.11263).

(84 - 86) : 3 fragments de perles côtelées en pâte de verre bleu clair, ø indéterminables, ép. : 15 mm (C.11217) ; ép. : 10 mm (C.3032) ; ép. : 11 mm (C.11059).

87 : fragment de bracelet en verre marron translucide, type Riha 31, variante 3, L. act. : 32 mm, ø int. : vers 90 mm. Tige légèrement torsadée, soulignée par un filet de couleur blanche (C.11338).

88-89 : 2 agitateurs en verre bleu clair, type Isings 79, L. act. : 42 mm (C.11059) ; L. act. : 54 mm (C.11263).

(90-91) : 2 fragments de fût d'agitateur en verre vert, type Isings 79, L. act. : 10 mm ; L. act. : 56 mm (C.11059).

(92) : fragment de palette à fard en marbre beige clair veiné de bleu, L. act. : 43 mm (C.11059).

(93) : fragment de palette à fard en marbre noir, L. act. : 32 mm (C.11338).

Domaine domestique

94 : attache d'anse de situle en bronze, L. act. : 46 mm, l. max. : 12,5 mm, ép. : 4 mm. Attache au crochet ouvert terminé par une tête d'animal stylisée, disparue. Montant de section triangulaire. Base décorée de deux croisillons incisés sous une ligne transversale (C.11076). Deux objets comparables à Malain, (Rabeisen 1988, n° 384) et aux Bolards (Sautot 1977, pl. 39, n°5).

(95) : applique de meuble en tôle de bronze, L. : 19 mm. Tôle de section tubulaire, fermée au sommet et ouverte à la base. À l'intérieur, tige de fixation en fer scellée au plomb. L'ensemble est très corrodé (C.11062).

(96) : moitié d'une applique décorative en bronze en forme de demi-pelte, L. act. : 29 mm. Aucune trace de fixation n'est visible (C.11323).

97 : élément de suspension de lampe (?) en bronze, L. : 30 mm. Objet de section carrée aux côtés légèrement concaves et aux angles arrondis, surmonté d'un anneau de suspension de section ovale. Celui-ci est maintenu au revers de l'élément par deux tiges de fixation (C. 11144).

(98-103) : 6 clous à tête ronde pleine et tige de section circulaire et quadrangulaire en bronze, L. act. : 19 mm (C.3032), 16 mm (C.11059), 22 mm (C.11070), 19 mm (C.11069), 22 mm (C.11062), et 17 mm (C.11062).

(104-105) : 2 clous à tête ronde pleine et tige de section circulaire en bronze, L. : 16 mm ; L. : 22 mm (C.11059). L'extrémité des tiges est aplanie et légèrement arrondie (en biseau).

(106) : clou à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire en bronze, L. act. : 15 mm (C.11263).

(107) : 1 clou à tête plate circulaire et tige de section quadrangulaire en bronze, L. act. 12 (C.11263).

108 : clou en bronze à tête plate losangique, L. : 35 mm (C.11062).

(109-117) : 9 clous ou boutons à tête plate circulaire à bord rabattu en bronze avec tenons de fixation au revers, ø act. : 17, ø act. : 11 mm, ø act. : 10 mm, ø act. : 11 mm, ø act. : 19 mm, ø act. : 11 mm (C.11059) ; ø act. : 11 mm, ø act. : 19 mm (C.11263) ; ø act. : 10 mm (C.11338).

118 : clou ou bouton décoratif en bronze à tête plate circulaire ornée d'un petit dôme, avec tenon de fixation au revers, ø : 10 mm (C.11059).

(119) : clou ou bouton en bronze avec incision circulaire sur la tête et tenon de fixation au revers, ø act. : 17 mm (C.11263).

120 : clou ou bouton décoratif en bronze à bords dentelés, ø : 26 mm. La tête plate circulaire est ornée d'un double cercle concentrique incisé. Tenon de fixation au revers (C.11059).

(121) : applique-crochet en bronze, L. act. : 24 mm. Fine plaque rectangulaire percée d'un orifice et qui se poursuit en crochet orné de gorges longitudinales (C.11088).

(122-124) : 3 cuillères en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. : 84 mm, ø cuilleron : 26,5 mm x 27,5 mm (C.11059/11062) ; L. act. : 77,5 mm, ø cuilleron : 21 mm, pointe triangulaire courte (C.11213) ; L. act. : 107 mm, ø cuilleron : 22,5 mm x 22 mm, chevron (C.11338).

125 : élément d'applique (?) en os de forme ovale (L. : 29,5 mm) maintenu sur un support par trois rivets en bronze aux tiges de section circulaire. L'os a entièrement verdi au contact du bronze (C.11139). Aucun parallèle.

(126)-127 : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI,1b, L. act. : 85 mm, ø : 27,5 mm (C.11059) ; L. act. : 81 mm, ø : 25 mm, trois filets (C. 11263).

(128-133) : 6 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 20,5 mm, ø : 20,5 mm (C.11062) ; L. : 18,5 mm, ø : 22 mm (C.11263) ; L. : 33,5 mm, ø : 22,5 mm (C.11263) ; L. : 31 mm, ø : 24 mm (C.11059) ; L. : 32,5 mm, ø : 24,5 mm (C.11062) ; L. : 31,5 mm, ø : 25 mm (C.11059/11062).

(134) : fragment de lampe à huile en pâte grise sableuse, H. : 37 mm, L. : 51 mm. Partie arrière de la lampe avec départ de l'anse. Aucune trace d'engobe (C.11059).

(135) : fond de lampe à huile en pâte claire légèrement orangée, ø : 40 mm, H. : 21,5 mm (C. 11263).

136 : fragment de vase à parfum zoomorphe en terre grise recouvert d'un vernis plombifère vert, L. act. : 63 mm. Il représente un cervidé (Rouvier-Jeanlin 1972, n° 1107). Les oreilles et les bois sont collés sur le goulot. Les médaillons à la base des bois sont bien marqués. L'oeil droit est représenté par une fine incision en amande pointée, l'oeil gauche et la bouche sont simplement suggérés. Le museau est en partie brisé (C.11263).

(137) : fragment de goulot de vase à parfum zoomorphe en terre grise recouverte d'un vernis plombifère vert, L. act. : 35 mm. Les oreilles dressées

et collées sur le goulot sont figurées par des incisions larges et profondes. S'agit-il d'un lapin (Rouvier-Jeanlin 1972, n° 1112) ou d'un cervidé ? (C.11263).

Domaine économique

138 : support de pinceau en bronze, L. act. : 137 mm (fig. 41). Objet composé d'une tige plate rectangulaire munie de deux extrémités formant chacune une douille, ou cartouche, composée d'une feuille de métal rabattue de manière à former un triangle creux. La tôle est pliée en accordéon pour y insérer les matériaux composant le pinceau (poils, crin, végétaux). Les deux parties de la tôle sont fixées sur le bord externe, large et plat, par deux petits rivets. Ces objets identifiés comme support de pinceau, auraient pu compter parmi les instruments de l'atelier d'Agathangelus, artisan ou propriétaire dont on a retrouvé un nombre important d'outils divers estampillés sur le complexe d'Augst. Ses productions sont connues en Italie, en France, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest (Fünfschilling, 1994, p. 190) (C.11196).

139 : support de pinceau en bronze, L. act. : 114 mm (fig. 41). Cet objet diffère du précédent au niveau des extrémités, qui ne sont pas pliées en accordéon (C.11062).

140 : ébauche de charnière en os brisée longitudinalement, L. : 47 mm ; ø : 25 mm. Diaphyse tournée comportant encore une esquille au niveau de la base supérieure. La surface externe était tournée avant que les bases ne soient traitées (C.11263).

(141) : rebut de tabletterie en os, L. : 32 mm. Il s'agit d'un fragment de diaphyse non tourné comportant deux faibles esquilles au niveau de ses bases (C.11139).

(142) : aiguille en os brisée au niveau du chas, L. act. : 75 mm. La section est ovale à la base du chas foré (C.11295).

(143) : fragment de fusaïole en pierre calcaire tendre, ø supposé : 80 mm (C.11237).

Domaine social

144 : clou de ceinturon en bronze, ø act. : 13 mm. Tête plate circulaire ornée d'un prisme estampé

Fig. 41 - Deux supports de pinceaux en bronze - n° 138 et 139, Maison 1, c. 11196 et c. 11062, mise en place de l'état IV, vers 80 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau).*

encerclé d'une couronne de petits triangles (C.11088). Bouton de ceinture à l'origine niellé (Unz & Deschler-Erb 1997, n° 2168-2169 et 2198).

145 : couvercle de boîte à sceller en bronze, ø : 15 mm. Plaque circulaire au décor composé de deux cercles concentriques en relief (C.11115).

146 : fusée d'épée ou de poignard en os, type Béal A II, 1, L. : 86,5 mm. Quatre ondulations en « vertèbre de requin » (C.11056).

(147-150) : 4 jetons en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 19,5 mm, ép. : 3,5 mm (C.11263) ; d. 20 mm, ép. : 3 mm (C.11073) ; ø : 20 mm, ép. : 3,5 mm (C.11073) ; ø : 21 mm, ép. : 4,5 mm (C.11059).

151 : jeton en os, type Béal A XXXIII,4, ø : 20 mm, ép. : 3 mm (C.11059).

(152) : jeton en terre cuite grossièrement découpé dans une paroi de vase en pâte sableuse brune, dim. : 18,5 mm x 17,5 mm (C.11059).

(153-156) : 4 jetons en terre cuite découpés dans des parois de vase en pâte claire, dim. : 47 mm x 43 mm ; dim. : 44 mm x 42 mm ; dim. : 35 mm x 29 mm (C.11338) ; dim. : 57 mm x 50 mm (C.11076).

157 : fragment de statuette zoomorphe en terre blanche recouverte d'un vernis plombifère de couleur verte, H. act. : 68 mm. Le bas des pattes, la tête et le cou manquent. Ventre et cuisses légèrement arrondis. Pelage figuré par des traits courts horizontaux. Il pourrait s'agir d'un cheval (Rouvier-Jeanlin 1972, n° 1003) ou d'un bovidé (C.11059).

158 : fragment de statuette zoomorphe en terre blanche dite de l'Allier, H. : 88 mm, l. : 35 mm. Valve postérieure d'un chien de garde assis, aux oreilles dressées, de type I (Rouvier-Jeanlin, 1972, n° 1054). Les oreilles sont brisées (C.11059).

159 : fragment de statuette zoomorphe en terre blanche dite de l'Allier, H. act. : 70 mm. Valve droite d'un volatile dont l'aile est figurée par 4 bandes horizontales ornées d'obliques représentant les plumes. Manquent la tête, la queue et les pattes. Il s'agirait plus d'un pigeon (Rouvier-Jeanlin 1972, n° 1155) que d'un coq (C.11263).

(160) : statuette fragmentaire en terre blanche dite de l'Allier représentant une Vénus anadyomène, H. act. : 65 mm. Seules les jambes sont conservées. Le drapé de bonne facture permet de placer cette Vénus dans le sous-groupe g de Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 100), draperie à plis souples (C.11059).

161 : édicule fragmentaire en terre cuite blanche dite de l'Allier représentant un fragment de pilastre cannelé, H. act. : 75 mm (C.11217).

(162) : socle de statuette en terre blanche dite de l'Allier, ø : 32 mm, H. act. : 22 mm. Socle arrondi dont la partie supérieure forme une base plane, souvent répertorié. (C.11338).

163 : socle de statuette en terre blanche dite de l'Allier, ø : 37 mm, H. act. : 13 mm. Base de forme circulaire plate sur laquelle apparaît une patte d'oiseau (coq ou pigeon). Présence d'un trou de fixation au centre. Le pourtour est souligné d'un cercle concentrique (C.11059). Ce type de base est

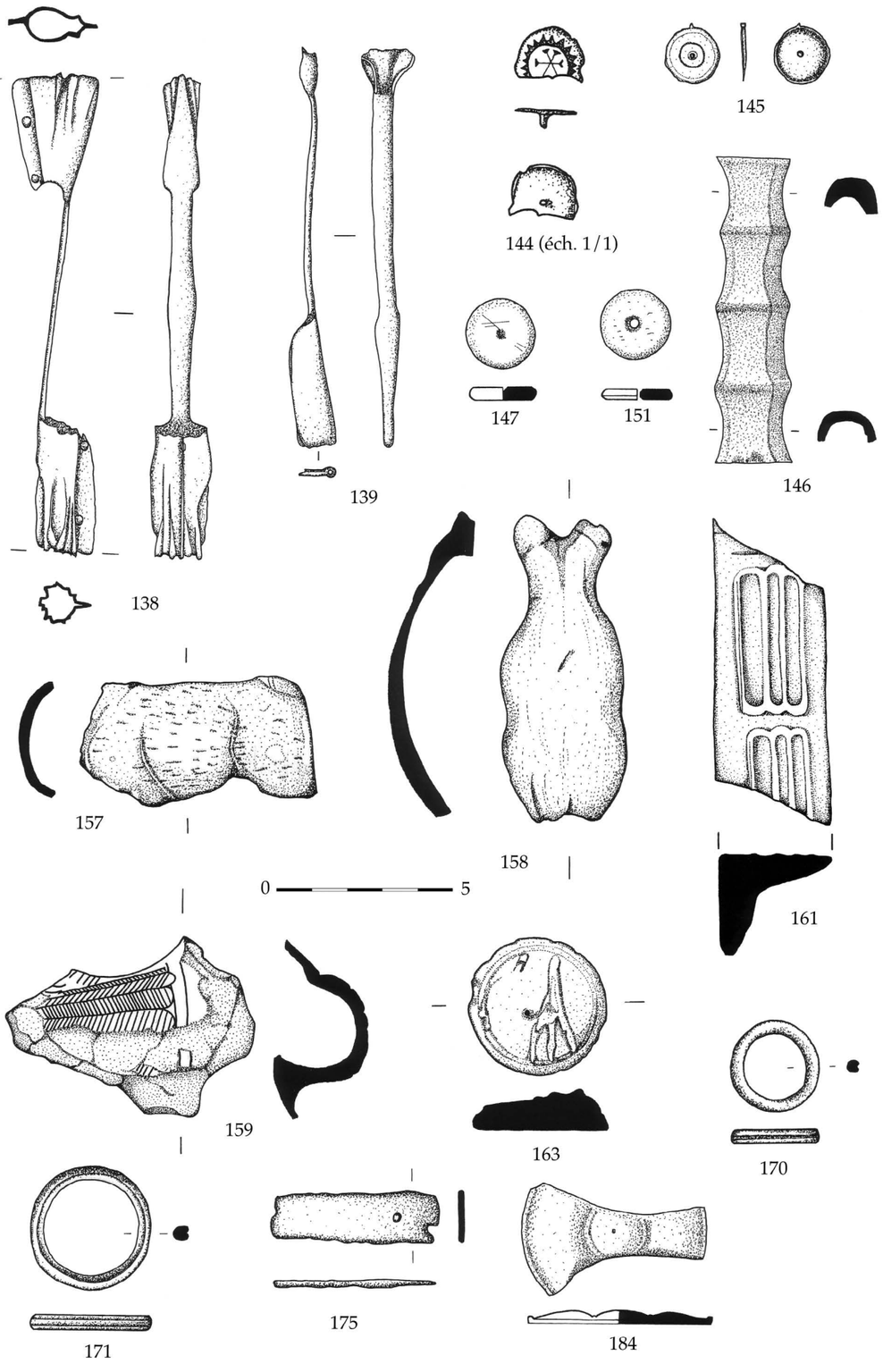

Fig. 42 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

utilisé dans la 2e moitié du Ier s. (Demarolle *et al.* 1993, p. 105, fig. 45).

(164) : socle en terre blanche dite de l'Allier, H. act. : 44 mm, ép. : 6,5 mm. Socle plat percé d'un trou de fixation (C. 11263).

(165-166) : 2 pions de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 11 mm, ép. : 5 mm (C.11059) ; ø : 16 mm, ép. : 6,5 mm (C.11155).

(167-168) : 2 pions de jeu en pâte de verre noir opaque, ø : 14 mm, ép. : 4 mm (C.11068) ; ø : 18 mm, ép. : 7 mm (C.11263).

Domaine divers

(169) : anneau ouvert en bronze, de section circulaire, orné d'une gorge centrale sur le diamètre externe, ø ext. act. : 35 mm, ép. : 3 mm (C.11059).

170-171 : 2 anneaux en bronze de section circulaire, ornés d'une gorge centrale sur la tranche, ø ext. : 25 mm (C.11059) et 34 (C.11217).

(172) : anneau simple de section circulaire en bronze, ø ext. : 19 mm (C.11059/11062).

173 : fragment de chaînette en bronze, L. act. : 74 mm, l. max. : 10 mm. Chaînette formée d'anneaux doubles étroitement jointifs (C.11102).

(174)-175 : 2 plaques rectangulaires en bronze fragmentées et perforées, L. act. : 31 mm (C. 11059) ; L. act. : 47 mm (C.11263).

(176) : fragment de plaque rectangulaire en bronze, L. act. : 62 mm, l. max. : 12,5 mm, ép. : 1 mm (C.11062).

(177) : fragment de plaque très fine en bronze, L. act. : 30 mm, ép. : 0,5 mm (C.11070).

(178-180) : 3 rondelles percées en tôle de bronze, ø act. : 13 mm et 9 mm (C.11338) ; ø act. : 28 mm (C.11260).

(181) : fragment de tige en bronze de section circulaire terminée en pointe, L. act. : 69 mm (C.11295).

(182) : tige plate en bronze, L. act. : 69 mm. De section rectangulaire avec terminaison en crochet, elle est repliée trois fois sur elle-même (C.11062).

(183) : tige plate de section rectangulaire et de forme circulaire en bronze, L. act. : 52 mm (C.11102).

Domaine indéterminé

184 : objet plat décoré de forme circulaire en os, type Béal A XL, objet circulaire indéterminé, ø. : 52 mm. La face inférieure présente une zone d'os brut et comporte de nombreuses stries croisées. La face supérieure est ornée d'une gorge à sa périphérie. Le profil est en balustre, souligné au centre par une gorge délimitant un large mamelon central, pointé. La tranche est biseautée. Des tâches ferreuses sont visibles autour du point central. Objet proche du type Béal A XXXVIII,3, placage collé, mais sans trou central (C.11059). Parallèles : Eu, "Le Bois l'Abbé" (Thuet 2002, n° 6, contexte de la 2e moitié du IIe s.) ; Vindonissa (Unz & Deschler-Erb 1997, n° 2135 et 2144) ; Saalburg (Becker & Schallmayer, 1996, pl. 8) ; Avenches (Schenk 2008, n° 1179).

185 : plaque en os très fine (ép. : 4,5 mm) de forme grossièrement trapézoïdale, L. act. : 99,5 mm. Le sommet est marqué par deux petites encoches en V. Les deux faces ont été rayées par un objet pointu (présence d'un graffiti sur l'une d'elles ?). Deux petites tâches verdâtre et marron sont visibles sur une face. Il pourrait s'agir d'un objet lié au tissage, utilisé pour la séparation des fils afin d'éviter qu'ils ne s'emmêlent. Cet objet pourrait aussi faire partie d'un instrument de musique à cordes (Mikler 1997, n° 1, Taf. 65). Des exemplaires semblables ont également été découverts sur le même site (n° 1092 et 1093) et à Magdalensberg (Gostencnik 2000, p. 18) (C.11073).

(186) : objet en pierre calcaire qui ressemble à un bouchon, L. act. : 59 mm (C.11074).

187 : tige en verre brun opaque de section circulaire, L. act. : 51 mm, ø : 3 mm. La tige est ornée de filets blancs très fins incrustés dans de minces rainures longitudinales (C.11059).

188 : objet en verre translucide bleu clair, ø : 25,5 mm x 16 mm. L'objet, qui s'apparente à un jeton, possède deux excroissances de couleur bleue tirant sur le violet opaque. S'agit-il d'un jouet ? (C.11062).

Occupation (80 - 125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

189 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. 57,5. Le sommet est ogival (C.3015).

Domaine domestique

190 : plaque de coffret en bronze, dim. : 40 mm x 28 mm x 1 mm. De forme rectangulaire aux bords ondulés, la plaque est soulignée d'un décor de fines lignes incisées. Deux orifices circulaires sont percés pour le passage de la petite anse filiforme en oméga, dont les extrémités sont rabattues sur la face externe. Plaque appartenant à un coffret à compartiments fermé par un couvercle à glissière. D'un usage polyvalent (coffret à bijoux ou à fard, coffret de médecin), ces objets ont été découverts en France, en Italie et en Allemagne (Beck 1977) (C.11168).

191 : gros clou en bronze à tête ronde pleine et tige massive de section quadrangulaire, L. act. : 38 mm, ø tête : 18 mm, ép. tige : 7 mm (C.11148).

(192) : élément de charnière en os, type Béal A XI,1b, L. act. : 46 mm, ø : 21,5 mm. Trois filets. La surface a entièrement noirci au feu (C.11005).

(193-194) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 34 mm, ø : 23 mm ; L. : 35 mm, ø indéterminable (C.11005). Leur surface a entièrement noirci au feu.

Domaine économique

(195) : fût d'aiguille en os, brisé à la base du chas, L. act. : 102 mm. La section est ovale allongée sous le chas (C.11135).

Domaine social

(196) : pion de jeu de section ovalaire en pâte de verre noir opaque, ø : 15 mm x 16 mm (C.11185).

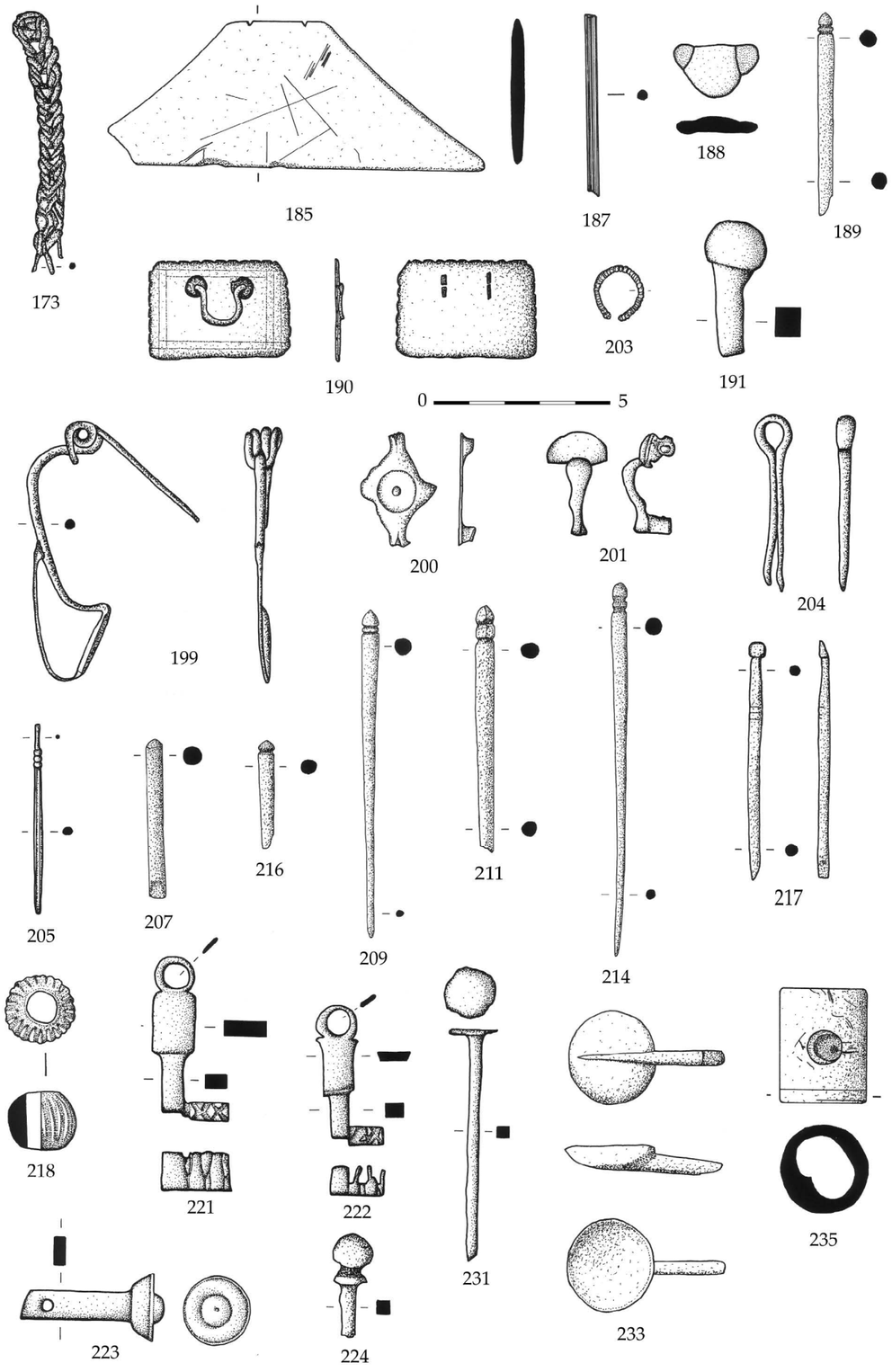

Fig. 43 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

Domaine divers

(197) : anneau simple en bronze de section circulaire, ø ext. : 19 mm (C.11187).

(198) : corps d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 92 mm (C.11005).

MAISON 1

ÉTAT V (125/130 - 210/220 après J.-C.)

Mise en place (125 /130 après J.-C.)

Domaine personnel

199 : fibule en bronze, type Feugère 3b1b, « pseudo La Tène II », L. : 74 mm. Arc filiforme de section circulaire et ressort bilatéral à 4 spires et corde interne (C.10059).

200 : fibule en bronze, type Feugère 24b1, L. act.: 32 mm. Fragmentée et très corrodée (St.11035).

201 : fibule en bronze, type Ettlinger 53, *Kniefibeln mit Kopfplatte*, L. : 29 mm. Ressort à 8 spires (C.120).

(202) : pied de fibule en bronze, type Feugère 19, fibule à queue de paon, L. act. : 29 mm. Décor de larges cannelures (C.10014).

203 : bague en bronze type Riha 21, d. ext. act. : 15 mm. Anneau de section circulaire, orné d'incisions espacées régulièrement, de manière à former des petites perles. (Effondrement cave entre état IV et état V).

204 : pince à épiler en bronze, type Riha variante G, L. act. : 50 mm. L'extrémité des branches est brisée (C.10003).

205 : manche de spatule en bronze, L. act. : 54 mm, ø : 2,5 mm. Les deux extrémités sont fragmentées. Tige facettée de section hexagonale. La jonction du cuilleron et de la tige est ornée dans sa partie inférieure de trois moulures (C.10072).

(206) : extrémité olivaire de spatule en bronze, L. act. : 15 mm (C.10003).

207 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 44,5 mm. Le sommet est légèrement arrondi (C. 265).

(208)-209 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 109 mm (C.10014) ; L. : 92,5 mm (C.10056). Ces pièces sont de très bonne facture.

(210-214) : 5 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 67,5 mm ; L. act. : 69 mm (C.10014) ; L. act. : 80 mm (C.10034) ; L. act. : 89,5 mm (C.10056) ; L. : 106 mm (C.10034). Les sommets sont grossièrement façonnés.

(215) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 83 mm. La partie pyramidale du sommet est très développée : H. 6 (C.11000).

216 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX,13, L. act. : 29,5 mm. Le sommet, légèrement pyramidal, est séparé du corps par une seule gorge bien marquée (C.10028).

217 : spatule en os, type Béal A XXIII,2, L. act. : 66,5 mm. L'arrière de la spatule est fortement incliné. La largeur de la palette est supérieure au diamètre du manche. Trois légères incisions soulignent le tiers supérieur du corps (C.11000).

218 : perle côtelée en pâte de verre bleu, ø : 19 mm, H. : 17 mm. Les côtes axiales, de couleur brun-violet sont recouvertes d'un engobe blanc-bleu (C. 10010).

(219-220) : 2 fragments de perle côtelée en pâte de verre bleu, ø : 15 mm environ ; ø indéterminable (C.10046).

Domaine domestique

221 : clef à panneton en bronze qui fonctionne avec une serrure à translation, L. : 46 mm, l. max. embase : 12,5 mm, panneton : 13 mm x 5 mm. Clef à anneau de section ovale prolongé par une embase massive rectangulaire et une tige de section quadrangulaire. Le panneton, coudé à angle droit, présente deux rangées d'incisions formant les dents (C.10056).

222 : clef à panneton en bronze qui fonctionne avec une serrure à translation, L. : 40 mm, l. max. embase : 8,5 mm, panneton : 10 mm x 5 mm. Clef à anneau de section ovale, souligné de deux petits ergots, prolongé par une embase massive ornée à la base d'une fine incision transversale et une tige de section quadrangulaire. Le panneton coudé à angle droit présente deux rangées d'incisions formant trois dents (C.10056).

223 : clavette en bronze à tête circulaire évasée et moulurée, prolongée par une tige rectangulaire de section quadrangulaire percée dans sa partie inférieure, L. act. : 40,5 mm, ø tête : 20 mm. (C. 185).

224 : gros clou en bronze, L. act. : 30 mm, ø tête : 15 mm. Tête ronde pleine soulignée d'une profonde gorge et d'une collerette. Tige fragmentaire de section quadrangulaire (St.11031).

(225 - 228) : 4 clous en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 14 mm (C.190) ; L. act. : 26 mm (C.10001) ; L. act. : 22 mm (C.10059) ; L. act. : 15 mm (C.10000).

(229) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et tige de section quadrangulaire, ø act. : 19 mm (C.10056).

(230) : clou ou bouton en bronze à tête circulaire plate à bords rabattus, avec tenon de fixation au revers, ø act. : 19 mm (C.10035).

231 : clou en fer, L. act. : 65 mm, ø act. de la tête : 13 mm. Longue tige de fixation quadrangulaire surmontée d'une tête plate circulaire (C.10010).

(232) : cuillère en os, type Béal A XXV,1 *cochlear*, L. act. : 44 mm. Le manche brisé se prolonge sous le cuilleron fragmentaire par une pointe triangulaire courte (C.10000).

233 : cuillère en os, type Béal A XXV,1 *cochlear*, L. act. : 44 mm. Le manche se prolonge sous le cuilleron en « queue de rat » (C.10046).

(234) : élément de charnière en os fragmentaire, type Béal A XI, I (?), L. act. : 35,5 mm ; ø indéterminable. Trois filets. L'objet a fortement subi le feu (C.10010).

(235-237) : 3 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 32 mm, ø : 24,5 mm (C.10000) ; L. : 23 mm, ø indéterminable (C. 10057) ; L. : 28 mm, ø : 22 mm (C.10057).

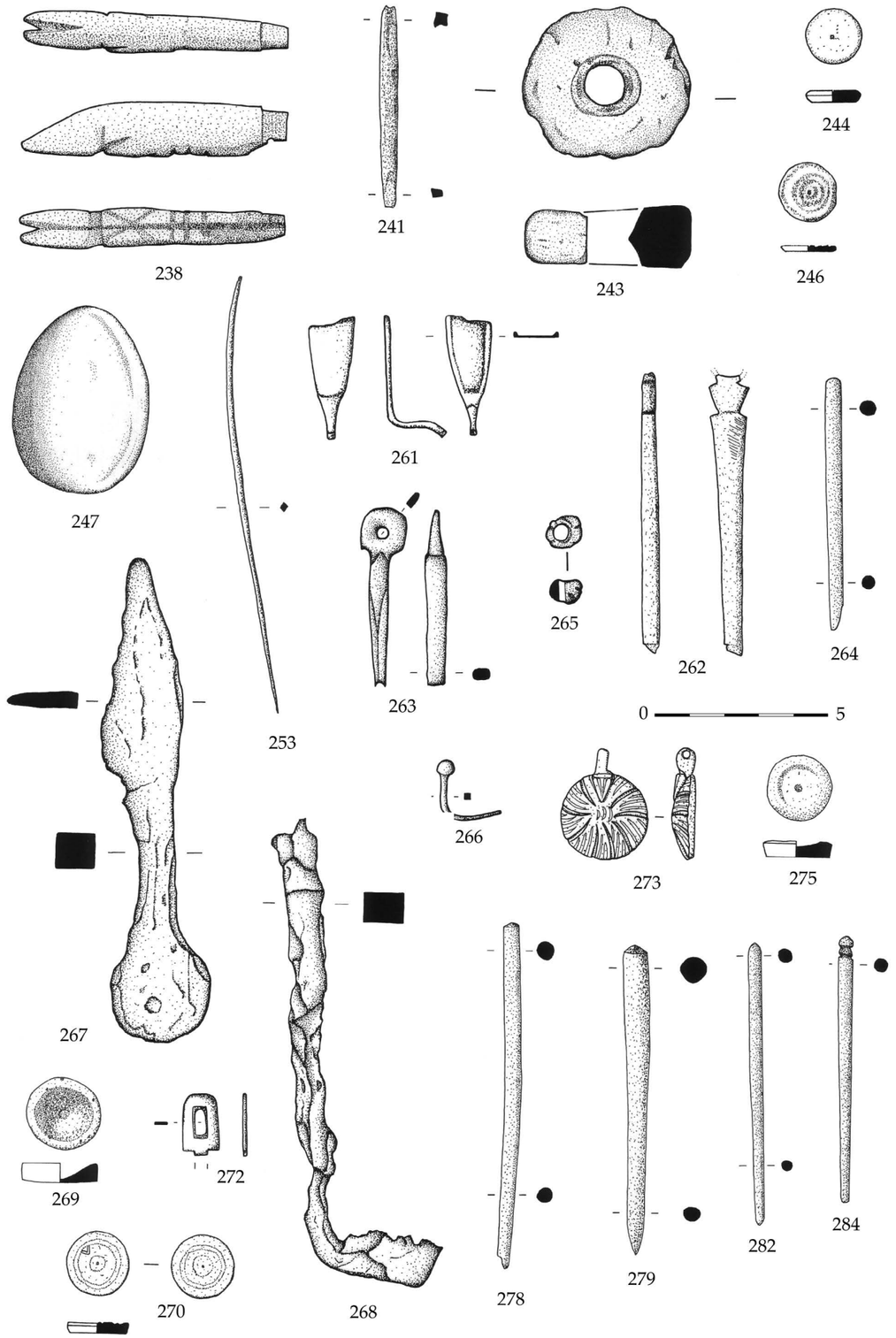

Fig. 44 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

238 : manche de couteau pliant en os, type Béal B XII à décor zoomorphe, L. : 76 mm. Le manche représente une patte de suidé sommairement traitée par une série d'entailles situées dans la partie inférieure du manche. La pièce qui ne porte aucune trace d'oxydation n'a peut-être pas été assemblée à une lame. Brisé au niveau de l'emplacement de la virole, le manche a peut-être été abandonné en cours de fabrication suite à cette cassure irréparable. (C.10019). Un objet de même type provient de la maison 3 (n° 709). Un autre exemplaire a été découvert à Amiens (Ben Redjeb 1989, n° 13, p. 251). Ce thème est assez répandu en Gaule et en Germanie (Béal & Rodet-Bélarbi 2003, p. 87).

(239) : fragment d'anse de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 46 mm. Pâte claire légèrement rosée, sans engobe (C.10000).

(240) : pierre à aiguiser fragmentée et usée, L. act. : 49 mm (C.10059).

Domaine économique

241 : matrice allongée et pleine en os, type Béal A III,b, L. : 57,5 mm. Tige dégrossie par facettes, de section quadrangulaire, aux extrémités grossièrement sciées (C.10031).

(242) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 94,5 mm. La section est circulaire sous le chas biseauté à la base (C.10019).

243 : fusaïole en pierre calcaire tendre, ø : 48 mm, ép. : 16 mm. Le diamètre intérieur est important : 12 mm (C.10010).

Domaine social

244-(245) : 2 jetons en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 16 mm, ép. : 3,5 mm (St.185) ; ø : 17 mm, ép. : 3 mm (C.380).

246 : jeton en os, type Béal A XXXIII,8, ø max. : 17 mm, ép. : 1,5 mm (St.185).

247 : œuf votif en terre cuite blanche dite de l'Allier, H. : 40 mm, ø max. : 38 mm. L'œuf, symbole de naissance, semble avoir tenu une place importante parmi les ex-voto utilisés en Gaule romaine. Des œufs comparables en terre cuite blanche ont été découverts à Autun - Autun 1987, n° 620 (C. 10014).

(248) : fragment d'œuf votif en terre cuite blanche dite de l'Allier, H. act. : 20 mm, ø ext. : 38 mm (C.10014).

Domaine divers

(249) : anneau simple en bronze de section circulaire, ø ext. : 25 mm (C.10056).

(250) : anneau simple en bronze de section en D, ø ext. : 23 mm (C.10057).

(251-252) : 2 fines plaques en tôle de bronze grossièrement rectangulaires munies d'orifices, L. act. : 28 mm (C.10031) ; L. act. : 36 mm (C.10014).

253 : longue tige en bronze de section quadrangulaire dont une extrémité est pointue. L'autre manque, L. act. : 126 mm (C.10010).

(254) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 46,5 mm (C.11000).

(255-260) : 6 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 25,5 mm (C.448) ; L. act. : 36,5 mm (C.448/456) ; L. act. : 66,5 mm (C.10014) ; L. act. : 51 mm (C. 10031) ; L. act. : 77 mm (C. 10031) ; L. act. : 70 mm (C.10052).

Domaine indéterminé

261 : objet en bronze aux deux extrémités fragmentées, L. act. : 34 mm. Fine plaque de forme triangulaire terminée par une tige de section circulaire qui lui est perpendiculaire. La plaque est munie d'une loge (C.10010).

262 : objet allongé plein en os, L. act. : 80 mm. La section circulaire s'aplatit à une extrémité pour devenir ovale à l'autre extrémité. Celle-ci présente un décor géométrique composé d'un triangle inversé surmonté d'un « anneau » brisé à la base (C. 10000). Il pourrait s'agir d'une épingle à cheveux originale, que l'on peut rapprocher de l'épingle 377c d'Autun (Pinette 1987, p. 199). Une épingle à tête en forme de *lunula* a été découverte à Avenches (Schenk 2008, n° 323).

Occupation (125/130 - 210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

263 : cure-ongle en bronze, type Crummy 1b, L. act. : 52 mm, l. max. : 5,5 mm. Cure-ongle à anneau de suspension non articulé coulé d'une seule pièce. Anneau plus fin que la tige. Tige de section quadrangulaire, à extrémité bifide (Crummy 1983, n° 1871) (C. 247).

264 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,4, L. act. : 73 mm (C.179).

265 : perle globulaire en pâte de verre bleue, ø : 10 mm, H. : 6 mm. Les incisions sont obliques (C.456).

Domaine domestique

266 : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 17 mm (C.179).

267 : couteau en fer à tranchant concave et à pointe asymétrique rabattue, L. act. : 139 mm. Manche probablement terminé en anneau comme le suggère l'extrémité arrondie. Un exemplaire comparable provient de Mâlain (Roussel 1988, n° 657) (C.10041).

268 : clef laconienne en fer, très corrodée, qui fonctionne avec une serrure à translation, type Manning 3, L. act. : 134 mm. Tige coudée de section quadrangulaire. Les dents cassées sont tournées vers la tige (St. 196).

Domaine social

269 : 1 jeton en os, type Béal A XXXIII,5, ø max. : 21,5 mm (C.179).

270 : jeton en os atypique, ø max. : 18,5 mm. Orné d'un même motif sur les deux faces, composé de trois fines incisions concentriques (C.141). S'agit-il d'un raté de tournage ?

Domaine divers

(271) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 61 mm (C.179).

Domaine indéterminé

272 : objet fragmenté en bronze, dim. act. : 18 mm x 10 mm. Fine plaque rectangulaire aux angles supérieurs arrondis et ajourée en son centre d'un orifice quadrangulaire. La base présente un départ de tige (C.10028).

Abandon (210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

273 : pendentif en bronze, ø : 26 mm, H. : 32 mm. Pendentif de forme circulaire à face supérieure concave ornée de fines incisions rayonnantes, rehaussé d'une patte rectangulaire fixe percée en son centre pour permettre la suspension (C.134).

Domaine domestique

(274) : clou à tête hémisphérique pleine en bronze et tige de section circulaire, L. act. : 16 mm (C. 134).

Domaine social

275 : 1 jeton en os, type Béal A XXXIII,5, ø : 18,5 mm, ép. : 4,5 mm (C.134).

Domaine divers

(276) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 50 mm (C.134).

(277) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 37 mm (C. 134).

ÉTAT VI (210/220 - ? après J.-C.)

Mise en place (210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

278 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. act. : 99 mm. Le sommet est en cône faible (C.283).

279-(280) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,3, L. : 89 mm, l'objet est trapu (C. 248) ; L. : 95 mm (C. 152).

(281)-282 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,4, L. act. : 45 mm (St.176) ; L. : 81,5 mm (St.190). Les sommets sont de forme ogivale.

(283) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,10, L. act. : 47,5 mm (C.152).

284 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 76,5 mm (C. 152).

Domaine domestique

285 : élément de charnière en os, type Béal AXI,1b, L. : 79 mm. La charnière est ornée de trois filets à chacune de ses extrémités (C. 152).

Domaine social

(286)-287 : 2 jetons en os, type Béal A XXXIII,5, ø max. : 21 mm, ép. : 3,5 mm (St.190) ; ø : 16 mm, ép. : 4,5 mm (C. 248).

288 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 27 mm, ép. : 4 mm (C. 378).

289 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 9, ø : 23,5 mm, ép. : 3 mm (C.441).

290 : large pion de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 29 mm (C.248).

Domaine divers

(291) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 60 mm (C.152).

Tranchées de récupération

Domaine divers

(292) : anneau fragmentaire simple en bronze, de section circulaire, ø : 25 mm, ép. : 2 mm (St. 110).

(293) : plaque en bronze, L. act. : 46 mm, l. act. : 33 mm, ép. : 4 mm. Plaque quadrangulaire pliée, percée d'un orifice circulaire dans lequel s'insère une tige en fer très corrodée et fragmentée (St.110).

MAISON 8

ÉTAT V (125/130 - 150/160 après J.-C.)

Mise en place (125 /130 après J.-C.)

Domaine personnel

294 : bague en bronze, type Guiraud 4c, ø ext. : 23 mm, chaton : 9,5 mm x 6 mm. Chaton en forme de sablier à deux loges excavées qui devaient être garnies de pâte de verre aujourd'hui disparue. Deux granules de métal encadrent le chaton de part et d'autre. Épaules convexes. Anneau de section circulaire (C.98). Type bien répandu dans le Nord-Est de la Gaule (Guiraud 1989, p. 118-119).

295 : manche d'instrument en bronze, L. act. : 99 mm, l. max. : 4 mm. Manche de section circulaire orné d'incisions longitudinales. Partie supérieure composée de deux balustres séparés par trois moulures et deux gorges. Partie inférieure ornée de trois moulures et gorges. Tige prolongée par une fine tige de section circulaire à extrémité pointue. Il pourrait s'agir d'une aiguille à cataracte (C.98).

(296) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,10, L. : 85 mm. Le sommet est de forme conique (C.98).

297 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. : 104 mm. L'objet est de bonne facture (C.98).

298 : épingle à cheveux en os, à tête géométrique décorée, L. : 94 mm. Le corps massif, de section circulaire, s'affine régulièrement vers la pointe, courte et arrondie. La tête est composée d'un bandeau décoré de croisillons qui rappellent le style « pomme de pin ». Le bandeau est encadré par quatre gorges bien marquées. Le sommet est en cône très développé, H. : 9 mm (C. 98). Les exemplaires les plus proches ont été découverts en Allemagne (Mikler 1997, pl. 32.5, 6 et 9 ; Obmann 1997, pl. 22, p. 285 et 289).

299 : spatule (?) en os, type Béal A XXIII, objet isolé. L. : 166 mm. Tige de section circulaire, terminée en pointe d'un côté, s'aplatissant de l'autre. L'extrémité spatulée est en forme de goutte d'eau (C.98).

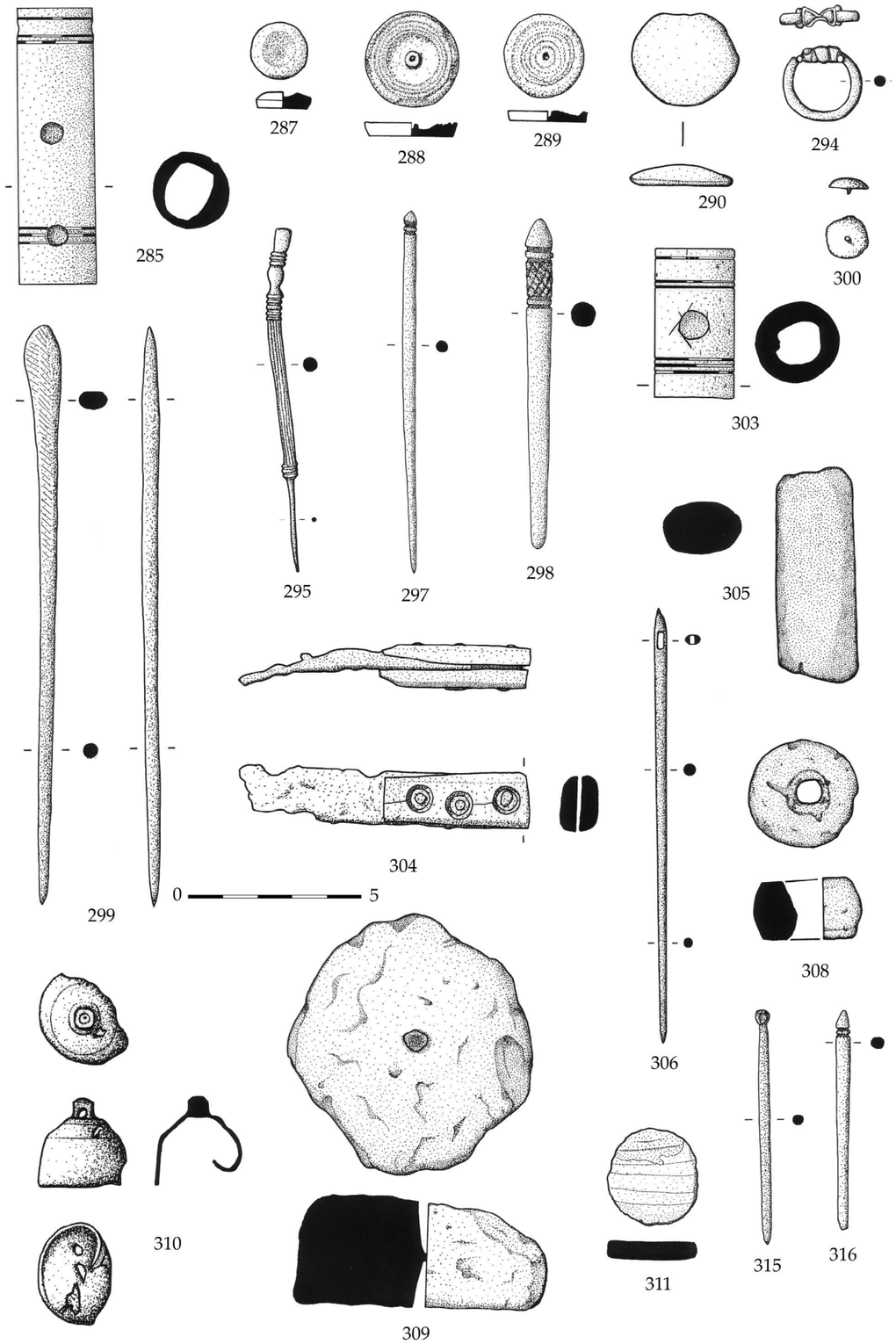

Fig. 45 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

Domaine domestique

300-(301) : 2 clous ou boutons en bronze à tête hémisphérique creuse et départ du tenon de fixation au revers, ø : 11 mm ; ø : 12 mm (C.10070).

(302) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 21,5 mm, ø : 22 mm (C.98).

303 : élément de charnière en os, proche du type Béal A XI,2, L. : 42,5 mm, ø max. : 23,5 mm. Objet à trou latéral unique, décoré de trois filets à chaque extrémité. Ce décor apparaît plus souvent sur les charnières type Béal AXI,1 (C.3003).

304 : petit couteau à manche en os, soie et lame en fer, type Béal B VI, L. act. : 84 mm, L. manche : 42 mm. La lame en fer est brisée et très oxydée. Le manche est composé de deux plaques trapézoïdales non cannelées, maintenues de part et d'autre de la soie par trois rivets en fer s'inscrivant chacun dans un décor d'ocelles. Les plaques présentent une dépression concave près de la lame. (C.11166). Une plaque identique a été découverte à Avenches dans un contexte plus précoce (Schenk 2008, n° 420).

305 : pierre à aiguiser, L. : 60 mm. De section ovale, elle porte des traces de concrétions ferreuses (C.10070).

Domaine économique

306 : aiguille en os, type Béal A XIX,5, L. : 124,5 mm. La section est ovale sous le chas dont les bases sont biseautées (St.187).

(307) : aiguille en os, brisée à la base du chas. L. act. : 68 mm. La section est ovale sous le chas. Celui-ci est foré. La pointe est biseautée (C.10070).

308 : fusaïole en pierre calcaire tendre, ø : 32 mm. Le diamètre du trou central est assez important (ø : 7 mm). Le profil du trou est en double cône (C.10070).

309 : ébauche de grande fusaïole en pierre calcaire tendre, ø : 71 mm. Le trou central (ø : 5 mm) est amorcé de chaque côté de l'objet mais n'est pas achevé (C.133).

Domaine social

310 : clochette en bronze, H. act. : 26 mm, l. max. act. : 25 mm. Clochette en forme de dôme orné sur sa face externe de deux incisions concentriques. Petite bélière de suspension rectangulaire. Le battant en fer très oxydé est en partie conservé. Objet très abîmé (C.3012).

311 : jeton découpé dans une formation calcaire naturelle, ø : 28 mm x 25 mm (C.3012).

Domaine divers

(312-313) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 51,5 mm ; L. act : 113,5 mm (C.89).

Occupation (125 /130 - 150/160 après J.-C.)

Domaine personnel

(314) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. : 102 mm (C.15).

315 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,7, L. act. : 62,5 mm. La tête est grossièrement facettée (C.132).

316-(317) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 62,5 mm et 69,5 mm (C.15).

Domaine domestique

(318) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, ø : 23,5 mm, H. : 32,5 mm (C.88).

Domaine divers

319-(320) : 2 anneaux simples en bronze, de section en D, ø ext. : 19,5 mm (C.88/90) ; ø ext. : 19 mm (C.145).

(321) : fragment de rondelle en bronze, de section quadrangulaire plate, ø act. : 25 mm (C.132).

(322) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 55 mm. La pointe est longue et fine (C.88/90).

Domaine indéterminé

323 : objet cylindrique plein en os, L. : 107,5 mm. Il est composé d'un manche et d'une extrémité aplatie de forme grossièrement circulaire, percée en son centre (ø : 3 mm). Le manche est épais (ø : 9 mm), travaillé par facettes, fortement strié. L'extrémité est grossièrement façonnée. Aucune trace d'usure ni de présence d'un objet métallique au niveau du trou latéral. S'agit-il d'une ébauche ou d'une clavette en os ? (C.116). Un objet présentant les mêmes caractéristiques, découvert anciennement à Amiens, figure dans les collections du Musée de Picardie (information N. Mahéo).

Abandon (150/160 après J.-C.)

Domaine social

324 : boîte à sceller en bronze, type Crummy 4a, L. : 34 mm. Boîte en forme d'œuf. Le couvercle est orné de quatre loges concentriques destinées à contenir de l'émail et une loge triangulaire dans la partie inférieure (de très légères traces rouge, noir et jaune subsistent). Une charnière assure l'articulation. Le fond est percé de trois trous disposés en triangle (C.115).

ÉTAT VI (150/160 - 210/220 après J.-C.)

Mise en place (150/160 après J.-C.)

Domaine personnel

(325) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. : 75,5 mm (C.146).

326 : spatule en os, proche du type Béal A XXIII,2, L. act. : 55 mm. La palette de forme quadrangulaire est fortement inclinée. La largeur de la palette est supérieure au diamètre maximal du manche dont l'extrémité est brisée (C.131).

Domaine domestique

327 : lampe à huile en terre cuite, type Loeschcke IXb, L. act. : 78 mm ; l. max. : 53 mm ; H. : 29,5 mm. Pâte orange, sans engobe. Le médaillon central est orné d'une tête masculine aux cheveux bouclés. L'anse manque (C. 146).

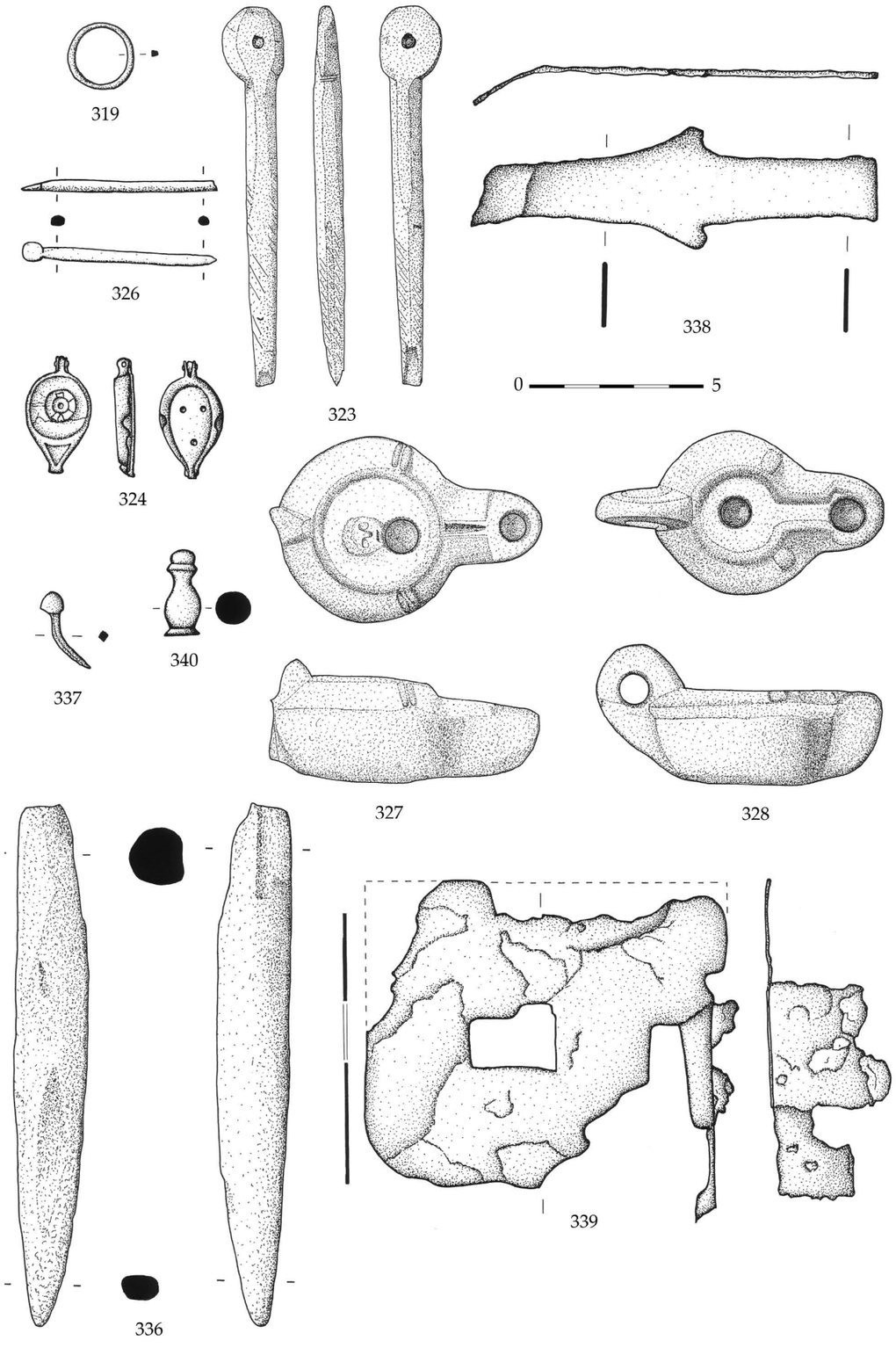

Fig. 46 - Petit mobilier des maisons 1 et 8.

328 : lampe à huile en terre cuite, type Loeschcke Xa ou b, L. : 81 mm ; l. max. : 47,5 mm ; H. max. : 38 mm. Pâte beige, à engobe orangé (C. 146).

Domaine économique

(329) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 80 mm. La section est ovale sous le chas biseauté à la base (C.146).

Domaine social

330 : statuette en ivoire représentant le dieu-enfant égyptien *Harpocrate*, L. 80,5 (C.146) ; *cf. infra* Thuet.

Domaine divers

(331-332) : 2 anneaux simples en bronze de section en D, ø ext. : 20 mm (C. 179, C.146).

(333) : anneau simple en bronze de section plate quadrangulaire, ø ext. restitué : 20 mm. L'objet est brisé en deux (C. 146).

(334) : anneau fragmentaire en bronze, ø ext. : 27 mm. Anneau de section quadrangulaire orné d'une gorge sur la tranche (C.146).

(335) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 47 mm (C.114).

Domaine indéterminé

336 : objet en os allongé plein, débité dans un métapode de bovidé, L. : 149 mm. Une extrémité est sciée et porte une faible esquille. Le corps est en partie facetté et laisse apparaître l'os brut ainsi que la dépression naturelle de l'os, vers l'autre extrémité pointue (C.146). Un objet similaire, en bois de cerf, a été découvert à Besançon (Guilhot & Goy 1992, n° 23, poinçon, outil de vannier).

Abandon (210/220 après J.-C.)

Domaine domestique

337 : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section losangique, L. : 22 mm (C.21).

338 : fragment de manche de passoire ou de casserole en bronze, L. act. : 113 mm. Manche de section quadrangulaire en « queue d'aronde ». Chacune des extrémités est fragmentée. Deux exemplaires de ce type ont été découverts à Dury (Quérel & Feugère 2000, n° 15 et 17) (C.75).

339 : auberonnière de serrure à accueillage sub-rectangulaire en bronze fragmentaire, L. act. : 105 mm, l. max. act. 93. Boîtier de serrure en tôle, de forme rectangulaire, percé d'une ouverture en L pour la clef et peut-être d'une autre plus allongée pour le fermoir. Bords en fer, soudés et rabattus. Un exemplaire proche a été découvert à Dury (Quérel & Feugère 2000, n° 55) (C.21).

340 : 1 ornement terminal de meuble en bronze, en forme de balustre, L. : 24 mm (Riha 2001, n° 607) (C.21).

TRANCHÉES DE RÉCUPERATION

Domaine social

(341) : stylet fragmentaire en bronze, L. act. : 44,5 mm, ø tige : 2,5 mm, spatule : 11 mm x 5 mm. Le manche de section circulaire est orné d'incisions obliques. Une fine moulure orne la jonction entre le corps et l'extrémité rectangulaire plate (Boucher, Perdu & Feugère 1980, n° 647-664 ; Fauduet 1992, n° 997-1003 ; Autun 1987, n° 200 a à e) (St. 4).

DÉCAPAGE

Domaine personnel

(342) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,4, L. : 75 mm. Le sommet est ogival.

Domaine domestique

(343-344) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 34,5 mm, ø : 21 mm x 23 mm ; L. : 30,5 mm, ø : 25,5 mm.

(345) : fragment d'anse de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 26 mm, l. act. : 23 mm.

Domaine économique

(346) : ébauche en os, type Béal A III,b, L. : 93 mm. Les deux extrémités sont grossièrement sciées.

Domaine social

(347) : jeton en os, type Béal A XXXIII,5, ø : 22,5 mm, ép. : 3,5 mm.

(348) : jeton découpé dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, ø : 30 mm x 26 mm.

LA MAISON 2

ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE
(Éric BINET)

L'état III

Cette habitation est immédiatement située à l'est de la maison 1 et occupe également l'emplacement d'une parcelle, n° 2, appartenant à l'état I. La majorité des murs de clôture a disparu lors de la mise en place des états postérieurs. Seuls quelques tronçons de la limite orientale (st. 20334) et une petite partie de la fondation du mur de façade ont été observés. Par conséquent, les dimensions exactes de cette demeure sont inconnues. Toutefois, en replaçant l'habitat dans le contexte général et compte tenu des observations effectuées, la superficie de cette parcelle peut être évaluée à environ 650 à 660 m^2 (fig. 1 et 2).

Cette maison semble divisée en trois secteurs principaux. Plusieurs pièces sont réparties dans les zones nord et sud. L'espace les séparant est occupé par une grande cour d'environ 200 m^2, 12,20 m x 16,50 m, représentant un peu moins de 31 % de la surface totale. Un puits y a été découvert dans l'angle sud-ouest (st. 20461). Son diamètre intérieur est d'environ 55 cm. Le parement est constitué de gros moellons de craie, irréguliers. Cette structure a été vidée mécaniquement et n'a pas livré de matériel.

Les quatre côtés de la cour sont encadrés par un péristyle au sol de terre battue et de largeur irrégulière : 2,20 m au nord, 2,35 m à l'est, entre 2,10 m et 2,20 m environ au sud et probablement autour de 1,90 m à l'ouest. Les altitudes des niveaux de sol de ce portique sont également irrégulières : la galerie nord varie d'est en ouest de 27,75 m à 27,50 m, l'aile est varie de 27,50 m à 27,60 m, l'aile sud varie de 27,80 m à 27,50 m, l'aile ouest se situe à 27,50 m. Ces différences peuvent expliquer la présence vers les angles sud-ouest et nord-ouest du péristyle de petites tranchées coupant complètement cet espace. Elles pourraient en fait correspondre à l'empreinte de poutres en bois servant de marches. La présence d'une autre structure dans l'aile méridionale demeure problématique. Il s'agit d'un foyer (st. 20323), situé contre le mur de séparation du portique et de la cour, matérialisé uniquement par une zone rubéfiée relativement régulière, de forme plus ou moins circulaire. Cet emplacement est pour le moins surprenant.

Les murs séparant le péristyle de la cour ont eux aussi en grande partie disparu lors de l'installation de l'état postérieur. Seules les premières assises du mur ouest (st. 20326) sont restées en place, ainsi qu'un tronçon du mur sud (st. 20324). L'angle nord-est a également été préservé (st. 20249 et 20372). Il s'agit de murets en moellons de calcaire, liés avec un mortier de couleur jaune, mélangé à une forte quantité de limon.

Le bloc sud, le long du *decumanus*, est divisé en six parties. Le mur le séparant du péristyle n'a pas été retrouvé, les différences de stratigraphie démontrent toutefois sa présence. Par conséquent, la largeur exacte de cette aile méridionale est inconnue. Elle peut cependant être estimée à environ 4,90 m. L'extrémité orientale est occupée par une pièce, n° 1, de 4,50 m x 4,90 m, soit un peu plus de 22 m^2. C'est dans cette salle qu'a été mise au jour une structure interprétée comme étant un caniveau (st. 20333). Il se présentait sous la forme d'une petite tranchée, large d'environ 25 cm, pratiquement rectiligne et peu profonde, un peu moins de 10 cm. L'hypothèse d'un caniveau s'appuie sur la présence de clous localisés de part et d'autre du creusement, utilisés pour la mise en place d'un coffrage en bois. Il s'agirait d'un caniveau servant à évacuer l'eau depuis la cour jusqu'à l'égout bordant la chaussée.

Immédiatement à l'ouest se trouve la pièce n° 2, large de 2,70 m, dont la superficie est légèrement supérieure à 13 m^2. Un petit four domestique (st. 20330), comprenant deux phases successives bien nettes, a été mis au jour vers le sud, contre le mur de façade. Il s'agit dans un premier temps d'un aménagement rectangulaire, formé de tuiles posées sur le sol. Dans un second temps il est composé d'un lit de tuiles de forme circulaire, dont le centre accueille une petite cuvette en limon rubéfié. L'amorce d'une paroi, perturbée par une fondation postérieure, y est associée. Ce type d'aménagement, une paroi isolante, plaquée le long d'une cloison, a été clairement observé sur d'autres sites amiénois (Binet & Mahéo, 1991; Binet 2002).

La pièce n° 3, à l'ouest de la précédente, est large de 2,40 m et possède une superficie d'un peu moins

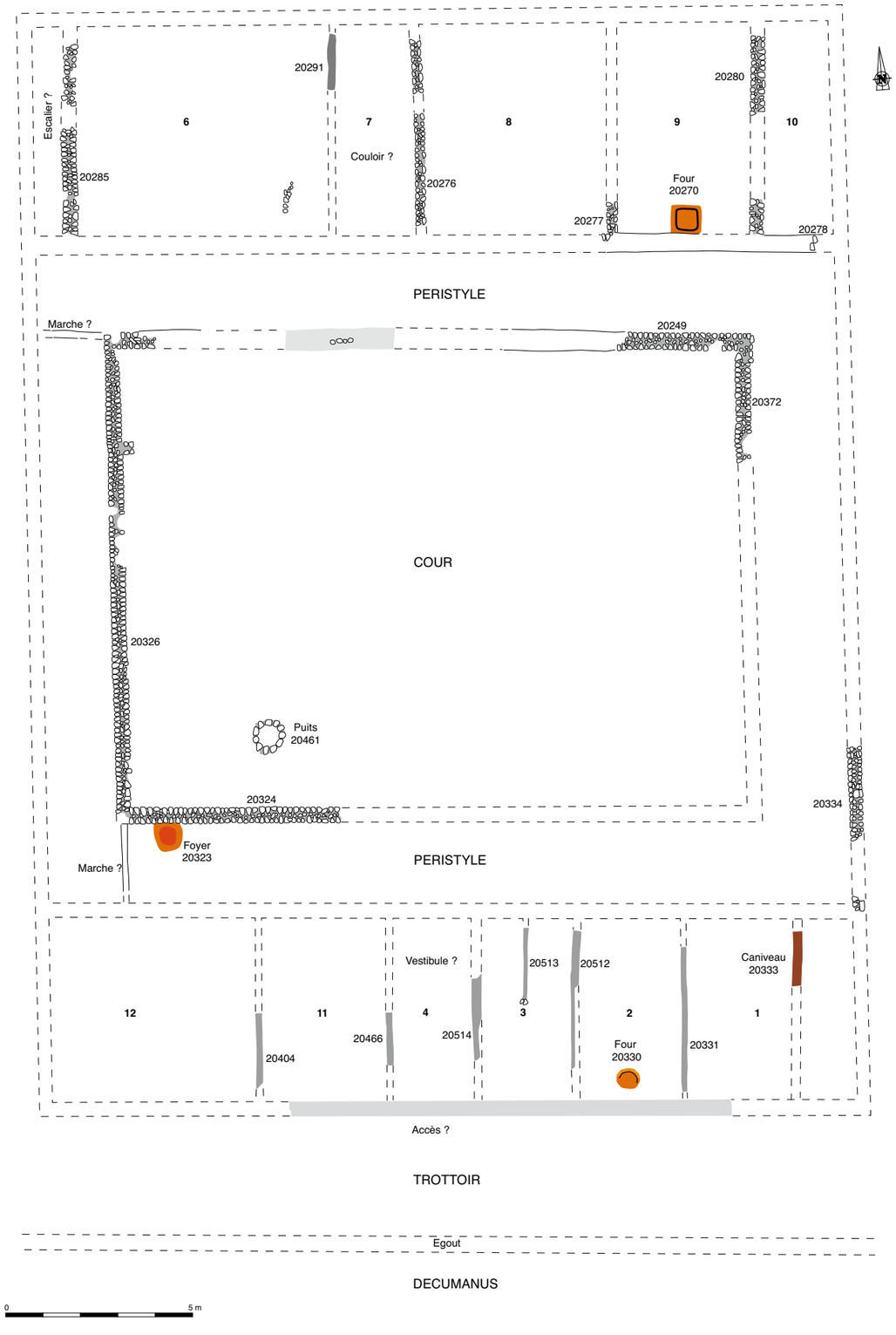

Fig. 1 - Maison 2, état III.

Fig. 2 - Vue générale de la Maison 2 en fin de fouille, correspondant à l'état III.

de 12 m². Sa particularité réside dans la présence d'une cloison très légère (st. 20513) qui divise la pièce vers le nord en deux parties inégales de 1 m et 1,30 m. Cette structure n'a été observée que sur une longueur d'environ 2,40 m, correspondant à la moitié de la longueur de cet espace.

La pièce n° 4, d'une largeur de 2,25 m, peut correspondre à un vestibule. L'accès à la maison s'effectuerait à cet endroit, le passage permettant ainsi d'accéder directement au péristyle. D'autre part, il séparait cette première partie liée à l'habitat proprement dit, d'un secteur sans doute à vocation artisanale situé vers l'ouest.

Effectivement un nombre très important de petits foyers, correspondant le plus souvent à des taches d'argile rubéfiée, ont été mis au jour dans cette zone. Une structure en creux, quadrangulaire, pouvant correspondre à un petit bassin (st. 20382) leur a été associée. Cet espace artisanal connaît deux phases successives. Il est tout d'abord scindé en deux parties, séparées par une cloison légère (st. 20404). La pièce n° 11, contiguë au vestibule, est large de 3,25 m et aurait donc une superficie légèrement inférieure à 16m². La pièce n° 12 est, quant à elle, beaucoup plus vaste avec un peu plus de 27 m², soit environ 4,90 x 5,55 m. La cloison est abandonnée dans un second temps et les deux pièces précédentes cèdent la place à un seul espace, n° 5, de près de 45 m². Cependant, quelque soit la phase, la vocation de ces pièces semble rester la même, bien que non définie avec précision.

Tous les sols de cette aile sud sont en terre battue. Leurs altitudes varient peu, de 27,70 m à 27,85 m. Ils se trouvent au même niveau que le trottoir, situé à environ 27,75 m. Toutes les cloisons séparant les différentes pièces sont des structures légères, certainement en torchis, dont seuls les négatifs des sablières, larges en moyenne de 15 à 20 cm, nous sont parvenus.

L'organisation et l'aspect de l'aile nord sont totalement différents. En effet, les pièces sont séparées par des solins de moellons de craie liés au mortier jaune, s'appuyant sur des fondations de petits fragments de craie. Quatre murs de ce type ont été dégagés, comprenant deux largeurs différentes mais respectant une symétrie : 40 cm pour ceux situées pratiquement aux deux extrémités de cette aile (st. 20280 et 20285), et 30 cm pour les deux autres (st. 20276 et 20277). Le mur de séparation entre les pièces et le péristyle (st. 20278) n' a pu être observé que furtivement. Construit selon les mêmes techniques que les précédents, il avait une largeur de 35 cm.

Cette aile possède une forme générale légèrement trapézoïdale. Elle serait en effet large de 5,45 m vers l'ouest et de 5,80 m vers l'est. Cette asymétrie

s'explique par le fait que, contrairement au mur de clôture septentrionale de la propriété, celui séparant les pièces et le péristyle (st. 20278) est pratiquement parallèle au mur de façade longeant le *decumanus*. Ce dernier ayant apparemment servi d'axe de base au plan de la maison.

La pièce n° 6, la plus vaste de ce bloc, se situe vers l'ouest et mesurerait 5,45 m x 6,70 m, soit environ 36,50 m². Immédiatement vers l'est, se trouve un espace, n° 7, semblant correspondre à un couloir large de 2,10 m. Il est séparé de la pièce n° 6 par une cloison légère épaisse de 20 cm (st. 20291) dont seul le négatif de la sablière enterrée a été retrouvée.

À l'est de ce couloir une pièce, n° 8, de 4,85 m x 5,60 m, soit un peu plus de 27 m², a été dégagée. La pièce n° 9 lui est contiguë à l'est. Elle mesure 3,50 m x 5,70 m, soit un peu moins de 20 m². C'est au sud de cette salle que se situe un foyer (st. 20270), placé contre le solin séparant cet espace du péristyle. Dans un premier temps, il est constitué d'un apport de limon reposant sur le niveau de craie correspondant à l'installation du sol de la pièce. Au-dessus de cette couche de limon se trouve un lit d'argile rubéfié. Un aménagement de tuiles, ayant fortement subi l'action du feu, constitue la dernière phase d'utilisation de cette structure, surélevée d'environ 20 cm par rapport au sol. La présence d'une tuile, posée verticalement sur le rebord sud du foyer, semble indiquer un aménagement de même type que le four 20330 en façade, c'est-à-dire un système d'isolation thermique contre une paroi.

Enfin, vers l'est, apparaît une petite pièce, n° 10. Sa superficie serait d'environ 10 m², soit 5,80 m x 1,70 m à 1,80 m. Un espace similaire mais de taille beaucoup plus restreinte a été mis au jour à l'extrémité ouest de l'aile. Celui-ci aurait une largeur de 80 cm. La seule interprétation qui vient à l'esprit quant à son utilisation serait celle d'un escalier permettant d'accéder à l'étage.

Les niveaux d'arasement retrouvés dans l'aile occidentale du péristyle ont livré de nombreux fragments d'enduits (c. 20100), dont certains à décor figuré (fig. 3). Cette maison devait donc avoir à cette époque un aspect assez riche, soigné, témoignage d'une certaine aisance et d'un niveau social déjà relativement élevé de ses occupants.

La mise en place de cet état est difficilement datable avec précision. En effet, compte tenu du temps très court qui restait pour terminer la fouille de cette maison, nous avons dû nous contenter de petites tranchées à l'emplacement des différentes stratigraphies. Celles-ci devaient permettre d'observer, de manière très partielle, les niveaux d'installation mais également la présence ou non d'un état intermédiaire, similaire à l'état II de la maison 1. Ce ne fut pas le cas, hormis de rares

Fig. 3 - Maison 2, arasement de l'Etat III, fragment d'enduit peint (c. 20100). Ce motif animalier n'est pas sans rappeler celui de la Maison des Amants Chastes de Pompéi où figure « une course de biges tirés par des cerfs et guidés par des Amours » (Nappo 1999, p. 57) (*photo Éric Devisscher*).

structures en creux pouvant très bien appartenir à la phase de mise en place de l'état III. C'est pourquoi, nous avons proposé de passer directement de l'état I à l'état III dans la maison 2. Très peu de matériel a été recueilli dans les niveaux d'installation. Outre quelques fragments d'enduits peints, dont la présence prouve un apport de remblai extérieur, un seul vase identifiable y a été découvert : un bol caréné en pâte grise sableuse, apparaissant vers 50-60.

L'arasement volontaire de cette maison semble intervenir vers 100. Nous disposons notamment du matériel recueilli dans un niveau de démolition (c.20262) mais surtout d'un petit dépotoir (c.20098), correspondant à la mise en place de l'état suivant. Outre le matériel céramique, cette couche a livré une monnaie fournissant le *terminus post quem*. Il s'agit d'un *dupondius* de Trajan, frappée en 98/99 (n° 44). De plus la découverte de deux autres monnaies dans les niveaux d'occupation et d'arasement de l'état III confirme cette datation. La première est un as de Domitien, frappée en 90/91 (n° 39), la seconde un as de Trajan, frappée en 98/99 (n° 41).

L'état IV

Une fois encore, la mise en place de cet état suit immédiatement l'arasement du précédent, et date donc des années 100.

Les limites et le schéma général de cet habitat restent les mêmes : une superficie d'environ 650 m², deux blocs au nord et au sud, un péristyle encadrant, cette fois, une cour intérieure et, semble-t-il, une grande pièce (fig. 4 et 5).

Cependant, de nombreuses transformations interviennent au niveau de l'organisation interne de ces différents secteurs. La zone précédemment occupée par la cour est désormais scindée en deux parties principales. Vers l'est, un espace du même

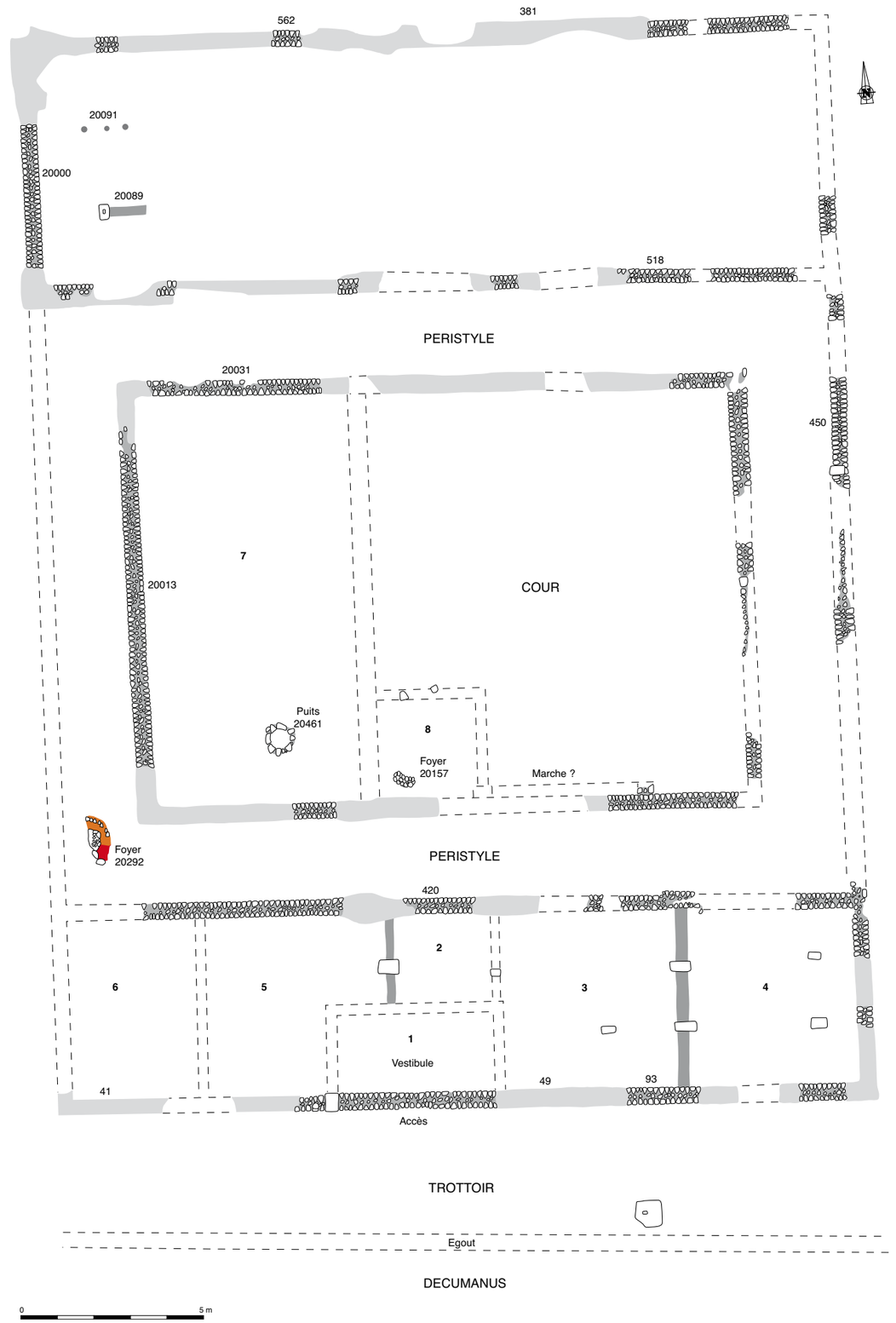

Fig. 4 - Maison 2, état IV.

Fig. 5 - Vue générale des maisons 1 et 2 à l'état IV (*photo Éric* Binet).

type est conservé, n'ayant plus qu'une superficie d'environ 95 m², soit un peu plus de 14,50 % de la surface totale de la propriété.

Une petite pièce, n° 8, occupe l'angle sud-ouest de cette cour. Elle n'a laissé que peu de traces car elle est située dans une zone où de nombreux effondrements se sont produits, suite aux affaissements de terrain liés aux fosses d'extraction antérieures. Les seuls indices prouvant son existence sont deux plots, l'un en place, le second légèrement déplacé, qui indiquent la présence de murs légers. Cette pièce mesurerait 2,70 m de côté, soit 7,30 m². Elle est dotée d'un sol en terre battue, ayant subi l'action du feu, sur lequel repose un foyer (st. 20157). De forme irrégulière, il était composé de fragments de tuiles.

L'amorce d'un muret, orienté nord-sud, a été découverte à trois mètres de l'angle sud-est de la cour. Seuls deux moellons étaient encore en place, indiquant une largeur d'environ 50 cm. Cette fois encore, les affaissements de terrain nous ont considérablement gênés. Cependant, aucun retour n'a été observé sur les quelques mètres carrés de terrain encore en place. Il pourrait s'agir d'un élément faisant partie d'un système de marche qui permettrait de circuler entre le péristyle et la cour où les niveaux de sols se situent à des altitudes différentes (28,70 m pour le péristyle et environ 28,45 m pour la cour, située légèrement en contrebas). Cette structure irait alors contre la pièce n° 8, et serait ainsi longue d'environ 4,80 m.

La longueur de la marche est hypothétique. Cependant, elle répondrait à une certaine logique. En effet, il semblerait que les « colonnes » du péristyle aient un entraxe de 3 m. La limite entre ces deux structures a donc été placée à 9 m de l'angle sud-ouest du péristyle.

Le mur séparant la cour et la pièce 7, nouvellement installée à l'ouest, a totalement disparu, détruit par une fondation postérieure. Les différences stratigraphiques attestent toutefois son existence. Celui-ci se situerait à un peu moins de six mètres du mur ouest du péristyle ; ceci va dans le sens de l'hypothèse des « colonnes » qui ne sont certainement que des poutres en bois, espacées de trois mètres et qui serviraient d'éléments de charpente à certains murs.

Cette nouvelle pièce est de dimensions importantes : 11,10 m x au minimum 5,80 m, soit plus de 64 m². Elle semble être dotée d'un sol en terre battue, dont le niveau remonte vers l'est, c'est-à-dire contre la cloison séparant cette pièce de la cour.

Le puits mis en place lors de l'état précédent, est toujours en service. Il est donc désormais placé à l'intérieur de cette salle, dont l'interprétation reste difficile. Peut-être s'agit-il d'un lieu de stockage associé à une quelconque activité commerciale.

Fig. 6 - Maison 2, vue partielle du mur de façade avec l'entrée de l'état IV qui a été murée ; l'accès à la *domus* a ensuite été décalé vers l'est, la nouvelle entrée est marquée par un seuil en pierre (*photo Éric* Binet).

Le péristyle est séparé de la cour et de la pièce n° 7 par un muret large d'environ 45 cm. Si la largeur de ce portique est la même dans les ailes nord et sud, 2,30 m, elle diffère légèrement à l'est, 2,25 m, et ne mesure que 1,75 m à l'ouest. L'altitude du sol varie, quant à elle, de 28,50 m à 28,70 m.

Tout comme pour l'état précédent, des foyers ont été retrouvés à la jonction des ailes ouest et sud. Il s'agit en fait de plusieurs aménagements successifs (st. 20292, 20293), se superposant les uns aux autres, accompagnés de rejets de cendres. Ils sont partiellement aménagés à l'aide de tuiles et de craie. Un blocage de poteaux (st. 20294) leur est associé. La présence de telles structures à cet endroit pose un sérieux problème : elles sont contemporaines de l'utilisation du péristyle, ce qui devait fortement y entraver la circulation. De plus, quel peut-être le rapport entre ces foyers et un péristyle, quel en était l'usage ?

Le bloc méridional, donnant sur le trottoir longeant le *decumanus*, se divise en six parties.

Au centre, une pièce rectangulaire n° 1, probablement de 2,15 m x 4,30 m, soit un peu plus de 10 m², doit correspondre au vestibule (fig. 6). Cet espace devait être doté d'aménagements particuliers. En effet, ses limites sont symbolisées par de larges tranchées de récupération, indiquant l'existence de matériaux de bonne qualité, au moins pour les soubassements. Une autre particularité apparaît avec la mise en place d'un épais niveau de craie damée. Il indique la présence d'un sol constitué d'autre chose que de terre battue, comme c'est le cas dans toutes les autres pièces. Il s'agissait peut-être d'un sol bétonné ou d'un dallage, qui aurait été récupéré, compte tenu des fragments de ce type retrouvés dans les niveaux de destruction.

Immédiatement au nord, un petit espace, n° 2, large de 2,50 m, correspond probablement à un couloir, permettant d'accéder au péristyle depuis le vestibule, mais sans doute également aux pièces voisines dont elle est séparée par des cloisons légères.

Vers l'est, apparaît tout d'abord une pièce carrée, n° 3, de 4,80 m de côté, soit un peu plus de 23 m². Elle est séparée de la suivante par une cloison en torchis, reposant sur des blocs calcaire servant de base aux grosses pièces de charpente verticales. La sablière basse venait probablement s'intercaler entre ces plots.

La pièce n° 4, à l'est de la précédente, est légèrement plus petite : 4,80 m x 4,50 m, soit un peu plus de 21,50 m².

Des dais calcaires ont été retrouvés dans ces pièces. Ils ne sont pas associés à des cloisons. Peut-être s'agit-il de plots servant à accueillir une poutre verticale renforçant la charpente, comme cela était déjà le cas dans la maison 1.

La même organisation se retrouve à l'ouest du couloir. En raison de nombreuses perturbations postérieures, aussi bien antiques que contemporaines, la cloison séparant les pièces n° 5 et n° 6 n'a pas été retrouvée. Seules les observations stratigraphiques attestent son existence. Par conséquent, les dimensions de ces salles sont inconnues.

L'altitude des niveaux de sol varie d'une pièce à l'autre : le couloir se situe à environ 28,60 m (soit à la même altitude que le trottoir), la pièce 3 à environ 28,90 m, la pièce 4 à environ 28,80 m, la pièce 5 à 28,90 m, la pièce 6 à 29 m. Ces différences impliquent l'existence de marches permettant de circuler d'une salle à l'autre. La sablière basse peut alors faire office de seuil.

De nombreuses perturbations ont également fait disparaître la majorité des structures correspondant à cet état dans le bloc nord. Le léger déplacement du péristyle vers le sud et, par conséquent, l'élargissement de cette aile nord, sont les seuls changements importants qui ont pu être notés. Le mur séparant la cour du péristyle (st. 20031) est décalé de 90 cm, tandis que le mur séparant le péristyle du bloc nord (st. 518) est déplacé de 80 cm. Ce décalage n'est d'ailleurs pas régulier. Le nouveau mur est désormais parallèle au mur de clôture nord de la maison, distant de 6,30 m. Ce phénomène a pour effet d'apporter une certaine symétrie à l'aile septentrionale.

Les amorces de deux cloisons, orientées est-ouest, ont été mises au jour à l'extrémité occidentale de cette aile. Vers le sud, un plot et un tronçon de sablière basse sont apparus (st. 20089). Un peu plus vers le nord, seuls trois trous de piquets (st. 20091) évoquent une cloison probablement du même type

que dans la maison 1 (st. 11037) pour le même état. Ces structures délimitent des espaces larges d'environ 1,90 m, 2,30 m et 1,80 m du nord vers le sud.

Le trottoir, quant à lui, est désormais plus large, puisqu'il mesure maintenant 3,60 m, contre 3,15 m à l'état III. Les niveaux de circulation sont en terre battue, la dernière recharge se situant à une altitude d'environ 28,60 m. Un plot calcaire, qui est en fait un élément architectural réemployé, retrouvé au bord de l'égout, large ici d'environ 50 cm indique l'existence d'un portique.

Comme pour la maison 1 l'organisation générale de cet habitat ne varie guère entre les états III et IV. Par contre, aucune structure appartenant à l'état III n'est conservée lors de l'installation du suivant. Les murs se superposent et de nouvelles fondations en craie damée sont même mises en place sur les constructions précédentes. La volonté d'une reconstruction totale apparaît ici clairement. Cette reprise totale entraîne une normalisation dans la largeur des murs. En effet, si celle-ci est variable pour les structures de l'état III, elle est maintenant systématiquement d'environ 45 cm.

Cette maison associe structures en dur et structures légères. Ces dernières ne sont utilisées que pour le cloisonnement interne. Toutefois, il faut relativiser l'emploi des murs en dur, qui sont essentiellement des solins destinés à accueillir les sablières basses de la charpente en bois, ossature de cet habitat. La majorité des murs sont en torchis. En effet, les niveaux de destruction sont essentiellement composés d'argile rubéfiée. Ceux-ci ont par ailleurs été remaniés. Comme pour la maison 1, les sols ont été systématiquement nettoyés après l'incendie de 125/130, marquant la fin de cet état. Là encore, pratiquement aucun objet, aucune céramique, n'a été retrouvé sur les sols ; l'attribution d'une utilisation particulière aux différentes pièces est, par conséquent, impossible.

L'ÉTAT V

Cet état est mis en place consécutivement à l'incendie des années 125/130. Si la superficie de la parcelle reste sensiblement la même, l'organisation générale de la maison connaît un profond bouleversement. Le plan est désormais en U : les diverses pièces s'organisent autour d'un péristyle encadrant une cour intérieure (fig. 7)

Le mur de clôture ouest (st. 20000), n'est que partiellement réemployé. Une nouvelle structure (st. 275) est installée à partir de la façade, sur une longueur d'environ 22 m. Il était construit en petit appareil, moellons de craie et de calcaire, liés avec un mortier jaune très sableux, reposant sur une fondation massive de craie damée. La partie conservée de ce mur correspond, en fait, à un solin enterré, l'élévation ayant entièrement disparu. L'orientation de cette nouvelle construction est légèrement différente. L'angle sud-ouest de la maison s'en trouve décalé vers l'ouest. Toutefois, ce phénomène est très léger, de l'ordre d'une vingtaine de centimètres, et n'a donc pas une grande influence sur la superficie de la propriété.

La surface de la cour est maintenant d'environ 152 m², soit un peu moins de 23,50 % de la surface totale. La suppression d'une partie du mur de clôture oriental de la maison constitue un élément important dans cette restructuration. Elle n'intervient qu'au niveau du péristyle et de la cour, qui va maintenant jusqu'à la limite occidentale de la maison 3. Par contre, le mur de fermeture de la maison 2 est conservé au niveau des ailes nord et sud. Les niveaux de sol de cet espace découvert ont été difficilement discernables.

Les ailes nord et sud du péristyle sont conservées, et sont donc toujours larges de 2,30 m. Par contre, le portique ouest, nouvellement mis en place, possède une largeur d'au moins 2,40 m. Deux structures viennent toutefois perturber cet agencement. Il s'agit, tout d'abord, d'une sablière, dont seule une partie du négatif a été mise au jour, coupant, de part en part, la nouvelle aile du péristyle. Cette galerie est séparée de la cour par un mur en moellons calcaires posé sur une fondation massive de craie damée (st. 317). Or, cette structure se poursuit vers le nord, séparant ainsi les ailes septentrionale et occidentale du péristyle. Elle rejoint en fait un autre mur (st. 480), avec lequel elle doit former, à l'origine, une seule et même structure. Ceci pourrait expliquer sa présence dans le péristyle. De plus, il s'agit là encore de solins enterrés, rien ne prouve donc l'existence d'une élévation barrant ce couloir. La nécessité de sa mise en place reste cependant énigmatique. Il pourrait tout simplement s'agir d'une erreur ou d'une modification du plan au cours de la construction.

Une autre particularité apparaît avec le puits 20461 qui est toujours en service et se trouve désormais au sein du péristyle. Toutefois, il est distant d'environ 1,40 m à 1,60 m du muret de séparation d'avec la cour et ne constitue donc pas un obstacle à la circulation.

Le mur oriental séparant le péristyle de la cour est donc supprimé tandis que les murs nord et sud sont conservés. Ceux-ci ne se prolongent donc pas vers l'est jusqu'au mur de clôture de la maison 3. Ils s'arrêtent là où ils venaient rencontrer l'ancien mur est du péristyle, laissant ainsi un espace apparemment libre, large d'environ 3,10 m, entre le portique et la cour.

Avant de procéder à la description des différentes ailes de l'habitat, il est important de préciser que

Fig. 7 - Maison 2, état V.

cet état a été volontairement arasé, la majorité des matériaux ont été récupérés, et notamment l'ensemble des pièces de charpente en bois. Seules les tranchées de récupération des sablières basses nous sont parvenues, certainement plus larges que les sablières elles-mêmes. Par conséquent, les mesures de chaque pièce sont légèrement faussées, étant sans doute un peu inférieures à ce qu'elles devraient être. Toutefois, cet écart reste assez faible, de l'ordre de quelques centimètres en général, et n'a pas une grande influence sur le calcul des superficies.

Cette demeure s'ouvrait vers le sud sur le *decumanus*. L'emplacement de l'accès reste inchangé par rapport à l'état précédent. L'ancien accès est d'ailleurs muré. Cette reprise est effectivement nettement visible dans le mur de façade où un contraste important intervient entre ce rebouchage mal appareillé, et le parement antérieur beaucoup plus soigné. La forte différence d'altitude entre les fondations de craie damée vient renforcer cette idée de reprise, si cela était nécessaire (fig. 6).

On accédait à cette maison par le biais d'un vestibule à l'aspect original. En effet, il se présente sous la forme d'un couloir, long de 8 m et large de 1,30 m, parallèle au mur de façade. Il est doté d'un seuil (st. 439). Il s'agit de deux énormes blocs de craie, formant une structure rectangulaire, d'environ 0,80 X 2,35 m. Un léger surcreusement, d'environ 10 cm, était entouré d'un rebord irrégulier, mais généralement de l'ordre d'une quinzaine de centimètres, donnant à cette structure la forme d'une auge (fig. 8). L'emplacement de la porte est matérialisé par deux petits blocs de craie verticaux, intégrés au mur de façade, permettant sans doute de coincer le bâti en bois (fig. 9).

Le vestibule semble fermé à l'est et en grande partie au nord, où un passage est laissé libre pour permettre d'accéder à un couloir, probablement large d'environ 1,30 m. Celui-ci aboutit, d'une part, au péristyle, et, d'autre part, devait s'ouvrir sur les pièces qui lui sont contiguës. Immédiatement à l'est, apparaît une petite

Fig. 8 - Maison 2, état V, seuil en pierre installé dans le vestibule et marquant l'accès à la maison (*photo Éric* Binet).

Fig. 9 - Maison 2, état V, le seuil en pierre et le mur de façade surmonté de deux petits blocs de craie verticaux permettant sans doute de coincer le bâti en bois de la porte d'entrée (*photo Éric* Binet).

pièce, n° 1, d'environ 2,25 m x 3 m, soit aux alentours de 6,75 m^2. Encore vers l'est, se trouve une pièce, n° 2, un peu plus grande : environ 3 m x 3,80 m, soit un peu moins de 11,50 m^2. L'extrémité orientale de cette aile est occupée par une vaste salle, n° 3, mesurant 4,80 m x environ 5,70 m, soit aux alentours de 27 m^2. Trois foyers y sont installés dans l'angle sud-ouest. La structure 50 est en fait composée de deux foyers différents avec, vers le nord, un aménagement grossièrement rectangulaire, formé de fragments de *tegulae*, et vers le sud, une cuvette de limon rubéfié. Légèrement vers le nord, un autre foyer (st. 537), fortement perturbé, a été mis au jour. Il était aménagé à l'aide de moellons récupérés sur sa périphérie et de fragments de tuiles au centre. Compte tenu de la présence de ces structures, cette pièce a été interprétée comme pouvant être la cuisine de la maison.

L'organisation de l'angle sud-ouest de cette habitation pose un gros problème dans la mesure où ce secteur a subi de nombreuses perturbations postérieures, tant antiques que modernes. Les observations ont été effectuées uniquement à partir des stratigraphies pouvant indiquer, souvent de manière approximative, l'emplacement des différentes cloisons, grâce, notamment, aux différences dans les niveaux de sol. Les dimensions des pièces hypothétiques seront donc données à titre purement indicatif et sans aucune certitude.

L'extrémité ouest de l'aile méridionale serait occupée par une pièce, n° 4, d'assez grandes dimensions, d'environ 4,20 m x 7,30 m, soit 31 m^2. Immédiatement au nord, se trouverait une pièce n° 5, qui mesurerait environ 3,70 m x 4,95 m, soit plus de 18 m^2. Ces deux salles seraient séparées par une cloison est-ouest, qui , contre toute logique, ne serait pas dans le prolongement du mur 420, séparant le péristyle de l'aile sud. Cette cloison serait décalée de quelques centimètres vers le sud et aurait complètement disparu lors de la mise en place d'une structure postérieure. Dans le cas contraire, elle

aurait été au moins visible en stratigraphie. C'est également le cas pour la cloison séparant les pièces n° 5 et n° 12, vers le nord. Elle aurait aussi disparu lors de la mise en place de la même structure. Toutefois, elle aurait dû être observée contre le mur de clôture ouest, ce qui n'a pas été le cas. Cela peut correspondre à un point de passage entre les deux pièces. Mais les différences stratigraphiques sont trop importantes pour qu'il n'y ait pas deux espaces distincts. De nombreuses recharges de sol ont été vues au niveau de la pièce n° 12, indiquant une utilisation fréquente.

Un escalier, permettant d'accéder à l'étage, semble être placé immédiatement au nord. Celui-ci, large d'environ 1,75 m, allait probablement de l'ouest vers l'est. Deux fosses de récupération de plots (st. 259 et 573), marquent sa limite méridionale. Ces plots devaient accueillir les poutres soutenant cet escalier. De plus, la présence d'un petit niveau de piétinements sous cette structure indique que cet espace était exploité (remisage ?).

Une série de pièces, dont l'agencement est particulier, est localisée au nord de cet espace. Les trois zones qui apparaissent ne sont pas complètement fermées. La partie sud de ce secteur est occupée par une pièce n° 6, mesurant environ 3,50 m x 5,15 m, soit un peu plus de 18 m^2. Un foyer (st. 294) a été retrouvé dans l'angle sud-est. De forme circulaire, il était composé de fragments de craie et de tuiles, surmontés d'argile. Cette salle se distingue de deux autres espaces, situés vers le nord, par deux fosses de récupération de plots (st. 577 et 598). Une petite cloison venait sans doute combler l'intervalle entre le mur de clôture 275 et le plot ouest. Une petite pièce, n° 7, d'un peu plus de 10 m^2, 2,75 m x 3,70 m, apparaît contre le mur de clôture. Elle est délimitée à l'est par une cloison légère ne la fermant pas complètement. Vers l'est se trouve un espace encore moins important, n° 8, d'environ 6 m^2, 2,15 m x 2,80 m, qui n'est pas à proprement parler une pièce. En effet, s'il est partiellement ouvert sur les pièces 6 et 7, il l'est complètement sur le péristyle et sur un autre espace au nord, interprété comme étant un couloir.

En raison de multiples perturbations, notamment dues à la mise en place de structures postérieures, l'organisation interne de l'aile nord est quelque peu fragmentaire. Trois espaces y on été définis, dont un hypothétique.

À l'ouest, se trouve une grande pièce, n° 9, de 6,30 m x 8,10 m, soit environ 51 m^2. L'angle nord-ouest est occupé par un foyer. Un nouveau mur en dur vient fermer cette pièce vers l'est (st. 480). En outre, le mur 518, séparant le bloc nord du péristyle à l'état précédent, est repris le long de la pièce n° 9, c'est pourquoi un nouveau numéro lui a été attribué (st. 315). Le mur 480 repose sur une fondation de craie damée et le mur 315 sur la structure antérieure, mais dans les deux cas, il s'agit en fait de solins enterrés.

Une pièce rectangulaire, n° 10, 2,30 m x 6,30 m, soit environ 14,50 m^2, existerait immédiatement à l'est de la précédente. Sa limite orientale est des plus hypothétiques. Un ensemble de structures interprétées comme pouvant marquer l'emplacement d'un seuil est le seul indice obtenu lors de la fouille. Cet aménagement se présentait sous la forme d'un fin niveau de craie pilée (st. 535), épais d'environ 1 cm, situé entre ce qui reste de deux murets (st. 536), qui semble plutôt correspondre à deux bases de poteaux. Ils étaient composés de moellons liés au mortier beige, riche en graviers, du moins en ce qui concerne la structure sud dont seuls subsistent deux moellons. Il est possible que cette pièce soit en fait un couloir.

Ce seuil hypothétique permettrait donc d'accéder à une pièce, n° 11. Elle mesurerait 6,30 m x 9,25 m, soit plus de 58 m^2. Cependant, peut-être existait-il un cloisonnement interne ; à moins qu'il ne s'agisse d'une vaste pièce d'apparat ?

Tous les sols de cette maison sont en terre battue. Leur altitude varie d'environ 29,20 m en façade à 28,90 m vers le nord de l'aile ouest, dans les pièces 6 et 7.

Les sols des salles situées en façade sont sensiblement à la même altitude que le niveau de circulation du trottoir correspondant à cet état. Celui-ci est toujours large de 3,60 m. L'existence d'un portique est attestée par la découverte d'un plot et d'une série de fondations le long du caniveau.

Cet habitat allie également murs en dur et structures légères. Comme pour les états précédents, la seconde catégorie est réservée au cloisonnement interne des trois ailes de la maison. Celles-ci sont d'ailleurs irrégulières, les ailes nord et sud, directement héritées de l'état IV, mesurent respectivement 6,30 m et 4,80 m. L'aile ouest, mise en place à l'état V est en trapèze et possède une largeur d'environ 4,95 m vers le sud et 5,15 m vers le nord.

Une fois encore, l'attribution d'une fonction aux différentes pièces est impossible, à l'exception de l'hypothétique cuisine située en façade. En effet, puisque cette maison a été volontairement arasée, elle a été bien évidemment vidée de son contenu au préalable ; il n'y a donc pas eu de matériel ou d'objets retrouvés en place.

Cet arasement est symbolisé par un épais niveau de limon venant sceller, à la fois les niveaux de sol de cet état, mais aussi les négatifs de sablière et les tranchées de récupération de certains murs en dur

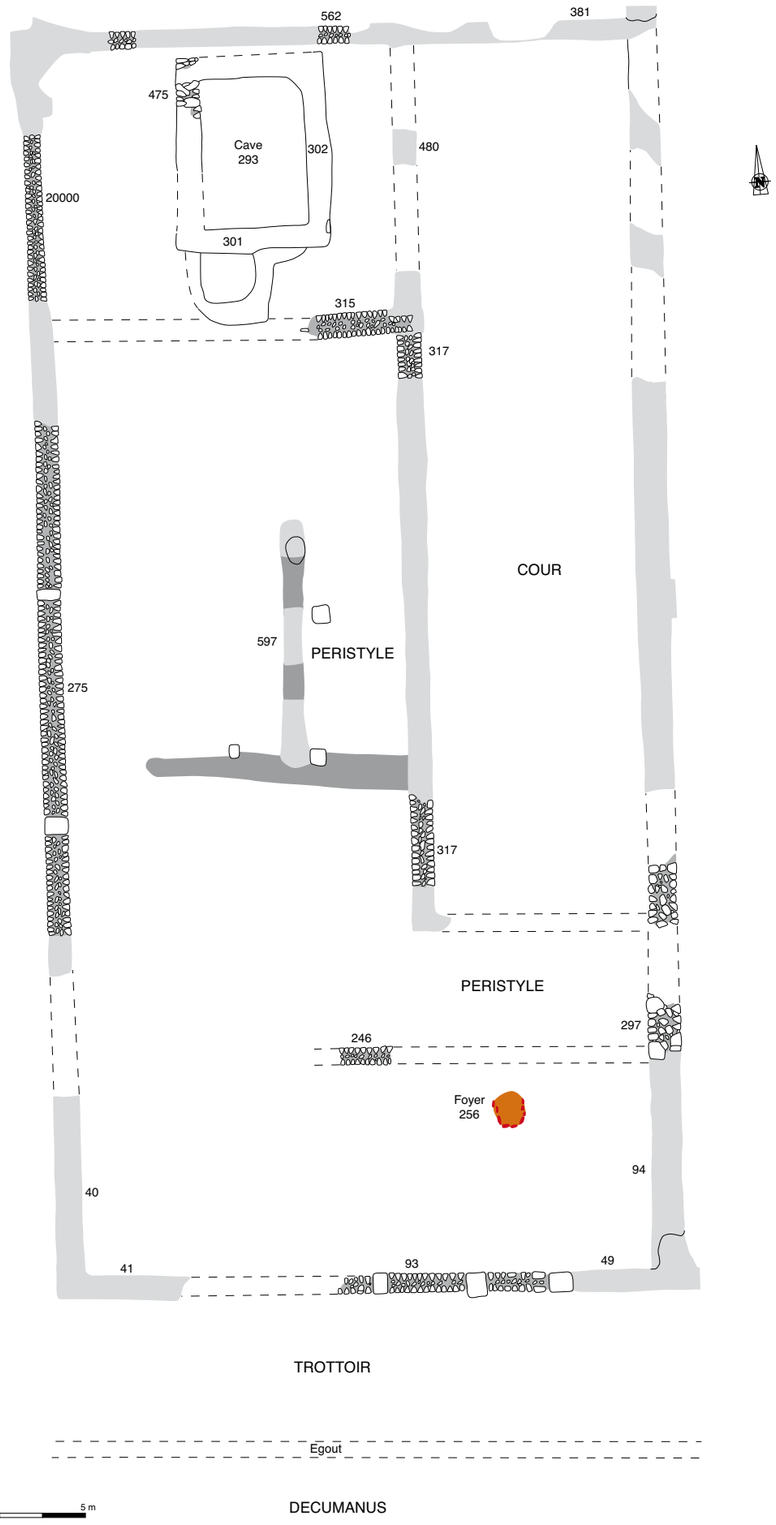

Fig. 10 - Maison 2, état VI.

abandonnés à ce moment là. Ce remblai (c. 231 et 350) est essentiellement constitué de limon, aussi s'agit-il à la fois de la couche d'abandon de l'état V et du niveau d'installation du suivant. Cette hypothèse est renforcée par la présence de ce remblai dans les tranchées de récupération.

Le matériel céramique qui y a été retrouvé est assez fragmenté. Une datation précise de cet arasement a, par conséquent, été difficile. Il doit se situer durant le dernier quart du II^e^ siècle.

L'état VI

Un bouleversement très important accompagne la mise en place de cet état, qui intervient *a priori* entre 175 et 200. En effet, la maison est amputée de près d'un tiers de sa surface vers l'est. La nouvelle propriété n'a plus qu'une superficie d'environ 420 m^2. L'organisation générale de l'habitat change également, les pièces s'articulant désormais en L le long d'une cour intérieure (fig. 10).

Le plan de cette nouvelle maison est assez fragmentaire. Les niveaux de sol ont pratiquement tous disparus consécutivement à l'arasement du site. Certaines structures légères ont dû subir le même sort. Seules les grandes lignes de l'organisation ont pu être observées.

La cour intérieure, située dans l'angle nord-est, contre le nouveau mur de clôture de la maison voisine, mesure 5 m x 20 m, soit 100 m^2, ce qui représente un peu plus de 23,80 % de la surface de la nouvelle propriété. Le mur 317, séparant l'aile occidentale du péristyle de la cour à l'état précédent est conservé.

Deux cloisons légères apparaissent à l'ouest, sensiblement à la même place qu'à l'état précédent. La cloison nord-sud marque la séparation entre l'aile ouest et le péristyle. La cloison est-ouest divise ce secteur et vient couper le péristyle, tout comme à l'état V.

La pièce située à l'extrémité nord de l'aile occidentale mesure 4,90 m x 6,30 m, soit un peu moins de 31 m^2.

Peu de vestiges ont été observés dans l'aile sud, le long du *decumanus*. Il ne semble subsister qu'un petit tronçon du mur 420. Cette observation a été effectuée grâce, d'une part, à la récupération d'une grande partie de cette structure, la tranchée ayant été remblayée par la couche 350, marquant l'abandon de l'état précédent. D'autre part, La partie conservée, longue d'environ 1,60 m, porte la trace très nette d'une reprise : l'ancien appareillage est surmonté d'un blocage composé de moellons liés au mortier, constituant la partie enterrée de ce mur (st. 246). Toutefois, cette structure pose un problème car elle ne se raccorde à aucune autre de manière certaine. Peut-être existait-il une cloison légère dans son prolongement, notamment vers l'est, jusqu'au mur de clôture ? Dans ce cas, pourquoi aurait-on remplacé un mur par une cloison légère seulement de manière partielle ?

C'est également dans ce secteur qu'un foyer (st. 256) a été mis au jour. Situé directement sous le décapage, il n'a pas été retrouvé en excellent état. Il était composé d'un aménagement de fragments d'*imbrices* et de *tegulae*, recouvert d'un niveau de limon. L'ensemble se présentait sous la forme d'une cuvette ovoïde.

Les quelques niveaux de sol observés se situaient à une altitude variant de 29,30 m à 29,40 m.

Deux structures appartenant à cette maison n'ont pu être attribuées à un état. Seule certitude : elles sont contemporaines ou postérieures à l'état VI.

Il s'agit tout d'abord d'une cave (st. 293). Elle est de forme rectangulaire, 2,50 m x 3,50 m, soit 8,75 m^2. Son accès s'effectuait par le sud grâce à un escalier. Les murs, qui n'étaient pas fondés, devaient être constitués de moellons grossiers de calcaire et de craie, liés avec un mortier beige assez sableux, comme l'indique le petit tronçon encore en place (st. 475). Leur largeur est d'environ 55 cm. Les murs ainsi que l'escalier ont été presque entièrement récupérés. Cette opération serait d'ailleurs contemporaine ou postérieure à l'abandon du quartier au Bas-Empire. En effet, le mur de clôture nord de la maison (st. 562), a été récupéré avant la cave. Or le remblai de la tranchée de récupération de ce mur (st. 381), est essentiellement composé de terre végétale, remblai, semble-t-il, typique d'une récupération tardive. Il se retrouve d'ailleurs dans la cave, avec quelques fragments de tuiles, de moellons et de sol en béton rose.

La seconde structure était située dans l'angle sud-ouest de la maison. Il s'agit d'une petite pièce rectangulaire de 3,30 m x 3,85 m, soit 12,70 m^2, symbolisée par quatre tranchées correspondant à l'installation des murs. Le niveau de creusement de ces tranchées a disparu lors de l'arasement du site, c'est pourquoi il est impossible de les attribuer à un état, toutes les relations stratigraphiques ayant disparu. Là encore ces murs, initialement semi enterrés et reposant sur des fondations massives de craie damée, ont été entièrement récupérés. Seuls deux gros moellons de craie sont restés en place. L'interprétation retenue est l'existence possible d'un espace du type *atrium*, ou d'un aménagement qui en tiendrait lieu. Cependant, une seconde hypothèse semble pouvoir être envisagée. Il pourrait également s'agir des fondations d'un petit édifice cultuel tel que celui retrouvé lors des fouilles de la ZAC Cathédrale Université (Buchez & Gemehl, 1996).

Le trottoir, quant à lui, ne subit pas de changement. Il est toujours large de 3,60 m, avec un sol en terre battue. Il est pratiquement certain qu'un portique le couvrait.

LA MAISON 2. RÉSUMÉ

L'emprise de cette propriété couvre une superficie d'environ 650 m² et correspond, à quelques mètres près, à la parcelle n° 2 du premier état.

La mise en place de la première demeure en dur, correspondant à l'état III, ne peut être datée avec précision mais semble intervenir vers le début de la deuxième moitié du Ier siècle. Son plan originel se présente sous la forme d'une grande cour centrale encadrée par un péristyle qui a la particularité de longer les murs de clôture à l'est et à l'ouest. Les différentes pièces d'habitation s'organisent en deux blocs situés au nord et au sud de cet espace. Durant cette période, artisanat et habitat se côtoient dans cette maison.

L'organisation générale persiste dans ses grandes lignes à l'état suivant, état IV, au début du IIe siècle. Quelques murs sont conservés, d'autres sont légèrement décalés, certains même sont construits juste au dessus de ceux appartenant à l'état précédent. Seul l'agencement interne de l'aile sud est bouleversé, ainsi que la partie occidentale de la cour où une grande pièce est probablement créée. Ces changements n'influeront pas sur le schéma directeur qui reste le même des années 60 à 125/130, date de l'incendie qui marque la fin de l'état IV.

Des transformations importantes surgissent à l'état V. L'habitat se développe désormais en U, autour d'un péristyle encadrant une cour intérieure, contiguë à la propriété voisine, à l'est. L'accès est matérialisé par un seuil se présentant sous la forme d'un agencement de deux gros blocs de calcaire, légèrement surcreusés, associés à deux pierres dressées marquant l'emplacement du bâti de la porte.

À l'état suivant, état VI, installé vers la fin du IIe siècle, une modification importante intervient au niveau du parcellaire. En effet, la *domus* est amputée d'un tiers de sa surface, à l'est, qui est rattachée à la maison 3 ou qui constitue désormais une nouvelle propriété (maison 9 ?), à l'instar de ce qui s'est passé pour la maison 1. La demeure ne mesure plus que 430 m². Le plan diffère également : il s'organise en L, tout en conservant la cour intérieure et le péristyle.

Tout au long de son évolution, les méthodes de construction restent identiques, quelles que soient les modifications apportées : murs en durs, au moins pour les soubassements, vers l'extérieur, en terre pour le cloisonnement interne.

Ici encore, l'attribution d'une fonction à chacune des pièces a été rendue pratiquement impossible par le nettoyage systématique des niveaux de sols.

L'arasement de ce secteur du site a fait disparaître les niveaux les plus récents. Par conséquent, aucune date ne peut être avancée quant à l'abandon de cette *domus*. Cependant, il semble logique qu'il soit intervenu vers la fin du IIIe siècle, tout comme pour les reste du quartier.

Bien qu'il ne s'agisse pas de la maison la plus vaste du site, sa taille honorable et son aspect permettent de replacer ses occupants dans une catégorie sociale relativement élevée.

MOBILIER CÉRAMIQUE DES ANNÉES 90-120 : LE DÉPOTOIR 20098 DE LA MAISON 2
(Stéphane DUBOIS)

CHRONOLOGIE DE L'ENSEMBLE

La couche 20098 correspond à un remblai destiné à exhausser le sol de la maison 2, lors des travaux liés à la construction de l'état IV. Il s'agit d'un niveau de nature détritique, qui paraît assez fortement remanié (forte fragmentation des céramiques, peu de remontages). Un *dupondius* de Trajan, frappé au tout début de son principat (en 98 ou 99, n° 44), y a été recueilli, en association avec une belle série céramique, qui compte un peu plus de 2 700 tessons.

Corroborant la datation suggérée par la monnaie de Trajan, un faisceau d'éléments tendent à situer la constitution du lot après le début des années 90. La sigillée sud-gauloise présente de fait un faciès tardif, avec une bonne représentation des services dits « flaviens » les plus tardifs (C et F), théoriquement apparus vers 90 (Passelac & Vernhet 1993) ; les bols moulés Drag. 29b, fréquents jusque sous Domitien, ont totalement disparu de cet ensemble, au profit exclusif de la forme hémisphérique Drag. 37a, dont les motifs figurés très empâtés et au vernis épais témoignent du « style de décadence » défini pour le phase Domitien-Trajan de La Graufesenque par l'abbé Hermet (Hermet 1934). La présence d'une assiette en sigillée de Lezoux, même si elle revêt un caractère commercial très anecdotique face aux 71 exemplaires sud-gaulois, tend vers une même phase chronologique : le vernis grésé dans les ateliers du Centre de la Gaule ne semble pas avoir été obtenu avant la décennie 90-100. Citons également la présence d'un gobelet engobé de Cologne, dont la diffusion ne semble pas antérieure aux années 90 (Vilvorder 1999), et d'un autre gobelet engobé, est-gaulois probablement, à lèvre mouluré, une forme inconnue par ailleurs à Amiens avant les contextes trajaniques. Le répertoire de mortiers montre enfin un renversement des tendances typologiques qui annonce le IIe siècle, avec le recul des modèles flaviens et la représentation plus marquée des formes à collerette courte (Bushe-Fox 22-30).

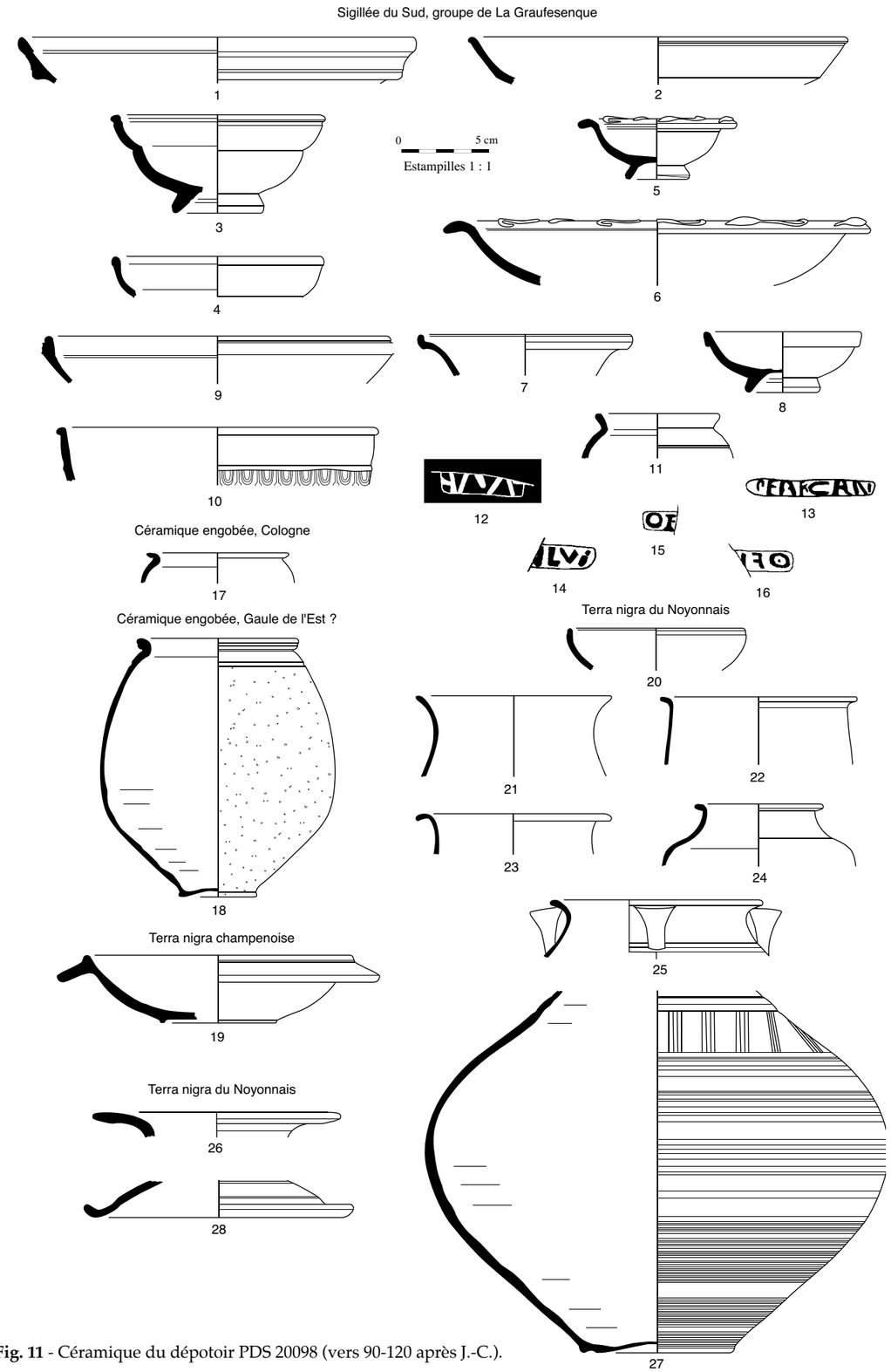

Fig. 11 - Céramique du dépotoir PDS 20098 (vers 90-120 après J.-C.).

Si les années 90-100 forment le *terminus post quem* pour la formation de ce dépotoir, l'autre terme de la chronologie peut être fixé vers 120. La prééminence absolue des sigillées sud-gauloises ne perdure pas au-delà à Amiens, les contextes hadrianiques montrant un mélange beaucoup plus marqué entre productions du Sud et du Centre de la Gaule (Bayard 1980, ensemble Ia ; ci-dessus, maison 1, fosse 146). De même, les années 120/140 voient l'émergence dans la ville des productions grises sableuses de l'atelier de Beuvraignes, qui font défaut ici.

Le dépotoir 20098 s'insère donc dans une fourchette assez réduite, entre les années 90/100 et 120 de notre ère, où la monnaie de Trajan frappée en 98/99 s'insère parfaitement.

COMPOSITION DU DÉPOTOIR

Le tri des 2 746 tessons recueillis par catégories, groupes de pâtes et formes a permis de discriminer un minimum de 480 vases distincts pour un équivalent-vase de 52,41.

L'ensemble témoigne d'une intégration sans réserve des modes alimentaires d'origine méditerranéenne : importation de condiments et de vin en amphores, préparations culinaires dans des mortiers, multiples modes de cuisson (bouillie, mijotée, au four), consommation dans un service de table en vaisselle fine avec récipients individuels (assiettes, coupes et gobelets) et collectifs (bols moulés, cruches, bouteilles, coupelles à sauce ?). La totalité de la vaisselle de ce dépotoir a été réalisée au tour et cuite en four à sole, ce qui marque la disparition totale des céramiques modelées dans la tradition gauloise cuites en fosses, encore présentes dans les décennies précédentes de façon très marginale (*cf.* le dépotoir 11059 de la maison 1, vers 55/60-80).

Les sources d'approvisionnement ne changent guère par rapport aux principats de Néron et Vespasien (vers 55/60-80), décrites pour la maison 1. On voit apparaître toutefois quelques apports de céramique engobée depuis la Gaule de l'Est, qui s'ajoutent aux ateliers déjà implantés sur le marché local, ceux du Centre de la Gaule, et ceux de Lyon (absents ici, mais encore attestés à la même époque dans la maison 4). La céramique marbrée peinte, pour laquelle on pressent aujourd'hui une origine dans la région de Bavai, semble faire sa courte apparition à Amiens durant cet horizon des années 90-120.

On observe également, par rapport aux ensembles un peu plus anciens, des années 55/60-90, un net recul de plusieurs des productions qui composaient alors le répertoire de la vaisselle. Ce recul semble toucher surtout les productions champenoises : la *terra nigra* des ateliers rèmes qui comptaient 3 % du marché vers 60-80, sont réduits désormais à environ 0,5 % des vases. De même, les céramiques claires fines à surface lissée, pour laquelle on envisage à ce jour une attribution au groupe de pâtes champenois, ne sont plus guère présentes ici que de façon anecdotique (0,1 à 0,4 %). Il est possible que les importations aient d'ores et déjà pris fin, et que seuls quelques exemplaires subsistent en usage jusqu'à être brisés ou mis au rebut.

Le recul des *terra nigra* champenoises est lié à un phénomène de mode observé dans l'ensemble de la Gaule Septentrionale, qui conduit au rejet progressif de la vaisselle de table de couleur noire au début du II^e^ siècle. Le noir ne subsistera alors que pour une partie de la gobeleterie fine. On voit donc parallèlement disparaître ici les apports déjà marginaux sous Néron et Vespasien, les *terra nigra* de Gaule Centrale, du Cambrésis et de Bavai (?), tandis que le groupe régional, du Noyonnais, marque également un léger recul, même s'il reste encore bien présent, avec 5 à 6,5 % de la vaisselle. Dans son ensemble, la vaisselle gallo-belge passe de 10-15 % avant 90 à 6 ou 7 % dans cet ensemble, phase transitoire vers sa disparition quasi-totale durant l'horizon suivant, sous le principat d'Hadrien.

La batterie de cuisine en céramique commune sombre provient à plus de 90 % des ateliers d'Artois (qui fournissent ainsi à cette période près de 60 % de la vaisselle d'Amiens). Les autres apports, très marginaux, témoignent d'un approvisionnement assez diversifié (ou de déplacements de population), dont la majeure partie des sources reste indéterminée. On a repéré ici un petit plat à bord convexe de l'atelier de La Caloterie, en basse vallée de la Canche (Ketels 2000, type 2 ?) ; quelques tessons de céramique blanche à quartz (catégorie B), originaires du Pays de Bray ; et une demi-douzaine d'exemplaires à dégraissant nummulitique, issus des abords de la moyenne vallée de l'Oise, autour de Noyon. Une vingtaine d'exemplaires, notamment à pâte calcaire dite « limoneuse », restent à déterminer. Peut-être certains d'entre eux appartiennent-ils aux timides productions des potiers locaux.

La céramique commune claire enfin, est massivement dominée par les productions de Noyon ou du Noyonnais, qui fournissent la quasi-totalité des mortiers, des cruches et des pots dits « à miel » (ainsi qu'une vasque de candélabre). Il s'agit là d'un quasi-monopole, qui ne laisse aucune place aux productions des régions voisines, notamment celles de Bavai qui diffusent à la même période en grande quantité dans tout le Nord de la Gaule Belgique. Les productions claires fines à surface lissée, seul concurrent un tant soit peu significatif à l'époque flavienne, sont même ici en voie de disparition, tandis que les apports très marginaux observés vers 60-80 dans les maisons 1 et 4 (vallée du Rhône, Coulanges-sur-Allier, région de Cologne, vallée de la Meuse) ne figurent plus, fût-ce de façon anecdotique, dans ce contexte du début du II^e^ siècle.

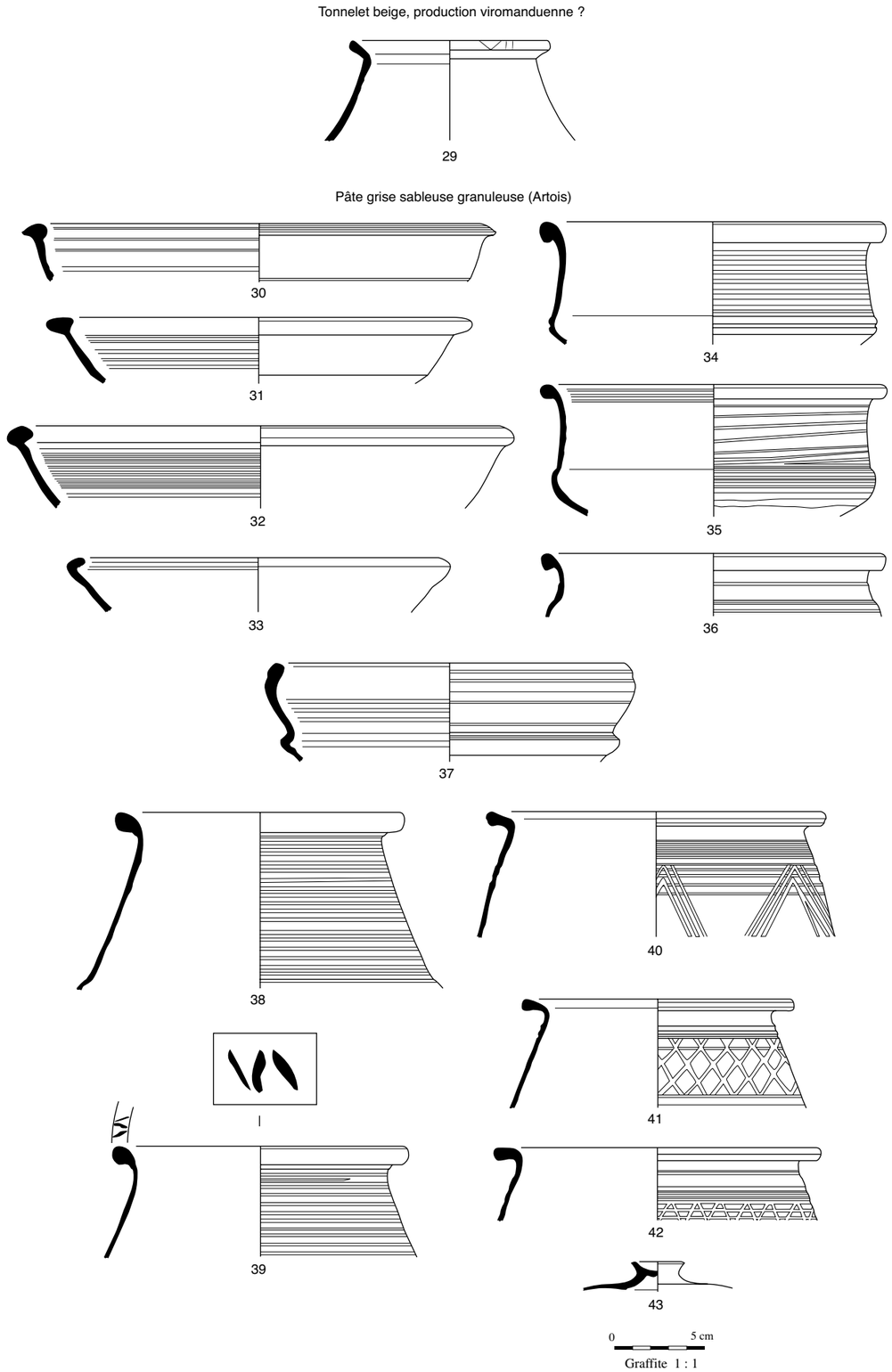

Fig. 12 - Céramique du dépotoir PDS 20098 (vers 90-120 après J.-C.).

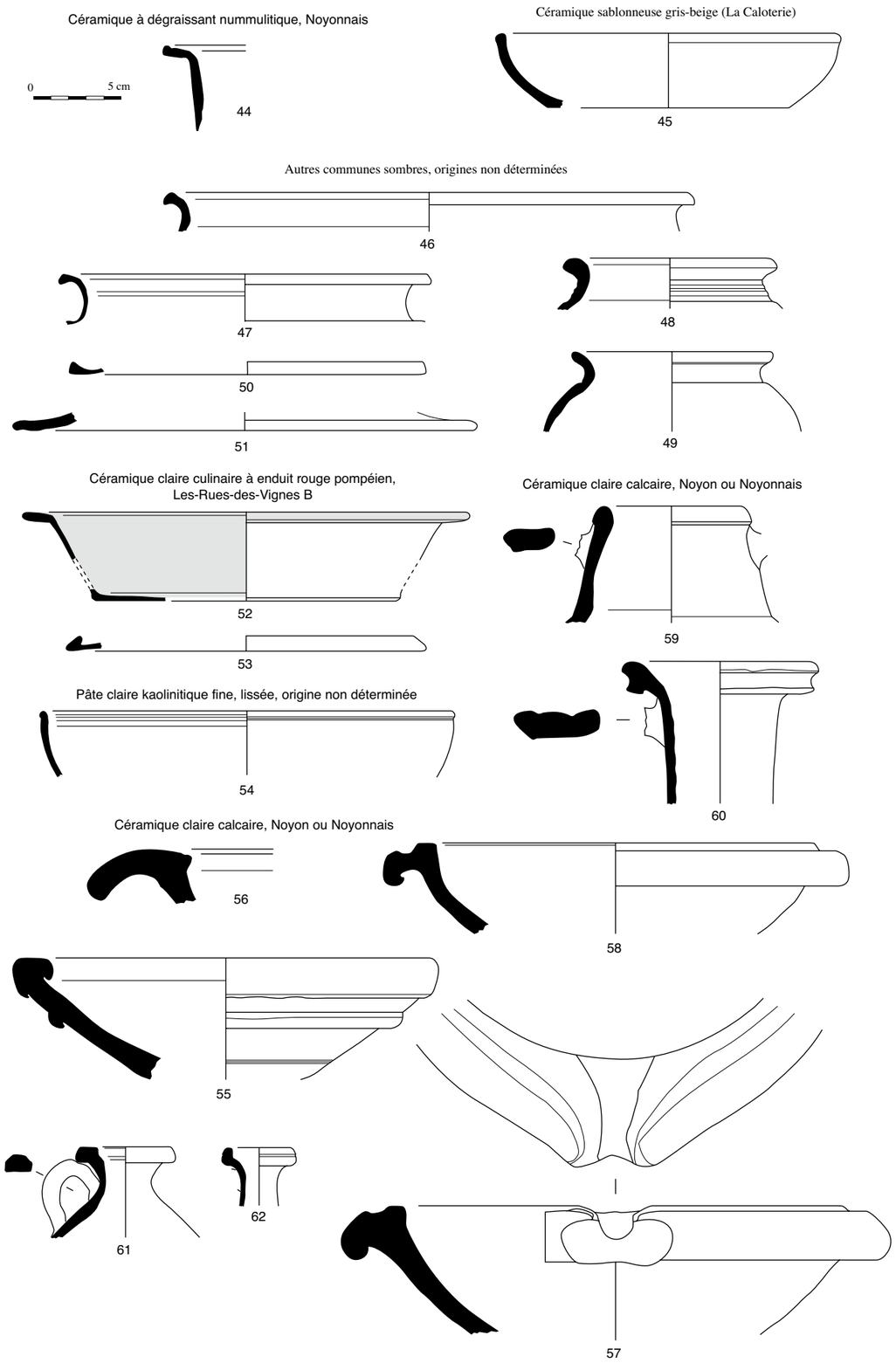

Fig. 13 - Céramique du dépotoir PDS 20098 (vers 90-120 après J.-C.).

Céramiques du dépotoir PDS 20098 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	175	*6,4*	71	*14,8*	6,12	*11,7*	
- 3 assiettes Drag. 15b1							1
- 1 assiette Drag. 16							
- 21 assiettes et plats Drag. 18b et 18R							2
- 14 coupes Drag. 27							3-4
- 1 coupe Drag. 33							
- 9 coupes Drag. 35							5
- 8 assiettes Drag. 36							6
- 1 coupe Ve. C1							7
- 4 assiettes Ve. C2							
- 1 coupe Ve. E1							8
- 1 coupe Ve. F1							
- 1 jatte Ritt. 12							9
- 5 bols moulés Drag. 37a							10
- 1 gobelet Déch. 67							11
- Estampilles AM (?), Arcanus, Calvus, OF [et OF I[…] rétrograde (avec O pointé)							12-16
- Sigillée du Centre (Lezoux, phase 4) :	1	*0,04*	1	*0,2*	0	*0*	
- 1 assiette indéterminée							
- Céramique fine engobée :	29	*1*	3	*0,6*	0,26	*0,5*	
- 1 gobelet sablé de Cologne							
- 1 gobelet sablé à lèvre mouluré (Est ?)							17
- 1 fond de gobelet de Gaule Centrale							18
- Céramique dorée au mica :	13	*0,5*	6	*1,2*	0,25	*0,5*	
- 1 bol à collerette DOR.2.14 (pâte A)							
- 1 bol à bord en marli DOR.2.15 (pâte A)							
- 1 bol à bord en marli DOR.2.15 (pâte beige à inclusions calcaires)							
- 1 gobelet indéterminé (même pâte)							
- 1 fond de gobelet DOR.2.22 (LRDV B)							
- 1 vase de forme haute (autre pâte)							
- Céramique marbrée peinte :	1	*0,04*	1	*0,2*	0	*0*	
- 1 bol à longue collerette pendante (fgt)							
- Céramique fine régionale :	9	*0,4*	2	*0,4*	0	*0*	
- 1 gobelet à crépi argileux							
- 1 forme haute grise à surface lissée							
- *Terra nigra* champenoise :	6	*0,3*	3	*0,6*	0,21	*0,4*	
- 1 assiette A42							
- 2 coupes B1.1							19
- *Terra nigra* du Noyonnais :	218	*8*	23	*4,8*	3,37	*6,4*	
- 1 coupe convexe							20
- 8 gobelets biconiques P54							21
- 5 gobelets tronconiques Amiens 42							22-23
- 3 pots P36/P37							24-25
- 4 bouteilles BT 10 (Amiens 48B)							27
- 1 bouteille Amiens 48C							26
- 1 couvercle							28
- Tonnelet beige du Vermandois (?) :	11	*0,5*	2	*0,4*	0,20	*0,4*	
- 2 tonnelets P22							29
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	1545	*56,3*	285	*59,4*	30,07	*57,4*	
- 25 assiettes Bayard 14 et variantes							30-33
- 22 bols carénés Bayard 16/17							34-35
- 1 bol à profil en S							36
- 1 bol à panse bilobée							37
- 57 gobelets Bayard 25a							38-39
- 4 pots à cuire Bayard 32							40-42
- 1 couvercle à bouton							43
- 174 bords de gobelets ou de bols carénés							

Céramiques du dépotoir 20098 (suite) :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Céramique à dégraissant nummulitique (Noyonnais ?) :	23	*0,8*	6	*1,2*	0,25	*0,5*	
- 1 bassin à bord en marli CDN 1.5							44
- 1 pot ovoïde CDN 1.8							
- 2 dolia à bord horizontal CDN 1.10							
- 1 cordon digité sur panse de dolium							
- 1 vase non déterminé							
- Autres productions communes sombres :	92	*3,4*	20	*4,2*	1,02	*1,95*	
- 1 assiette type 2 de La Caloterie							45
- 1 vase indéterminé en PBQ-cat. B du Pays de Bray							
- 1 grande jatte à profil en S							46
- 1 gobelet Bayard 25a							
- 3 pots à col concave							47-49
- 3 gobelets à décor de crépi argileux							
- 2 anses de bouilloires							
- 1 anse de pot « à miel » ?							
- 1 couvercle à bord triangulaire							50
- 1 couvercle à bord horizontal							51
- 5 bords non déterminés							
- Céramique à enduit rouge pompéien :	21	*0,8*	9	*1,9*	0,45	*0,9*	
- 1 couvercle Peacock 11 (Gaule Centrale)							
- 5 plats Blicquy 1 (Les-Rues-des-Vignes B)							52
- 3 couvercles à bord triangulaire (Les-Rues-des-Vignes B)							53
- Céramique claire fine lissée :	21	*0,8*	2	*0,4*	0,06	*0,1*	
- 1 bol à panse hémisphérique							54
- Tessons de cruche(s)							
- Céramique commune claire du Noyonnais :	490	*17,9*	33	*6,9*	8,68	*16,6*	
- 2 mortiers à bord en bandeau							55
- 1 mortier Gillam 238							56
- 3 mortiers Bushe-Fox 22-30							57
- 1 mortier à collerette en crochet							58
- 2 cruches trapues à deux anses							59
- 11 cruches à double lèvre							60
- 1 cruche à lèvre rectangulaire							61
- 1 cruche à bord en bandeau							62
- 10 pots à miel à lèvre anguleuse							
- 1 candélabre							
- Amphores :	77	*2,8*	11	*2,3*	1,07	*2*	
- 9 amphores (cf. E. Marlière)							
- 2 opercules d'amphores CL-REC 16b							
TOTAL :	2732	*100*	478	*100*	52,01	*100*	

CONCLUSION

Le dépotoir 20098, quoique le matériel en ait été remanié et soit très fragmentaire, forme un des ensembles de référence pour caractériser la période 90-120 à Amiens. Avec 480 vases distincts, il fournit un aperçu assez varié et représentatif des courants d'approvisionnement qui procurent à la ville sa vaisselle de cuisine et de table, en l'absence d'une production locale digne de ce nom. Le point le plus marquant réside dans la continuité entre cette phase flavienne tardive et trajane, et la période précédente, des années 55/60 à 90. Seuls quelques détails permettent de distinguer deux phases dans ce qui constitue un seul et même horizon chronologique. Ces détails tiennent à l'apparition timide de quelques nouveaux groupes de pâtes, surtout en céramique fine, au recul de la *terra nigra*, à des évolutions typologiques assez limitées (services sigillés flaviens, sigillée moulée, mortiers en pâte claire), et peut-être, la multiplication des ensembles de références le confirmera ou non, à des changements significatifs dans la proportion relative des différentes catégories de vaisselle.

CATALOGUE DU PETIT MOBILIER DE LA MAISON 2

(Dominique CANNY & Annick THUET)

ÉTAT II (50/60 après J.-C.)

Mise en place (env. 50 après J.-C.)

Domaine personnel

349 : fibule en bronze type Feugère 17b, L. act. : 48 mm. Arc trapu semi-circulaire décoré d'une gorge centrale et séparé de la partie intermédiaire par une moulure transversale. Plaque intermédiaire de forme losangique percée en son centre de manière à y fixer par rivetage une perle en pâte de verre (C.5112). Parallèles connus à Vendeuil-Caply (Dilly & Jobic 1992, n° 166), et Vieux-Port dans l'Eure (Dollfus 1973, n° 125 et 132).

350 : perle côtelée en pâte de verre vert clair incomplète, ø act. : 13 mm, ép. : 9 mm (St.21151).

Domaine social

(351) : fragment de socle en terre cuite blanche dite de l'Allier, ø act. : 37 mm, H. : 18 mm. Élément concave sur lequel subsistent des traces d'engobe orange. Trois bandes concentriques moulurées ornent la base du socle (St.20341).

(352)-353 : 2 jetons en terre cuite découpés dans une paroi de cruche en pâte claire, dim. act. : 41 mm x 39 mm (St.20341) ; dim. act. : 31 mm x 33 mm. Un graffiti est inscrit sur ce dernier (St. 21151).

Domaine divers

(354) : tige fragmentaire en bronze, de section quadrangulaire plate, L. act. : 55 mm. Objet ployé (C.20341).

ÉTAT III (55/60 - 90/100 après J.-C.)

Occupation (55/60 - vers 90/100 après J.-C.)

Domaine personnel

355 : fibule en bronze, type Feugère 14b1b, L. 69. Ardillon et porte-ardillon fragmentés (C.20333).

356 : fibule (sacrifiée ?) en bronze, type Feugère 22b1, L. act. : 28 mm. L'objet est replié sur lui-même (C.20272).

357 : fibule en bronze étamé, type Feugère 23b, L. : 40,5 mm. Arc triangulaire et pied décorés chacun de deux moulures transversales (C.20336).

358 : fibule en bronze, type Feugère 24b2, L. act. : 21 mm. Fibule fragmentaire à arc de forme losangique à bords concaves et aux angles ornés de fleurons volutés. Rivet en fer corrodé au centre de l'arc (St.21098).

359 : épingle à cheveux en os atypique, L. act. : 107,5 mm. La tête, séparée du corps par une rainure bien marquée, est composée d'un plateau surmonté d'un galbe biconique terminé par un sommet conique. Son diamètre est légèrement supérieur à celui du corps. Quelques épingles comparables en bronze ont été découvertes à Augst (Riha 1990, p. 111) (C.20131).

360 : fût d'agitateur en pâte de verre, type Isings 79, H. act. : 12 mm. Tige torsadée de couleur verdâtre (St. 20333).

(361) : fragment de perle côtelée en verre de couleur bleu clair, ø : 14 mm, H. : 12 mm (C. 20272).

Domaine domestique

(362) : clou ou bouton en bronze, L. act. : 3 mm, ø act. : 12 mm. Tête circulaire plate ornée d'un ombilic circulaire en creux, peut-être destiné à recevoir à l'origine une décoration émaillée ? Tenon de fixation au revers (C.20505)

(363) : clou ou bouton en bronze, L. act. : 7 mm, ø : 23 mm. Tête plate circulaire ornée de trois incisions concentriques. Tenon de fixation au revers (C.20403).

(364) : clou ou bouton en bronze, L. act. : 0,5 mm, ø act. : 17 mm. Tête plate circulaire, décorée de quatre incisions concentriques (C.20328).

(365) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et petite tige de section quadrangulaire, L. act. : 8 mm, ø act. : 23 mm (C.20502/20503).

Domaine social

366 : pendant en bronze, L. act. : 40 mm, l. max. : 15 mm. Tôle triangulaire non décorée, qui s'affine en un fil replié sur lui-même pour former l'anneau de suspension solidaire (C.20123).

Domaine divers

(367) : anneau facetté en bronze de section triangulaire, ø ext. : 22 mm, ép. : 3 mm (C.20321).

(368) : anneau simple en bronze de section quadrangulaire plate, ø ext. : 35 mm, ép. : 2 mm (C.20336).

(369) : anneau simple ouvert en bronze de section quadrangulaire plate, ø ext. : 17 mm, ép. : 0,5 mm (C.5085).

Domaine indéterminé

(370) : objet en fer très corrodé et fragmentaire, H. act. : 54 mm. Anneau muni de deux branches dont l'extrémité terminale est enroulée sur elle-même (C.20505).

Abandon (vers 100 après J.-C.)

Domaine personnel

371 : fibule en bronze, type Feugère 20c, L. : 40 mm. Plaque intermédiaire circulaire. Le décor perlé qui encadre le décor central estampé sur une plaque à part, soudée ensuite sur le disque et le pied, est encore visible par endroits (C.20307).

372 : fibule en bronze, type Feugère 22b2, L. : 65 mm. Très bon état de conservation. Plaque située à la jonction de la charnière et de la tête de l'arc décorée de trois chevrons et d'une ligne pointillée bien marquée. Arc orné de trois lignes longitudinales d'incisions obliques. Les bords sont soulignés du même type de décor (Riha 1994, n° 2253 ; Lerat *et alii* 1979, n° 159) (C. 20307).

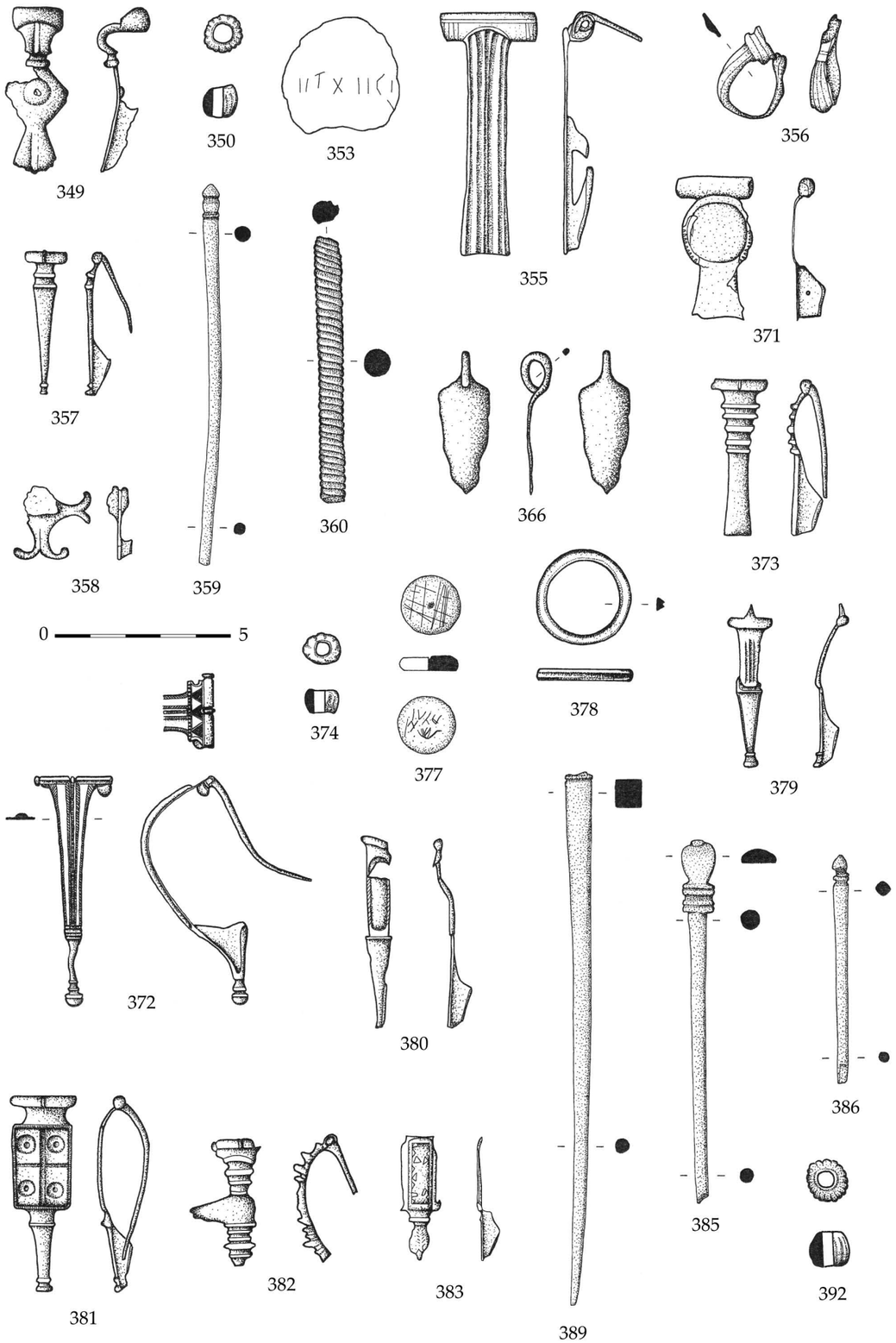

Fig. 14 - Petit mobilier de la maison 2.

373 : fibule en bronze, type Feugère 23b, L. : 44,5 mm. Arc rectangulaire, à bords légèrement concaves, orné dans sa partie supérieure de cinq moulures transversales (Lambot 1975, n° 81) (C.20307).

374-(375) : 2 perles en pâte de verre bleu, ø act. : 10 mm, ép. act. ; 8 mm ; ø : 13 mm, ép. : 10 mm (C.20268).

Domaine domestique

(376) : clou à tête hémisphérique creuse en tôle de bronze, repliée sur elle-même, L. act. : 35 mm. La tige de fixation manque (C. 20290).

Domaine social

377 : jeton en os, type Béal A XXXIII,3, ø : 17 mm, ép. : 4,5 mm. L'une des faces est marquée de petites rainures peu profondes qui s'entrecroisent. L'autre est ornée d'un graffiti sur deux lignes que l'on pourrait interpréter ainsi : *IVLV/NVS* (C.20268).

Il s'agit d'un jeton à jouer en os légèrement percé en son centre et pourvu d'un quadrillage grossier (distance irrégulière entre les lignes) en losanges, réalisé à la pointe fine. Le polissage du jeton est bien fait et laisse une surface douce. L'épaisseur est inégale (4,5 à 5 mm). Des plaquettes matrices de jetons ont été retrouvées par exemple à Paris et des rebuts de fabrication à Orange.

Sur le revers du jeton, un nom apparaît. La présence de noms sur les jetons est bien attestée ; nous ne donnerons qu'un exemple : un jeton réalisé avec un tesson de sigillée, trouvé à Thérouanne et qui porte le nom Vitalis. Il s'agit peut-être de l'auteur de ce jeu, à moins que ce ne soit son propriétaire ; d'ailleurs rien n'empêche de penser que ces deux personnes n'en faisaient qu'une. Il est possible aussi que le jeton serve le temps d'une partie à distinguer les joueurs, comme noter actuellement son nom sur une grille de loto ; mais cela concerne sans doute davantage les jetons en terre cuite. L'écriture, sur deux lignes, est en cursive relativement lisible, mais également maladroite : la pointe a dérapé sur le côté faisant une estafilade à proximité du N, le I initial est également effiloché. Le dernier V a été gravé deux fois, de façon trop large d'abord, plus étroite ensuite. Un léger dépassement de chaque lettre est à peine perceptible en raison de l'incrustation d'une couleur marron foncée : on a sans doute déposé un peu d'encre dans les sillons réalisés.

Le nom que l'on peut lire pose un problème d'interprétation : il s'agit soit de IVLV/NVS, soit de IVLENVS, soit plus vraisemblablement IVLI/NVS, ou encore éventuellement de IVLIA/NVS. Les noms Iulunus et Iulenus ne sont pas attestés, et pour lire IVLVNVS, il faut considérer que le second V n'ait pas été réalisé de la même manière que les deux autres : une lettre en cursive minuscule et deux en cursive majuscule. Cela pourrait correspondre à un jeu de mot sur le nom du personnage : Iulinus / unus : quelque chose comme « Iulinus un » (en référence aux chiffres joués). On sait que les Romains aiment les jeux de mots et les jeux avec les mots, comme l'attestent les dés pourvus de mots ou de parties de mots comme ceux retrouvés comme à Trèves, à Autun ou à Bliesbrück. Notons que sur un jeton de même type, provenant de Lyon, des graffiti considérés comme illisibles semblent aussi révéler en ligature *unus*. Tout comme on voit souvent des chiffres romains reproduits avec gaucherie sur les jetons. Si l'on considère la répartition de la couleur dans les sillons, on lit plutôt Iulinus, qui est attesté, et dérive de Iulius, même si la forme la plus courante est Iulianus. En fait, le dérapage du premier trait peut être considéré comme une maladresse qui aura amusé l'auteur du jeu, décidé à le laisser en l'état. Il faut donc lire selon nous Iul{i}inus (Christine Hoët-van Cauwenberghe, Université Ch. de Gaulle-Lille 3, Halma-Ipel, UMR 8164.)

Domaine divers

378 : anneau en bronze de section grossièrement en D, orné sur la tranche d'une gorge centrale, ø ext. : 27 mm, ép. : 3 mm (C.20268).

ÉTAT IV (vers100 - 125/130 après. J.-C.)

Mise en place (vers 100 après J.-C.)

Domaine personnel

379 : fibule en bronze, type Feugère 23a, L. : 46 mm. Arc bipartite rectangulaire décoré de côtes longitudinales. Jonction de l'arc et du pied orné d'une gorge transversale. Pied bordé d'une ligne perlée (C.20342).

380 : fibule fragmentaire en bronze, type Feugère 23c2, L. act. : 55 mm. Arc bipartite, de section en U, aux bords latéraux décorés de petites incisions obliques. Pied aplati et effilé (C.20352).

381 : fibule en bronze, type Feugère 23c3, L. : 56 mm. Arc quadrangulaire séparé en 4 quartiers par deux lignes simples perpendiculaires, et bordé de fines incisions rayonnantes. Chaque quartier est orné d'un ocelle (C.20098).

382 : 1 fibule en bronze, type Feugère 23d2, L act. : 36 mm. Fibule à « protubérances latérales ». Arc rectangulaire, étroit, pourvu d'une paire de protubérances latérales, et orné de neuf moulures transversales réparties de chaque côté du centre (St.60325).

383 : fibule en bronze, type Feugère 26b3, L. act. : 25 mm. Arc rectangulaire orné d'une loge centrale dans laquelle subsistent quelques petits émaux jaunes. Le pied s'achève par un bouton en forme de tête de reptile ou de tortue (C.70110/20112).

(384) : fibule en bronze non identifiable, très corrodée et fragmentée, L. act : 23 mm (C.20108).

385 : épingle à cheveux en os fragmentaire, à tête féminine, type Béal AXXI,8, L. act. : 120,5 mm. Le corps de l'épingle non renflé est de section circulaire. La pointe manque. Le plateau, de section rectangulaire, est orné de deux doubles moulures, séparées par une gorge assez large. Le buste arrondi aux épaules n'est pas décoré. Il est surmonté d'une

fine excroissance représentant le cou. Le visage manque. La cassure a été repolie après la perte de la tête. L'épingle a été réutilisée ainsi (C. 20176). Quatre autres épingles de ce type sont connues à Amiens : trois de très belle facture ont été découvertes au XIX[e] s. (Pinsard, Tome 12, p. 354 ; tome 36, p. 34 ; Massy 1979, p. 55), la quatrième, brisée à la base de la tête, est issue d'un contexte de la fin du I[er] s. après J.-C. (Binet 2002, n° 254).

386 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 64 mm. Trois gorges grossièrement façonnées séparent le corps du sommet pyramidal (C.20283).

(387-388) : 2 corps d'épingle à cheveux en os, L. act. : 55,5 mm (C.20098) ; L. act. : 74 mm (C.20301). Une rainure profonde sépare les corps des têtes, dont il ne reste qu'un plateau de section circulaire, surmonté d'un décor aujourd'hui disparu.

389 : épingle à cheveux en os brisée à la base de la tête, L. act. : 151 mm. L'objet, de section carrée vers l'extrémité brisée, s'affine régulièrement vers la pointe, de section circulaire. Une rainure bien marquée sépare le corps de la tête dont il ne reste qu'un plateau (C.20098).

(390)-392 : 3 perles côtelées en pâte de verre bleu, d. : 24 mm, ép. : 13 mm (C.20117) ; d. : 8 mm, ép. : 6 mm (C.20152) ; ø : 12 mm, ép. : 10 mm (C. 20176).

(393) : perle en pâte de verre translucide brisée en deux, d. act. : 22 mm, ép. : 14 mm (C.20262).

394 : fragment de palette à fard en marbre noir, L. act. : 64 mm, l. act. : 51 mm, ép. : 4 mm (C.20098).

Domaine domestique

395 : anse en bronze, L. 45, l. 8, ép. 5. De section losangique, en oméga, cette petite anse possède des extrémités recourbées en « col de cygne » (C.20253).

396 : cuillère en bronze, type *cochlear* à cuilleron rond non rabaissé, L. : 115 mm, cuilleron : 25 mm x 7 mm. Le manche rectiligne est de section circulaire (C.20169).

(397-401) : 5 clous en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 16 mm (C.20176) ; L. act. : 16 mm (C.20098) ; L. act. : 14 mm (C.20201) ; L. act. : 12 mm (C.20146) ; L. act. : 14 mm (C.5108).

402 : clou ou bouton en bronze à tête plate circulaire, L. : 4 mm, ø : 11 mm. Tenon de fixation au revers (C.20098).

403 : clef en fer qui fonctionne avec une serrure à translation, type Manning 1, L. act. : 96 mm. Clef bipartite composée d'une embase de section ovale percée à son extrémité. Tige de section quadrangulaire à panneton symétrique en T, à dents tournées vers l'arrière (Feugère & Thauré, 1992, n° 4 à 7) (C.20228 à 20201).

(404-409) : 6 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2, ø : 27,5 mm, L. : 42 mm (C.20098) ; ø : 22 mm, L. : 31,5 mm (C.20109) ; ø : 14,5 mm, L. : 33 mm (C.20132) ; ø : 24,5 mm, L. : 34 mm (C.20253) ; ø : 15 mm, L. : 35,5 mm (C.20257/20258) ; ø : 25,5 mm, L. : 25 mm (entre Str.3, Str.6, 20013 et fondation *atrium*).

410 : cuillère en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 91 mm, ø du cuilleron : 26 mm. Le manche se prolonge sous le cuilleron en « queue de rat ». Le cuilleron, très profond, présente des incisions concentriques sur le niveau supérieur de la paroi externe (trace de tournage) (C.20104).

411 : fragment anthropomorphe de support de lampe à huile en terre ocre dure, type Statuettenlampen, H. act. : 88 mm, l. : 36 mm. Fragment de valve représentant la partie arrière des membres inférieurs et le départ du torse d'un personnage. Les jambes nues sont serrées l'une contre l'autre. Les pieds manquent. Les fesses sont recouvertes d'une sorte de pagne. Au-dessus, une courte ceinture en relief est visible. Ce fragment est un support de lampe à huile. Celle-ci prenait naissance, à l'origine, au-dessus de la ceinture (C.20098). Cet objet est semblable à des supports anthropomorphes de lampes découverts en Allemagne, à Trèves (Goethert 1997, n° 107 à 110, Abb. 82).

412-(413) : 2 fragments non jointifs de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 28 mm et 23 mm. Pâte beige, engobe marron. Fragments de médaillon décoré en relief d'une rosette (C.20098).

414 : fragment de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 26 mm. Pâte orangée, engobe orange. Fragment de fond de lampe avec estampille en relief incomplète : RC ou RO (C.20098).

(415) : fragment d'anse de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 37 mm. Pâte beige, engobe orange (C.20098).

(416-418) : 3 fragments de partie arrière de lampe à huile avec départ de l'anse, en terre cuite. Les pâtes sont beige, grise et orange. Engobe orange. H. act. : 54 mm, L. act. : 48 mm (C.20202) ; L. act. : 42 mm (C.20202) ; H. act. : 32 mm, L. act. : 48 mm (C.20255).

(419) : fragment de fond de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 47 mm. Pâte beige, engobe orange (C.20098).

(420) : fragment de bec de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 68 mm. Pâte beige, engobe orange. Le bec triangulaire possède un bourrelet de chaque côté (C.20110).

(421) : fragment de médaillon de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 74 mm. Pâte beige, engobe marron foncé. Le médaillon, sans décor, est orné de cercles concentriques (C.20169).

(422) : fragment de paroi de lampe à huile en terre cuite, H. act. : 24 mm. Pâte orange, engobe orange. Le fond est orné de cercles concentriques (C.20098).

423 : fragment de lampe à huile en terre cuite, type *Tullenloses Näpfchen mit Horizontalgriff* (Goethert 1997, p. 154), H. act. : 37 mm, ø act. : 70 mm. Pâte et engobe orange. Une partie du bol et le manche manquent. Des traces de chauffe sont visibles sur la paroi interne de la lampe. Le pied est annelé (C.20266).

(424) : fragment de fond de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 83 mm. Les départs de l'anse

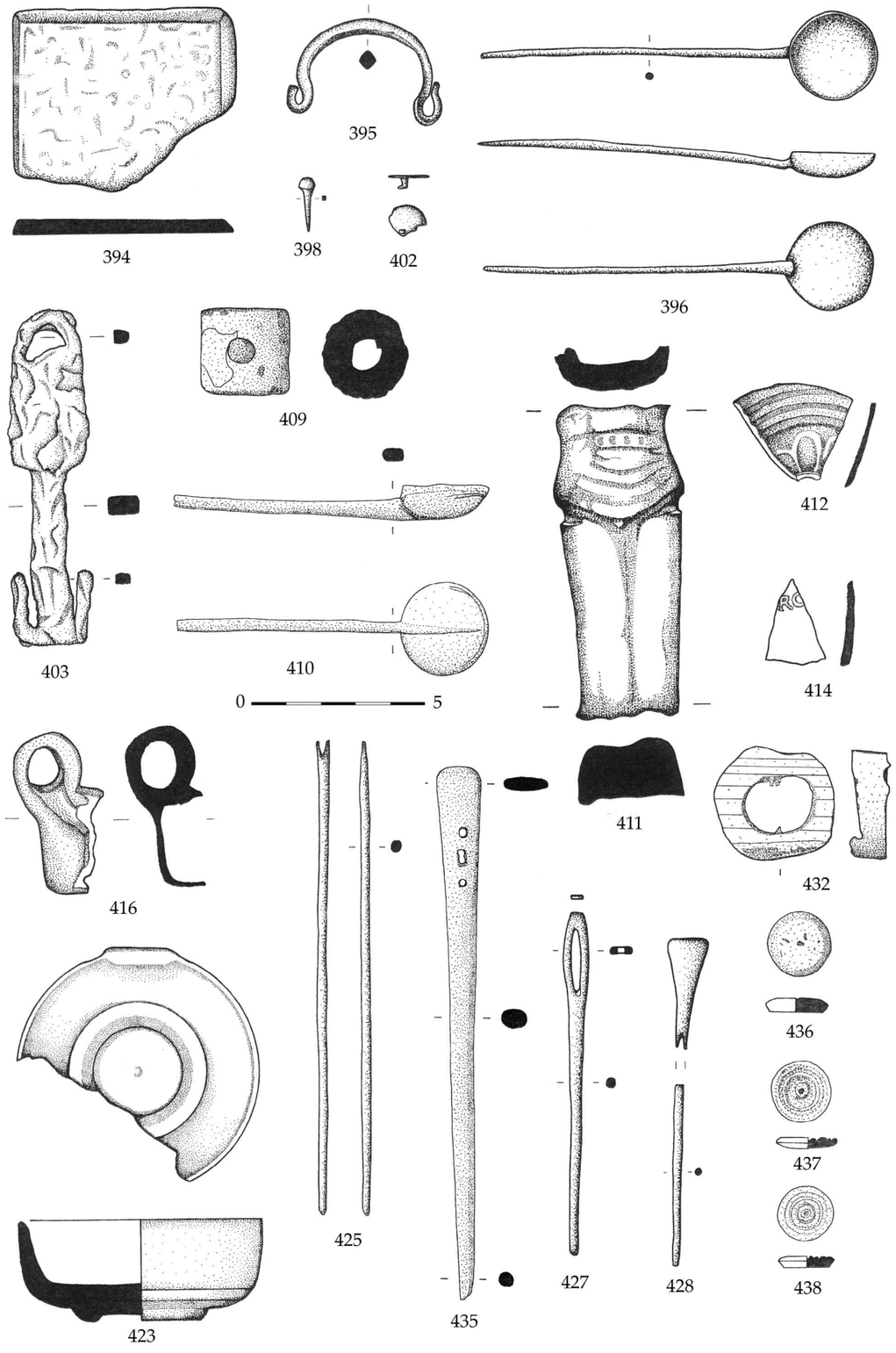

Fig. 15 - Petit mobilier de la maison 2.

et du bec sont bien conservés. Pâte orange à gros dégraissant de chamotte. Reste d'engobe externe orange (C.20176).

Domaine économique

425-(426) : 2 aiguilles à chas en bronze, L. act. : 136 mm (C.20109) ; L. act. : 129 mm (C. 20170). Aiguilles fragmentaires à longue tige de section circulaire, plus ou moins épaisse, lisse, et percées d'un chas que l'on peut supposer rectangulaire.

427 : aiguille à chas en bronze, L. act. : 98 mm. Aiguille à longue tige de section circulaire, plus ou moins épaisse, lisse, et à tête évasée plate, percée d'un long chas ovale. La pointe manque (Boucher 1971, n° 565, 570 à 572) (C. 20253).

428 : aiguille fragmentaire en bronze constituée de deux fragments non jointifs, L. act. : 52 mm et 31 mm. Aiguille à longue tige de section circulaire, plus ou moins épaisse, lisse, et à tête plate fortement évasée en triangle. Le chas est percé sous la tête (Crummy 1983, n° 1976) (C. 20201).

429 : binette à douille en fer, L. act. : 150 mm, l. : 60 mm, ép. : 25 mm. Instrument à tranchant large avec douille d'emmanchement ouverte. Parallèle découvert à Saintes (Feugère & Thauré 1992, n° 135). Ces outils aratoires sont peu fréquents dans l'Antiquité (C.20303).

(430) : chute de dégrossissage en os, L. max. : 44 mm. Base inférieure droite. Base supérieure oblique présentant une petite esquille. Surface externe brute (C.20098).

(431) : rebut de tabletterie brisé dans sa partie longitudinale, L. : 32 mm. La surface externe est restée brute avec quelques traces de râpe sur le côté droit. Les deux bases sont sciées. La base supérieure porte une faible esquille (C.20098).

(432-434) : 3 anneaux d'os correspondant à des déchets de tabletterie, H. : 10,5 mm (C.20141) ; H. : 15 mm (C.20098) ; H. : 23 mm (C. 20095). Chacune des extrémités est sciée. Base inférieure droite munie d'une faible esquille. Base supérieure oblique présentant une grosse esquille.

435 : aiguille en os, type Béal A XIX,10, L. act. : 153 mm. Le sommet est large et aplati. Le chas central a été obtenu par la réunion de deux trous perforants, et présente à sa base un petit évasement. Les trois trous sont alignés dans le même axe. La section est ovale sous le chas (C.20142).

Domaine social

436 : jeton en os, type Béal A XXXIII,3, d. : 18 mm, ép. : 5 mm (C.20098).

437 : jeton en os, type Béal A XXXIII,6, ø : 17,5 mm x 17 mm, ép. : 3 mm. Face inférieure convexe (C.20098).

438 : jeton en os, type Béal A XXXIII,8, ø : 16 mm, ép. : 2,5 mm. Le jeton a entièrement verdi au contact du bronze (C.20110).

439 : visage fruste gravé dans la partie proximale d'un radius de bovidé, L. du visage : 13 mm ; l. : 11 mm. Le visage est gravé dans la zone proéminente de l'os, lui donnant un faible relief. Le nez assez large est très long. Les yeux sont sommairement gravés. La bouche est suggérée par deux lignes parallèles incisées. Aucun parallèle connu (C. 20095).

(440) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de sigillée, ø : 29 mm (C.20257/20258).

(441-442) : 2 jetons en terre cuite grossièrement découpés dans une paroi de cruche en pâte claire, dim. : 72 mm x 56 mm (C.20137) ; ø : 38 mm (C.20110).

(443) : fragment de statuette anthropomorphe en terre cuite, H. act. : 41 mm, l. act. : 33 mm. Terre ocre avec inclusions de chamotte. Représente deux jambes jointes et fragmentées à chacune des extrémités (C.20098).

(444) : fragment de statuette en terre cuite blanche dite de l'Allier, H. act. : 35 mm, l. act. : 33 mm. Dossier de fauteuil en osier figuré par cinq bandes de tresses obliques. Fragment de statuette de déesse-mère assise dans un fauteuil (C.20237).

445 : fragment de statuette de Vénus anadyomène en terre cuite blanche dite de l'Allier, H. act. : 90 mm ; l. max. : 40,5 mm. Le buste et le socle manquent. Une draperie semble passer sur le poignet de cette Vénus (C.20257/20258).

(446)-448 : 3 pions de jeu en pâte de verre opaque blanc, ø : 17 mm, ép. : 6 mm (C.20142) ; ø act. : 13 mm, ép. : 6 mm (C.20201) ; ø : 14 mm, ép. : 6 mm (C.20265).

Domaine divers

(449) : fragment de manche d'instrument en bronze, L. act. : 59 mm. Manche orné d'incisions longitudinales. Extrémités cassées (C.20141).

(450) : tige en bronze de section circulaire, s'achevant en pointe, L. act. : 126 mm (C.20109).

(451) : tige plate en bronze en forme d'anneau déformé, L. act. : 57 mm (C.20109).

(452) : fragment de tige creuse formée d'une feuille de bronze enroulée, L. act. : 57 mm (C.20115).

(453) : fine plaque en bronze percée de trois orifices dont deux à une extrémité, L. : 38 mm, l. : 20 mm (C.20098).

(454) : rondelle fragmentée en bronze, ø act. : 25 mm, ép. : 1 mm (C.20265).

455 : instrument (?) en bronze, L. act. : 46 mm, L. act. tête : 12 mm. Constitué de deux fragments non jointifs appartenant au même objet. Tige de section circulaire creuse, fragmentée aux extrémités et pliée. Manque une partie de la tige se rattachant à l'extrémité plate et dentelée (C.20201).

(456) : plaque quadrangulaire en fer aux extrémités rabattues et fragmentées, L. act. : 192 mm, l. act. : 81 mm. Très mauvais état de conservation (C.20201).

(457) : outil (?) en fer, L. act. : 430 mm, l. act. : 22 mm. Long manche plat rectangulaire surmonté d'une forme grossièrement triangulaire (C. 20303).

458 : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 59 mm. Très fine, elle peut correspondre à une épingle type Béal A XX, 1 ou une aiguille type Béal A XIX, 1 (C.20146).

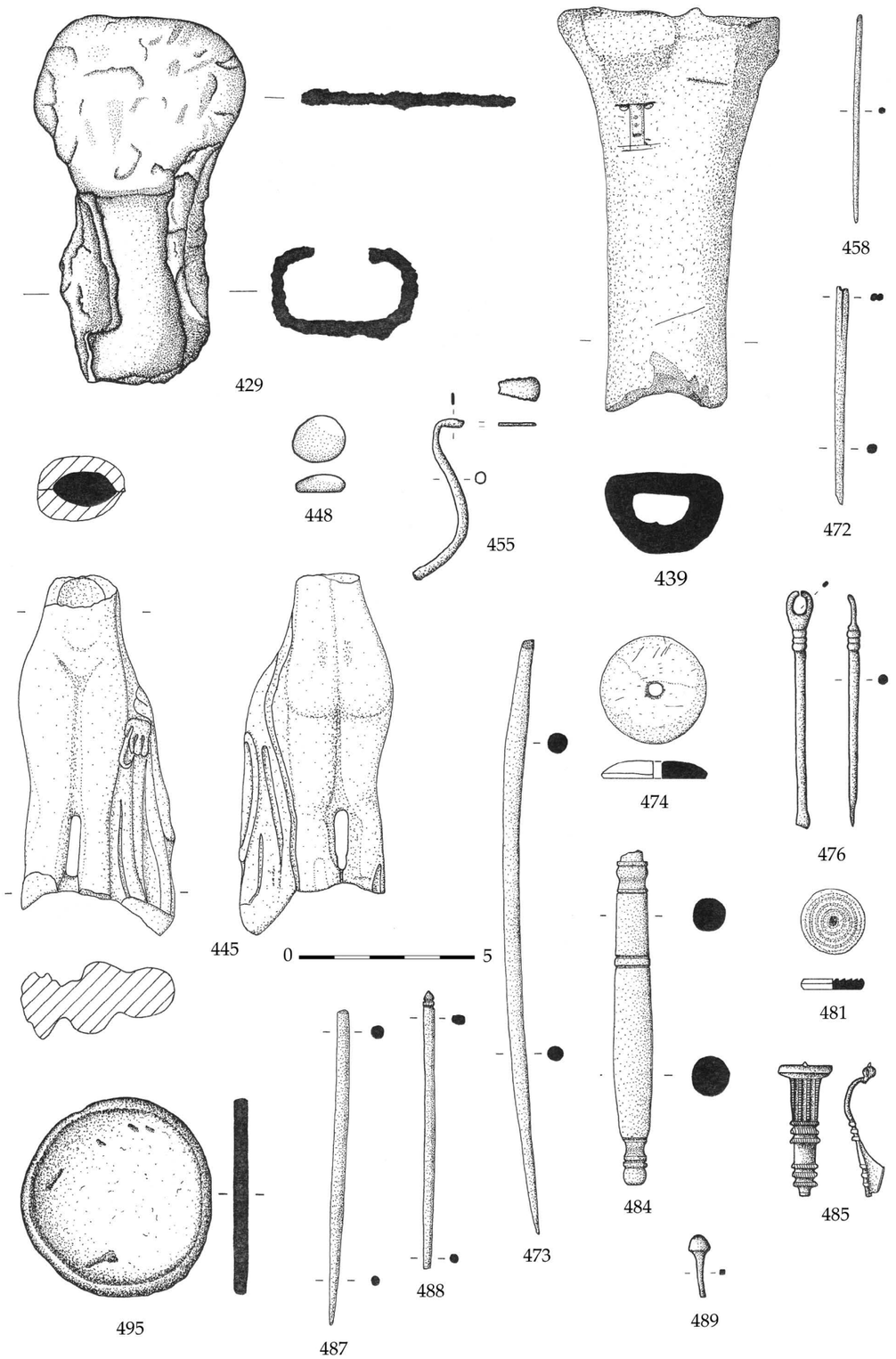

Fig. 16 - Petit mobilier de la maison 2.

(459-471) : 13 pointes d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 61 mm ; 71,5 mm ; 100,5 mm ; 46 mm ; 57,5 mm ; 47 (C.20098) ; L. act. : 69 mm (C.20109) ; L. act. : 93,5 mm ; 30,5 mm (C.20110) ; L. act. : 86,5 mm (C.20117) ; L. act. : 52,5 mm (C.20137) ; L. act. : 19,5 mm (C.20211) ; L. act. : 62 mm (C.20283).

Domaine indéterminé

472 : objet plein allongé en os, L. act. : 62 mm. De section ovale vers le sommet, il devient circulaire et s'affine progressivement vers la pointe brisée. À 14 mm du sommet, une incision longitudinale marque chaque face. Cette extrémité semble perforée : amorce d'un chas ou d'un élément de suspension ? (C.20146). Une aiguille possédant le même type d'incision au dessus du chas a été découverte à Eu, "Le Bois l'Abbé", en contexte de la 2e moitié du IIe s. (Thuet 2002).

473 : objet plein allongé en os, L. act. : 165 mm. L'objet, très long, est fortement renflé dans son premier tiers et s'affine ensuite vers la pointe longue et fine. S'agit-il d'une très grande épingle à cheveux ? (C.20117).

474 : objet en os circulaire et aplati, ø : 29,5 mm x 30,5 mm, ép. : 5 mm. La face inférieure est plate. La face supérieure, arrondie, sans décor, est teintée par endroits d'une couleur rosée. Le trou central est étroit (ø : 4,5 mm). Il peut s'agir d'une fusaïole ou d'un élément terminal de manche d'outil ou un couvercle de boîte (C.20098).

Occupation (vers 100 - 125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

(475) : tête de fibule en bronze de type indéterminé, L. act. : 18 mm. Charnière à goupille (C.20060).

476 : instrument de toilette en bronze, L. act. : 62 mm, l. max. : 8 mm. Anneau de suspension plat fixe. Jonction de l'anneau et de la tige ornée de trois moulures transversales. Tige de section circulaire, à extrémité arrondie et plate. Instrument qui s'apparente à un cure-ongle (Crummy 1983, n° 1940) (C.20007).

Domaine domestique

(477-478) : 2 clous ou boutons en bronze, H. : 9 mm, ø : 12 mm. Tête hémisphérique avec tenon de fixation à tête plate au revers (C.20060).

(479) : fragment de lampe à huile en pâte grise, type Loechcke XI, L. : 100 mm, H. : 25 mm. Seul le bec ovale et une faible partie du bord sont conservés. Le fond est plat (C.20060).

Domaine social

(480)-481 : 2 jetons en os, type Béal A XXXIII,8, ø : 19 mm, ép. : 4 mm (C.20007) ; ø : 18 mm, ép. : 3 mm (C.20048). Ce dernier a entièrement verdi au contact du bronze.

Domaine divers

(482-483) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 44,5 mm (C. 20058) ; L. act. : 63 mm (C.20007).

Domaine indéterminé

484 : objet allongé plein en os de section circulaire, L. act. : 94 mm. L'objet renflé dans son premier tiers présente une tête ronde à sommet plat pointé. L'autre extrémité est creuse. Le corps est orné de nombreuses moulures. (C.20007). Il pourrait s'agir d'une variante du type Béal A XVII,1a, manche cylindrique, ou manche plein, en forme de baguette moulurée à emmanchement par douille (Schenk2008, n° 399-400).

ÉTAT V (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Mise en place (125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

485 : fibule en bronze argenté, variante du type Feugère 23a, L. act. : 38 mm. L'arc bipartite rectangulaire est orné de quatre côtes longitudinales réincisées transversalement. La jonction arc-pied est décorée de trois moulures ornées d'incisions verticales. Pied également orné de moulures (C.20018).

(486)-487 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. : 89 mm (C.20072) ; L. : 89 mm (C.20044). La seconde est renflée dans son deuxième tiers.

488 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act : 79 mm (C.20045).

Domaine domestique

489 : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 17 mm (C.20003)

(490) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire, L. act. : 20 mm (C.5010).

(491) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 28 mm, ø : 23,5 mm (C.20036).

(492) : cuillère en os fragmentaire, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 72,5 mm. Le cuilleron manque (C.20059).

(493) : fragment de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 36 mm, H. act. : 23 mm. Pâte orange. Partie arrière du corps avec départ de l'anse (C. 20039).

(494) : fragment de lampe à huile en terre cuite grise sableuse, L. act. : 49 mm ; l. act. : 36 mm ; H. : 22 mm. Le départ de l'anse est visible. Le corps de la lampe pourrait être circulaire (C. 20037).

Domaine économique

495 : poids (?) en plomb, ø : 56 mm, ép. : 4 mm. Objet circulaire épais et massif aux contours soulignés d'une incision concentrique (C.20072).

496 : aiguille en os, type Béal A XIX,5, L. : 94 mm. Le sommet est ogival. La section est ovalaire sous le chas (C.20015).

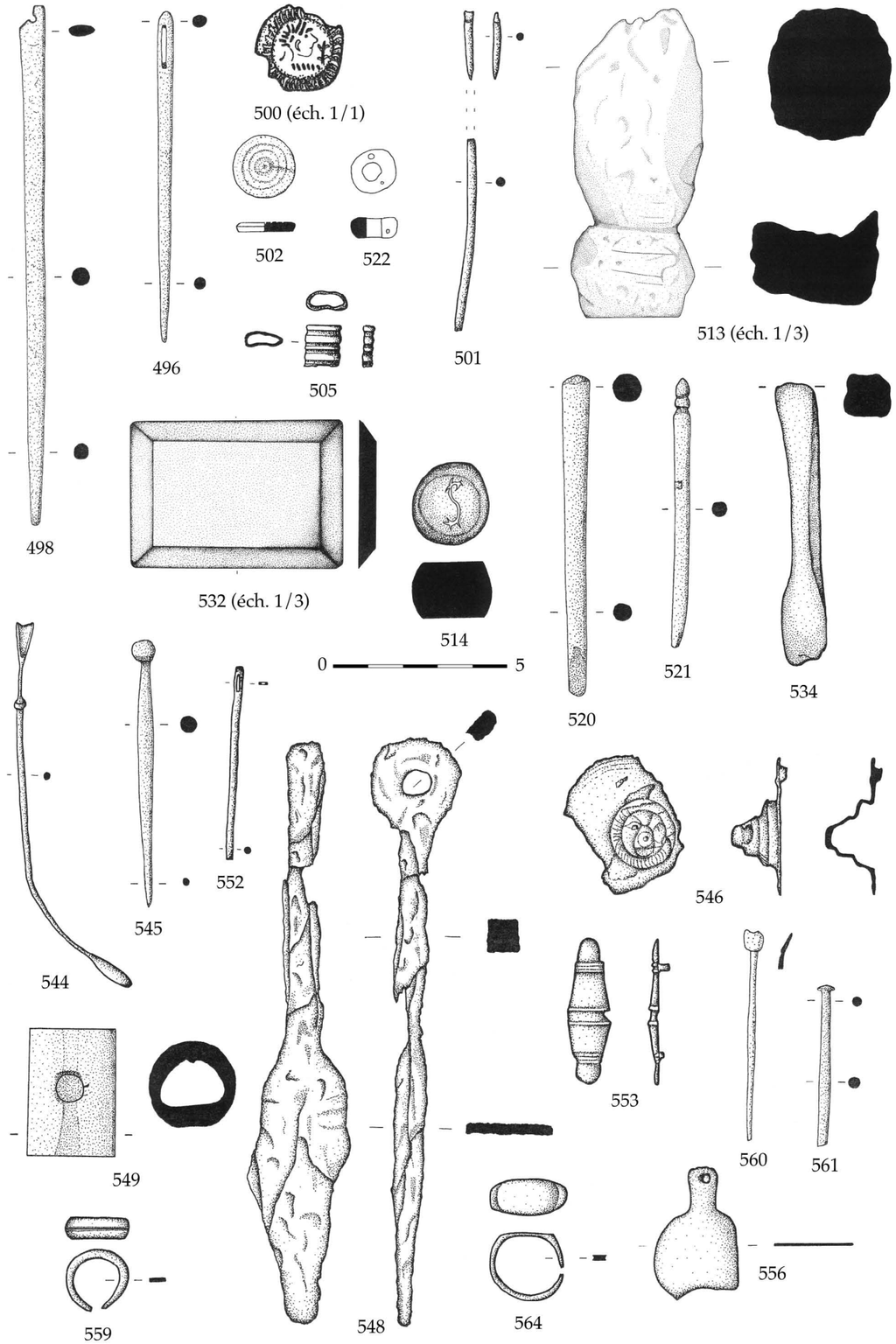

Fig. 17 - Petit mobilier de la maison 2.

(497) : aiguille en os fragmentée, type Béal A XIX,6, L. act. : 39 mm. Le chas a été foré aux deux extrémités puis dressé à la râpe (C.20039).

498 : aiguille en os brisée à la base du chas, L. act. : 148 mm. La section est ovale sous le chas foré (C.20008).

(499) : aiguille en os brisée à la base du chas, L. act : 33 mm. La section est ovale sous le chas foré (C.20039).

Domaine social

500 : clou de ceinturon en bronze à décor estampé, probablement niellé à l'origine, ø act. : 17 mm, L. act. : 1 mm. Clou à tête plate circulaire, ornée d'un buste masculin, de profil à droite. Les cheveux sont figurés par des traits grossiers et irréguliers, l'œil par un point, l'oreille gauche par un croissant. La bouche est à peine marquée. Face au personnage, un décor végétal est représenté. Sous le buste, au niveau du cou, une ligne de six incisions obliques est visible. L'ensemble est présenté au cœur d'une couronne formée de petites incisions rayonnantes. Ces clous représentant des bustes, souvent impériaux, sont connus en particulier sur le *limes* rhénan (Unz &, Deschler-Erb 1997, n° 2401-2404-2426). Les décors sont inspirés des monnaies romaines. Un clou de ce type découvert au Vieil-Evreux (Fauduet 1992, n° 869) présente un empereur paraissant beaucoup plus sobre et mûr que ce personnage d'aspect juvénil (C.20003).

501 : stylet en bronze constitué de deux fragments non jointifs, L. act. : 56 mm et 19 mm, ø : 2,5 mm. Stylet composé d'un corps de section circulaire. Départ de l'extrémité rectangulaire plate. (C.20004).

502 : jeton en os, type Béal A XXXIII,8, ø : 18 mm, ép. : 2,5 mm (C.20009).

Domaine divers

(503) : anneau simple en bronze de section en D, ø ext. : 20 mm, ép. : 2 mm(C.20002).

(504) : anneau simple en bronze de section en D, ø ext. : 21 mm, ép. : 4 mm. Un fil de bronze l'enserre (C. 20003).

505 : virole fragmentaire en bronze, L. act. : 12 mm, ø act. : 11 mm. Virole décorée d'au moins cinq moulures concentriques (C.20004).

(506) : feuille de bronze enroulée sur elle-même et fragmentée, L. act. : 60 mm (C.20016).

(507-509) : 3 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 49 mm (C.20004) ; L. act. : 38,5 mm(C. 20036) ; L. act. : 31,5 mm (C. 20039).

(510-512) : 3 pointes d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 55,5 mm (C.20003) ; L. act. : 72 mm (C.20016) ; L. act. : 58 mm (C. 20309).

Domaine indéterminé

513 : fragment d'objet en pierre calcaire, H. act. : 176 mm ; l. max. : 73 mm. Base circulaire plate surmontée d'une forme allongée et épaisse. Traces de travail (au ciseau ?) visibles sur certaines parties de l'objet. S'agit-il d'une ébauche, d'un élément de statuette, d'un poids ? (C.20003).

Occupation (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Domaine économique

514 : petit poids en marbre noir dont la face supérieure est ornée d'un « S », ø max. : 23 mm, H. : 16 mm, poids : 14,52 g.(C.20001). Des objets comparables ont été découverts à Trier en Allemagne (Binsfeld 1990, p. 281 et s.).

Domaine social

(515) : jeton en os, type Béal A XXXIII,6, ø : 16 mm, ép. : 4,5 mm (C.20001).

(516) : jeton en os, type Béal A XXXIII,8, ø : 20 mm, ép. : 4 mm (C.5034).

Domaine divers

(517) : anneau simple en bronze, de section en D, ø ext. : 20 mm, ép. : 1,5 mm (C.20001).

(518) : anneau filiforme simple en bronze, de section circulaire, ø ext. : 11 mm, ép. : 1 mm(C.20001).

Abandon (175/200 après J.-C.)

Domaine personnel

(519) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. act. : 43,5 mm (C.20049).

520 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,3, L. act. : 91,5 mm (C.505).

521 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,13, L. act. : 77 mm. Traces ferreuses sur une petite partie du corps. Sommet pyramidal (C.20049).

522 : perle en verre de couleur blanche, ø : 13 mm ; ép. : 5 mm (C. 494).

Domaine domestique

(523) : petit fragment de manche de couteau en os. L. act. : 29 mm. Seule l'extrémité utile subsiste. Le manche est formé de deux plaques d'os entre lesquelles est bloquée une lame en fer. Une virole en bronze maintient l'ensemble (C.20049).

(524) : élément de charnière en os fragmentaire, type Béal A XI,1b, orné de quatre filets, L. act. : 73,5 mm, ø max. : 26,5 mm (C.494).

Domaine économique

(525) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 61,5 mm. La section est circulaire sous le chas foré. La pointe est arrondie (C.494).

ÉTAT VI (175/200 - ? après J.-C.)

Mise en place (175/200 après J.-C.)

Domaine personnel

(526-528) : 3 épingles à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. act. : 64,5 mm ; L. act. : 61 mm (C.298) ; L. act. : 48 mm (C.382).

(529) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,3, L. act. : 32 mm (St.561).

(530) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,4, L. act. : 76,5 mm (C.298).

(531) : fût d'épingle à cheveux en os, L. act. : 79,5 mm (St. 577).

532 : palette à fard en schiste noir, L. : 125 mm ; l. : 84 mm ; ép. : 10 mm (C.350).

Domaine domestique

(533) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. : 17 mm (St. 439).

534 : pierre à aiguiser, L. act. : 81 mm. De section grossièrement rectangulaire, elle est très usée au centre (C.264).

535 : pierre à aiguiser, usée d'un côté, L. act. : 140 mm (C.364).

Domaine économique

(536) : aiguille en os, brisée au niveau du chas de forme rectangulaire, L. act. : 61 mm. La section est ovale sous le chas (St. 277).

Domaine divers

(537) : anneau simple en bronze de section en D, ø ext. : 21 mm, ép. : 2 mm (St. 351/353).

(538) : anneau simple fragmentaire en bronze, de section quadrangulaire plate, ø ext. : 33 mm, ép. : 2 mm (St. 563).

(539) : feuille de bronze enroulée sur elle-même, aux extrémités fragmentées, L. act. : 60 mm (C. 231).

(540-542) : 3 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 31,5 mm ; L. act. : 42 mm (C.350) ; L. act. : 56 mm (C. 298).

(543) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 59 mm. La pointe est longue et fine (C.264).

ÉTATS INDÉTERMINÉS (contextes III^{e} s après J.-C.)

Domaine personnel

544 : spatule en bronze, type Riha variante G (*cyathiscomèle*), L. act. : 108 mm. Spatule à cuilleron concave. Jonction cuilleron-tige ornée d'une petite moulure. Tige de section circulaire, sans décor, à extrémité olivaire (St. 511).

545 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,7, L. : 75,5 mm (St.301).

Domaine domestique

546 : applique fragmentaire de meuble à décor léontomorphe en bronze, dim. act. : 39 mm x 31 mm, H. : 14 mm. Applique circulaire au pourtour souligné d'au moins trois incisions concentriques. Au centre est représentée en relief une tête de lion. La crinière est figurée par une couronne d'incisions obliques encadrant la tête. Les yeux et la bouche sont représentés par des incisions. Le mufle, de forme triangulaire aux angles arrondis, est orné d'un cercle oculé central (St. 510). Parallèles : Kaufmann-Heinimann 1977, n° 185 ; Riha 2001, n° 30-31, Faider-Feytmans 1957, n° 224-225, Oggiano-Bitar 1984, n° 313-315 ; Kohlert-Németh 1990, p. 36.

(547) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire avec tige de fixation à tête plate au revers, ø act. : 16 mm, H. : 3 mm (St. 510).

548 : 1 couteau en fer à queue et anneau fermé, L. act. : 168 mm. Couteau à double tranchant et queue de section quadrangulaire, muni à une extrémité d'un anneau de suspension (C.431). Un exemplaire comparable a été découvert à Autun (Autun 1987, n° 216b).

549-(551) : 3 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2. L. 36, ø : 25 mm (St.474) ; L. : 22,5 mm ; ø : 19 mm ; L. : 29,5 mm ; ø : 24 mm (C.20079).

Domaine économique

552 : aiguille en bronze à tête évasée, plate, percée d'un petit chas rectangulaire, L. act. : 55,5 mm. Le corps est de section circulaire. La pointe manque (C. 20080).

Domaine social

553 : élément de buffleterie en bronze, L. : 42 mm, l. max. : 12 mm, H. : 5 mm. Plaque légèrement bombée, de forme losangique, aux extrémités arrondies. Face supérieure ornée de trois séries de deux moulures transversales séparées par une gorge. Deux tenons de fixation au revers (St. 352).

(554) : jeton en os, type Béal A XXXIII,6, ø : 18,5 mm x 19 mm ; ép. : 3,5 mm. Une seule gorge périphérique est présente avant la dépression (C. 476).

Domaine divers

(555) : tige pliée en bronze, de section circulaire, qui s'achève en pointe, L. act : 69 mm (St. 210).

(556) : fine plaque en bronze, L. act. : 38 mm ; l. act. : 24 mm ; ép. 1. Plaque circulaire munie d'une tige de fixation à une extrémité percée d'un petit orifice circulaire (St.511).

(557) : fine plaque rectangulaire en bronze munie d'une tige, L. act. : 29 mm. Les deux extrémités sont fragmentées (St.511).

(558) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 50 mm. La pointe est biseautée (St.388).

TRANCHÉES DE RÉCUPÉRATION

Domaine personnel

559 : bague en bronze, type Guiraud 8d, ø ext. : 18 mm. Anneau, de section rectangulaire, décoré d'une gorge centrale soulignée de part et d'autre d'une ligne pointillée (St.316).

560 : ligule fragmentaire en bronze, L. act. : 60 mm, ø : 1,5 mm, curette : 6 mm x 6 mm, *oricularium specillum*. Curette ronde et plate. Tige de section circulaire (St.40 - dessin Sophie Devillers).

561 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,5, L. act. : 46 mm (St. 49).

Domaine économique

(562) : aiguille en os, brisée à la base du chas puis repolie, L. act. : 94,5 mm. Le chas de section ovale est biseauté à la base. L'objet a sans doute été réemployé comme épingle (St.49).

(563) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 85 mm. La section est circulaire sous le chas de forme rectangulaire (St.40).

DÉCAPAGE

Domaine personnel

564 : bague en bronze, type Guiraud 2g, ø ext. : 21 mm, dim. chaton : 10 mm x 17,5 mm. Surface plate, chaton de forme ovale sans décor visible ; épaules convexes, anneau usé de section rectangulaire.

(565) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,2, L. : 91 mm.

(566) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,3, L. act. : 74 mm.

Domaine domestique

(567) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 23 mm, ø : 24,5 mm.

LA MAISON 3

ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE
(Éric BINET)

Il s'agit de la maison la plus vaste intégralement dégagée sur le site. Elle est mise en place vers le début du II^e^ siècle. La surface qu'elle couvre alors n'est que partiellement occupée aux époques antérieures. Deux zones révélant des vestiges de cet état (ou ces états) pré-*domus* ont été mises en évidence. Elles semblent être totalement indépendantes l'une de l'autre, hormis la présence d'un chemin les reliant peut-être (fig. 1).

LE SECTEUR 1

Le plus grand nombre de structures a été découvert le long du *decumanus*, immédiatement à l'est de la maison 2 (secteur 1). Trois périodes s'y succédent.

La période 1

Elle semble faire directement suite à la mise en place des remblais liés à l'abandon de l'état I vers le milieu du I^er^ siècle et regroupe des fosses, des fossés et un fond de cabane. Le plan demeure toutefois très incomplet en raison des nombreuses perturbations postérieures liées, notamment, au creusement à l'époque moderne d'une vaste fosse au nord de ce secteur.

Un fossé (st. 51056/51108) le divise en deux parties. Large de 0,60 m à 1 m il a tout d'abord une orientation nord-sud avant de marquer un coude en direction du nord-est. Cette structure possède un pendage sud-nord et ne pouvait donc évacuer l'eau dans l'égout théoriquement mis en place à ce moment le long du *decumanus*.

À l'ouest de cet aménagement apparaissent plusieurs fosses de formes et de tailles différentes : ovalaires pour les structures 51125 et 51126, probablement quadrangulaire pour la fosse 51135 qui est incomplète, tandis que la structure 51066 est carrée. Elles étaient peu profondes et leurs remblais n'ont pas livré de matériel. Leur utilisation reste inconnue.

La partie orientale est plus riche en vestiges. Un tronçon de fossé (st. 51100) apparaît tout d'abord. Orienté nord-sud, large de 30 à 40 cm, il possède un pendage nord-sud qui semble plus logique que celui du précédent. Il est cependant intéressant de noter que les deux structures vont en s'élargissant dans le sens de leur pendage respectif. Entre les deux fossés, un trou de poteau isolé a été mis au jour (st. 51107). De forme circulaire, d'un diamètre d'environ 15 cm, il était bordé vers le sud d'un calage composé de petits blocs de calcaire.

Une structure de type fossé ou caniveau est située un peu plus à l'est (st. 51094). Cette fois, sa limite septentrionale, en arc de cercle, a pu être observée. Orienté nord-sud et large d'environ 40 cm, il possède un pendage nord-sud. Les traces de planches sur le bord ouest indiquent l'existence d'un coffrage de bois. Cette idée est renforcée par la présence de quatre petits blocs de craie ayant pu servir à caler la planche du fond.

Un autre trou de poteau circulaire (st. 51117), d'environ 20 cm de diamètre, se trouve à l'ouest de ce caniveau.

Vers l'est, une fosse de forme allongée (st. 51147), a été mise au jour. Tout comme les précédentes, elle est de faible profondeur et sa fonction est inconnue. Une planche (st. 51148) ayant brûlé, lui est accollée vers le sud. Peut-être s'agit-il d'un seuil. Auquel cas ce creusement pourrait correspondre à un petit bâtiment légèrement enterré.

Enfin, un fond de cabane (st. 51044) à été découvert vers le nord, au niveau du coude du fossé 51108. De forme légèrement trapézoïdale, il mesure 3,20 m x 1,50 m à l'est et 1,70 m à l'ouest, soit une superficie légèrement supérieure à 5 m^2. Il était surcreusé d'environ 40 à 50 cm. L'accès devait s'effectuer par l'ouest comme semble l'indiquer un creusement intermédiaire pouvant faire office de marche. Plusieurs trous de piquets, de forme rectangulaire ou circulaire, y ont été observés (fig. 3). Si les premiers correspondent certainement à la mise en place de la charpente très légère du bâtiment, il est possible que les seconds marquent l'emplacement d'un métier à tisser. Cette hypothèse est corroborée par la présence de trois fusaïoles en calcaire dans

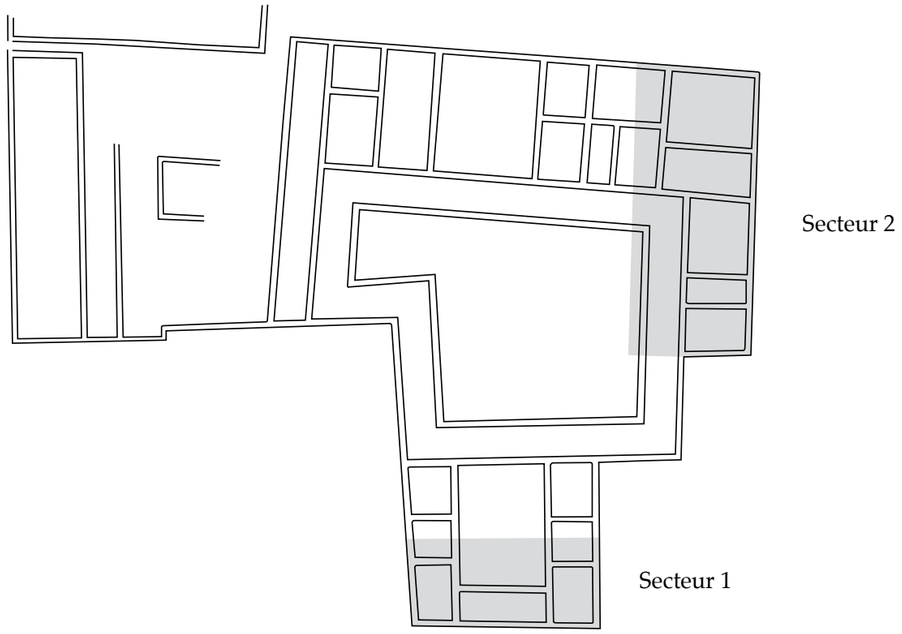

Fig. 1 - Implantation schématique des secteurs pré-*domus*.

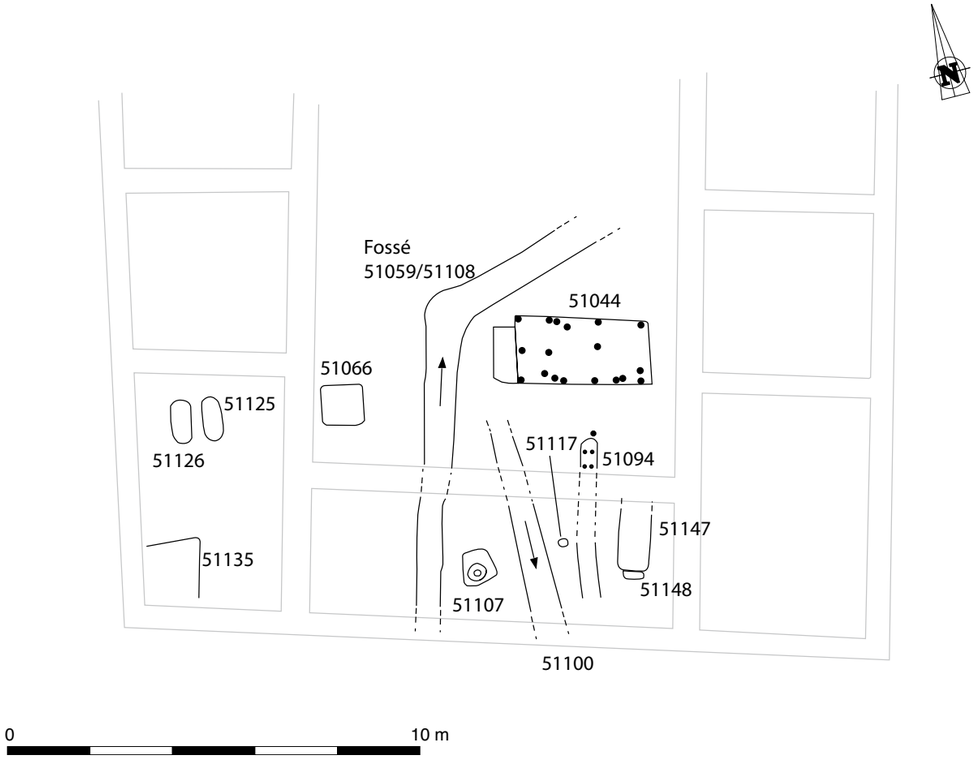

Fig. 2 - État pré-*domus*, secteur 1, période 1.

Fig. 3 - Maison 3, état pré-*domus*, secteur 1, période 1, petit bâtiment semi enterré correspondant à un atelier de tisserand : st. 51044 (*photo Éric* Binet).

le remblai consécutif à l'abandon de cette structure. Toutefois ces indices, trop minces, ne permettent pas d'être catégorique quant à l'utilisation de cet édifice. Ce même remblai a fourni un nombre relativement important de fragments de céramiques. Néanmoins une datation précise de l'arasement du bâtiment n'a pas été aisée. Celui-ci semble intervenir vers les années 70.

La période 2

La période suivante est très fragmentaire. Deux bâtiments au moins semblent désormais occuper cet espace. Des tronçons de sablières, formant deux angles, attestent leur existence (fig. 4).

L'angle sud-ouest d'un premier édifice est matérialisé par la sablière 51096, large d'environ une quinzaine de centimètres.

Vers le sud, un deuxième ensemble lui est pratiquement accolé. Seul l'angle nord-ouest subsiste, apparaissant sous la forme d'un négatif de sablière (st. 51099), large d'environ 10 cm. Deux trous de poteaux (st. 51097 et 51098) lui sont associés, marquant peut-être une reprise.

Un peu plus loin, vers le sud-est, trois foyers ont été mis au jour. La structure 51140, quadrangulaire, était composée de fragments de tuiles. Le foyer 51141, au nord du précédent se présentait sous la forme d'un léger surcreusement ovalaire. Enfin, le dernier (51142), immédiatement à l'ouest, était du même type que le précédent. Peut-être étaient-ils situés dans le second bâtiment ? Rien ne permet d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

La période 3

Aucune datation n'a pu être attribuée à la phase de transition entre les périodes 2 et 3. Seule la partie occidentale de cette zone a livré des structures liées à cette troisième époque (fig. 5).

Un chemin, orienté nord-sud a été dégagé (st. 51070). Large d'environ 2 m à 2,50 m, il était constitué d'une couche de petits blocs de calcaire grossièrement damés. Deux ornières étaient nettement visibles, espacées d'environ 1,30 m (espacement qui a été régulièrement retrouvés sur d'autres voies ou chemins, lors de la fouille de l'Îlot des Boucheries notamment). Peut-être allait-il jusqu'au bâtiment du secteur 2.

Vers l'ouest un bâtiment rectangulaire lui est contigu. Cependant les deux axes sont légèrement différents. Quelques tronçons de sablières (st. 51022, 51023 et 51053), larges de 15 à 20 cm, délimitent cet édifice qui n'a été que partiellement retrouvé. Toute la partie sud a été perturbée postérieurement. Par conséquent, seule sa largeur est connue : environ 4,30 m. Trois foyers se situent le long du mur

Fig. 4 - État pré-*domus*, secteur 1, période 2.

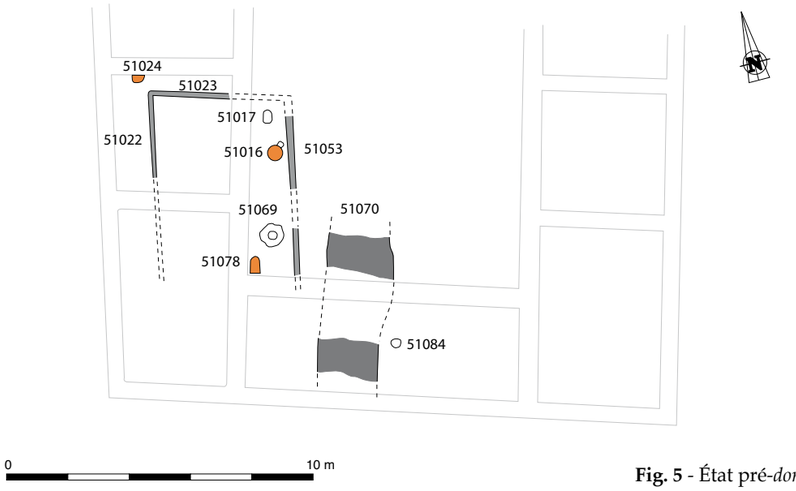

Fig. 5 - État pré-*domus*, secteur 1, période 3.

oriental, à l'intérieur de la bâtisse. Les structures 51016 et 51078 ne sont que de simples cuvettes, légèrement creusées dans le niveau de sol. Le troisième (st. 51069) a bénéficié d'un aménagement particulier : la partie supérieure d'un *dolium* lui servait d'assise. Un autre foyer (st. 51024) avait été installé à l'extérieur du bâtiment, a proximité de l'angle nord-ouest. Il ne s'agit, là encore, que d'un simple surcreusement. Deux trous de poteaux (st. 51017 et 51020), dont l'un recoupant le foyer 51016, ont été également mis au jour dans l'angle nord-est de l'édifice. Leur fonction n'est pas connue.

LE SECTEUR 2

Un autre secteur, localisé au nord-est du précédent a livré les traces d'une occupation de la seconde moitié du I^er^ siècle. Deux périodes successives semblent se dégager.

La première n'est représentée que par un fin niveau de sol auquel ont été associées deux structures : un foyer, constitué d'un aménagement formé de fragments d'amphore (st. 70197), et la partie inférieure d'un *dolium*, enterrée dans le sol (st. 70201), dont l'utilisation était peut-être liée au stockage. Aucune trace de bâtiment n'a été mise en évidence.

Les vestiges de la deuxième période sont un peu plus nombreux (fig. 6). Cependant, de multiples perturbations dues à la caserne moderne entravent considérablement la lecture des stratigraphies et rendent délicates les relations entre les structures. Mais les grandes lignes de cette occupation ont pu être dégagées.

Outre un niveau de sol, plusieurs structures semblent appartenir à cette période dite *pré-domus*. L'existence d'un bâtiment ne fait aucun doute. Quelques tronçons de fondations en craie (st. 62084 et 62126) forment l'angle sud-est de cet édifice. Epaisses de quelques centimètres, elles ne devaient supporter qu'une structure légère. Cette bâtisse était dotée d'au moins un foyer localisé dans ce même angle (st. 62130). Celui-ci se présentait sous la forme d'une petite cuvette de limon rubéfié, très légèrement creusée. Une autre structure du même type a été retrouvée un peu plus à l'est (st. 61392).

Une cave (st. 62134) semble également appartenir à cette période, mais aucun élément ne permet d'être catégorique à ce sujet. Seule son antériorité à la maison 3 est certaine. Profonde d'au moins 2,50 m, les murs qui la composaient étaient de très bonne qualité, en petit appareil. Les moellons de

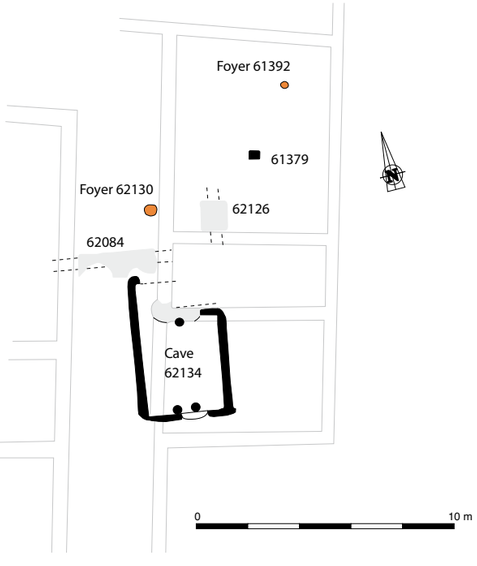

Fig. 6 - État pré-*domus*, secteur 2, période 2.

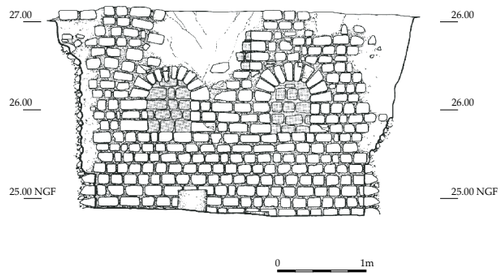

Fig. 7 - Le mur sud de la cave 62134, maison 3, état pré-*domus*, secteur 2 (*relevé et dessin Éric* Devisscher).

Fig. 8 - Maison 3, état pré-*domus*, secteur 2, mur sud de la cave 62134 agrémenté de deux niches (*photo Éric* Binet).

craie, irréguliers, étaient liés au mortier. De forme rectangulaire, la cave possédait une superficie supérieure à 10 m², environ 3 m x 3,35 m. L'accès devait s'effectuer par le nord, vers le bâtiment, comme l'indique la prolongation du mur ouest dans cette direction et l'amorce d'un retour vers l'est. Il est probable que l'escalier était en L, partant de l'est pour sans doute aboutir à un palier, avant de tourner vers le sud. Un escalier droit aurait une pente trop importante. Deux niches voûtées étaient installées dans le mur méridional (fig. 7 et 8). Symétriques, elles sont toutes deux placées à 60 cm des murs est et ouest et sont distantes l'une de l'autre de 90 cm. Leur forme et leur taille sont identiques : 46 à 48 cm de large, profondes d'environ 20 cm et hautes, sous la voûte, d'environ 46 cm.

Deux fragments de colonne, légèrement enterrés, sont accolés au mur méridional, sous les niches. Ils devaient servir de support à un plateau. Leur élévation initiale est inconnue. En effet, sans doute formés de plusieurs morceaux, ces éléments ont été partiellement récupérés. Le même type de structure devait se trouver le long du mur septentrional, comme l'atteste la présence d'un fragment de colonne circulaire. Les trois pièces avaient été légèrement retaillées afin d'obtenir une portion droite qui venait se plaquer contre les murs.

La date d'abandon de cette cave n'a pas été établie. Elle semble toutefois antérieure à la mise en place de la *domus*. De nombreuses restructurations apparaissent : le mur ouest est totalement arasé et déplacé vers l'est en changeant d'orientation. Le mur nord subit la même opération, dans une moindre mesure. L'objet de cette restructuration pose cependant quelques problèmes d'interprétation. Les deux nouveaux murs, par leur orientation, s'intègrent dans le plan postérieur, qui est celui de la mise en place de la *domus*. Le mur ouest correspond d'ailleurs à la séparation entre les futures pièces et le péristyle. Cependant, les niveaux de sols correspondant au premier état de la maison 3 (état IV) viennent sceller les remblais de la cave. Celle-ci ne peut donc lui être contemporaine.

Deux hypothèses sont envisageables. Il pourrait s'agir d'une reprise de la cave appartenant à un état intermédiaire. Mais si tel est le cas, cette restructuration s'inscrit déjà dans le cadre de la construction de la maison 3, puisque les nouveaux murs s'y intègrent parfaitement par la suite. De plus, il n'existerait plus alors d'escalier pour accéder à cette excavation. La seule solution est d'envisager l'utilisation d'une échelle en bois.

La seconde hypothèse, qui sera celle retenue, est que ces murs sont directement liés à la mise en place de la *domus*. Comme cela a déjà été dit, le mur ouest correspond en fait à celui du péristyle. Peut-être les constructeurs ont-ils pris la peine de venir appuyer cette structure sur un terrain non remanié. Il en aurait été de même pour le mur nord. Toutefois, aucune structure n'a été retrouvée dans son prolongement vers l'est, mais il est possible que celui-ci ait entièrement disparu lors de la mise en place d'une grande cave à une époque postérieure. Si cette hypothèse est la bonne, pourquoi avoir apporté tant de soin à ces murs qui étaient destinés à être enterrés ? En effet, les joints de mortier, au moins vers l'intérieur de la cave, ont été lissés. Ceci prouve au moins une chose : les remblais comblant cette cave , qui, de plus, n'ont pas été percés, ont été mis en place après la construction.

L'ÉTAT IV

Une *domus* de très grande taille, au minimum 2 000 m², vient occuper les secteurs précédemment décrits, ainsi qu'une vaste zone exempte de vestiges (hormis ceux de l'état I). Cette construction date, au plut tôt, du début du II^e^ siècle comme l'atteste la présence dans le niveau de sol d'un sesterce de Trajan, frappé entre 103 et 111 (n° 52). Au moment de sa mise en place, les maisons 1 et 2, à l'ouest, ainsi que la maison 4, à l'est, existent déjà. Les limites de la nouvelle propriété, divisée en quatre zones principales, en sont ainsi tributaires, conférant au plan général de la demeure un aspect asymétrique (fig. 9).

Fig. 9 - Maison 3 (et maison 3 bis), état IV.

Fig. 10 - Maison 3, état IV, vue des pièces de façade de la *domus* dont les sols en terre battue portent les traces de l'incendie de 125/130 après J.-C., à noter la récupération pratiquement intégrale des murs (*photo Éric Binet*).

Un premier ensemble se situe au sud, le long du *decumanus* (fig. 10). Plusieurs pièces s'articulent, en U, autour d'un grand espace central, sur une superficie légèrement supérieure à 325 m². L'accès à cette maison s'effectue de ce côté, par le biais d'un vestibule, pièce n° 1. D'environ 25 m², il est rectangulaire, 2,80 m x 9 m, occupant ainsi pratiquement la moitié des 18,80 m de façade. Vers le nord, apparaît un espace, n° 2, assez vaste, d'environ 8,90 m x 12 m, soit un peu moins de 107 m². La partie nord de cette pièce est perturbée, mais il semble qu'aucune cloison ne venait la diviser. La qualité du niveau de sol, et des éléments de destruction en place qui le recouvrent, confirme que cet espace était fermé et couvert, il ne peut donc s'agir d'une cour.

Deux séries de trois pièces s'alignent de part et d'autre des deux premières salles.

À l'ouest, elles sont toutes en forme de trapèze. En effet, le mur les séparant des pièces 1 et 2 (st. 50003) est perpendiculaire à la façade, contrairement au mur occidental (st. 50002) correspondant à la limite de propriété. L'extrémité sud de cette aile est occupée par une salle, n° 3, dont la largeur varie de 3,40 m à 3,70 m pour une longueur d'environ 5 m, soit une superficie légèrement inférieure à 20 m². La partie mobile d'une meule en grès a été retrouvée sur le sol, au nord de la pièce.

Un phasage semble exister au niveau de cette salle n° 3. Il est en effet possible qu'elle corresponde, dans un premier temps, à une zone de stockage, symbolisée par deux silos (st. 51067 et 51095) et une série de dépressions marquant probablement l'emplacement de grands vases (fig. 11). Toutefois, les relations stratigraphiques sont confuses et l'attribution de ces structures à l'état IV reste donc hypothétique.

L'espace suivant, n° 4, au nord du précédent, mesure entre 3,70 m et 3,95 m x 3,95 m, soit un peu plus de 15 m². La pièce qui lui est contiguë, n° 5, d'une superficie légèrement supérieure à 20 m², mesure de 4 m à 4,20 m x 4,90 m.

La même disposition, deux pièces plus grandes encadrant un espace plus petit, est observée de l'autre côté, même si la symétrie n'est pas parfaite entre les deux branches. Cette aile est plus régulière que la précédente, sa largeur ne variant que d'une dizaine de centimètres. Trois pièces se développent du sud au nord.

La pièce n° 6, en façade, mesure 4 m x environ 5,60 m, soit un peu moins de 22,50 m². Un foyer (st. 51045) y a été mis au jour le long du mur est. Deux phases d'utilisation ont été notées. La première se présente sous la forme d'un niveau de limon rubéfié. La seconde comporte un aménagement de tuiles. La forme générale de cette structure est ovalaire.

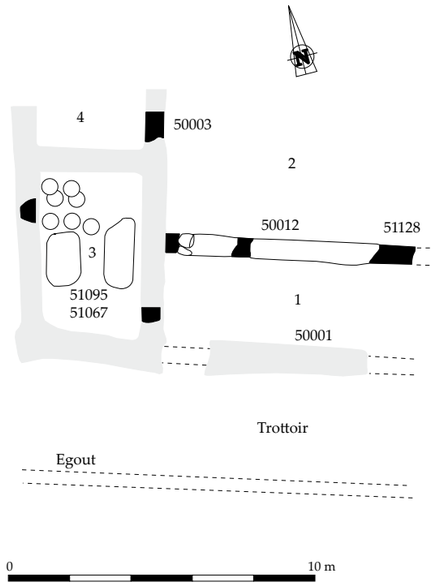

Fig. 11 - Maison 3, pièce 3, état IV, phase 1.

La pièce n° 7, quant à elle, est pratiquement carrée : environ 4,05 m x 4 m, soit un peu plus de 16 m^2. Elle est également dotée d'un foyer (st. 51037) dans l'angle sud-est. Il ne s'agissait que d'une plaque de limon rubéfié. Une seconde meule en grès y a été découverte, dans l'angle opposé.

La dernière pièce, n° 8, à l'extrémité nord de l'aile, possède une superficie légèrement inférieure à 22 m^2, c'est-à-dire 4,10 m x 5,30 m.

Les sols des pièces 5 et 8 n'ont pas été retrouvés en raison des perturbations postérieures. Il est cependant probable qu'ils soient en terre battue comme ceux des autres pièces qui ont été conservés. Il existe une grande disparité dans les altitudes : environ 27,95 m pour le vestibule ; 27,80 m pour la pièce n° 2 ; 28 m pour la n° 3 ; 28,10 m pour la n° 4 ; environ 27,70 m pour la n° 6 et 27,75 m pour la n° 7. Toutefois il convient de relativiser ces écarts dans la mesure où la différence n'excède pas 30 cm entre la pièce la plus haute et la pièce la plus basse. De plus, ils sont rarement supérieurs à 20 cm, soit la valeur d'une marche, entre deux pièces contiguës.

Aucune coupe n'a été faite dans le trottoir, large de 3,60 m. Cependant un relevé stratigraphique a été effectué lors de l'évaluation, face à l'aile est, après le démontage d'une fondation de la caserne. Le sol, en terre battue, correspondant à l'état IV y a été repéré à une altitude d'environ 27,80 m.

Une différence assez importante apparaît dans les méthodes de construction par rapport aux autres maisons de la même période. Il n'existe, en effet, dans cette partie de l'imposant édifice, aucune trace de cloison légère, même interne. Tous les murs ont au moins un soubassement en dur. Cette règle s'appliquera d'ailleurs à tous les murs des différents secteurs de cette *villa* urbaine.

Dans cette première zone, ils sont pratiquement tous construits de la même manière : murs en petit appareil, en partie enterrés, reposant sur de massives fondations de craie damée. Deux largeurs ont pu être notées : 50 et 65 cm. La seconde ne s'applique qu'à trois murs : 50001, 50003 et 50007. Le premier correspond à la façade et les autres séparent les ailes occidentale et orientale des pièces n° 1 et 2. Cette taille plus importante indique peut-être la présence d'une structure plus imposante et plus lourde qu'au-dessus des autres pièces.

Le mur de séparation entre le vestibule et la salle n° 2 (st. 51128) constitue une exception dans la méthode de construction. S'il s'agit toujours d'un mur partiellement enterré, large de 68 cm, la fondation n'est pas constituée de craie damée mais d'un blocage formé de moellons et de mortier (st. 51127). Aucune donnée complémentaire ne permet d'expliquer cette particularité. Comme tous les murs sont mis en place au même moment, il ne peut s'agir d'une reprise ou d'une phase différente. Ceci se vérifie notamment entre cette structure et le mur de façade 50001 qui sont tous deux reliés par le même niveau de construction.

Cette première zone a livré le seul niveau de démolition en place de l'état IV de la *domus* (c. 51003/51004). La toiture s'étant écroulée la première une épaisse couche de tuiles couvrait le sol, attestant l'existence d'une couverture de ce type sur l'édifice. Cette couche était recouverte d'un niveau de moellons, provenant de l'effondrement des murs. Il était parfois remplacé par du mortier lorsque les moellons étaient récupérés. Il est donc certain qu'au moins une partie de l'élévation des murs était en dur. Peu de matériel a été retrouvé en place sur le sol.

Une vaste cour intérieure, entourée d'un péristyle, se développe immédiatement au nord de cette première zone. Sa superficie est d'environ 453 m^2. Sa forme est irrégulière car la *domus* se développe vers l'ouest, au nord de la maison 2. Ce phénomène a pour effet de donner à la cour cette forme particulière, avec une encoche au nord-ouest. Elle est bordée sur tous ses côtés d'un caniveau qui était sans doute formé d'un coffrage en pierres, postérieurement récupérées. Seule la fondation de craie damée, accolée à celle du portique, a été retrouvée. Aucun pendage régulier n'a pu y être noté. Il est toutefois possible que l'eau s'écoulant dans ce caniveau aille se jeter dans un puits (st. 70129) situé dans l'angle sud-est de la cour. L'évacuation des eaux pluviales vers un puits a déjà été mise en évidence à Saint-Romain-en-Gal, dans la maison des Dieux Océans (Desbat 1994). Mais il ne s'agit ici que d'une hypothèse dans la mesure où aucune structure ne relie le caniveau au puits.

Outre ce puits, qui n'a pu être fouillé, une série d'aménagements successifs occupe cette partie de la cour. Seule une chronologie relative a pu être établie.

Dans un premier temps, trois plots au moins, qui devaient servir à soutenir une structure de type appentis, doté d'un sol en terre battue, sont mis en place au même moment que le portique et le caniveau, lors de la construction de la *domus* (fig. 12). Peut-être s'agit-il d'un aménagement permettant d'accéder au puits tout en restant abrité. Un « petit trottoir », large d'au moins 85 cm, composé de petits morceaux de craie et bordé, à l'est, par des fragments un peu plus gros, est associé à cette première phase.

Cet aménagement léger est ensuite abandonné au profit de deux murs perpendiculaires qui viennent complètement fermer l'angle de la cour (fig. 13). Si la partie orientée est-ouest a presque entièrement disparu lors de la mise en place de la caserne, le mur nord-sud, quant à lui, est en grande partie conservé (st. 70101). Reposant sur une fondation de craie damée, il est composé de petits moellons de calcaire liés au mortier. Ces structures délimitent un espace légèrement inférieur à 24 m^2. Un phénomène particulier apparaît avec le mur 70101. En effet, et malgré les perturbations postérieures, il est clair que sa fondation vient couper celles du portique et du caniveau et semble se prolonger à travers le péristyle. Une fosse moderne a en grande partie

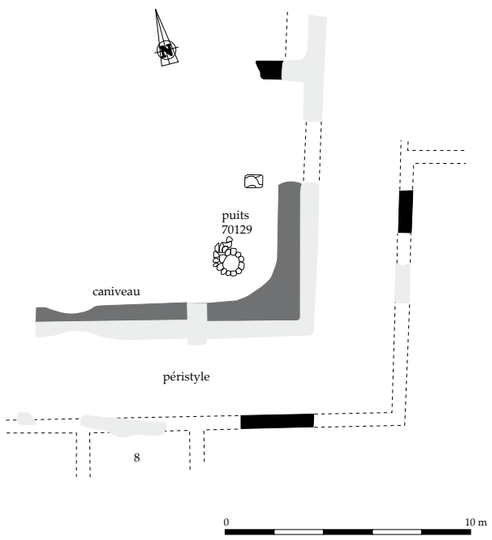

Fig. 12 - Maison 3, angle sud-est de la cour, État IV, phase 1.

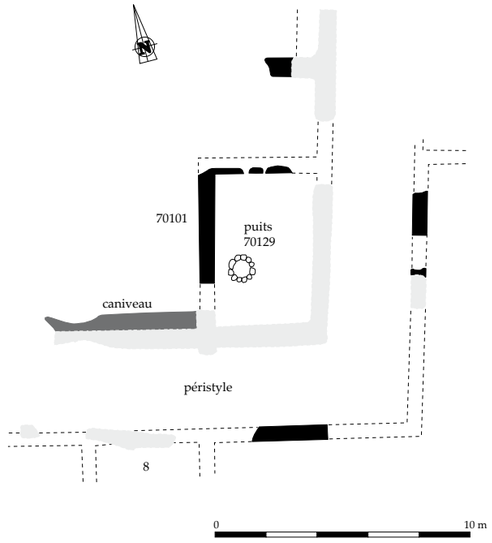

Fig. 13 - Maison 3, angle sud-est de la cour, état IV, phase 2.

détruit la portion coupant cette galerie mais il faut toutefois noter que le mur 70101 se trouve dans le prolongement du mur de clôture oriental (st. 50011) de la zone sud de la maison.

Sans doute peu de temps après, deux autres murs sont installés (st. 70109), parallèles aux précédents (fig. 9). Cette restructuration entraîne l'apparition d'un couloir, large d'environ 3,20 m. Il faut toutefois noter une différence dans la construction de ces deux murs, qui, par ailleurs, ne sont pas tout à fait perpendiculaires. Le tronçon nord-sud, épais d'un peu plus de 50 cm, est composé de gros blocs de craie liés au mortier et reposant sur une fondation de craie damée. La portion est-ouest, en grande partie détruite, et large de 70 cm, est par contre composée de petits moellons liés au mortier. Faut-il y voir une différence de chronologie dans leur mise en place ? Rien ne permet de l'affirmer ou de l'infirmer.

Cet aménagement pourrait correspondre à un nouveau péristyle s'il est admis que l'ancien est coupé, au sud, par le mur 70101. Cependant, celui-ci ne semble pas complètement abandonné. Cette hypothèse est en partie fondée sur la tranchée de récupération du mur du portique qui apparaît sous le décapage, et qui par conséquent continuerait d'exister. De plus, un niveau de sol rubéfié, correspondant à cet état IV, a été dégagé dans le péristyle initial, et n'a pas été retrouvé aussi bien dans la petite pièce délimitée par le mur 70101, que dans le couloir. D'ailleurs, aucun niveau de sol n'a été mis en évidence dans ces divers aménagements. La cour, à ce moment, est amputée d'une surface d'environ 78 m^2 et ne couvre plus que 375 m^2.

Celle-ci devait être agrémentée d'une ornementation végétale. Peut-être y avait-il une rangée d'arbustes, vers le nord. Plusieurs pots à bouture y ont en effet été découverts (fig. 14). Comme cette zone a en grande partie été fouillée mécaniquement, un seul d'entre eux a été retrouvé en place (st. 70015). Il était situé à l'ouest de la cour, en bordure du caniveau. Il reposait directement sur le niveau de construction du portique et du caniveau et était englobé dans un remblai de limon brun, correspondant peut-être au sol de la cour, qui se situerait alors légèrement en contrebas par rapport aux différentes zones de la maison.

Un péristyle encadre entièrement cette vaste cour intérieure. Le sol y est en terre battue. Sa largeur ne varie que de quelques centimètres : 3,15 m pour l'aile nord ; 3,20 m à l'est ; environ 3,20 m pour la partie sud, entre 3,20 m et 3,25 m à l'ouest ; 3,30 m au niveau de l'encoche. Ce couloir est séparé de la cour par un muret de 60 cm (st. 70200), composé de moellons de craie ou de calcaire, de 10 cm de côté en moyenne, reposant sur une fondation de craie damée. Le mur 70016, séparant la cour du péristyle, au sud de l'encoche, est un peu moins large, environ 45 cm. Un ressaut apparaît sur le côté nord de ce mur, correspondant peut-être à une marche qui permettrait d'accéder à la cour, en contrebas.

C'est à ce moment qu'est construit le mur de clôture 406, fermant le péristyle au sud de l'encoche. Il présente une particularité : il est constitué de moellons liés au mortier reposant sur une fondation de craie damée, sauf au niveau d'une fosse d'extraction antérieure. Les constructeurs ont substitué à la craie damée de petits blocs de craie qui ont rempli une tranchée creusée jusqu'au terrain en place. Ce système avait pour but d'assurer une meilleure stabilité au bâtiment (fig. 15).

Fig. 14 - Maison 3, états IV, V ou VI, série de pots horticoles en pâte claire retrouvés dans la cour de la *domus* (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc* Jeanneteau)

Fig. 15 - Maison 3, états IV, V et VI, le mur 406 ayant encore un fragment d'enduit peint rouge sur la partie qui était hors-sol coté péristyle, à noter le tronçon de fondation composé de petits blocs de craie (au lieu de craie pilée) qui atteint le terrain en place au niveau d'une fosse antérieure afin d'offrir une meilleure stabilité à la construction (*photo Éric* Binet).

La troisième zone composant la *domus* apparaît au nord de la cour et constitue un espace divisé en une dizaine de pièces. Tous les murs délimitant ces différentes salles sont en dur. Dans la plupart des cas, seules les fondations ont été dégagées, le plus souvent partiellement, en raison de l'arasement du secteur lié à la construction de caves modernes et contemporaines bordant l'ancienne rue Delille. L'emplacement précis des murs peut donc varier de quelques centimètres mais dans une proportion telle que cela n'a pas réellement d'influence sur le calcul de la taille des pièces.

La salle n° 9, à l'ouest, mesure 4,80 m x 7 m, soit moins de 34 m². Immédiatement au nord, la pièce n° 10 couvre une superficie légèrement supérieure à 21,50 m². La pièce n°11 leur est contiguë vers l'est. De forme allongée, elle occupe toute la largeur de cette aile, limitée au sud par le péristyle et au nord par le mur de clôture de la maison. Elle mesure 4,80 m x 12 m, couvrant ainsi une superficie d'environ 57,50 m². La salle n° 12, à l'est de la précédente, est incontestablement la plus vaste de la *domus* : près de 122 m², c'est-à-dire 10,15 m x 12 m. Ces quatre premières pièces sont dotées de sols en béton constitué d'un mortier beige, très épais, incluant de nombreux graviers, reposant sur un hérisson de blocs de craie (fig. 16). La surface est décorée de graviers plus gros et de différentes couleurs. Leur altitude varie légèrement, mais reste toujours assez proche de 28 m, à l'exception de la pièce n° 10 où le niveau de béton, très mal conservé, se situe à une altitude d'environ 27,10 m à 27,15 m. Il s'agirait en fait d'un bassin, hypothèse renforcée par la présence d'un enduit de mortier rose plaqué sur les quelques rares moellons encore en place sur le mur de clôture nord de la maison.

Fig. 16 - Maison 3, états IV, V et VI, sols en béton (truffés de fosses modernes), au niveau de l'aile nord de la *domus*, dans les pièces 9 à 12, cette dernière, dans l'axe de l'entrée, étant sans doute la salle de réception (*photo Éric* Binet).

Immédiatement à l'est de la pièce n° 12 se trouvent deux salles rectangulaires. La première, n° 13, mesure 4,30 m x 5,90 m, soit un peu plus de 25 m². La seconde, n° 14, couvre une superficie légèrement supérieure à 24 m², c'est-à-dire 4,30 m x 5,60 m. Encore vers l'est, un couloir, n° 15, large de 2,20 m, permet d'accéder à la salle n° 16 depuis le péristyle. Cette pièce mesure 5,60 m x 6,80 m, soit un peu plus de 38 m². Au sud de cette dernière se situe un espace rectangulaire, n° 17, mesurant 4,10 m x 6 m, soit environ 24,60 m². Enfin, l'extrémité orientale de cette aile est occupée par deux salles de taille différente : la n° 18, au sud, qui mesure de 4,40 m à 4,50 m x 8,60 m, soit un peu moins de 38,50 m², et la pièce n° 19, qui couvre une superficie légèrement inférieure à 61,50 m², c'est-à-dire 7,30 m x 8,30 m à 8,55 m. Ces deux derniers espaces sont légèrement en trapèze. En effet, l'orientation du mur ouest correspond à l'organisation générale de ce secteur, tandis que le mur oriental a un axe légèrement différent. Ce phénomène s'explique tout simplement par le fait que, s'agissant du mur de clôture de la maison, celui-ci doit s'adapter à la limite de la parcelle. Seuls les sols des pièces 16 et 17 ont pu être observés, de manière très partielle et essentiellement en stratigraphie. Ils étaient constitués de terre battue. Toutefois, un rehaussement de ces sols a pu être remarqué dans ces pièces, indiquant une reprise.

Trois salles situées à l'est du péristyle composent la quatrième zone de cette *domus*. Elles semblent correspondre aux communs, notamment aux cuisines, puisque de nombreux foyers y ont été découverts.

La première pièce, n° 20, située au nord de ce secteur, mesure 6,10 m x en moyenne 7,40 m, soit une superficie légèrement supérieure à 45 m². Trois foyers sont concentrés au sud. Ils semblent tous contemporains. Le premier (st. 61402), de forme irrégulière, s'apparente à une cuvette d'argile rubéfiée, dont le fond a été tapissé de fragments de céramiques. Le deuxième (st. 60595), dans l'angle sud-ouest de la pièce, ressemble à une plaque d'argile rubéfiée. Le dernier (st. 60585), placé pratiquement dans l'angle sud-est, semble être un peu plus élaboré. En effet, l'amorce d'un dôme en argile a été retrouvée malgré un arasement important.

Cette pièce est séparée de l'espace suivant, au sud, par un mur en dur (st. 60584), composé de moellons en calcaire s'appuyant sur une fondation de craie damée. Il était large d'environ 48 cm, pour la partie enterrée qui seule a pu être observée.

Si la limite nord de la pièce n° 21 est certaine, il n'en est pas de même au sud où aucun mur n'a été observé. Il convient de préciser que la mise en place d'une grande cave postérieure a fait disparaître plusieurs mètres carrés de vestiges correspondant à l'état IV. Cependant l'hypothèse de l'existence de cette cloison s'appuie sur la présence d'une structure très profonde, du même type que celle mise en place pour la construction du mur du péristyle avant le comblement de la cave de l'état précédent. Dans ce cas, il paraît difficilement concevable que ceci n'ait pas été fait pour mettre en place un mur. L'espace qui serait ainsi défini serait large d'environ 2,50 m et pourrait correspondre à un couloir. Cette dimension s'intègre dans la « fourchette » des tailles observées pour ce type de pièce. Ce passage permettrait alors d'accéder aux pièces 20 et 22 qui n'auraient pas de communication directe avec le péristyle, les masquant ainsi aux visiteurs.

Au sud de ce couloir, apparaît la pièce n° 22 qui mesurerait environ 4 m x 6,20 m, soit une superficie légèrement inférieure à 25 m². Plusieurs foyers y ont été également mis au jour. Il s'agit tout d'abord de la structure 60563, située dans l'angle sud-est. De forme plus ou moins quadrangulaire, il était constitué d'un niveau d'argile, rubéfié, délimité par un aménagement de moellons récupérés. Le suivant se trouve dans l'angle sud-ouest (st. 60626). Deux phases constituées d'un aménagement identique y ont été observées : plaque circulaire d'argile rubéfiée, entourée de moellons de craie réemployés.

Le dernier foyer, situé légèrement au nord du précédent, est composé de plusieurs aménagements successifs, au nombre de trois ou quatre, se superposant les uns aux autres. Tous appartiennent au même état, le dernier (st. 60566) est associé au niveau de sol utilisé au moment de la destruction de l'état IV (sol 60655).

Les plus anciens ont la particularité d'être enterrés. Le premier (st. 62091) est constitué d'un aménagement de fragments de tuiles. Il en est de même pour le dernier (st. 60566), de forme quadrangulaire. Celui-ci est situé au même niveau que le sol auquel il est associé.

Les sols des pièces n° 20 et 22 sont en terre battue et se situent à une altitude d'environ 27,70 m à 27,90 m pour la première et 27,80 m pour la seconde.

Une structure en creux pose problème dans la pièce n° 20. En effet, une fosse (st. 61380) a été dégagée sans qu'elle puisse être rattachée à un état. Située juste en dessous du niveau de sol de l'état IV, on serait tenté d'y voir une structure appartenant à une première phase. Cependant, plusieurs petits creusets en terre cuite révélant une activité artisanale y ont été découverts. Peut-on concevoir un travail de ce type dans une maison telle que cette *domus*, a moins que les niveaux d'occupation associés à cette fosse aient disparu lors de la mise en place de l'état IV. Le problème reste entier à ce jour.

Si les limites septentrionale, orientale, méridionale et occidentale le long de la maison 2, de la demeure ne font aucun doute, il n'en est pas de même vers le nord-ouest où la majorité des niveaux antiques ont disparu suite au creusement de nombreuses fosses modernes.

Il apparaît toutefois certain qu'un couloir, ou une série de petites pièces dont les cloisons auraient disparu, longeait, sur une largeur de 3,20 m, à la fois le péristyle et les salles bétonnées. C'est à l'extrémité sud de cette galerie, pratiquement contre le mur de clôture 406, qu'ont été mis au jour deux foyers qui se sont succédés. Il s'agit tout d'abord du foyer 30528, se présentant sous la forme d'une plaque de limon rubéfié de forme ovalaire qui laisse ensuite la place à la structure 30525 composée de limon rubéfié, partiellement délimitée par quelques moellons de calcaire liés à l'argile. Ils devaient se trouver dans une petite pièce comme l'indiquent les restes d'une fondation est-ouest. Compte tenu des observations effectuées, il est sûr que ce secteur appartient à la *domus*. Dans ce cas le mur 30536/70175 pourrait marquer la limite occidentale de la maison 3.

Cependant, il est possible que cette demeure s'étende vers l'ouest jusqu'au *cardo*, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une autre maison. Les arguments allant dans le sens de l'une ou de l'autre des hypothèses seront présentés dans la description qui suit.

Ce secteur est nommé maison 3 bis. Quelques vestiges antérieurs à l'état IV y ont été repérés. Ceux-ci sont très furtifs puisqu'il s'agit de deux tronçons, de très faible longueur, appartenant au mur de façade, longeant le *cardo*. Ils se situent aux extrémités nord et sud de cette structure et n'ont d'ailleurs pas la même orientation. Faut-il y voir l'existence de deux propriétés différentes au cours de cet état III ? Rien n'est moins sûr dans la mesure où ce genre de phénomène a déjà été observé sur d'autres murs, contemporains, appartenant à une même maison.

À l'état IV, le problème porte essentiellement sur le rattachement éventuel de la maison 3 bis à la maison 3. En effet, si la distinction avec les maisons 1 et 2, qui lui sont contiguës au sud, a pu être effectuée sans aucun problème, il n'en est pas de même pour la maison 3, vers l'est. Avant d'aborder ce sujet plus en détail, il semble nécessaire de décrire l'organisation de ce secteur à l'état IV. Il est d'ores et déjà important de signaler que de nombreuses fosses modernes sont venues perturber cette zone. Par conséquent les relations stratigraphiques ont parfois été assez difficiles à réaliser. La tâche a été rendue encore plus ardue en raison de la disparition de la majorité des sols des différents états. Fort heureusement, la mise en place de l'état IV est marquée par un niveau de construction, apparaissant sous la forme d'une fine couche de craie, reliant les différentes structures entre elles.

Le plan général semble se développer en L (fig. 9). Il pourrait d'ailleurs servir d'argument en faveur de l'hypothèse d'une propriété distincte. Les pièces s'organiseraient alors le long du *cardo* et dans la partie nord de la parcelle. Un péristyle les séparerait d'une cour intérieure qui occuperait toute la partie sud-est de la propriété.

L'organisation de l'aile nord est totalement inconnue en raison des importantes perturbations de l'époque moderne. Les seuls témoins d'une surface bâtie sont deux lambeaux de sol en terre battue, ayant subi l'action du feu. L'un d'eux, à l'extrémité est, était encore recouvert d'éléments provenant d'une toiture et de murs effondrés (c.70180). Cette couche était essentiellement composée de fragments d'*imbrices*, de torchis rubéfié et de morceaux d'enduits peints de couleur blanche. Ces quelques vestiges permettent d'attribuer à ce secteur une zone bâtie (à moins qu'ils ne proviennent de la propriété voisine, hypothèse quand même peu probable compte tenu de la position des tuiles, pratiquement à plat sur le sol), mais ils impliquent alors l'existence d'une anomalie dans le plan au niveau des systèmes de double murs. En effet, d'après ce qui a déjà été observé sur le site, notamment pour les premiers états des maisons déjà étudiées, un double mur était mis en place pour marquer les limites de propriété, du moins au niveau des surfaces construites, bien qu'il faille se garder de généraliser trop rapidement. Il apparaît clairement ici que les niveaux de sol viennent se coller le long d'une fondation correspondant à la limite sud d'une nouvelle maison qui s'amorce en bordure de fouilles. Il n'y a donc pas de double mur à cet endroit, ni de mur de clôture pour la maison 3 bis contrairement à ce qui se passe un peu plus à l'ouest où ce système est nettement apparent. Or, même si le secteur de cette autre demeure correspond à une cour, auquel cas le double mur n'aurait pas lieu d'être, l'anomalie persiste puisque d'après les observations précédentes, maison 1, état IV, par

exemple, une cour contiguë à une autre propriété ne possède pas de mur de clôture, contrairement à cette demeure. À moins que la maison située au nord ait été mise en place antérieurement. Il reste une dernière hypothèse : celle d'un appenti.

Le même type d'anomalie apparaît vers le sud. En effet, et si l'on considère toujours que ce secteur est occupé par une cour, le système de double mur ne devrait pas exister, comme cela est pourtant le cas le long de la maison 2, pourtant construite antérieurement. Peut-être existait-il une aile qui n'aurait laissé aucune trace (chose peu probable) en raison des perturbations postérieures. Auquel cas le plan ne serait plus en L mais en U.

L'aile occidentale est, quant à elle, plus complète. Le plan comporte cependant de nombreuses lacunes en raison de multiples perturbations et d'un arasement important. Pratiquement tous les murs ont été récupérés, ainsi que les plots des cloisons internes. Les mesures données pour les pièces observées sont donc approximatives, mais ne sont pas très éloignées de la réalité, les écarts possibles n'étant pas importants.

Il faut tout d'abord noter le parallélisme presque parfait entre le mur de façade (st. 30050), long de 29,80 m et le mur qui sépare cette aile du péristyle à l'est, symbolisé par la fondation 30024. Cette branche occidentale possède une largeur de 6,40 m. Différents espaces ont pu être définis. Une première pièce, n° 1, apparaît à l'extrémité nord. Elle mesurerait environ 5 m x 6,40 m, couvrant ainsi une superficie de 32 m^2. Vers le sud, une deuxième salle, n° 2, plus petite, lui est contiguë. Elle mesurerait environ 4 m x 6,40 m, soit un peu plus de 25,50 m^2. L'espace suivant, n° 3, pourrait correspondre à un couloir qui serait large d'environ 2,30 m. Celui-ci marquerait alors l'entrée de cette maison à partir du trottoir longeant le *cardo*, et permettrait d'accéder directement au péristyle. Ces trois zones sont séparées par des cloisons légères, dont seules subsistent les fondations en craie damée (st. 30079), servant à accueillir les plots soutenant l'ossature en bois de la charpente.

Dans ce secteur, un remblai très riche en fragments d'enduits peints a été découvert (fig. 17). Se trouvant au-dessus du niveau de construction de l'état IV, il ne semble pas correspondre à l'arasement de l'état précédent. Ces enduits, aux décors figurés, pourraient provenir d'une autre maison.

Aucune trace de cloison n'a pu être mise en évidence dans la moitié sud de cette aile. Les seuls niveaux de sols correspondant à l'état IV ont été dégagés dans ce secteur. Leur altitude varie de 28 m à 28,50 m. Le point culminant se trouve vers l'ouest, contre le mur de façade où le sol descend à la fois vers le nord et vers l'est. Le trottoir, contre l'angle

Fig. 17 - Maison 3 bis, mise en place de l'état IV, fragment d'enduit peint - c. 30103 (*photo Éric* Devisscher).

sud-ouest de cette demeure, se situe à environ 28 m. Le sol de la maison, du moins dans cette partie, serait donc surélevé par rapport au trottoir.

Au moins les deux tiers sud de l'aile ouest sont longés par un péristyle qui serait large d'un peu moins de trois mètres. Là encore le sol a presque entièrement disparu. Il n'a pu être observé que très partiellement à l'extrémité sud de la galerie. En terre battue, il se situe aux alentours de 28 m.

Immédiatement à l'est du mur du péristyle le niveau de sol se trouve largement en contrebas, allant de 27,40 m vers l'ouest à 27 m un peu plus loin vers l'est. Cette zone a livré un des rares pans de mur en torchis du site effondré à plat sur le sol. Il était recouvert d'un enduit uniforme de couleur rouge. Reste à savoir d'où provient ce pan de mur. Exceptés le péristyle, à l'ouest, et le mur de clôture, au sud, aucune structure n'a été repérée. Existait-il une pièce dans l'angle sud-ouest de ce qui semble être une cour ? Ces enduits proviendraient-ils du mur du péristyle dont l'extrémité aurait été fermée ? Aucune réponse ne peut être apportée et il faut se contenter d'une simple hypothèse : l'existence d'une pièce à l'extrémité sud du péristyle, comme dans la maison 1 à l'état III.

C'est probablement à cette période qu'est mis en place un petit bâtiment pouvant éventuellement correspondre à un édifice du type *triclinium* d'été. Ce serait dans ce cas un argument en faveur de l'hypothèse d'une propriété distincte. En effet, dans le cas contraire, il serait plus logique que cet édifice se trouve dans la grande cour centrale de la *domus*. Les fondations ont été relevées seulement après le décapage sur le limon vierge, c'est pourquoi l'attribution de ces vestiges à cet état reste hypothétique. Seuls trois côtés ont été mis au jour, au nord, à l'ouest et au sud. Cet édifice est équidistant des murs de clôture nord et sud de 10,50 m. Cette construction est en trapèze. En effet, le mur occidental est parallèle à l'aile ouest de la maison 3 bis, alors que

Fig. 18 - Maison 3 (et maison 3 bis), état V.

les murs nord et sud ont une orientation pratiquement identique au mur de clôture nord et à toute l'aile nord de la maison 3. Peut-on y voir un indice en faveur du rattachement de cette maison 3 bis à la *domus* ? Auquel cas il faudrait peut-être attribuer une autre fonction à ce bâtiment.

Si cette propriété est indépendante, elle couvre une superficie d'environ 750 m². Dans le cas contraire, cette surface s'ajouterait à celle de la maison 3 qui couvrirait dès lors près de 2 800 m².

Le rattachement ou non de cette zone à la *domus* restera sans doute une des questions à laquelle aucune réponse sûre ne pourra être apportée. Il existe cependant un autre argument en faveur de la première hypothèse. Aucune rupture nette n'a été repérée dans le mur de clôture 406 ou dans sa fondation comme cela aurait dû être observé en cas de changement de propriété.

S'il s'agit de la même maison, cette zone pourrait correspondre soit au " quartier servile " de la *domus*, soit à un secteur commercial.

La destruction de l'état IV est due à l'incendie de 125/130 qui a ravagé cette partie de la ville.

L'ÉTAT V

Comme pour les deux premières maisons, la mise en place de l'état V est immédiatement consécutive à la destruction de l'état précédent par l'incendie.

Aucun changement important n'intervient dans l'organisation générale de la maison. Le plan et la surface restent les mêmes. Quelques modifications locales apparaissent néanmoins (fig. 18).

Dans la première zone, le mur séparant le vestibule de la pièce n° 2 est légèrement décalé d'environ 10 cm vers le sud. Cet espace est désormais un peu moins large, 2,70 m au lieu de 2,80 m. Seul un petit tronçon appartenant à la partie enterrée de ce mur a été conservé (st. 51132). Large d'environ 64 cm, cette structure était constituée de petits moellons, provenant parfois de l'état antérieur, liés au mortier.

La pièce n° 3, à l'extrémité sud de l'aile occidentale est désormais dotée d'un grand four (st. 50020) qui est situé dans l'angle nord-ouest de la salle. De forme plus ou moins circulaire, il est entouré d'un aménagement de moellons réemployés, liés à l'argile. Son diamètre devait être proche de 1,30 m. Il semblerait qu'il soit légèrement enterré, le niveau de sol auquel il est associé (c. 50018) étant plus élevé. En effet, l'aménagement de moellons est situé entre 28,46 m et 28,57 m, voir 28,23 m si l'on se place au fond du four, tandis que le sol s'élève à 28,70 m.

Il est difficile de savoir si les couches qui se succèdent dans la pièce n° 4 font partie des remblais d'installation de l'état V ou des différents niveaux de sols (c. 50054 à 50059). La présence de deux foyers associés à une série de niveaux de piétinements (c. 50058), n'apporte aucune donnée supplémentaire. Il s'agit en effet de deux structures très légères (st. 50060 et 50062), n'apparaissant que sous la forme de deux petites cuvettes au fond rubéfié. Il peut s'agir de foyers temporaires, dans les niveaux de construction, comme cela a déjà été observé de manière certaine en d'autres endroits du site.

Les sols en terre battue des pièces n° 2, 3, 4 et 7 ont été dégagés, au moins partiellement. Les altitudes varient quelque peu : de 28,30 m à 28,40 m pour la salle n° 2 ; 28,70 m pour la salle n° 3 ; 28,80 m pour la n° 4 et de 28,50 m à 28,60 m pour la n° 7. Il est toutefois intéressant de noter que le rehaussement entre les sols de l'état IV et ceux de l'état V est partout le même, de l'ordre de 70 à 75 cm. Ces différences de niveaux de sol ont-elles un rapport avec l'organisation ou la fonction des pièces ? Dans ce cas, celles-ci persisteraient entre les deux états, ce qui semble logique dans la mesure où le plan reste le même.

Par ailleurs, le trottoir semble subir le même rehaussement puisqu'il passe de 27,80 m pour l'état IV à environ 28,50 m pour l'état V. Les 70 cm de remblais que l'on observe dans la maison se retrouvent ici.

Le péristyle et le secteur oriental de la cour subissent également quelques modifications. La galerie occidentale est légèrement élargie vers l'est, au détriment de la cour. Le mur du portique est supprimé. Il est remplacé, au moins le long de la galerie ouest et au sud de l'encoche, par une série de plots espacés d'environ 3 m, devant servir de base aux poteaux du portique (st 70006, 70008, 70018 et 70019). Ces plots se présentaient sous la forme de blocs de craie, peu épais, quadrangulaires, de taille variable et reposant sur la fondation du caniveau de l'état IV.

Le péristyle ainsi remodelé, mesure désormais entre 4 m et 4,20 m dans ce secteur. Une structure semble longer cette nouvelle galerie, côté cour. Large d'environ 40 cm. et profonde de 20 cm, elle doit s'apparenter à un nouveau caniveau.

Le sol du péristyle de l'état V, se trouve, dans ce secteur, à une altitude d'environ 27,90 m, c'est-à-dire très en contrebas par rapport aux pièces de la zone sud.

C'est également à cet état que le mur de clôture ouest (st. 451) et le mur de clôture au sud de l'encoche

(st. 406) sont agrémentés d'un enduit peint. Seuls les premiers centimètres étaient encore en place : il s'agissait d'un enduit de couleur rouge, au moins à la base (fig. 15).

Le couloir mis en place dans l'angle sud-est de la cour lors de la dernière phase de l'état IV, est abandonné. Si le mur 70109 est conservé, il n'en est pas de même du mur 70101. Il existe donc désormais une grande pièce à cet endroit. Elle mesure de 7,70 m à 8 m x 9,70 m à 10 m, couvrant une superficie d'environ 77,50 m². Le puits qui s'y trouve (st. 70129) semble toujours utilisé.

Bien qu'il soit difficile d'être catégorique en raison de l'arasement important, l'organisation de la zone nord doit rester la même. En effet, aucun des sols bétonnés restant à l'ouest n'est recoupé par une fondation postérieure. Vers l'est, au niveau des pièces n° 16 et 17, les tranchées de récupération visibles dans la stratigraphie partent de plus haut, impliquant la présence des murs à cet état.

Plusieurs modifications interviennent dans la zone des communs. C'est sans doute à l'état V que la pièce n° 20 est scindée en deux parties inégales par la mise en place du mur 60602. La première, n° 20 bis, au nord, mesure 2,30 m de large. Peut-être s'agit-il d'un couloir ? La pièce n° 20, au sud, mesure 5,30 m x 6,10 m, soit un peu plus de 32 m². Il est impossible de préciser si cette salle garde la même fonction qu'à l'état précédent dans la mesure où le sol a disparu. La pièce n° 22 ne subit aucun changement notable. Par contre, un seul foyer y a été repéré (st. 60563) dans l'angle sud-est. De forme ovalaire, il était composé d'une couche de limon rubéfié, encadré d'un aménagement de moellons.

Le changement le plus important dans les communs est la construction d'une grande cave (st. 60079), à l'emplacement du couloir n° 21 de l'état IV qui doit cependant continuer à exister. De forme rectangulaire, cette cave mesure 2,20 m x 5,50 m, couvrant ainsi une superficie avoisinant les 12 m² (fig. 19). Elle devait être profonde, à l'origine, d'environ 2,40 m. L'accès s'effectue à partir du péristyle par un escalier en L, aux marches composées de moellons de craie et de calcaire, larges d'environ 20 cm. L'angle formé par le mur est de la descente d'escalier et le mur sud de la cave a été biseauté, évitant ainsi de former une arête vive. Une niche est installée dans le mur occidental de l'accès, au niveau du palier. Elle est large d'environ 45 cm et profonde de 30 cm.

Une autre niche est située dans le mur occidental de la cave. Large de 50 cm et haute de 70 cm, elle est profonde de 20 à 30 cm. Ses parois sont dotées d'un coffrage de bois comme l'indique la présence de traces fibreuses correspondant aux planches. Cette structure se trouve à environ 1 m au-dessus du sol.

Deux autres niches sont également installées dans les murs orientaux et méridionaux. La première

Fig. 19 - Maison 3, vue de la cave de l'état pré-*domus* (recoupée par les murs correspondant à la mise en place de l'état IV) et de la cave des états V et VI détruite par l'incendie de 260/270 après J.-C (*photo Éric* Binet).

est large de 56 cm, profonde de 30 cm et haute d'au moins 66 cm. La base est constituée d'un seul bloc de calcaire qui déborde du mur. Cette structure se trouvait à environ 1,35 m au-dessus du niveau du sol. Le même aménagement, avec une pierre en corniche, est utilisé pour la seconde niche, large de 68 cm, profonde de 30 cm et haute d'au moins 50 cm. Elle est située à environ 1,60 m du sol. Dans les deux cas, leur hauteur n'a pu être observée en raison de la récupération partielle des murs de la cave à une époque postérieure.

Ces derniers sont essentiellement construits en moellons de craie et de calcaire pour la plupart de 10 à 12 cm de côté, liés avec un mélange de mortier et d'argile. Les rangées de moellons sont entrecoupées verticalement, de façon irrégulière, par des fragments de colonne superposés, uniquement dans les murs nord et sud, les plus longs (fig. 20), à la manière d'un *opus africanum*. Cet aménagement se retrouve aussi bien au niveau des parements intérieurs que sur le blocage externe, au moins en ce qui concerne le mur méridional (fig. 21). Il existe cependant une différence entre ces deux côtés : les coupures sont présentes sur toute la hauteur du mur vers l'extérieur tandis qu'elles ne sont que partielles à l'intérieur de la cave. Cet agencement n'a pas d'influence sur la disposition horizontale des rangées de moellons dans la mesure où ceux-ci sont retaillés pour s'adapter aux fragments de colonnes. Dans le cas contraire, le vide est comblé à l'aide de pilettes.

L'extrémité occidentale du mur sud présente un aspect particulier : les moellons sont plus gros, mal parementés dans la partie inférieure du mur où se trouve également un nombre important de pilettes. Ce tronçon n'a d'ailleurs pas tout à fait la même orientation que la partie est. Ce phénomène s'explique sans doute par le fait qu'il existait déjà un mur construit à l'état précédent sur lequel la cave est venue s'appuyer.

C'est peut-être lors de la mise en place de l'état V qu'une modification est intervenue à l'ouest de la

Fig. 20 - Maison 3, états V et VI, mur nord de la cave 60079, composé de moellons et de blocs de craie portant très nettement les traces de l'incendie de 260/270 après J.-C. (*photo Éric* Binet).

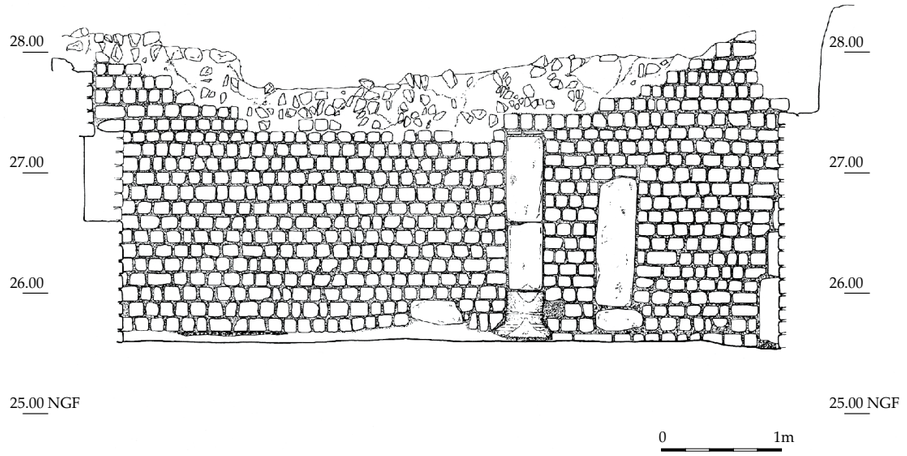

Fig. 21 - Le mur nord de la cave 60079, maison 3, états V et VI (*relevé et dessin Éric* Devisscher).

galerie ou enfilade de pièces le long du péristyle. Quatre plots ou fondations de plots, espacés de 1,50 à 1,60, ont été mis au jour à environ 2,30 m à l'ouest du mur 30536. Ce nouvel aménagement semble correspondre à un portique qui s'appuierait donc sur un mur pouvant constituer au moins à l'état IV une limite de propriété. Il s'agirait là de l'un des rares exemples observés sur le site où une structure appartenant à une maison serait liée à une structure relevant de la demeure voisine. Ceci plaiderait plutôt en faveur d'une seule et même propriété.

La mise en place de cet état entraîne également quelques bouleversements dans la maison 3 bis, au moins en ce qui concerne l'aile occidentale, le long du *cardo*. Les limites de cette branche ne changent pas, contrairement à l'organisation interne. Une fois encore, en raison de l'arasement important de ce secteur, le nouveau plan demeure fort lacunaire. Les restructurations n'ont pu être observées que dans la partie sud de l'aile.

Il est probable qu'un nouveau couloir, large d'environ 2,60 m, ait été mis en place pour accéder directement au péristyle. D'autres structures, correspondant peut-être à des fondations de plot, ont été repérées vers l'extrémité sud de cette zone.

Fig. 22 - Maison 3 (et maison 3bis), état VI.

Elles correspondent peut-être à une cloison, distante d'environ 1,40 m du mur de clôture méridional de la maison. Il faut toutefois noter qu'elles n'ont été observées que vers l'est. Dans ce cas, il pourrait s'agir de l'emplacement d'un escalier permettant d'accéder à l'étage. Le sol de cet état a pu être entièrement dégagé dans ce secteur. En terre battue, il se situe à une altitude d'environ 28,50 m.

La partie sud du péristyle est supprimée au profit d'une grande pièce, peut-être héritée de l'état précédent, débordant par ailleurs dans ce qui est interprété comme étant une cour. Cette nouvelle salle mesure 4,90 m x environ 7,20 m, couvrant ainsi une superficie légèrement supérieure à 35 m².

L'ÉTAT VI

La période de transition entre les états V et VI n'a pu être datée à partir du matériel issu de la maison 3 dans la mesure où les couches correspondantes ont pratiquement toutes disparu ou sont très pauvres en matériel. Cette étape doit néanmoins intervenir vers la fin du II^e^ siècle. La datation est obtenue grâce à celle qui se rapporte au passage entre l'état V et l'état VI dans la maison 2. C'est en effet à ce moment que cette demeure se trouve amputée de près d'un tiers de sa surface au profit de la maison 3 (et de la maison 9 ?). Il est donc probable que les restructurations des deux maisons interviennent au même moment. C'est d'ailleurs la seule modification significative (fig. 22).

La maison 3 s'agrandit donc vers l'ouest, au détriment de sa voisine immédiate. Grâce à cette surface nouvellement acquise, la superficie de la *domus* se trouverait accrue d'un peu moins de 271 m², c'est-à-dire entre 8,70 m et 9 m x 30,60 m. Les deux propriétés sont désormais séparées par un seul mur (st. 297), construit à cet état, tant au niveau des surfaces bâties que non bâties. Celui-ci a été presque entièrement récupéré et perturbé par des fosses postérieures et seuls deux petits tronçons ont subsisté. Ils correspondent à la partie enterrée de cette structure. Larges de 75 cm et 85 cm ils étaient constitués d'un blocage de moellons réemployés, de morceaux de craie de taille moyenne et même d'un fragment de colonne décoré à la *pluma*. Cette partie reposait elle-même sur une fondation, assez massive, de craie damée dont la mise en place avait nécessité le creusement d'une tranchée relativement large, jusqu'à 1,20 m et profonde, de l'ordre de 1,40 m (st. 408).

Ce nouvel espace est scindé en deux parties inégales, au nord et au sud d'un mur (st. 482), construit selon la même méthode que le mur 297. Le secteur septentrional mesure 7,90 m x 14 m, couvrant ainsi une superficie de 110,60 m², alors que le secteur méridional est légèrement plus grand : en moyenne 8,05 m x 15,10 m, soit un peu plus de 121,50 m².

Aucun niveau de sol correspondant à cet état n'y a été clairement défini. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'une cour. L'extrémité sud, le long de la façade, était peut-être occupée par un bâtiment de type appentis. En effet, le tronçon du mur de clôture est de la maison 2 (st. 524), conservé à l'état précédent, continue à être utilisé, alors qu'aucune trace de retour contemporain, n'a été observée. Il est cependant possible que des structures légères, qui auraient ensuite disparu, lui soient associées.

Toutefois, il est possible que la partie sud corresponde en fait à une nouvelle parcelle (maison 9 ?). Cependant, compte tenu de la disparition des couches d'occupations lors des arasements, cette hypothèse ne repose que sur la présence d'un système de double mur au niveau du secteur supposé bâti.

C'est probablement également à ce moment qu'est creusé un nouveau puits dans la cour de cette hypothétique nouvelle maison (st. 605). De forme circulaire, son diamètre interne est d'environ 60 cm, comme les structures de ce type observées dans les premières maisons. Il est d'ailleurs construit selon le même modèle, composé de gros blocs de craie, taillés en arc de cercle vers l'intérieur de la structure. Ce parement est présent sur toute la hauteur du puits. Le fond, en cuvette, descend légèrement plus que le parement : environ 15 cm. Comme pour les précédents, le diamètre interne allait croissant vers le bas et le puits s'évase très nettement à 1,70 m du fond pour atteindre un diamètre de 95 cm. La construction de cette structure a exigé le creusement d'une fosse d'au moins 1,20 m de circonférence (fig. 23). Ce puits a été fouillé manuellement et a livré du matériel correspondant à son abandon.

Il existe peut-être un phasage dans le secteur nord de cette extension. En effet, un mur (st. 383), orienté nord-sud y est mis en place. Construit selon une méthode différente des structures 297 et 482, il semble leur être légèrement postérieur en ce qui concerne la mise en place. Il vient se greffer, vers le nord, sur l'ancien mur de clôture 406 et se prolonge, vers le sud, sur une longueur d'environ 8,80 m. Il s'agit, là encore, de la partie enterrée de la structure dont il faut noter l'absence de fondation en craie pilée. Ce mur est d'abord composé d'une première assise de moellons, large de 60 cm. La deuxième rangée mesurant 50 cm de large, s'aligne sur le parement ouest. Ce mur est essentiellement formé de moellons de calcaire, mesurant en moyenne 10 cm x 15 cm, liés par un mortier beige. Deux plots, espacés de 2,75 m, sont intégrés à cette structure. Ils se présentent sous la forme de gros blocs de calcaire qui débordent vers l'est et s'alignent sur le parement ouest. La face occidentale semble donc plus soignée que la face orientale. Il se pourrait alors qu'il y ait eu un changement de plan important dans ce secteur, transformation qui n'a pas été perceptible

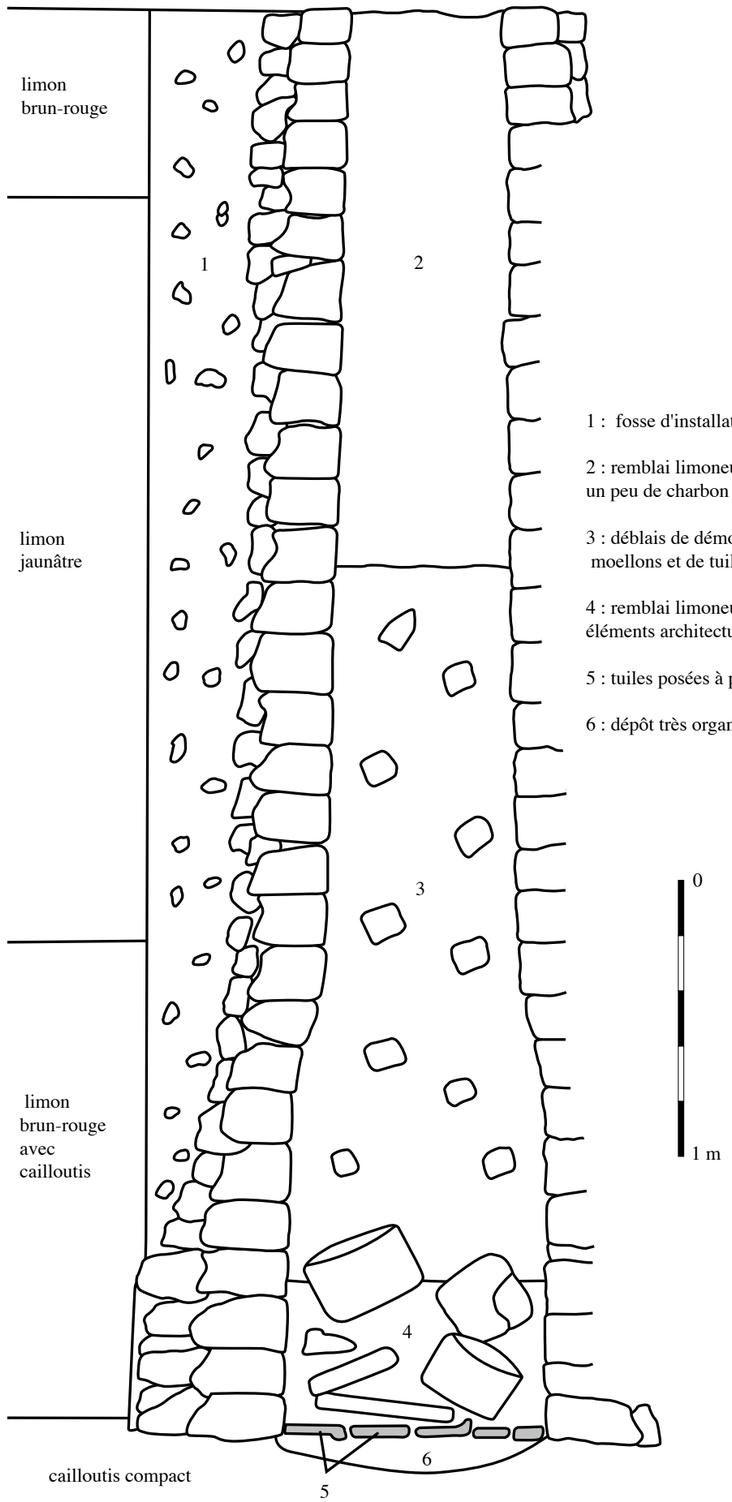

Fig. 23 - Le puits 605, Maison 9 ?, état VI (*Fouille et relevé Groupe d'Intervention et d'Étude des Ouvrages Souterrains*).

à la fouille, en raison de l'arasement. Un nouveau couloir, large d'environ 3,40 m, correspondant au péristyle, serait mis en place entre les murs 297 et 383. Dans ce cas, la grande cour intérieure s'étendrait jusqu'au mur nouvellement mis en place. De ce fait, l'encoche présente au nord-ouest depuis l'état IV serait supprimée, d'autant plus que la structure 383 se trouve dans le prolongement du mur séparant jusqu'alors le péristyle de la cour. Une différence d'axe existe toutefois entre ces deux structures et s'explique par le fait que les murs mis en place dans cette zone sont construits selon l'axe de la façade méridionale longeant le *decumanus*, contrairement aux structures de la zone nord. Si cette hypothèse est retenue, les plots pourraient alors correspondre à l'emplacement des poteaux du portique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les points centraux de ces plots sont espacés les uns des autres de 3,50 m. Cette mesure est également présente entre le plot nord et l'extrémité septentrionale de 383 qui repose sur le mur 406. D'autre part, si le mur de séparation entre la cour et l'aile sud du péristyle est prolongé vers l'ouest, on s'aperçoit que les axes centraux de cette extension et du plot sud de 383 sont également espacés de 3,50 m.

Une autre structure demeure problématique dans ce secteur (st. 447). Il s'agit d'une tranchée relativement large et profonde, ressemblant ainsi à celles correspondant à l'installation des murs 297 et 482 dont elle est peut-être contemporaine. Une fondation de craie damée venait en tapisser le fond, cette structure s'arrêtant d'ailleurs quelques centimètres avant l'extrémité ouest de la tranchée qui se termine en arc de cercle. Ce creusement a été remblayé, en majeure partie, par une série de couches à caractère détritique, comportant également quelques éléments de démolition. Deux hypothèses sont envisageables : soit cette structure fait partie d'une première phase, soit elle n'a jamais servi.

L'organisation générale de la cour et de la zone nord reste inchangée. Il en est de même pour la partie orientale correspondant aux communs. Des restructurations mineures semblent toutefois s'y produire. La base du mur séparant les pièces 20 et 20 bis est reprise et sans doute surélevée à l'aide de plots. Le même phénomène a pu être observé au niveau du couloir au-dessus de la cave. Le mur 60584 est abandonné et des plots sont installés sur les murs de la cave. Le couloir serait alors légèrement moins large : environ 2,30 m au lieu de 2,50 m. La salle n° 22 est toujours dotée d'un foyer (st. 60520). De forme circulaire, il se présente dans un premier temps sous la forme d'une cuvette d'argile rubéfiée avant d'être composé par la suite d'un aménagement de tuiles.

Dans ce secteur, les niveaux de sols, en terre battue, se situent à une altitude variant de 28 m à 28,30 m.

La zone localisée immédiatement à l'ouest de l'encoche formée par la cour pose quelques problèmes. Le plan connaît des changements importants mais il est impossible d'en établir une chronologie absolue. Ils sont présentés avec cet état dans la mesure où celui-ci semble être le dernier de la *domus*.

Les murs 30536 et 30537 sont abandonnés puisque scellés par un niveau de sol (c. 30503 / 30534). Ce dernier serait à associer au sol 407 qui vient recouvrir l'ancien mur de clôture 406, au moins de manière partielle. Cette structure se trouve juste sous le décapage, aussi le sol 407 n'a t'il été observé au dessus du mur que sur environ 2 m. S'agit-il uniquement d'un seuil ou bien cette couche a t-elle en grande partie disparu consécutivement à l'arasement du site? Aucun élément ne permet de trancher. L'alignement de plots situés à l'est du mur 30536 est toujours en place, mais l'hypothèse d'un portique ne peut être conservée dans la mesure où il n'existe plus de mur sur lequel il viendrait s'appuyer. À quoi servent-ils donc désormais ? De plus, l'abandon du mur 30537 signifierait également celui du péristyle, ce qui ne semble pas très cohérent, compte tenu notamment des restructurations effectuées dans la partie nord de la zone d'extension de la *domus*.

L'arasement important qui existe au niveau de la maison 3 bis, a entraîné la disparition des niveaux correspondant à cet état. Aucune observation s'y rapportant n'a donc pu y être effectuée. Cependant il est probable que l'organisation générale de ce secteur reste, dans les grandes lignes, la même. C'est pourquoi les plans des états V et VI sont, par hypothèse, identiques.

La fin de l'état VI semble être intervenue consécutivement à un incendie. Seuls deux secteurs de la *domus* ont livré des couches correspondant à cet abandon, dont un de manière très partielle.

Le premier se situe dans l'angle sud-ouest de la partie nord de l'extension de la maison (c. 443). Cette couche, retrouvée sur quelques mètres carrés, était constituée d'un peu de limon, de nombreux fragments de moellons de craie, de moellons entiers, de mortier jaune et beige, quelques blocs d'argile rubéfiée et un nombre important de gros fragments d'*imbrices* et de *tegulae*. Elle contenait également des enduits peints très fragmentés de différentes couleurs : gris-bleu, rouge, noir et quelques amorces de décors, probablement végétaux, de couleur verte. Cette couche a certainement été remaniée.

La zone des « cuisines » possède également des remblais correspondant à cet incendie, tel que la couche 60516 (str. 24 et 27). Il s'agit d'un incendie remanié essentiellement composé d'argile rubéfiée et de fragments de tuiles. La cave 60079 a été

détruite par ce même sinistre (fig. 20). Le niveau de destruction retrouvé en place était constitué de différentes couches. Le niveau inférieur, composé de limon rubéfié, provient de l'effondrement du plafond en torchis de cette cave, dont certaines poutres ont été retrouvées calcinées sur le sol. Les niveaux supérieurs provenaient de l'effondrement des murs et de la charpente de la maison.

Outre la qualité de la structure elle-même, il faut noter la découverte de nombreux objets, notamment en bronze, d'excellente facture. Les restes d'un coffret en bois ont été mis au jour dans l'angle nord-est. Comme il a entièrement brûlé, seuls les éléments métalliques ont été retrouvés. Dans ou sur ce coffret avait été déposée une bourse en tissu contenant cinq monnaies, dont la plus récente est un as de Maximin, daté de 237 (n° 64), qui ne constitue pas cependant l'élément qui permet de dater cet incendie.

C'est en effet une autre monnaie, provenant du niveau de destruction de la cave qui fournit un *terminus post quem*. Il s'agit d'un antoninien de Mariniana frappé en 257 (n° 58) qui indique que la destruction de la cave n'a pu intervenir avant cette date. Cette dernière est importante dans la mesure où elle semble correspondre à l'abandon, non seulement de la *domus*, mais probablement du quartier dans son ensemble au moins sous sa forme structurée. Cette datation permet d'écarter l'hypothèse de l'abandon de ce secteur de la ville suite à l'incendie du milieu du III^e^ siècle. Il reste donc deux dates possibles permettant de replacer cet événement dans le temps : l'incendie des années 260 ou celui de 275 déjà observés à Amiens (Bayard & Massy, 1983). Il n'existe aucun élément permettant de trancher en faveur de l'un ou de l'autre.

La céramique retrouvée, notamment dans la couche 443 et le puits 605, confirme cette datation aux alentours du dernier tiers du III^e^ siècle. Ces ensembles sont composés, entre autres, de gobelets tronconiques à col droit en pâte sableuse (c. 443) et de fragments de vases en pâte blanche à quartz. Ce groupe technologique représente un pourcentage important au sein de la céramique retrouvée dans les remblais du puits 605.

LA MAISON 3, RÉSUMÉ

Avant la mise en place de cette vaste demeure, au tout début du II^e^ siècle, la surface qu'elle couvrira par la suite ne semble être que partiellement occupée, essentiellement par des structures légères.

La maison 3 est construite vers les années 110. Le plan asymétrique de la *domus* confirme le regroupement de plusieurs parcelles. Les limites de cette maison s'adaptent à son environnement, et le bâtiment s'intègre au sein de constructions déjà établies.

L'organisation générale de cette demeure est typique d'une *villa* urbaine telle qu'elle se rencontre, entre autres, en Italie. Le schéma directeur en est identique : une série de pièces entourent un *atrium*, remplacé ici par une grande salle couverte. Plus loin, une vaste cour intérieure est encadrée par un péristyle bordé des salles d'apparat, de réception, à l'aspect plus soigné, et enfin les pièces de services sont réparties dans un angle de la demeure. Il faut d'ailleurs noter que la plus grande des pièces d'apparat se trouve dans le même axe que l'entrée de la maison, qui s'effectuait par le *decumanus*.

Cette organisation est comparable, dans les grandes lignes, à celle de la maison de Ménandre à Pompéi, par exemple. L'emplacement précis de chaque secteur au sein de l'habitat est tributaire, dans les deux cas, de l'espace disponible et des contraintes de limites de propriétés.

Il paraît évident, ne serait-ce qu'en se fondant sur la surface de la *domus*, que les habitants devaient être d'un niveau social assez élevé. Cette maison était imposante, son aspect soigné. L'utilisation exclusive de murs en moellons, à l'intérieur comme à l'extérieur, au moins pour les parties basses, démarque également cette demeure des habitats voisins. La toiture est recouverte de tuiles, une partie des murs au moins est décorée d'enduits peints, les sols des salles d'apparat sont bétonnés. Les rares objets retrouvés dans les niveaux de destruction en place ajoutent à cette impression d'opulence.

Toutefois, il convient peut-être de relativiser cette notion de richesse. Il manque quand même certains éléments classiques importants à cette maison, habituellement considérés comme étant des signes d'opulence : les thermes privés et les salles chauffées par hypocauste. Aucune trace de bains n'a été décelée. Il est vrai que l'espace qui se trouve dans l'angle nord-ouest correspond en fait à un bassin, mais il est isolé et aucune autre structure telle qu'une aire de chauffe ne lui a été associée. Cependant l'arasement de la zone nord-est est tel qu'il ne faut pas écarter la possibilité de bains dans ce secteur de la propriété.

Le plan et l'organisation générale restent sensiblement les mêmes de la mise en place à l'abandon de la *domus*, hormis l'extension de la fin du II^e^ siècle au détriment de la maison 2. La fonction de chaque zone ne varie pas non plus. Liés à cette pérennité, les sols sont réhaussés entre chaque état dans le secteur sud, correspondant à l'accès, au moins entre les états IV et V, suivant en cela l'évolution de la chaussée et du trottoir. Par contre, ils restent à la même altitude, ou pratiquement, dans les autres zones. La cour, le péristyle, les salles d'apparat et les communs se trouvent donc en contrebas dès la mise en place de l'état V, consécutivement à l'incendie des années 125/130, ce fait devant s'accentuer au fil du temps.

Les salles de la zone nord n'évoluent absolument pas, les sols bétonnés sont utilisés aux trois états marquant l'évolution de la maison. Leur mise en place dès l'état IV ne fait aucun doute. La couche d'abandon qui les recouvre, très partiellement en raison de l'arasement de ce secteur, est essentiellement constituée de remblais d'incendie. Ceux-ci ont d'ailleurs été en grande partie remaniés à l'époque moderne comme l'indique la présence de céramiques de cette période. Il existe cependant un indice, faible il est vrai, qui permet d'attribuer cette couche de destruction à l'incendie du III^e^ siècle, marquant la fin de l'occupation de la *domus*. Plusieurs tessons gallo-romains y ont également été retrouvés. Or il s'agit exclusivement de fragments de céramique à pâte blanche à quartz. Cet incendie ne peut donc être celui de 125/130. D'autre part, la fouille du remblai de destruction d'une cave située dans la zone attribuée aux communs de la *domus*, a en outre livré une monnaie de 257. L'incendie marquant son abandon ne peut donc correspondre qu'à deux autres sinistres observés à différents endroits de la ville et datant soit de 260, soit de 275. À moins qu'il ne s'agisse d'un incendie jusqu'alors inconnu, comme cela est le cas pour celui des années 125/130.

Le principal problème lié à l'analyse de cette vaste demeure est l'appartenance de l'espace appelé maison 3 bis à la même propriété. La zone située entre ces deux secteurs était fortement perturbée par de nombreuses fosses modernes. Les relations stratigraphiques ont été impossibles à établir. S'agit-il d'une autre demeure ou d'un secteur annexe de la maison 3, tel qu'une partie commerciale ou un « quartier servile » ? Après l'analyse de la chronologie, des méthodes de constructions, etc. il y a autant d'arguments confirmant la première hypothèse que d'arguments allant dans le sens de la seconde. La question demeure.

UN REMBLAI DÉTRITIQUE DU DÉBUT DU II^e^ SIÈCLE DANS LA MAISON 3 bis : PDS 30025
(Stéphane DUBOIS)

CONTEXTE ET DATATION

Lors de la construction de la *domus*, dans le secteur dit « maison 3 bis », un épais remblai a été épandu en vue de niveler le terrain avant d'installer les niveaux de sols. C'est d'ailleurs dans ce remblai qu'a été trouvée une monnaie de Trajan frappée entre 98 et 117 (n° 76), qui constitue un excellent marqueur chronologique.

Le remblai est formé d'un sédiment sablonneux verdâtre, typique des dépôts qui se forment dans les caniveaux de la ville par ensablement en contexte hydromorphe. Il s'agit donc manifestement de l'épandage de matériaux issus du curage du réseau d'égouts, matériaux que l'on peut supposer extraits à proximité même du lieu des travaux, le long du *cardo* qui borde la maison 3 bis. Un déplacement de terre issue d'un autre quartier est également envisageable, mais l'extraction sur place paraît plus vraisemblable.

La couche 30025 serait donc constituée des matériaux accumulés dans le fossé du *cardo* 0 de la ville, devant ou aux abords de la future maison 3 bis, avant sa construction, intervenue dans les années 90/100-120. L'emplacement de la maison 3 bis est alors inoccupé, la zone constitue un terrain vague ou une zone en culture. Le terrain en vis-à-vis, à l'ouest du cardo, paraît en revanche avoir été occupé dès cette époque, la maison 7 ayant livré quelques indices de constructions antérieures à l'état IV. C'est peut-être de là, ou de la maison 1 voisine, que proviennent les rejets détritiques.

Les caniveaux servaient fréquemment, au moins jusque dans le courant du II^e^ siècle, de dépotoirs pour les ordures ménagères. Il n'est donc guère surprenant que leur curage présente un caractère détritique très marqué, mêlant de grandes quantités de restes alimentaires (plusieurs milliers d'ossements, d'arêtes de poissons, de coquilles de mollusques), à des débris de vaisselle qui se chiffrent par milliers également. Encore de grandes fosses, creusées à l'époque moderne, ont-elles oblitéré une partie de l'ensemble 30025. Près de 3500 tessons nous sont malgré cela parvenus du dépotoir originel, et appartiennent à un minimum de 551 vases différents. Les vases présentent peu de recollages, malgré une recherche poussée, et sont dans l'ensemble assez fragmentés : ce sont là les signes d'un dépotoir secondaire qui a connu plusieurs remaniements. Le tout paraît toutefois homogène chronologiquement, aucun élément clairement résiduel n'ayant été relevé.

Le mobilier présente les caractères de l'horizon qui couvre à Amiens la fin de l'époque flavienne et le principat de Trajan (vers 90-120+). Or, c'est de la même période que date l'occupation de la maison 3 bis, qui est détruite par l'incendie du quartier vers 125/130. L'accumulation des céramiques dans le caniveau, leur épandage lors de la phase de construction, puis l'occupation des lieux, se trouvent donc compactés sur une période assez courte, trente à quarante ans, ce qui resserre la composition de l'ensemble céramique 30025 au début de la période, sans que l'on puisse préciser davantage.

LE SERVICE DE VAISSELLE DE TABLE

Les céramiques de la couche 30025 comprennent un service de table varié mais proportionnellement peu abondant (18-21 % de la vaisselle), au regard d'une abondante batterie culinaire, formée de marmites, pots à cuire, plats à four, mortiers et bouilloires, auxquels s'ajoutent quelques récipients de conditionnement (pots de conserve et amphores) ou de stockage (petit *dolium*).

Un cinquième du lot est donc formé de vaisselle fine, destinée à la consommation et à la présentation des aliments. L'ensemble montre les signes d'une assimilation sans réserve des pratiques alimentaires d'origine méditerranéenne : sur la table se côtoient récipients individuels (assiettes et gobelets) et collectifs (coupelles à sauces, verrerie, plats creux moulés, cruches et bouteilles) communs à l'ensemble du monde romain.

Le pilier du service de table reste la vaisselle sigillée, qui en représente à elle seule environ la moitié. Sa part relative est toutefois en baisse par rapport aux séries de l'époque Néron-Flaviens : 8-10 % de la vaisselle contre plus de 15 % dans les décennies précédentes. Le groupe de La Graufesenque reste le fournisseur principal, avec 57 des 61 vases discriminés (soit 93 % de l'approvisionnement). On note la présence de potiers qui apparaissent fréquemment dans la ville dans les contextes d'époque Trajane, Censor et Mercator.

Les quatre autres exemplaires sigillés proviennent de l'officine des Martres-de-Veyre, avec une pâte orange fine très serrée bien caractéristique, et un vernis grésé rouge-orange. Il s'agit uniquement de formes lisses, coupes Drag. 27 et 35, assiette Drag. 36. Cette production n'est pas exceptionnelle à Amiens dans les contextes des années 90-120 ; au «Palais des Sports», on la rencontre sporadiquement dans des séries de cette période (dépotoir 60989 par exemple), et quelques estampilles ont même été relevées (Vitalis M. S. F. et Balbinus). Des vases moulés des Martres-de-Veyre ont également été reconnus en divers points de la ville, en quantité très modeste il est vrai. La part de 7 % des sigillées de la couche 30025 paraît donc un peu exagérée, et reflète davantage une situation locale que l'ensemble du marché amiénois. De même, l'absence ici des productions grésées de Lezoux, à vernis rouge ou noir, relève de spécificités propres au dépotoir 30025. Quoiqu'il en soit, l'impact des premières productions grésées des ateliers du Centre de la Gaule paraît bien faible à Amiens durant les deux premières décennies du IIe siècle.

La Gaule Centrale fournit également quelques autres catégories céramiques, notamment de la gobeleterie fine engobée (type Lezoux 331), à décor sablé ou barbotiné « en épingles à cheveux » (un plat à four et son couvercle proviennent eux-aussi de ce groupe d'ateliers). Le reste des gobelets engobés, la moitié environ, est importé depuis la région de Cologne, avec une pâte kaolinitique non calcaire bien caractéristique. Des analyses récentes ont confirmé l'attribution de ces gobelets à pâte blanche trouvés en Picardie à la colonie rhénane (Bocquet 1999, p. 245-249). Si la production est attestée à Cologne dès le milieu du Ier siècle, F. Vilvorder considère que la diffusion à grande échelle n'a pas débuté avant les années 90 de notre ère (communication personnelle), ce qui correspond bien aux observations des contextes amiénois, et notamment au contexte du dépotoir 30025.

Dans les niveaux de la seconde moitié du Ier siècle, un autre pan du service de table est formé par la céramique à engobe doré au mica. D'après cet ensemble de l'extrême fin du Ier ou du tout début du IIe siècle, il semble que ce service soit en train de passer de mode. La vaisselle dorée n'apparaît plus que par des récipients de présentation, plats creux aux parois arrondies et à lèvre en marli, accompagnés des couvercles destinés à les fermer. Le service à boire (gobelets et parfois cruche), fréquent sous les Flaviens, est totalement absent ici. Notons que si les plats proviennent de l'atelier des Rues-des-Vignes, dans le Cambrésis (groupe de pâte B), les couvercles, assez curieusement, ont des origines différentes (encore indéterminées).

La vaisselle fine de couleur sombre est également en recul sur les tables amiénoises au tournant du Ier siècle. Assiettes et coupes en *terra nigra* sont en effet réduites ici à une place des plus marginales : sept récipients seulement, deux assiettes et cinq bols ou coupes, tous issus des ateliers champenois. Le guillochage du bord du n° 33 semble être une spécificité des productions les plus tardives de ce groupe : il n'est connu en effet à Amiens que dans les séries du début du IIe siècle. Les autres fournisseurs de *terra nigra* de formes basses, attestés dans les ensembles plus anciens (Gaule Centrale, Bavai, Cambrésis, et Noyonnais pour ce registre), ne sont plus représentés. De même en matière de formes hautes pour la présentation sur la table (pots biconiques, globulaires ou ovoïdes, bouteilles), la *terra nigra* recule sérieusement par rapport à la période précédente. Les ateliers du Noyonnais, qui fournissent l'essentiel de ces récipients depuis le début du Ier siècle au moins, ne représentent plus ici que 3 % de la vaisselle, contre près de 10 % dans les séries des années 55/60-90.

BATTERIE DE CUISINE ET VASES DE STOCKAGE

Les récipients destinés à la cuisson

L'essentiel de la vaisselle culinaire a été réalisé au tour (un unique tesson modelé a été reconnu), et cuit en atmosphère réductrice dans des fours à tirage vertical (mode B). Différentes catégories de « pâtes grises sableuses » forment donc l'essentiel des récipients destinés à la cuisson des aliments.

Une catégorie fait exception toutefois, celle des plats destinés à la cuisson au four, à enduit rouge pompéien, réalisés, eux, en mode A, avec une cuisson alternant phase réductrice (cœur gris à noir) et oxydante (surface beige, enduit rouge). Cette catégorie de vaisselle culinaire oxydante connaît entre les principats de Néron et de Trajan son apogée à Amiens, et tout particulièrement ici, où elle représente 6 % de la vaisselle. Son abondance durant ces trois quarts de siècle (de 50/60 à 120 environ) témoigne d'un engouement durable pour un

mode de cuisson auparavant marginal, et d'origine italique : la cuisson au four. Ces plats ou *patinæ* étaient en effet destinés à la cuisson de préparations aux œufs, et probablement de tourtes. La découverte de nombreux restes de poissons dans la couche 30025 peut également être mise en relation avec ces plats à four, quoique les textes antiques ne mentionnent pas l'utilisation des *patinæ* dans les recettes à base de poisson. Sur les 35 exemplaires reconnus, on compte 19 plats et 16 couvercles. Deux exemplaires ont été importés depuis la Gaule Centrale, mais l'essentiel de l'approvisionnement relève de l'atelier des Rues-des-Vignes dans le Cambrésis, majoritairement avec le groupe de pâte B (pâte beige à cœur noir). Trois des plats, en lieu et place de l'enduit rouge traditionnel, présentent un engobe blanc-crème. Notons également qu'un plat du groupe A des Rues-des-Vignes figure également dans le lot, et témoigne de l'apparition timide des plats du type Bayard 1a (Bayard 1980) dès l'époque de Trajan, et non à partir des années 120/140 comme on le supposait auparavant.

À titre d'exception également, au titre des céramiques culinaires à pâte claire, on relève également une jatte à bord en collerette pendante (n° 70), réalisée dans une pâte brune siliceuse à inclusions de sable assez grossières. Ce récipient appartient à une tradition d'origine méditerranéenne, qui est en partie adopté, à partir du milieu du Ier siècle, dans les provinces de Germanie et dans les cités orientales de la Gaule. L'ouest n'est en revanche pas touché par ce phénomène, et les rares exemplaires recueillis à Amiens correspondent incontestablement à des apports extérieurs. La parenté du présent exemplaire avec la forme AV 209, produite au IIe siècle dans le chef-lieu des Helvètes (Castella & Meylan-Krause 1999, fig. 11, 108) pourrait témoigner d'un contact entre Amiens et le plateau suisse (ou les régions voisines). Ce vase, tout à fait marginal et en fait pour l'instant unique en son genre dans la ville, témoigne d'un déplacement humain plutôt que d'un courant commercial.

Comme de coutume dans le nord-ouest de la Gaule, et en dehors de ces quelques contre-exemples, l'écrasante majorité de la vaisselle culinaire est réalisée dans les différentes catégories de céramiques « grises sableuses » des ateliers régionaux.

Les productions « granuleuses » de l'Artois forment à elles seules 95 % des vases en céramique commune sombre du dépotoir 30025 ; autant dire que la place pour les productions concurrentes est des plus limitées. Dix autres groupes au moins se partagent les 5 % restant, et comptent au total seize vases. Trois appartiennent au groupe à dégraissant nummulitique originaire des environs de Noyon. Trois autres présentent une pâte grise calcaire, dite dans la tradition locale « limoneuse », pour laquelle une origine dans le Noyonnais avait été un temps envisagée (Dubois & Binet 1996). L'étude par V. Bourson des ateliers de Béhéricourt, près de Noyon, montre en fait un répertoire de formes très différent (Dubois & Bourson 2001). Cette hypothèse est donc aujourd'hui remise en question. La provenance des autres groupes reste à déterminer ; des échantillons de pâtes ont été prélevés, et ce sera l'un des enjeux des prochaines années que de localiser les ateliers qui contribuent de façon minoritaire à l'approvisionnement de la ville.

Autres céramiques communes

La plupart des céramiques communes qui ne sont pas destinées à un usage au feu ont été réalisées avec des argiles calcaires, et cuites en atmosphère oxydante (mode A). C'est le cas des mortiers, des cruches et de certaines des bouteilles, des pots de stockage et de plusieurs couvercles. Les potiers de Noyon (ou du Noyonnais) sont en ces matières les principaux fournisseurs de la ville, et ont réalisé 40 des 47 récipients présentés ici, soit 85 % du marché.

Les mortiers, au nombre de 22, sont tous originaires du Noyonnais. Ils appartiennent à quatre types différents, marquant ainsi la transition entre les deux formes du Ier siècle et les deux formes principales des IIe et IIIe siècles. Les formes anciennes sont des dérivées tardives des mortiers à bord en bandeau (n° 73-75), et ceux dotés d'une longue collerette pendante, de type Gillam 238 (n° 76-77), deux formes qui disparaissent dans les premières décennies du IIe siècle. Une version à collerette plus courte, dite Bushe-Fox 22-30, connue en petite quantité depuis l'époque flavienne, prend ici son essor, avec sept exemplaires (n° 78-80), et sera l'un des standards locaux durant toute l'époque antonine. La quatrième forme est constituée de récipients dont la lèvre forme un bourrelet plus ou moins arrondi sous un demi-rond (n° 81-82) ; inconnue auparavant, cette variante semble avoir eu une vie très courte, et correspondrait au prototype qui conduit au mortier Gillam 250 abondamment diffusé à partir des années 120/140.

Dix des douze cruches proviennent également des ateliers du Noyonnais, avec le répertoire des formes en usage depuis le milieu du Ier siècle. Trois bouteilles à décor peigné sur l'épaule (n° 88-89) s'y ajoutent, imitations de celles réalisées en *terra nigra* dans la même zone de production. Les deux autres cruches présentent des formes étrangères au répertoire régional à cette époque : une cruche à bec tréflé (n° 72) en pâte claire fine, lissée en surface (apport champenois ou bourguignon ?), et un récipient à long col tubulaire qui s'apparente davantage à une lagène qu'à une cruche. Sa provenance reste à déterminer, comme celles d'un petit « bol » (n° 91) et d'une série de couvercles à bord plat (n° 92).

CONCLUSION

Le dépotoir 30025 paraît donc bien représentatif des évolutions qui marquent le service de table au cours de la période 90-120 dans tout le nord-ouest de la Gaule : apparition de nouvelles sources d'approvisionnement en céramique fine, Gaule Centrale pour les sigillées, Gaule de l'Est pour les productions engobées ; marginalisation de catégories céramiques désormais démodées, *terra nigra* et vaisselle dorée.

Les céramiques communes montrent en revanche peu d'évolution par rapport à la période précédente, hors l'évolution morphologique des mortiers de cuisine. On retiendra la présence dans cet ensemble d'une marmite basse à pâte brune, qui appartient à une tradition totalement étrangère à la région, et pour laquelle on soupçonne un apport depuis le plateau suisse ou ses abords.

Céramiques du dépotoir PDS 30025 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	161	*4,6*	57	*10,3*	5,70	*8*	
- 3 assiettes Drag. 15b1							
- 19 assiettes et plats Drag. 18b et 18R							1-2
- 11 coupes Drag. 27							3
- 2 coupes Drag. 33							4
- 3 coupes Drag. 35							
- 6 assiettes Drag. 36							5-6
- 1 coupe Ve. C1							
- 1 assiette Ve. C2							7
- 3 coupes et assiettes Ve. D1 ou D2							8
- 1 coupe Drag. 44a							9
- 2 gobelets Déch. 67							10
- 3 bols moulés Drag. 37a							11-12
- Estampilles de Calvinus, Censor,]AM, Mercator et spirale							13-18
	5	*0,1*	4	*0,7*	0,20	*0,3*	
- Sigillée du Centre (Les-Martres-de-Veyre) :							19
- 2 coupes Drag. 27							
- 1 coupe Drag. 35							
- 1 assiette Drag. 36							
- Céramique fine engobée :							
- 3 gobelets sablés de Cologne	11	*0,3*	7	*1,3*	0,27	*0,4*	
- 1 gobelet sablé à dépressions de Cologne ?							20
- 2 gobelets sablés de Gaule Centrale							21
- 1 gobelet à décor en épingles de Gaule Centrale							
- Céramique dorée au mica :							
- 4 bols DOR.2.15 (LRDV B)	17	*0,5*	8	*1,4*	0,89	*1,2*	
- 1 forme haute indéterminée (LRDV B)							22-23
- 1 couvercle (pâte beige calcaire avec sable fin et nodules calcaires)							24
- 2 couvercles (pâte calcaire grise à bords orangés, avec sable fin et nodules calcaires)							25
- Céramique marbrée peinte :	1	*0,02*	1	*0,2*	0,09	*0,1*	
- 1 assiette Drag. 36							26
- Céramique fine régionale :	42	*1,2*	6	*1,1*	1,01	*1,4*	
- 3 gobelets à décor clouté à la barbotine							27
- 1 pot globulaire à bord en gouttière							28
- 2 gobelets indéterminés							
- Céramique noire lustrée, première génération :	2	*0,05*	2	*0,4*	0,08	*0,1*	
- 2 couvercles							
- *Terra nigra* champenoise :	27	*0,8*	7	*1,3*	1,12	*1,6*	
- 2 assiettes A42							29
- 1 coupe C13.1							30
- 3 coupes B1.1							31-32
- 1 coupe B1 à fond ombiliqué et collerette guillochée							33
- *Terra nigra* du Noyonnais :	194	*5,6*	18	*3,3*	2,09	*2,9*	
- 1 tonnelet P22							34
- 7 gobelets biconiques P54							35
- 2 pots P36/P37 (Amiens 39 et 40B)							36
- 1 pot ovoïde à lèvre étirée vers le haut							37
- 7 bouteilles BT 10 (Amiens 48B)							38
- Tonnelet beige du Vermandois (?) :	12	*0,35*	3	*0,6*	0,84	*1,2*	
- 3 tonnelets P22							

Céramiques du dépotoir 30025 (suite) :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	21259	*61*	318	*58*	39,44	*55,5*	
- 42 assiettes Bayard 14 et variantes							39-45
- 103 bols carénés Bayard 16							46-47
- 2 bols à profil en S							48-49
- 1 bol à lèvre horizontale rectangulaire							
- 154 gobelets Bayard 25a							50
- 3 gobelets miniatures Bayard 27							51
- 2 pots à cuire Bayard 32							52
- 3 couvercles à lèvre horizontale							53
- Céramique à dégraissant nummulitique (Noyonnais ?) :	9	*0,3*	3	*0,6*	0,08	*0,1*	
- 1 bassin à bord en marli CDN 1.5							
- 1 pot à bord en gouttière CDN 1.7							54
- 1 pot ovoïde CDN 1.8							
- Pâte grise sableuse calcaire dite « limoneuse » :	24	*0,7*	3	*0,6*	0,3	*0,4*	
- 1 gobelet à décor clouté							
- 2 couvercles							55-56
- Autres productions communes sombres :	25	*0,7*	10	*1,1*	0,35	*0,4*	
- 1 plat à lèvre horizontale en pâte grossière							57
- 1 petit *dolium* à pâte grossière							
- 1 bouilloire à bec tréflé							58
- 1 forme haute indéterminé en pâte kaolinitique et surface fumigée							
- 5 vases indéterminés, pâtes différentes							
- 1 pot ou écuelle à col concave non tourné							
- Céramique à enduit rouge pompéien :	169	*4,8*	35	*6,5*	3,89	*5,5*	
- 1 plat Blicquy 5 (Gaule Centrale)							59
- 1 couvercle Peacock 11 (Gaule Centrale)							60
- 9 plats Blicquy 1 dont quatre à enduit blanc (LRDV B)							61-63
- 1 plat Blicquy 2 (LRDV B)							64
- 7 plats Blicquy 5 (LRDV B)							65
- 13 couvercles à bord triangulaire ou en poulie (LRDV B)							66-69
- 1 plat Bayard 1a (LRDV A)							
- 1 couvercle (pâte beige calcaire)							
- 1 couvercle (pâte beige, dégraissant sableux)							
- Céramique commune claire culinaire :	1	*0,02*	1	*0,2*	0,1	*0,1*	
- 1 plat à lèvre pendante en crochet, à pâte brune, type Avenches 209							70
- Céramique claire fine lissée :	5	*0,14*	2	*0,4*	0,37	*0,5*	
- 1 bol à panse hémisphérique et colerette							71
- 1 cruche ou bouilloire à bec tréflé							72
- Céramique commune claire du Noyonnais :	568	*16,3*	40	*7,3*	11,67	*16,4*	
- 4 mortiers à bord en bandeau							73-75
- 7 mortiers Gillam 238							76-77
- 7 mortiers Bushe-Fox 22-30							78-80
- 4 mortiers à bord en bourrelet arrondi							81-83
- 1 cruche trapue à deux anses							84
- 7 cruches à double lèvre							85-86
- 1 cruche de stockage à double lèvre							
- 1 cruche à lèvre cannelée							87
- 3 bouteilles imitant la *terra nigra* BT 10							88-89
- 4 pots à miel à lèvre arrondie							90
- 1 pot à appendices de fixation							
- Autres céramiques claires :	5	*0,14*	5	*1*	0,5	*0,7*	
- 1 bol à lèvre triangulaire							91
- 1 lagène à col tronconique							
- 3 couvercles							92
- Amphores (*cf.* E. Marlière) :	80	*2,3*	15	*2,7*	2,22	*3,1*	
- Gauloises, Dressel 2/4, 20 et 28, carotte							
TOTAL :	**3487**	***100***	**550**	***100***	**71,21**	***100***	

Sigillée du Sud, groupe de La Graufesenque

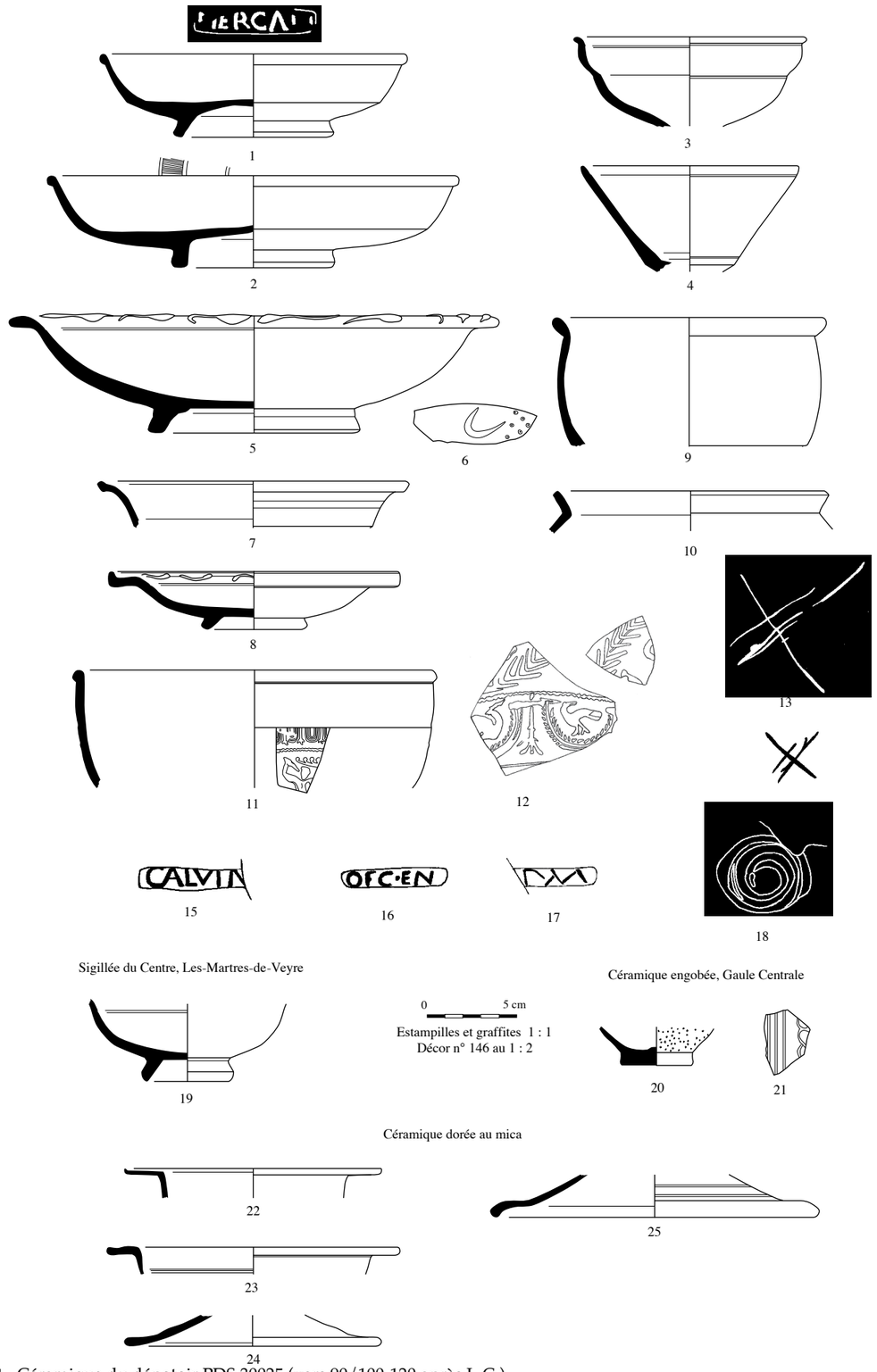

Sigillée du Centre, Les-Martres-de-Veyre

0 5 cm

Estampilles et graffites 1 : 1
Décor n° 146 au 1 : 2

Céramique engobée, Gaule Centrale

Céramique dorée au mica

Fig. 24 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

Céramique marbrée peinte

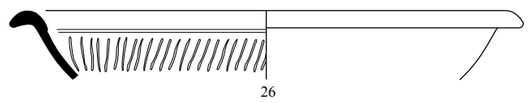

0 5 cm

Céramique fine régionale

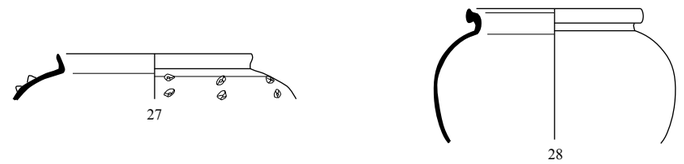

Terra nigra champenoise

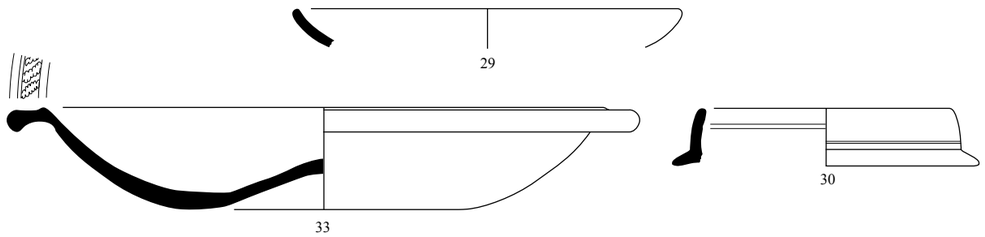

Terra nigra du Noyonnais

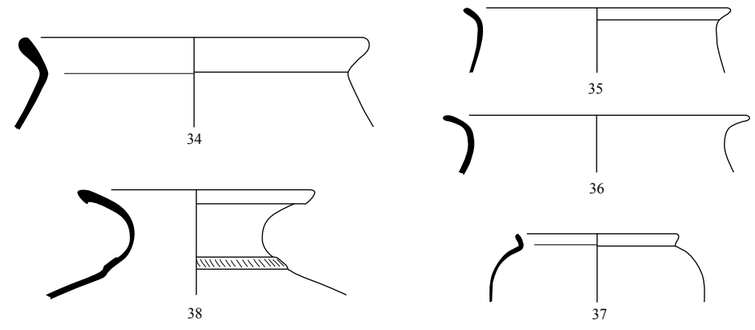

Céramique à dégraissant nummulitique, Noyonnais

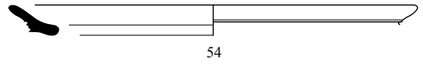

Céramique à pâte grossière graveleuse

Céramique commune sombre indéterminée

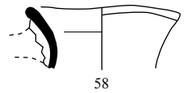

Céramique grise sableuse calcaire dite "limoneuse"

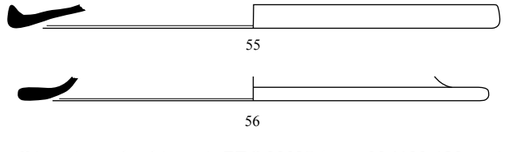

Fig. 25 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

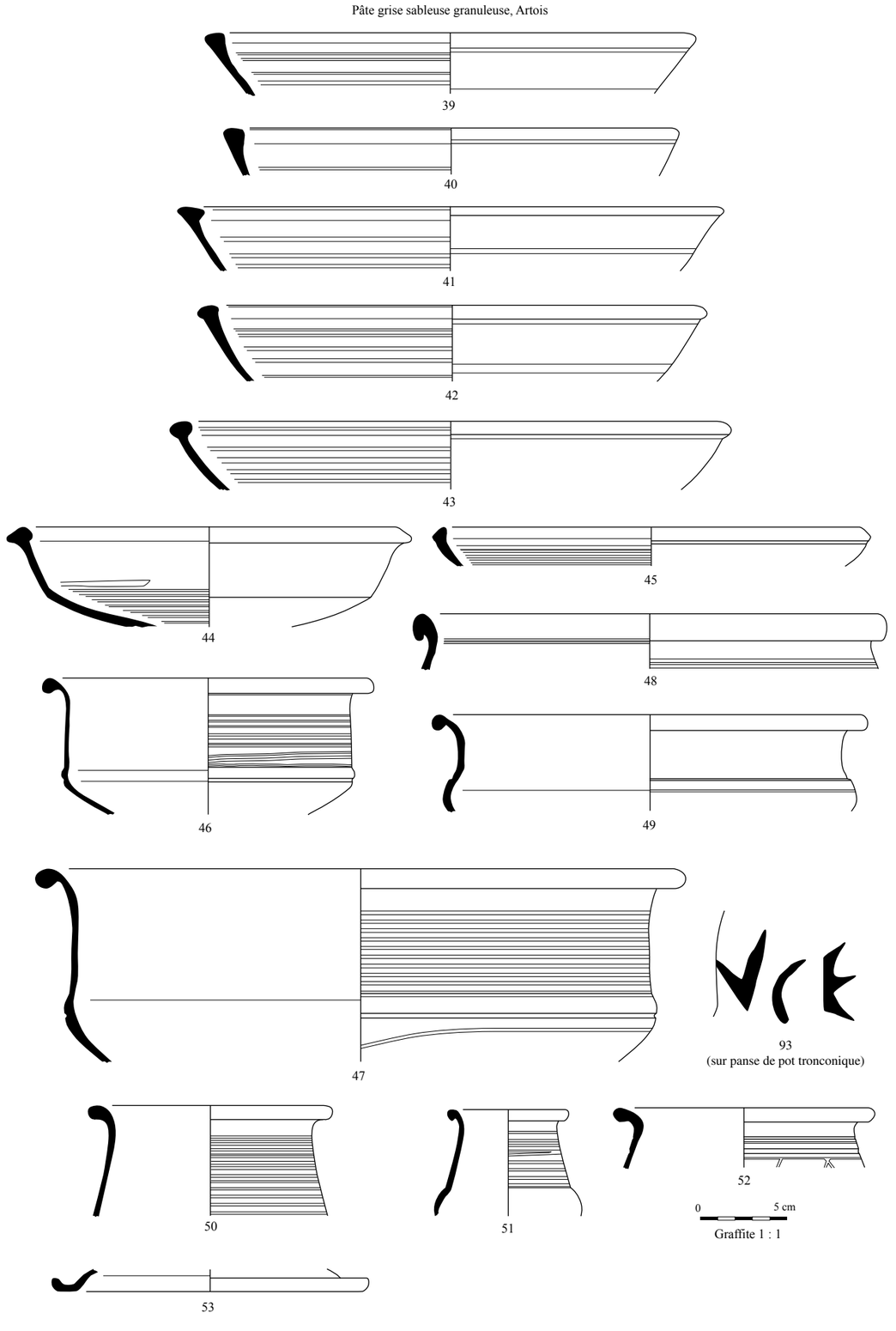

Fig. 26 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

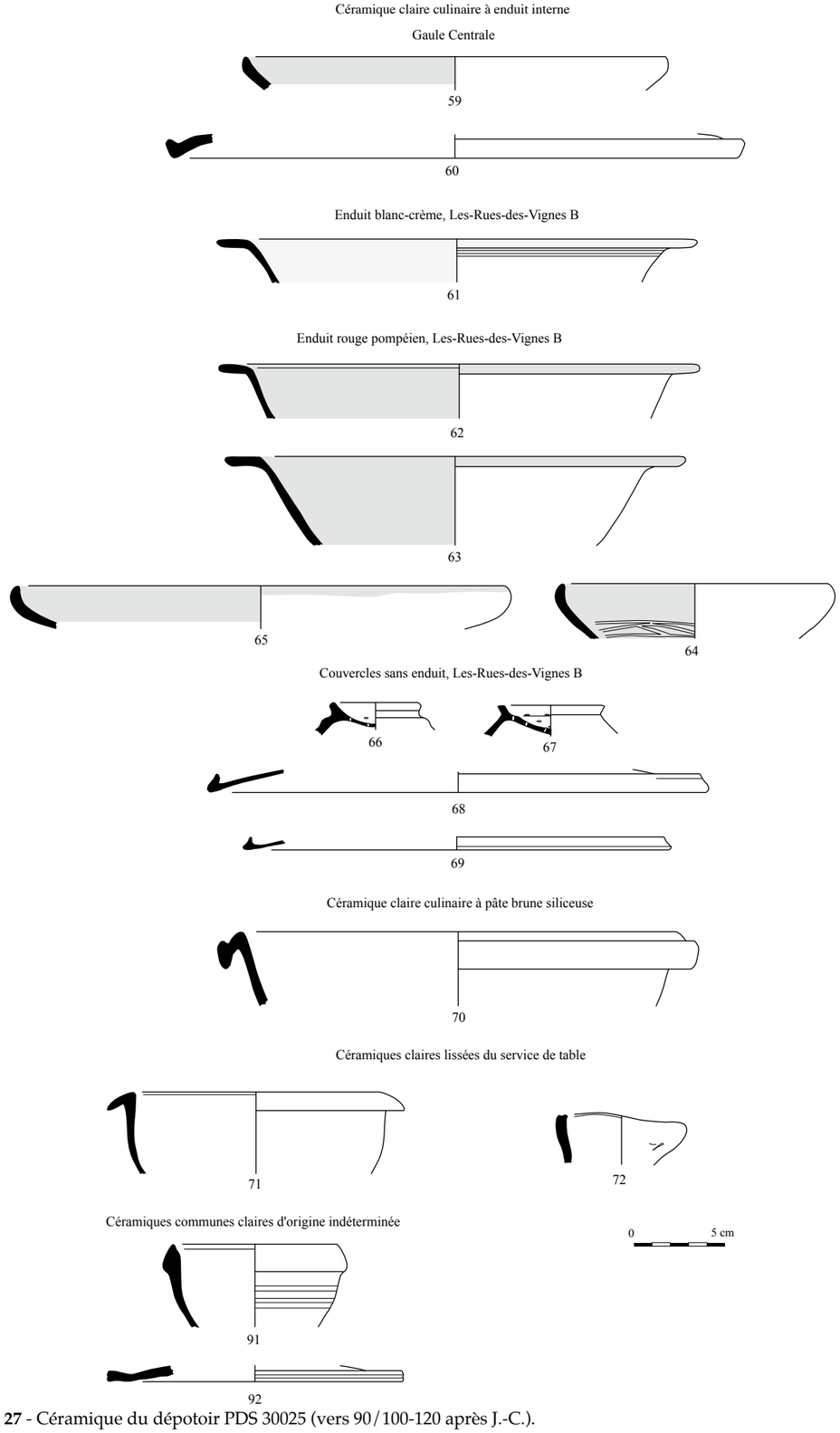

Fig. 27 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

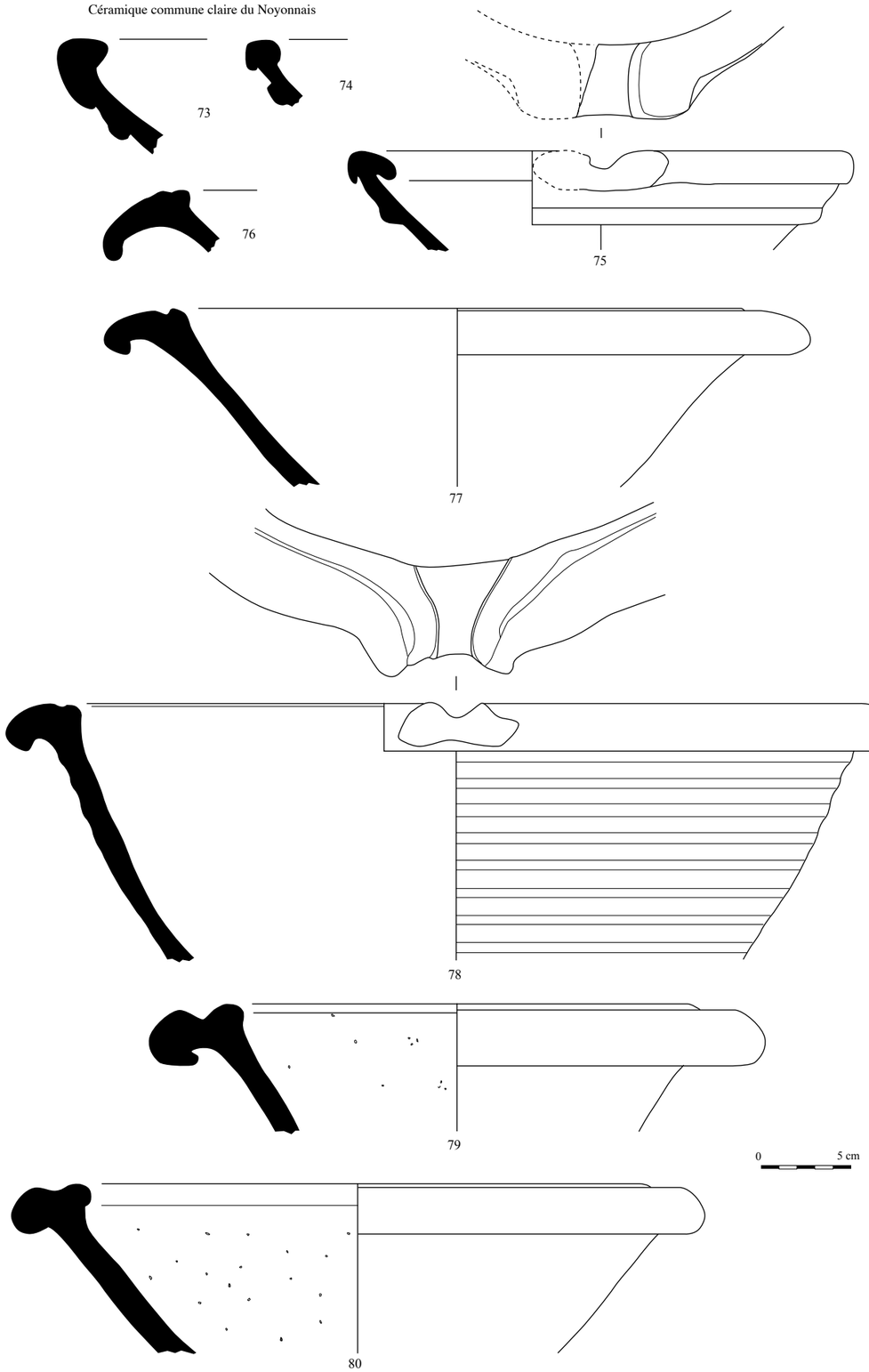

Fig. 28 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

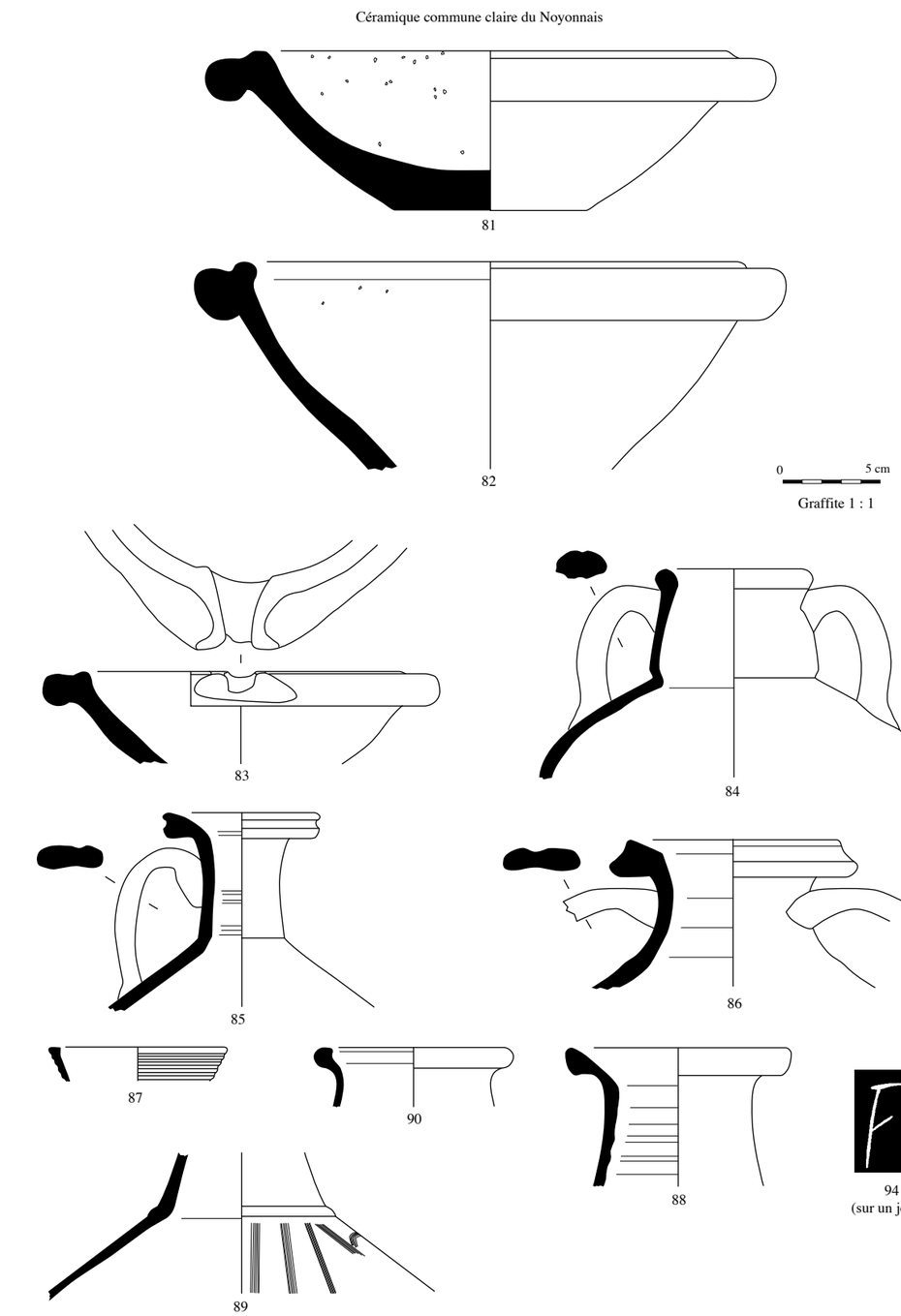

Fig. 29 - Céramique du dépotoir PDS 30025 (vers 90/100-120 après J.-C.).

CATALOGUE DU PETIT MOBILIER DE LA MAISON 3
(Dominique CANNY & Annick THUET)

FOSSES D'EXTRACTION (milieu du Ier s. après J.-C.)

Domaine personnel

568 : fibule fragmentaire en bronze, type Feugère 14b1b, L. act. : 52 mm. Très corrodée. Arc rectiligne légèrement plus large à la tête qu'au pied, aux bords latéraux concaves, et orné de cannelures peu visibles étant donné l'état de conservation (St.50069).

Domaine domestique

(569) : fond de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 56 mm. La pâte est beige et la surface brun-orangée (St.50069).

ENTRE ÉTAT I ET « PRÉ-*DOMUS* »
(milieu du Ier s. après J.-C.).

Domaine domestique

(570) : cuillère fragmentaire en bronze étamé, type *cochlear*, L. act. : 28 mm, ø cuilleron : 26 mm. Le cuilleron est de forme circulaire, non rabaissé (C.70147).

(571-572) : 2 clous en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire, L. act. : 20 mm ; L. act. : 26 mm (St. 51044).

(573) : rondelle percée dans une tôle de bronze, ø act. : 11 mm (St.51044).

Domaine social

574 : jeton en os, type Béal A XXXIII,4, ø : 12,5 mm x 12 mm, ép. : 1,5 mm. L'objet, peu épais présente un petit trou central (St.51100).

SECTEUR 1, PÉRIODE 2 (80 - 110 après J.-C.)

Mise en place (80 après J.-C.)

Domaine domestique

(575) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et petite tige de section quadrangulaire, ø act. : 20 mm (St.51097).

(576) : manche de cuillère en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 61 mm (St.51043).

Domaine social

(577) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte claire, ø act. : 40 mm (C.51043).

Occupation (80-110 après J.-C.)

Domaine personnel

578 : cure-ongle en bronze, type Crummy 2b. L. : 45 mm, l. max. : 5 mm. Objet à anneau de suspension non articulé, coulé d'une seule pièce et plus fin que la tige. Tige de section quadrangulaire épaisse dans son tiers supérieur puis plate à bords convexes et à extrémité bifide (St.51041).

Domaine domestique

(579) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse, ø : 19 mm (St.51041).

580 : clou en bronze, L. act. : 12 mm, ø act. : 33 mm. Clou à large tête circulaire plate, décorée de trois incisions concentriques et tige de section quadrangulaire (St.51041).

(581) : tige de clou en bronze de section rectangulaire, L. act. : 45 mm (St.51041).

(582)-583 : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 28 mm, ø : 28 mm ; L. : 25 mm, ø : 24 mm (St.51041).

SECTEUR 1, PÉRIODE 3 (80 - 110 après J.-C.)

Mise en place (80 après J.-C.)

Domaine personnel

584 : fibule en bronze, type Feugère 14a, L. : 38 mm. Ressort à six spires et corde externe. Arc triangulaire fin (C.51087).

Abandon (100/110 après J.-C.)

Domaine personnel

(585) : extrémité olivaire de spatule en bronze à tige de section circulaire, L. act. : 22 mm, ø tige : 1 mm (St.51084).

SECTEUR 1, PÉRIODE INDÉTERMINÉE
(entre 50/60 et 100/110 après J.-C).

Domaine personnel

586 : spatule en bronze, L. act. : 105 mm, ø tige : 2 mm. Spatule à cuilleron plat de forme losangique ou « en feuille » à pointe émoussée. Jonction cuilleron-tige ornée d'un petit balustre encadré d'une moulure de part et d'autre. Tige facettée de section hexagonale à extrémité en olive. Spatomèle non recensé par Riha mais parallèle à Colchester (Crummy, 1992, n° 97) (C.51143).

Domaine économique

587 : ébauche tournée en os, type Béal B IIb, L. : 53 mm. L'objet s'apparente par la forme à une petite épée. Le corps dressé par facettes régulières s'affine lentement vers l'extrémité sciée. À l'opposé, la tige au diamètre très réduit se termine par une petite boule pointée (St.51058).

(588) : ébauche en os, type Béal A IIIb, de section grossièrement circulaire, L. : 45 mm (St.51058).

Domaine social

589 : boucle de ceinture en bronze, dim. act. : 47 mm x 26 mm. Boucle semi-circulaire, de section ronde, à extrémités circulaires aplaties et à traverse goupillée de section ronde supportant un ardillon de forme trapézoïdale à base étroite (Unz & Deschler-Erb 1997, n° 1918 et 1924 ; Boube-Picot 1994, n° 75) (C.51138).

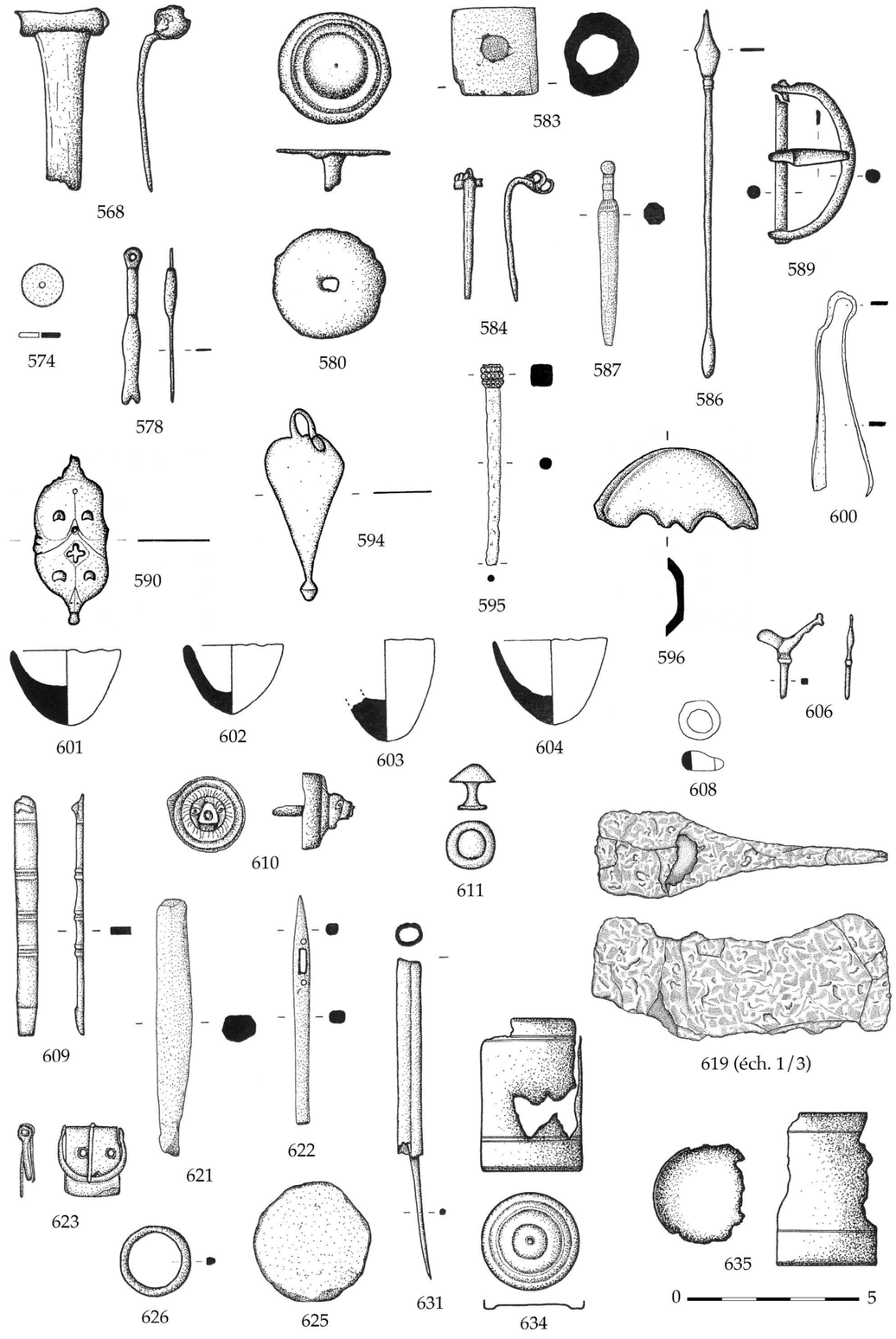

Fig. 30 - Petit mobilier de la maison 3.

590 : pendant de harnais en bronze, L. act. : 48 mm, l. max. : 23 mm. Tôle de bronze en forme de 8 qui s'affine à une extrémité en un fil replié sur lui-même pour former la bélière de suspension solidaire. Le décor est composé de fines lignes pointillées formant deux peltes stylisées. Chacune possède un motif ajouré de deux demi-lunes. Au centre, une loge en croix était incrustée d'émail jaune. L'extrémité terminale est bouletée (Unz, & Deschler-Erb 1997, n° 1555-1556) (St. 51058).

Domaine divers

(591) : anneau simple en bronze de section triangulaire, ø ext. : 22 mm, ép. : 3 mm (C.51139).

(592) : tige en bronze de section circulaire aux extrémités fragmentées, L. act. : 58 mm (C.51138).

SECTEUR 2 (50/60 - 100/110 après J.-C.)

Mise en place (50/60 après J.-C.)

Domaine économique

(593) : aiguille en os brisée à la base du chas, L. : 79 mm. Le corps, de section ovale au sommet et circulaire vers la pointe, est grossièrement poli (C.70198).

Domaine social

594 : pendant de harnais en bronze, type Bishop 5e, L. act. : 56 mm, l. max. : 23 mm. Extrémité terminale conique. Crochet de suspension plié (Bishop 1998, p. 107-108) (C.61385).

Occupation (50/60 - 100/110 après J.-C.)

Domaine personnel

595 : épingle à cheveux fragmentaire en bronze étamé, type Riha 22, L. act. : 58 mm. De section circulaire, la tige est surmontée d'une tête de section quadrangulaire constituée de trois plateaux séparés les uns des autres par une fine gorge ; chacun d'eux est orné de fines incisions transversales (C.70229).

Domaine domestique

596 : pied de casserole en bronze, en arc de cercle, en forme de pelte et à extrémités bifides, dim. act. : 47 mm x 24 mm. Pied applicable par soudure sur le fond externe des casseroles (Fauduet 1992, n° 42-44 ; Feugère 1994, n° 19-20 ; Feugère 1997b, n° 5 ; Tassinari 1975, n° 31-34) (C.60744).

Domaine social

(597) : jeton en os, type Béal A XXXIII,3, ø : 19 mm, ép. : 4,5 mm (C.62125).

Domaine divers

(598) : manche en bronze, L. act. : 85 mm. Tige de section circulaire fragmentée munie d'une extrémité coudée bifide (C.60744).

(599) : tige épaisse en fer de section circulaire aux extrémités fragmentées, L. act. : 194 mm, ø max. : 21 mm (C.70209).

Secteur 2, phase indéterminée

Domaine personnel

600 : pince à épiler en bronze, type Riha variante G, L. act. : 59 mm. Extrémités des branches recourbées vers l'intérieur. Objet ployé (C.70300).

ENTRE PRE-*DOMUS* ET *DOMUS*
(Début du IIe s. après J.-C.)

Domaine économique

601-604 : 4 petits creusets en terre cuite grisâtre, H. : 22 mm, ø : 32 mm ; H. : 20 mm, ø : 29 mm ; H. : 30 mm, ø act. : 20 mm (creuset fragmenté) ; H. : 25 mm, ø : 34 mm. Petits creusets de forme ovoïde, obtenus à partir d'argile grise, repoussés au doigt dans une forme estampée sur un gabarit. Seul le creuset fragmenté n'a pas été employé (aucune trace de surchauffe). L'argile présente une vitrification interne et non externe indiquant que les creusets ont subi des chauffes qui n'ont pas excédé 700/800°. Découverts dans une zone perturbée, en remblai, ils proviennent de l'extérieur de la demeure (St. 61380). Des creusets similaires ont été découverts en Allemagne (Haffner 1954/1955, n° 11, Taf. 97). Creusets employés par les bijoutiers pour fondre des métaux précieux (or, argent) et façonner des bijoux à partir de petits lingots.

(605) : gobelet en terre cuite très fragmenté ayant servi de creuset, ø maxi. : 120 mm, H. supposée : 140 mm. Gobelet tronconique fermé, type Bayard 25b en pâte grise sableuse, enduit d'une recharge d'argile grise sans liant. Quelques traces de bronze oxydé sont visibles au fond du vase. La présence de nombreuses fissures sur la paroi témoigne de la fraîcheur du matériau au moment où l'ensemble a subi la chauffe. Le creuset, plus vitrifié vers le bas, indique que l'objet a été posé sur un petit foyer pour monter le métal en fusion. Le résultat n'aurait pas été probant puisque aucun niveau de fusion uniforme n'est visible ; seul subsiste un petit conglomérat de bronze (C.61404).

MAISON 3

ÉTAT IV (100/110 - 125/130 après J.-C.)

Mise en place (100 /110 après J.-C.)

Domaine personnel

606 : épingle à cheveux en bronze, type Riha 3, L. act. : 26 mm, ø tige : 3 mm. Tête de l'épingle représentant un coq stylisé. Il possède une petite tête surmontée d'une crête. Le cou est long et étroit. Le corps est petit et la queue en panache schématisé. Les pattes ne sont pas figurées. Le coq repose sur un petit cône duquel part la tige de section quadrangulaire (C.61389). Parallèles à Colchester (Crummy 1983, n° 501, Hawkes & Hull 1947, n° 21, aux Bolards (Sautot 1977, n° 9) ou à Autun (Autun 1987, n° 381f).

(607) : ligule fragmentaire en bronze, type Riha variante E, L. act. : 120 mm, ø tige : 3 mm, curette : 5 mm. Ligule à curette ronde et plate. Tige de section circulaire, renflée en son centre (C.51046).

608 : perle en verre bleu, ø act. : 12 mm, ép. act. : 5 mm (C.51012).

Domaine domestique

609 : applique décorative en bronze fragmentaire, L. act. : 69 mm, l. : 6 mm, ép. : 2 mm.Très corrodée. Plaque rectangulaire allongée, à extrémité arrondie, ornée de quatre séries de moulures transversales. L'absence de tenon de fixation au revers semble indiquer que la pièce était collée à un support (C.62110).

610 : clou à tête circulaire léontomorphe en bronze, ø : 22 mm, H. : 16 mm. La tête de lion en relief présente un mufle proéminent figuré par un triangle aux angles arrondis avec un point central. Les yeux en amande sont incisés. La crinière est représentée par une couronne d'incisions rayonnantes. La tige en fer est de section circulaire (C.51012). Un clou de même type a été découvert en Angleterre.

611 : bouton en bronze, ø act. tête : 13 mm ; ø du pied : 8 mm, H. : 13 mm. Bouton à tête conique et tenon de fixation triangulaire à tête plate (C.60555).

(612-613) : 2 clous à tête ronde pleine en bronze et tige de section circulaire, L. act. : 13 mm (C. 62117) ; L. act. : 14 mm (62120).

(614) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse, ø : 23 mm (C.62114).

(615) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire, ornée d'incisions concentriques, ø act. : 9 mm(C.51046).

(616) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire, ø : 16 mm (C.62098).

(617) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 41,5 mm, ø : 25,5 mm (C.51104).

(618) : pierre à aiguiser, de section ovalaire, L. act. : 92 mm, l. : 33 mm. Les deux extrémités sont brisées (C.51104).

Domaine économique

619 : hache en fer, L. act. : 171 mm, ø douille : 30 mm. Très corrodée. La lame rectangulaire coudée présente un tranchant légèrement bombé. La douille d'emmanchement est de forme quadrangulaire. L'extrémité du tranchant est hémisphérique (C.51077).

(620)-621 : 2 ébauches en os, type Béal A IIIb, L. : 52,5 mm (C.62114) ; L. : 74 mm (C.62098).

622 : aiguille en os, type Béal A XIX,9, L. act. : 66 mm (C.62122).

Domaine social

623 : boucle en bronze, dim. max. : 20 mm x 21 mm. Boucle semi-circulaire, de section ronde, à extrémités circulaires aplaties, où s'insère la tige ronde, au centre de laquelle est fixé un ardillon filiforme. (C.62117). Ces boucles servent à relier les plaques d'une cuirasse segmentée entre elles (Deschler-Erb & Peter 1991, n° 9 à 11 ; Unz & Deschler-Erb 1997, n° 732-790).

(624) : jeton en os, type Béal A XXXIII,6, ø : 16 mm, ép. : 2,5 mm. L'objet est enduit d'une couleur rosée, présente au niveau des gorges et de la dépression centrale (C. 60614).

625 : jeton en terre cuite, découpé dans une paroi de vase en pâte claire, ø : 34 mm (C. 51014).

Domaine divers

626 : anneau simple en bronze, de section en D, ø. ext. : 20 mm, ép. : 2 mm (C.51104).

(627) : anneau ouvert en bronze, de section quadrangulaire, orné d'une gorge centrale sur le diamètre externe, ø ext. : 32 mm ; ép. : 3 mm (C.51012).

(628) : fine plaque en bronze fragmentée et corrodée, dim. : 36 mm x 16 mm (C.62114).

(629) : objet en bronze, L. : 41 mm. Tôle de bronze enroulée de forme conique. La base est ouverte et circulaire, l'autre extrémité, fermée, s'achève en pointe (C.62098).

(630) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 60,5 mm. La pointe est longue et fine (C.62119).

Domaine indéterminé

631 : cylindre creux en bronze, muni d'une tige pointue, de section circulaire, rentrée par force à l'intérieur, L. act. du tube : 58 mm, ø du tube : 7 mm, L. totale : 92 mm (C.62105).

État IV, mise en place probable

Domaine domestique

(632) : cuillère en os, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 72 mm. Le manche se prolonge sous le cuilleron par une pointe triangulaire longue (C. 70314).

Domaine social

(633) : jeton en os, type Béal A XXXIII,3, ø : 18 mm, ép. : 3,5 mm (C.70314).

Occupation (100/110 - 125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

634-635 : 2 boîtes à usage médical en bronze argenté, H. : 44 mm, ø : 28 mm. L'une d'elles est plus fragmentée que l'autre. Boîtes tubulaires, dont les bords sont soulignés de deux fines rainures incisées. Les corps et les fonds sont décorés de cercles concentriques. (C.51005). Ces boîtes seraient vouées à stocker les poudres destinées aux préparations pharmaceutiques. Facilement empilables, elles permettaient de ne pas mélanger les poudres entre elles, de les tenir à l'abri et de préserver leurs propriétés (*Archéologie et médecine* 1987, p. 424, fig. 5).

636 : couvercle de boîte tubulaire en bronze, à profil en assiette, percé au centre, ø act. : 32 mm (C.51005).

637 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,8,

L. act. : 83 mm. La tête est en forme de bulbe (C. 60566).

Domaine domestique

(638-640) : 3 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 1, L. act. : 89 mm, ø : 21,5 mm ; L. act. : 63 mm, ø : 22,5 mm, (3 filets) ; L. : 44 mm, ø : 20 mm, (6 filets) (C.51005).

(641-642) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 34 mm, ø : 22,5 mm ; L. : 28,5 mm ; ø : 22 mm (C.51005)

Domaine économique

643 : outil fragmentaire en bois de cerf, L. : 143 mm. Les deux extrémités sont brisées. L'objet a été façonné à partir du mairain et de l'andouiller central d'un bois de cerf, obtenant ainsi une forme très arrondie. Dégrossi par facettes, l'outil présente encore des traces de perlure au niveau de l'andouiller. Une perforation transversale de forme conique est placée au centre du mairain. La fonction de cet outil est difficile à déterminer (C.63011).

Domaine divers

(644) : fiche en bronze, L. : 40 mm , ø de la tête : 15 mm. Tige filiforme repliée sur elle-même formant un anneau à la tête. La section de la tête est en D. L'extrémité finale de la tige, de section quadrangulaire, est fragmentée (C.51005).

État IV, occupation probable

Domaine domestique

(645) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 31,5 mm, ø : 20,5 mm (C.70311).

État IV, phase 1, occupation

Domaine domestique

(646) : clou à tête ronde pleine en bronze et tige de section circulaire, L. act. : 20 mm (St. 51067).

Domaine divers

(647) : plaque grossière en fer de forme rectangulaire, fragmentée et corrodée, dim. act. : 117 mm x 26 mm (C.51068).

État IV, phase 1, abandon

Domaine personnel

648 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. act. : 45 mm. Très corrodée (St. 51095).

Domaine domestique

(649) : fragment de lame de couteau en fer, L. act. : 94 mm, l. : 23 mm (St.51095).

650 : élément de charnière en os, type Béal A XI,1b, L. : 57 mm, ø : 19 mm, 6 filets (St.51068).

(651) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 22,5 mm, ø : 21 mm (St.51068).

Domaine social

652 : 1 jeton en os de couleur noire, type Béal A XXXIII,4, ø : 19 mm x 19,5 mm ; ép. : 3 mm. Le jeton, percé en son centre, semble noirci au feu. S'agit-il d'un élément de collier ou d'une pièce de jeu ? (St.51067).

État IV, phase 2, occupation

Domaine divers

(653) : fragment de tige en bronze, de section circulaire, dont l'extrémité est pointue, L. act. : 130 mm (St.51075).

Abandon (125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

(654) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX,3, L. act. : 37 mm (C.60624).

Domaine domestique

(655) : clef en fer, L. act. : 140 mm Très corrodée (C.51000).

(656) : élément de charnière en os, type Béal A XI,2, L. : 25,5 mm, ø : 18 mm (C.51000).

657-(658) : 2 pierres à aiguiser, L. act. : 118 mm, l. : 23 mm ; L. : 67 mm, l. : 27 mm (C.51000).

Domaine économique

659 : fusaïole en pierre calcaire tendre, ø act. : 65 mm, ép. : 22 mm. Le trou central, très large (ø : 14 mm), est en double cône (C.51000).

Domaine social

(660) : style en fer, L. 124 (C. 51000).

661 : fragment de statuette en terre cuite grise, représentant la partie arrière d'un enfant tireur d'épine (fig. 31), L. act. : 95 mm, l. : 75 mm. Le dos, la jambe et le pied gauche sont conservés ainsi que la main gauche posée sur la cheville. L'enfant est nu. Un décor, composé d'une bande oblique plus foncée que la pâte, orne la partie supérieure du dos. Un morceau du socle est conservé. (C. 51000).

(662) : fragment de socle en terre blanche dite de l'Allier de forme quadrangulaire, L. act. : 42, H. act. : 24 mm (C. 51000).

Domaine divers

(663) : plaque en fer rectangulaire, aux extrémités fragmentées, dim. act. : 150 mm x 175 mm (C.50023).

(664) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 55,5 mm (C. 70147).

ÉTAT V (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Mise en place (125 /130 après J.-C.)

Domaine personnel

665 : fibule en bronze, type Feugère 26e, L. act. : 35 mm. L'arc est semi-circulaire crénelé, à motif à

Fig. 31 - Fragment de statuette en terre cuite (n° 661) représentant la partie arrière d'un enfant tireur d'épine - maison 3, c. 51000, destruction de l'état IV, vers 125/130 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc* Jeanneteau*).*

trois branches formant quatre triangles ajourés et ornés aux angles d'anneaux à l'origine émaillés. Le pied est triangulaire ajouré et crénelé, également orné d'anneaux aux angles. Production rhénane (C.60582).

666 : cure-ongle en bronze, type Crummy 2a. L. act. : 67 mm, l. max. : 8 mm. Cure-ongle à anneau remplacé par un petit cylindre percé et orné de deux cannelures concentriques. La jonction anneau-tige en forme de balustre, est encadrée de part et d'autre par une paire de moulures transversales. La tige, de section losangique, est de forme ovale dans sa partie supérieure, puis rectiligne. La pointe est à extrémité bifide (C.70099).

667 : perle en os de section hexagonale, verdie par le bronze, L. max. : 9,5 mm, ép. : 7,5 mm. La base inférieure est droite. La base supérieure est oblique. Une tige en bronze de section circulaire lui était associée. Parallèles à Fesques (Dubois-Thuet 1998, n° 301-61) et à Augst (Deschler-Erb 1998, n° 3960-3961) (St.51103).

668 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. : 85 mm (C.50057).

669 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 56,5 mm (St.60867).

670 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 99,5 mm. L'objet est de très belle facture (C.60522).

(671)-672 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 67 mm (C.50059), L. act. : 93 mm (C.50019). Les deux objets sont travaillés avec soin.

673 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 69 mm. La tête est très grossièrement façonnée. Le corps, après avoir été brisé, a été taillé en biseau puis repoli (C.50019).

Domaine domestique

674 : pêne de serrure en bronze, de forme rectangulaire, à perforation unique rectangulaire, L. act. : 72,5 mm, l. max. : 14 mm, ép. : 6 mm, perforation 8 mm x 14 mm. (C.50042).

Domaine économique

675-76 : 2 ébauches en os, type Béal A IIIa, L. : 60 mm ; L. : 87 mm (C.70189).

Domaine social

677 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 5, ø : 17,5 mm x 16 mm, ép. : 3 mm (C.70038).

Domaine divers

(678-679) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 40 mm ; L. act. : 65,5 mm (C.50019).

(680) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 38 mm (C.60522).

État V, mise en place probable

Domaine personnel

681 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. act. : 104 mm. La tête, au sommet en ogive est proéminente (C.60751).

Occupation (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Domaine personnel

682-(683) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 70 mm ; L. act. : 65 mm, le sommet est ogival (C.50055).

(684) : perle côtelée en pâte de verre, ø : 10 mm, ép. : 11 mm (C. 50033).

Domaine domestique

(685) : couteau à douille en fer, L. act. : 190 mm, l. : 45 mm. Large lame dont le dos est dans le prolongement de la douille (C.60970).

Domaine économique

(686) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 54,5 mm. La section est ovale sous le chas foré (C.50032).

Domaine divers

(687) : corps d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 79,5 mm. La pointe est arrondie (C.50055).

Abandon (175/200 après J.-C.)

Domaine personnel

688 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 77,5 mm. Aux deux tiers de l'objet, le corps s'affine très rapidement (C.50053).

689 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 123 mm. L'objet est de très belle facture. La pointe est biseautée (C.50052).

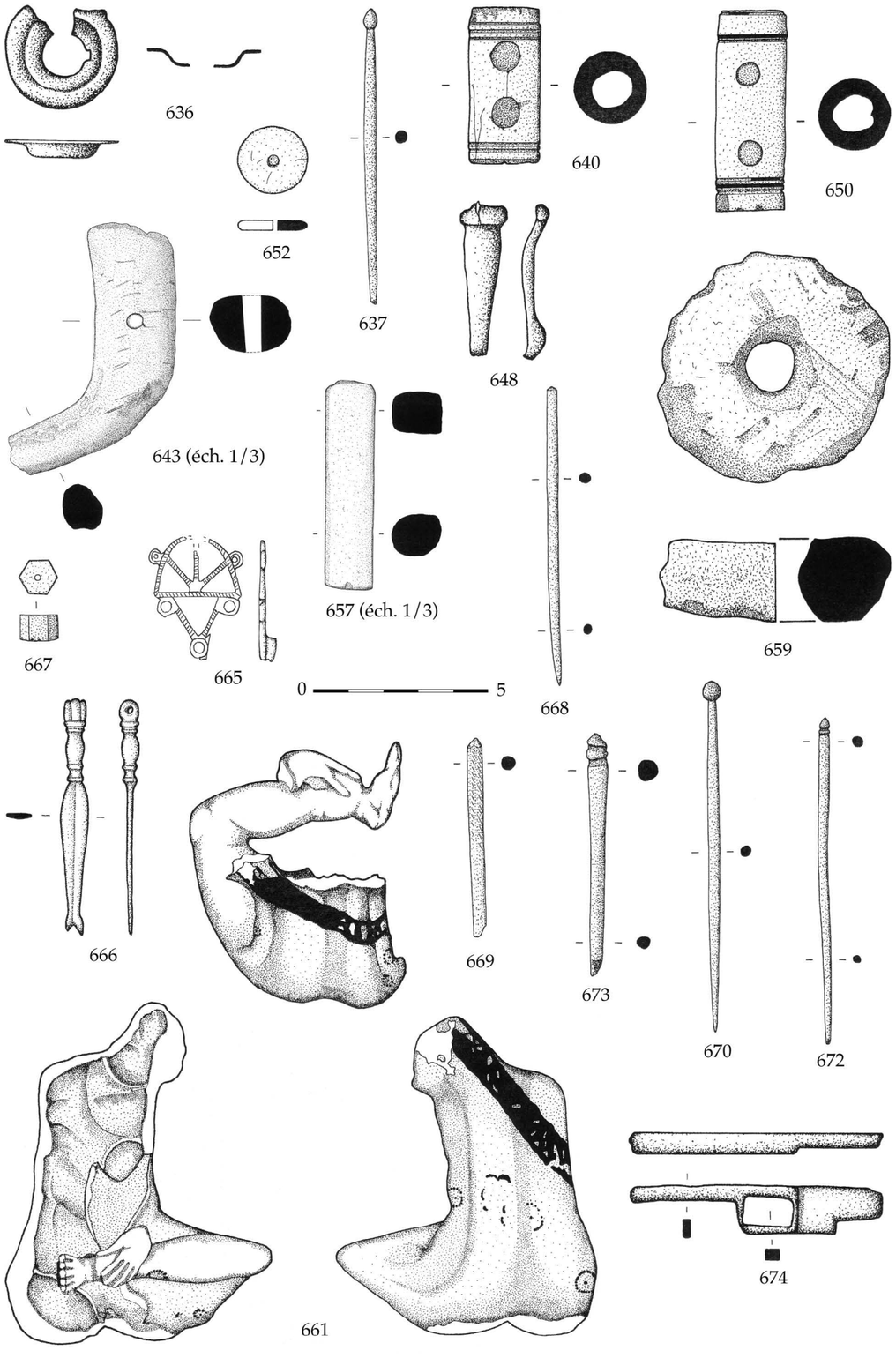

Fig. 32 - Petit mobilier de la maison 3.

Domaine divers

(690) : plaque en fer pliée en forme de U, dim. act. : 60 mm x 90 mm, l. : 46 mm. Très corrodée (C.50031).

(691) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 67,5 mm (C.50051).

ÉTAT VI (175/200 - 260/275 après J.-C.)

État VI possible

Domaine personnel

(692) : fibule en bronze non identifiable, L. act. : 35 mm. Fragmentée et corrodée (C.70005).

693 : bague en bronze, type Guiraud 2g, ø ext. : 18 mm, chaton : 9 mm x 2 mm, anneau fin, de section en D, aux épaules convexes, muni d'un chaton de forme ellipsoïdale à surface plate sans décor, aux épaules convexes (C.60618).

Domaine domestique

(694) : clou ou bouton en bronze, ø act. : 15 mm. La tête plate et circulaire est ornée d'incisions concentriques, avec tenon de fixation au revers (C.70005).

Domaine indéterminé

695 : objet en bronze, dim. : 11 mm x 9 mm. Tige munie d'une tête plate et circulaire, décorée au centre d'un ocelle encadré d'incisions rayonnantes. La tige coudée s'élargit en une barre transversale. Il pourrait s'agir d'un bouton de petite boucle (C.70005).

Mise en place (175/200 après J.-C.)

Domaine personnel

(696-701) : 6 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 37 mm (St. 498) ; L. : 60,5 mm (C.70034) L. : 63,5 mm (C.70034) ; L. : 85 mm (St.498) ; L. : 122,5 mm et L. : 129,5 mm (C.50043).

(702) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 41 mm (C.70034).

703 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 103 mm (St.498).

704 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. act. : 73 mm (St.447).

(705) : perle en pâte de verre incolore translucide, ø : 13 mm, ép. : 6 mm (C.494).

Domaine domestique

(706) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire, L. act. : 14 mm (C.50043).

(707) : fragment de plaque décorative de meuble en bronze, L. act. : 28 mm, l. act. : 23 mm. L'une des faces est ornée d'un bourrelet incisé transversalement (C.60581).

708 : lame d'une paire de forces en fer, L. act. : 133 mm, l. max. : 22 mm. Soie confectionnée dans l'axe du dos. Elle s'évase jusqu'au niveau du ressort. Tranchant rectiligne et pointe brisée (St.447).

709 : couteau pliant avec manche en os, virole en bronze et lame en fer, type Béal B XII, à décor zoomorphe. L. du manche : 79 mm, L. de la lame : 73 mm. Le manche est orné d'une patte de suidé traitée simplement, avec réalisme. La lame, à dos arrondi et pointe rabattue, est fixée au manche par une virole en bronze. Son oxydation a donné une couleur verdâtre à l'os (St.447). Un objet similaire a été découvert dans la maison 1 (n° 238).

Domaine économique

710 : aiguille en os, type Béal A XIX, 5, L. act. : 63,5 mm (C.70034).

(711) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 58 mm (C.70034).

Domaine social

712 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 20 mm, ép. : 2 mm (C.70034).

Domaine divers

(713) : anneau en fer, de section circulaire, ø ext. : 56 mm (St.447).

(714) : tige à crochet en fer, L. act. : 110 mm. Tige de section carrée avec une terminaison en crochet ; l'autre extrémité est fragmentée (St.447).

(715-716) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 62 mm C.50043) ; L. act. : 52,5 mm (St.447).

État VI, occupation probable (175/200 - 260/275 après J.-C.)

Domaine personnel

(717) : épingle à cheveux en os, fragmentaire, L. act. : 78,5 mm. La tête brisée présente un disque à sa base (C.512).

(718) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 74 mm (C.512)

État VI, mise en place ou occupation

Domaine personnel

(719) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. act. : 69 mm (C.455).

Domaine domestique

(720) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø act. : 8 mm, L. : 1,5 mm (C.454, in St.447).

Domaine divers

(721) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 52,5 mm. La pointe est longue et fine (C.454).

Abandon (260/275 après J.-C.)

Domaine social

722 : clou ou bouton en bronze, à tête circulaire plate, à bords rabattus et tenon de fixation au revers, ø act. : 17 mm, H. act. : 5 mm. La surface du bouton est munie de loges dans lesquelles subsistent des

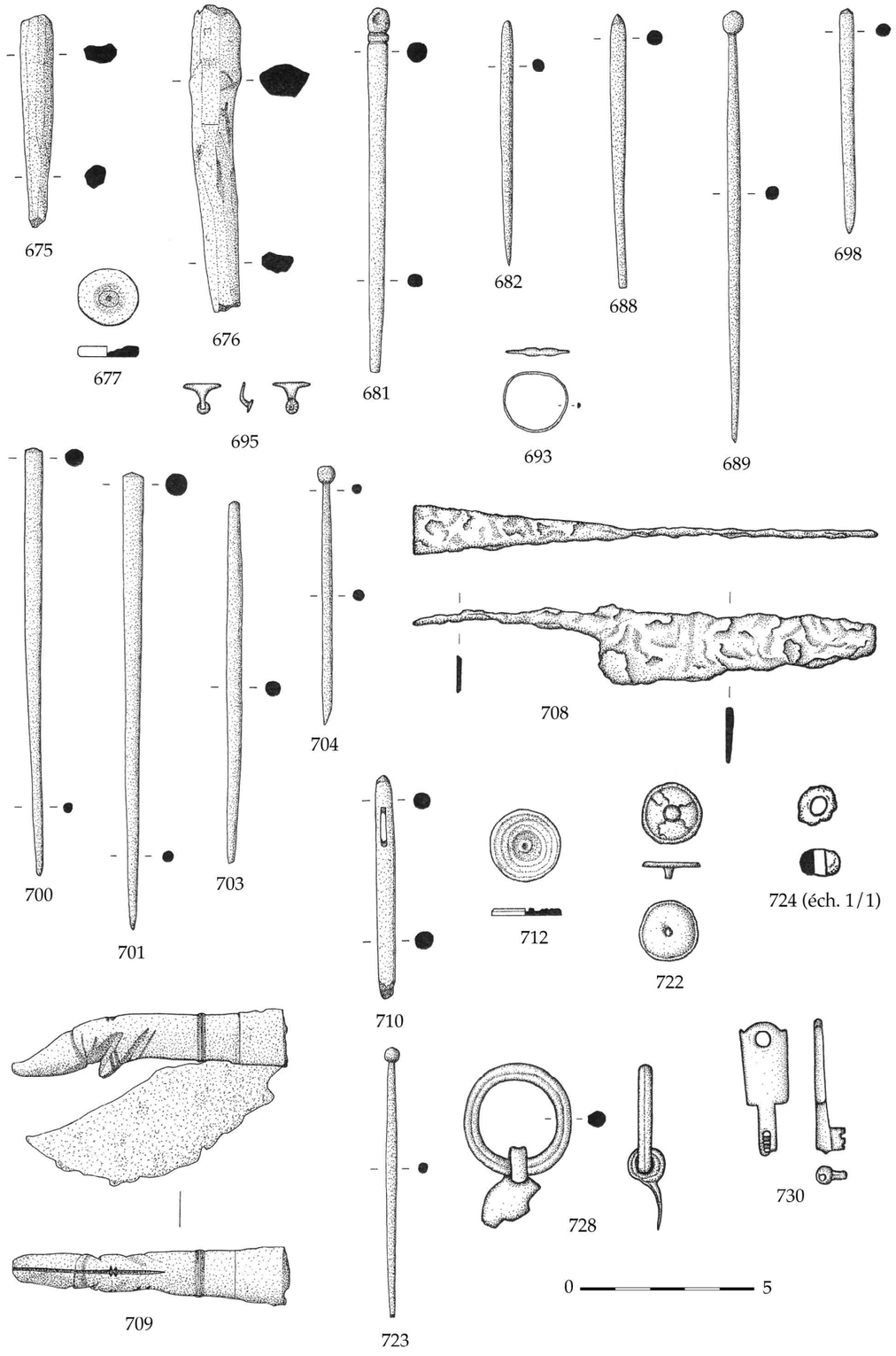

Fig. 33 - Petit mobilier de la maison 3.

traces d'émail de couleur jaune, bleu, verte et rouge. Elément de buffleterie (Fauduet 1992, n° 651-684) (C.468).

Abandon dans St. 60079

Domaine personnel

723 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 76 mm (St.60079).

724 : fragment de perle en pâte de verre bleu, ø act. : 7 mm, ép. act. : 5 mm (St. 60079).

Domaine domestique

725 : situle en bronze, (St. 600079 ; *cf. infra* Lebech).

726 : *askos* en bronze (St. 600079 ; *cf. infra* Lebech).

(727) : anse de bassin en bronze, ø ext. : 30 mm. Petite anse massive, en anneau, de section losangique. L'attache filiforme en tôle de bronze est repliée sur elle-même et passée autour de l'anneau (C.60070).

728 : anse de bassin en bronze, ø ext. : 31 mm, attache d'anse 30 mm x 2 mm x 1 mm. Petite anse massive, en anneau, de section ovalaire. L'attache en tôle de bronze est repliée sur elle-même et passée autour de l'anneau (Boucher 1971, n° 334-336 ; Sautot 1977, pl. XXVII, n° 1-3 ; Sedlmayer 1999, pl. 25 , n° 1 ; Feugère 1994, fig. 18, n° 52-53) (C.60070).

729 : cuillère en bronze, type *cochlear*, à cuilleron rabaissé en forme de bourse, L. act. 117. Le manche, rectiligne, est de section quadrangulaire. Petit décor incisé à la jonction avec le cuilleron (C.60079) (Feugère 1994, fig. 19, n° 80-81 ; Riha & Stern 1982, n° 236 à 267, 270).

(730) : clef à panneton à canon creux en bronze, L. act. : 38 mm. Clef à anneau, à embase massive rectangulaire, à bord supérieur arrondi, formant deux petits ergots et percé d'un trou circulaire. La tige, de section quadrangulaire, se termine par un panneton à trois dents. Cette clef fonctionne par rotation (C.60070).

731 : clef à embase léontomorphe en bronze et tige et panneton en fer, L. totale : 85 mm, L. embase : 52 mm x 12 mm x 12 mm, panneton : 20 mm x 13 mm (fig. 34). L'embase, de section quadrangulaire, présente une extrémité figurant une tête de lion stylisée. Les yeux sont marqués par une incision ovalaire ornée d'un point central. Le museau est proéminent et la gueule entrouverte. La crinière, en relief, est représentée par plusieurs incisions. La jonction tête-embase est soulignée par deux moulures et la base du manche par trois moulures. La tige en fer est terminée par un panneton rectangulaire coudé à angle droit, à trois dents marquées de croisillons (St.60079). Un exemplaire proche provient de Dury (Quérel & Feugère 2000, n° 53). Parallèles à Augst (Kaufmann-Hernimann 1977, n° 223 à 225).

(732) : petite clef en fer, L. act. : 80 mm. La tige, de section quadrangulaire, dont l'extrémité repliée sur elle-même forme l'anneau de suspension, est coudée. Le panneton manque (St.60079).

Fig. 34 - Clef (n° 731) à embase léontomorphe en bronze, tige et panneton en fer, retrouvée dans la cave de la *domus* dans un des rares niveaux d'incendie non remanié - maison 3, st. 60079, destruction de l'état VI, vers 260/275 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau)*.

733 : auberonnière de serrure en bronze, dim. act. : 30 mm x 27 mm x 10 mm. Le boîtier est en alliage cuivreux et les éléments fonctionnels en fer. Le boîtier en tôle est de forme quadrangulaire, à bords rabattus, pourvu d'une entrée de serrure percée au centre, de forme arrondie, puis rectiligne. À l'intérieur du boîtier, subsistent, dans la partie supérieure, le pêne en fer, de forme rectangulaire et une fine lame de fer, repliée sur elle-même pour former un ressort. Un objet comparable découvert à Saintes et daté de la fin du II^e^ s. au IV^e^ s. après J.-C. permet de comprendre le mode de fonctionnement (Feugère, Thauré & Vienne 1992, p. 32-34, n° 42) (C.60070).

734 : serrure en fer très fragmentée, L. act de la plaque : 105 mm, l. act : 116 mm, ép. : 4 mm. Objet très corrodé, qui a subi une forte chauffe. Les éléments oxydés au revers de la plaque sont difficilement identifiables. Une plaque et au revers, une partie du pêne et une lame de ressort (?) sont présents. La plaque rectangulaire fragmentée comporte trois rivets de fixation à large tête circulaire. Elle est percée d'un orifice rectangulaire pour le passage d'une clef. Cette plaque devait être rabattue d'un côté pour assurer une butée aux lames de ressort (St.60079).

(735) : fragment de petit boîtier de serrure en fer, dim. act. : 54 mm x 55 mm. Constitué de trois pans formant angle droit (St. 60079).

736 : petite plaque de serrure de coffret en fer, L. act. : 84 mm, l. : 66 mm, ép. : 2 mm. De forme rectangulaire, elle comporte quatre petits trous de fixation. Un rivet à tête rectangulaire est encore présent dans l'ouverture pratiquée pour le fermoir, au-dessus de l'orifice en L, destiné à la clef (St.60079).

(737) : attache en fer fragmentée, L. act. : 80 mm. La tige, de section quadrangulaire, est repliée sur elle-même (C.60066).

738 : moraillon en fer, L. totale : 220 mm ; tige L. act. : 169 mm, l. : 18 mm. Objet constitué d'un fer plat, dont une partie est repliée en boucle pour

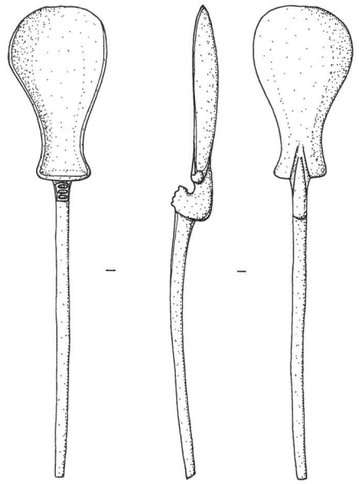

729

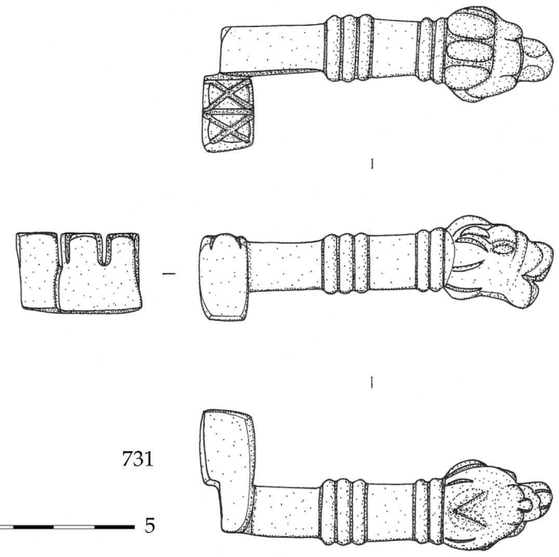

731

0 5

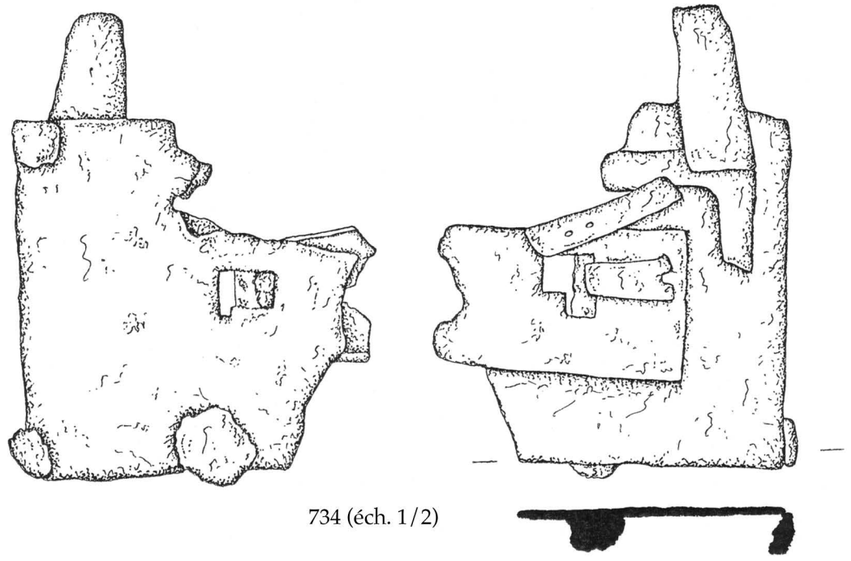

734 (éch. 1/2)

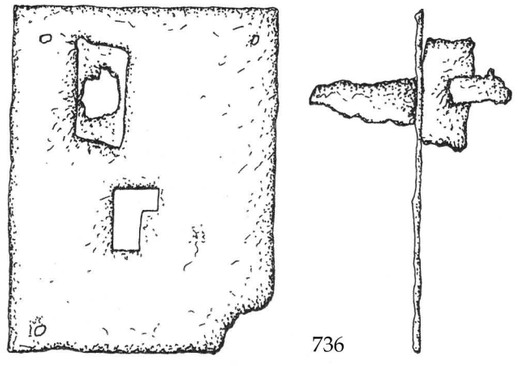

736

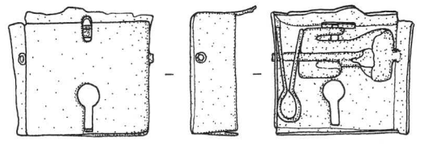

733

Fig. 35 - Petit mobilier de la maison 3.

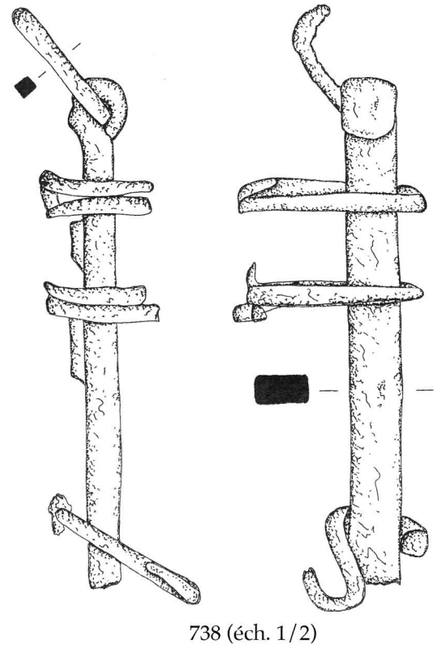

738 (éch. 1/2)

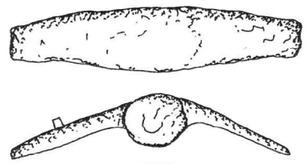

740

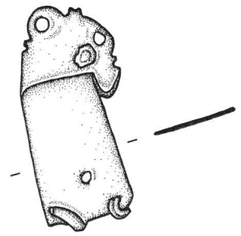

744

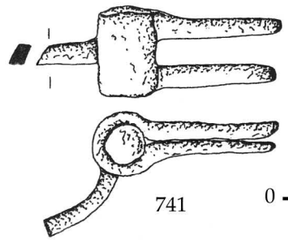

741

0 5

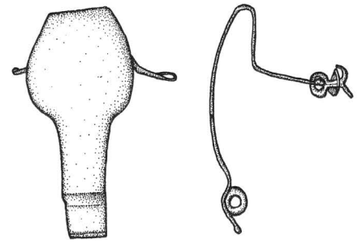

745

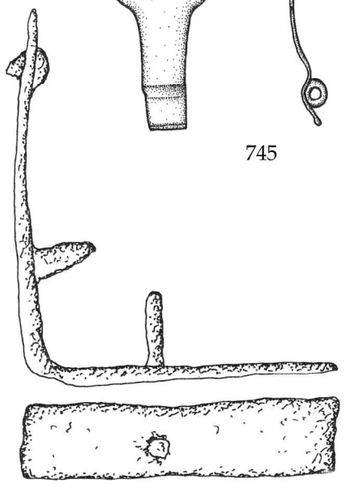

743

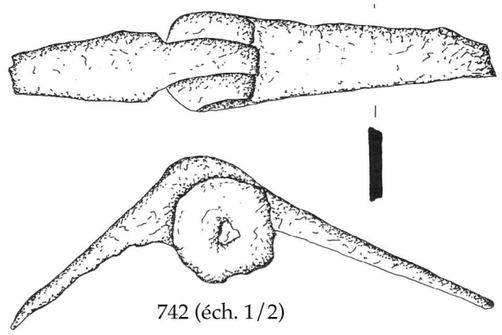

742 (éch. 1/2)

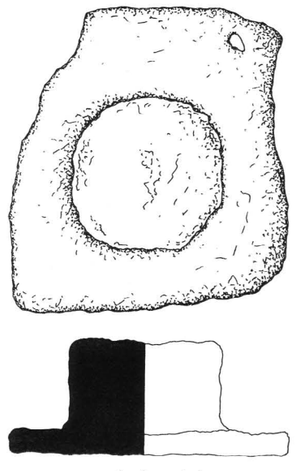

753 (éch. 1/2)

759

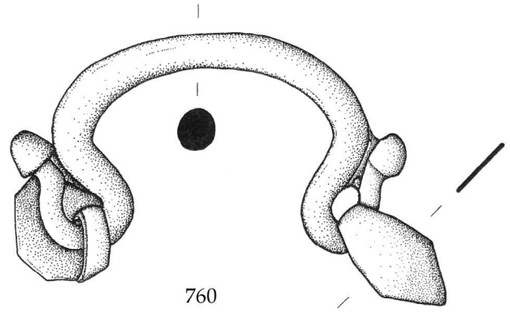

760

Fig. 36 - Petit mobilier de la maison 3.

retenir un anneau fragmenté. Deux autres anneaux, rectangulaires, sont présents autour de la tige. Deux excroissances apparaissent sur un côté. Cet objet pourrait correspondre à un moraillon de serrure. (St.60079).

(739) : coffret en bois, entièrement calciné, dim. supposées : 30 mm x 20 mm. Ce coffret était associé à un ensemble de cinq monnaies probablement contenues dans une bourse fermée d'un fil d'or (St.60085).

740 : charnière de coffret en fer, L. act. : 72 mm. Elle est formée de deux ailes réunies par un rivet (St.60079).

741 : fragment de charnière en fer, L. act. : 61 mm, l. : 23 mm. Charnière formée de trois ailes articulées autour d'un même rivet. Les fiches, aux extrémités fragmentées, étaient à l'origine appointées, afin d'être enfoncées dans le montant et le battant avant la pose du rivet, les deux ailes externes d'un côté, l'aile centrale de l'autre (St.60079). Même type à Saintes (Feugère, Thauré & Vienne 1992, n° 47).

742 : charnière de coffre en fer, L. act. : 160 mm, l. maxi. : 34 mm. Elle est composée de deux ailes assemblées par un rivet. L'une est munie d'un seul charnon, l'autre en possède deux (C.60066).

743 : cornière de coffre en fer, L. des côtés : 93 mm et 78 mm, l. : 20 mm. Ferrure destinée à consolider l'angle d'un coffre et fixée par trois clous (St.60079).

744 : renfort d'angle de meuble en bronze, L. act. : 56 mm, l. max. : 21 mm. Objet déformé, composé d'une fine tôle de métal rectangulaire, percée, avec présence de deux tiges de fixation (C.60070).

745 : renfort d'angle de meuble en bronze, L. act. : 57 mm, l. max. : 40 mm. Fine tôle de métal dont la partie centrale, de forme arrondie, se prolonge de chaque côté par deux pattes rectangulaires, à extrémité percée. Dans l'une d'elles passe un fil de métal, formant crochet, qui permet la fixation sur un support (C.60070).

(746) : poignée (?) en fer, L. : 90 mm, l. act. : 55 mm. Poignée de section rectangulaire terminée en pointe, pour la clouer dans le bois de l'ouvrant (St.60079). Objet déformé.

(747-748) : 2 poignées de porte en fer (?), L. : 93 mm et 98 mm. De section rectangulaire, elles possèdent deux bras de section quadrangulaire, terminés en pointe (C.60070).

749-(750-751) : 3 gonds en fer, L. act. : 415 mm, ø act. du cercle : 66 mm ; L. act. : 365 mm, ø : 65 mm ; L. act. : 257 mm, ø : 58 mm. Objets constitués d'une plaque rectangulaire allongée, terminée par une forme circulaire creuse. Chacune des plaques est perforée d'orifices, la plus complète en présente trois. Ces objets devaient appartenir à un mécanisme de fermeture et d'ouverture de porte (C.60066).

(752) : plaque en fer, L. act : 300 mm, plaque rectangulaire, pliée, aux extrémités fragmentées dont l'une devait être surmontée d'un cercle en creux (C.60066).

753-(754) : 2 éléments d'huisserie en fer, dim. plaques : 92 mm x 100 mm et 80 mm x 84 mm ; dim. gonds ø : 50 mm, H. : 30 mm et ø id., H. : 16 mm. Cylindre plein riveté sur une plaque, elle-même fixée à l'origine par trois clous sur une porte. Il s'agit d'un élément de crapaudine dans un système d'ouverture. La largeur de la plaque implique une porte épaisse (C.60066).

(755) : clavette en fer, L. act. : 80 mm (St.60079).

Domaine social

(756) : fragment de statuette en terre blanche dite de l'Allier, H. act. : 63 mm, ø max. du socle : 45 mm. Socle et partie inférieure d'une Vénus anadyomène (C. 60067).

Domaine divers

(757) : plaque rectangulaire en fer, L. : 174 mm, l. : 114 mm, ép. : 2 mm. Présence d'une tige pliée au centre qui cache un orifice (St.60079).

(758) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 36 mm (St.60079).

Abandon remanié sur St. 60079

Domaine personnel

759 : 1 spatule en bronze, type Riha variante E, *cyathiscomèle*, L. act. : 114 mm, ø tige : 13 mm, cuilleron 32 mm x 10 mm. Spatule à cuilleron concave. La jonction avec la tige est soulignée de moulures (C. 60068).

Domaine domestique

760 : anse de bassin en bronze, dim. anse L. : 99 mm, l. : 56 mm ; dim. attaches d'anse : 39 mm x 19 mm x 1 mm. Anse massive, en oméga, de section circulaire, à extrémités recourbées en « col de cygne » et pourvues d'un bouton hémisphérique. Les attaches sont en tôle de bronze, en forme de trapèze losangique, repliées sur elles-mêmes et passées dans les parties supérieures de l'anse (C.60068). Modèle que l'on trouve sur des bassins provinciaux à poignée latérale mobile, généralement attribués aux IIe et IIIe s. (Sedlmayer 1999, pl. 25, n° 3-4 ; Tassinari 1995, n° 99-100).

(761) : attache en fer, L. act. : 105 mm, tige repliée sur elle-même (C.60060).

(762) : charnière en fer, L. act. : 178 mm, l. max. : 133 mm. Les deux ailes sont réunies par un rivet à tête semi-circulaire (C.60069).

(763) : aile de charnière en fer, L. 85 mm, l. max. : 24 mm. Présence de deux tenons de fixation au revers (C.60069).

Domaine indéterminé

764 : 3 fragments non jointifs appartenant à un même objet en potin, L. : 30 mm, 32 mm et 23 mm. Objet constitué d'un manche facetté à extrémité bifide (C.60068).

Abandon état VI probable

Domaine personnel

765 : épingle à cheveux en os, à tête campaniforme, L. act. : 54 mm. La tête facettée, de forme hémisphérique, possède un sommet plat (C.60581).

Domaine domestique

(766) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø : 10 mm (C.60581).

Domaine économique

(767) : aiguille en bronze brisée à la base du chas, L. act. : 79 mm (St.30609).

(768) : fragment d'aiguille en os, type Béal, A XIX, 2, L. act. : 74,5 mm (nettoyage sol béton).

769 : hachette en fer, L. act. : 93 mm, ø de l'orifice : 9 mm (nettoyage sol béton).

Domaine divers

(770-771) : 2 tiges en bronze, fragmentées, L. act. : 64 mm, section rectangulaire ; L. act. : 76 mm, section circulaire (St. 30609).

(772) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 75 mm (nettoyage sol béton).

Domaine indéterminé

773 : objet en bronze à extrémités bouletées et corps renflé dans sa partie centrale, L. act. : 20 mm. Objet de petites dimensions, percé d'1 orifice circulaire central et muni de 2 tenons de fixation fragmentés au revers (C.60581). Aucun parallèle connu.

PÉRISTYLE, ÉTAT V OU VI

Domaine personnel

(774) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. act. : 28,5 mm (C.60532).

Domaine domestique

775 : 1 applique de meuble en bronze, L. act. : 77 mm. Applique circulaire, prolongée d'un côté par une extrémité rectangulaire, percée au centre, et de l'autre par une tige à anneau à terminaison en U (C.60707).

Domaine divers

(776-777) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 37 mm (C.60536) ; L. act. : 47,5 mm (C.60540).

PÉRISTYLE, ÉTAT INDETERMINÉ

Domaine social

(778) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 2, ø : 16 mm, ép. : 3,5 mm. Des restes de peinture rouge sont encore visibles (C.60539).

COUR, ÉTATS IV À VI

Domaine personnel

779 : fibule en bronze, type Feugère 22b2, L. act. : 53 mm. La plaque joignant la charnière à l'arc est ornée de deux paires de lignes ondulées incisées transversalement. L'arc est décoré au centre d'une ligne longitudinale ondée, bordée de part et d'autre par une fine cannelure. Dans le porte-ardillon percé subsiste un petit anneau, élément de chaînette liant cet objet à une seconde fibule aujourd'hui disparue (Philippe 2000, fig. 38, n° 192) (C.70076).

780 : nécessaire de toilette en bronze fragmenté et corrodé, L. act. : 47 mm, l. max. : 14 mm. Nécessaire composé de trois ustensiles (deux cure-ongles et peut-être une pince à épiler) suspendus et accrochés avec une attache en fer. La partie supérieure est quadrangulaire et ornée de deux moulures transversales, séparées par des gorges avec un décor de lignes incisées en dent de scie. Anneau sommital non articulé (C.70330). Parallèles à Colchester (Crummy 1983, n° 1945 ; Crummy 1985, n° 96).

(781) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 56 mm (C.70048).

782-783 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. : 117,5 mm (C. 70075 à 70078) ; L. : 95 mm (C.70059).

784 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 84 mm (St.70142).

(785) : fragment de perle en pâte de verre bleu, ø act. : 8 mm (C.70332).

Domaine domestique

(786) : anse en bronze, L. act. : 32 mm, l. act. : 13 mm, ø : 2,5 mm. Petite anse massive en U, de section losangique, aux extrémités recourbées (C.70042).

787 : anse en bronze, L. act. : 58 mm, l. max. : 40 mm, ép. : 5 mm. Très corrodée. Anse massive en U, de section losangique aux extrémités recourbées (St.70023).

(788-789) : 2 clous en bronze à tête ronde pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 19 mm (C.70048) ; L. act. : 24 mm (C. 70332).

790-(791) : 2 clous ou boutons en bronze à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø : 10 mm (C.70021) ; ø : 11 mm (C.70332).

792 : clou ou bouton en bronze à tête hémisphérique et tenon de fixation au revers, ø : 9 mm, L. act. : 8 mm ; ø : 29 mm, L. act. : 9 mm (C. 70332).

(793) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et tige de section quadrangulaire, ø : 29 mm, L. act. : 9 mm (C. 70332).

Domaine économique

794-795 : 2 plateaux de balance en bronze, ø : 33 mm, ép. : 0,5 mm ; ø : 33 mm, ép. : 1 mm. Plateaux circulaires, plats, percés de trois petits trous disposés en triangle sur le pourtour. Il pourrait s'agir d'une balance à deux plateaux, type *momentanea*. Leur petite taille suggère une utilisation pour la pesée de matière légère et fine (poudre, monnaies par exemple). Parallèles aux Bolards (Sautot 1977, pl. XXV, n° 5), sur le sanctuaire de Fesques (Mantel & Devillers 1998, fig. 4, n° 515.1) (C.70332).

796 : aiguille en bronze fragmentée à la base du chas, L. act. : 74 mm. Tige de section circulaire à petite tête plate évasée, percée d'un chas ovale (C.70031).

797 : ébauche en os, type Béal B II, L. : 42,5 mm. Seule la partie supérieure est tournée (redécapage cour).

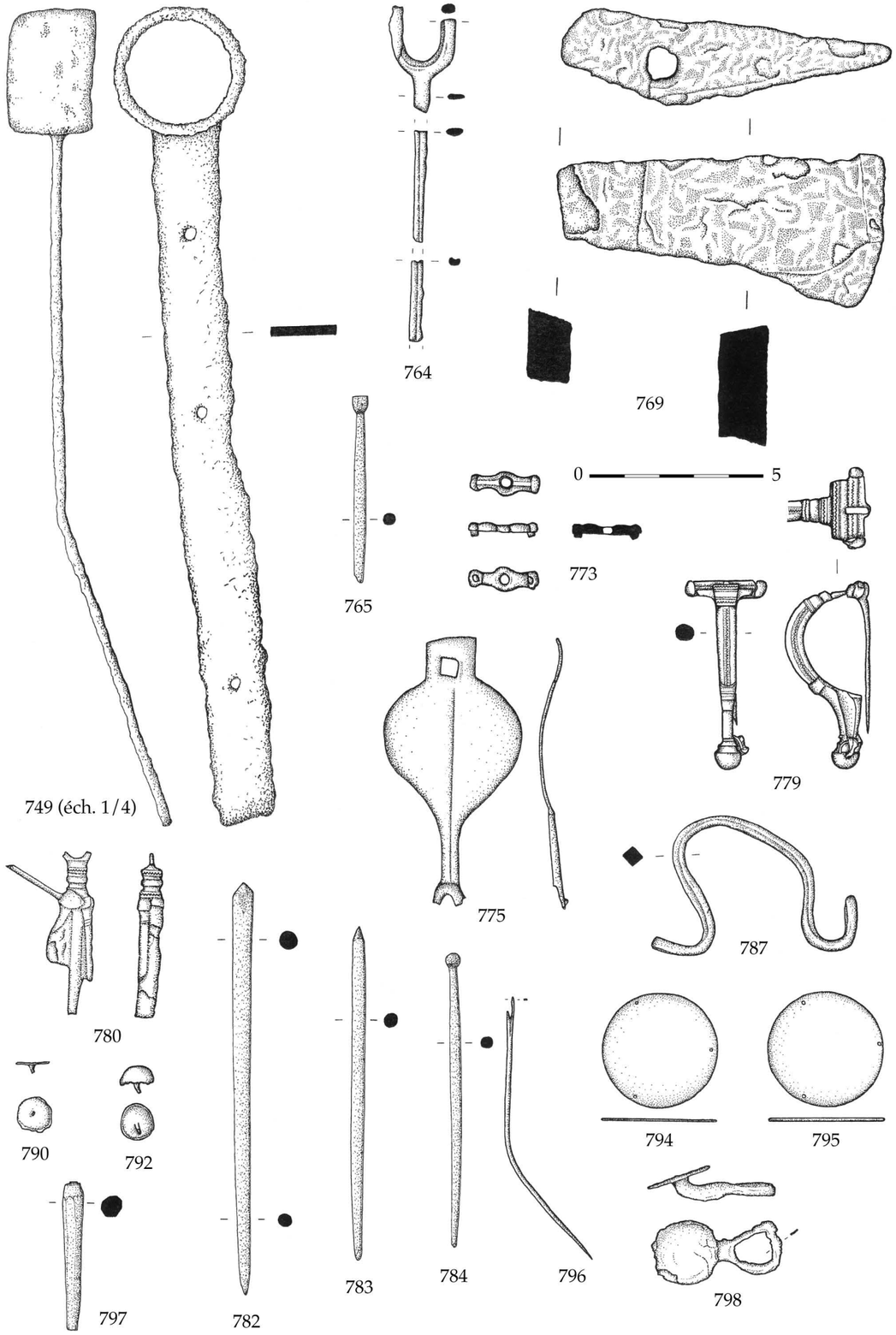

Fig. 37 - Petit mobilier de la maison 3.

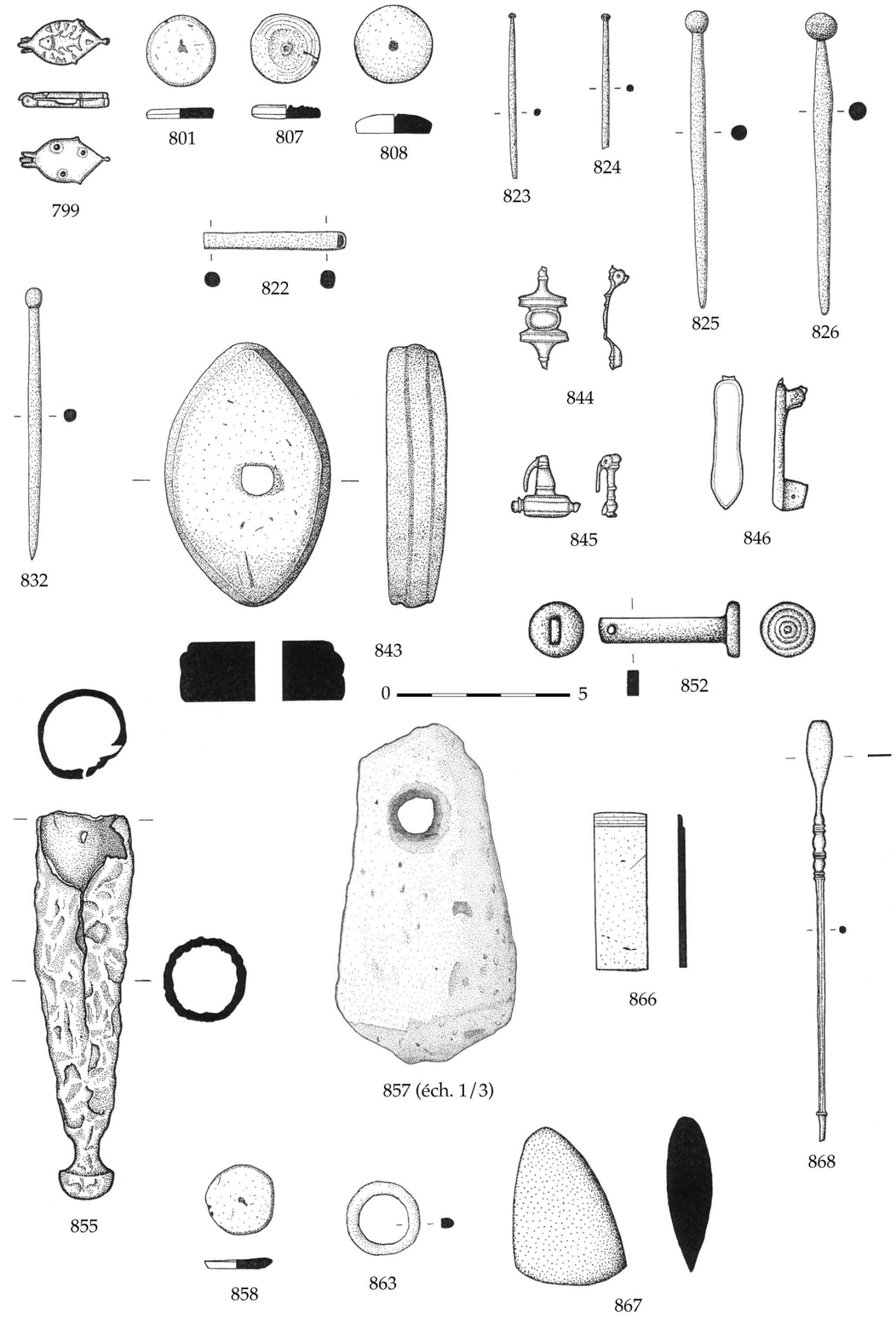

Fig. 38 - Petit mobilier de la maison 3.

Domaine social

798 : élément de fixation de baudrier en bronze, L. act. : 37 mm, ø du disque : 18 mm. Objet composé d'une bélière triangulaire munie d'un bouton plat circulaire, button-and-loop, classe I type Vc de J.-P. Wild (Wild 1970, p. 137-155), attribut militaire du II^e^ s. (C.70336). Parallèles à Vindonissa (Unz & Deschler-Erb 1997, n° 2058, 2067), Volubilis et Lixus au Maroc (Boube-Picot 1994, n° 227-231).

799 : boîte à sceller en bronze, en forme de feuille, L. : 26 mm, l. : 12 mm, H. : 4 mm (fig. 39). Le couvercle est muni de deux petites protubérances diamétralement opposées. Le champ du couvercle est orné d'un motif en creux représentant un poisson à gauche : une loge pour la tête, une autre pour le corps pourvu de cinq nageoires. Le décor est encadré de petits triangles creux disposés irrégulièrement. Des traces d'émail jaune apparaissent dans le poisson et de l'émail verdâtre dans les triangles. Le fond est percé de trois trous excentrés disposés en triangle. Les trous sont soulignés d'une fine incision. L'articulation est assurée par une charnière (C.70001). Parallèles parmi la collection britannique Haltat (lapin stylisé à gauche) (Debronze 2000, p. 12, n° 3).

(800) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 17,5 mm, ép. : 5 mm (C.70332).

(801-806) : 6 jetons en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 20 mm, ép. : 3 mm (C.70021) ; ø : 17 mm, ép. : 3 mm ; ø : 15 mm, ép. : 3 mm ; ø : 17 mm, ép. : 4 mm ; ø : 14,5 mm, ép. : 3 mm (C.70068) ; ø : 18 mm, ép. : 3 mm (C.70123).

807 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 20 mm, ép. : 4 mm (C.70001).

808 : pion de jeu en os, type Béal A XXXIV,2, ø : 22,5 mm, ép. : 5,5 mm (C.70156).

(809) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, ø : 17 mm (C.70048).

(810) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte claire, dim. : 18 mm x 17 mm (C.70048).

(811) : pion de jeu en pâte de verre noir opaque, ø : 17 mm, ép. : 6 mm (C.468).

(812) : pion de jeu en pâte de verre bleu, ø act. : 18 mm, ép. : 6 mm (redécapage cour).

Fig. 39 - Boîte à sceller en bronze (n° 799) dont le couvercle est orné d'un motif émaillé en creux représentant un poisson - Maison 3, c. 70001, cour états IV à VI, entre 110 et 260/275 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau).*

Domaine divers

(813) : anneau en fer très corrodé, ø ext. : 50 mm, ép. : 11 mm (C.70330).

(814) : plaque en bronze fragmentée, perforée de 2 trous, dim. : 68 mm x 38 mm (C.70334).

(815) : plaque en bronze fragmentée munie d'une épaisse gorge longitudinale (St. 70044).

(816) : tige en bronze à extrémité pointue, L. act. : 141 mm (C. 70332).

(817) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 36 mm (C.70043)

(818-821) : 4 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act : 59,5 mm (C.70147) ; L. act. : 72,5 mm (C.70332) ; L. act. : 52,5 mm et 29 mm (C.70001).

Domaine indéterminé

822 : objet circulaire allongé en os, L. act. : 40,5 mm. La tête est arrondie et plate. S'agit-il d'une épingle, type Béal AXX, 2 ? (C. 70075 à 70078).

Cour, état indéterminé. Contexte III^e^ s. après J.-C.

Domaine personnel

823-824 : 2 épingles à cheveux en os, variante des types Béal A XX, 1 et 7, L. act. : 47 mm ; L. act. : 38,5 mm. À l'origine très fines (ø max. 2), elles possèdent une tête grossièrement sphérique. Leur usage demeure indéterminé. (St. 70022).

(825-831) : 7 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 87 mm ; L. : 85,5 mm ; L. : 81 mm ; L. act. : 74,5 mm ; L. act. : 58 mm ; L. act. : 45,5 mm ; L. act. : 39 mm; (St. 70022).

832 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 8, L. : 79 mm (St.70022).

Domaine domestique

(833) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 12 mm (St.70022).

(834) : élément de charnière en os, type Béal A XI,1b, L. act. : 61 mm, 5 filets (St. 70022).

Domaine social

(835) : stylet (?) fragmenté en bronze, L. act. : 69 mm. Manche de section quadrangulaire, orné de fines incisions diagonales. Un plateau marque la jonction avec la pointe. L'autre extrémité est ornée de volutes (C.50004).

(836) : fragment de statuette en terre blanche dite de l'Allier, L. act. : 50 mm. Pâte beige clair à grise. Le fragment représente la partie supérieure d'un fauteuil en osier de déesse-mère. Le tressage est simplement suggéré (St.70022).

Domaine divers

(837) : anneau simple en bronze, de section en D, ø ext. : 18 mm, ép. : 2 mm (St. 70022).

(838) : anneau facetté en bronze, de section losangique, ø ext. : 22 mm, ép. : 3 mm (St. 70022).

(839) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 23,5 mm (St. 70022).

Occupation tardive (fin III^e^ au IV^e^ s. après J.-C.)

Domaine personnel

(840) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. act. : 57 mm (St.464).

Domaine divers

(841) : fine plaque en bronze de forme circulaire, ornée sur le pourtour d'une incision concentrique, ø : 40 mm (C. 60724).

(842) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 60,5 mm (St.464).

Domaine indéterminé

843 : objet de forme ovale en bois de cerf, L. : 75 mm, l. max. : 47,5 mm, ép. : 17 mm. La matière première a été prélevée au niveau de l'intersection entre l'andouiller et le mairain, dans sa partie basilaire ou médiane. La base inférieure est plate ; la base supérieure est bombée. La tranche est ornée d'une large moulure longitudinale. L'objet est percé en son centre. Aucun parallèle connu (C.60724).

Tranchées de récupération

Domaine personnel

844 : fibule en bronze, type Feugère 26c4, L. act. : 30 mm. Le corps central, ovale, est excavé pour recevoir des émaux. Il est encadré par deux barettes rectangulaires à l'origine émaillées, prolongées par deux appendices à extrémité moulurée. (C.70146 : fosse de récupération du puits 70129, cour). Parallèles à Fesques (Canny & Dilly 1997, n° 90), Evreux (Dollfus 1973, n° 500 ; Fauduet 1992, n° 467), Clermont-Ferrand (Fauduet & Tisserand 1982, n° 240).

845 : fragment de fibule en bronze étamé, type Feugère 26c4, L. act. : 17 mm. Le corps central rectangulaire, à l'origine émaillé, est terminé par deux protubérances bouletées et moulurées. Il est prolongé par deux appendices triangulaires moulurés (Riha 1979, n° 1641-1643 ; Philippe 2000, n° 492) (St.70040).

846 : fibule skeuomorphe en bronze, type Feugère 28b1, L. act. : 39 mm (fig. 40). L'arc représente une semelle de chaussure, surmonté d'un anneau et bordé d'une ligne pointillée sur le pourtour. Des émaux jaunes sont encore visibles dans la loge (St.50000).

(847-850) : 4 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 90,5 mm ; L. act. : 64,5 mm ; L. act. : 60,5 mm ; L. act. : 31,5 mm (St.94).

(851) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 36 mm (St.472).

Domaine domestique

852 : clavette en bronze, L. : 40 mm, ø de la tête : 15 mm, ép. tige : 3 mm. Objet à tête circulaire plate, ornée de cercles concentriques, prolongée par une tige rectangulaire de section quadrangulaire, percée dans sa partie inférieure (St.50000).

(853) : clou en bronze, à tête plate circulaire, ø : 11 mm (St.70379).

Fig. 40 - Fibule skeuomorphe en bronze (n° 846) représentant une semelle de chaussure et portant encore les traces d'émaux jaunes - maison 3, st. 50000, tranchée de récupération (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau*)).

(854) : tige de clou en bronze, L. act. : 37 mm (St.521).

855 : bouterolle en fer, L. : 110 mm, ø max. : 26 mm. Très mauvais état de conservation. Plaque repliée sur elle-même, s'affinant vers une extrémité bouletée (St.50070).

(856) : anse de lampe à huile en terre cuite orangée, L. act. : 50 mm, H. de l'anse : 32 mm (St.70039).

Domaine économique

857 : peson en pierre calcaire, L. : 190 mm, ø : 105 mm. Sa taille et son poids suggèrent un contrepoids de soufflet de forge ou un poids de pêche (St.50006).

Domaine social

858 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 19 mm, ép. : 2 mm à 3 mm (St.94).

(859-860) : 2 jetons en terre cuite découpés dans une paroi de vase en pâte sableuse, ø : 25 mm ; ø : 24 mm x 26 mm (St.70040).

(861) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte fine régionale, ø : 23 mm x 24 mm (St.70040).

(862) : pion de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 14 mm, ép. : 5 mm (St.70040).

Domaine divers

863 : anneau simple en bronze, de section en D, ø : 20 mm (St.70040).

(864-865) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 56,5 mm (St.94) ; L. act. : 44 mm (St.50002).

866 : plaque en os, L. : 45 mm. L'objet, rectangulaire, a été débité sur sa longueur à 4,5 mm de son extrémité pour former un mince appendice, dont la surface est striée. Peut-être cela sert-il à encastrer une autre plaque ? (St.50070).

867 : petite hache polie en pierre (dolérite ?), L. act. : 47 mm. Objet probablement destiné à servir en pendeloque grâce à l'amorce d'un orifice dans sa partie supérieure.

Décapage

Domaine personnel

868 : spatule en bronze, type Riha variante E, L. act. : 122 mm, ø tige : 2 mm, cuilleron : 20 mm x 7 mm. *Spatomèle* à cuilleron plat dont l'extrémité manque. La jonction cuilleron-tige est ornée de deux balustres disjoints, soulignés de deux moulures séparées par une gorge. La tige de section circulaire est décorée de fines incisions longitudinales. À sa base, une petite moulure la sépare d'une tige lisse dont l'extrémité manque.

(869) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 80,5 mm.

(870) : perle côtelée en pâte de verre bleu clair, ø : 8 mm, ép. : 7 mm.

Domaine domestique

(871) : manche de cuillère en os, type Béal A XXV, 1, *cochlear*, L. act. : 11,5 mm. Le manche se prolonge sous le cuilleron en pointe triangulaire.

(872) : pierre à aiguiser fortement polie, L. act. : 52 mm.

Domaine économique

(873) : hachette en fer, L. : 94 mm, l. maxi. : 43 mm.

MAISON 3 BIS

ÉTAT IV (100/110 - 125/130 après J.-C.)

Mise en place (100/110 après J.-C.)

Domaine personnel

874 : fibule fragmentaire en bronze, type Feugère 23c3, L. act. : 21 mm. Arc circulaire séparé en quatre quartiers par deux lignes simples perpendiculaires incisées. Chaque quartier est décoré d'un ocelle. Le pied et l'ardillon manquent (C.30012).

(875-879) : 5 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 55 mm ; L. act. : 58,5 mm ; L. act. : 59 mm (C.30032) ; L. : 62,5 mm ; L. act. : 56 mm (C.30032/30033).

(880-882) : 3 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 88 mm ; L. act. : 58,5 mm (C.30032) ; L. act. : 67 mm (C.30032/30033).

(883) : épingle à cheveux en os, au sommet brisé, L. act. : 115 mm. Le décor, posé sur un disque, était séparé du corps par une rainure bien nette (C.30025).

(884) : épingle à cheveux en os, au sommet brisé, L. act. : 53,5 mm. Le sommet plat était surmonté d'un décor dont le négatif forme un triangle (C.30032).

885 : perle en pâte de verre bleu, ø : 15 mm, ép. : 14 mm (C.30025).

Domaine domestique

886 : grand clou en bronze, L. act. : 105,5 mm, ø act. de la tête : 19 mm, ép. de la tige : 5 mm. Clou à tête hémisphérique creuse, décorée d'une fine incision concentrique et tige massive de section quadrangulaire (C.30049).

(887) : élément de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 29,5 mm, ø : 24 mm (C.30025).

888 : petit couteau à manche creux en os, de section circulaire type Béal B II, et à lame en fer, L. act. 72 mm, L. du manche 37 mm. La lame est brisée et une partie du manche manque. La partie conservée est ornée de cannelures aux extrémités et présente une dépression vers la lame, destinée à l'emplacement du pouce (St. 30715).

Domaine économique

889 : 1 ébauche en os, type Béal A IIIb, L. : 47 mm. La tige cylindrique tournée, possède un mamelon important à une extrémité (C.30012).

Domaine social

890 : statuette fragmentaire en terre blanche dite de l'Allier, H. act. : 80 mm, l. max. des épaules : 64 mm, l. act. du socle : 34 mm. Buste féminin aux épaules larges. La tête manque. Les plis du vêtement sont simplement marqués de fines rainures verticales. Le socle rectangulaire creux est brisé (C.30049).

(891) : fragment d'édicule en terre cuite blanche dite de l'Allier, L. act. : 40 mm. Fragment d'arc décoré de cannelures (C.30025).

(892) : pion de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 16 mm, ép. : 6 mm (C.30012).

Domaine divers

(893) : tige en bronze fragmentée, L. act. : 69 mm. Tige de section circulaire, munie d'un bourrelet concentrique à son extrémité supérieure, fragmentée et tordue. L'autre extrémité s'achève en pointe longue et fine (C.30043).

(894-895) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 36,5 mm ; L. act. : 37 mm (C.30032/30033).

(896-897) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 81 mm (C.30032) ; L. act. : 126,5 mm (C.30049).

ÉTAT V (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Mise en place (125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

898 : pince à épiler en bronze, type Riha H variante, très corrodée, L. max. : 86 mm. Pince composée d'un ruban de métal, de section quadrangulaire, replié sur lui-même de manière à former deux branches. Extrémité des branches recourbée vers l'intérieur (C.30106).

Domaine domestique

(899) : clou ou bouton en bronze, à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, H. act. : 15 mm, ø act. de la tête : 18 mm (C.30006).

900 : élément de charnière en os, type Béal A XI, 1, L. act. : 82,5 mm, 3 filets (C.30007).

(901) : cuillère fragmentée en os, type Béal A XXV, 1, *cochlear*, L. act. : 62,5 mm (C.30106).

Domaine social

902 : clochette en bronze, ø act. : 21 mm, H. act. : 14 mm. Clochette en forme de trapèze à petite bélière de suspension trapézoïdale (C.30106). La partie inférieure est fragmentaire et le battant manque.

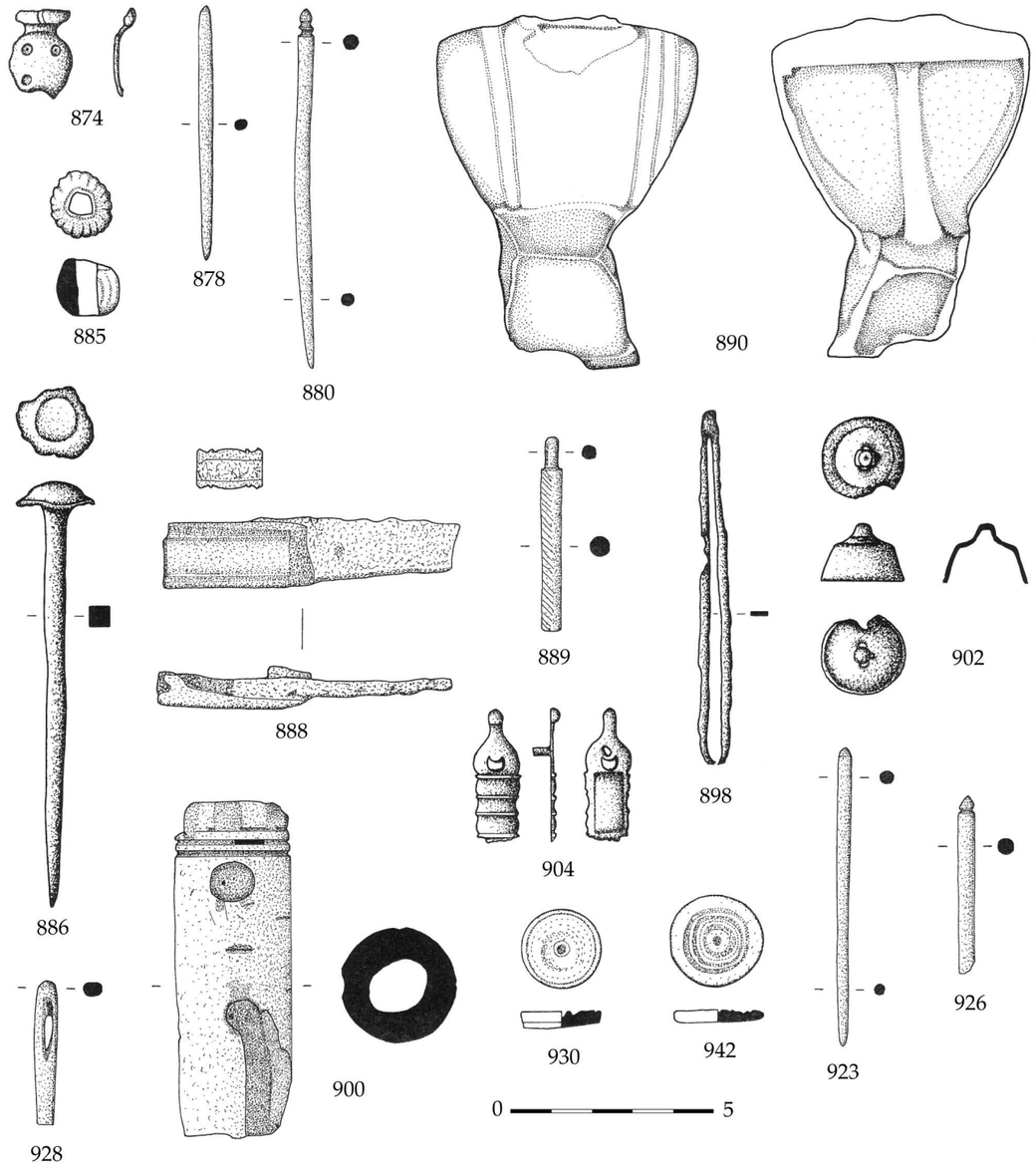

Fig. 41 - Petit mobilier de la maison 3bis.

Domaine divers

(903) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 53,5 mm (C.30106).

Occupation (125/130 - 175/200 après J.-C.)

Domaine social

904 : élément de buffleterie fragmentaire en bronze, L. act. : 33 mm, l. max. : 11 mm, H. act. : 5 mm. Plaque légèrement bombée, de forme rectangulaire, décorée d'au moins quatre moulures transversales. L'extrémité cordiforme, ajourée d'un petit croissant, se termine en pointe bouletée. Tenon de fixation fragmentaire au revers (C.30064).

ÉTAT V PROBABLE

Domaine personnel

(905) : bague à chaton plat et ovale en bronze, ø act. : 17 mm (C.30529).

(906-917) : 12 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 47,5 mm (C.30530) ; L. : 105 mm ; L. : 104,5 mm ; L. : 97,5 mm ; L. 85 ; L. 82 ; L. 81,5 mm ; L. : 79,5 mm ; L. : 75,5 mm ; L. act. : 57,5 mm ; L. act. : 51 mm ; L. act. : 43,5 mm (C.30531).

(918) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 34 mm. La tête est plate et les bords biseautés (C. 30530).

(919-925) : 7 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 51,5 mm (C.30529) ; L. : 90 mm (C.30530) ; L. act : 94 mm ; L. act. : 91,5 mm ; L. : 73 mm ; L. : 72 mm ; L. : 69 mm (C.30531).

926 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. act. : 43,5 mm. Le sommet conique est séparé du corps par une rainure bien marquée (C. 30531).

Domaine domestique

(927) : clé en fer (C. 30531).

Domaine économique

928 : aiguille en os, proche du type Béal A XIX, 5, L. act. : 35,5 mm. Le chas, de forme triangulaire, présente un double biseau à la base et au sommet. Celui-ci est en cône faible (C.30531). Le corps manque.

(929) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 73 mm (C.30531).

Domaine social

930 : jeton en os, proche du type Béal A XXXIII, 6, ø : 19,5 mm, ép. : 4 mm. Le jeton, pourvu d'une petite dépression centrale, était recouvert d'une peinture rouge (C.30529).

Domaine divers

(931-932) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 39 mm et 51 mm (C.30531).

(933-937) : 5 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 73 mm ; L. act. : 67,5 mm ; L. act. : 35 mm ; L. act. : 31,5 mm (C.30531) ; L. act. : 42 mm (C.30530).

ÉTAT INDÉTERMINÉ

Domaine personnel

(938-939) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. 78,5 ; L. act. : 65 mm (C. 30520).

(940) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 51,5 mm (C. 30520).

Domaine social

(941) : clochette en bronze en forme de dôme, H. act. : 20 mm, ø act : 26 mm. Fragmentée et corrodée. L'intérieur est couvert de concrétions ferrugineuses, témoins de la présence du battant en fer (C.30519).

942 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 9, ø : 22 mm x 22,5 mm, ép. : 3 mm (C.30519).

Domaine divers

(943) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 73 mm (C.30520).

LES MAISONS 4 ET 5

ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE
(Éric BINET)

Ce secteur, situé à l'extrémité orientale du chantier, était occupé par deux grands bâtiments et une partie des écuries de la caserne. La mise en place des fondations massives au XVIII^e^ siècle y a entraîné de nombreuses perturbations. Si le démontage de ces structures s'est révélé d'une grande utilité lors de la phase d'évaluation, la présence de ces tranchées qui, la plupart du temps, ont fait disparaître intégralement les niveaux antiques, est devenu un handicap. Les relations stratigraphiques ont parfois été difficiles à établir.

L'ÉTAT III

Le plan de cet état est très lacunaire et son organisation est parfois difficile à comprendre. Toutefois, une première limite se dessine vers le nord à une distance d'environ 27 à 28 m de la façade longeant le *decumanus* et correspond d'ailleurs, à peu de choses près, à un fossé appartenant au parcellaire de l'état I (st. 65000). Aucune structure datant de l'état III n'a été retrouvée au-delà de cette limite. À l'ouest, aucune clôture n'a été observée. Il est probable que celle-ci soit déjà la même que celle qui apparaîtra aux états suivants. Vers l'est deux murs orientés nord-sud semblent marquer la limite entre deux propriétés.

Les structures de cette époque ayant été observées au-delà de cette limite appartiennent à une autre parcelle (fig. 1).

LA MAISON 4

À l'ouest, une parcelle couvrirait une superficie d'environ 810 m^2. Les perturbations postérieures empêchent d'appréhender son organisation de manière précise. Cependant, cette demeure se développerait en U autour d'une vaste cour intérieure, elle-même encadrée par un péristyle. Cette maison aurait alors une longueur de façade légèrement inférieure à 30 m, et une profondeur de 27 à 28 m.

La mise en place de cette demeure peut être datée grâce au matériel recueilli dans les remblais d'une vaste fosse d'extraction antérieure (st. 65285). Elle intervient vers les années 60/70.

La cour intérieure mesure environ 11 m de large sur une longueur de 16,70 m à l'ouest et 17,50 m à l'est, couvrant ainsi une superficie avoisinant les 188 m^2, représentant un peu plus de 23 % de la surface supposée de la propriété. Le sol y était en terre battue. Elle était dotée, dans un premier temps (état III, phase 1), d'un caniveau qui a été partiellement observé au nord (st. 62085) et à l'est (st. 62097). Il se présentait sous la forme d'une tranchée en U peu profonde, de l'ordre de 20 cm. Dans l'angle nord-est, une structure quadrangulaire lui était associée, ainsi qu'un pot horticole (st. 62108), preuve d'une ornementation végétale dans la cour.

Il est pratiquement certain que le péristyle encadrait complètement cet espace intérieur. L'aile septentrionale, longeant la limite de propriété, devait être large d'environ 2,30 m. La largeur de l'aile orientale n'est pas constante et varie de 2,10 m vers le nord à 1,90 m vers le sud. Ce décalage s'explique par la différence d'orientation existant entre les deux tronçons de murs subsistant qui séparent le péristyle du bloc est (st. 62136 et 60146). L'aile occidentale est comprise entre le mur 62012 et un négatif de sablière (st. 60338). De forme quadrangulaire, il était large d'environ 30 cm et profond de 20. Cette cloison se distingue des autres murs séparant le péristyle des différentes salles par l'absence de maçonnerie. La galerie méridionale est, quant à elle, incertaine. Elle n'est symbolisée que par une petite partie de fondation orientée est-ouest, longue d'environ 60 cm. Un bloc de grès (st. 62077) s'y ajoute toutefois vers l'est. Cette aile mesurerait alors aux alentours de 3 m de large dans un premier temps (état III, phase 1, fig. 1), pour ne plus faire ensuite que 2,50 à 2,60 m (état III, phase 2, fig. 2), lors du décalage vers le sud du mur séparant le péristyle de la cour (st. 62000). Le sol y était en terre battue.

La zone longeant la façade mesurerait alors environ 3 m de large. Compte tenu de la mise en place d'une fondation de la caserne le long du mur de façade, à laquelle s'ajoutent les perturbations dues aux états postérieurs (fig. 3), aucun cloisonnement interne n'y a été repéré. L'accès à cette demeure s'effectuait obligatoirement de ce côté, par le *decumanus*. Le bloc de grès 62077 pourrait

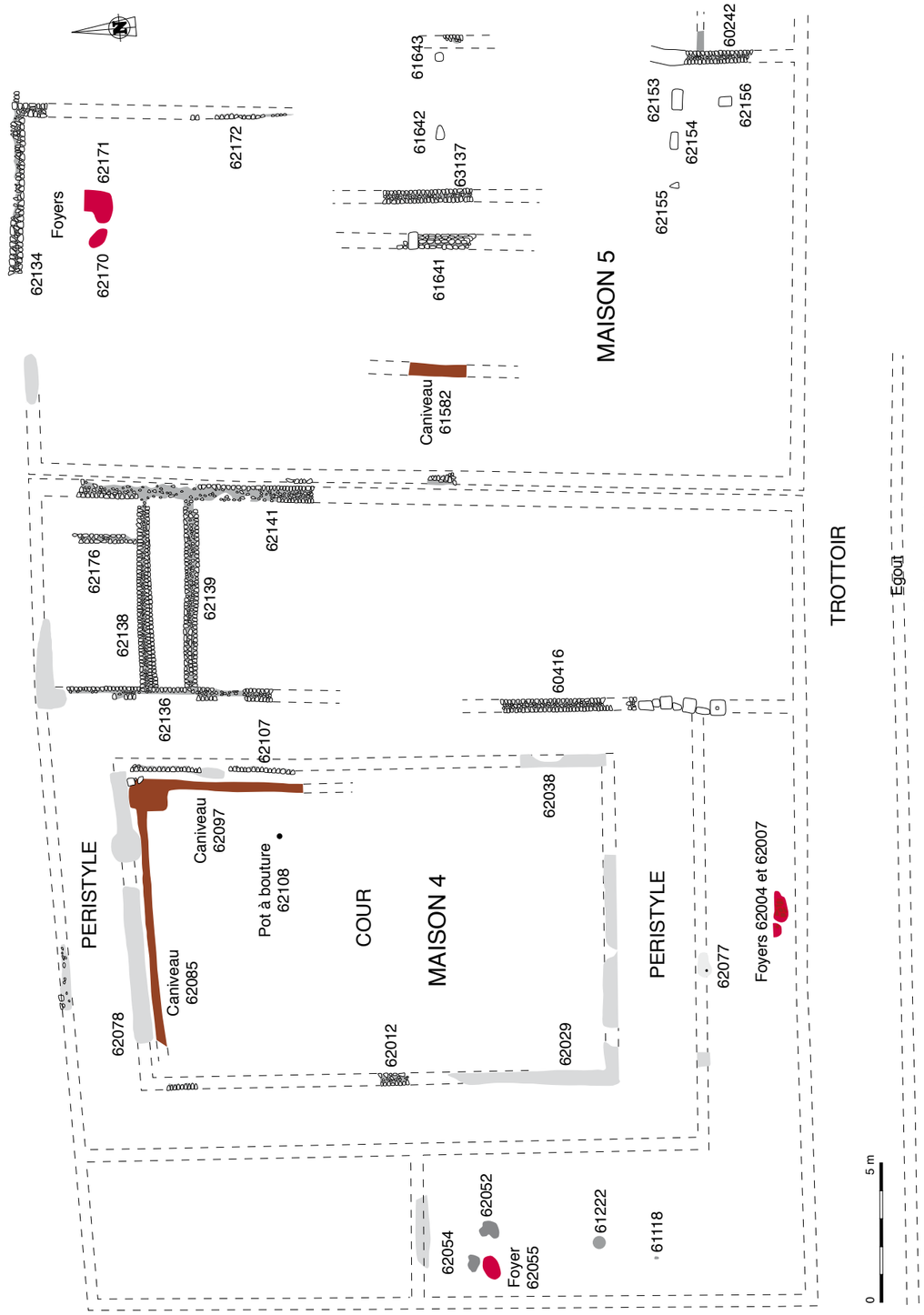

Fig. 1 - Maisons 4 et 5, état III, phase 1.

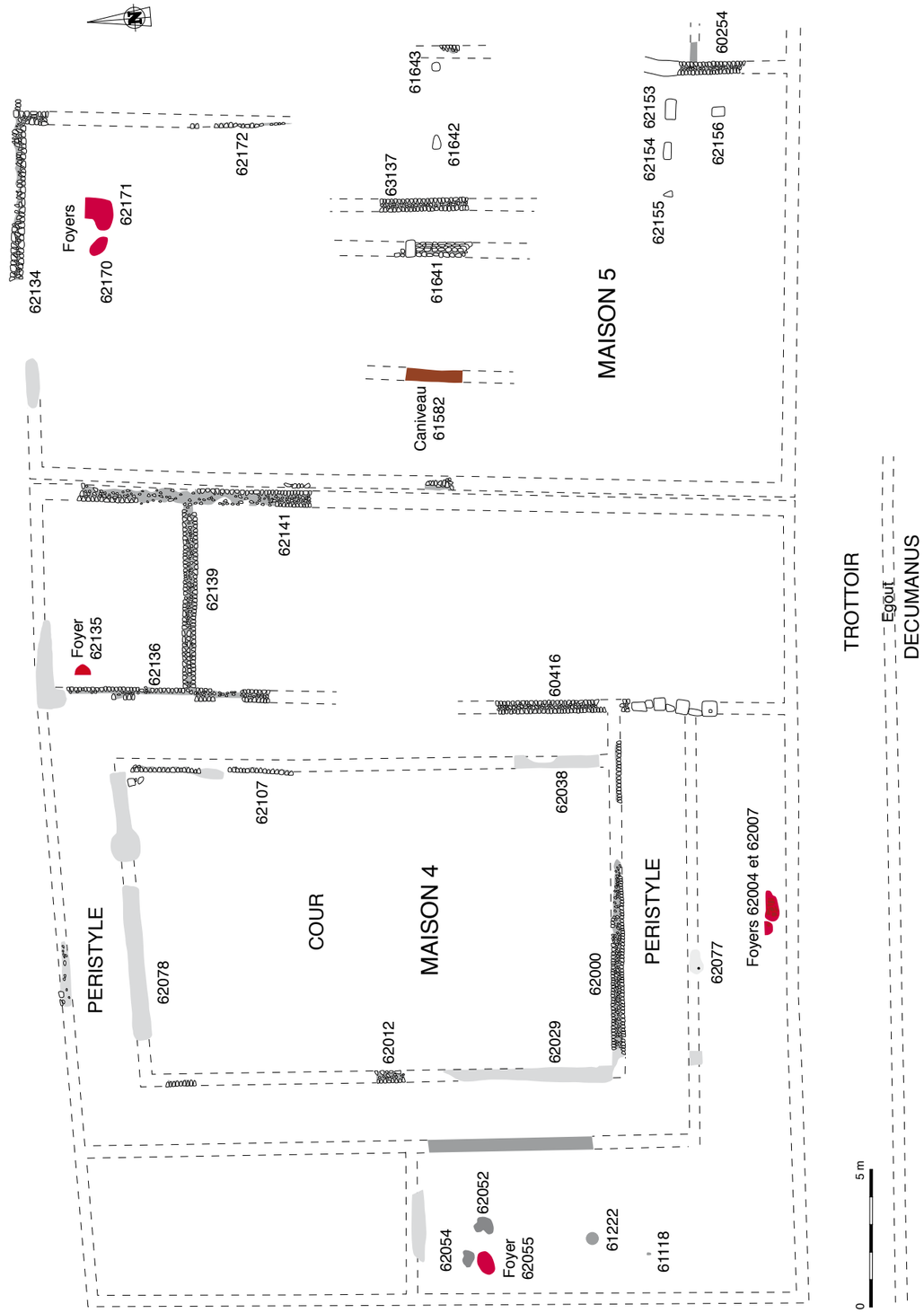

Fig. 2 - Maisons 4 et 5, état III, phase 2.

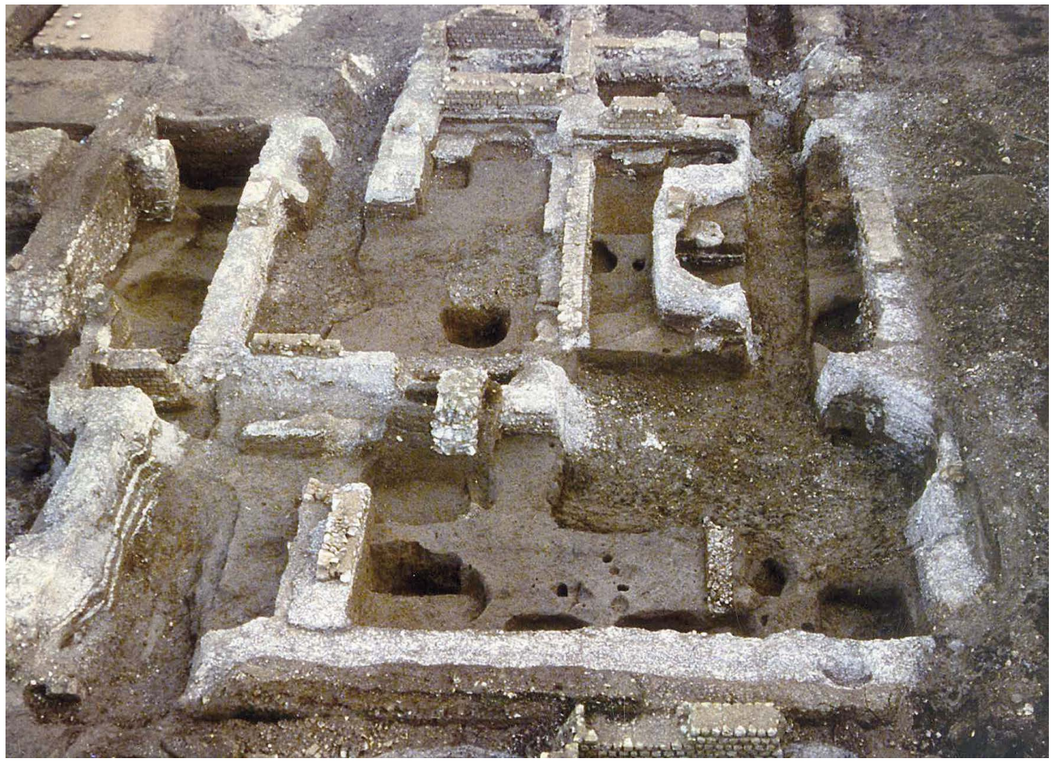

Fig. 3 - Maison 4, vue partielle des pièces de façade en fin de fouille (*photo Éric Binet*).

alors correspondre à l'emplacement d'une porte permettant le passage vers le péristyle à partir d'un hypothétique vestibule. Ce monolithe se trouve en effet à environ 1,50 m à l'ouest de l'axe médian de la maison. Une autre structure du même type, située à 1,50 m à l'est de cette ligne fictive, aurait pu délimiter ce passage, un creusement postérieur l'aurait fait disparaître. Mais tout ceci demeure hypothétique.

Le bloc oriental de la maison est large d'environ 7 m. Seule son extrémité nord a été préservée lors des constructions postérieures. Deux phases différentes y apparaissent.

Dans un premier temps (état III, phase 1, fig. 1), une pièce occupe l'angle nord-ouest de cette aile. Elle mesure approximativement 3,50 m x 5,30 m, couvrant ainsi une superficie avoisinant les 18,55 m^2. Immédiatement à l'est, se trouve un petit espace, séparé du précédent par le mur 62176, large d'environ 1,50 m, pouvant éventuellement correspondre à l'emplacement d'un escalier. Un couloir, large de 1,50 à 1,60 m , situé au sud, permettait d'y accéder depuis le péristyle. Il est délimité au sud par le mur 62139. Ces différents espaces sont dotés de sols en terre battue.

Dans un second temps (état III, phase 2, fig. 2), cette organisation interne fait place à une unique salle. Les murs 62138 et 62176 sont alors supprimés. La nouvelle pièce, occupant désormais toute l'extrémité nord de l'aile, mesure environ 4,90 m x 7 m, soit une superficie avoisinant les 34,30 m^2. Elle est dotée, dans l'angle nord-ouest, d'un foyer (st. 62135) qui se présente sous la forme d'une cuvette rubéfiée, creusée dans le niveau de sol en terre battue.

La restructuration de ce secteur est peut-être due à l'instabilité de la construction en raison de la présence d'une grande fosse d'extraction antérieure. Mal remblayée, elle a provoqué de légers affaissements de terrain, néanmoins suffisants pour déstabiliser le bâti.

Une particularité apparaît au niveau de la structure séparant les blocs est et sud, dans le prolongement du mur 60146. La fondation de cette cloison est constituée de gros blocs de craie quadrangulaires, correspondant à des d'éléments de construction issus d'une récupération. Cependant, il est impossible d'établir s'il s'agit d'un aménagement particulier ou d'une reprise. Il faut par ailleurs noter que le mur 60146 se prolonge très légèrement, environ 30 cm., vers le sud, au delà de la jonction avec le mur perpendiculaire 62000 (fig. 2).

L'élévation de cette maison était exclusivement composée de murs en terre. En effet, les seules parties en dur sont les solins enterrés. Ils étaient constitués de moellons de craie, de 10 à 12 cm de côté, liés à l'aide d'un mortier jaune très sableux de qualité moyenne. Ces structures étaient larges de 45 à 50 cm. À certains endroits, le sol en terre battue recouvrait encore une partie du solin, faisant apparaître le négatif de la sablière basse, large d'environ 15 cm, notamment sur le mur 62136.

Les sols subsistant dans la partie nord de l'aile orientale et celui de la cour sont, au moins pour la phase 2, sensiblement à la même altitude, aux alentours de 27 m.

LA MAISON 5

Immédiatement à l'est de la maison 4, quelques structures attestent l'existence d'une autre demeure (fig. 1). Comme ces deux propriétés sont réunies par la suite, il paraît préférable de traiter ces vestiges dès maintenant.

La mise en place de cette maison est contemporaine de celle de sa voisine et date des années 60/70.

Étant donné le très faible nombre de structures qui ont subsisté, il est absolument impossible d'en comprendre l'organisation. De même, sa superficie est inconnue dans la mesure où la clôture orientale est en dehors des limites de fouilles. Cependant, elle semble couvrir une surface minimum d'environ 500 m^2. Comme sa voisine, son extension septentrionale correspondrait, à peu de choses près, à la même limite de parcelle appartenant à l'état I, matérialisée par le fossé 65000.

Les méthodes de construction sont les mêmes que pour la maison 4 : murs en terre sur charpente en bois reposant sur des solins de moellons de craie ou de calcaire. Quelques variantes apparaissent toutefois, comme par exemple le mur 61641 qui est en fait un muret en pierres sèches composé de blocs de craie. La présence de plots en grès (st. 61642 et 61643), ou en craie (st. 62153, 62154, 62155 et 62156), en façade, suggère un aménagement différent. S'agit-il de cloisons légères ou de pièces sur plancher ? Aucun élément ne permet de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses.

D'autre part, il faut noter l'existence d'un tronçon de caniveau (st. 61582), orienté nord-sud. Celui-ci est en V, large d'un peu moins de 40 cm et profond d'environ 14 cm. Peut-être cette structure servait-elle à évacuer les eaux pluviales de la cour de la maison vers l'égout longeant le *decumanus*. Si tel est le cas cet espace se situerait donc dans l'angle nord-ouest de la propriété. L'habitat aurait alors une organisation générale en L. Mais ceci reste au stade des suppositions. Les quelques fragments d'enduits peints, de couleur rouge, noir et bleu, qui ont été découverts dans le remblai de ce caniveau, laissent entrevoir la décoration de cette demeure.

Il faut par ailleurs signaler l'existence d'une série de foyers (st. 62170 et 62171), vers le nord, qui se présentent sous la forme de taches rubéfiées.

L'ÉTAT IV

Après leur arasement, vers les années 90, les deux habitats précédents sont réunis au sein d'une même propriété. Par ailleurs, vient s'y ajouter un secteur inoccupé à l'état antérieur vers le nord. La réunion de ces différentes parcelles a peut-être été quelquechose d'assez difficile à finaliser, ce qui pourrait expliquer le fait que la construction de la nouvelle maison se soit étalée dans le temps comme l'indiquent les ensembles céramiques qui couvrent pratiquement la dernière décennie du I^{er} siècle (*cf. infra* Dubois). Un *terminus*, marquant peut-être l'achévement des travaux, nous est donné par une monnaie de Trajan frappée en 98/99 (n° 102).

L'organisation générale de cette vaste *domus* diffère totalement de celles des autres demeures dégagées sur le site. Contrairement à ces dernières, les pièces ne s'ordonnent pas autour d'une seule grande cour. En effet, plusieurs petits espaces découverts ont été mis au jour dans cette zone (fig. 4).

Une autre particularité importante apparaît dans la création de ce nouvel édifice avec la présence d'une vaste pièce cruciforme, n° 2, dans la partie sud-ouest de cet ensemble. Elle couvre une superficie légèrement supérieure à 68 m^2. Un vestibule, pièce n° 1, permet d'y accéder depuis le trottoir longeant le *decumanus*. Cet espace offre, lui aussi, un aménagement original avec la présence d'une abside, dans le mur nord (st. 61770) face à l'entrée. La circulation entre ces deux salles devait s'effectuer de part et d'autre de cette abside.

Deux petits espaces n° 3 et n° 4, symétriques et de taille identique, apparaissent au nord-ouest et au nord-est de la pièce cruciforme. Ils mesurent environ 2 m x 2,50 m, couvrant ainsi une superficie de 5 m^2.

La fondation en craie damée du mur (st. 60483), qui sépare ces différents espaces d'un couloir au nord, est particulièrement massive. Profonde de près de 3 m, elle repose sur le terrain en place au niveau d'une fosse d'extraction antérieure (fig. 5). Cet aménagement permet d'assurer une meilleure stabilité au bâtiment à un endroit où la superstructure était peut-être plus importante.

Immédiatement à l'est d'une des branches de la pièce n° 2 se trouve une petite salle, n° 5, pratiquement carrée, de 3 m x 3,30 m, soit une superficie de 9,90 m^2. Un foyer (st. 60383) était aménagé contre le mur ouest. De forme

Fig. 4 - Maison 4, état IV, phase 1.

Fig. 5 - Maison 4, états IV, V et VI, fondation en craie damée du mur 60483, au nord de la pièce 2. Cette fondation, profonde de plusieurs mètres, épouse le profil d'une vaste fosse antérieure et s'appuie sur le terrain en place afin d'assurer une meilleure stabilité à la construction (*photo Éric* Binet).

quadrangulaire, il était constitué de fragments de tuiles et de moellons, sur lesquels reposait une couche de limon.

La partie située entre la pièce précédente et le mur de façade est occupée par une salle rectangulaire, n°6, mesurant approximativement 4 m x 6 m, soit une superficie d'environ 24 m². Il est probable qu'elle ait abrité, dans un premier temps, deux silos qui semblent abandonnés vers les années 120, soit peu de temps avant la destruction de cette maison. La présence de ce type de structures en façade avait déjà été observée dans la maison 3, d'ailleurs à la même époque.

De l'autre côté du vestibule, une vaste pièce, n° 7, occupe l'angle sud-ouest de la maison. Elle mesure en moyenne 6 m x 9,90 m, couvrant ainsi une surface légèrement inférieure à 59,50 m². Une fosse ovalaire (st. 60163), en partie détruite par la mise en place de la caserne, pose quelques problèmes d'interprétation. Orientée est-ouest, large d'environ 70 cm et profonde de près de 50 cm, elle était dotée d'au moins quatre piquets en bois. L'extrémité occidentale est en arc de cercle et se trouve à environ 90 cm du mur de clôture de la maison. L'attribution d'une fonction à cette structure est des plus malaisées. Les piquets servaient-ils à maintenir un coffrage de bois ? Aucune trace attestant son existence n'a été décelée. De plus, le fond de cette fosse est en U et donc peu propice à recevoir un tel aménagement. L'hypothèse de latrines peut-elle être retenue compte tenu de sa forme et surtout de sa faible profondeur ?

Un autre espace, mal défini, qui mesurerait 3 m x 6,50 m, soit une superficie d'environ 19,50 m², situé au nord du précédent, accueille également une excavation (st. 60286), orientée est-ouest et au profil en U. Large d'environ 80 cm, elle est profonde de près de 70 cm. Ses limites occidentale et orientale n'ont pas été retrouvées en raison des perturbations postérieures. Aucune fonction n'a pu lui être attribuée.

Tous les sols de ce secteur sont en terre battue et se trouvent à une altitude avoisinant les 28 m. Seules exceptions, la pièce 6 où le sol semble se situer vers 27,80 m et la pièce 1, c'est-à-dire le vestibule, où le niveau de circulation est à 28,20 m. Sans doute celui-ci s'aligne-t-il sur le trottoir.

Un phénomène particulier a pu être observé en ce qui concerne les méthodes de mise en place des fondations de craie damée : le mur de façade a été installé après les murs internes. Ceci se vérifie, de manière très claire, au niveau de l'entrée où la fondation du mur de façade vient s'appuyer sur celles des murs latéraux du vestibule. Par ailleurs, l'orientation exacte de ce dernier est assez difficile à cerner. Il a été en grande partie récupéré ultérieurement et aucun alignement n'apparaît entre les différents tronçons. Une cassure existe même au niveau de l'entrée. Même si les parties retrouvées étaient enterrées et que l'alignement pouvait être quelque peu rectifié lors de l'élévation, le décalage est ici trop important pour concevoir un rattrapage correct.

Toujours en façade, vers l'est, une petite cour semble s'ouvrir directement sur le trottoir. Mesurant 6,40 m x sans doute 7,60 m, elle couvrirait une surface légèrement inférieure à 49 m². Deux tronçons de caniveaux ont été dégagés dans l'angle nord-ouest de cet espace découvert. Le premier (st. 60251), orienté est-ouest, est de forme quadrangulaire, large d'environ 45 cm et profond de 10 cm. Le second (st. 60282), orienté nord-sud, possède une forme différente du précédent : il est en U, large de 50 cm et profond au maximum de 14 cm. Peut-être celui-ci rejoignait-il une autre structure du même type, coffrée, qui coupait le trottoir depuis le mur de façade vers l'égout longeant le *decumanus*. Une incohérence existe au sujet de l'évacuation des eaux pouvant s'écouler dans cette cour. En effet, aucune trace de caniveau n'a été observée le long du bord oriental de cet espace. Or le niveau de sol qui y a été repéré possède un pendage de l'ouest, 27,40 m, vers l'est, 27,20 m. L'eau ruisselait donc d'un endroit muni d'un caniveau vers un secteur qui en était dépourvu et venait buter contre un mur. Quoi qu'il en soit, ces aménagements servaient au moins à recevoir l'eau provenant des toitures.

Cette cour est bordée à l'ouest, au nord et à l'est par un portique. Les ailes orientale et occidentale sont larges d'environ 2,50 m. La taille de l'aile septentrionale n'a pas été observée avec précision. Toutefois, il est certain qu'elle était inférieure aux deux autres : entre 1,50 m et 2 m. Le sol y est en terre battue et se situe à une altitude d'environ 27,20 m, à l'exception de l'aile ouest où il se trouve à 27,30 m, différence qui reste très faible.

Encore vers l'est, toujours le long de la façade, apparaît une petite pièce quadrangulaire de 4,10 m x 4,50 m, soit un peu moins de 18,50 m², pouvant correspondre à une boutique. En effet, le long d'une cloison légère délimitant cet espace au nord, plusieurs cuvettes circulaires, creusées dans le sol, ont été dégagées. Elles correspondraient à l'emplacement d'au moins six amphores destinées à un stockage quelconque. Le sol, situé à une altitude de 27 m, est en terre battue.

Hormis cet espace commercial hypothétique, l'organisation des zones situées autour de cette petite cour à portique ne peut être comprise en raison des très nombreuses perturbations postérieures. Il est probable que plusieurs petites pièces s'y développaient. Seul le bloc nord a livré quelques structures : un solin de moellons de craie (st. 63137), qui existait déjà à l'état précédent, et de larges tranchées, essentiellement nord-sud (st. 60460 et 61535), qui pourraient correspondre à la récupération de matériaux particuliers ne pouvant être détruits par un incendie. Les lambeaux de sols en terre battue qui leur sont associés ont une altitude variant de 27 m à l'est, à 27,30 m vers l'ouest. Il est possible que ces structures délimitent plusieurs pièces destinées à un usage commercial, formant ainsi une sorte de galerie marchande s'articulant autour de la courette et de son portique. Un tel aménagement est comparable à celui découvert en Angleterre, à Wroxeter, et qui a été interprété de cette manière (Wacher 1974, p.55).

Le secteur situé immédiatement au nord des zones qui viennent d'être décrites est essentiellement composé d'une succession de cours et de couloirs.

L'extrémité ouest est occupée par une cour rectangulaire, mesurant environ 7,50 m x 9,30 m, soit une superficie avoisinant les 70 m². Elle est bordée, à l'est et au sud, par un couloir, large de 4,10 m pour l'aile orientale et avoisinant les 3,70 m pour l'aile méridionale, qui sépare cet espace ouvert de l'ensemble formé par la pièce cruciforme et les salles voisines. Le sol de cette galerie est en terre battue et se situe à une altitude de 27,70 m.

Une deuxième cour se trouve immédiatement à l'est de l'aile orientale de ce couloir. Sa limite sud n'a été que partiellement observée. L'espace semble être pratiquement carré et mesurerait aux alentours de 9,90 m x 10,80 m, couvrant ainsi une surface de près de 107 m². Le sol, parfois difficilement repérable, se situe à une altitude de 27 m, et se trouve par conséquent en contrebas du couloir.

Encore vers l'est apparaît un espace quadrangulaire, n° 8, mesurant environ 7 m x 11 m, soit une superficie de 77 m². L'aménagement interne y est particulier. Compte tenu de la qualité du sol, en terre battue, et les éléments de destruction en place qui le recouvraient, il est certain que cette salle était revêtue d'une toiture. Toute la partie nord a été entièrement détruite lors de la mise en place de la caserne. Ce secteur a néanmoins livré les restes d'un massif de craie damée (st. 61421) dont seule l'extrémité sud, en arc de cercle, a été retrouvée. Compte tenu de sa mauvaise conservation, il est impossible d'attribuer une fonction à la structure qu'elle supportait. Peut-être s'agissait-il d'un petit bassin.

Vers le sud, une aire rectangulaire est occupée par quatre dés en craie de tailles inégales. Cet espace mesure environ 1,70 m x 2,50 m, soit une superficie de 4,25 m². Une certaine symétrie existe au niveau de l'implantation de ces plots. Les deux éléments septentrionaux se situent à environ 6 m des angles nord de cet espace, distance qui pose d'ailleurs quelques problèmes pour la tentative de restitution de l'élévation. Les deux plots méridionaux, quant à eux, se trouvent approximativement à 4 m des angles sud. Un léger décalage existe cependant dans le positionnement de ces structures par rapport aux murs délimitant la salle à l'est et à l'ouest. Les blocs orientaux se trouvent à environ 2 m du premier et les blocs occidentaux à 1,80 m du second. Une fois encore, il est extrêmement difficile d'attribuer une fonction précise à cet aménagement. Peut-être s'agit-il d'une construction pouvant être assimilée à un *atrium*. En effet, un système analogue à un *impluvium* était peut-être installé entre les plots en craie. Des éléments pouvant éventuellement correspondre à un petit bassin, auraient ensuite été récupérés comme semble l'attester le creusement apparaissant entre ces structures. Sa profondeur n'excéderait pas 20 cm, impliquant une très faible contenance, de l'ordre du quart de mètre cube. Cela ne serait pas sans poser quelques problèmes en cas de précipitations fortes ou prolongées, d'autant plus qu'aucun moyen d'évacuation, tel qu'un caniveau, n'a été mis en évidence. Le sol de cette pièce était en terre battue et se trouvait à une altitude d'environ 27 m.

Encore vers l'est, en limite de fouille, trois espaces différents ont été repérés. Il s'agit tout d'abord d'une petite pièce quadrangulaire, n° 17, mesurant environ 3,10 m x 5 m, couvrant ainsi une superficie se situant aux alentours de 15,50 m². Le sol y est en terre battue. Fortement perturbée par la mise en place de la caserne, aucune fonction n'a pu lui être attribuée.

Elle est bordée, au sud, par un couloir en L, large d'environ 2,50 m, qui semble longer un espace pouvant correspondre à une autre petite cour intérieure. Les restes d'un massif de craie damée (st. 61689) y ont été dégagés. Il allait probablement se plaquer contre un mur fermant la cour au sud.

Certains des murs délimitant ces différents espaces étaient très bien préservés et s'élevaient encore à une hauteur d'environ 1,20 m (st. 61406 et 61688). Ce bon état de conservation a apporté de précieux renseignements concernant les méthodes

de construction. Ces deux murs sont en fait des solins enterrés sur cette hauteur, reposant par ailleurs sur des fondations de craie damée. Il apparaît clairement que ces structures étaient d'abord construites et que les remblais étaient ensuite étalés entre et contre eux. Cela explique le manque de qualité dans le parement de ces constructions puisqu'ils n'étaient pas visibles. Quelques différences apparaissent toutefois entre ces deux murs, pourtant contemporains. Le premier (st. 61406), qui sépare la pièce 17 du couloir, est divisé en deux parties nettement distinctes. Les soixante premiers centimètres, reposant sur la fondation, sont formés de gros blocs de craie faisant masse. Ils sont surmontés par cinq rangs de gros moellons, assez mal équarris, constituant un mur large d'environ 50 cm. Le tout est lié à l'aide de limon brun. Le second (st. 61688), qui sépare le couloir de l'hypothétique cour, est, quant à lui, plus régulier. Là encore, deux secteurs sont différenciables. À partir du bas, on observe d'abord six rangs de moellons formant une structure de près de 60 cm de large, le mur n'étant plus large que de 50 cm au niveau des trois rangs suivants. Ce décalage ne s'opère que du côté nord, le parement sud étant à l'aplomb sur toute la hauteur. Le tout était composé d'un petit appareil lié à l'aide d'un mortier beige, de moins bonne qualité pour les trois rangs inférieurs. Enfin, il est possible qu'une colonnade, reposant sur le mur 61688, bordait la cour comme en témoigne la présence dans les niveaux de destruction en place de quelques fragments de colonnes en pierre calcaire.

Un autre ensemble se développe au nord de ce bloc. Il en est séparé par un couloir orienté est-ouest, d'une largeur allant de 3 m à l'ouest à 2,20 m à l'est. Il se poursuit ensuite vers le nord et ne mesure plus alors qu'1 m. de large. Différents aménagements y apparaissent. Tous ne sont pas contemporains. En effet, deux phases se succèdent dans toute cette aile et seront traitées l'une après l'autre.

Dans un premier temps (état IV, phase 1, fig. 4), le mur méridional du couloir (st. 60689) se prolonge jusqu'à la limite occidentale de la propriété, séparant ainsi cette galerie de celle orientée nord-sud, située entre deux cours du bloc précédent. Un peu vers l'est, cet espace est coupé par une petite tranchée (st. 61531), large d'une vingtaine de centimètres, devant correspondre à l'emplacement d'une marche, le niveau de sol étant plus haut d'environ 30 cm à l'ouest de cette structure. Un foyer est installé un peu plus loin (st. 61745). De forme circulaire, partiellement cerné de moellons réemployés il est composé d'un aménagement de tuiles surmonté d'une couche de limon (fig. 6). Ce foyer est contigu à un négatif de sablière (st. 61698) ou de marche. Large de 20 cm, elle est éloignée d'1,10 m d'une structure située un peu plus à l'est et présentant les mêmes caractéristiques.

Plusieurs salles s'alignent au nord de ce couloir. D'ouest en est, une première petite pièce, n° 9,

Fig. 6 - Maison 4, état IV, phase 1, le four 61745, entouré d'une zone de rejet de cendres. Composé d'une sole en argile et fragments de *tegulae*, il est localisé dans le couloir qui se développe au sud des pièces 9 à 13. Sa fonction est inconnue (*photo Éric Binet*).

s'adosse au mur de clôture occidental de la propriété. Elle mesure environ 2,30 m x 3 m, couvrant ainsi une superficie légèrement inférieure à 7 m². Elle est séparée de l'espace voisin, n° 10, par une cloison légère dont seul le négatif de la sablière a été retrouvé. Plus petit que le précédent, cet espace ne mesure que 1,90 m x 3 m, soit une surface de 5,70 m². L'angle nord-ouest de ce bloc semble occupé par une salle, n° 14, qui mesurerait 2,80 m x 3,50 m et qui couvrirait donc une superficie de 9,80 m². Son existence est hypothétique dans la mesure où aucune cloison n'a été observée. Elle aurait entièrement disparu lors de la construction d'un état postérieur et suite à l'installation des fondations de la caserne. Cette hypothèse s'appuie sur les différences importantes observées dans les stratigraphies. Cette salle devait être dotée d'un sol présentant un aménagement particulier car une épaisse couche de craie damée y a été observée. S'agissait-il d'un sol bétonné ou d'un pavage? Aucun élément supplémentaire ne permet de répondre à cette question. L'hypocauste semble exclu puisque cette couche de craie se situe pratiquement à la même altitude que les sols en terre battue des pièces voisines.

Immédiatement à l'est, apparaît une salle, n° 11, séparée de sa voisine par une cloison légère, symbolisée notamment par un dé en craie (st. 61669) sur lequel devait reposer une sablière. Cette salle mesure en moyenne 4,80 m x 6,50 m, soit une surface de 31,20 m². Au nord de cette pièce, le seul seuil du site encore en place (st. 61328) a été découvert sur le mur (st. 60801) séparant ce bloc d'un hypothétique péristyle. Il se présentait sous la forme d'une pièce de bois, peut-être légèrement surcreusée, reposant directement sur une des assises de moellons du solin qui était légèrement enterré.

La salle qui lui est contiguë à l'est, n°1 2, présente la même superficie de 31,20 m². Elle mesure également 4,80 m x 6,50 m. Elles sont séparées par une cloison légère (st. 61329), reposant sur des plots calcaires, dont seul le négatif de la sablière a été observé.

À l'opposé, une structure en dur, au moins pour le soubassement, représentée par la fondation 61754, sépare les salles 12 et 13. Cette dernière, située à l'extrémité orientale du bloc, mesure 4,50 m x 6,50 m, couvrant ainsi une superficie de 29,25 m².

Les sols de ces différentes pièces sont en terre battue.

Certaines restructurations interviennent ensuite au sein de cette aile (état IV, phase 2, fig. 7). Elles n'ont pu être datées et il n'est d'ailleurs pas certain qu'elles soient toutes contemporaines.

L'extrémité ouest du mur méridional du couloir (st. 60689) est supprimée. Une nouvelle structure nord-sud, symbolisée par la fondation 61362, est mise en place, dans le prolongement du mur 61772. Les deux couloirs perpendiculaires demeurent isolés l'un de l'autre. Immédiatement à l'est de cette structure apparaissent deux petits foyers se présentant sous la forme de plaques d'argile

Fig. 7 - Maison 4, état IV, phase 2.

rubéfiée, plus ou moins circulaires (st. 61362 et 61363). Le second se trouve par ailleurs sur la petite tranchée 61531, prouvant de ce fait l'abandon de cet aménagement. Le foyer 61745 est lui aussi abandonné. Il est remplacé, au même endroit, par une structure du même type (st. 61684). Ce nouveau foyer ovalaire était composé d'une couche de limon jaunâtre, sur laquelle reposait un lit de petits fragments de tuiles servant d'assise à un niveau d'argile jaune, très rubéfié en surface, formé en fait de plusieurs recharges.

L'extrémité occidentale du mur séparant le couloir des différentes pièces (st. 61341) est elle aussi supprimée. La pièce n° 9 se trouve désormais en liaison directe avec le couloir nord-sud. Toutefois, sa surface reste inchangée. Il en serait de même de l'hypothétique salle n° 14.

Une nouvelle cloison légère (st. 61279) est mise en place entre les pièces 10 et 11, au détriment de celle qui les séparait précédemment. Leur surface s'en trouve modifiée. La première s'agrandit et couvre maintenant une superficie de 15,45 m². C'est également à ce moment que le sol en terre battue est abandonné au profit d'un plancher, comme en témoignent les négatifs des lambourdes (st. 61277 et 61278), perpendiculaires à la nouvelle cloison. À l'opposé, la seconde pièce ne couvre plus que 22,10 m², soit 3,40 m x 6,50 m. C'est probablement aussi lors de cette restructuration qu'un plancher y est installé comme le démontrent les traces de lambourdes repérées au sud. Faut il voir dans ces nouveaux aménagements une amélioration de la qualité des salles ? Cette hypothèse semble corroborée par la mise en place dans les pièces 12 et 13 de sols bétonnés à la place des précédents en terre battue.

L'angle nord-est du chantier est occupé par une zone qui a été fortement perturbée à l'époque moderne. Peu de niveaux antiques y ont été observés. Cependant, à partir des rares structures encore en place, il a été possible d'émettre une hypothèse quant à la fonction de ce secteur. Il s'agit probablement de l'amorce d'une vaste cour à péristyle, se développant vers le nord, au delà des limites de fouilles et mesurant environ 16,50 m d'est en ouest. Seules les ailes sud et ouest de l'hypothétique portique ont été observées de manière très partielle. Elles mesureraient toutes deux 2,80 m de large. L'existence d'une colonnade peut être avancée mais il faut rester prudent dans la mesure où seul un fragment de fut de colonne circulaire et lisse a été retrouvé dans le niveau de destruction en place dans l'aile sud du péristyle.

L'angle sud-ouest de ce portique semble occupé par une salle, n° 15, qui interdirait toute communication entre les ailes ouest et sud. Elle mesurerait peut-être 2,80 m x 3,80 m, soit une superficie d'environ 10,60 m². Là encore, en raison des nombreuses perturbations postérieures, aucune limite n'a pu être mise en évidence. Cependant, les différences stratigraphiques sont tels que ce secteur ne peut être considéré comme faisant partie intégrante du péristyle. On y retrouve notamment le même aménagement que dans la pièce 14, une épaisse couche de craie damée nettement différente du sol en terre battue dégagé dans l'aile sud du portique.

Vers l'est, également en bordure du chantier, une grande pièce, n° 16, a été partiellement dégagée. Ses limites nord et est se trouvent en dehors de la zone de fouilles. Cette nouvelle salle possède une surface d'au moins 91 m². Un aménagement particulier composé de plusieurs plots ou fondations de plots y a été mis au jour (fig. 8). La régularité de leur espacement n'est pas parfaite mais se situe néanmoins toujours aux environs de 1,50 m, à plus ou moins 10 cm. Cette salle peut correspondre à un grenier ou une aire de stockage, les plots servant à accueillir un plancher. Ce système permettait de créer un vide sanitaire assurant une circulation d'air. Elle est close, à l'ouest, par le mur 63076 qui est perpendiculaire au mur 60689. L'angle formé par ces deux structures subira un affaissement suite au tassement des remblais d'une fosse d'extraction antérieure (fig. 9). L'étude céramologique semble démontrer que ce grenier a été mis en place légèrement plus tard que le reste de la maison. Cependant, nous ne pouvons dire si il s'agit d'un réaménagement ou simplement d'un léger décalage chronologique dans la construction de la maison.

Cette maison est détruite par l'incendie qui a ravagé les autres habitations du quartier, vers 125/130. Cette fois encore, pratiquement tous les sols ont été nettoyés après le sinistre, rendant impossible toute attribution d'une fonction aux pièces. Pratiquement aucun objet n'a été retrouvé dans les niveaux d'occupation hormis deux vases

Fig. 8 - Maison 4, état IV, les plots et fondations de plots de la pièce 16 (recoupée par des murs de l'état postérieur), accueillant un plancher et permettant une circulation d'air. Cet espace correspondait sans doute à un vaste grenier (*photo Éric* Binet).

Fig. 9 - Maison 4, état IV, le mur 63076 (à l'ouest de la pièce 16) qui s'est légèrement affaissé suite au tassement des remblais d'une fosse antérieure. Lors de la mise en place de l'état suivant, les constructeurs se sont contentés de poser une nouvelle fondation (st. 63075) immédiatement sur ce mur pourtant déstabilisé (*photo Éric* Binet).

reposant sur un sol en terre battue, à l'extrémité orientale de la façade. Il s'agit d'un bol en pâte grossière et d'un Drag. 37, provenant des ateliers de Bannassac, qui fournit un indice chronologique supplémentaire pour cet incendie.

Le couloir, orienté nord-sud, qui sépare deux des cours intérieures et qui relie la pièce cruciforme au bloc nord, a également livré un niveau de destruction en place. Outre l'argile rubéfiée, attestant l'existence d'élévations en terre, cette couche contenait de nombreux fragments de tuiles. La couverture de cette demeure était donc composée de *tegulae* et d'*imbrices*.

L'aile sud du péristyle supposé, à l'extrémité nord de cette zone, a livré quelques éléments de décoration, notamment des plaques d'enduits peints subsistant encore contre le mur 60801 et sur le sol. Il ne s'agissait que de fragments de panneaux rouges et gris. Quant aux méthodes de construction, cette demeure est à l'image de sa voisine immédiate, la maison 3, car il existe très peu de cloisons légères, où la sablière est au contact du sol. Toutefois, même si elles sont majoritaires, les parties en "dur" ne devaient constituer qu'un soubassement sur lequel venait s'appuyer une charpente en bois.

L'ÉTAT V

Il est mis en place immédiatement après la destruction du précédent, vers les années 125/130. Le schéma général de la maison ne subit pas de profonds bouleversements, contrairement à l'organisation interne qui diffère complètement dans certains secteurs (fig. 10).

C'est le cas notamment pour toute la partie située en façade. Si l'aspect global du vestibule, pièce n°1, ne change pas, le mur formant l'abside est, quant à lui, réaménagé. Un blocage composé de gros morceaux de craie liés au mortier (st. 60302) est mis en place sur le solin de l'état précédent, sans pour autant que cela affecte le plan originel. La salle n°2 change totalement. Les deux petits espaces formant les branches occidentale et orientale de la pièce cruciforme sont supprimés. Cette transformation a été clairement mise en évidence à l'est. Le mur 60010 est arasé et laisse la place, légèrement à l'ouest, à un solin enterré, composé de blocs de craie liés au mortier. Il se trouve dans le prolongement du mur 60017 avec lequel il constitue la limite orientale de la pièce n° 2 qui couvre désormais une superficie d'environ 64 m². Par symétrie, une réorganisation similaire a été hypothétiquement attribuée à la partie occidentale de la salle.

Les pièces 3 et 4 restent identiques et sont toujours délimitées par les mêmes structures. Elles gardent les mêmes superficies qu'à l'état précédent.

À l'est des pièces 1 et 2, apparaît maintenant une grande salle rectangulaire, n° 5, qui mesure environ 4 m x 9,70 m, soit aux alentours de 38,80 m².

L'angle sud-ouest de la propriété est occupée par une vaste pièce, n° 6, qui ne couvre pas moins de 62 m². Elle mesure 6,60 m x 9,40 m. Un aménagement particulier y a été partiellement observé. Il s'agit d'une fosse (st. 60141), plus ou moins ovalaire, du même type que celle de l'état précédent (st. 60163) située exactement au même endroit. Toutefois, contrairement à cette dernière, aucune trace de piquets n'y a été repérée. Il est quand même probable que leur fonction soit identique, mais celle-ci demeure énigmatique. Il est cependant possible d'affirmer que la fonction de cette pièce, quoique inconnue, a dû rester la même. Le mur qui délimite cette pièce au nord (st. 60003) est mis en place lors de la construction de cet état.

Un autre espace, n° 7, a été dégagé au nord du précédent. Mal défini en raison des perturbations, il mesurerait environ 6,30 m x 6,50 m, soit une superficie avoisinant les 41 m². Un plot calcaire a été mis au jour (st. 60245), reposant sur un autre dé plus grand (st. 60287) qui lui servait de fondation. Rien ne permet ne dire s'il s'agit ici de la trace d'une cloison légère ou du support d'un élément renforçant la charpente.

L'organisation générale de la zone située à l'est de ce premier ensemble, toujours en façade, diffère peu de l'état précédent. Il existe encore une petite cour, encadrée sur trois côtés par un couloir correspondant sans doute à un portique, cet aménagement étant lui-même bordé par une série de pièces. Quelques transformations internes interviennent toutefois.

La cour, qui semblait être en contact avec la façade à l'état IV, en est désormais séparée par deux petites pièces. La première, n° 10, mesure 2,70 m

Fig. 10 - Maison 4, état V.

x 2,90 m, soit une superficie d'environ 7,80 m², la seconde, n° 11, 2,90 m x 3,30 m, couvrant ainsi une surface légèrement inférieure à 9,60 m².

Un puits (st. 60182) est installé au sein de la petite cour qui ne mesure plus que 4,30 m x 6,50 m, soit un peu moins de 28 m². De forme circulaire, d'un diamètre intérieur d'environ 60 cm, il était composé de moellons de craie. Il n'a pas été fouillé. Un autre aménagement, contigu au puits, occupe une partie de cette aire découverte. Il se présente sous la forme d'une dalle en craie damée quadrangulaire (st. 60140). Le bord occidental est cependant légèrement arrondi. Cette structure mesure environ 1,40 m x 2,20 m. L'interprétation qui semble la plus plausible est celle d'une fondation accueillant un petit bassin peu profond.

Le portique subit également quelques transformations. L'aile nord est élargie et mesure désormais 2,30 m, elle se normalise par rapport aux deux autres. Les murs délimitant l'aile occidentale sont réaménagés. Une nouvelle fondation (st. 60180) qui la sépare de la cour, est installée au-dessus du mur appartenant à l'état antérieur. Le mur ouest est lui aussi remanié. Un nouveau solin enterré (st. 60232), est construit de part et d'autre de la structure existante et sert de fondation à un nouveau mur. Il s'agit en réalité d'un blocage de morceaux de craie liées au mortier, remplissant les tranchées d'installation.

Contrairement à l'état IV, plusieurs espaces ont pu être mis en évidence autour de ce portique. La construction du mur 60479 permet de délimiter une pièce, n° 8, située en façade, à l'ouest de la galerie occidentale. Elle mesure 5,80 m x 6,20 m, couvrant ainsi une superficie d'environ 36 m². Un couloir semble également être mis en place à cette époque, immédiatement au nord. La cloison septentrionale serait symbolisée par les restes de deux fondations de plots (st. 60412 et 60413) qui auraient supporté une structure légère. Ce couloir aurait alors une largeur d'environ 1,50 m. Un petit espace, n° 9, qui lui est contigu à l'ouest, est délimité par des solins de moellons de craie (st. 60395 et 60396), dont certains portent les traces d'un incendie, ce qui indique qu'ils proviennent sans aucun doute de la récupération de murs appartenant à l'état précédent. Fermé à l'est par un muret dont il ne subsiste que quelques moellons (st. 60414), cet espace ne mesure que 1 m x 1,30 m, et ne présente donc qu'une superficie de 1,30 m². Aucune fonction n'a pu lui être attribuée. Peut-être s'agit-il d'une cage d'escalier.

Deux pièces apparaissent à l'est du portique, en bordure de fouille. Leurs limites ne sont pas toutes très nettes. La salle n° 12, en façade, semble mesurer environ 4,50 m x 5,40 m, soit une superficie de 24,30 m². Un petit four domestique y a été mis au jour (st. 60228). Partiellement détruit lors de la construction de la caserne moderne, il en subsistait néanmoins une partie de la sole en argile, reposant sur un lit de fragments de tuiles, et l'amorce d'un dôme, également en argile. C'est peut-être à partir de cette pièce qu'on accédait à une cave située au nord. Ses murs ont été en grande partie récupérés postérieurement. Elle n'est matérialisée que par les fondations des murs nord et ouest, quelques rangs de moellons pour le mur sud, la limite est n'ayant pas été observée. Elle couvre une surface d'au moins 23,50 m², c'est-à-dire 4,70 X 5 m au minimum. Il faut d'ailleurs remarquer que c'est la seule structure de ce type retrouvée au sein de cette *domus*, tous états confondus. Toutefois, la maison n'ayant pas été intégralement dégagée, il peut exister d'autres caves en dehors de la zone de fouilles. Une salle, n° 13, dont il n'est pas possible de connaître les limites exactes, devait se trouver au-dessus de cette excavation.

L'aile septentrionale de l'ensemble est maintenant délimitée au nord par une structure en dur dont il ne reste que la fondation. D'autres murs sont mis en place au même moment et scindent cet espace en plusieurs parties. Trois salles ont pu être clairement observées. La première, n° 14, à l'est, mesure 4,20 m x 4,30 m, soit une superficie légèrement supérieure à 18 m². La salle n° 15 qui lui est contiguë, mesure aux alentours de 3,10 m x 4,20 m, couvrant ainsi une surface d'environ 13 m². Vers l'ouest, la pièce suivante, n° 16, occupe une superficie très légèrement inférieure à 16 m², c'est-à-dire 3,80 m x 4,20 m. Enfin, il est probable que l'espace portant le n° 17 était en fait composé de plusieurs pièces dont les cloisons auraient disparu en raison du creusement d'une vaste fosse à l'époque moderne.

La cour située en arrière de la pièce n° 2 et du couloir est conservée à cette époque. Délimitée par les mêmes structures qu'à l'état précédent, elle garde la même superficie. Il est possible qu'elle ait été agrémentée d'un bassin rectangulaire dont il ne subsisterait que la fondation en craie damée (st. 60119). Mais cela demeure hypothétique au même titre que l'aménagement identique retrouvé dans la première cour.

Cet espace découvert est toujours bordé à l'est et au sud par un couloir en L, ayant la même largeur qu'à l'état précédent.

Au contraire, la partie située à l'est de cette zone connaît de profonds remaniements. La cour qui était contiguë à ce couloir à l'état IV est remplacée par cinq pièces de tailles inégales. La première, n° 18, mesure 3,30 m x 4,40 m, soit un peu plus de 14,50 m². La suivante, à l'ouest, n° 19, occupe une superficie d'environ 26,40 m², c'est-à-dire 4,40 m x 6 m. La salle n° 20 est la plus petite : 2,40 m x 4,40 m, soit un peu moins de 10,60 m². Au nord de la précédente, la pièce n° 21 mesure 3,50 m x 4,40 m, couvrant ainsi une surface de 15,40 m². Enfin, la plus vaste, n° 22, mesure 4,70 m x 6,50 m, soit un peu plus de 30,50 m².

Une nouvelle cour est mise en place immédiatement à l'est de cet ensemble de pièces. Elle mesure environ 5,80 m x 9 m, soit une superficie de 52,20 m². Trois vases complets de forme haute, en pâte claire, y ont été découverts (st. 63102, 63103 et 60957). Sans doute s'agit-il de céramiques réemployées comme pots horticoles, dans la mesure où elles semblaient enterrées dans une couche limoneuse devant correspondre au niveau de sol de la cour.

Une autre pièce, n° 23, est installée au nord de cette zone ouverte. Elle semble couvrir une surface d'environ 13,30 m², mesurant approximativement 2,30 m x 5,80 m. En grande partie détruit lors de la construction de la caserne moderne, le mur qui sépare ces deux espaces (st. 63017) présente un aspect particulier. Le tronçon subsistant est un solin enterré constitué d'un blocage de moellons et de mortier, auxquels sont associées des piles maçonnées de tuiles et de pilettes.

Vers l'est, à l'extrémité de la zone de fouilles, apparaît un espace n'ayant livré que très peu de vestiges appartenant à cet état. Cette lacune est essentiellement liée aux perturbations modernes et à l'arasement du site. Seules deux structures (st. 63027 et 63030) ont été partiellement observées. Orientées est-ouest, larges d'environ 0,40 m, elles se présentent sous la forme de petites tranchées, espacées de 1,70 m, remplies de moellons et de blocs de craie et de morceaux de tuiles. Il pourrait s'agir de deux cloisons légères délimitant un couloir.

Le couloir est-ouest, séparant cet ensemble intermédiaire du bloc septentrional, est légèrement remanié. Le mur sud est repris, une nouvelle fondation est mise en place et vient en partie se superposer à la structure antérieure. Ce réaménagement rectifie la largeur du couloir qui est désormais la même partout : 2,70 m. Une autre fondation est installée à cette époque (st. 63075). Perpendiculaire à la précédente, elle recouvre le mur de l'état IV (st. 63076). Cette réfection a été nécessitée par un problème d'affaissement au niveau de la jonction des murs de l'état antérieur (st. 63076 et 60689), dont il a déjà été question dans un chapitre précédent (fig. 9).

Vers l'est, la grande pièce sur plancher est abandonnée et probablement remplacée par plusieurs salles qui n'ont cependant pas pu être clairement délimitées. Cette restructuration est notamment matérialisée par un mur orienté est-ouest (st. 63086). Là encore il s'agit d'un système de solin enterré s'appuyant sur une fondation de craie damée, alternant recharges et niveaux de piétinement. La première assise est large d'un peu plus de 0,80 m, les suivantes ne le sont plus que de 0,60 m, le tout étant formé de moellons de craie liés au mortier. En outre, il faut noter une très légère différence d'orientation entre le premier rang et les suivants.

Le bloc situé au nord du couloir présente aussi un plan relativement lacunaire. Quelques changements ont toutefois été observés. Le mur clôturant l'ensemble au nord est décalé vers le sud. Le mur 60812 remplace ainsi le mur 60801. Ce remaniement a pour effet, à la fois, de réduire la largeur de ce bloc et d'augmenter celle du péristyle. Une seule pièce, n° 24, a été clairement observée à l'extrémité est. Elle mesure 4,40 m x 5,60 m, soit une superficie légèrement supérieure à 24,60 m². Elle était dotée d'un sol en béton (st. 60931), se situant à une altitude d'environ 27,80 m. Vers l'ouest, l'espace n° 25, était sans doute divisé en plusieurs pièces, séparées par des cloisons légères qui auraient disparu.

L'extrémité nord de cette partie de la *domus* est toujours interprétée comme étant une vaste cour intérieure, entourée par un péristyle. Celui-ci a été élargi, du moins en ce qui concerne l'aile sud, et mesure désormais environ 3,70 m. L'angle sud-ouest de la galerie est occupé par une grande salle, n° 26, dotée d'un hypocauste, dont il ne restait plus que les traces d'emplacement des pilettes sur le sol en béton (st. 60658). Le mur septentrional est en abside. Cette pièce mesure 3,70 m x au maximum 7,30 m, correspondant à une superficie d'environ 24 m². Lors de cette restructuration, le mur de clôture occidental de la propriété a été légèrement déplacé vers l'est (st. 60656) et se trouve désormais aligné avec le mur situé plus au sud, contrairement à la période précédente où la structure 60657 était décalée.

Certains éléments du portique couvrant le trottoir lors de cet état ont pu être partiellement observés. Il s'agit essentiellement de massifs de fondation en craie damée servant à supporter des plots en craie ou en calcaire. Deux d'entre eux ont été retrouvés en place. L'un d'eux, le plus à l'ouest, était de taille assez imposante et se situait exactement dans l'axe du mur clôturant à l'est les pièces 1 et 2 (st. 60017). Il est possible alors d'imaginer ici une entrée particulière, de type monumental.

Un tronçon de l'égout longeant le *decumanus* a également pu être observé. Il était formé d'un coffrage quadrangulaire en bois, les planches étant maintenues en place à l'aide de piquets. Ceci permet de connaître la largeur du trottoir à cet endroit : elle varie de 3,60 m à 4 m, en raison des écarts d'alignement dans le mur de façade.

Cette maison est volontairement arasée, au moins en partie, vers les années 210/220. Aucune couche liée à cette destruction n'a été retrouvée car des terrassements apparemment assez importants sont intervenus lors de la mise en place de l'état suivant. Ils ont également fait disparaître la quasi-totalité des sols de l'état V, interdisant toute comparaison des altitudes. Les niveaux d'installation des états V et VI se superposent, les indices chronologiques provenant des seconds. Une question reste cependant en suspens : pourquoi avoir terrassé certains secteurs pour ensuite y amener des remblais ?

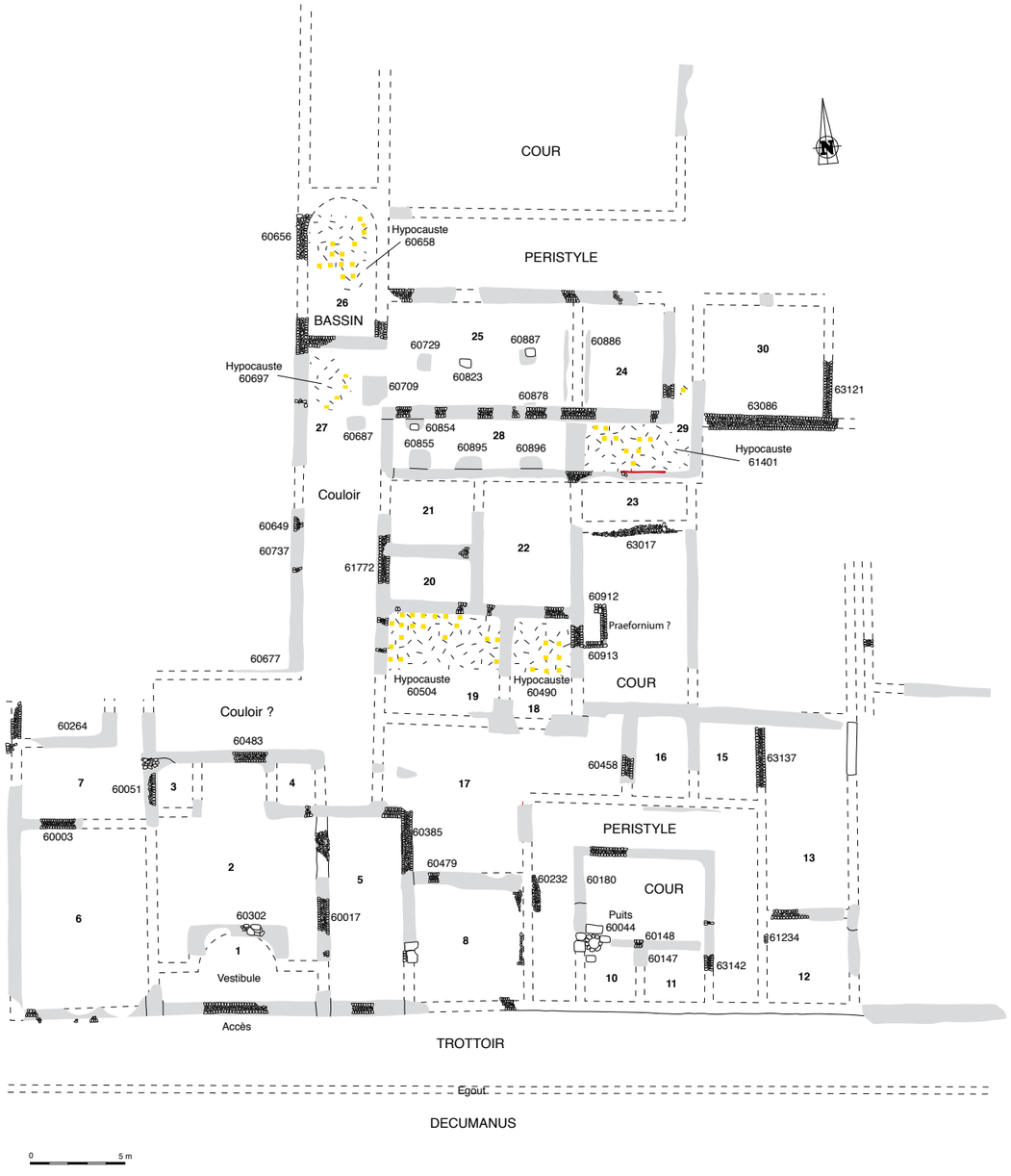

Fig. 11 - Maison 4, état VI.

L'ÉTAT VI

Sa mise en place semble donc avoir nécessité à la fois des terrassements et un apport de remblais. Ceux-ci ont livré une série d'éléments contribuant à l'établissement de la chronologie. Il s'agit tout d'abord de céramiques recueillies dans certaines de ces couches, et datant de la fin du IIe -début du IIIe siècle. Cette datation a pu être réduite aux années 210/220 grâce à la découverte d'une monnaie dans une autre couche de remblais, correspondant à la mise en place de cet état : un sesterce peu usé frappé au nom de Géta, entre 210 et 212 (n° 109).

L'organisation générale de la *domus* ne change pas, au même titre qu'une partie de l'agencement intérieur. Rien ne prouve d'ailleurs que la maison correspondant à l'état précédent soit entièrement rasée (fig. 11).

L'ensemble occupant l'angle sud-ouest de la propriété, pièces 1 à 7, connaît très peu de changements, hormis la mise en place d'un nouvel espace au nord-ouest de la salle n° 7, mesurant environ 1,80 m x 4,20 m, soit une superficie légèrement inférieure à 7,60 m^2. Une nouvelle fondation, séparant la pièce n° 7 du couloir, est également installée durant cette période.

Vers l'est, toujours en façade, la zone comprenant la petite cour dotée d'un portique et une série de pièces l'encadrant, subit, elle aussi, quelques transformations. Le puits qui était situé dans la cour est supprimé et remplacé par un autre (st. 60044), placé au niveau du mur la séparant de la pièce n° 10. Ce système devait permettre d'y accéder à partir de ces deux espaces. De forme circulaire, il mesurait environ 60 cm de diamètre intérieur, et était composé de moellons de craie. Il était associé à une série de blocs rectangulaires en craie. Il n'a pas été fouillé.

La galerie orientale est élargie et mesure désormais environ 2,80 m. Vers l'est, le mur qui la clôturait est légèrement décalé. Les dimensions de la pièce n° 12, en façade, s'en trouvent modifiées, d'autant plus qu'un nouveau mur est mis en place vers le nord. Cette salle mesure alors 4,10 m x 4,60 m, soit une superficie légèrement inférieure à 18,90 m^2.

L'espace n° 13 était probablement divisé en plusieurs parties. La pièce n° 15 ne change pas, contrairement à sa voisine à l'ouest, n° 16, qui est réduite suite au décalage vers l'est de sa cloison occidentale, et à la construction d'un nouveau mur (st. 60458). Elle ne mesure plus qu'environ 3 m x 4 m, soit une superficie de 12 m^2.

Vers le nord, une modification importante apparaît dans les salles 18 et 19, qui s'agrandissent vers le sud. La première mesure 3,20 m x 5 m, couvrant ainsi une surface de 16 m^2, la seconde 5 m x 6 m, soit 30 m^2. Elles sont désormais dotées d'un

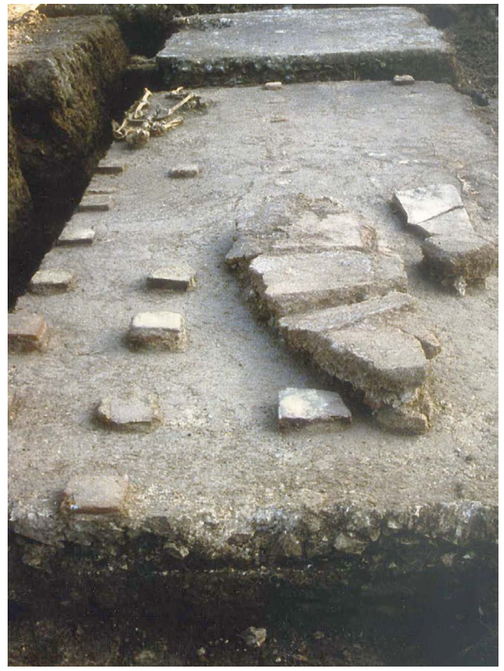

Fig. 12 - Maison 4, état VI, une des rares pièces de la *domus* (n° 19) dotée d'un hypocauste (st. 60504) dont il subsiste quelques pilettes en place (*photo Éric* Binet).

système de chauffage par hypocauste. En effet, des sols bétonnés, sur lesquels subsistaient encore des pilettes ou leurs traces, y ont été mis au jour (fig. 12).

Immédiatement à l'est, la cour est conservée comme à l'état précédent. Seuls deux murs (st. 60912 et 60913) sont construits, délimitant une aire rectangulaire, ouverte vers le nord, qui mesure environ 0,90 m x 1,40 m, soit aux alentours de 1,25 m^2. Sa fonction est difficile à établir avec certitude. Toutefois, compte tenu de son implantation au sein de la cour, et contiguë à des salles sur hypocauste, il est probable qu'elle corresponde à un *præfurnium*.

Le bloc septentrional connaît lui aussi quelques transformations internes. Ce qui était jusqu'alors considéré comme un couloir est scindé en deux parties, suite à la construction d'un mur nord-sud, dont il ne subsiste que la fondation. À l'ouest apparaît une grande salle, n° 28, qui mesure 2,70 m x environ 9,50 m, soit aux alentours de 25,60 m^2. Plusieurs fondations de plots en craie damée y ont été dégagées. Trois d'entre elles étaient accolées au mur sud, une autre au mur nord. La fonction de ces plots n'a pu être définie. Peut-être s'agit-il d'un nouveau grenier. Une nouvelle pièce, n° 29, occupe désormais l'extrémité est de l'ancien couloir. Celle-ci, d'une superficie minimale de 14,50 m^2, est pourvue d'un système de chauffage par hypocauste (st. 61401). L'amorce d'un enduit de mortier rose encore en place le long du mur méridional met en valeur une particularité déjà

observée à l'état IV : ce secteur était directement lié à l'étroit passage (environ 1 m) allant vers le nord, peut-être jusqu'au péristyle. En effet, cet espace est également doté d'un hypocauste, comme il l'était d'un sol en terre battue à l'état IV.

La salle n° 24 ne change pas. En revanche, le mur qui la délimite à l'ouest est repris. Une nouvelle fondation est mise en place (st. 60886), qui se présente sous un aspect particulier, d'ailleurs déjà observé dans la maison 1. La nouvelle structure est installée de part et d'autre du mur existant, ceci permettant éventuellement d'assurer une meilleure stabilité à la partie en élévation. À l'ouest, l'espace n° 25 semble également doté à cette époque d'une série de plots (st. 60823, 60887). Irrégulièrement espacés, ils ne correspondent pas non plus à l'axe médian. Peut-être s'agit-il des traces d'un cloisonnement nord-sud.

À l'ouest, contre le mur de clôture de la propriété, une nouvelle salle, n° 27, est également pourvue d'un hypocauste (st. 60697). Ses limites orientale et méridionale sont assez floues. Elles semblent symbolisées par deux fondations de craie damée (st. 60709, 60687). Cette pièce couvrirait alors une superficie d'environ 14 m^2. Toutefois, il convient de prendre en compte l'amorce d'un enduit vertical, directement lié au sol bétonné, situé à quelques dizaines de centimètres de la fondation est. La surface de la salle peut donc être nettement inférieure à celle proposée.

Immédiatement au nord, la pièce n° 26 ne subit pas de transformation. Le seul élément nouveau est l'existence, certaine cette fois, du mur sud, qui la sépare de la salle n° 27, et de l'amorce de sa limite est.

Pour la partie nord, en bordure du chantier, l'hypothèse d'une vaste cour à péristyle est conservée.

Tout à fait vers l'est, un nouvel espace apparaît, n° 30. Il est délimité au sud par le mur 63086, mis en place à l'état précédent, contre lequel vient s'appuyer une structure nord-sud (st. 63121). Il s'agit, là encore, d'un solin enterré, non fondé, composé de moellons d'environ 10 cm x 10 cm, mal appareillés, liés au mortier, dont certains proviennent de la récupération de structures des états antérieurs. Le négatif d'un mur du même type, orienté est-ouest, a pu être observé en coupe et vient fermer cette salle au nord. Elle mesure environ 6 m x 6,20 m, soit une superficie de 37,20 m^2.

Il est probable que cette *domus* a été détruite par le même incendie qui a ravagé sa voisine entre 260 et 275. Peu d'éléments ont permis de dater cette destruction car l'arasement du site a fait disparaître les sols de cet état, et à plus fortes raisons les niveaux de démolition. Toutefois, ils étaient encore en place sur quelques mètres carrés dans certaines salles à hypocauste. Même remaniés, ils ont livré des indices suffisants pour attribuer cette destruction à cet incendie.

C'est dans les quelques mètres carrés de niveaux d'incendie remanié qu'a été mis au jour une sépulture, dans l'angle nord-est de la pièce 18. Il s'agit du squelette d'un homme d'une cinquantaine d'années déposé sur le sol en béton et contre les murs avant leur récupération (fig. 13), portant des traces d'usures au niveau des genoux, caractéristiques d'un travail répétitif en flexion (informations Docteur Joël Blondiaux).

Il est dommage que cette vaste demeure n'ait pu être intégralement dégagée. Outre sa superficie, qui semble nettement plus importante que les précédentes, elle présente un plan tout à fait original à bien des points de vue. Il est difficile d'en connaître l'organisation spatiale exacte. Où sont les communs, les pièces de réception ? Les différentes salles sur hypocauste correspondent-elles à des thermes privés ? Autant de questions qui restent en suspens. Il est cependant intéressant de constater que la *domus* est en fait issu de plusieurs parcelles antérieures (parcelles 4, 5 et 6 de l'état I), et regroupe même deux maisons en une seule (maisons 4 et 5 de l'état III), y associant une zone inoccupée lors de cette période.

Fig. 13 - Maison 4, la sépulture 60514. Le corps, celui d'un homme d'environ 50 ans, semble avoir été déposé sur le sol en béton de l'hypocauste dans l'angle nord-est de la pièce 18, apparemment avant la récupération des murs. Il était scellé par un niveau d'incendie remanié correspondant à la destruction de la maison vers 260-275 après J.-C. (*photo Éric Binet*).

Comme pour ses voisines, les niveaux de sol ont été en grande partie nettoyés, même après les incendies. Les traces directes d'occupation ont donc pratiquement toutes disparu. Toutefois, il n'est pas difficile d'attribuer un niveau social élevé aux occupants de la maison, compte tenu à la fois de sa surface et de la qualité de certains de ses aménagements, comme les salles dotées d'hypocauste, par exemples.

Ce secteur a également apporté quelques renseignements quant au phénomène d'arasement du site. En effet, quelques monnaies datant de la fin du IV^e siècle, notamment un denier de Domitien frappé entre 388-402 (n° 122), ont été découvertes au contact des premiers niveaux antiques qui, dans l'ensemble, ne semblent pas postérieurs aux années 210/220. S'y ajoutent plusieurs fragments de céramiques de la même période, mises au jour au sein des restes de couches de « terres noires », ainsi que dans les tranchées de récupération. Ces différents éléments semblent indiquer qu'une vaste campagne a été entreprise, probablement durant la fin du IV^e ou la première moitié du V^e siècle, visant à la fois à aplanir ce secteur, et à faire disparaître toutes traces de construction, en récupérant les matériaux. Ces travaux ont peut-être eu pour cause des raisons défensives au sein de cette zone proche d'un angle du *castrum* du Bas-Empire.

LES MAISONS 4 ET 5, RÉSUMÉ

La maison 4 n'a pas été entièrement dégagée, ses limites orientale et septentrionale se trouvant en dehors de la zone de fouille. Il est cependant possible d'affirmer qu'elle couvrait une superficie d'au moins 2 500 m^2 entre la fin du I^{er} et le III^e siècle.

Comme pour la maison 3, cette vaste demeure, mise en place vers 90, est le fruit de la réunion d'au moins trois parcelles. Deux d'entre elles étaient couvertes par des maisons, la troisième, au nord, semblait inoccupée.

Entre les années 70 et 90 une maison d'environ 800 m^2 (maison 4) se développe en façade, occupant l'angle sud-ouest de la future propriété. Elle a été fortement perturbée aux époques postérieures et son plan reste incomplet. Cependant, son organisation générale a pu être cernée : les différentes pièces s'ordonnent en U autour d'une vaste cour intérieure elle-même encadrée par un quadripéristyle. Immédiatement à l'est, quelques structures attestent l'existence d'une autre demeure (maison 5) dont, hélas, nous ne pouvons rien dire, les structures qui la composaient ayant pratiquement toutes disparu lors des remaniements postérieurs.

Vers 90 est construite une vaste *domus* qui va perdurer jusqu'à la fin du III^e siècle. Son organisation est totalement différente des autres habitats retrouvés sur le site. Plusieurs courettes intérieures y apparaissent, conférant un aspect particulier au plan de cette maison. Une vaste cour à péristyle semble néanmoins présente vers le nord, en limite de fouille. Une autre caractéristique singularise cette demeure : une vaste pièce cruciforme, située en façade, est séparée du trottoir par un vestibule comportant une abside. Ce type d'aménagement se retrouve dans d'autres grandes demeures à travers tout l'Empire romain et correspond, dans tous les cas, à une pièce située en arrière du vestibule. Il s'agirait donc là d'un élément prouvant que l'accès à cette maison s'effectuait à ce niveau. La règle d'axialité entre l'entrée, le péristyle et la salle d'apparat est par conséquent loin d'être respectée dans ce cas, contrairement à la maison 3. Enfin, partiellement dégagée vers le nord-est, une grande salle était dotée d'un vide sanitaire qui apparaissait sous la forme de plusieurs dés calcaires sur lesquels devaient reposer un plancher. Peut-être s'agit-il là d'un vaste grenier. Il y aurait donc mixité au sein de la propriété : stockage à usage commercial et habitat. Cette idée est renforcée par la présence, en façade, d'une zone assimilable à une « galerie marchande ».

Après la destruction de cet état par l'incendie des années 125/130, la nouvelle *domus* mise en place, état V, possède la même organisation générale que précédemment. Quelques changements interviennent toutefois. La pièce cruciforme perd ses branches occidentale et orientale, certaines surfaces qui correspondaient à des cours sont désormais construites et inversement. Enfin, l'existence d'au moins une salle équipée d'un hypocauste est attestée à cette époque. Il s'agit d'une pièce à abside (bassin ?) qui par ailleurs vient couper le péristyle.

L'arasement volontaire de cette maison intervient vers 210/220. La construction de la nouvelle demeure, état VI, n'entraîne que peu de transformations. La plus nette est la mise en place de plusieurs salles, au nombre de cinq, dotées d'hypocaustes. Elles se situaient vers le centre de la partie fouillée de la maison mais n'étaient pas regroupées ; par ailleurs un seul *praefurnium* a été retrouvé. Il est donc difficile de leur attribuer une fonction telle que celle de thermes privés.

L'abandon de cette *domus* semble correspondre à l'incendie qui a détruit la maison 3 vers 260/275.

LES CÉRAMIQUES DU DÉPOTOIR 61542 : MILIEU DU Ier SIÈCLE

(Stéphane DUBOIS)

La couche 61542 correspond à un niveau de remblai épandu lors de la construction de la maison 5, à l'état II ou III. Il se superpose à l'important nivellement lié au lotissement de l'*insula*, et daté des années 50-60 de notre ère.

LA VAISSELLE FINE DU SERVICE DE TABLE

Le service de table compte, dans ce dépotoir, un lot de 66 vases environ (en NME), réparti entre une série de productions variées. La sigillée, avec 39 récipients, constitue incontestablement la base du service, et fournit notamment la moitié des assiettes et la quasi-totalité des coupes et des plats destinés à présenter les aliments. Le répertoire des formes est ici caractéristique de la période claudio-néronienne, mais l'absence des services dits « flaviens » et des bols Drag. 37, le caractère archaïque des profils d'assiettes Drag. 15 et Drag. 18, invitent à limiter la chronologie du lot sigillé aux seules années 40-60. La proportion de ce groupe est ici très élevée pour un ensemble du milieu du Ier siècle, avec 19 % du total de la vaisselle (en EV), soit un taux que l'on rencontre plus volontiers à Amiens dans les séries d'époque flavienne. Notons que la totalité des 39 exemplaires provient des officines de La Graufesenque.

Le reste des assiettes et des coupes, notamment, est issu des ateliers champenois. La *terra rubra* est réduite à sa plus simple expression, avec un unique récipient, une coupe C3.1 (Deru 1996). La disparition quasi-totale de ce groupe paraît caractériser, dans le Nord-Ouest de la Gaule et en Grande-Bretagne, les contextes postérieurs au milieu du Ier siècle de notre ère. La *terra nigra* champenoise en revanche garde une place non négligeable au sein du service de table, avec ici 16 des 66 vases attestés. Il s'agit essentiellement d'assiettes et plats, parmi lesquelles domine la forme « tardive » A42 (huit exemplaires), tandis que les formes courantes au début de l'époque julio-claudienne sont limitées à un ou deux exemplaires au maximum pour les types A1, A5, A18 et A38. Ce faciès marque une phase de transition, entre leur période d'essor (des années 25/15 avant J.-C. aux années 40/50) et leur remplacement total par la forme A42, quasi exclusive sous les Flaviens et Trajan.

Le service à boire (gobelets, cruches et bouteilles) appartient pour l'essentiel à des productions plus régionales, en dehors d'un gobelet en sigillée sud-gauloise du type Hermet 90.5. On notera l'absence totale, dans ce dépotoir, des productions fines de Lyon et du Centre de la Gaule, pourtant diffusées par ailleurs dans la ville à la même époque. Un constat analogue s'impose pour les premières séries dorées au mica de la « deuxième génération » (Deru 1994), dont l'apparition à Amiens et dans la région correspond plus ou moins à la sixième décennie de notre ère. Ces diverses productions de qualité faisant défaut, le service à boire se limite ici à des vases-tonnelets gallo-belges à pâte beige (avec un exemplaire engobé de rouge), à une céramique lissée à pâte grise, et à quelques rares récipients (pots et bouteille) en *terra nigra* du Noyonnais. Ce groupe, pourtant en général fortement représenté dans tous les ensembles du Ier et du début du IIe siècle, ne figure ici que de façon très marginale, 1,5 à 2 % de la vaisselle.

LA BATTERIE DE CUISINE ET DE STOCKAGE

La vaisselle culinaire (plats, marmites, pots à cuire et mortiers) et de conservation des aliments (pots, cruches et *dolia*), compte 77 vases environ (NME). La quasi-totalité de ces céramiques a été réalisée au tour à pied, et cuit en mode A ou C, à température élevée. Seuls trois vases présentent les traces d'un modelage au colombin, une jatte de tradition gauloise, et deux *dolia*.

Parmi les vases destinés à la cuisson, les productions grises sableuses granuleuses des ateliers d'Artois tiennent la première place, avec 41 exemplaires au minimum, 18 de forme basse, pour des cuissons mijotées, et 23 de forme haute pour une cuisson bouillie. Ce groupe, quoique fortement représenté (28 à 30 % de l'ensemble), n'atteint pas ici les taux observés à son apogée à Amiens, dans les années 60-120 environ, où les taux montent jusqu'à près de 50 % de la vaisselle en usage dans la ville. La représentation ici plus modérée tend là encore à placer la constitution de cette série avant les années 60. Le répertoire des formes présente de même des caractères plus « archaïques » que celui des années 60-80 décrit pour la maison 1 (dépotoir 11059) : on remarque ici une jatte ou écuelle à bord rentrant, forme emblématique de la période Auguste-Claude, et une prééminence des « bols » à profil en S sur les « bols carénés » qui prennent l'ascendant à partir des années 60.

Quelques autres groupes se partagent le reste des céramiques communes sombres. Le groupe prédominant dans la première moitié du Ier siècle, les céramiques à dégraissant nummulitique du Noyonnais, sont réduites désormais à une part très marginale, avec quatre vases seulement, soit 2 à 3 % de la vaisselle. Un troisième groupe détient une part modeste du marché, avec trois récipients : il s'agit d'une pâte grise calcaire (dite « limoneuse »), d'origine indéterminée, mais pour laquelle on envisage aujourd'hui, au moins en partie, une identification comme la modeste production des ateliers de potiers de la ville d'Amiens. Un dernier récipient complète la batterie des céramiques communes sombres, et constitue le témoignage le plus ancien à ce jour de

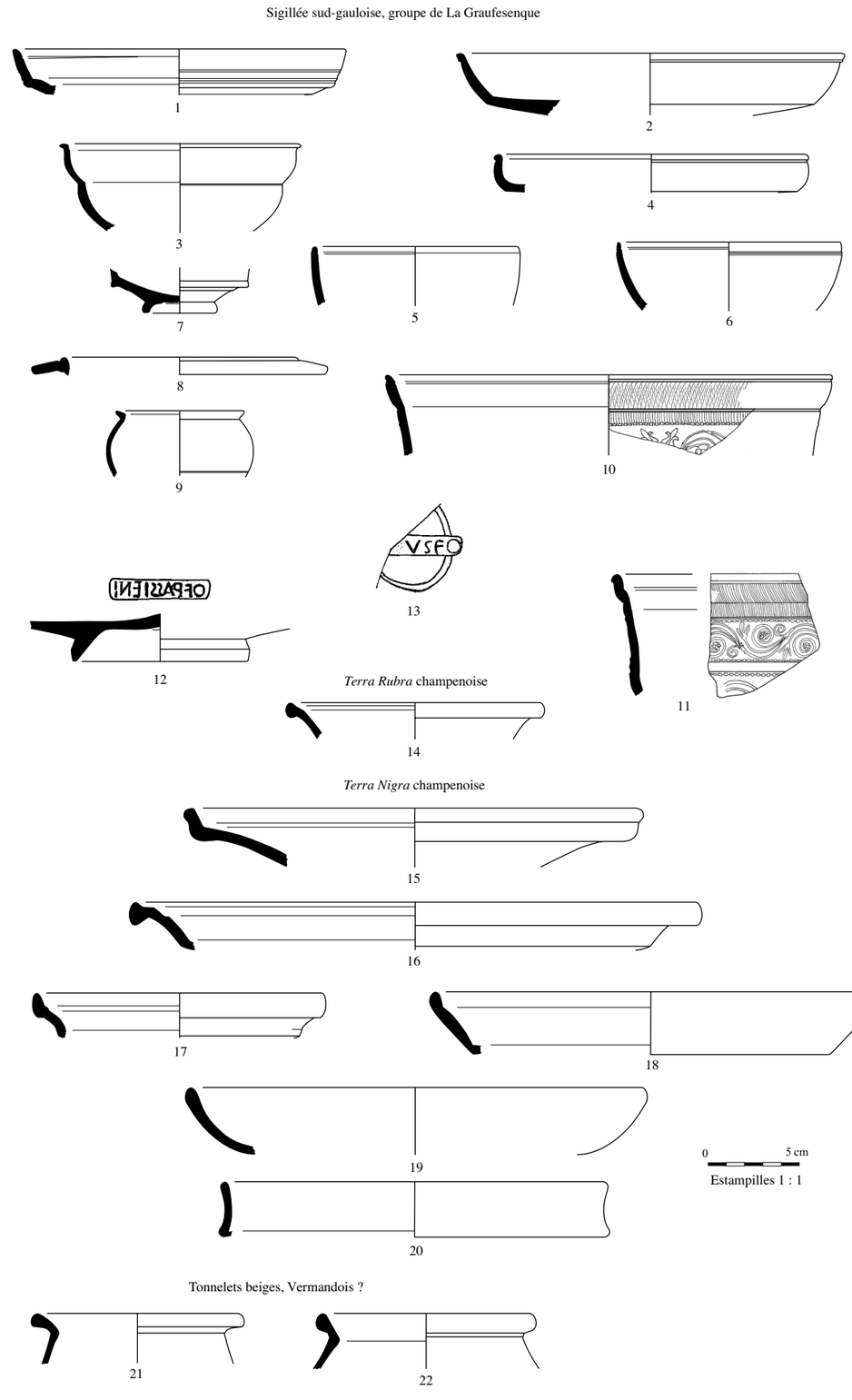

Fig. 14 - Céramique du dépotoir PDS 61542 (vers 50-60 après J.-C.).

la diffusion de céramique blanche à quartz du Pays de Bray à Amiens. Il s'agit d'un pot à cuire de type PBQ-C8 (Dubois & Mille 1994), de qualité assez médiocre (Dubois 1998 : catégorie B).

La céramique claire culinaire n'a pas été intégrée par les populations gallo-romaines du Nord-Ouest de la Gaule, en dehors des plats à four à enduit interne rouge pompéien. Ils sont de fait les seuls représentants de cette catégorie recueillis dans le dépotoir 61542, qui compte deux plats originaires de Gaule Centrale, et un couvercle dont la pâte évoque très nettement le groupe B de l'atelier des Rues-des-Vignes, dans le Cambrésis. Si cette identification se confirmait, il s'agirait là du premier témoignage d'un démarrage, encore timide, de l'activité aux Rues-des-Vignes avant le début des années 60.

La céramique claire calcaire, destinée à un usage hors feu (cruches, pots « à miel » et mortiers), compte une vingtaine de vases, presque tous réalisés dans la pâte caractéristique des ateliers de Noyon et/ou du Noyonnais. Le répertoire initial de ce groupe, tibéro-claudien, est encore prédominant ici, avec des mortiers et des cruches à bord en bandeau, et des cruches trapues à deux anses. Il s'y mêle toutefois des formes nouvelles, qui annoncent le répertoire nouveau qui prend son plein essor à partir des années 60, comme les mortiers à longue collerette Gillam 238, et la cruche à double lèvre. Là encore, le faciès typologique indique une période de transition entre les deux répertoires, transition que l'on situerait volontiers au cours du principat de Néron.

Seules deux cruches se démarquent du lot homogène originaire de la moyenne vallée de l'Oise. La première, blanc-jaunâtre et bien cuite avec une surface soigneusement polie, pourrait correspondre aux productions claires du groupe des ateliers champenois. La seconde, avec une pâte beige calcaire micacée (mica doré), correspond à un apport extérieur à la région, d'origine non déterminée.

CONCLUSION

Le mobilier du dépotoir PDS 61542 offre l'un des rares ensembles amiénois un tant soit peu conséquent pour illustrer les changements qui affectent la vaisselle gallo-romaine à Amiens, autour de la décennie 50-60 de notre ère. Cette courte période voit en effet à la fois une modification des circuits commerciaux d'approvisionnement de la ville, et des évolutions significatives dans la typologie des récipients, qui abandonnent alors la plupart des standards apparus à l'époque augustéenne. On observe à cette occasion une intégration plus poussée des modes alimentaires d'origine méditerranéenne, qui se traduit par la multiplication des récipients de cuisson de forme basse (« faitouts » pour la cuisson mijotée), et par une présence systématique et significative de plats à four et de mortiers. L'adoption généralisée de ces divers récipients témoigne d'une diversification des pratiques culinaires, au détriment de la cuisson bouillie traditionnelle.

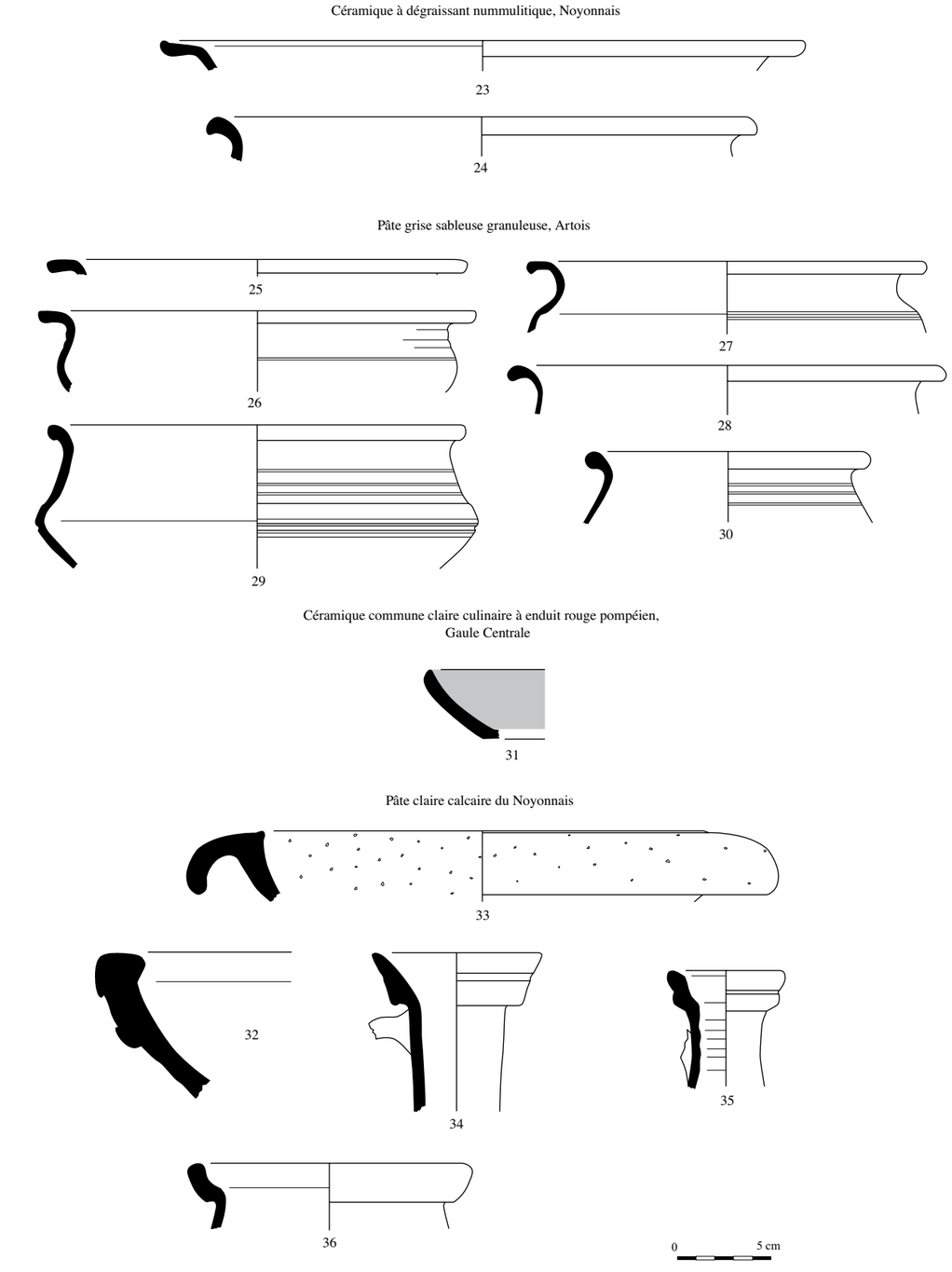

Fig. 15 - Céramique du dépotoir PDS 61542 (vers 50-60 après J.-C.).

Céramiques du dépotoir PDS 61542 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	78	*13,9*	39	*26,3*	2,52	*18,9*	
5 assiettes Drag. 15a1							1
4 plats Drag. 15a2							
9 assiettes Drag. 18a1							2
1 coupe Drag. 24/25a							
9 coupes Drag. 27b							3
1 coupe Drag. 33a							
1 assiette Ritt. 1							4
2 coupes Ritt. 8a							5-6
1 coupe Ritt. 9b							7
4 jattes Ritt. 12							8
1 gobelet Hermet 90.5							9
3 bols moulés Drag. 29b							10-11
Estampilles de Passienus et indéterminée							12-13
- Verre :	1	*0,2*	1	*0,7*	0	*0*	
1 forme haute indéterminée							
- *Terra rubra* champenoise :	1	*0,2*	1	*0,7*	0,05	*0,4*	
1 coupe C3.1							14
- *Terra nigra* champenoise :	39	*6,8*	16	*10,8*	1,04	*7,8*	
2 assiettes A1.2							15
1 assiette A5.3							16
1 assiette A18							17
2 assiettes A38							18
8 assiettes A42							19
1 coupe C8.4							20
- *Terra nigra* du Noyonnais :	35	*6,1*	3	*2*	0,20	*1,5*	
1 pot P41							
1 pot P51 ?							
1 bouteille BT 10 ?							
- Tonnelet beige (Vermandois ?) :	16	*2,8*	4	*2,7*	0,72	*5,4*	
1 tonnelet P21							21
3 tonnelets P22							22
- Tonnelet brun à engobe rouge (Artois ?) :	2	*0,3*	1	*0,7*	0	*0*	
1 tonnelet P21/P22							
- Fine régionale grise lissée :	2	*0,3*	1	*0,7*	0	*0*	
1 fond de gobelet							
- Céramique non tournée chamottée :	2	*0,3*	1	*0,7*	0	*0*	
1 fond de jatte à décor interne de bandes lissées croisées							
- Céramique à dégraissant nummulitique :	22	*3,8*	4	*2,7*	0,27	*2*	
1 bassin CDN 1.5							23
2 pots CDN 1.8							24
Fragments d'un dolium							
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	143	*25*	41	*27,7*	3,98	*29,9*	
1 jatte/écuelle à bord rentrant							
14 bols à profil en S							25-28
3 bols carénés Bayard 16							29
21 gobelets tronconiques Bayard 25a							30
2 pots à cuire Bayard 32							
- Pâte Blanche à Quartz, catégorie B (Bray) :	1	*0,2*	1	*0,7*	0	*0*	
1 épaule de pot C8							
- Pâte grise sableuse dites « limoneuse » :	9	*1,6*	3	*2*	0,30	*2,2*	
1 jatte/écuelle à bord rentrant							
1 pot à col concave							
1 gobelet à crépi argileux							
- Pâte grossière beige à cœur noir (région de Lille) :	3	*0,5*	1	*0,7*	0	*0*	
1 fond de *dolium*							
- Pâte blanc-rose chamottée :	1	*0,2*	1	*0,7*	0	*0*	
1 fragment de *dolium*							
- Céramique à enduit rouge pompéien (Centre) :	3	*0,5*	2	*1,4*	0,08	*0,6*	
1 plat Blicquy 5							
1 plat Blicquy 6							31

Céramiques du dépotoir PDS 61542 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Céramique à enduit rouge pompéien (Les-Rues-des-Vignes, groupe B ?) :	1	*0,2*	1	*0,7*	0	*0*	
1 bouton de couvercle							
- Pâte claire fine lissée :	10	*1,7*	1	*0,7*	0	*0*	
1 fond de cruche							
- Pâte claire calcaire du Noyonnais :	189	*33*	20	*13,5*	4,15	*31*	
7 mortiers à bord en bandeau							32
2 mortiers Gillam 238							33
7 cruches à bord en bandeau incisé							34
1 cruche à col cannelé							
1 cruche à double lèvre							35
2 pots à miel à lèvre anguleuse							36
- Pâte claire beige micacée :	2	*0,3*	1	*0,7*	0	*0*	
Fragments d'une cruche							
- Amphores :	14	*2,4*	5	*3*	0	*0*	
Dressel 20, Gauloise 3/5 de Noyon, indéterminées							
TOTAL :	**575**	***100***	**147**	***100***	**13,31**	***100***	

LES DÉPOTOIRS 63049 ET 61482 DE LA MAISON 4 : SÉRIES CÉRAMIQUES DES ANNÉES 70-90 DE NOTRE ÈRE

LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Lors de la construction d'une vaste *domus* (maison 4, état IV) dans un terrain auparavant occupé par de petites maisons en façade le long du *decumanus* (maisons 4 et 5, état III), des terres de remblais ont été rapportées en vue d'exhausser les niveaux de circulation, tant dans les pièces qui bordent la rue, que dans les espaces d'habitation internes donnant sur les cours intérieures. Les sédiments déplacés à cette occasion présentent par endroits un caractère détritique très marqué, où une fouille manuelle a permis de recueillir d'importantes séries de mobilier.

Trois secteurs se sont révélés particulièrement riches en mobilier, et correspondent à l'épandage de dépotoirs de rejets domestiques (restes alimentaires, vaisselle et objets brisés). Deux de ces dépotoirs (63049 et 61482) présentent un faciès céramique fort proche, et appartiennent au même horizon chronologique. Le troisième (60989), qui correspond à des aménagements très en retrait à l'intérieur de l'*insula*, contient des éléments indiscutablement un peu plus récents, qui suggèrent l'étalage dans le temps des travaux de construction de la maison 4 à l'état IV. L'ensemble 60989 sera donc décrit au chapitre suivant, les lignes qui suivent ne concernant que les deux premiers.

Le remblai 63049 était scellé sous le sol de la pièce cruciforme en façade. Son équivalent 61482 provient d'un secteur plus en retrait, dans les pièces bordant la cour intérieure à proximité de la limite de fouille. Les deux ensembles céramiques, indépendants l'un de l'autre, ont été étudiés séparément et le détail de leur contenu respectif est présenté dans des tableaux distincts. Un commentaire commun au deux permettra à la fois d'éviter les redites, de souligner leurs points communs et de mettre en évidence les différences de détail.

Notons d'emblée qu'ils n'ont pas la même envergure en terme de quantité de mobilier, PDS 63049 comptant près de 6000 tessons, contre à peine 2000 pour l'autre série, qui présente de ce fait beaucoup moins de variété dans son contenu.

VAISSELLE FINE ET SERVICE DE TABLE

Le service de table est dominé par la vaisselle sigillée, ce qui ne surprend guère après le milieu du I^er^ siècle. Les proportions sont toutefois très élevées si l'on en juge sur le NME (22 et 23 % des vases, proportion tempérée par l'équivalent-vase qui ramène la part de sigillée à 11-13 %). Les ateliers du groupe de La Graufesenque disposent d'un monopole qui semble alors absolu sur le marché local, avec un répertoire varié : assiettes, plats, coupelles et coupes, bols et jattes, gobelets, en tout dix-huit formes ou variantes sont représentées. Les signatures lisibles renvoient aux officines de Calvus, Germanus, Modestus, Momo, Secundus, Surius et Vitalis. Les décors moulés présentent un mélange de poinçons végétaux et figurés, ces derniers étant de belle facture. Leur apparition ne saurait être antérieure au début des années 70 après J.-C. Les décors se rencontrent surtout sur des bols hémisphériques Drag. 37, mais les vases carénés Drag. 29b, forme dont la diffusion cesse vers 85/90, sont encore bien attestés ici : on en dénombre en effet un exemplaire pour trois bols 37. Notons également la présence de deux gobelets moulés, type Knorr 78, une forme qui n'est guère répandue par ailleurs dans la ville.

Le reste de la vaisselle fine se partage entre de multiples productions, plus ou moins spécialisées : céramiques engobées (de Gaule du Centre et du Centre-Est, de Cologne), céramique marbrée peinte (région de

Bavai ?), céramiques dorées au mica (Les-Rues-des-Vignes, Artois, groupe septentrional), vases-tonnelets à pâte beige (Desvres ou Vermandois ?), *terra nigra* (Champagne, Cambrésis, Gaule Centrale, région de Bavai ?, Noyonnais). Chaque groupe détient une toute petite part du marché amiénois, souvent inférieure à 1 % de la vaisselle, ce qui explique la découverte ici d'une belle série de vases inconnus jusqu'alors dans la ville. Parmi ces multiples productions, seuls les ateliers de *terra nigra* des environs de Noyon tiennent une place significative, de l'ordre de 6 % en 63049 et de 10 % en 61482.

Le Cambrésis émerge toutefois comme une source d'approvisionnement de la ville en céramiques fines à l'époque flavienne, phénomène jusqu'alors considéré comme très marginal : *terra nigra* traditionnelle ou de qualité supérieure (dite « noire lustrée » et « coquille d'œuf »), mais également des plats et couvercles à vernis rouge pompéien et des céramiques dorées au mica du groupe B proviennent de cette région du Sud de la Nervie, et notamment de l'atelier des Rues-des-Vignes (Deru 2005). Cumulés, ces apports s'avèrent non négligeables, de l'ordre de 3 % de la vaisselle en usage dans la maison 4 à cette époque.

Notons enfin que la présence d'un gobelet engobé à décor sablé originaire de Cologne fournit un indice chronologique pour les derniers apports dans le dépotoir 63049, l'atelier de Cologne ne démarrant une production à large diffusion qu'aux alentours de 90 de notre ère (Vilvorder 1999).

CÉRAMIQUES COMMUNES DE CUISINE ET DE STOCKAGE

La vaisselle culinaire est dominée de façon massive par les productions dites « grises sableuses granuleuses » de la région d'Arras, un phénomène déjà mis en évidence pour les ensembles un peu plus anciens du quartier, d'époque néronienne, et qui paraît prendre son essor dans la ville dès le milieu du Ier siècle (Dubois & Binet 2000 : ensemble AGR 3100). Elles forment dans les ensembles flaviens de la maison 4 une masse imposante de près de 4 000 tessons pour 550 vases (NME) et couvrent à elles seules 42 % de la vaisselle de l'ensemble PDS 61482, et 47 à 49 % de celle de PDS 63049. Si la plupart de ces récipients ont servi à la cuisson bouillie et mijotée, quelques-uns semblent avoir été détournés de leur fonction originelle, tel un bol caréné qui porte à l'intérieur des pigments de peinture rouge, ou un fond de pot percé pour servir de vase horticole.

À côté de ce groupe prédominant, Amiens paraît recevoir des apports extrêmement variés de céramiques communes sombres, certains relevant de mouvements commerciaux de faible ampleur, d'autres, très limités, étant plus difficiles à interpréter.

Parmi les premiers, on compte les diverses variantes des pâtes grises sableuses dites « limoneuses », pour lesquelles on pressentait une origine dans le Noyonnais (Dubois & Binet 1996), par leur parenté avec la pâte des productions de Béhéricourt. L'étude des céramiques de cet atelier montre toutefois un répertoire très différent (Dubois & Bourson 2001), aussi cette hypothèse ne paraît plus tenable aujourd'hui. Malgré leur caractère très minoritaire, 2 % de la vaisselle environ dans ces ensembles flaviens, nous sommes aujourd'hui enclins, avec Cyrille Chaidron, à identifier dans ce groupe les productions du fantomatique artisanat potier local. Deux arguments soutiennent cette nouvelle proposition : l'absence quasi-totale de ces récipients en milieu rural dans la région, y compris sur des sites péri-urbains ; et la découverte lors d'une fouille menée par Eric Binet, rue Lamartine, d'un dépotoir de potier médiéval où les tessons, à pâte grise calcaire, présentent le même aspect « limoneux » que ceux du Haut-Empire.

Également parvenues dans la ville par la voie de relations commerciales, les céramiques à dégraissant de nummulites de la première génération (CDN1) ont pratiquement disparu du marché local, après l'avoir dominé à l'époque julio-claudienne. Avec 7 vases dans un ensemble et 3 dans l'autre, elles comptent désormais pour moins de 1 % des apports de vaisselle dans la ville.

Comme pour les céramiques fines, il semble y avoir un courant commercial très modeste qui conduit à Amiens des productions communes du Cambrésis ou du Nord du Vermandois ; quelques récipients ont ainsi été identifiés, notamment grâce au concours de Raphaël Clotuche. Parmi les vases restés indéterminés, une partie paraît également attribuable à ce secteur encore mal connu. La caractérisation des productions communes des régions Nord-Picardie, en cours, permettra à terme de mieux cerner l'importance de ce secteur dans l'approvisionnement d'Amiens.

Le reste des communes sombres présente des apports très limités, de un à cinq vases selon les cas, et que l'on hésite à reconnaître comme résultant d'échanges commerciaux *stricto sensu*. La plupart des groupes bien connus, dans un rayon de 100 km autour de la ville, sont représentés : les ateliers côtiers de La Caloterie, ceux du Pays de Bray, du Vexin ou du Sud-Est de l'Oise, du Vermandois. Jusqu'à deux vases non tournés très particuliers, « à inclusions noires », reconnus par Raphaël Clotuche, Cyrille Chaidron et Amélie Corsiez comme des céramiques du groupe présent en quantité en Artois et dans la région lilloise, depuis la fin de La Tène ancienne au moins. Cette liste, déjà surprenante par sa variété, est loin d'être exhaustive, puisque, au sein des deux dépotoirs, 25 récipients n'ont pu être attribués à une production connue à ce jour.

Le même phénomène apparaît en matière de céramiques communes claires. L'approvisionnement principal repose sur les ateliers de Noyon, d'où est issu un mortier Gillam 238 estampillé MIVI[…], une marque inconnue par ailleurs. Mortiers, cruches et pots de conserve sont accompagnés de six candélabres, dont la production est bien établie dans l'atelier de Noyon. La part de ce centre artisanal est difficile à estimer, en raison d'une distorsion des décomptes entre le NT et l'EV d'un côté (14 à 23 % du total de la vaisselle), et le NME de l'autre, qui en minore la représentation à 5-7 % seulement.

Des pâtes claires extrêmement variées s'y ajoutent toutefois, avec des origines parfois assez lointaines, et ainsi plus difficiles à déterminer. Un mortier du dépotoir PDS 63049, estampillé VICANVI FE, avec un dégraissant granitique bien caractéristique, renvoie à l'atelier de Coulanges, dans l'Allier, où officiait le potier Vicanus. Un autre mortier de l'autre dépotoir s'est vu attribuer une origine rhodanienne par Sonja Willems, qui propose également, sous réserve, une attribution à la région mosanne de quelques tessons de cruche à pâte blanche. Parmi une vingtaine d'autres exemplaires d'origine incertaine, nos confrères travaillant sur les régions septentrionales (Raphaël Clotuche et Amélie Corsiez) ont identifié un fond de cruche du groupe de Bavai, une autre cruche et des tessons originaires de Dourges et une variante de *Kurkurn* de la région lilloise. Les autres vases, cruches et pots à miel, n'ont pu être déterminés. Les inclusions indiquent dans certains cas une origine extra-régionale, ainsi un vase à inclusions métamorphiques, et trois vases à inclusions de mica doré, dont l'un couvert d'un engobe rouge.

CONCLUSION

Les éléments issus de la maison 4, côté rue, rejoignent les observations réalisées sur les dépotoirs de la maison 1, qui étaient légèrement plus anciens. L'approvisionnement de la ville semble alors reposer sur quelques groupes prédominant, commercialisés en masse : les sigillées de La Graufesenque, les communes sombres d'Artois et les communes claires de Noyon comblent à elles seules les trois quarts des besoins locaux. Le quart restant est réparti entre une multitude de sources d'approvisionnement, certaines lointaines (Cologne, la région mosanne, la Gaule Centrale, la vallée du Rhône, d'autres qui restent à identifier), mais la plupart situées dans un cercle régional élargi à l'ensemble des cités voisines : ont été reconnues des céramiques en usage chez les Morins, les Bellovaques et les Atrébates, le sud de la Nervie et de la Ménapie, les Viromanduens et les Suessions, et jusqu'aux Véliocasses. Encore cette liste n'est-elle pas close, une quarantaine de vases de ces deux dépotoirs n'intégrant pas les groupes actuellement connus et reconnus en Nord-Picardie. Ces apports très variés, certains incontestablement commerciaux, d'autres relevant plutôt de déplacements de personnes (mariages, exode rural, déplacements professionnels, …), témoignent du rayonnement de la ville dans la seconde moitié du Ier siècle.

La datation de ces deux dépotoirs, qui correspondent à la construction de la maison 4 le long de la rue, lors de l'état IV, repose sur une série de chronomètres bien documentés par ailleurs. La sigillée en constitue le principal. Elle comprend un mélange de formes assez anciennes, dont la diffusion ne dépasse pas les années 80/90 (Drag. 27b, Ritt. 12, Drag. 29b), et une série de modèles apparus autour des années 80/90 (Drag. 27c, Ve. C2 et F2, He. 90.5). Les décors intègrent des motifs figurés insérés dans un cadre végétal encore très prégnant, et les surmoulages semblent absents : ils présentent des caractères stylistiques qui marquent la période 70-90 environ. Les potiers reconnus, enfin, appartiennent aux principales officines des années 50/60 à 80/90, même si l'activité de Secundus ou de Vitalis a pu se poursuivre au-delà, jusqu'au tournant du siècle. Calvus, Germanus, Momo et Surius cessent, eux, leur activité vers 80 (Polak 2000).

Parmi le reste de la vaisselle, d'autres arguments confirment les données de la sigillée. On observe des formes un peu anciennes, comme les coupes C13.1 en *terra nigra* champenoise et du Noyonnais, la présence de *terra nigra* de Gaule Centrale, d'un vase en *terra rubra*, de récipients à dégraissant nummulitique, tous éléments dont les années 70/80 marquent le recul, sinon la disparition totale. Et, parallèlement, on rencontre des importations nouvelles dont la même période voit l'essor, comme les productions des Rues-des-Vignes ou la vaisselle « noire lustrée ». Le début des années 90 voit l'apparition sur le marché de deux nouveaux récipients : les gobelets en vaisselle fine engobée fabriqués à Cologne, et les mortiers à lèvre en collerette courte Bushe-Fox 22-30 fabriqués dans le Noyonnais. Le premier est attesté en un exemplaire, tandis que le second fait totalement défaut parmi les 26 mortiers relevés dans les deux ensembles.

Ces données nous conduisent à proposer le tournant des années 90 pour les derniers apports de tessons dans ces deux dépotoirs, qui accumulent des débris de vaisselle dont les vases les plus anciens peuvent remonter une vingtaine d'années en arrière.

Sigillée sud-gauloise, groupe de La Graufesenque

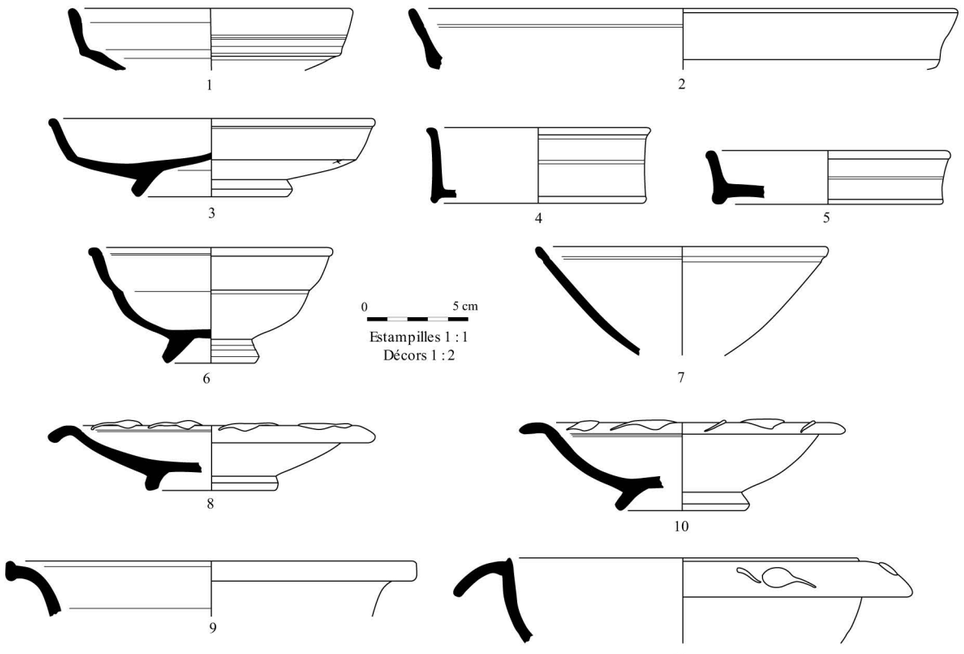

Fig. 16 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

Sigillée sud-gauloise, groupe de La Graufesenque

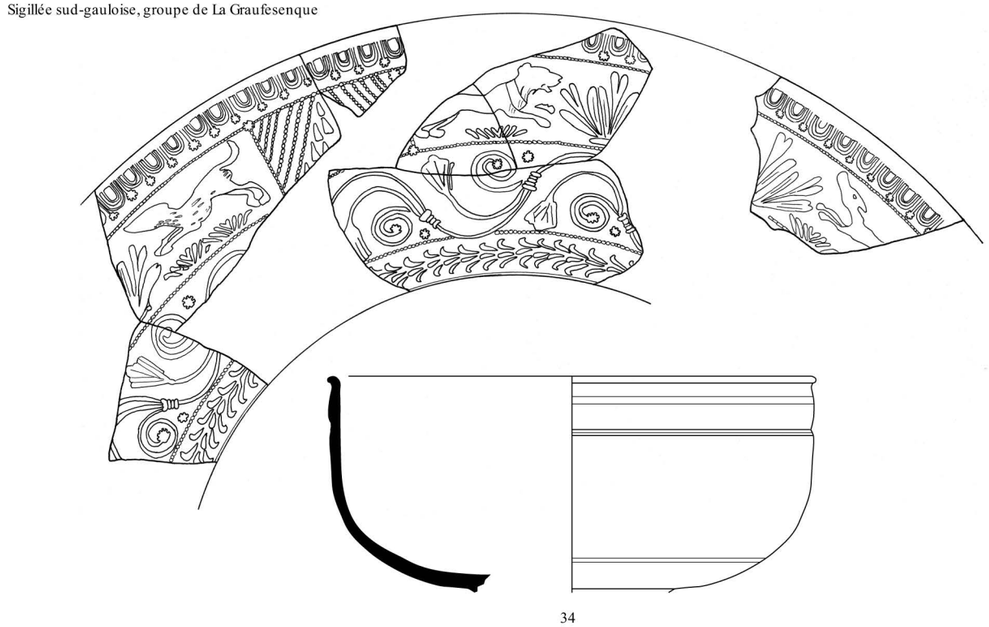

Céramique fine engobée, Gaule Centrale

Dorée au Mica, Les-Rues-des-Vignes B

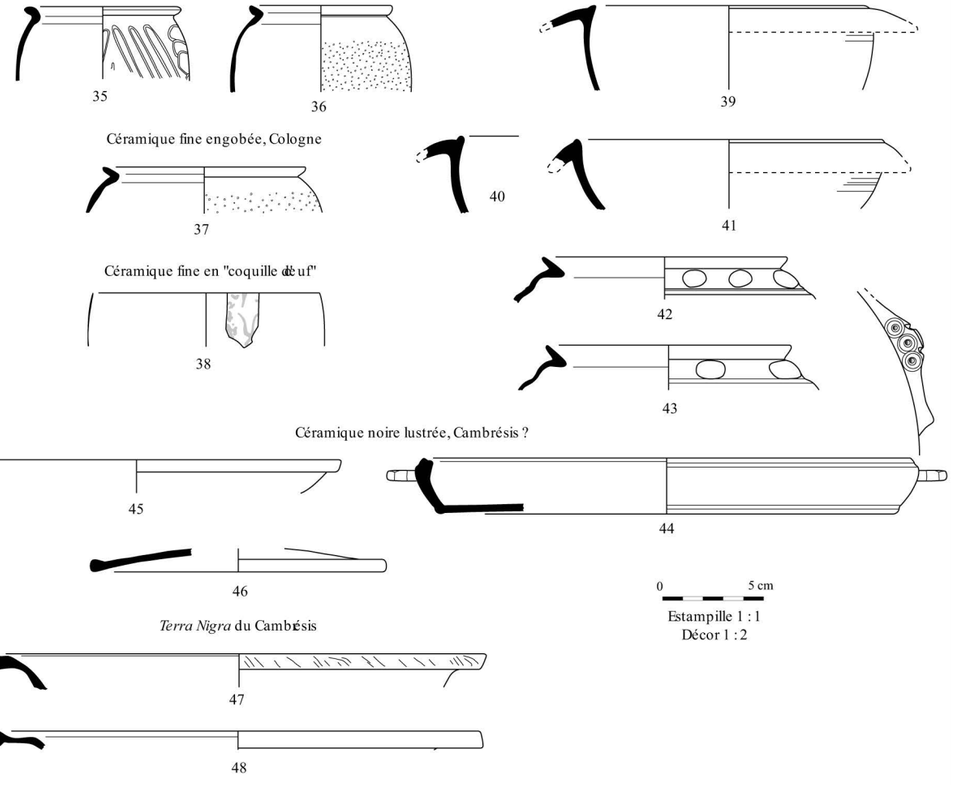

Fig. 17 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

Terra nigra champenoise

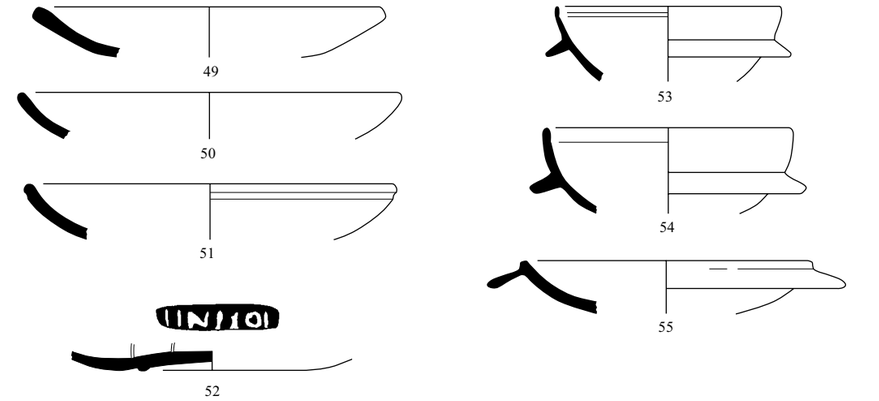

Terra nigra du Noyonnais

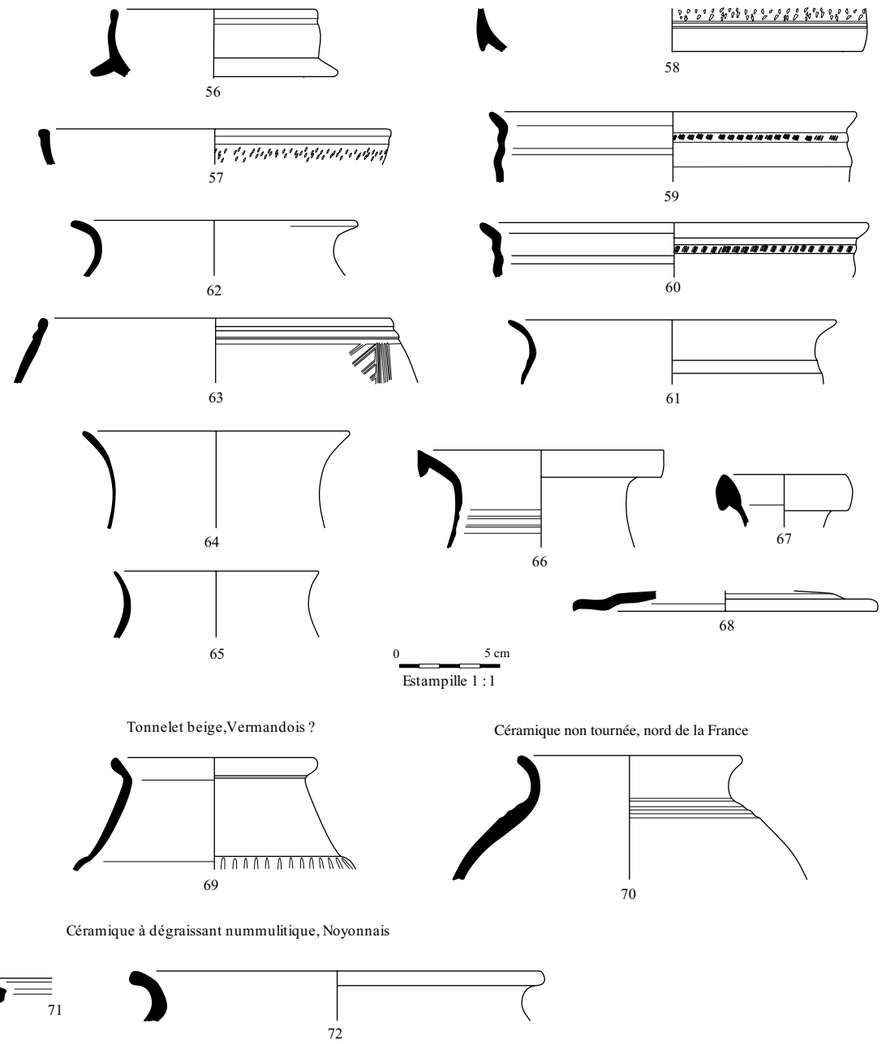

Fig. 18 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

Pâte grise sableuse granuleuse, Artois

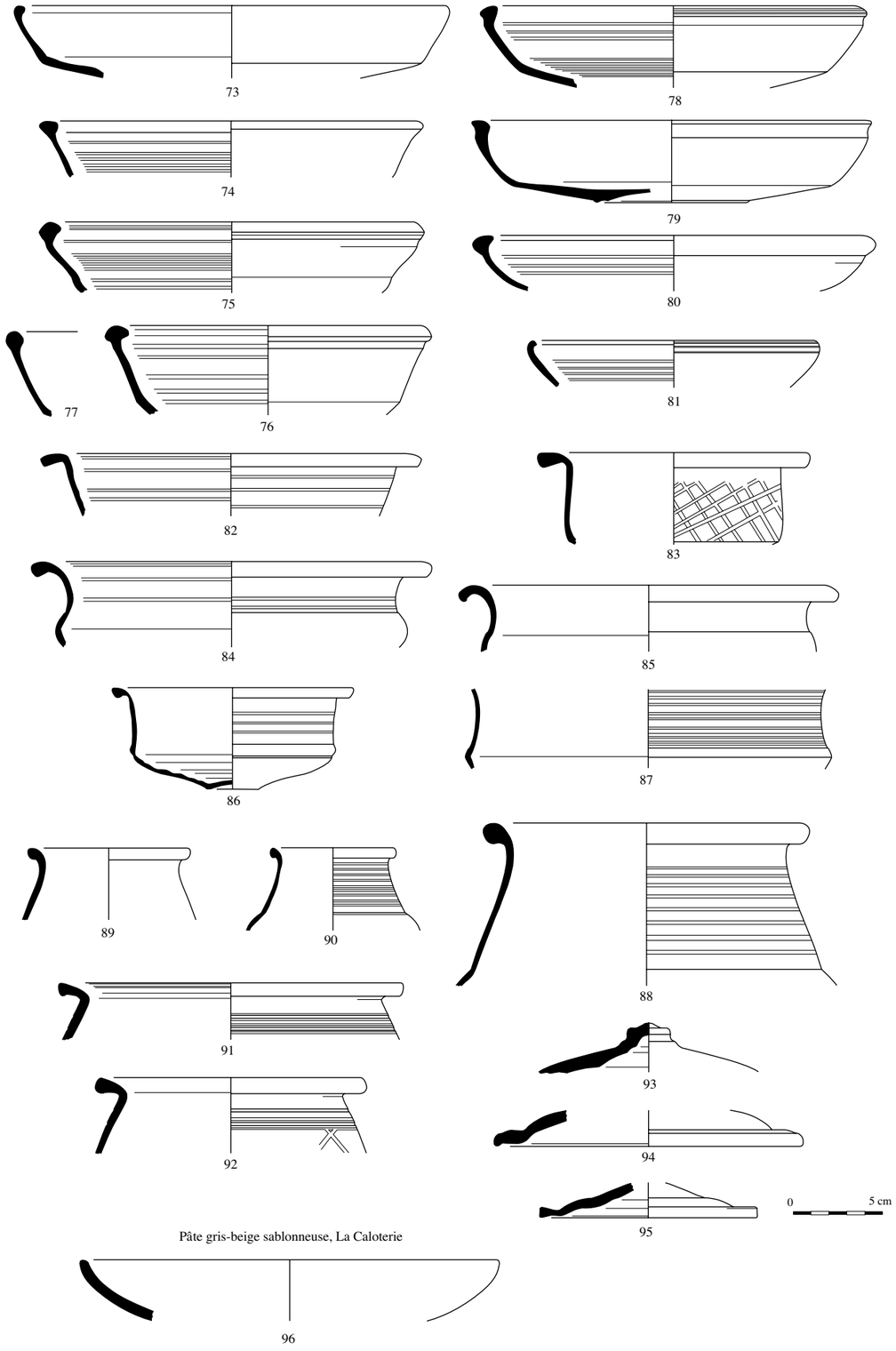

Fig. 19 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

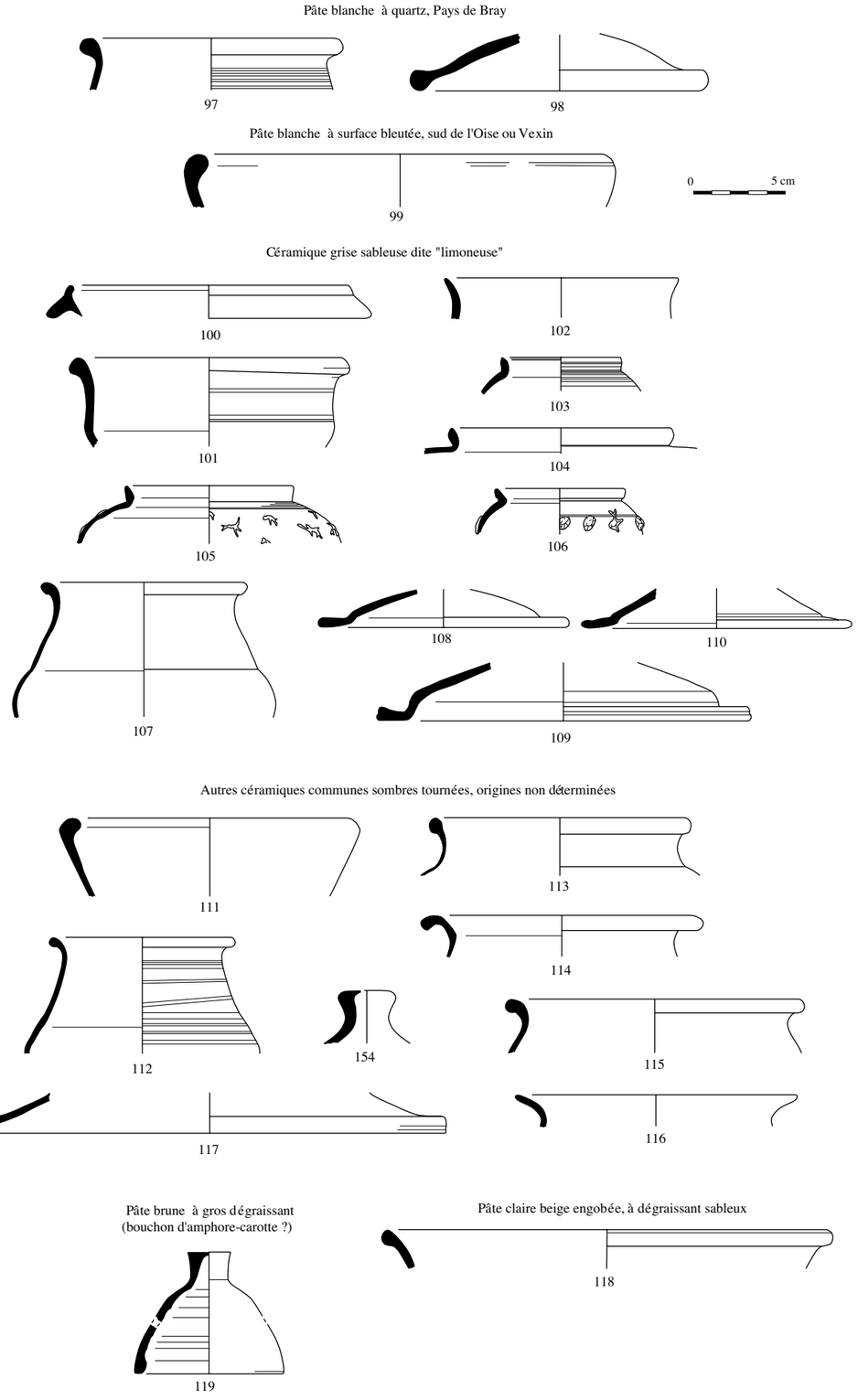

Fig. 20 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

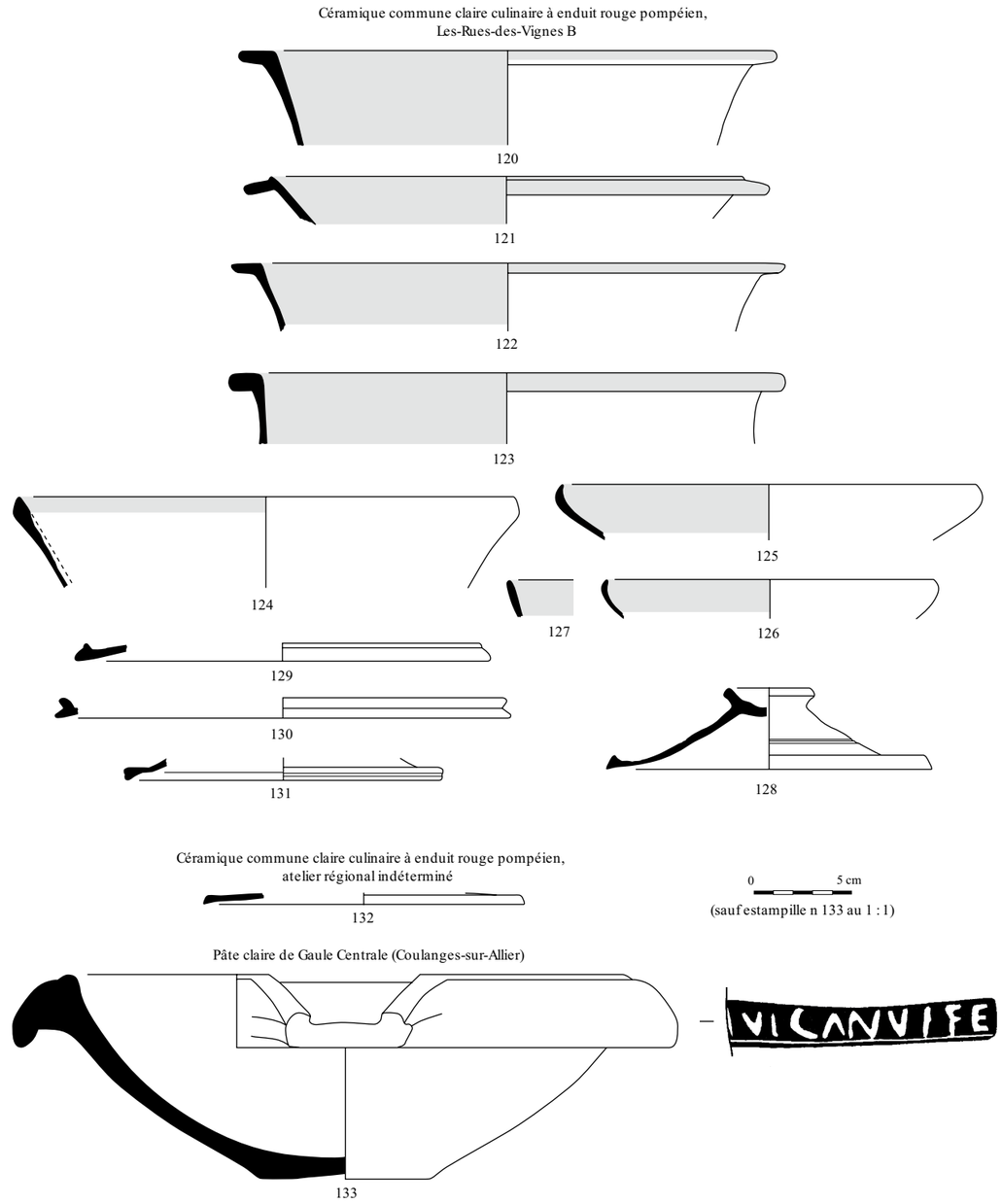

Fig. 21 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

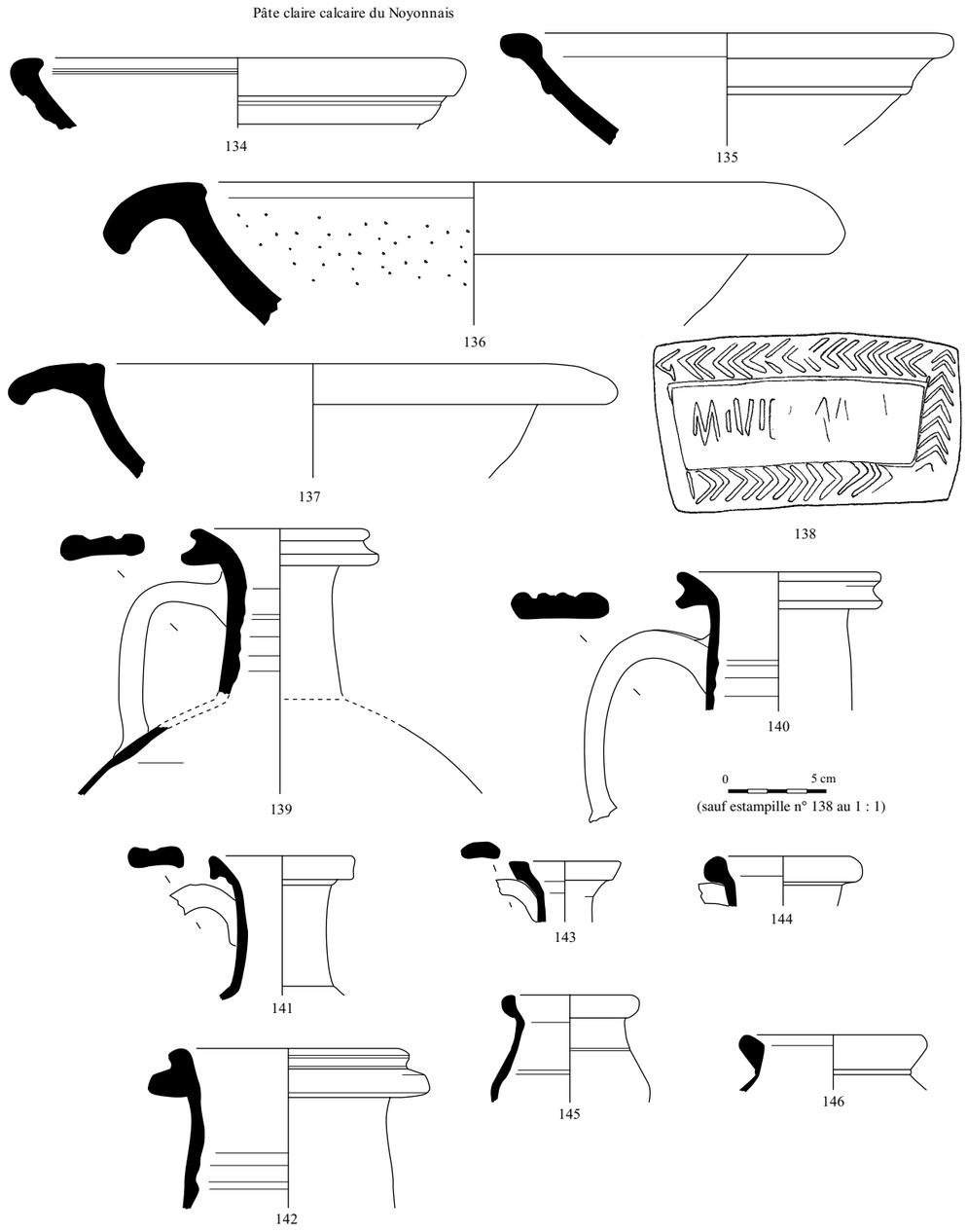

Fig. 22 - Céramique du dépotoir PDS 63049 (vers 70-90 après J.-C.).

Céramiques du dépotoir PDS 63049 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	462	*7,8*	200	*22*	13,41	*12,8*	
9 assiettes Drag. 15b1							1
1 plat Drag. 15b2							2
70 assiettes Drag. 18b							3
2 plats Drag. 18R							
8 coupes Drag. 22a							4-5
28 coupes Drag. 27b							
21 coupes Drag. 27c							6
10 coupes Drag. 33a							7
11 coupes Drag. 35/Ve. A1							8
11 assiettes Drag. 36/Ve. A2							
3 assiettes Drag. 36/Ve. F2							10
1 assiette Ve. C2							9
2 bols Ritt. 11a							
4 jattes Ritt. 12							11
1 gobelet Hermet 90.5 ?							
1 gobelet moulé Knorr 78							
1 bol moulé Drag. 29b							27
6 bols moulés Drag. 37							28-34
Estampilles de Calvus, Germanus, Modestus, Momo, Secundus, Surius, Vitalis et illisibles							12-26
- Céramique fine engobée :	30	*0,5*	5	*0,5*	0,55	*0,5*	
1 gobelet Lez. 331 à décor en épingles (Gaule Centrale)							35
2 gobelets Lez. 331 à décor sablé (Gaule Centrale)							36
1 gobelet à décor sablé (Cologne)							37
1 gobelet à décor sablé à pâte et surface rouge-orange (Gaule du Centre-Est ?)							
- Paroi fine « coquille d'œuf » :	1	*0,01*	1	*0,1*	0,05	*0,05*	
1 gobelet à col tronconique fermé							38
- Céramique dorée au mica (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	31	*0,5*	7	*0,8*	0,98	*0,9*	
3 bols DOR.2-14.1							39-40
1 bol DOR.2-15							41
1 gobelet DOR. 2-22.1							
2 gobelets DOR.2-22.4							42-43
- *Terra nigra* de Gaule Centrale :	1	*0,01*	1	*0,1*	0	*0*	
1 fragment d'assiette indéterminée							
- Céramique noire lustrée (Cambrésis ?) :	6	*0,1*	3	*0,3*	0,25	*0,2*	
1 plat à anses ocellées							44
1 plat convexe à bord rainuré							45
1 couvercle à bord triangulaire							46
- *Terra nigra* du Cambrésis :	49	*0,8*	9	*1*	0,23	*0,2*	
2 assiettes A42/A43							
1 assiette Ve. C2 similis							47
1 assiette A58							48
1 pot biconique P54							
1 pot biconique P54 « coquille d'œuf »							
1 bouteille BT8							
1 couvercle à bord triangulaire							
- *Terra nigra* champenoise :	37	*0,6*	21	*2,3*	1,95	*1,9*	
13 assiettes A42							49-52
7 coupes C13.1							53-54
1 coupe B1.2							55
- *Terra nigra* savonneuse (Bavai ?) :	5	*0,1*	1	*0,1*	0,07	*0,06*	
1 assiette A42							
- *Terra nigra* du Noyonnais :	453	*7,6*	57	*6,3*	5,80	*5,5*	
1 coupe C13.1							56
1 bol hémisphérique guilloché							57
1 bol à collerette verticale guillochée							58
3 pots à panse moulurée							59-60
10 pots P46/P48							61-62
1 tonnelet Deru FC n° 5							63
1 gobelet à décor de crépi argileux							
20 pots biconiques P54							64-65
1 bouteille BT8.1 ?							
15 bouteilles BT10 / Amiens 48B							66
2 bouteilles à lèvre annulaire							67
1 couvercle à bord horizontal							68

Céramiques du dépotoir PDS 63049 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Tonnelets à pâte beige :	19	*0,3*	4	*0,4*	0,21	*0,2*	
1 tonnelet Amiens 31							69
3 fonds de tonnelets							
1 tessons de tonnelet beige à engobe rouge							
- Céramique non tournée à inclusions noires (nord de la France) :	12	*0,2*	2	*0,2*	0,31	*0,3*	
1 pot à col concave souligné par une moulure							70
1 pot à décor vertical peigné							
- Autres céramiques non tournées :	4	*0,07*	1	*0,1*	0	*0*	
1 pot à épaule soulignée par une baguette							
- Céramique à dégraissant nummulitique :	55	*0,9*	7	*0,8*	0,41	*0,4*	
1 écuelle CDN 1.2							
1 bassin à bord en marli CD N 1.5							71
4 pots à col concave CDN 1.8							72
1 *dolium* à cordon digité CDN 1.10 ?							
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	3025	*50,9*	424	*46,8*	51,57	*49,3*	
27 assiettes Bayard 14 et variantes							73-81
2 plats obliques à lèvre horizontale							82
1 bol caréné à bord horizontal et décor de croisillons							83
11 bols à profil en S							
111 bols carénés Bayard 16							84-85
1 bol caréné Bayard 18							86-87
240 gobelets tronconiques Bayard 25a							
11 gobelets miniatures Bayard 27							88-90
13 pots à cuire Bayard 32							
7 couvercles coniques à bord horizontal							91-92
61 bols ou « gobelets » indéterminés							93-95
1 fond de pot percé en pot horticole							
- Pâte blanche kaolinitique granuleuse (Artois ??) :	11	*0,2*	9	*1*	0,88	*0,8*	
4 bols carénés Bayard 16							
4 gobelets tronconiques Bayard 25a							
- Pâte gris-beige sablonneuse (La Calotterie) :	12	*0,2*	2	*0,2*	0,18	*0,2*	
1 assiette Ketels 2							96
1 épaule de pot Ketels							
- Pâte blanche à quartz, catégorie B (Pays de Bray) :	10	*0,1*	4	*0,4*	0,58	*0,6*	
3 pots Bayard 25a/C9a							97
1 couvercle							98
- Pâte blanche à surface bleutée (sud Oise-Vexin) :	1	*0,01*	1	*0,1*	0,07	*0,06*	
1 bol à bord rentrant							99
- Pâte sablonneuse gris-beige (Vermandois) :	13	*0,2*	1	*0,1*	0	*0*	
1 pot à col concave enduit de poix							
- Pâte sableuse noire à cœur brun (Vermandois ou Cambrésis) :	6	*0,1*	2	*0,2*	0,18	*0,2*	
1 col de bol à décor en grille							
1 gobelet tronconique Bayard 25a							
- Pâte grise sableuse dite « limoneuse » :	107	*1,8*	22	*2,4*	2,43	*2,3*	
1 bol TN-B1.2 similis							100
1 bol à panse arrondie							101
1 pot à col concave							102
1 gobelet Bayard 25a							107
1 pot biconique TN-P54 similis							103
6 gobelets à décor de crépi argileux							104-106
10 couvercles à bord plat horizontal							108-110
1 couvercle conique à bord en boudin							
1 vase à panse guillochée							
1 vase à décor au peigne							
- Pâtes grises sableuses diverses non déterminées :	60	*1*	17	*1,9*	1,83	*1,8*	
1 jatte à bord rentrant							111
2 bols à bord en marli							
4 gobelets tronconiques Bayard 25a							112
1 pot à cuire Bayard 32							
4 pots à col concave et lèvre en boudin							113-116
2 couvercles à bord triangulaire							117
1 bouton de couvercle graveleux gris-brun							154
1 vase à décor de crépi argileux							

Céramiques du dépotoir PDS 63049 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Pâtes grises ou noires grossières diverses :	47	*0,8*	2	*0,2*	0	*0*	
1 fond de plat à four							
1 épaule rainurée de pot à cuire							
- Céramique à enduit rouge pompéien (Centre) :	2	*0,03*	2	*0,2*	0	*0*	
1 fragment de plat							
1 fragment de couvercle							
- Céramique à enduit rouge pompéien (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	50	*0,8*	18	*2*	1,33	*1,3*	
5 plats Blicquy 1 et variantes							120-123
1 plat Blicquy 4							124
5 plats Blicquy 6							125-127
5 couvercles à bord triangulaire							128
3 couvercles à double-lèvre							129-131
- Céramique à enduit rouge pompéien (origine non déterminée) :	1	*0,01*	1	*0,1*	0,06	*0,06*	
1 couvercle à paroi rectiligne							132
- Céramique claire brune graveleuse :	38	*0,6*	2	*0,2*	0,33	*0,3*	
1 bouchon d'amphore-carotte ?							119
1 pot ?							
- Céramique claire brune grossière chamottée :	1	*0,01*	1	*0,1*	0	*0*	
1 forme haute							
- Céramique claire beige engobée sableuse :	1	*0,01*	1	*0,1*	0,07	*0,017*	
1 jatte à col ouvert et lèvre en boudin							118
- Céramique claire fine beige lissée :	31	*0,5*	1	*0,1*	0	*0*	
Fragments de cruches							
- Céramique claire fine kaolinitique :	29	*0,5*	4	*0,4*	0	*0*	
3 fonds et une anse de cruches							
1 pot à miel							
- Céramique commune claire du Noyonnais :	1152	*19,4*	45	*5*	14,60	*14*	
2 mortiers à bord en bandeau							134-135
16 mortiers Gillam 238 dont deux estampillés							133-138
5 cruches trapues à deux anses							
15 cruches à double lèvre							139-142
1 cruche à bord rectangulaire							143
1 pot à miel à lèvre anguleuse							145
6 candélabres							
- Céramique claire tendre à pâte blanche :	4	*0,07*	2	*0,2*	1,26	*1,2*	
1 cruche trapue à deux anses							
1 cruche à lèvre annulaire							144
- Céramique commune claire de Dourges (?) :	4	*0,07*	1	*0,1*	0	*0*	
Fragments de cruche							
- Céramique commune claire de la région de Lille :	5	*0,08*	1	*0,1*	0,55	*0,5*	
1 cruche à col en entonnoir							
- Céramique claire blanc-rosée chamottée du Nord :	8	*0,1*	1	*0,1*	0,09	*0,1*	
1 dolium à bord rentrant horizontal							
- Céramique commune claire de Coulanges (Allier) :	5	*0,08*	1	*0,1*	0,18	*0,2*	
1 mortier estampillé]VICANVI FE (Vicanus)							133
-Autres céramiques claires importées :	17	*0,3*	7	*0,8*	0,37	*0,4*	
1 pot à pâte brune micacée							146
1 cruche à pâte beige micacée							
1 forme haute à pâte gris-beige à inclusions métamorphiques							
1 anse de cruche en pâte orange engobée							
1 cruche à pâte orange clair micacée et surface engobée rouge							
1 pot à miel en pâte calcaire granuleuse jaune-verdâtre							
1 forme haute en pâte siliceuse à cœur gris							
- Amphores :	141	*2,4*	18	*2*	3,52	*3,4*	
Dressel 2/4, Dressel 7/11 ?, Dressel 20, Haltern 70, Gauloise 3/5 Narbonnaise, Gauloises Noyon, Rhodienne, Carotte							
4 opercules CL-REC 16b							
TOTAL :	**5946**	***100***	**909**	***100***	**104,58**	***100***	

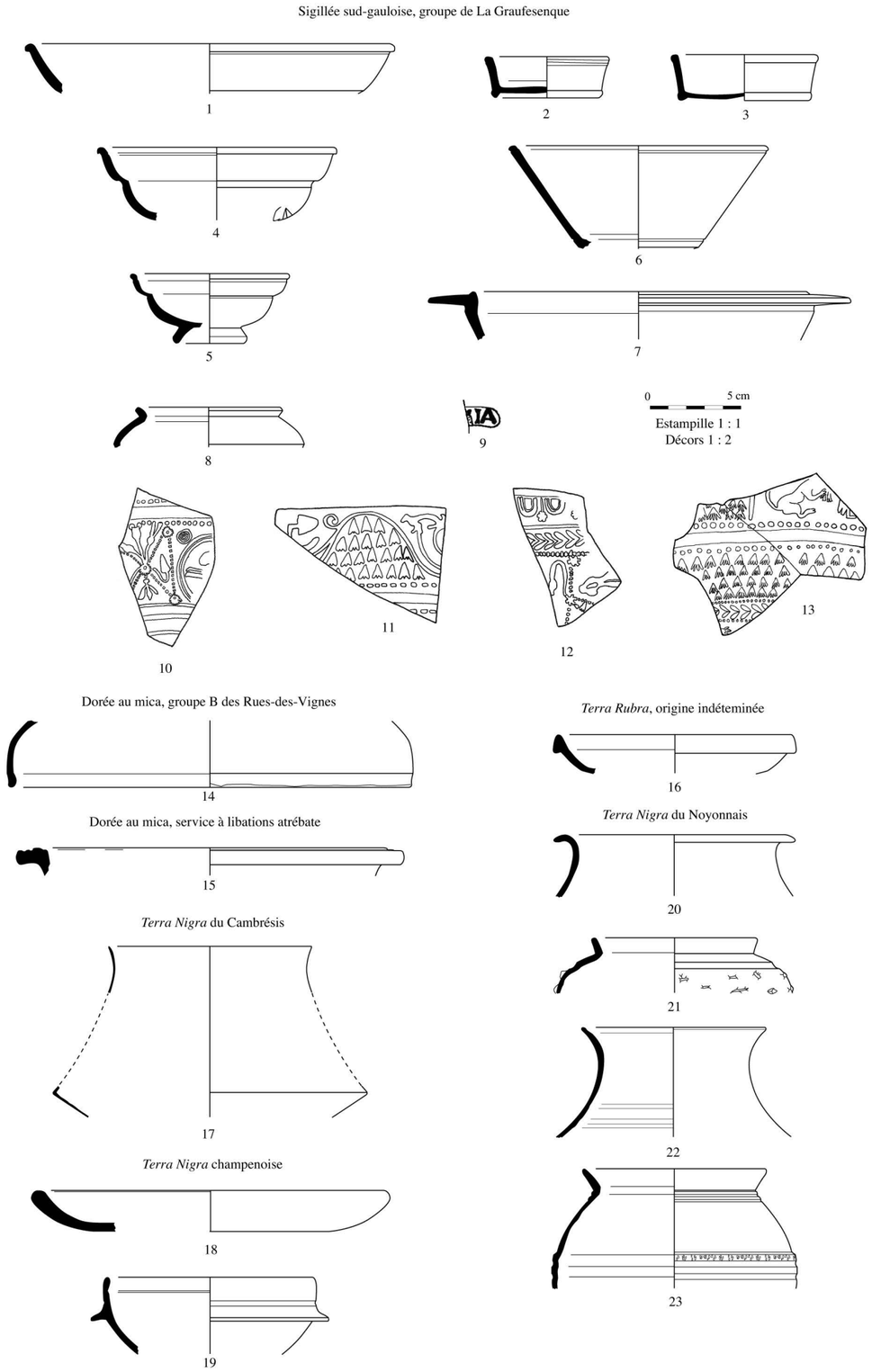

Fig. 23 - Céramique du dépotoir PDS 61482 (vers 70-90 après J.-C.).

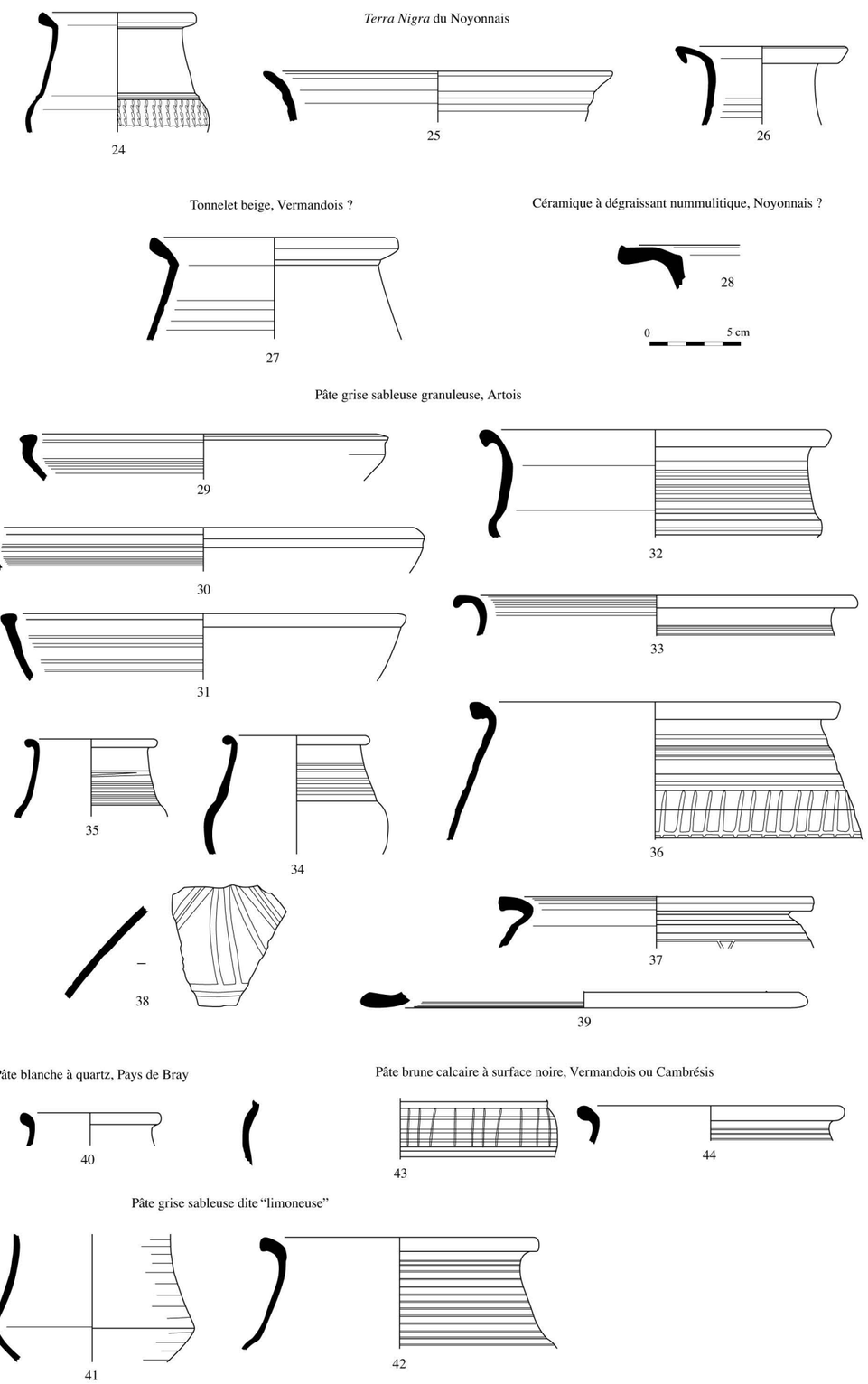

Fig. 24 - Céramique du dépotoir PDS 61482 (vers 70-90 après J.-C.).

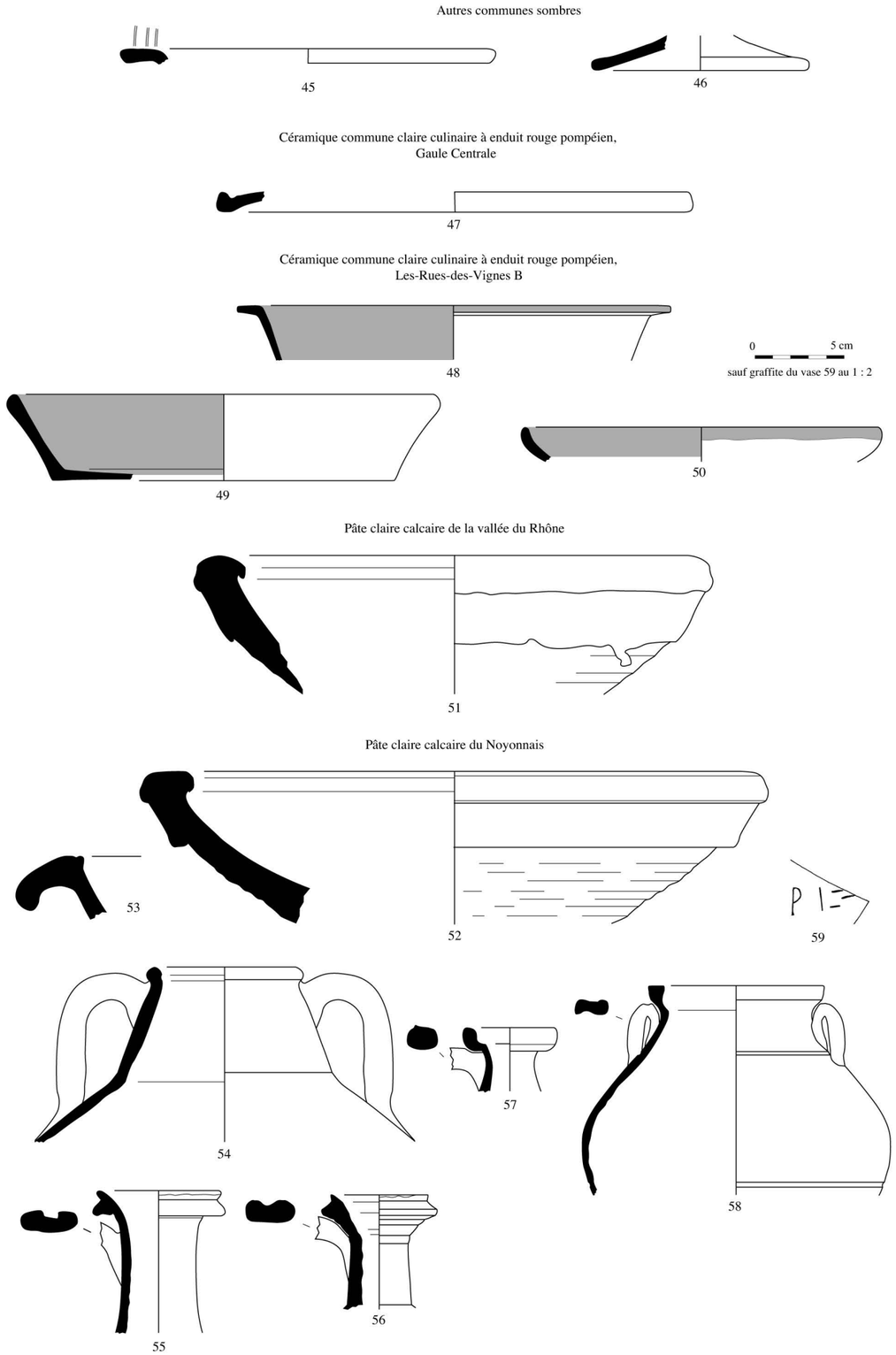

Fig. 25 - Céramique du dépotoir PDS 61482 (vers 70-90 après J.-C.).

Céramiques du dépotoir PDS 61482 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	166	*8,5*	72	*22,9*	3,93	*11*	
1 assiette Drag. 15b1							
29 assiettes Drag. 18b et Drag. 18R							1
8 coupes Drag. 22a							2-3
6 coupes Drag. 27b							4
10 coupes Drag. 27c							5
3 coupes Drag. 33a							6
2 coupes Drag. 35/Ve. A1							
4 assiettes Drag. 36/Ve. A2							
1 jatte Ritt. 12							7
1 gobelet Hermet 90.5							8
1 gobelet moulé Knorr 78							10
3 bols moulés Drag. 29b							11
3 bols moulés Drag. 37							12-13
Estampille de Vitalis							9
- Céramique marbrée peinte :	3	*0,5*	1	*0,3*	0	*0*	
1 fragment de bol convexe							
- Dorée au mica (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	5	*0,2*	2	*0,7*	0,07	*0,2*	
1 collerette de bol DOR.2-14.1							14
1 gobelet DOR.2-22.4							
- Dorée au mica (service à libations « atrébate ») :	1	*0,1*	1	*0,3*	0,03	*0,1*	
1 patère DOR.1.5							15
- Dorée au mica (Gaule Belgique, groupe A) :	9	*0,5*	1	*0,3*	0,16	*0,5*	
1 gobelet DOR.2-18							
- *Terra rubra* (origine indéterminée) :	2	*0,1*	1	*0,3*	0,22	*0,6*	
1 assiette A31							16
- *Terra nigra* du Cambrésis :	10	*0,5*	2	*0,7*	0,25	*0,7*	
2 pots biconiques P54.2 « coquille d'œuf »							17
- *Terra nigra* champenoise :	12	*0,6*	5	*1,6*	0,43	*1,2*	
3 assiettes A42							18
2 coupes C13.1							19
- *Terra nigra* du Noyonnais :	246	*12,6*	30	*9,5*	3,81	*10,7*	
5 pots P46/P48							20
1 gobelet à décor de crépi argileux							21
14 pots biconiques P54							22
1 tonnelet P3/P12.2							23
1 tonnelet P22							24
1 pot à panse moulurée							25
7 bouteilles BT10 / Amiens 48B							26
- Tonnelet beige (Vermandois ?) :	22	*1,1*	5	*1,6*	0,56	*1,6*	
5 tonnelets P22							27
- Céramique non tournée :	4	*0,2*	1	*0,3*	0	*0*	
1 forme haute indéterminée							
- Céramique à dégraissant nummulitique :	13	*0,7*	3	*1*	0,04	*0,1*	
1 bassin CDN 1.5							28
1 pot CDN 1.8							
Fragments d'un *dolium* (CDN 1.10 ?)							
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	837	*43*	131	*42*	15,27	*42,7*	
6 assiettes Bayard 14 et variantes							29-31
38 bols carénés Bayard 16							32-33
75 gobelets tronconiques Bayard 25							34
4 gobelets miniatures Bayard 27							35
6 pots à cuire Bayard 32							36-37
1 bouteille ?							38
1 couvercle							39
1 panse de bol utilisé comme pot de peinture rouge							
- Pâte Blanche à Quartz, catégories B et C (Bray) :	2	*0,1*	1	*0,3*	0,17	*0,5*	
1 pot C9a / Bayard 25a							40

Céramiques du dépotoir PDS 61482 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Pâte grise sableuse dite « limoneuse » :	34	*1,7*	7	*2,2*	0,44	*1,2*	
2 gobelets à décor de crépi argileux							
1 pot biconique TN-P54 similis							41
1 gobelet Bayard 25a							42
1 bouteille à panse polylobée ?							
2 couvercles							
- Pâte brune calcaire à surface noire (Vermandois ou Cambrésis ?) :	26	*1,3*	4	*1,3*	0,50	*1,4*	
1 pot à col décoré en grille							
1 gobelet Bayard 25a							43
2 couvercles à bord horizontal							44
- Autres communes sombres tournées :	25	*1,3*	4	*1,3*	0,50	*1,4*	
1 bol à bord en marli							45
2 pots ovoïdes à col concave							
1 couvercle conique							46
- Céramique à enduit rouge pompéien (Centre) :	3	*0,2*	1	*0,3*	0,05	*0,1*	
1 couvercle Peacok 11							47
- Céramique à enduit rouge pompéien (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	13	*0,7*	4	*1,3*	0,29	*0,8*	
1 plat Blicquy 1							48
1 plat Blicquy 4							49
1 plat Blicquy 6							50
1 couvercle							
- Pâte claire fine lissée :	13	*0,7*	2	*0,7*	0	*0*	
2 fonds de cruches							
- Pâte claire calcaire rhôdanienne :	1	*0,1*	1	*0,3*	0,15	*0,4*	
1 mortier à bord en bandeau CL-REC 18a							51
- Pâte claire calcaire du Noyonnais :	459	*23,5*	23	*7,3*	7,97	*22,3*	
1 mortier à bord en bandeau							52
5 mortiers Gillam 238							53
5 cruches trapues à deux anses							54
5 cruches à double lèvre							55
1 cruche à collerette sous un listel							56
1 cruche à lèvre carrée en gouttière							57
4 pots à miel à lèvre anguleuse							58
1 pot à miel à lèvre arrondie							
1 panse de pot à miel avec graffite PI=-							59
- Pâte claire de Bavai ? :	1	*0,1*	1	*0,3*	0	*0*	
1 fond de cruche							
- Autres céramiques communes claires :	10	*0,5*	4	*1,3*	0	*0*	
1 fond de cruche brun-orange lissée							
1 fond de pot à pâte brune							
1 forme haute beige-rose à engobe rouge mat							
1 forme haute beige-rose à pâte granuleuse							
- Amphores :	30	*1,5*	7	*2,2*	0,89	*2,5*	
Dressel 7/11, Dressel 20, Gauloises 3/5 de Narbonnaise et de Noyon, Carotte							
1 opercule d'amphore CL-REC 16b (Bétique ?)							
TOTAL :	**1947**	***100***	**314**	***100***	**35,70**	***100***	

UN DEPOTOIR DE L'EXTRÊME FIN DU Ier OU DU DEBUT DU IIe SIECLE : PDS 60989

(Stéphane DUBOIS)

DATATION DU DÉPOTOIR

Les travaux de mise en place de l'état IV, dans la maison 4, conduisent à l'étalement de remblais détritiques en vue de l'exhaussement des niveaux de sol. On a vu *supra* que ces dépotoirs, dans les pièces sur la rue, avaient été constitués dans les années 70-90. Vers l'intérieur de l'îlot, un autre tas de terre mêlé d'abondants déchets domestiques a été épandu sous les pièces donnant, à l'est, sur une vaste cour à péristyle. Le faciès céramique est légèrement différent de celui des dépotoirs des pièces de façade ; il paraît légèrement plus récent, témoignant ainsi de l'étalement des travaux de construction de l'état IV.

Parmi les éléments qui invitent à une datation postérieure au début des années 90, le plus probant est un bol hémisphérique guilloché en sigillée, dont la pâte orange très fine et dense évoque les premières productions grésées de l'atelier des Martres-de-Veyre, dans le Centre de la Gaule, qui sont datées par ailleurs des années 90-120 (Marsh 1981). De même, l'importation de gobelets engobés à lèvre moulurée, d'origine argonnaise, ne paraît pas pouvoir être envisagée avant le début du IIe siècle. L'apparition du groupe de pâte A de l'atelier des Rues-des-Vignes, dans le Cambrésis, est également située au tout début du IIe siècle, sous le principat de Trajan (information X. Deru) : le plat à enduit rouge pompéien réalisé dans cette pâte ne saurait donc être antérieur de peu à 100. Enfin, dernier argument, le rapport entre bols moulés Drag. 29b et Drag. 37a en sigillée du sud, est ici de un pour quatre, signe également d'une datation à la fin de l'époque flavienne au plus tôt.

L'autre terme de la chronologie peut être fixé vers 120, en l'absence des céramiques sigillées de Lezoux et des céramiques communes grises de Beuvraignes, deux groupes qui font alors une apparition en masse sur le marché amiénois.

Ce dépotoir appartient donc au même horizon que l'ensemble 20098 de la maison 2, avec lequel il présente de fait un certain nombre de points communs… et également une série de différences non négligeables. On remarque notamment une plus grande diversité ici des sources d'approvisionnement et de la vaisselle fine, et quelques caractères plus anciens qui rapprochent cet ensemble de ceux des années 55/60-90 (rareté des services sigillés flaviens, assez forte proportion et diversité des apports de *terra nigra*, prédominance des mortiers Gillam 238 sur leurs successeurs Bushe-Fox 22-30). Comment interpréter ces différences ? En termes chronologiques, 60989 étant alors datable des alentours de 100, et 20098 un peu plus tard durant le principat de Trajan ? Ou en termes sociologiques, la variété des apports et le caractère un peu ancien relevant alors, à même époque et dans des maisons voisines, de différences de goût, de niveau social ou de génération ? Faute de pouvoir répondre à ces questions, on retiendra pour le dépotoir 60989 une date d'épandage entre 90/100 et 120, avec la possibilité d'un resserrage chronologique au début de cette période.

COMPOSITION DE L'ENSEMBLE

Avec 1768 tessons pour un minimum de 315 vases différents, le dépotoir 60989 forme un ensemble conséquent, qui intègre la liste des séries de référence amiénoises. Une certaine variété des approvisionnements, même si de nombreux éléments restent à ce jour indéterminés, renforce son intérêt.

Les comptages ont été réalisés selon les méthodes devenues traditionnelles à Amiens, nombre de tessons, nombre minimum d'exemplaires (une version pondérée du NMI adoptée par ailleurs), et équivalent-vase. Cette dernière méthode nous paraît toutefois faussée ici par la découverte d'une série de goulots de cruches complets qui surestiment la part des céramiques claires du Noyonnais (34 % contre une quinzaine en général), au détriment des autres catégories de vaisselle. Aussi les proportions sont-elles estimées ici sur la seule base du NME.

La céramique fine

La sigillée représente à elle seule plus de la moitié des céramiques fines du service de table : 51 vases contre 40 pour l'ensemble des autres catégories de vaisselle. Les potiers de La Graufesenque disposent d'un quasi-monopole, puisque seul un récipient sigillé provient d'un autre centre artisanal : il s'agit d'un bol guilloché Drag. 37 avec la pâte caractéristique de la première phase des Martres-de-Veyre (n° 13).

La gobeleterie engobée comprend ici cinq vases à décor sablé. Deux sont d'origine lyonnaise, un troisième provient vraisemblablement de Gaule Centrale ; les deux derniers se sont avérés plus particulièrement intéressants (n° 16-17) : il s'agit de gobelets à bord mouluré avec la pâte typique des ateliers argonnais, qui dominera ensuite à Amiens jusqu'au milieu du IIIe siècle. Si leur présence était bien attestée à partir du deuxième tiers du IIe siècle, c'est la première fois que leur présence est détectée en association avec du mobilier d'époque trajane.

La vaisselle dorée au mica provient surtout de l'atelier nervien des Rues-des-Vignes qui a fourni trois des quatre récipients attestés ici. On notera tout particulièrement un *unicum* à ce jour à Amiens, un tesson de forme haute à engobe micacé doré, recouvert de rehauts de peinture rouge et blanche, sous forme de croisillons et de cercles. Cette

céramique « très décorée » fait effectivement partie des productions attestées sur l'atelier des Rues-des-Vignes (Deru 2005 : fig. 5, n° 1, 8). C'est du même atelier que provient une coupe bilobée imitant le Drag. 27, à enduit rouge, que l'on a assimilé à une *terra rubra* quoique pâte et engobe appartiennent à la même production que les plats à vernis rouge pompéien (LRDV B).

Le reste du service de table est formé des céramiques gallo-belges en *terra nigra*, parmi lesquelles les formes basses sont en voie de disparition : ne subsistent que deux assiettes ou plats et deux coupes. Dès lors, les principaux fournisseurs de ces produits ne figurent plus ici que de façon très marginale, ce qui était déjà le cas pour les ateliers de Gaule Centrale, mais devient également sensible pour les productions champenoises, réduites à 1 % de la vaisselle de l'ensemble. La *terra nigra* ne se maintient que sur le créneau du service à boire, gobelets et bouteilles, mais aussi passoire (pour des vins aromatisés ?). Ce sont les ateliers du Noyonnais qui assurent l'essentiel de l'approvisionnement, tandis que le Cambrésis, bien attesté dans les ensembles un peu plus anciens, est réduit ici à un unique gobelet.

La céramique commune de cuisine et de stockage

Majoritaires à Amiens depuis le milieu du I^er^ s. les céramiques « grises sableuses granuleuses » d'Artois détiennent sans surprise une part prépondérante dans cet ensemble, avec 48 % du NME. Les pots fermés, destinés à la cuisson bouillie, sont de loin les plus nombreux, mais quelques marmites basses et plats ouverts témoignent de l'usage d'autres procédés culinaires.

Cette domination du marché local par les potiers de la région d'Arras laisse toutefois place, comme dans tous les autres ensembles du Haut-Empire, à des apports marginaux qu'un tri attentif permet de discriminer (d'après la texture et la teinte de la pâte, la granulométrie et la nature des inclusions). Ici, neuf groupes distincts ont été isolés, parmi lesquels trois sont actuellement identifiés. Le premier, à pâte calcaire dite « limoneuse », correspond peut-être à la céramique fabriquée sur place à Amiens ; sa place est toutefois des plus marginales, de l'ordre de 1 % de la vaisselle. Une part du même ordre revient aux productions « Blanches à Quartz » du Pays de Bray, attestées ici par trois récipients. Deux autres vases présentent la pâte typique du groupe de La Caloterie, dans la basse vallée de la Canche (Pas-de-Calais). On notera sur l'un d'entre eux, un pot à col court du type LC 25 (Ketels 2000), la présence d'un graffite incisé trifide. Des graffites figurent de fait régulièrement sur les vases du groupe de la Caloterie, et celui d'Amiens trouve son équivalent sur la Côté d'Opale à Tigny-Noyelle (Piton 1973). La fonction de ces marques n'est pas encore déterminée : marques d'enfournement, indication du poids ou de la nature du contenu ?

De même, pour les céramiques communes claires, la domination massive du marché par les produits du Noyonnais n'empêche pas de multiples apports extérieurs, dont la plupart restent à identifier. Une pâte siliceuse beige à cœur noir s'apparente aux productions contemporaines de l'Artois, mais cette détermination reste à confirmer.

Le stockage enfin réside sur des récipients non tournés, à pâte grossière et à dégraissant de grande taille (chamotte, silex, calcaire pilé). Les quatre exemplaires reconnus présentent chacun une pâte différente, deux de couleur sombre, deux de couleur claire. La variété de ces récipients suggère qu'ils aient pu être diffusés à Amiens depuis des régions voisines, peut-être avec leur contenu.

CONCLUSION

Cet ensemble assez modeste présente un faciès de transition entre les séries de l'époque Néron-Flaviens et celles datables plus nettement du début du II^e^ siècle. On y trouve encore de nombreux caractères anciens, mais la présence d'une sigillée des Martres-de-Veyre témoigne d'une datation qui ne saurait être antérieure aux années 90-100 après J.-C.

On notera dans cet ensemble, comme dans les autres séries amiénoises entre le milieu du I^er^ et le troisième quart du III^e^ siècle, d'un contraste entre quelques groupes qui dominent massivement le marché local, et la mise en évidence d'un large éventail d'autres productions, souvent présentes de façon anecdotique, et qui témoignent de contacts multiples avec les régions voisines.

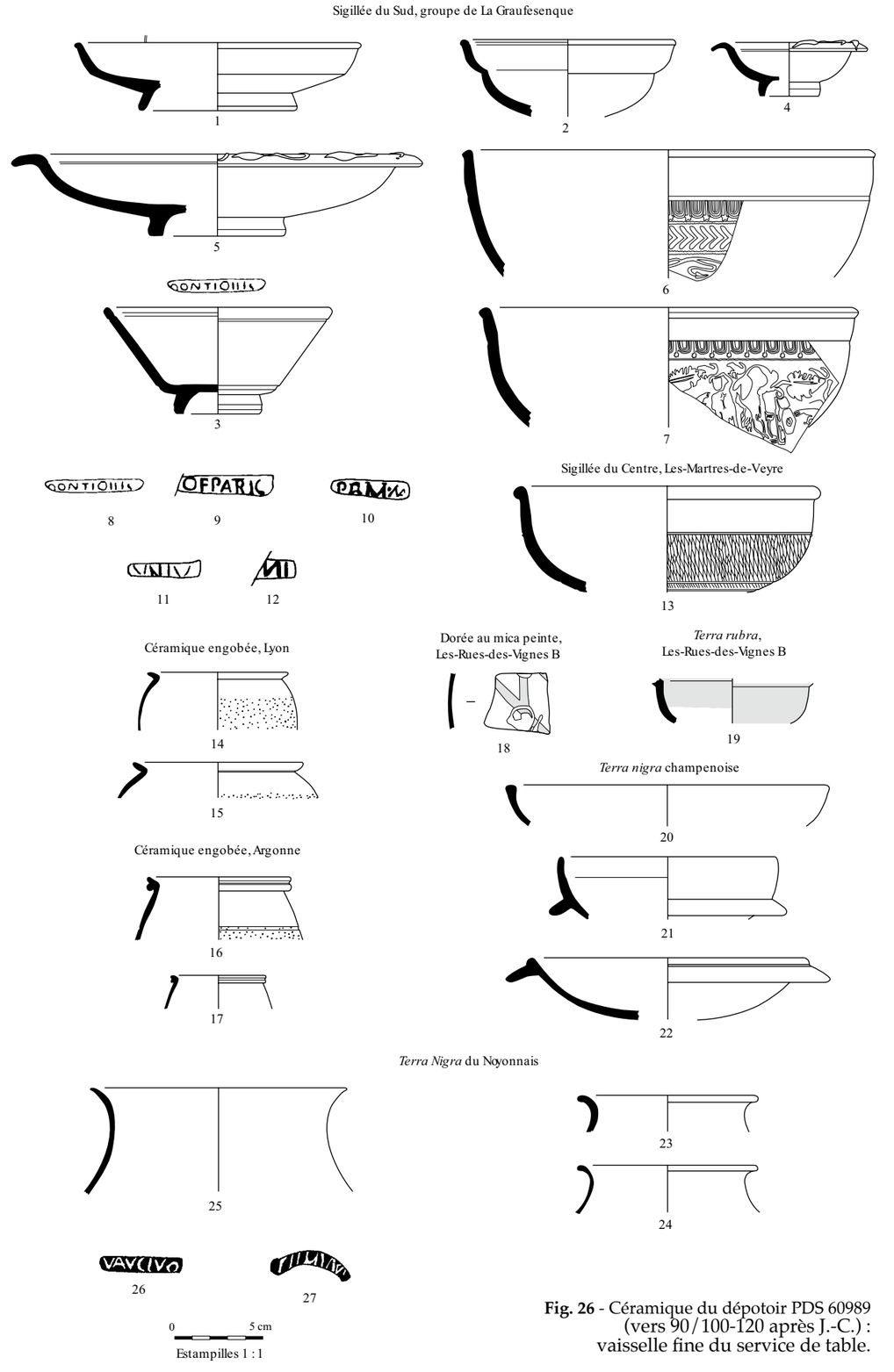

Fig. 26 - Céramique du dépotoir PDS 60989 (vers 90/100-120 après J.-C.) : vaisselle fine du service de table.

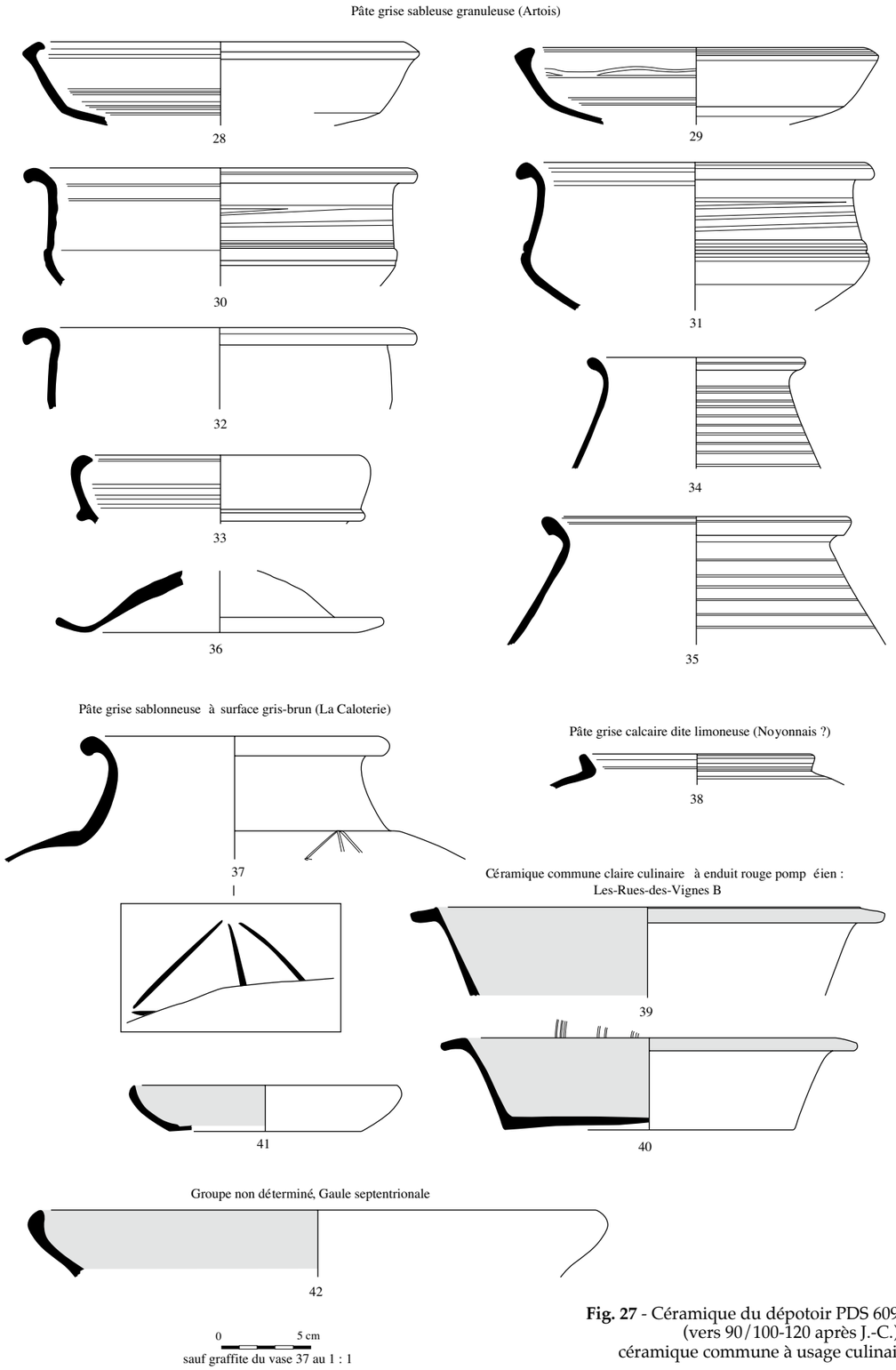

Fig. 27 - Céramique du dépotoir PDS 60989 (vers 90/100-120 après J.-C.). : céramique commune à usage culinaire.

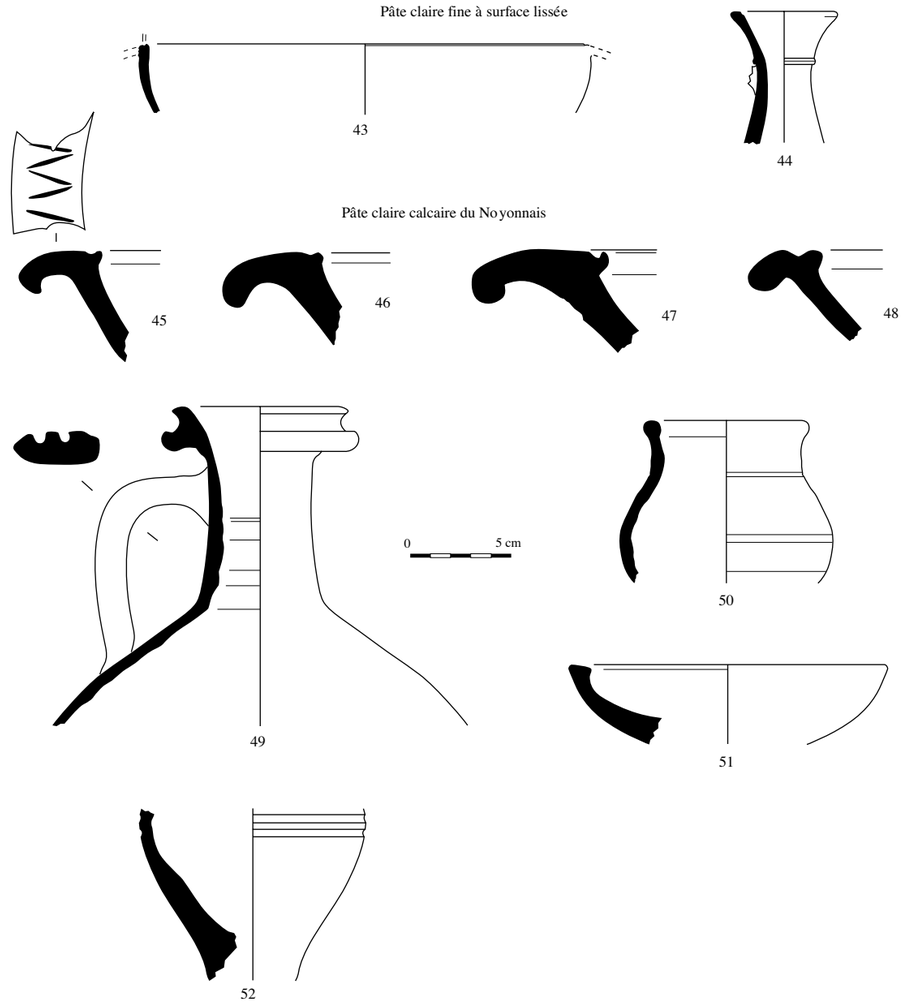

Fig. 28 - Céramique du dépotoir PDS 60989 (vers 90/100-120 après J.-C.) : céramiques claires à usages divers.

Céramiques du dépotoir PDS 60989 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (groupe de La Graufesenque) :	100	*6*	50	*16*	4,13	*8,5*	
1 assiette Drag. 15b							
26 assiettes Drag. 18b							1
2 plats Drag. 18R							
1 coupelle Drag. 22a							
1 coupelle Drag. 22c							
4 coupes Drag. 27b							
1 coupe Drag. 27c							2
3 coupes Drag. 33a							3
2 coupes Drag. 35							4
4 assiettes Drag. 36							5
1 décor de godrons sur bol Drag. 29b							
4 bords et 1 décor moulé sur bols Drag. 37a							6-7
Estampilles de B[…], Patricius, Pontus, Primus, Unius et indéterminé							8-12
- Sigillée du Centre (Les-Martres-de-Veyre) :	2	*0,1*	1	*0,3*	0,11	*0,2*	
1 bol Drag. 37 à panse guillochée							13
- Céramique fine engobée :	5	*0,3*	5	*1,5*	0,93	*2*	
2 gobelets sablés lyonnais							14-15
1 gobelet sablé de Gaule Centrale							
2 gobelets sablés d'Argonne (à bord mouluré)							16-17
- Céramique dorée au mica :	5	*0,3*	3	*1*	0,05	*0,1*	
1 bol DOR.2.15 (LRDV B)							
1 fond de gobelet (LRDV B)							18
1 fragment de forme haute à décor peint de croisillons rouges et cercles blancs (LRDV B)							
1 vase indéterminé (atelier non identifié)							
- *Terra rubra* (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	19
1 coupe Drag. 27 *similis*							
- Céramique noire lustrée, première génération :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 coupe C13.1							
- *Terra nigra* de Gaule Centrale :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 plat indéterminé							
- *Terra nigra* champenoise :	8	*0,5*	3	*1*	0,54	*1*	
1 assiette A42							20
1 coupe C13.1							21
1 coupe B2.1							22
- *Terra nigra* gris-fer lustrée (origine non déterminée) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 pot P36/37 avec registre décoré au peigne							
- *Terra nigra* « eggshell » (Cambrésis ?) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 pot biconique P54							
- *Terra nigra* du Noyonnais :	210	*12*	23	*7,5*	2,19	*4,5*	
2 pots P36/P37 (Amiens 39 et 40B)							23-24
18 gobelets biconiques P54							25
1 bouteille BT 10 (Amiens 48B)							
1 bouteille Amiens 49							
1 passoire							
Décors ondés au peigne et décor incisé en « sapin »							
Estampilles sous pots VAVCIVA et TIILAM (?)							26-27
- Tonnelet beige du Vermandois (?) :	2	*0,1*	1	*0,3*	0	*0*	
1 tonnelet (P22 ?)							
- Céramique non tournée à inclusions calcaires :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 forme haute indéterminée							
- Céramique non tournée à dégraissant de silex :	2	*0,1*	1	*0,3*	0	*0*	
1 pot de stockage (pâte épaisse grossière)							
- Céramique à dégraissant nummulitique :	5	*0,3*	1	*0,3*	0	*0*	
1 pot à cuire (CDN.18 ?)							

Céramiques du dépotoir PDS 60989 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Pâte grise sableuse granuleuse (Artois) :	720	*41*	150	*48*	19,95	*41*	
3 « assiettes » Bayard 14 et variantes							28
5 « assiettes » à bord rentrant							29
2 bols à collerette et bord rentrant							33
1 bol à col cylindrique et lèvre horizontale							32
1 bol à profil en S							
19 bols carénés Bayard 16							30-31
107 pots tronconiques Bayard 25a							34
5 pots Bayard 25a à lèvre en crochet							35
3 pots à cuire Bayard 32 (décors de croisillons)							
5 couvercles à bord rectiligne							36
- Pâte grise sableuse granuleuse (La Caloterie) :	30	*1,5*	2	*0,5*	0,95	*2*	
1 col de pot tronconique LC 25							
1 pot LC 31 avec graffite trifide à l'épaule							37
- Pâte Blanche à Quartz, catégories B et D (Pays de Bray) :	6	*0,25*	3	*1*	0,20	*0,4*	
1 pot tronconique C9a (catégorie B)							
1 carène de bol B7 ? (catégorie D)							
1 fond de pot (catégorie D)							
- Pâte grise sableuse dite « limoneuse » :	29	*1,5*	3	*1*	0,28	*0.5*	
1 pot tronconique Bayard 25a							
1 pot à col concave court							38
7 tessons à décor de crépi argileux							
- Pâte granuleuse brune fumigée (origine non déterminée) :	10	*0,5*	1	*0,3*	0,13	*0,2*	
1 pot tronconique Bayard 25							
- Autres productions sombres à dégraissant sableux :	15	*0,7*	5	*1,5*	0	*0*	
Formes indéterminées, cinq groupes de pâtes différents représentés							
- Céramique à enduit rouge pompéien (Gaule Centrale) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 fond de plat sur un anneau							
- Céramique à enduit rouge pompéien (Les-Rues-des-Vignes, groupe B) :	18	*1*	5	*1,5*	0,77	*1,5*	
4 plats Blicquy 1							39-40
1 plat Blicquy 3							41
- Céramique à enduit rouge pompéien (proche de la pâte des Rues-des-Vignes, groupe A) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0,10	*0,2*	
1 plat Blicquy 3-5 / Bayard 1a							42
- Céramique claire culinaire à pâte brune (importée ?) :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 pot à cuire avec résidus alimentaires (pâte brune à inclusions de quartz et calcaire)							
- Pâte claire fine lissée :	32	*2*	4	*1,3*	0,28	*0,5*	
1 bol Ritt. 12 *similis*							43
1 lagène à col en entonnoir							44
2 fonds de cruches ou lagènes							
1 fond de pot ovoïde							
- Pâte claire calcaire du Noyonnais :	430	*24*	31	*10*	16,81	*35*	
5 mortiers Gillam 238							45-47
1 mortier Bushe-Fox 22-30							48
11 cruches à double lèvre							49
8 cruches à collerette sous un listel							
1 cruche à lèvre rectangulaire							
1 cruche à lèvre carrée avec gouttière interne							
2 pots « à miel » à bord anguleux							50
1 vasque de candélabre							51
1 amphorisque							52
- Pâte claire sableuse à cœur noir (Artois ?) :	4	*0,2*	1	*0,3*	0	*0*	
1 fond de grande cruche							
- Pâte claire brune sableuse micacée :	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
1 cruche (départ de l'anse)							

Céramiques du dépotoir PDS 60989 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Pâte claire brune à quartz abondants : 1 forme haute indéterminée	7	*0,4*	1	*0,3*	0	*0*	
- Pâte claire kaolinitique chamottée: 1 fond de cruche	3	*0,2*	1	*0,3*	0	*0*	
- Pâte claire blanchâtre à surface marron sablée : 1 vase indéterminé	1	*0,05*	1	*0,3*	0	*0*	
- Pâte claire chamottée brune à cœur gris : Fragments d'un *dolium*	5	*0,3*	1	*0,3*	0	*0*	
- Pâte claire chamottée très cuite beige-jaune : Fragments d'un *dolium*	4	*0,2*	1	*0,3*	0	*0*	
- Amphores : Dressel 7/11 et 20, Gauloise 3/5 de Narbonnaise, Gauloise 4 de Noyon, amphore-carotte, autres	102	*6*	7	*2,5*	1,16	*2,4*	
TOTAL :	**1768**	***100***	**315**	***100***	**48,58**	***100***	

CATALOGUE DU PETIT MOBILIER DES MAISONS 4 ET 5

(Dominique CANNY & Annick THUET)

Fosses d'extraction (50 - 60 après J.- C.)

Domaine personnel

(944) : fragment de perle en pâte de verre bleu-vert. L. act. : 16 mm (C. 61180).

Domaine domestique

945 : petite coupelle en bronze, ø à l'ouverture : 77 mm, H. act. : 76 mm, H. : 32 mm. Objet très fragmenté et fortement corrodé. Petite coupelle tronconique à bord plat replié vers l'extérieur, panse arrondie et fond convexe. La forme bombée du fond ne permet pas un maintien et une stabilité du récipient. Aucune trace d'un quelconque moyen de fixation. Peut-être était-elle posée sur un support en bois ou autre. Forme connue par des coupelles plus grandes (Feugère 1994, fig. 2, n° 4) (St.65332).

Domaine économique

(946-947) : 2 nodules de pigment bleu, ø act. : 23 mm x 19 mm (St.65285) ; d. act. 23 x 25 (C.65135).

MAISON 4, ÉTAT II (vers 60 - 70 après J.-C.)

Mise en place (vers 60 après J.-C.)

Domaine divers

948 : hache polie en silex, cassée puis retaillée, L. act. : 87 mm. Patine grise. Le tranchant, en arc de cercle irrégulier, est situé dans la partie proximale de l'objet. Néolithique Moyen ou Final (St.61163).

MAISON 4 - ÉTAT III (70 - 90 après J.-C.)

Mise en place (vers 70 après J.-C.)

Domaine personnel

949 : Deux fragments non jointifs d'une fibule en bronze, variante du type Feugère 10, L. act. : 61 mm et 19 mm. Fibule à large couvre-ressort cylindrique et arc trapézoïdal orné d'une cannelure longitudinale centrale et muni à sa base d'une paire de petites protubérances latérales. La jonction arc-pied est ornée d'une petite collerette soulignée de deux cannelures transversales. Le pied est triangulaire comme le porte-ardillon percé d'un petit trou (C.62057).

950 : fragment de miroir en bronze, type Riha variante B ou type K de Lloyd Morgan, dim. act. : 46 mm x 38 mm, ép. : 2 mm. Miroir circulaire plat décoré d'au moins deux séries de lignes concentriques incisées. Pourtour bordé de petits trous circulaires (C.61147).

Domaine domestique

(951) : clou en bronze, à tête hémisphérique creuse, ø : 18 mm (C.62043).

(952) : clé en fer, L. act. : 98 mm, ø de l'anneau 40 mm. Tige forée de section circulaire, à panneton droit. Ensemble très corrodé (C.61166).

Domaine social

953 : pion de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 19 mm x 19,5 mm, ép. : 7 mm (C.61165).

Domaine divers

(954) : plaque en bronze fragmentée, dim. act. : 32 mm x 20 mm (St.61048).

(955) : plaque semi-circulaire en bronze de section quadrangulaire, L. act. : 39 mm, l. act. : 8 mm, ép. : 2 mm (C.61165).

Domaine indéterminé

956 : petit objet allongé plein de section circulaire en os, L. : 43 mm. Il est divisé en deux parties presque égales. La partie supérieure possède un diamètre plus important que la partie inférieure. Le corps est cylindrique, souligné par une rainure à chaque extrémité. La base est plate. L'extrémité inférieure, plus fine, se termine en pointe arrondie. L'objet est trapu et servait peut-être de goupille ou ou de pied de coffret (C.62041).

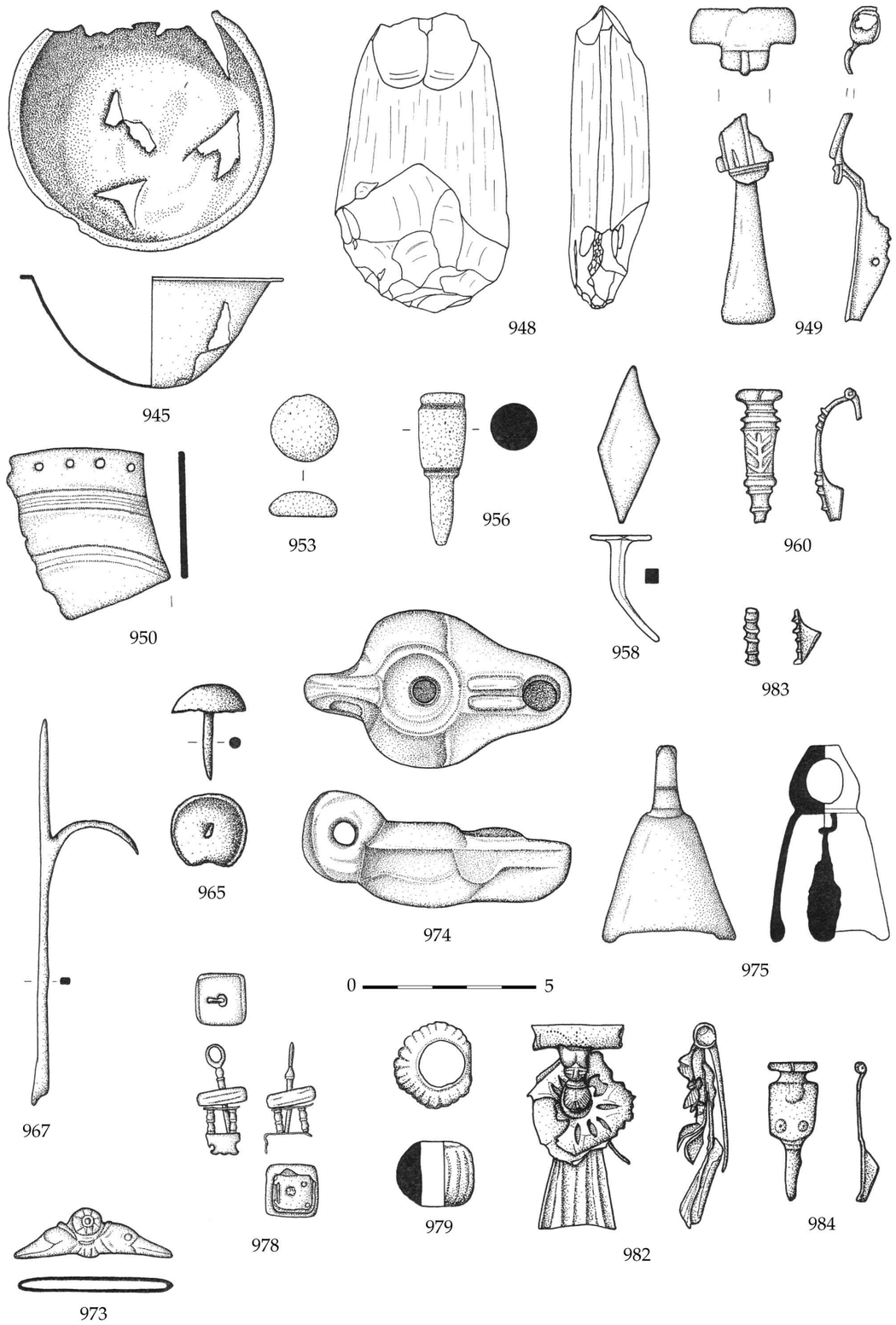

Fig. 29 - Petit mobilier de la maison 4.

Occupation (70 - 100 après J.-C.)

Domaine social

(957) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, ø : 26 mm x 27 mm (C.61478).

Mise en place, phase 2

Domaine domestique

958 : clou décoratif en bronze à tête plate losangique, L. : 30 mm, dim. tête : 45 mm x 13 mm. La tige est de section quadrangulaire (C.62152).

Domaine divers

(959) : tige en bronze, L. act. : 19 mm, l. : 6 mm. De section quadrangulaire, elle présente un petit biseau. Traces d'étamage (St.62097).

Phase 1, cour

Domaine personnel

960 : fibule en bronze, type Feugère 23c1, L. act. : 38 mm. L'arc bipartite rectangulaire est décoré d'un motif niellé en arête de poisson. Tête de l'arc ornée d'une grosse moulure transversale encadrée de part et d'autre par une moulure plus fine. Jonction arc-pied orné du même type de décor qu'à la tête. Le pied est triangulaire à moulure transversale. (C.62086). Parallèles : musée Vivenel de Compiègne (Lambot 1975, fig. VII, n° 74) et Malain (Dollé 1988, n° 168).

Phase 2, cour

Domaine domestique

(961) : clou à tête hémisphéro-conique pleine en bronze et tige de section circulaire, L. act. : 20 mm (C.62081).

(962) : clou à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire en bronze, L. act. : 14 mm (C.62081).

Domaine social

(963) : pion de jeu en pâte de verre blanc opaque, ø : 17,5 mm x 19 mm, ép. : 6,5 mm (C.62081).

Abandon (90/100 après J.-C.)

Domaine personnel

(964) : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu, ø supposé : 15 mm, H. : 11 mm (C.60767).

Domaine domestique

965 : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et tige de section circulaire, ø de la tête : 21 mm, L. act. : 27 mm (St.61275).

MAISON 5 - ÉTAT III (70 - 90/100 après J.-C.)

Mise en place (70 après J.-C.)

Domaine personnel

(966) : spatule en bronze dont seul subsiste le cuilleron, dim. act. : 31 mm x 10 mm. *Cyathiscomèle* à cuilleron concave (C. 61542).

Domaine domestique

967 : crochet de lampe en bronze, L. act. : 111 mm, ép. : 2,5 mm. Crochet composé d'une tige, de section quadrangulaire, effilée, à terminaison en pointe, munie sur le côté d'un crochet en demi-cercle (C.62134). Parallèles à Colchester (Hawkes & Hull 1947, pl. C, n° 33), Camenton (Jackson 1990, pl. 13, n° 128), Besançon (Feugère 1992, n° 665 et 724).

(968-969) : 2 clous à tête ronde pleine en bronze et tige de section quadrangulaire, L. : 20 mm et 20,5 mm (C.61601, C.61542).

(970) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 13 mm (C.61542).

(971) : clou ou bouton en bronze à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø act. : 15 mm (C.61542).

(972) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse et départ de la tige de section circulaire, ø : 20 mm (C.61602).

973 : applique d'anse en bronze étamé, L. act. : 45 mm, l. : 14 mm. Elle représente deux têtes d'oiseaux de profil, opposées l'une à l'autre, encadrant une rosace centrale. Les becs et les yeux sont figurés par des incisions (C.61605). Cet objet s'apparente à une applique d'anse à chénisques.

974 : lampe à huile complète en terre cuite, type Loeschcke X, L. : 77 mm, H. : 32 mm. Le médaillon central est souligné d'un bourrelet. La pièce est trapue, l'anse est épaisse. Pâte orangée. (C.61528).

Domaine social

975 : clochette en bronze, H. : 57 mm, l. max. : 34 mm. De forme pyramidale, à bouche carrée, elle est légèrement évasée à la base, pourvue de quatre pieds bouletés. La bélière de suspension est de forme hexagonale. Le battant en fer très concrétionné est encore à l'intérieur (C.61607).

(976) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, dim. : 24 mm x 29 mm (C.61528).

(977) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte claire orangée, dim. : 40 mm x 37 mm (C.61542).

Domaine indéterminé

978 : objet composite en bronze et en os, L. act. : 31 mm, l. max. : 15 mm. Objet composé d'une plaque en os carrée, percée en son centre, dans laquelle s'insère une tige de bronze de section circulaire à terminaison supérieure moulurée et extrémité terminale en forme d'anneau. La plaque en os repose sur une fine tôle de bronze de même dimension, également percée pour le passage de la tige, et soudée à quatre pieds balustrés, qui reposent et sont fixés sur une plaque de bronze. (C.61615). La fonction de cet objet demeure énigmatique même si un parallèle un peu plus complet a été découvert sur le sanctuaire du "Bois l'Abbé" à Eu (Information É. Mantel, M. Mangard).

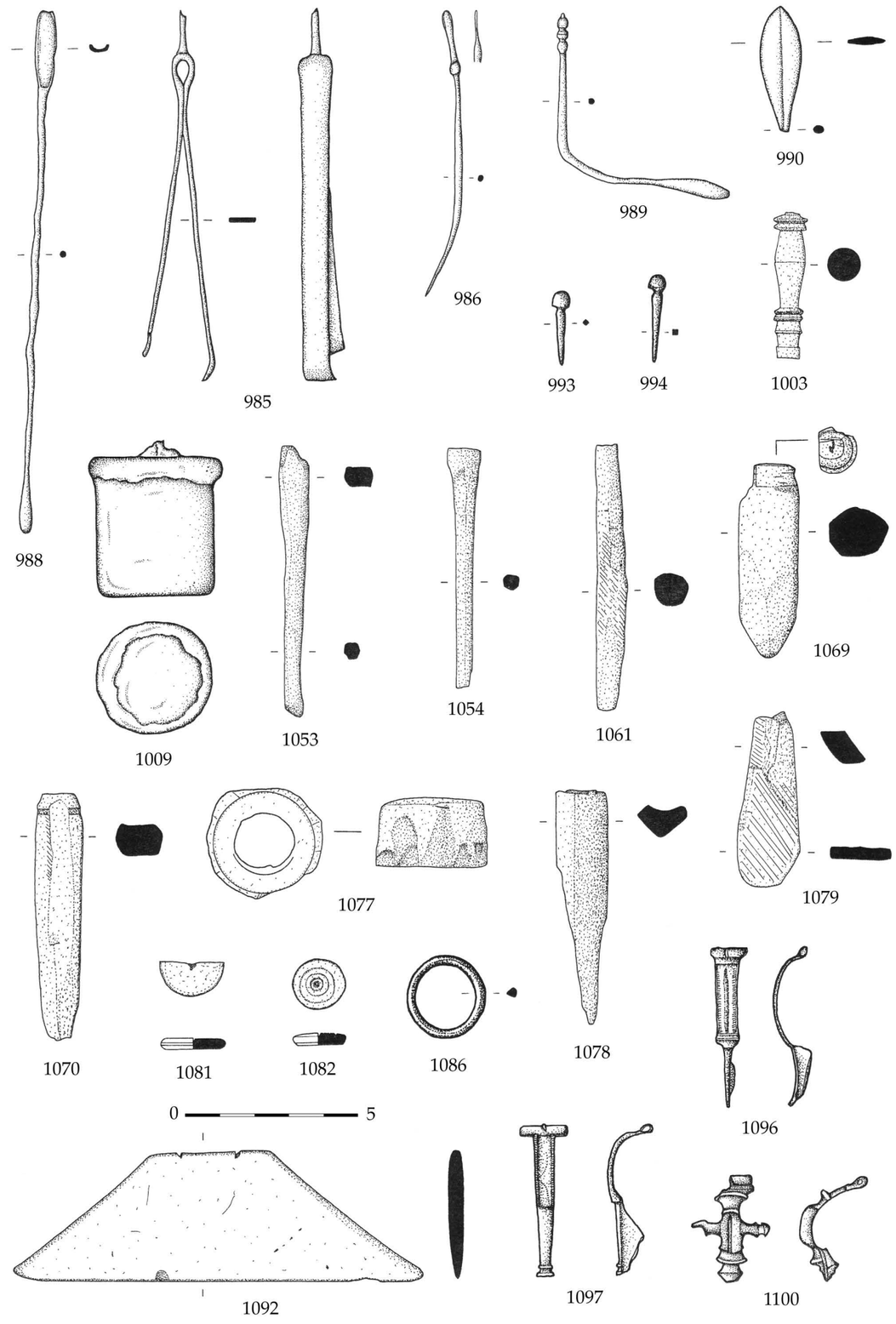

Fig. 30 - Petit mobilier de la maison 4.

Occupation (70 - 90 après J.-C.)

Domaine personnel

979 : perle côtelée en pâte de verre bleu clair, ø : 25 mm x 22 mm, ép. : 18,5 mm (C.62169).

(980) : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu, ø max. : 17,5 mm, ép. : 18 mm (C.62169).

Domaine divers

(981) : épaisse plaque en bronze, de section hémisphérique, fragmentée aux extrémités, L. act. : 91 mm, l. : 20 mm, ép. : 2 mm (C.62162).

MAISON 4 - ÉTAT IV (90/100 - 125/130 après J.-C.)

Mise en place (90/100 après J.-C.)

- Sur la maison 4 de l'état III

Domaine personnel

982 : fibule en bronze, type Feugère 19e, L. : 58 mm. Fibule à large couvre-ressort cylindrique décoré d'une ligne pointillée en arc de cercle. Arc à figure zoomorphe, représentant un lion (pattes avant au centre de la plaque intermédiaire, arrière sur le couvre-ressort). La plaque intermédiaire rhomboïdale est ornée d'une collerette découpée de petites dentelures. Pied en queue de paon décoré de larges et profondes cannelures (C.61478). Parallèles : Dollfus 1973, n° 188-189 ; Philippe 2000, n° 160 à 165.

983 : pied de fibule en bronze étamé, type Feugère 23b, L. act. : 17 mm. Le pied est mouluré et le porte-ardillon triangulaire est plein (St.61690).

984 : fibule en bronze, type Feugère 23c3, L. act. : 40 mm. Fibule à arc quadrangulaire séparé en quatre quartiers par deux lignes simples incisées perpendiculaires. Chaque quartier est orné d'un ocelle. Pied trapézoïdal aplati (C.61035).

985 : pince à épiler en bronze, type Riha variante C. variante, L. act. : 108 mm. Pince composée d'un ruban de métal, de section quadrangulaire, replié sur lui-même de manière à former deux branches et un anneau à la tête. Ce dernier est surmonté d'un petit appendice fragmentaire. Les extrémités des branches sont recourbées vers l'intérieur (Riha 1986, n° 94-96) (St.61053).

986 : ligule en bronze, type Riha variante A, L. act. : 82 mm, ø tige : 1,5 mm, dim. curette : 7 mm x 3 mm. Ligule à curette ovale et plate, soulignée d'une moulure. La tige de section circulaire renflée en son centre se termine en pointe (C.61478).

(987) : ligule (?) en bronze, non déterminée, L. act. : 105 mm (C. 61478).

988 : spatule en bronze, type Riha variante G, L. act. : 151 mm, ø tige : 1,5 mm, cuilleron : 22 mm x 6 mm. *Cyathiscomèle* à cuilleron concave et tige de section circulaire sans décor à extrémité olivaire (C. 61478).

989 : spatule en bronze, type Riha variante E, L. act. : 52 mm, ø tige : 2 mm. *Cyathiscomèle* à tige de section circulaire sans décor. Jonction cuilleron-tige ornée de deux moulures bouletées séparées par une gorge et une moulure bouletée à cannelure centrale. Extrémité en olive (C.61143).

990 : lame de scalpel en bronze, L. act. : 36 mm, l. max. : 12 mm, ép. : 2 mm. La lame ellipsoïdale est de section losangique et à pointe émoussée (C.61478).

(991-992) : 2 fragments de perles côtelées en pâte de verre bleu, ø supposé : 22 mm, ép. : 18,5 mm (C.61478), ø supposé : 11 mm, ép. : 10 mm (C.61478).

Domaine domestique

993 : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section losangique, L. : 21 mm (C.61478).

994 : clou en bronze à tête hémisphéro-conique pleine et tige de section quadrangulaire, L. : 25 mm (C.61478).

(995) : clou en bronze à tête circulaire pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 15 mm (C.61478).

(996) : clou en bronze à tête circulaire pleine et tige de section circulaire, L. act. : 19 mm (C.61035).

(997-998) : 2 clous ou boutons en bronze à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø : 11 mm ; ø act. : 10 mm (C.61478).

(999) : clou en bronze à tête plate circulaire, ø act. : 50 mm, ép. : 1 mm (C.61177).

(1000) : anse en bronze, L. act. : 30 mm, l. : 32 mm, ép. : 4,5 mm. Petite anse massive, en U, de section losangique, aux extrémités recourbées (C.62018).

(1001-1002) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 45 mm, ø : 26 mm (C.61478) ; L. : 46 mm, ø : indéterminable (C. éq. 61478).

1003 : bâtonnet mouluré en os, proche du type Béal A XV, éléments terminaux de charnière, L. act. : 42 mm. La partie inférieure est destinée à la fixation. La partie supérieure, galbée en son centre, est soulignée aux deux extrémités par une série de deux moulures. La base inférieure est pointée (C.61476). Des objets de ce type découverts à Augst sont interprétés comme des « manches pleins moulurés avec système de chevillage » (Deschler-Erb 1998, n° 64, Taf. 5).

(1004) : fragment de cuillère en os, type Béal A XXV, 1, *cochlear*, L. act. : 45 mm (C.61143).

(1005) : anse de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 38 mm, H. : 30 mm. Pâte orangée à engobe marron foncé (C.61503).

(1006) : bec de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 34 mm. La pâte est beige orangé à inclusions marron. Engobe brun-orange à noir (C.61478).

(1007) : pierre à aiguiser fragmentaire, L. act. : 48 mm. Deux rainures sont situées de part et d'autre de l'objet dans le sens longitudinal (C.62019).

(1008) : pierre à aiguiser fragmentaire, L. act. : 39 mm (C.61187).

Domaine économique

1009 : poids en plomb, ø max. : 38 mm, H. : 40 mm. Poids cylindrique plein, surmonté d'un anneau de suspension brisé. Poids actuel : 427 g (St.61053).

(1010-1047) : 38 éléments de découpe liés à l'artisanat de tabletterie dont 33 appartiennent à la St. 60313 ; découpes issues de métatarses de boeuf (C.61478) ; métacarpes de boeuf (St.60313, C.61478) ; métapodes de bovidés (C.61478) ; tibia et radius de bovidé (St.60313).

(1048-1068) : 21 ébauches liées à l'artisanat de tabletterie, type Béal A IIIa et b selon l'évolution du travail : 14 sont encore au stade de matrice facettée (St.61690, C.61478, C.61473, C.60313) tandis que quatre présentent déjà une forme régulière bien nette, très proche des épingles à cheveux (C.61474, C.61478, C.61690).

(1069-1076) : 8 ébauches tournées, type Béal B I, ébauches entre poupées. Traces importantes de tournage à une extrémité avec parfois présence d'un mamelon (C.61478, C.61503).

1077 : ébauche en os, montée sur un axe, type Béal B I, L. : 19,5 mm, ø : 31 mm x 35 mm (C.61478).

1078 : ébauche indéterminée en os, L. act. : 67 mm. Il s'agit d'une pièce allongée, tournée à une extrémité, présentant deux faces planes, polies et perpendiculaires l'une à l'autre, formant un angle droit. S'agit-il d'un élément de décoration de coffret ? (St.60313).

1079 : élément de découpe, lié au travail de l'os, L. : 55,5 mm (C.61035).

Domaine social

(1080) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 16,5 mm x 16 mm, ép. : 4,5 mm (C.61478).

1081 : demi-jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 18,5 mm, ép. : 3 mm. L'objet a entièrement verdi (C.61476).

1082 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 8, ø : 14 mm x 15 mm, ép. : 3,5 mm (C.61503).

(1083) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, ø : 26 mm (C.61478).

Domaine divers

(1084-1085) : 2 anneaux simples en bronze de section en D, ø ext. : 20 mm, ép. : 3 mm (C.61034) ; ø ext. : 22 mm, ép. : 3 mm (C.61233).

1086 : anneau facetté en bronze, de section triangulaire, ø ext. : 19, ép. : 3 mm (C.62019).

(1087) : anneau simple en bronze, de section circulaire probablement ouvert, ø ext. act. : 34 mm, ép. : 3 mm à 1 mm (C.61177).

(1088) : plaque rectangulaire en bronze, de section quadrangulaire, percée de trois petits orifices, L. : 72 mm, ép. : 1 mm (St.61053).

(1089) : plaque en bronze fragmentée et percée d'un orifice circulaire, L. : 28 mm, l. : 18 mm, ép. : 1 mm (C.61145).

(1090-1091) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 78 mm, L. act. : 71,5 mm (C.61478).

Domaine indéterminé

1092 : objet plat en os, L. max. : 118 mm, l. : 37 mm, ép. max. : 4 mm. Plaque de forme trapézoïdale. Les côtés, qui semblent usés, sont légèrement concaves. Le sommet est marqué par deux petites encoches en « V » dissymétriques qui ne présentent pas d'usure. L'objet est très bien poli. Les deux faces sont légèrement striées. Cet objet est extrait d'un os long (tibia, radius, peut-être même d'une omoplate, information J.-H. Yvinec). Son utilisation semble être liée au tissage. Il est identique au n° 185 découvert dans la maison 1 (C.61083).

1093 : objet plat en os, L. max. : 69 mm, l. : 45 mm, ép. : 7 mm. Plaque de forme trapézoïdale extraite d'un radius (?), au profil convexe, percée de trois trous de diamètre identique, disposés en triangle. La base supérieure présente deux larges rainures en V, profondes et fortement marquées. L'une des deux faces est ornée d'un décor constitué de six ocelles de même diamètre. Deux petits trous ont été percés au niveau de la base inférieure, dans le sens longitudinal. Ils devaient servir à cheviller l'objet pour le maintenir droit (C.61478). Aucun parallèle. On peut néanmoins le rapprocher du n° 185 de la maison 1, ainsi que du n° 1093 qui précède, tous les trois étant contemporains. Les deux objets précédents seraient liés au tissage.

Sur la maison 5 de l'état III

Domaine personnel

(1094) : fibule en bronze, type Feugère 23a, dérivée d'Aucissa, L. act. : 44 mm. L'arc bipartite rectangulaire est orné de côtes longitudinales. L'objet est très corrodé. Jonction arc-pied décorée d'une moulure transversale. Extrémité de pied moulurée (C.61510).

(1095) : fibule en bronze, dérivée d'Aucissa 23a (?), L. act. : 58 mm (C. 61488).

1096 : fibule en bronze, variante du type Feugère 23a, L. act. : 46 mm. L'arc bipartite rectangulaire est orné d'une côte centrale longitudinale, réincisée transversalement, aux bordures soulignées d'incisions de même type. Jonction arc-pied ornée d'une gorge encadrée d'une fine moulure. Le pied est filiforme, variant en cela du type 23a (C.61675). Parallèle en Seine-et-Marne (Philippe 2000, fig. 48, n° 293).

1097 : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. : 44 mm. Arc bipartite, de section en U, aux bords latéraux décorés de petites incisions transversales et d'une ligne pointillée ondée incisée au centre. Arc et pied séparés par une gorge transversale. Pied trapézoïdal aplati (C.61428).

(1098) : fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. act. des deux fragments non jointifs : 22 mm et 39 mm. L'arc bipartite, de section en U, est décoré sur les bords de petites incisions transversales. Le pied trapézoïdal est aplati à bouton mouluré terminal et orné d'une incision centrale longitudinale (C.61409) Fibule très courante en Gaule belgique (Philippe 2000, fig. 12, p. 41).

1099 : fibule en bronze, type Feugère 10e, L. act. des deux fragments non jointifs : 10 mm et 36 mm. L'arc trapézoïdal, à bords légèrement concaves, est orné au centre d'une ligne longitudinale d'incisions

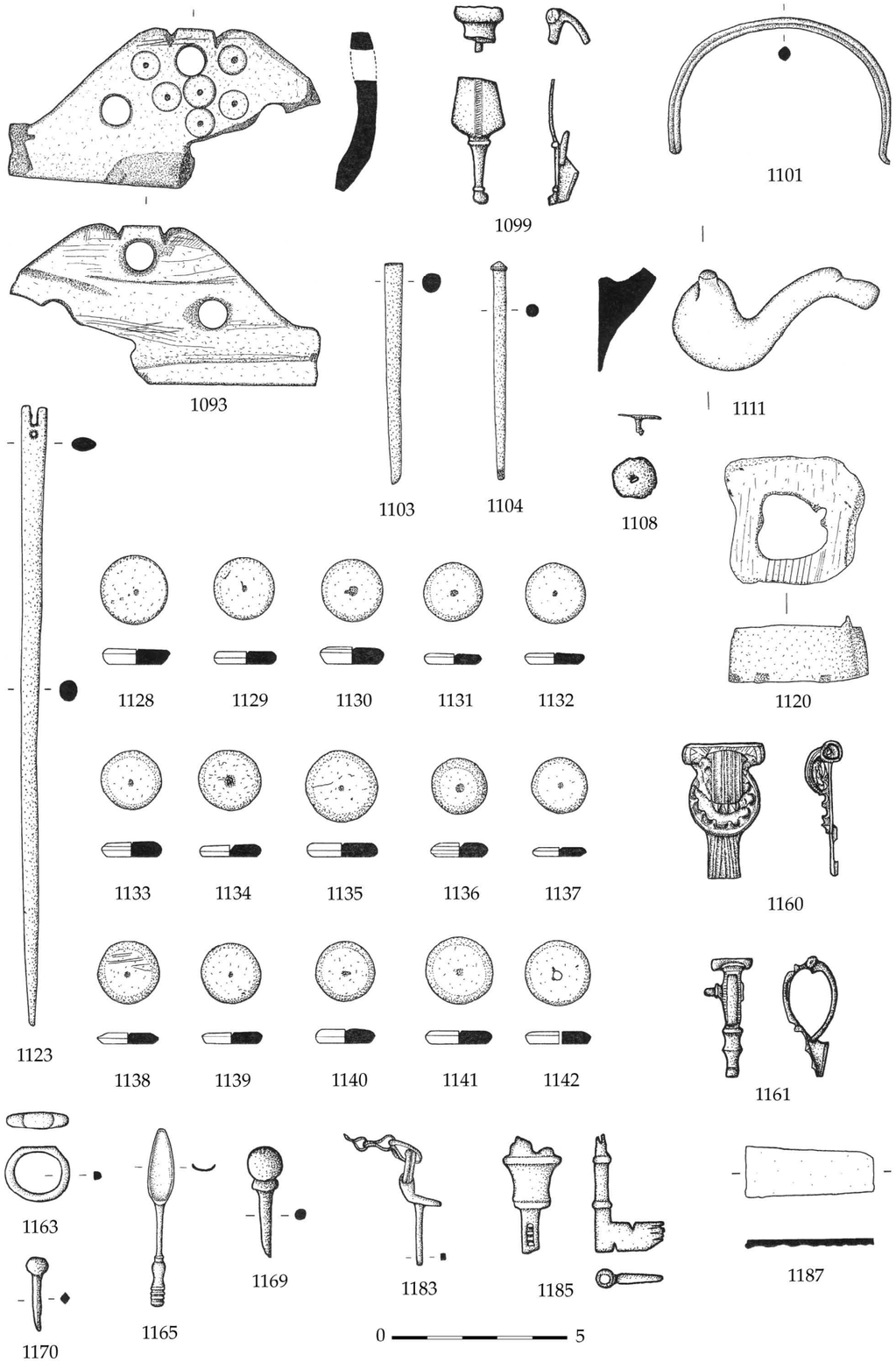

Fig. 31 - Petit mobilier de la maison 4.

transversales. Arc et pied séparés d'une moulure transversale. Pied trapézoïdal aplati à bouton terminal mouluré (C.61631).

1100 : fibule en bronze, type Feugère 23d1, L. act. : 31 mm. La jonction charnière-arc est ornée de trois moulures transversales. L'arc trapézoïdal, décoré au centre d'une fine cannelure longitudinale, est pourvu dans sa partie supérieure d'une paire de protubérances latérales aux extrémités bouletées. L'arc et le pied sont séparés par une gorge encadrée de deux moulures transversales (C.61511).

1101 : fragment de bracelet en bronze, type Riha 2, ø act. : 63 mm, ép. : 4 mm. Le jonc massif, de section losangique (très usée), possède encore le départ d'une extrémité peut-être en forme de crochet ou d'anneau (C.61482).

(1102) : fragment de miroir (?) en bronze, L. act. : 50 mm, l. act. : 21 mm, en très mauvais état de conservation (C.61464/C.61467).

1103 : épingle à cheveux en os, à tête légèrement oblique, L. act. : 62,5 mm. Elle a été sciée puis polie (C.61469).

1104 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 5, L. act. : 62 mm. L'objet n'est pas renflé et sa tête, en forme de cône assez développé, est peu séparée du corps (St.61471).

(1105) : fragment de perle côtelée en pâte de verre, ø max. : 7,5 mm, ép. : 10 mm (C.61472).

Domaine domestique

(1106) : bord de récipient en bronze, L. act. : 135 mm, l. act. : 21 mm, ép. : 1 mm. La lèvre est en fin bourrelet (C. 61482).

(1107) : clou en bronze à tête hémisphéro-conique pleine et tige de section circulaire, L. : 18 mm (C.61631).

1108-1109 : 2 clous ou bouton en bronze à tête plate circulaire et tenon de fixation au revers, ø act. : 13 mm (C.61409) ; ø act. : 18 mm (C.61482).

(1110) : clou en bronze à tête hémisphérique creuse, ø : 25 mm, H. : 10 mm (C.61636).

1111-(1112) : 2 anses de bassin en bronze, L. act. : 59 mm, l. act. : 28 mm (C.61645) ; L. act. : 33 mm, l. act. : 21 mm (C.61482). Les anses, de section circulaire, sont en forme de S. Une petite proéminence est située sur les attaches. Ce type d'anse se rattache à de larges bassins, généralement attribués aux ateliers campaniens du I^er^ s. (Autun 1989, n° 230a ; Crummy 1983, n° 2046 ; Feugère 1994, fig. 4, n° 22 ; Sedlmayer 1999, n° 1-4 ; Tassinari 1975, n° 39).

(1113) : anse de bassin en bronze, L. act. : 50 mm, l. max. : 30 mm, ø anse : 4 mm, dim. attaches : 13 mm x 6 mm x 0,5 mm. Petite anse massive, en oméga, de section circulaire, à extrémités recourbées en « col de cygne » et pourvue d'un bouton hémisphérique peu marqué. Dans les trous formés par l'anse, subsistent encore les attaches losangiques en tôle de bronze repliées sur elles-mêmes (C. 61409).

(1114-1115) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 1b, L. : 85 mm, ø : 26 mm, trois filets (C.61612) ; L. : 74,5 mm, ø : 27 mm, cinq filets (C.61464).

(1116-1117) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 24,5 mm, ø : 20,5 mm (C.61565) ; L. : 30 mm, ø : 22,5 mm (C.61482).

(1118): cuillère en os fragmentée, type Béal A XXV, 1, *cochlear*, L. act. : 54 mm. Le manche se prolonge en pointe triangulaire courte sous le cuilleron (C.61483).

(1119) : pierre à aiguiser fragmentaire, L. act. : 74 mm (C.61409).

Domaine économique

1120 : rondelle en os, type Béal A II b, H. : 18 mm, ø : 35 mm (C.61409).

(1121) : matrice osseuse débitée, type Béal A I a, L. : 46,5 mm, ø max. : 42 mm (C.61636).

(1122) : aiguille en os, type Béal A XIX, 7, L. act. : 90 mm (C.61631).

1123 : aiguille en os, type Béal A XIX, 9 ou 10, L. act. : 176 mm. Une partie du chas est brisée (C.61505).

(1124) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 182 mm (C.61434).

(1125) : fusaïole en pierre calcaire tendre, ø : 55 mm x 50 mm (C.61525).

Domaine social

(1126-1127) : 2 jetons en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 16,5 mm, ép. : 3 mm (C.61409) ; ø : 17 mm, ép. : 3,5 mm (C.61721).

1128-1142 : ensemble de 15 jetons en os, volontairement noircis : 14 sont de type Béal A XXXIII, 3, le dernier est de type Béal A XXXIII, 4 (C.61481). Ces objets correspondent à la moitié des trente jetons utilisés pour le jeu des douze lignes ou *ludus scriptorum*. Ce jeu de table, très prisé des Romains, faisait intervenir deux adversaires qui opposaient leurs jetons noirs et blancs sur un plateau comportant douze lignes. Également à Amiens, la fouille d'une tombe a livré un lot de trente et un jetons en pâte de verre, de deux couleurs différentes, noire et blanche (Binet 1989). Il s'agit, là aussi, d'éléments appartenant au jeu des douze lignes (fig. 32).

Fig. 32 - Ensemble de 15 jetons en os (n° 1128 à 1142) volontairement noircis. Il s'agit sans doute d'éléments appartenant au jeu des douze lignes - Maison 4, c. 61481, mise en place de l'état IV, vers 90 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau)*

Fig. 33 - Fragments d'un phallus en pierre calcaire (n° 1151). Maison 4, c. 61449, mise en place de l'état IV (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc* Jeanneteau*)*

(1143-1145) : 3 jetons en terre cuite, découpés dans une paroi de vase en pâte grise sableuse, ø : 20 mm x 18 mm ; ø : 27,5 mm ; ø : 20 mm (C.61482).

(1146) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte claire, ø : 25 mm (C. 61521).

(1147-1150) : 4 jetons en terre cuite découpés dans une paroi de vase en sigillée, ø : 20,5 mm x 20 mm (C.61521) ; ø : 20 mm ; ø : 25 mm x 20 mm ; ø : 20 mm x 18 mm (C.61482).

1151 : 2 fragments non jointifs d'un phallus en pierre calcaire (fig. 33), L. act. : 122 mm et 132 mm, l. max. : 102 mm. Il s'agit d'un élément de statue représentant un sexe masculin. La base du phallus est peut-être ornée d'un second sexe masculin de plus petite taille ; L. max. : 108 mm) (C.61449)

Domaine divers

(1152) : fragment d'objet en bronze étamé, L. act. : 37 mm, l. act. : 21 mm, ép. : 0,5 mm. Objet plat en forme de goutte d'eau prolongé par une tige ornée de moulures transversales (C.61426).

(1153) : anneau facetté en bronze, de section triangulaire, ø ext. : 23 mm, ép. : 3 mm (C.61645).

(1154) : anneau en bronze, de section en D, ø ext. : 20 mm, ép. : 3 mm (C.61609).

(1155) : fragment d'anneau simple en bronze, de section circulaire, L. act. : 28 mm, ép. : 4 mm (C.61486).

(1156-1157) : 2 fragments de plaques en bronze, L. : 22 mm, l. : 18 mm (C.61482) ; L. : 20 mm, l. : 18 mm (C.61428).

(1158) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 80 mm (C.61631).

(1159) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 64 mm (C.61491).

Sur la zone inoccupée à l'état III

Domaine personnel

1160 : fibule en bronze, type Feugère 19a2, L. : 38 mm. (C.62113). Le couvre-ressort cylindrique est orné de fines incisions rayonnantes. L'arc trapu, semi-circulaire, est décoré de fines cannelures profondes. La plaque circulaire est ornée d'une collerette découpée en larges dentelures. Le pied en « queue de paon » est décoré du même rythme de cannelures que l'arc.

1161 : fibule en bronze, type Feugère 23d1, L. : 34 mm. Jonction charnière-arc décorée d'une moulure transversale. L'arc rectangulaire, de section en U bordé de fines incisions transversales, est pourvu dans sa partie supérieure d'une petite paire de protubérances latérales moulurées. Le pied trapézoïdal est mouluré (C.60989).

(1162) : fibule en bronze, type Feugère 27, ø act. : 22 mm. Très mauvais état de conservation. Fibule à arc circulaire et petit porte-ardillon rectangulaire plein (C.61471).

1163 : bague en bronze, type Guiraud 2g, ø act. : 17 mm x 15 mm, ép. : 2 mm. L'anneau, de section en D, et aux épaules asymétriques, est orné d'un chaton ovale à surface plate sans décor (C.63049).

(1164) : cuilleron de spatule en bronze, L. act. : 49 mm, dim. cuilleron : 50 mm x 12 mm. La spatule possède un cuilleron plat type *spatomèle* (C.63049).

1165 : spatule fragmentaire en bronze, type Riha variante G, L. act. : 50 mm, dim. tige : 4 mm, dim. cuilleron : 22 mm x 7,5 mm. *Cyathiscomèle* à cuilleron concave. Jonction cuilleron-tige moulurée. Tige de section circulaire ornée d'un balustre souligné de quatre moulures (C.61678).

(1166-1167) : 2 perles côtelées fragmentées en pâte de verre bleu clair, ø : 23 mm, ép. : 22 mm ; ø : 15 mm, ép. : 13 mm (C.63049).

(1168) : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu, ø indéterminable, ép. : 8,5 mm (C.61393).

Domaine domestique

1169 : gros clou en bronze, L. : 32 mm. La tête ronde pleine est soulignée d'une collerette bien marquée. Tige de section ronde (C.60989).

1170 : clou en bronze à tête ronde pleine, et tige de section losangique, L. act. : 21 mm (C.60989).

(1171-1172) : 2 clous en bronze à tête ronde pleine, et tige de section quadrangulaire, L. : 18 mm (C.61728) ; L. act. : 22 mm (C.61577).

(1173-1174) : 2 clous en bronze à tête hémisphérique pleine, et tige de section circulaire, L. act. : 18 mm et 22 mm (C.63049).

(1175-1176) : 2 clous en bronze, à tête hémisphérique creuse, ø act. : 25 mm ; ø act. : 20 mm (C.63049).

(1177-1178) : 2 clous ou boutons en bronze, à tête plate circulaire décorée d'une incision concentrique, ø : 18 mm ; ø : 19 mm (St.61471).

(1179-1182) : 4 clous ou boutons en bronze à tête plate circulaire, ø act. : 15 mm ; ø act. : 14 mm (C.63049) ; ø : 18 mm (St.63048) ; ø act. : 21 mm (St.61471).

1183 : clou en bronze, L. act. : 40 mm. Clou à tête circulaire plate percée d'un orifice dans lequel est passée une chaînette fragmentaire à maille double (C.61530).

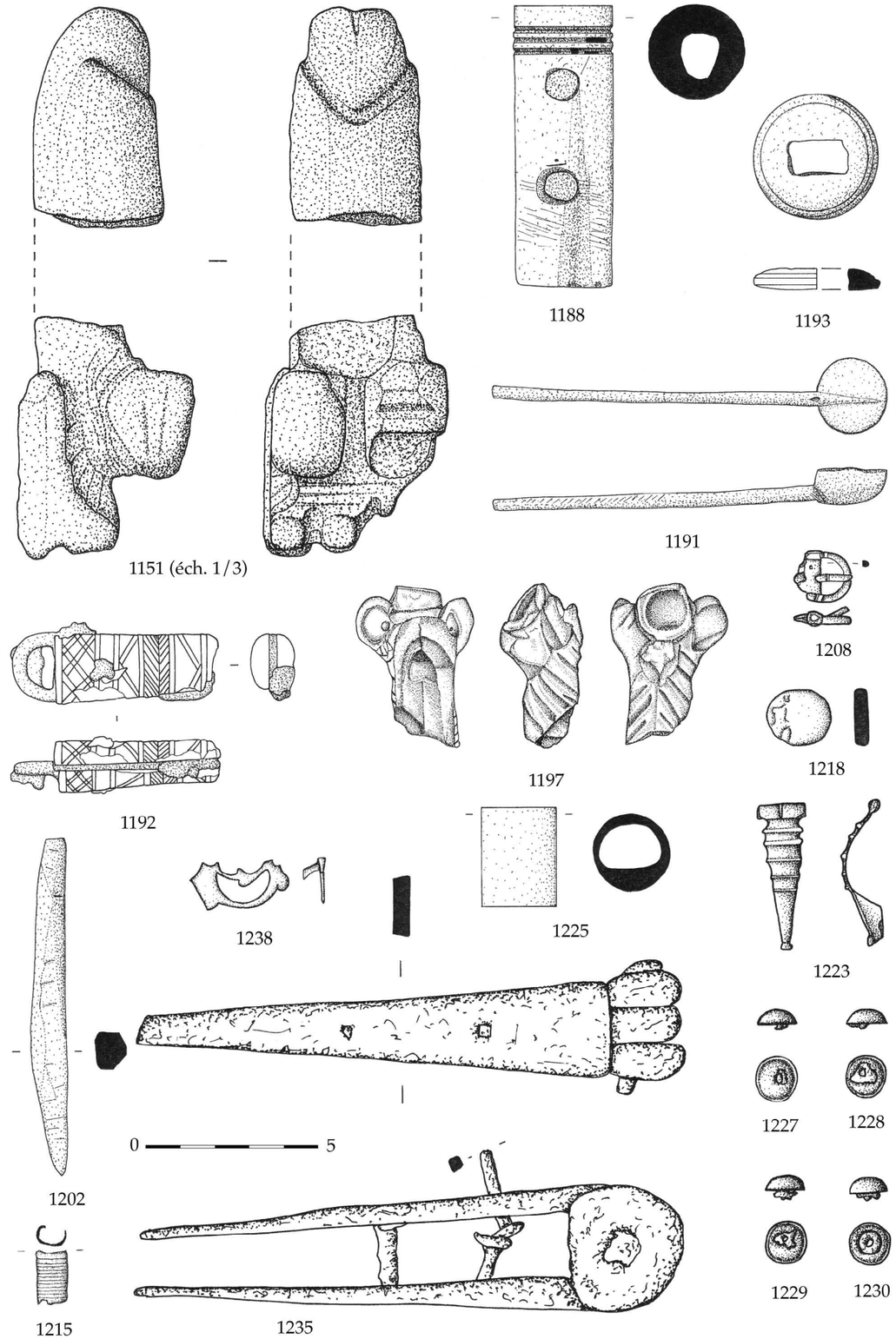

Fig. 34 - Petit mobilier de la maison 4.

(1184) : applique en bronze, L. act. : 24 mm, l. act. : 31 mm. Deux bourrelets longitudinaux s'achevant par un demi-cercle encadrent une forme circulaire ornée de gorges. Elle est surmontée d'une bélière de fixation dans laquelle s'insère un anneau (ø : 16 mm). Celui-ci est orné d'une série d'incisions sur la tranche. Deux tenons de fixation corrodés sont présents au revers (C.63049).

1185 : clef en bronze, L. : 33 mm, l. max. embase : 11 mm, dim. panneton : 15 mm x 8 mm. Petite clef à embase massive rectangulaire, s'évasant vers le haut, aux bords latéraux légèrement concaves, et ornée d'une moulure transversale en bas et en haut. Le canon est creux et le panneton rectangulaire dispose d'une bouterolle en façade, d'un rouet sur l'arrière et d'un museau à quatre dents (C.63049).

(1186) : manche d'instrument en fer, L. act. des deux fragments : 55 mm et 128 mm, L. de la lame : 50 mm, l. de la lame : 14 mm. Deux fragments non jointifs constituent un manche de section circulaire à extrémité courbée et fragmentée qui n'a qu'un seul tranchant (C.60989).

1187 : placage collé en os, type Béal A XXXVIII, 2, L. : 36 mm, l. max. : 15 mm, ép. max. : 2 mm. Plaque de forme quadrangulaire à surface externe polie, sans décor. La surface interne est spongieuse pour faciliter l'action de la colle (St.65103).

1188 : élément de charnière en os, type Béal A XI, 1b, L. : 81 mm, ø : 28 mm x 27 mm, trois filets (C.63049).

1189-1191 : 3 cuillères en os, type Béal A XXV, 1, *cochlear*, L. : 61 mm (C.63049) ; L. : 64 mm (C.61577) ; L. : 114,5 mm (C.60989). Dans les trois cas, le manche se prolonge sur le cuilleron en « queue de rat ».

1192 : manche de couteau en os, type Béal B VI, L. act. : 60 mm. Le manche, brisé à une extrémité, est formé de deux plaques en os de section en D enserrant une lame en fer terminée par un anneau. L'ensemble est maintenu par deux rivets en fer dont la pose a détérioré les plaques. Leur décor symétrique est composé de croisillons, de chevrons alternés et de bandes lisses. Ces panneaux sont séparés entre eux par des gorges verticales. Lors de la restauration de l'objet, des restes de cuir ont été observés sur l'anneau (C.63049). Parallèles à Vertault, Langres, en Allemagne (Béal & Rodet-Bélarbi 2003, p. 87-88) et à Augst (Deschler-Erb 1998, n° 116-130).

(1193) : garde de couteau (?) en os, type Béal A XXXVII, ø : 36 mm, ép. : 6 mm. Une faible dépression grossière, mais assez nette, située de part et d'autre du trou devait servir à maintenir la lame. La face supérieure, bombée, est ornée de deux cercles concentriques à sa périphérie (C.63049).

(1194) : anse de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 22 mm, l. : 30 mm. Pâte beige rosée, traces d'engobe rouge (C.63049).

(1195) : fragment de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 48 mm, l. act. : 20 mm. Pâte beige, engobe marron (C.63049).

(1196) : fragment de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 63 mm, l. act. : 38 mm. Pâte orange. Il s'agit d'un fragment de médaillon avec l'orifice central. Deux bourrelets sont visibles sur les côtés (C.63049).

1197 : fragment de vase à parfum en terre cuite blanche recouverte d'un engobe plombifère vert, en forme de lion couché, L. act. : 47 mm, l. act. : 35 mm. Seules subsistent les oreilles rondes et dressées et l'amorce de la crinière traitée par de longues incisions. La tête semble relevée, le cou élancé et le goulot est placé derrière les oreilles (C.63049). Un objet identique, presque complet a été découvert à Amiens dans un contexte des années 80-90 après J.-C. (Binet 2002, n° 57).

Domaine économique

(1198-1201) : 4 matrices débitées en os, type Béal A I a, L. : 46,5 mm ; L. : 37 mm ; L. : 51,5 mm ; L. : 30,5 mm (C.60989).

(1202-1203) : 2 matrices débitées en os, type Béal A III a, L. : 97 mm ; L. : 102 mm (C.63049).

(1204-1205) : 2 anneaux d'os, type Béal A II, H. : 8 mm, ø : 23 mm x 32 mm ; H. : 14,5 mm, ø : 24 mm x 18 mm (C.60989).

(1206-1207) : 2 fûts d'aiguille en os, brisés à la base du chas, L. act. : 45 mm ; L. act. : 62,5 mm. Les chas sont forés (C.63049).

Domaine social

1208 : boucle de ceinture en bronze, L. act. : 15 mm, l. act. : 17 mm, ép. : 4 mm, dim. ardillon : 11 mm x 2 mm x 1 mm. Petite boucle semi-circulaire, de section en D, à extrémités circulaires aplaties, où s'insère la tige ronde, au centre de laquelle est fixé l'ardillon filiforme. Une plaque fragmentaire en tôle de métal, de forme rectangulaire, passée sur la tige transversale, est repliée en deux. Boucle de cuirasse segmentée (C.61744).

Domaine divers

(1209) : fragment d'attache en bronze, L. act. : 30 mm. Objet constitué d'une plaque munie d'un anneau fragmenté (C.60989).

(1210) : fragment d'anneau simple en bronze, de section circulaire, L. act. : 31 mm, ép. : 4 mm (C.61180).

(1211-1212) : 2 plaques fragmentaires en bronze, de section rectangulaire, L. act. : 62 mm (C.63049) ; L. act. : 32 mm (C.60989).

(1213) : tige fragmentée en bronze, de section circulaire, L. act. 13 (C.61678).

(1214) : crochet en bronze, L. 21. Tige de section rectangulaire s'achevant en crochet (C.63049).

1215 : virole en bronze, décorée d'au moins douze incisions concentriques, L. act. : 15 mm, ø act. : 8 mm (St.63048).

(1216) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 32 mm (C.63044).

(1217) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 80,5 mm (C.63049).

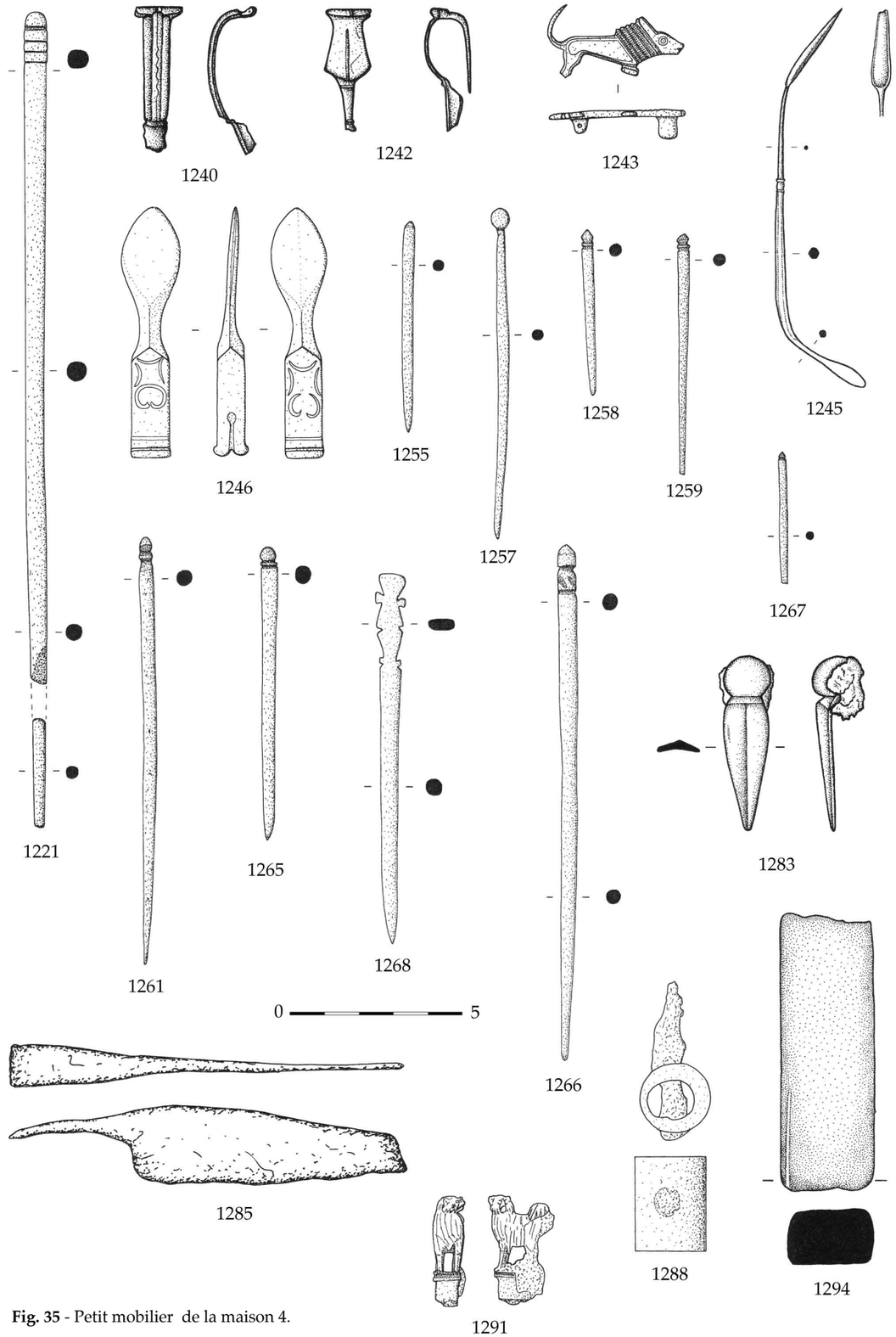

Fig. 35 - Petit mobilier de la maison 4.

Domaine indéterminé

1218 : objet massif en bronze, ø : 18 mm, ép. : 4 mm. De forme grossièrement circulaire avec une surface très lisse (jeton, petit poids) (C.60989).

Occupation (90/100-125/130 après J.-C.)

Domaine domestique

(1219) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire, L. : 16 mm (C.63004).

Domaine économique

(1220) : matrice débitée en os, type Béal A III b, L. : 51 mm (C.60280).

1221 : quenouille en os, type Béal A XLI, 1, L. act. : 225,5 mm. La tête est soulignée simplement par quatre gorges en V. Le sommet est plat. Le corps s'affine lentement vers la pointe arrondie (St.63102).

Domaine social

(1222) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 18 mm x 19 mm, ép. : 3,5 mm (C.61013).

Abandon, phase 1

Domaine personnel

1223 : fibule en bronze, type Feugère 23b, L. : 42 mm. Fibule à charnière et arc bipartite. L'arc triangulaire est orné de cinq moulures transversales. Une moulure de même type à l'extrémité du pied (C.61137).

(1224) : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu clair, ø indéterminable, H. : 11 mm (C.61139).

Domaine domestique

1225 : élément de charnière en os, type Béal A XI, 2, sans trou latéral, L. : 28,5 mm, ø : 21,5 mm. Calage dans un système de charnière ? (St.61020).

(1226) : fragment de lampe à huile en terre cuite, L. act. : 23 mm. La pâte beige est fortement micacée et a brûlé (St.61020).

Domaine social

1227-1230 : 4 clous de ceinturon (?) en bronze, ø : 11 mm ; 11,5 mm ; 12 mm et 12 mm. Chacun d'eux possède une tête hémisphérique avec tenon de fixation au revers. La tête du tenon est une rondelle (C.61137).

Domaine divers

(1231-1232) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 48,5 mm (C.61137) ; L. act. : 54 mm (St.61020).

Abandon (125/130 après J.-C.)

Domaine domestique

(1233) : lame de couteau à un seul tranchant en fer, L. act. : 93 mm, l. : 14 mm (C.60199).

(1234) : clef en fer très fragmentée, L. act. : 110 mm, ø de l'anneau : 36 mm. L'extrémité finale manque (C.61407).

1235 : fiche à brisure en fer pour coffre, L. act. : 154 mm, l. : 38 mm. Aile mâle et aile femelle réunies par un rivet et percées chacune de deux trous de fixation. Trois clous sont conservés. La charnière permet au battant de pivoter sur presque 360°. Les ailes, appointées, sont enfoncées dans le dormant et le battant (St.61328) (Feugère, Thauré & Vienne 1992, n° 46).

(1236) : pierre à aiguiser fragmentaire, L. act. : 71 mm, l. : 32 mm, ép. : 25,5 mm (C.60199).

Domaine économique

(1237) : matrice débitée en os, type Béal A III b, L. : 54 mm (St.60251).

Domaine social

1238 : élément de buffleterie en bronze, L. act. : 29 mm, l. max. : 14 mm, H. max. : 7 mm. La plaque est ajourée d'un motif en croissant. Un tenon de fixation fragmenté apparaît au revers (C.61407). Des objets proches datés des II^{e}-III^{e} s., ont été répertoriés par C. Boube-Picot (Boube-Picot 1994, n° 53-54).

(1239) : clochette en bronze déformée et fragmentée, ø act. : 28 mm (C.60801).

ÉTAT V (125/130 - 210/220 après J.-C.)

Mise en place (125/130 après J.-C.)

Domaine personnel

1240 : fibule fragmentée en bronze, type Feugère 23a, L. act. : 42 mm. Fibule à arc rectangulaire décoré de côtes longitudinales et d'une ligne ondée incisée au centre. Jonction arc-pied ornée d'une gorge transversale. Le pied manque (C.60367).

(1241) : fragment de fibule en bronze, type Feugère 23c2, L. act. : 38 mm. Objet très corrodé. Fibule à arc bipartite rectangulaire séparé du pied trapézoïdal par une gorge transversale. Bouton terminal mouluré (C.60126).

1242 : fibule en bronze, type Feugère 23c3, L. : 35 mm. Fibule à arc trapézoïdal à bords légèrement concaves, orné en son centre d'une ligne longitudinale d'incisions transversales, encadrée de deux lignes ondées pointillées. Arc et pied séparés d'une fine moulure transversale. Pied à bouton mouluré (C.60865).

1243 : fibule zoomorphe en bronze (fig. 36), type Feugère 29a13, L. : 40 mm. Fibule à arc en forme de chien courant à droite, l'oreille et la queue dressées. L'œil est marqué par une incision. Une large crinière composée de cannelures obliques sépare l'oreille de la patte avant. Le corps est pourvu d'une large loge à l'origine émaillée (C.63042). Parallèle à Vieux-Port (Dollfus 1973, n° 536) et au Musée de Londres (Johns 1996, pl. coul. 4).

(1244) : fragment de fibule en bronze, L. act. : 15 mm. Extrémité d'un pied de fibule, à petit bouton terminal et moulure transversale (C.63029).

1245 : spatule en bronze, type Riha variante F, L. 109, ø tige : 3 mm, dim. cuilleron : 24 mm x 5 mm. *Cyathiscomèle* à cuilleron concave. La moitié de la tige est de section circulaire vers le cuilleron tandis

Fig. 36 – Fibule zoomorphe en bronze (n° 1243) en forme de chien ou de lion courant. L'objet devait être émaillé - Maison 4, c. 63042, mise en place de l'état V, vers 125/130 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau).*

que l'autre est de section hexagonale vers l'extrémité olivaire. La séparation est marquée par deux petites moulures encadrant un bulbe (C.60977).

1246 : scalpel en bronze, type Jackson I, L. act : 73 mm ; dim. du manche : 33 mm x 13 mm x 8 mm, dim. de lame : 40 mm x 17 mm x 1 mm. Scalpel composé d'une lame ovale et arrondie, de section losangique, à pointe émoussée, coulée directement avec le manche, de section quadrangulaire (orné de volutes étamées ?). L'autre extrémité du manche, décorée d'une gorge, est entaillée de manière à insérer des lames amovibles en fer (Jackson 1986, p. 121-122 et p. 132-137 ; Riha 1986, n° 619 à 629) (C.60198).

(1247-1248) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 51 mm (C.60334) ; L. : 67 mm (C.60247). Le sommet est plat.

(1249-1250) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. : 99, 5 mm (C.60933) ; L. act. : 96,5 mm (C.63018). Le sommet est en cône faible.

(1251-1254) : 4 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. act. : 60 mm (C.60237) ; L. act. : 52 mm (C.60200) ; L. act. : 50,5 mm (C.63029) ; L. act. : 47 mm (C.60189).

1255-(1256) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 60 mm (C.63104) ; L. act. : 58 mm (C.60200).

1257 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. : 95 mm (C.60237).

1258 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 43 mm. Epingle de petite taille dont l'usage est indéterminé (C.60239).

1259-(1260) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 69 mm (C.60105) ; L. act. : 66 mm (C.60334). Les objets sont de bonne facture.

(1261-1264) : 4 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 123 mm (C.60197) ; L. : 87 mm (C.60842) ; L. : 81 mm (C.60871) ; L. : 79,5 mm (C.60494).

1265 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 85 mm. La tête est de forme sphérique, travaillée par facettes (C.60408).

1266 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. : 148,5 mm. Le sommet pyramidal est séparé du corps par deux rainures bien marquées. Le bandeau, situé entre ces deux rainures, est orné de larges stries obliques et profondes (C.60871).

1267 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. act. : 38 mm. Le sommet, conique, est souligné par une seule gorge bien marquée (C.60203).

1268 : épingle à cheveux en os, à décor géométrique, L. : 170 mm. Le corps n'est pas renflé. De section circulaire, il s'aplatit au niveau de la tête. Celle-ci est ornée d'un motif géométrique original, assez long et complexe (L. : 22 mm). Il est symétrique dans le sens longitudinal. Aucun parallèle connu (C.60128).

(1269-1271) : 3 épingles à cheveux en os, brisées à la base de la tête, L. act. : 38 mm ; L. act. : 57,5 mm ; L. act. : 140 mm (C.60871).

(1272) : perle côtelée en pâte de verre bleu, ø : 20 mm, ép. : 16 mm (C.60987).

(1273-1274) : 2 fragments de perles côtelées en pâte de verre bleu clair, ø : 12 mm, ép. : 10 mm (C.60892) ; ø : 13 mm, ép. : 10 mm (C.60129).

Domaine domestique

(1275-1276) : 2 clous en bronze, à tête hémisphérique pleine et tiges de section circulaire et quadrangulaire, L. act. : 16 mm (C.60987) ; L. : 26 mm (St.60965).

(1277-1279) : 3 clous en bronze, à tête hémisphérique creuse et tige de section ronde, ø : 18 mm, H. : 17 mm (C.60882) ; ø : 14 mm, H. : 4 mm (C.63029) ; ø : 23 mm, H. : 19 mm (St.63026).

(1280-1281) : 2 clous en bronze, à tête hémisphérique creuse, ø act. : 10 mm (C.60756) ; ø act. : 20 mm (C.60186).

(1282) : clou décoratif en bronze, ø act. : 21 mm. Clou à tête hémisphérique creuse ornée de trois incisions concentriques et tige de section circulaire (C.60891).

1283 : applique en bronze, L. : 50 mm. Applique de forme triangulaire effilée, à pans coupés, surmontée d'une tête ronde, présentant au revers d'importantes traces de concrétions ferreuses (C.60098).

(1284) : clef en fer, à tige coudée, L. act. : 140 mm, l. : 60 mm. Très mauvais état de conservation (C.60756). Elle est munie d'une tige à deux dents tournée vers l'anneau concrétionné. Même type en Normandie (Halbout *et al*., n° 69, p.71).

1285 : couteau en fer, L. act. : 115 mm. La soie est fragmentée ainsi que l'extrémité finale de la lame. Épaisse couche de corrosion uniforme. Le couteau possède un seul tranchant avec un dos droit (C.61095).

1286 : charnière en fer, L. : 140 mm, l. : 38 mm. Elle est formée de deux ailes réunies par un rivet. L'une d'elles comporte deux chaînons, l'autre, un seul (C.60207) (Halbout *et al*. 1987, n° 95, p. 80).

(1287)-1288 : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 24,5 mm ; ø : 23 mm (C.60129) ; L. : 27 mm, ø : 20 mm ; un clou en fer à tête ronde a été pointé dans le trou latéral de la charnière et perfore la paroi opposée (L. : 46 mm) (St.60965).

(1289) : cuillère en os fragmentaire, type Béal A XXV,1, *cochlear*, L. act. : 69 mm. Le manche se prolonge en pointe triangulaire courte sous le cuilleron (C.60987).

Fig. 37 - Manche en os de canif miniature pliant (n° 1291) représentant un petit chien debout. Cet objet, compte tenu de sa taille, était peut-être destiné aux enfants - Maison 4, c. 60976, mise en place de l'état V, vers 125/130 après J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc* Jeanneteau)..

(1290) : manche de cuillère en os, L. act. : 104 mm (St.61768).

(1291) : manche de couteau pliant (fig. 37), type Béal B XII, L. du manche : 32 mm. Canif miniature au manche décoré d'un petit chien debout, dont la tête est tournée vers la gauche. L'animal est posé sur un socle orné de deux moulures surmontant l'emplacement de la virole en bronze, pratiquement disparu. La lame rentrait dans le manche au niveau de l'arrière de l'animal. D'importantes concrétions ferreuses tachent l'os à cet endroit. L'animal a les yeux bien marqués, les oreilles droites, la gueule entrouverte ; il semble menaçant. Son museau est légèrement brisé. Le pelage est marqué de fines incisions. La queue en panache remonte sur le flanc gauche. Le corps est massif. La petite taille de l'objet renvoie-t-elle à une miniature destinée aux enfants ? (C.60976). Parallèle le plus proche à Rouen mais aussi Vertault (Béal & Rodet-Bélarbi 2003, p. 87, avec d'autres parallèles).

(1292-1294) : 3 pierres à aiguiser, L. act. : 51 mm (l'objet possède deux petites rainures longitudinales vers la partie supérieure) (C.60126) ; L. act. : 71 mm (l'objet est très usé) (C.60824) ; L. act. : 79 mm (C.60367).

Domaine économique

1295 : clavette de moyeu de char, à ailettes en fer. Objet forgé dans une tige de fer de section quadrangulaire, en arc de cercle. Un anneau est inséré dans le prolongement de la tige. Il permet d'accrocher et de décrocher la clavette facilement. Les ailettes participent à la stabilité de la roue sur le moyeu. La forme en demi-cercle épouse l'intérieur du moyeu (Feugère *et al*., 1992, n° 190, p. 94).

(1296) : matrice débitée en os, type Béal A Ia, L. : 55 mm. Matrice creuse, longue et chute de dégrossissage (St.63026).

(1297-1299) : 3 matrices débitées en os, type Béal A III, L. : 78,5 mm ; L. : 44 mm (C.60889) ; L. : 43,5 mm (C.60987). Les matrices sont allongées et pleines.

1300-(1301) : 2 anneaux d'os, type Béal A II, H. : 11 mm ; H. : 19 mm (St.63026).

1302 : ébauche d'épingle en os, type Béal A IIIb. La tête, fragmentée, est en cône facetté (C.60987).

1303 : ébauche en os tournée, type Béal B IIb, L. : 69,5 mm. Ébauche avec mamelon (C.60985).

1304 : aiguille en os, type Béal A XIX, 2, L. act. : 87 mm (C.63029).

1305 : aiguille en os, type Béal A XIX, 5, L. act. : 88 mm. Les deux orifices du chas, de forme rectangulaire, ne sont pas situés l'un en face de l'autre (C.60372).

1306 : aiguille en os, type Béal A XIX, 5, L. : 128,5 mm. Le sommet, de section légèrement ovale, est en cône très faible. Le chas est très allongé (L. : 12 mm ; l. : 1,5 mm). Il est biseauté sur ses deux faces inférieures et simplement rainuré au niveau supérieur (C.63029). Deux aiguilles presque similaires ont été mises au jour, l'une à Ambrussum (Fiches 1989, n° 70, fig. 95) et l'autre à Baldock (Stead *et al*. 1986, n° 659, fig. 71).

1307 : aiguille en os, type Béal A XIX, 6, L. act. : 86 mm (C.60227).

1308 : aiguille en os atypique, L. act. : 93 mm. Le sommet, de section circulaire, est conique. Le chas, foré, est assez large (ø : 2,5 mm). Cet objet est proche du type Béal A XIX, 2 avec un chas différent (C.60112). Ce type a été observé à Conimbriga (Da Ponte 1978, n° 89-90) et à Baldock (Stead *et al*. 1986, n° 661).

1309 : aiguille en os atypique, L. act. : 45,5 mm. Le sommet, de section circulaire, est en ogive. Le chas principal, foré en 8, surmonte un second chas, situé à 2,5 mm du premier, composé d'un seul trou latéral, foré aussi. La partie inférieure du premier chas a été forée de biais et les deux trous de forage sont dissymétriques (C.60987). Cette aiguille, dans sa forme générale, est proche du n° 70 de Conimbriga (*op. cit*.).

1310: aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 107 mm. Le chas est biseauté. Une rainure longitudinale le prolonge sur chaque face de l'aiguille (C.60257).

(1311-1313) : 3 aiguilles en os, brisées à la base du chas, L. act. : 77 mm (C.63049) ; L. act. : 77,5 mm (C.60881) ; L. act. : 78 mm (C.60498).

1314 : peson de fuseau en schiste noir dont la couleur a été foncée par l'incendie, et la surface calcifiée par endroits ensuite, H. : 8 mm, ø : 19 mm. En forme

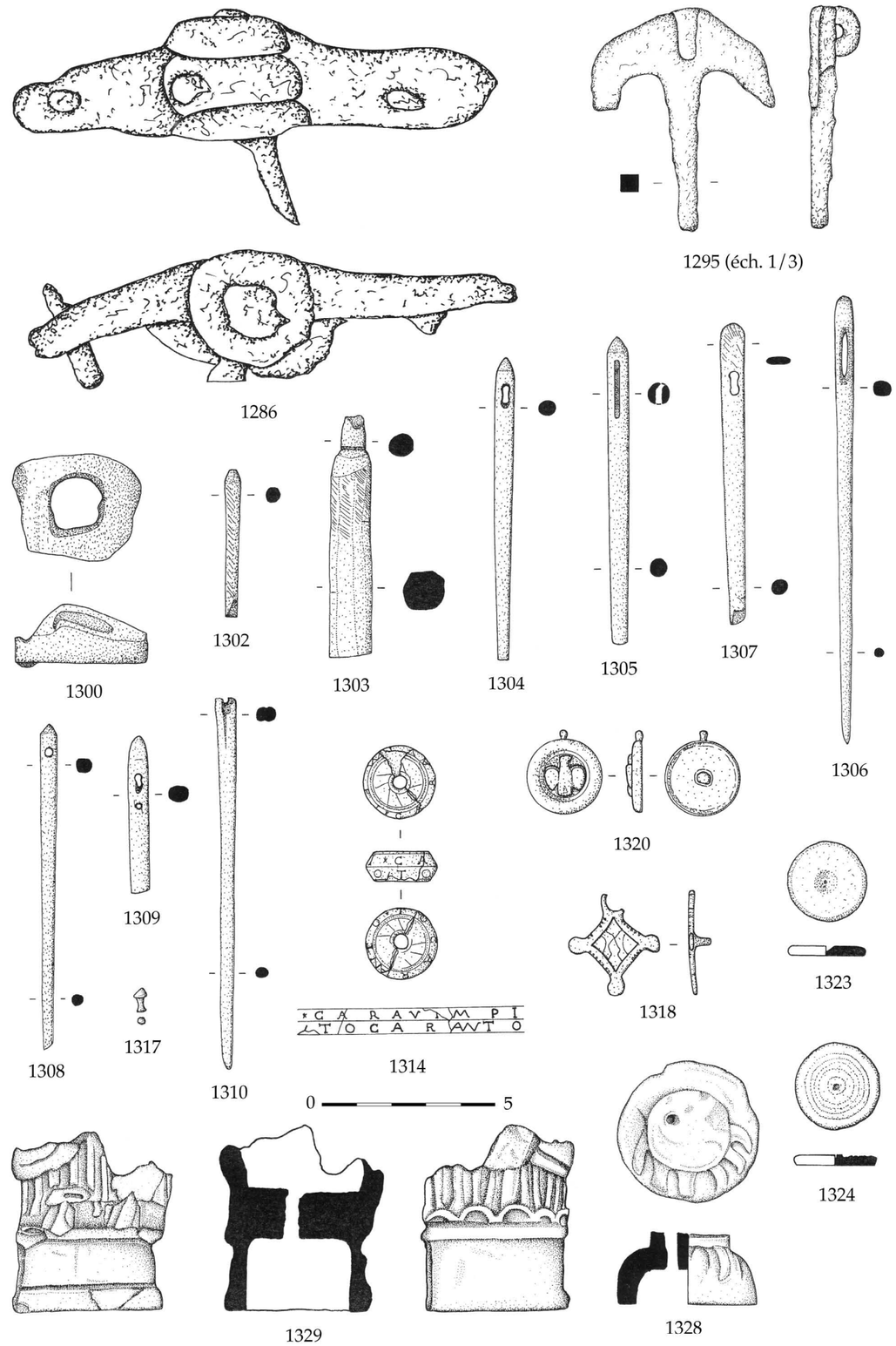

Fig. 38 - Petit mobilier de la maison 4.

de deux cônes opposés, aplanis au sommet avec perforation centrale. Faces supérieure et inférieure plates : 20 mm environ ; les deux bandes inscrites des cônes : 4 mm de hauteur environ. Brisé et restauré, avec une brèche oblique de 5 mm de large, partant de la face supérieure (fig. 39). Diamètre du trou central : 4 mm.

Indubitablement, peson de fuseau ou fusaïole, de forme classique, en schiste autunois, de densité légèrement inférieure à la moyenne à la suite de la chaleur de l'incendie.

Sur chaque bande aplanie des cônes, une inscription incisée en majuscules romaines, de 2 mm en moyenne, en langues latine et celte mêlées, comme il est fréquent, ce qui implique des interprétations multiples :

- CARA VIMPI et un signe g
- - TO CARANTO et un signe /

En restant à un niveau élémentaire, et totalement celte, on traduit : « Chère jeune fille » ; « Ton ami », mais plusieurs autres sens doivent être envisagés (Binet & Dondin-Payre, 2002, p. 133-137).

1315 : peson (?) en pierre calcaire tendre, L. : 95 mm, ø max. : 91 mm x 75 mm. Il s'inscrit dans une forme triangulaire. Le trou qui perfore transversalement la partie supérieure a été grossièrement façonné (C.60112).

1316 : poids en grès, L. max. : 390 mm, l. max. : 260 mm, H. : 170 mm. L'objet est de forme ovalaire et s'achève en pointe. Seul le dessous, incurvé, n'est pas poli. Il est percé de deux orifices circulaires sur la face supérieure. Entre ces trous, la lettre "C" est gravée, pour cent livres soit environ 32,5 kg.

Domaine social

1317 : clou de ceinturon en bronze, ø tête : 4 mm, L. : 7 mm. Clou miniature muni d'une tête conique sur une tige de fixation s'achevant par une tête plate circulaire (C.60189).

1318 : plaque décorative de ceinture (?) en bronze, L. : 28 mm, l. : 26 mm, H. act. : 7 mm. L'objet de forme losangique bordé de fines incisions, est muni d'extrémités bouletées. Au centre, une loge losangique présente des traces d'émaux rouge et jaune. Le revers est muni d'une tige de fixation de section circulaire (C.60987).

(1319) : style en bronze fragmenté. L. act. : 76 mm. Manche facetté séparé de la pointe par des moulures (C. 60500).

1320 : couvercle de boîte à sceller en bronze, L. : 26 mm, l. max. : 21 mm, ép. : 4 mm. Couvercle de forme circulaire orné d'un motif rapporté et riveté représentant un aigle, tête à droite, aux ailes déployées (C.63029). Ce motif est le plus fréquemment observé sur les boîtes à sceller (Feugère & Abauzit 1995 et 2000 ; Autun 1989, n° 202d ; Derks 1995, fig. 4, n° 4).

(1321-1322) : 2 jetons en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 16,5 mm x 17 mm, ép. : 3,5 mm (C.60987) ; ø : 18,5 mm x 19 mm, ép. : 5 mm (St.60425).

1323 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 3, ø : 22,5 mm, ép. : 3 mm (C.60255). Une petite dépression centrale est apparente.

Fig. 39 - Fusaïole en schiste noir (n° 1314) importée d'Autun, portant une inscription incisée en langues latine et celte mêlées - Maison 4, c. 60122, mise en place de l'état V, vers 125/130 ap. J.-C. (*collections du Musée de Picardie, cliché Musée de Picardie / Marc Jeanneteau)*

1324 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 17 mm, ép. : 2,5 mm (C.60247).

(1325) : jeton en os, proche du type Béal A XXXIII, 6, ø : 17 mm, ép. : 2,5 mm. Les gorges s'étagent progressivement en escalier avant la dépression centrale (C.60301).

(1326) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 8, ø : 20,5 mm, ép. : 4 mm (C.63071).

(1327) : jeton en terre cuite découpé dans une paroi de vase en pâte claire, ø : 32 mm x 34 mm (C.60120).

1328 : socle en terre blanche dite de l'Allier, ø : 40 mm, H. act. : 20 mm. Socle circulaire orné d'un motif en relief. Trou d'évent (C.60500).

1329 : fragment de statuette en terre blanche dite de l'Allier, H. act. : 53 mm, L. du socle : 40 mm, l. : 24 mm. Socle rectangulaire surmonté de deux pieds et d'un drapé. Le personnage est debout (C.60238).

(1330) : pion de jeu en verre noir opaque très fragmenté, ø conservé : 19 mm, ép. : 7 mm (C.63029).

Domaine divers

(1331-1332) : 2 anneaux simples en bronze, de section en D, ø ext. : 21 mm, ép. : 4 mm (C.60130) ; ø ext. : 24 mm, ép. : 5 mm (C.63043).

(1333) : fragment d'anneau simple en bronze, de section circulaire, L. : 26 mm, ép. : 5 mm (C.60093).

(1334) : demi-anneau en fer, ø act. : 70 mm, ép. : 10 mm (C.61095).

(1335-1337) : 3 plaques fragmentées en bronze, L. act. : 23 mm, l. act. : 20 mm (St.63034) ; L. act. : 68 mm, l. act. : 28 mm (C.60461) ; L. act. : 58 mm, l. act. : 25 mm

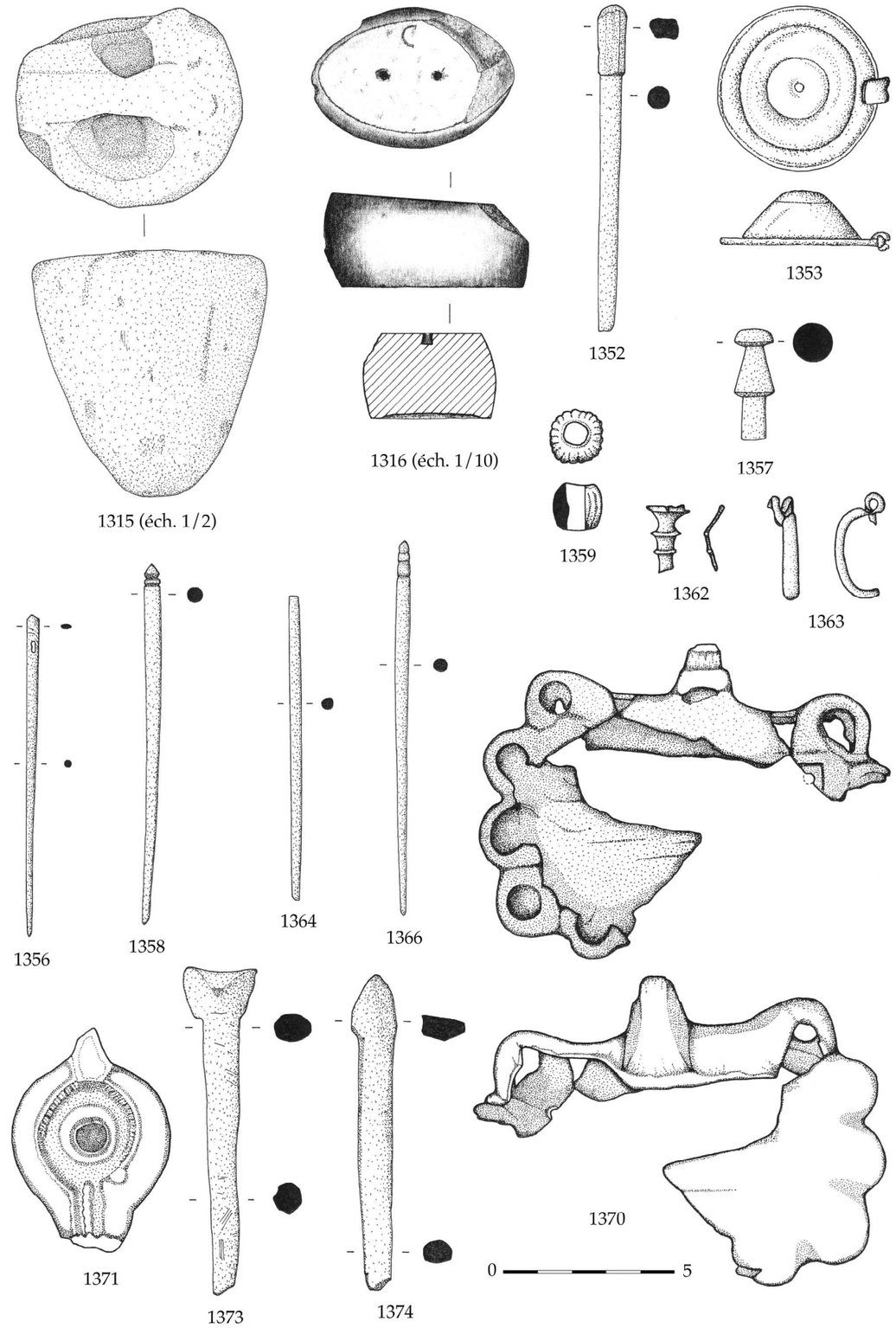

Fig. 40 - Petit mobilier de la maison 4.

(C.60130). Munies de trois ou quatre trous, elles sont rectangulaires et de section quadrangulaire.

(1338) : plaque en bronze munie d'un rivet de fixation, L. max. : 20 mm, ép. : 1 mm, L. rivet : 9 mm. Plaque de forme quadrangulaire, fragmentée, aux bords repliés. Elle est percée d'un orifice central dans lequel s'insère un petit rivet à tête ronde (C.60461).

(1339-1340) : 2 plaques en bronze, L. act. : 45 mm (C.60215) ; L. act. : 43 mm (St.60118).

(1341) : fragment de chaînette en bronze, L. act. : 35 mm, en très mauvais état de conservation (C.60126).

(1342-1343) : 2 fûts d'épingle ou d'aiguille en os ; L. act. : 57,5 mm (C.60297) ; L. act.: 69 mm (C.63018).

(1344-1350) : 7 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 42,5 mm (C.63104) ; L. act. : 44 mm (C.60247) ; L. act. : 58 mm (C.63029) ; L. act. : 58,5 mm (C.63029) ; L. act. : 60,5 mm (C.60824) ; L. act. : 66 mm (C.60879) ; L. act. : 69,5 mm (C.63029).

(1351) : objet en pierre calcaire, L. act. : 56 mm, l. act. : 54 mm. De profil fortement bombé, l'objet est orné d'au moins 6 gorges longitudinales (C.60892).

Domaine indéterminé

1352 : objet allongé plein en os, L. act. : 95 mm. Le corps est bipartite. Le fût est poli et d'un diamètre constant. La partie supérieure débordant du fût, est de section grossièrement quadrangulaire et facettée. (C.60892). Est-ce une ébauche ?

Mise en place probable

Domaine domestique

1353 : applique décorative en bronze, ø : 46 mm, L. : 15 mm. Applique circulaire en forme de dôme, ornée d'un trou central et décorée de deux incisions concentriques. Le bord en forme de bourrelet est percé d'un trou rectangulaire dans lequel subsiste l'attache de fixation (C.60924).

Domaine économique

(1354) : chute de dégrossissage en os, L. : 34 mm, ø max. : 48 mm. Portion de diaphyse assez finement sciée. La surface externe a été en partie dressée par facettes (C.63144).

(1355) : déchet de taille en os, L. : 23 mm. Facetté, l'objet est un reste d'ébauche d'épingle à cheveux (C.63128).

1356 : aiguille en os atypique, L. : 93 mm. Le sommet, de section ovale aplatie, est très long et assez large. Il se termine en triangle. Le chas est foré en « 8 » (C.60870).

Domaine indéterminé

1357 : objet cylindrique en os, L. : 31,5 mm. La tête, hémisphérique, repose sur un corps de forme tronconique, d'où part une cheville cylindrique. L'objet peut s'apparenter à un pied de coffret ou à un élément de préhension (C.63128).

Occupation (125/130 - 210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

1358 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 104,5 mm (C.60194).

1359 : perle côtelée en pâte de verre bleu, ø : 15 mm, ép. : 13 mm (C.60417).

Domaine divers

(1360) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 55,5 mm (C.60194).

(1361) : pointe d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 20 mm (C.60493).

Abandon (210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

1362 : fragment de fibule en bronze, type Feugère 23b, L. act. : 19 mm. Fibule à arc rectangulaire orné dans sa partie supérieure de deux moulures transversales. Seuls subsistent la charnière et le départ de l'arc (C.60410).

1363 : fragment de fibule en bronze, L. act. : 30 mm. Arc en bandeau peu épais se prolongeant par deux spires de ressort (St.63030).

1364 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 88 mm. Le sommet est plat (C.60410).

(1365) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 48 mm (C.60410).

1366 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. : 108,5 mm, H. tête : 11 mm. L'objet est renflé dans son premier tiers. Le sommet, conique, est séparé du corps par trois rainures peu marquées mais éloignées les unes des autres (C.60410).

Domaine domestique

(1367) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. : 21 mm (St.60957).

(1368) : élément de charnière en os, type Béal A XI, 1b, L. : 67,5 mm, ø : 24 mm. Six filets remplis d'une substance noire (C.60317).

(1369) : élément de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 26 mm, ø : 24 mm (C.60410).

1370 : lampe à huile fragmentée en terre cuite, type Deneauve V B, en forme de coquille Saint-Jacques, L. act. : 118 mm, l. : 90 mm. Pâte orange. Lampe à becs multiples (au moins 10) munie d'une anse fragmentée. Il ne reste qu'une petite partie du médaillon central peut-être de forme rectangulaire (C.60389). Le même type de lampe, retrouvé à Carthage, est le produit d'importations d'ateliers italiens (Deneauve 1974, n° 553, pl. LVII, p. 147).

1371 : lampe à huile en terre cuite, type Loeschcke X, L. act. : 64 mm, l. : 46 mm. Pâte orange. Le bec et l'anse sont fragmentés (C.60491).

Domaine économique

(1372-1375) : 4 matrices osseuses débitées, type Béal A IIIa, de forme irrégulière, L. : 95 mm (C.60394).

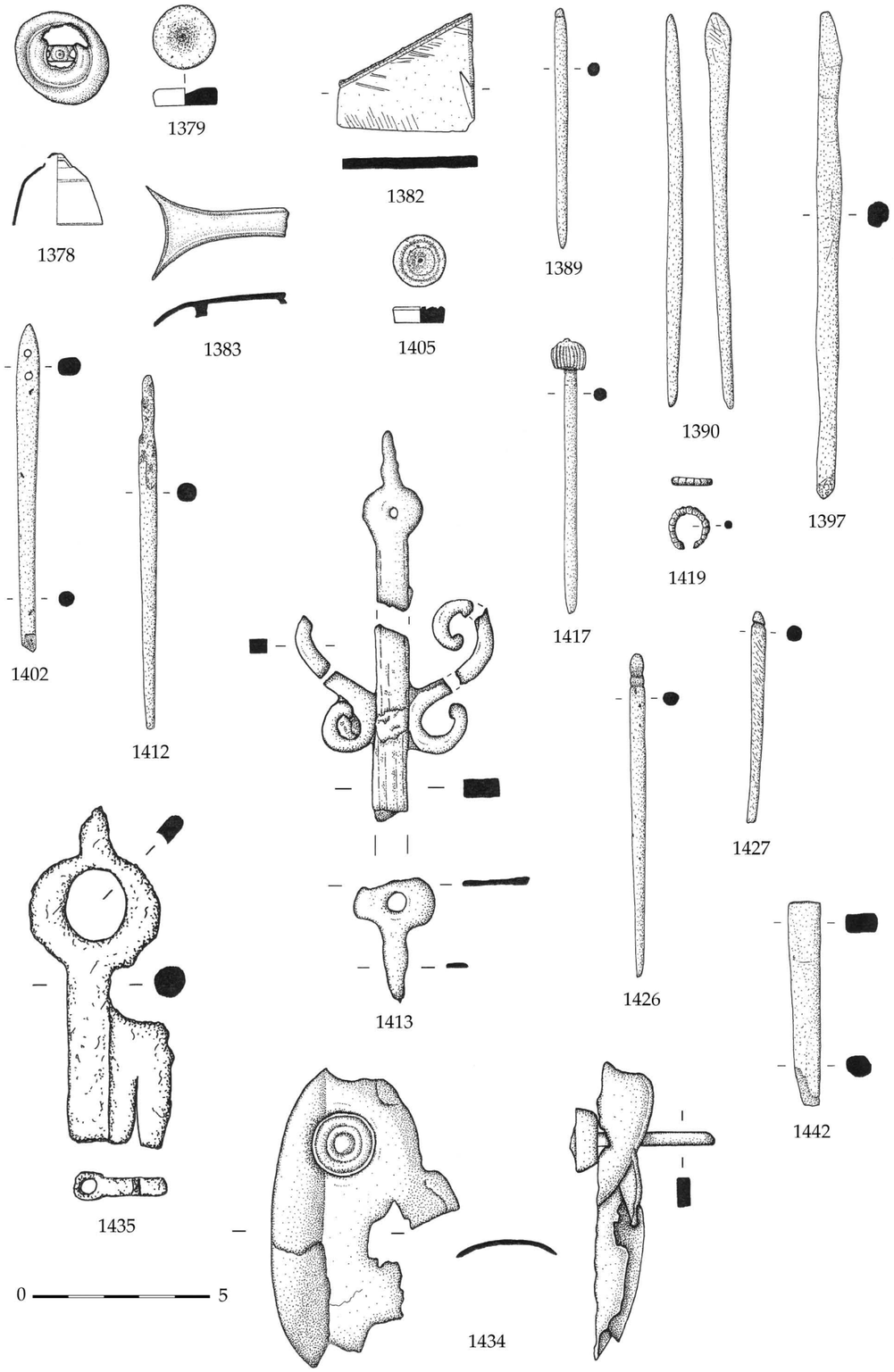

Fig. 41 - Petit mobilier de la maison 4.

Il s'agit de l'extrémité proximale d'un métapode de bovidé ; L. : 95 mm (C.60394) ; L. : 92 mm ; L. : 57 mm (St.60433).

(1376-1377) : 2 matrices osseuses débitées, type Béal A IIIb, de forme régulière, L. : 78 mm (C.60300) ; L. : 36 mm (C.60317).

Domaine social

1378 : clochette en bronze, H. : 20 mm, ø act. : 25 mm. Clochette, en forme de dôme, ornée sur sa face externe de deux incisions concentriques. Petite bélière de suspension trapézoïdale encadrée par deux petits orifices (C.60102).

1379 : jeton en os, type Béal A XXXIII, 5, ø : 17,5 mm, ép. : 5 mm (C.60317).

(1380) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 19 mm, ép. : 3,5 mm (C.60300).

Domaine divers

(1381) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 51 mm (C.60300).

1382 : petite plaque en os, L. : 38 mm. L'objet s'inscrit dans une forme trapézoïdale plate. Un grand côté a été entaillé de biais à la scie puis arraché, laissant de nombreuses petites esquilles. La face inférieure est restée brute (St.60480).

Abandon probable

Domaine social

1383 : élément de buffleterie en bronze, L. : 39 mm, l. max. : 26 mm, H. act. : 7,5 mm. Plaque décorative, légèrement bombée, de forme rectangulaire à bords concaves. Deux tenons de fixation fragmentaires au revers (St.60036). Objets rencontrés sur les camps du *limes* (éléments d'équipement des auxiliaires romains, Oldenstein 1976, pl. 59, n° 733-736 ; appliques de harnais Feugère 1983, fig. 16, n° 37).

ÉTAT VI (210/220 - 260/275 après J.-C.)

Mise en place (210/220 après J.-C.)

Domaine personnel

(1384) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 60,5 mm (C.60447).

(1385) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. : 88,5 mm (C.60928).

(1386-1387) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. act. 37,5 (C.60222) ; L. 97 (C.60928).

(1388)-1389 : 2 épingles à cheveux en os, variantes du type Béal A XX, 13, L. act. : 54 mm ; L. : 67 mm. Le sommet conique est souligné par une faible rainure (C.60928).

1390 : spatule en os, type Béal A XXIII, objets isolés, L. : 111 mm. La tige, de section circulaire, se termine en pointe, biseautée d'un côté et aplatie de l'autre. Le sommet est de forme triangulaire à cette extrémité (St.60370). Un objet presque similaire a été découvert à Nîmes (Béal 1984, n° 255, pl. 12).

(1391) : fragment de palette à fard en pierre, L. act. : 31 mm, l. : 31 mm, ép. : 6 mm (C.60167).

(1392) : perle côtelée en pâte de verre bleu clair, ø : 19 mm x 20 mm, ép. : 15,5 mm (St.60371).

Domaine domestique

(1393) : clou en bronze à tête hémisphérique pleine et tige de section ronde, L. : 16 mm (C.60184).

(1394) : fragment d'angle de meuble en bronze, L. act. : 25 mm, l. : 19 mm (C.60632).

(1395) : clef en fer à panneton coudé très corrodée (C.60190).

Domaine économique

(1396) : élément de découpe en os lié au travail de tabletterie, L. : 125 mm. L'objet s'inscrit dans une forme grossièrement rectiligne allongée. Les côtés ont été sciés et les extrémités biseautées (C.60222).

1397 : ébauche en os, type Béal A III a, L. : 136 mm, matrice allongée et pleine, de forme irrégulière (C.60371)

(1398-1399) : 2 ébauches en os, type Béal A III b, L. : 46 mm (C.60107) ; L. : 85 mm (C.60222), matrice allongée et pleine, de forme régulière.

(1400-1401) : 2 fragments d'ébauche en os, type Béal A III b, matrice allongée et pleine, de forme régulière, L. : 24,5 mm ; L. : 39 mm (C.60191).

1402 : aiguille en os atypique, L. act. : 92 mm. Le sommet est légèrement pointu. Le corps est de section ovale au niveau du chas, composé de deux trous perforants écartés l'un de l'autre de 4 mm. Le corps s'affine ensuite vers la pointe (C.60222). Ce type de chas a été observé à Gorhambury (Neal *et al.* 1990, n° 954, fig. 140) et à Beaucaire (Manniez 1984, n° 300, fig. 23) bien que la forme de l'aiguille soit différente dans les deux cas.

(1403-1404) : 2 aiguilles en os, brisées à la base du chas, L. act. : 67,5 mm ; L. act. : 68,5 mm (C.60928).

Domaine social

(1405) : jeton en os, variante des types Béal A XXXIII, 6 et 9, ø : 14,5 mm, ép. : 4,5 mm. Il regroupe à la fois une couronne périphérique (type 9) et un mamelon central (type 6) (C.60184).

Domaine divers

(1406) : anneau simple en bronze, de section en D, ø ext. : 18 mm, ép. : 1 mm (C.60928).

(1407-1408) : 2 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 41,5 mm (C.60107) ; L. act. : 47,5 mm (C.60928).

Mise en place probable

Domaine domestique

(1409) : clou en bronze à tête ronde pleine et tige de section quadrangulaire, L. act. : 11 mm (C.60193).

Domaine économique

(1410) : ébauche en os, type Béal A III b, L. : 87,5 mm, matrice allongée et pleine, de forme régulière (C.60319).

(1411) : anneau simple et déformé en bronze, de section quadrangulaire, ø act. : 21 mm, ép. : 1 mm (C.60805).

Occupation (210/220 - 260/275 après J.-C.)

Domaine personnel

1412 : épingle à cheveux en os, très abîmée, L. act. : 98,5 mm. La surface de l'objet a été fortement détériorée au niveau de la tête de l'épingle (St.60141). Il s'agit de l'objet le plus dégradé de la série. La fosse d'où il provient a peut-être servi de latrines.

Abandon (260/275 après J.-C.)

Domaine domestique

1413 : renfort d'angle de meuble en bronze, à décor ajouré et rapporté très fragmenté (six morceaux), L. act. : 21 mm à 50 mm. L'objet a subi le feu. La tige centrale rectangulaire, de section quadrangulaire, est ornée de 4 lignes longitudinales incisées. Les extrémités sont arrondies, percées en leur centre et à pointe triangulaire terminale. La tige est encadrée par un décor symétrique en S rapporté et soudé (C.60648). Parallèles à Dury (Quérel & Feugère 2000, n° 106 à 123, 124-143) et au musée d'Evreux (Fauduet 1992, n° 188-201).

(1414) : fragment de renfort d'angle en bronze, L. act. : 40 mm. Même type que le précédent (C.60648).

Domaine social

(1415) : jeton en os, type Béal A XXXIII, 6, ø : 17,5 mm, ép. : 3 mm. L'objet a été noirci volontairement (St.60292).

Domaine divers

(1416) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 67,5 mm (C.60502).

FOSSES TARDIVES (contexte IV^e^ s. après J.-C.)

Domaine personnel

1417 : épingle à cheveux en os, à tête amovible, L. act. : 77,5 mm. L'objet est composé de deux parties distinctes : la tête est rapportée. Le corps a subi au niveau du col de nombreux coups de ciseau plus ou moins importants pour assujettir l'extrémité du fût à la taille de la tête. De forme hémisphérique, avec une base plate, sciée, dont il reste une petite esquille, la tête est ornée de rainures verticales bien marquées et est surmontée d'un petit cône (St.60038). Cette épingle est proche du n° 1417 découvert à Augst (Riha 1990, type 11, daté du IV^e^ s. après J.-C.)

Domaine divers

(1418) : anneau facetté en bronze, de section triangulaire, ø ext. : 30 mm, ép. : 4 mm (St.60038).

TRANCHÉES DE RÉCUPÉRATION

Domaine personnel

1419 : bague en bronze, type Riha 21, ø : 12 mm, ép. : 2 mm. Anneau de section circulaire orné d'incisions régulièrement espacées de manière à former de petites perles (St.60061).

(1420) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 74,5 mm (St.60002).

(1421-1422) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. : 81 mm (St.60073) ; L. : 99,5 mm (St.60018).

(1423) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. act. : 31 mm (St.60024).

(1424-1425) : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 7, L. act. : 35,5 mm (St. 60015/St.60016) ; L. act. 84,5 mm (St.60926).

1426 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 91 mm. L'objet est grossièrement façonné (St.60050).

1427 : épingle à cheveux en os, variante du type Béal A XX, 13, L. act. : 59 mm. Le sommet est souligné par une seule gorge transversale grossièrement façonnée (St.60024).

(1428) : perle côtelée en pâte de verre bleu, ø : 16 mm, ép. : 12 mm (St.60002).

(1429) : fragment de perle côtelée en pâte de verre bleu, ø act. : 19 mm, ép. : 17 mm (St.60000).

Domaine domestique

(1430) : clou en bronze, à tête hémisphérique pleine et tige de section circulaire, L. act. : 14 mm (St.60037).

(1431) : clou en bronze, à tête hémisphérique pleine et tige de section quadrangulaire, L. : 23 mm (St.63041).

(1432) : fragment de rondelle en bronze, ø act. : 18 mm, ép. : 3 mm (St.60057).

(1433) : fragment d'angle de meuble en bronze, L. : 23 mm, l. : 16 mm. Épaisse plaque (ép. : 3 mm) pliée à angle droit et aux extrémités fragmentées (St.60056).

1434 : plaque en bronze avec clavette de fixation, dim. act. plaque : 83 mm x 53 mm, L. act. clavette : 41 mm. Plaque ovale fragmentée et percée d'un orifice rectangulaire dans lequel s'insère une clavette à tête circulaire évasée et moulurée et tige rectangulaire. Peut-être s'agit-il d'une plaque de serrure de coffre ? (St.60015/St.60016).

1435 : clef en fer, L. : 95 mm, l. 30, ø anneau : 35 mm. Clef à anneau de suspension surmonté d'un petit ergot. La tige forée est de section circulaire. Le panneton, droit, possède une bouterolle et les rateaux sont brisés (St.60086). Type de clef fonctionnant par rotation qui se retrouve à partir du II^e^ siècle jusqu'au IV^e^ s. après J.-C. (Feugère *et al.*, 1992, n° 34).

(1436) : lame de couteau en fer, L. : 10 mm, l. : 25 mm (St.60057).

(1437-1438) : 2 éléments de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. 26, ø : 24 mm (St.60025) ; L. : 37,5 mm, ø : 23,5 mm (St.60000).

(1439) : pierre à aiguiser, L. : 101 mm, l. : 27 mm (St.60103).

Domaine économique

1440 : hachette (?) en fer, L. : 82 mm, l. : 66 mm. Le dos de la lame est droit, avec départ de la douille d'emmanchement (St.60000).

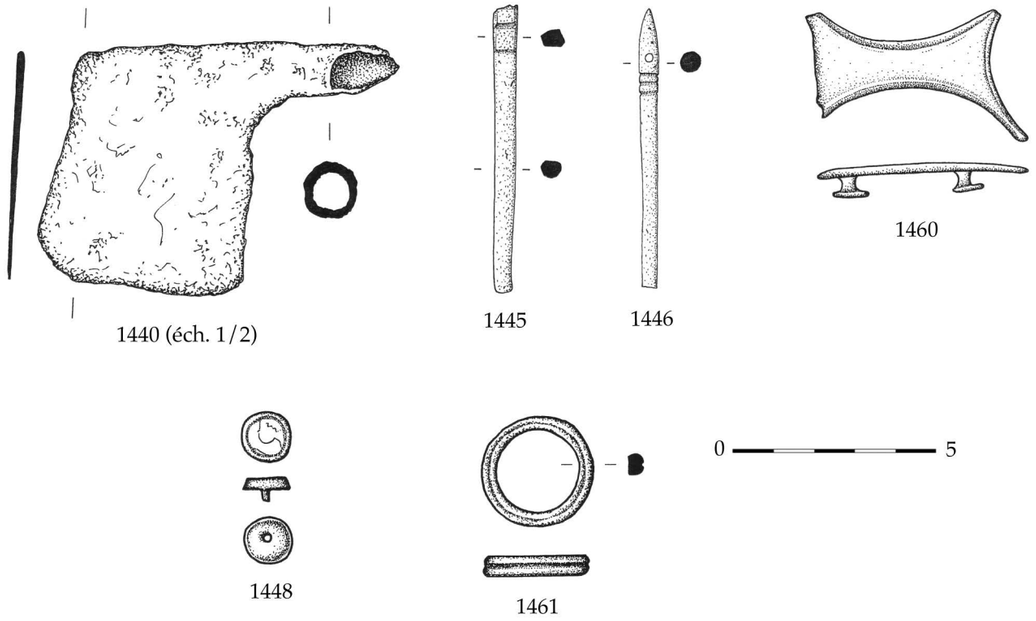

Fig. 42 - Petit mobilier de la maison 4.

(1441-1444) : 4 ébauches en os, type Béal A III, b, matrices débitées, allongées et pleines, L. : 71 mm (St.60018) ; L. : 57,5 mm (St.60000), L. : 96,5 mm (St.60024) ; L. : 48 mm (St.60043).

1445 : déchet de tabletterie en os, L. : 34 mm (St.60043).

1446 : aiguille en os atypique, L. act. : 68,5 mm. L'aiguille, de section circulaire au niveau du chas, se rétrécit en pointe au sommet. Le chas est composé d'un trou latéral circulaire. Il est souligné par trois rainures bien marquées (St.60002).

(1447) : large fusaïole en pierre calcaire, ø act. : 50 mm, ép. : 15 mm. Elle possède un trou central important (ø : 13 mm x 14 mm) (St.60000).

Domaine social

1448 : clou ou bouton en bronze, à tête circulaire plate à bords rabattus et tenon de fixation au revers, ø act. : 12 mm. Le clou est muni d'une loge circulaire dans laquelle subsiste de l'émail noir et jaune (St.60058).

(1449) : pion de jeu en pâte de verre blanc, ø : 20 mm, H. : 6 mm (St.60042).

Domaine divers

(1450) : anneau simple en bronze, de section en D, ø ext. : 17 mm, ép. : 1,5 mm (St.60208).

(1451) : plaque semi-circulaire en bronze, L. act. : 48 mm, l. act. : 15 mm (St.60078).

(1452) : tige en fer, de section circulaire, L. act. : 16 mm, ép. : 23 mm (St.60016).

(1453) : fût d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 38 mm (St.60018).

(1454) : fragment de lame en silex, L. act. : 48 mm, l. : 21 mm (St.60034).

DÉCAPAGE

Domaine personnel

(1455) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. act. : 55 mm.

(1456) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. act. : 33,5 mm.

Domaine économique

(1457) : ébauche en os, type Béal A III a, matrice débitée allongée et pleine, L. act. : 42 mm.

(1458) : aiguille en os, type Béal A XIX, 6, L. act. : 56 mm. Le corps s'évase au niveau du chas.

(1459) : aiguille en os, brisée à la base du chas, L. act. : 60 mm. La section est ovale au niveau du chas qui est biseauté.

Domaine social

1460 : élément de buffleterie en bronze, L. act. : 52 mm, l. : 32 mm. Plaque décorative, légèrement bombée, de forme rectangulaire à bords concaves, et deux tenons de fixation à tête plate au revers. Même type que le numéro 1383.

Domaine divers

1461 : anneau en bronze, orné d'une gorge centrale sur la tranche externe, ø ext. : 27 mm, ép. : 4 mm.

(1462) : anneau simple en bronze, de section quadrangulaire, ø ext. : 21 mm, ép. : 2,5 mm.

(1463) : pointe en os, L. act. : 44 mm.

LES MAISONS 6 ET 7

Éric BINET & Stéphane DUBOIS

L'amorce de deux maisons a été découverte à l'ouest du *cardo*. Nous ne connaissons pratiquement rien de leur organisation ni de leur évolution chronologique respective. Une chose est cependant pratiquement certaine : il devait là encore s'agir de vastes demeures. Le système de double mur désormais classique a permis de les distinguer. Il faut d'ailleurs noter que cette limite n'est pas perpendiculaire au *cardo* et donc aux façades le longeant.

L'hypothèse de grandes demeures se fonde en partie sur la longueur des façades. Durant l'état détruit par l'incendie de 125/130 mais probablement aussi aux suivants, la maison 6, au sud, à l'angle de l'*insula*, longe le *cardo* sur une longueur de 32 m. La façade de la maison 7, au nord de la précédente, n'a pas été intégralement dégagée et mesure au moins 23 m de long. C'est au sein de cette demeure qu'ont été mis au jour quelques traces d'un édifice antérieur à la mise en place de l'état IV. Il s'agissait certainement d'un bâtiment léger auquel aucun indice chronologique n'a pu être associé.

Bien que partiellement observée, la maison 7 semble présenter un plan désormais classique : plusieurs pièces s'organisent le long de la façade et une cour à péristyle se développe en arrière de cette aile, vers l'ouest. Un vestibule semble même se dégager, symbolisant ainsi l'accès à cette demeure. C'est d'ailleurs à ce niveau que le mur de façade présente un aspect particulier, en étant nettement plus large qu'ailleurs. Peut-on y voir une entrée particulière de type monumental ? Ceci constituerait alors un élément supplémentaire tendant à confirmer une certaine richesse, idée corroborée également par le soin qui semble être donné au portique couvrant le trottoir, le long de ces deux maisons. En effet, une fondation de craie damée bordant l'égout a été retrouvée en continu. Faut-il y voir un aménagement différent du portique longeant le *decumanus*, dans l'*insula* voisine ? La colonnade y était-elle en pierre plutôt qu'en bois ? Aucun élément ne permet d'être catégorique à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, et même si l'on reste sur sa faim, la découverte de telles maisons à l'ouest du *cardo* permet d'envisager l'existence d'une nouvelle rangée d'*insulae* à la périphérie occidentale de la ville. Celle-ci pourrait être occupée, au moins en partie, par de vastes demeures urbaines, relativement cossues, contrairement aux hypothèses émises jusqu'alors, qui octroyaient à cette zone une simple occupation suburbaine.

UN ENSEMBLE CÉRAMIQUE D'ÉPOQUE SÉVÉRIENNE : LA FOSSE PDS 40010

La fosse 40010, bien qu'apparue directement sous le niveau de décapage, a pu être rattachée par le contexte archéologique général à l'état VI de la maison 6. La fonction initiale de la fosse reste indéterminée ; après son abandon, elle a servi de dépotoir pour l'évacuation des rejets domestiques de la maison : nettoyage des foyers (cendres, argile rubéfiée), curage des canalisations (limons sablonneux), élimination des rejets culinaires et de la vaisselle brisée.

Il s'agit donc d'un ensemble ouvert, constitué progressivement jusqu'au comblement total de la fosse, en quelques années sans doute. Le mobilier céramique, avant d'y être déposé, a subi peu de remaniements, aussi les remontages sont-ils nombreux et la fragmentation peu élevée. Les lacunes apparues au recollage semblent en partie dues à l'arasement de la partie supérieure de la fosse. En dehors de quelques tessons résiduels, qui ont pu s'infiltrer avec les curages de caniveaux, les 127 céramiques identifiées présentent un faciès chronologique homogène.

LA VAISSELLE FINE DU SERVICE DE TABLE

La sigillée provient exclusivement des ateliers du Centre de la Gaule. Elle constitue, selon le mode de comptage, 5 à 6,5 % de la vaisselle, avec un répertoire plutôt pauvre, qui ne comprend que les formes Drag. 31, 33 et 37. Les pâtes appartiennent à la phase 7 de Lezoux, qui couvre la seconde moitié du II^{e} et le début du III^{e} siècle (Bet *et al.* 1989). Une estampille sur Drag. 33, au nom du potier Macrinus, est datée des années 140-190, tandis que

les fragments décorés, trop fragmentés pour être identifiés, peuvent être attribués au milieu ou à la fin de l'époque antonine.

Le service de table comprend également, pour la boisson, une gobeleterie fine importée, représentée par sept gobelets à projections argileuses, dont l'origine argonnaise est désormais établie sur la base d'analyses chimiques (Boquet 1999), et un autre gobelet, à couverte métallescente, de type Niederbieber 33. Sa pâte orangée suggère une origine en Gaule du Centre ou du Centre-Est (Symonds 1992, groupe 14 ou 19), tandis que la forme ne serait pas antérieure au début du III^e^ siècle.

La gobeleterie fine, outre ces importations, est complétée par des productions régionales qui appartiennent à quatre groupes différents : des gobelets beige à panse guillochée (Bayard 1980, type 3), dont l'origine la plus probable est l'atelier de Beuvraignes dans la Somme (Ben Redjeb 1989, fig. 8) ; un gobelet noir lissé (Bayard 1980, type 5), qui proviendrait du territoire atrébate, au nord d'Amiens (Bayard 2001) ; des gobelets à pâte limoneuse gris-beige (Bayard 1980, type 8), probablement originaires de Picardie ; enfin, un gobelet à pâte blanche et surface fumigée (Bayard 1980, type 10/11), fabriqué dans le Pays de Bray. Toutes ces formes sont communes à Amiens à la fin de l'époque antonine et dans la première moitié du III^e^ siècle, en dehors du type 5 qui ne semble pas subsister au delà de la fin du II^e^ siècle.

Une dernière catégorie regroupe trois gobelets à lèvre en amande, dont la surface externe a été couverte d'un engobe doré au mica. La forme, déjà attestée à Amiens en contexte sévérien (Binet dans Mahéo 1988 ; Dubois dans Binet 1999 : AGR 5000), est connue par ailleurs sur des sites aussi éloignés que Vendeuil-Caply (Piton & Delebarre 1993, type D.5, dernier quart du II^e^ siècle), Londres (Richardson 1986, fin II^e^-milieu III^e^ s.), Lyon (Desbat et *al*. 1979, vers 150-200), Vienne et Saint-Romain-en-Gal (Godard & Leblanc 1996, III^e^ siècle).

Un quatrième gobelet à engobe doré, de forme ovoïde tripode, et doté d'un déversoir phallique de grande taille, trouve lui aussi des parallèles dans les vallées du Rhône et de la Saône : un vase similaire a été recueilli à Saint-Romain-en-Gal dans un ensemble du début du III^e^ siècle (Leblanc & Desbat 1992), plusieurs autres proviennent du lit de la Saône, autour de Châlon (à Lux et Epervans), où ils dateraient des années 150-280 (*Gallia informations* 1976, 461 ; Joly 1994). Un autre exemplaire en est apparu à Amiens, rue de la vallée, en 1998 (Dubois dans Binet 1999 : couche 3055, milieu II^e^-début III^e^ s.). D'autres vases à déversoir phallique dorés au mica sont diffusés à la même époque en Rhénanie (Œlmann 1914, type 56), mais leur forme est très différente des exemplaires d'Amiens et de Gaule Centrale. On peut s'interroger sur la destination de ces gobelets phalliques : simples curiosités, signes de trivialité des propriétaires des lieux, ou témoins de pratiques religieuses (culte de la fertilité, de la fécondité, culte à mystères,...). Quoi qu'il en soit, les parallèles multiples avec Lyon, Vienne et la région de Châlons-sur-Saône invitent à considérer les vases dorés de la fosse 40010 comme des importations en provenance du Centre-Est de la Gaule.

Au titre de la vaisselle fine destinée au service de la table, il faut enfin compter deux cruches, dont seul le fond a été préservé. L'une était dorée au mica (peut-être s'agit-il d'une bouilloire) ; l'autre, en pâte blanche kaolinitique très cuite, à surface soigneusement lissée, porte sur l'épaule un graffite nominal malheureusement partiel, CRII[…], qui pourrait désigner son propriétaire, un nommé Cre( ).

LA CÉRAMIQUE COMMUNE

Le reste du mobilier, soit 78 % des vases, est constitué de céramiques communes, destinées essentiellement à la préparation, à la cuisson et au stockage des aliments. On dénombre en particulier deux plats à four, à enduit interne rouge pompéien (l'un de Gaule Centrale, l'autre du Cambrésis), trois mortiers, de nombreuses jattes et marmites, cinq cruches et deux amphores, une bouilloire. Seules quelques-unes de ces poteries communes peuvent avoir eu également un rôle dans le service de table, notamment trois assiettes, et quelques bols et gobelets de petite taille. Il faut souligner également la présence d'un vase miniature dans ce contexte d'habitat privé, alors que ces céramiques aux dimensions réduites sont fréquemment considérées comme spécifiques aux contextes religieux et funéraire. Les observations réalisées depuis une dizaine d'années sur Amiens montrent que les vases miniatures sont également fréquents en milieu domestique.

Les productions communes sombres représentent dans l'ensemble 40010 environ les deux tiers du total de la vaisselle. Plusieurs groupes se partagent la composition du vaisselier. Une large majorité revient aux productions de l'atelier de Beuvraignes (Somme), avec des formes parmi les plus communes de cette officine (Bayard 1980, types 14, 17, 18, 25b, 27). Un tiers environ des tessons appartient au « groupe nord » défini par D. Bayard (Bayard 1994 ; Bayard 2001), pour lequel est présumé une origine atrébate (formes 19d, 19e, 20, 25, 32). L'émergence à Amiens de ces importations d'origine septentrionale ne semble pas antérieure aux dernières décennies du II^e^ siècle, vers 170/180 (?). C'est également à partir de cette période que les céramiques blanches à quartz du Pays de Bray apparaissent de façon régulière dans les ensembles amiénois, en petite quantité. Elles sont représentées dans la fosse 40010 par quatre vases (soit environ 3 % de la vaisselle), parmi lesquels figure une forme d'assiette à double lèvre inconnue par ailleurs.

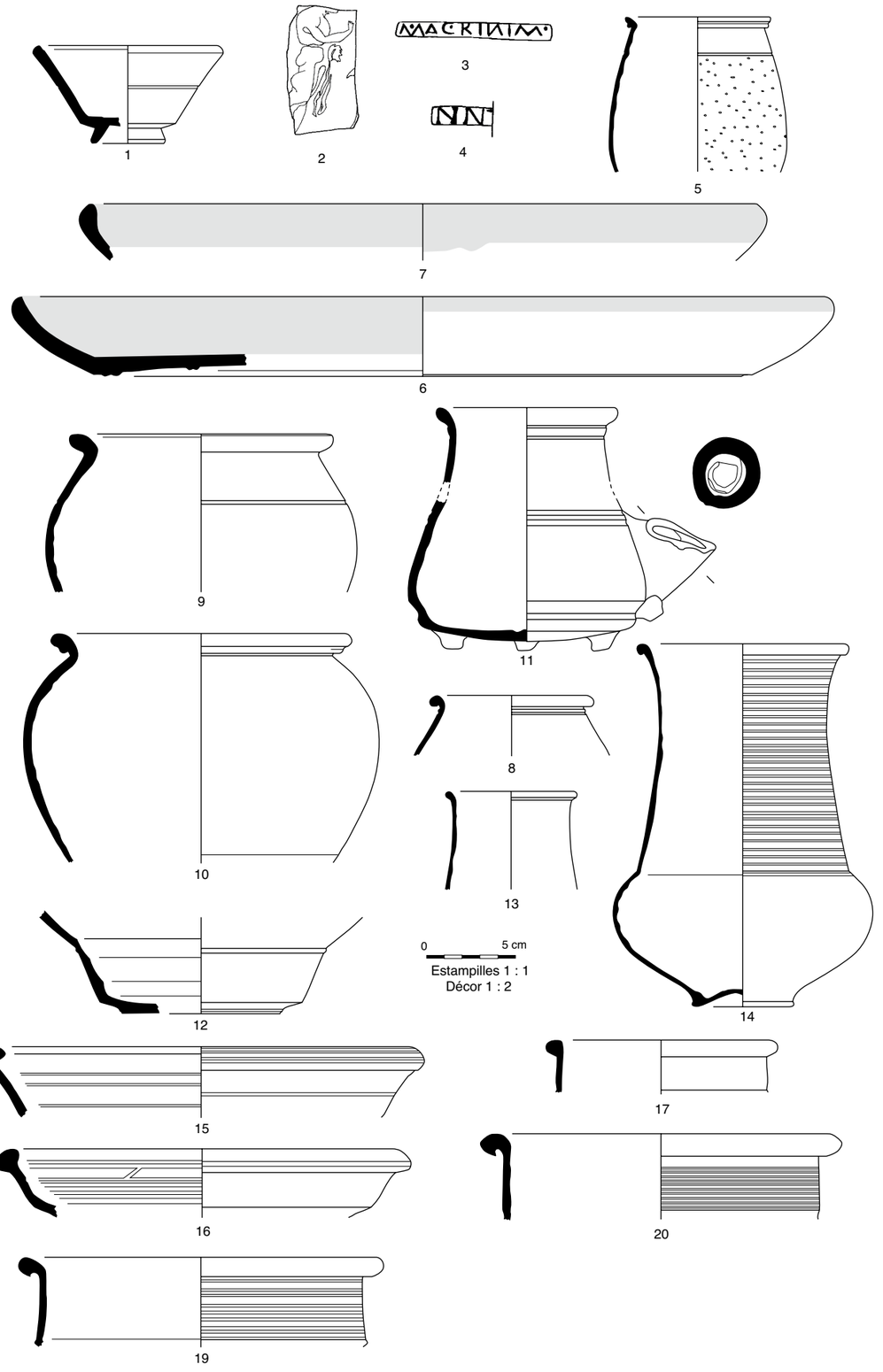

Fig. 1 - Céramique de la fosse PDS 40010 (début du III^e^ s. après J.-C.).

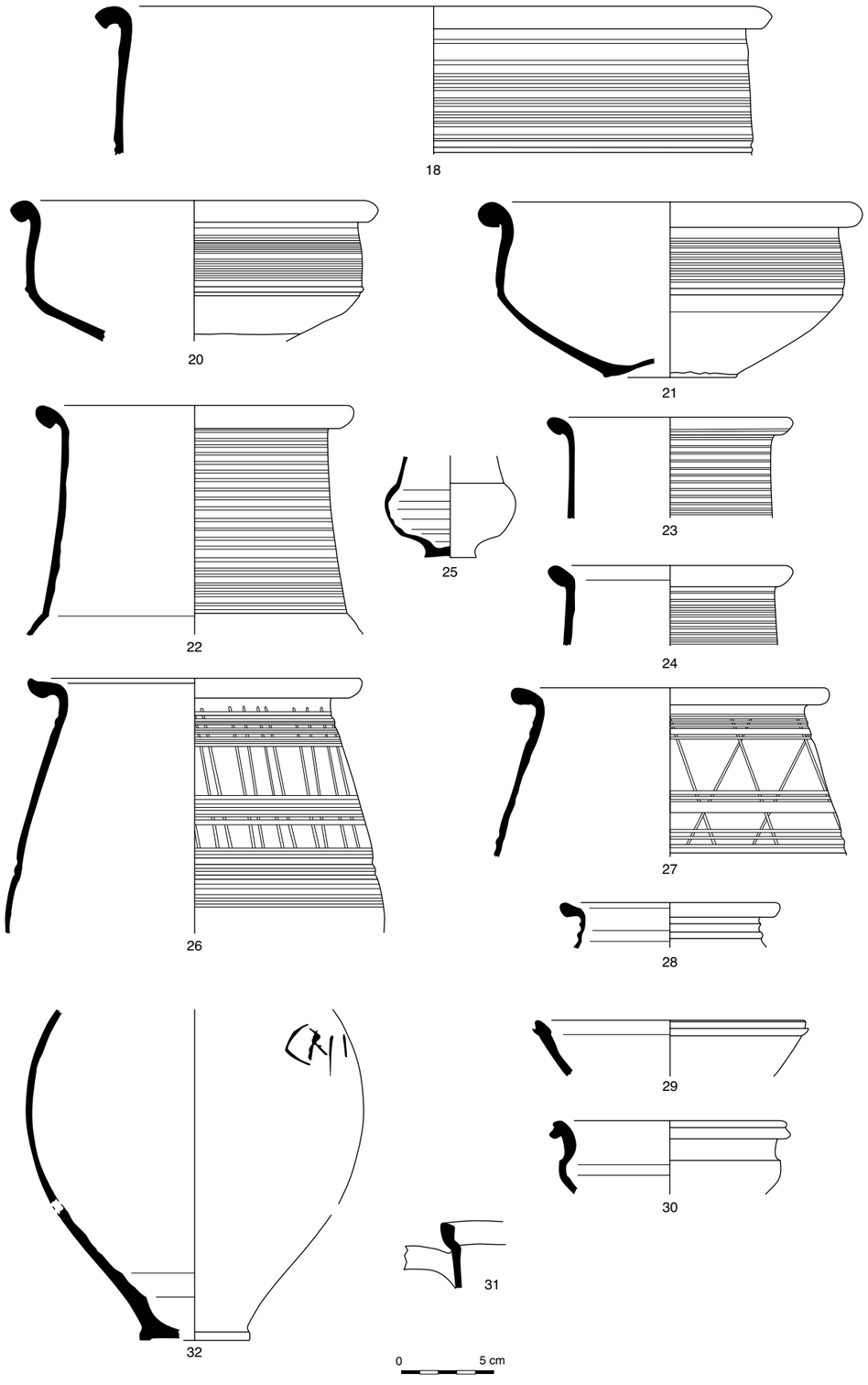

Fig. 2 - Céramique de la fosse PDS 40010 (début du III^e^ s. après J.-C.).

Les céramiques claires calcaires, quant à elles, se rattachent aux ateliers du Noyonnais. Les formes de la fosse 40010 apparaissent en particulier parmi le répertoire des ateliers de Montmacq (Oise) et Muille-Villette (Somme). Outre quelques mortiers, il s'agit principalement de cruches, dont certaines semblent destinées au stockage, au vu de leur grande capacité. Les amphores, enfin, se limitent à des apports de vin de Narbonnaise et d'huile de Bétique.

CONCLUSION

Les données chronologiques extérieures à Amiens, comme la comparaison avec les ensembles déjà étudiés localement, permettent de rattacher le comblement de la fosse 40010 à un horizon chronologique qui couvre les années 180/190 à 220/230 (Bayard 2001), où il rejoint plusieurs ensembles amiénois étudiés ces dernières années, rue Jules Lardière (Binet dans Mahéo 1988), rue Lavalard (Bayard, inédit) et rue Gaulthier de Rumilly (Dubois dans Binet 1999). La présence d'un gobelet métallescent Niederbieber 33, dont l'apparition avant les années 200 est actuellement considérée comme improbable, invite par ailleurs à réduire la datation de PDS 40010 au seul premier quart (ou premier tiers) du III^e^ siècle.

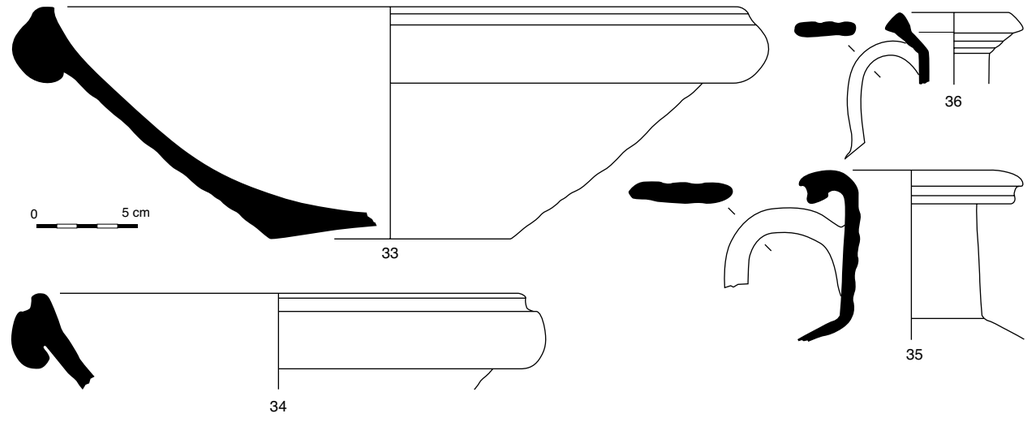

Fig. 3 - Céramique de la fosse PDS 40010 (début du III^e^ s. après J.-C.).

Céramiques de la fosse PDS 40010 :	NT	%	NME	%	EV	%	Dessin
- Sigillée du Sud (résiduelle) :	1	*0*	n. c.	*n. c.*	n. c.	*n. c.*	
- 1 assiettes Drag. 15b2							
- Sigillée du Centre (groupe de Lezoux) :	17	*1,5*	8	*6,5*	1,27	*5*	
- 1 assiette Drag. 31							
- 3 coupes Drag. 33							1
- 4 bols moulés Drag. 37							2
- Estampilles de Macrinus et [...]NIN							3-4
- Céramiques engobées et métallescentes :	56	*5,5*	5	*4*	1,13	*4,5*	
- 3 gobelets Hees 2 (Argonne)							5
- 4 gobelets Hees 2 à dépressions (idem)							
- 1 gobelet Niederbieber 33 (Gaule Centrale)							
- Céramique à vernis rouge pompéien :	5	*0,5*	2	*1,5*	0,29	*1*	
- 1 plat Bayard 1b (Gaule Centrale)							6
- 1 plat Bayard 1c (Cambrésis)							7
- Céramique dorée au mica :	54	*5,5*	5	*4*	1,01	*4*	
- 3 gobelets ovoïdes à lèvre en amande							8-9-10
- 1 vase tripode à bec verseur phallique							11
- 1 bouilloire à pied conique							12
- Céramique fine régionale :	68	*7*	7	*5,5*	1,75	*7,5*	
- 2 gobelets Bayard 3 (Beuvraignes ?)							
- 1 gobelet Bayard 5 (Artois ?)							13
- 3 gobelets Bayard 8 (Picardie centrale ?)							14
- 1 gobelet Bayard 10/11 (Pays de Bray)							
- Céramique grise sableuse de Beuvraignes (± 2/3) et d'Artois (groupe nord, ± 1/3) :	454	*46,5*	85	*67*	15,13	*63*	15-16
- 3 assiettes Bayard 14							
- 1 bol Bayard 17							
- 4 bols Bayard 18							17-18
- 5 bols Bayard 17-18							19-21
- 5 bols Bayard 19							
- 1 bol Bayard 20							22-24
- 8 gobelets Bayard 25b							25
- 1 gobelet miniature Bayard 27							26-28
- 54 bols et gobelets indéterminés							
- 3 marmites Bayard 32							
- Céramique à pâte blanche à quartz (Pays de Bray) :	28	*3*	4	*3*	0,66	*3*	
- 1 écuelle inédite à double lèvre (cat. C)							29
- 1 bol PBQ-B3a (cat. D)							30
- 1 gobelet PBQ-C9a (cat. D)							
- 1 bouilloire PBQ-F1 (cat. D)							31
- Céramique à dégraissant nummulitique :	1	*0*	n. c.	*n. c.*	0	*0*	
- 1 fond de marmite CDN.1.8 (résiduel ?)							
- Céramique claire blanche fine et lissée :	16	*1,5*	1	*0,5*	0	*0*	
- 1 cruche ovoïde avec graffite CRII[…]							32
- Céramique claire beige calcaire (Noyonnais) :	154	*16*	8	*6,5*	2,48	*10,5*	
- 2 mortiers à lèvre en bourrelet Gillam 255							33
- 1 mortier à collerette pendante convexe sous un demi-rond							34
- 1 cruche à double lèvre							35
- 1 cruche à col cannelé							36
- 1 grande cruche de stockage							
- 2 cruches indéterminées							
- Amphores :	124	*13*	2	*1,5*	0,41	*1,5*	
- Dressel 20, Gauloise 3/5							
TOTAUX :	**978**	***100***	**127**	***100***	**24,13**	***100***	

CATALOGUE DU PETIT MOBILIER DES MAISONS 6 ET 7

(Dominique CANNY & Annick THUET)

Coupe stratigraphique dans le *cardo*

Domaine divers

1464 : outil en silex à patine grise, L. : 69 mm. Des retouches abruptes sont présentes sur les deux côtés ainsi que sur l'extrémité proximale. Outil sur éclat laminaire. Néolithique ou Chalcolithique.

MAISON 6 - ÉTAT V (125/130 - fin II^{e} s. après J.-C.)

Mise en place (125 /130 après J.-C.)

Domaine social

(1465) : phallus en bronze, L. act. : 45 mm. La bélière de fixation qui surmontait le phallus est fragmentée (décapage).

ÉTAT VI (fin du II^{e} s. après J.-C. - ?)

Mise en place possible (fin du II^{e} s. après J.-C.)

Domaine personnel

(1466) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 2, L. : 97 mm (C.40010).

(1467)-1468 : 2 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 3, L. : 74 mm. La pointe est courte et biseautée ; L. act. : 77,5 mm, H. du sommet : 4,5 mm. Le sommet est en cône très développé (C.40010).

(1469-1471) : 3 épingles à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 90 mm ; L. : 108 mm, le sommet est ogival ; L. : 81 mm (C.40010).

Domaine économique

1472 : extrémité de support de pinceau en bronze, L. act. : 64 mm. Fine tôle de bronze rabattue et pliée en accordéon avec départ de la tige. Cet instrument est le troisième support de pinceau découvert sur le site. Les deux autres plus complets portent les n° 138 et 139 dans le catalogue de la maison 1.

Domaine social

(1473) : jeton en os, type Béal, A XXXIII, 5, ø : 18 mm, ép. : 4 mm. La dépression est légèrement désaxée. Son centre est faiblement creusé : ø : 6 mm (C.40010).

Domaine divers

1474 : charnière d'angle de meuble en bronze, L. act. : 49 mm, l. max. : 13 mm, ép. : 1 mm. Bande de métal aux extrémités renforcées par un petit bourrelet et percées pour le passage des crochets de fixation dont un, encore présent, est formé d'un fil de métal (C.40010). Parallèles à Dury (Quérel & Feugère 2000, fig. 139, n° 103-104).

(1475) : fil de bronze, L. : 9 mm. Tige de section circulaire repliée sur elle-même, en oméga (C.40010).

(1476-1479) : 4 pointes d'épingle ou d'aiguille en os, L. act. : 72 mm ; L. act. : 63 mm ; L. act. : 52 mm ; L. act. : 26 mm (C.40010).

TRANCHÉE DE RÉCUPÉRATION

Domaine personnel

(1480) : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 4, L. : 84 mm (St.40005).

MAISON 7 - ÉTAT III

Occupation (fin du I^{er} s. après J.-C.)

Domaine personnel

1481 : 1 fibule en bronze, type Feugère 20d1, L. act. : 70 mm. La plaque circulaire, directement rattachée à la charnière, est percée en son centre. Le décor rapporté manque. Le pied en queue de paon est orné de deux cannelures et de trois lignes brisées longitudinales incisées (Philippe 2000, n° 174-175) (C.40084).

ÉTAT V

Mise en place (125 - 130)

Domaine personnel

1482 : épingle à cheveux en os, type Béal A XX, 13, L. : 115 mm. La tête a été grossièrement facettée. La pointe possède un biseau dominant (C.40058).

Domaine domestique

(1483) : élément de charnière en os, type Béal A XI, 2, L. : 29 mm, ø : 22 mm (C.40058/40059/40060).

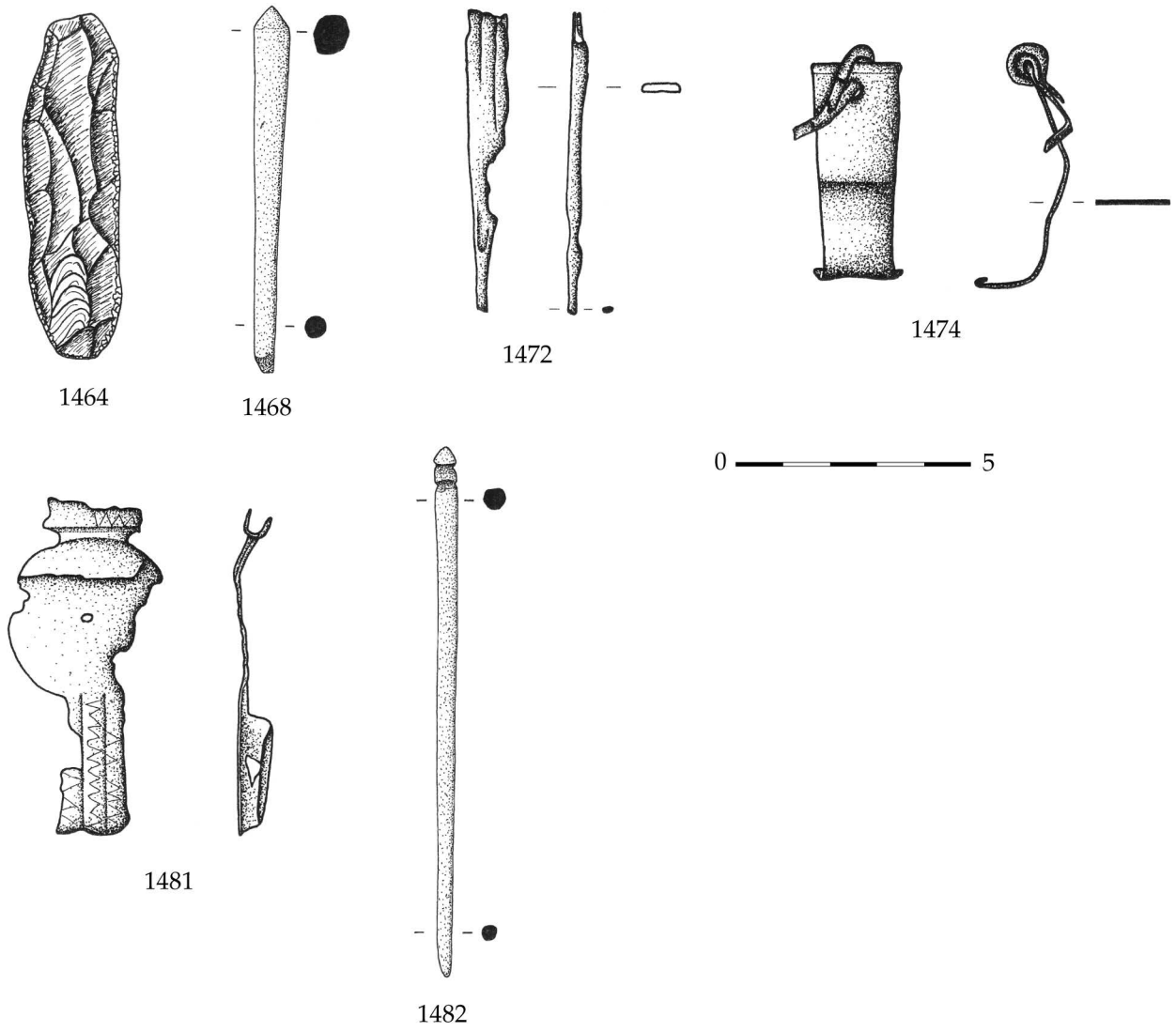

Fig. 4 - Petit mobilier des maisons 6 et 7.